

TABLE DES MATIÈRES

SUITE PRINTEMPS 2012

11

| | |
|---|-----------|
| Suite printemps érable | 11 |
| CYBERPRESSE : Exclusif : Le «carré rouge» pourrait devenir une marque - Publié le mardi 26 novembre 2013 à 04h30 | 11 |
| T-shirts..... | 11 |
| Écueils..... | 11 |
| JOURNALMÉTRO : Le film Insurgence projeté pour une première fois à Montréal - Mise à jour: lundi 25 novembre 2013 17:22 | 11 |
| LE DEVOIR : Libre opinion : Retour sur le printemps étudiant de 2012 - Un sexisme difficile à évacuer, par Blandine Parchemal - Doctorante en philosophie à l'Université de Montréal – Jeudi 21 novembre 2013 | 12 |
| «Reconduction du sexisme» | 12 |
| Vos réactions - 7 commentaires..... | 12 |
| LE DEVOIR : 1 ^{ère} page : Dérapages sexistes dans la lutte étudiante – Mercredi 20 novembre 2013..... | 13 |
| Et l'amitié?..... | 13 |
| Vos réactions - 10 commentaires..... | 13 |
| LE SOLEIL : Opinion : Le retour de GND, par René Lavoie, Québec - Publié le jeudi 17 octobre 2013 à 05h30 Mis à jour le jeudi 17 octobre 2013 à 11h00 | 14 |
| CYBERPRESSE / LE SOLEIL : Gabriel Nadeau-Dubois revient sur le printemps érable avec <i>Tenir tête</i> - Publié le jeudi 10 octobre 2013 à 22h20 Mis à jour le jeudi 10 octobre 2013 à 22h56 / Mis à jour le vendredi 11 octobre 2013 à 10h57 | 14 |
| Appui au mouvement indépendantiste..... | 15 |
| Intérêt des libraires et du public | 15 |
| CYBERPRESSE : Retour sur un printemps houleux - Publié le lundi 07 octobre 2013 à 04h30 Mis à jour le lundi 07 octobre 2013 à 10h27 | 15 |
| LE SOLEIL : L'ASSE manifeste après son exclusion d'une rencontre avec le ministre Duchesne - Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 19h44..... | 15 |
| LE SOLEIL : Chronique : Retour sur le printemps érable, par Gilbert Lavoie - Publié le samedi 14 septembre 2013 à 05h00 | 16 |
| TVANOUVELLES : Léo Bureau-Blouin, un an plus tard : «Je fais les mêmes choses que je faisais avant» - Première publication jeudi 5 septembre 2013 à 23h48 | 16 |
| Un jeune de son âge | 16 |
| RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Enseignement supérieur au Québec : un débat de société : L'année de réflexion de Gabriel Nadeau-Dubois – Mise à jour le dimanche 1er septembre 2013 à 8 h 58 HAE | 17 |
| Les commentaires (125)..... | 17 |
| CYBERPRESSE : Printemps érable: qui étaient les manifestants? - Publié le 15 juin 2013 à 04h30 Mis à jour le 15 juin 2013 à 06h20 | 17 |
| Intentions de vote..... | 17 |
| LE SOLEIL : Opinion : Une candidature [d'un carré vert] qui parle..., par Henri Marineau, Québec - Mis à jour le mercredi 05 juin 2013 à 14h19 | 18 |
| LE SOLEIL : Un «carré vert» chez Équipe Labeaume - Publié le 03 juin 2013 à 11h28 Mis à jour le lundi 03 juin 2013 à 21h18 | 18 |
| Ancien ombudsman..... | 18 |
| Dans la continuité | 18 |
| CYBERPRESSE : Gabriel Nadeau-Dubois se retire d'une émission de Radio-Canada - Mis à jour le vendredi 24 mai 2013 à 17h18 | 18 |
| CYBERPRESSE : Martine Desjardins à l'émission de Richard Martineau - Mis à jour le mardi 14 mai 2013 à 15h30 | 18 |
| LE DEVOIR : La hausse des droits aurait freiné l'ardeur des cégépiens – Jeudi 9 mai 2013..... | 19 |
| La résilience des SAI..... | 19 |
| Vos réactions - 12 commentaires..... | 19 |
| CYBERPRESSE : Harcèlement envers Ian Lafrenière: Jennifer Pawluck plaide non coupable - Publié le mercredi 17 avril 2013 à 11h00 Mis à jour le mercredi 17 avril 2013 à 11h32 | 20 |
| LE QUOTIDIEN : Les regrets de Gabriel Nadeau-Dubois - Mis à jour le mardi 16 avril 2013 à 15h07 | 20 |
| CYBERPRESSE : Un homme accusé d'incitation au meurtre de Ian Lafrenière - Publié le jeudi 11 avril 2013 à 15h25 Mis à jour le jeudi 11 avril 2013 à 20h09..... | 21 |
| LA PRESSE : Chronique : Une balle dans le front, par Yves Boisvert - Mis à jour le lundi 08 avril 2013 à 05h30 | 21 |
| CYBERPRESSE : L'ASSÉ établit son plan d'action contre l'indexation des droits de scolarité - Publié le samedi 06 avril 2013 à 14h07 | 21 |
| CYBERPRESSE : Arrêtée pour avoir diffusé la photo d'une affiche anti-police - Mis à jour le mercredi 03 avril 2013 à 19h46..... | 22 |
| LE SOLEIL : <i>Riot Game</i> : jouer à la manif - Mis à jour le jeudi 28 mars 2013 à 05h00 | 22 |
| LE DROIT : Pour son engagement à défendre «une accessibilité élargie à l'éducation postsecondaire» : Nadeau-Dubois décoré par Impératif français - Mis à jour le lundi 25 mars 2013 à 05h30 | 22 |
| Rayonnement culturel | 23 |
| Impératif français..... | 23 |
| Prix « Citron » | 23 |
| LE SOLEIL / CYBERPRESSE : Un prix pour Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le dimanche 24 mars 2013 à 11h33 Mis à jour le dimanche 24 mars 2013 à 15h14 / Mis à jour le dimanche 24 mars 2013 à 11h49 | 23 |
| L'ASSÉ n'abandonne pas la lutte | 23 |
| La grève n'est pas exclue | 23 |
| RADIO-CANADA / INTERNATIONAL : L'écho du printemps érable 2012 se fera entendre au Forum social mondial à Tunis – Mise à jour le dimanche 24 mars 2013 à 15 h 00 HAE..... | 23 |
| Les commentaires (73)..... | 23 |
| LE SOLEIL : Une étudiante blessée lors d'une manif veut poursuivre les autorités - Publié le samedi 23 mars 2013 à 05h00 Mis à jour le samedi 23 mars 2013 à 15h58..... | 23 |
| Démonstration complexe | 24 |
| 15 plaintes pour Victo seulement | 24 |
| LE DEVOIR : Maxence L.Valade : Le printemps en plein visage – Samedi 23 mars 2013..... | 24 |
| Le monopole de la violence | 24 |
| Amour-rage | 24 |
| LE DEVOIR : La démocratie version Anarchopanda – Samedi 23 mars 2013..... | 25 |
| Vos réactions - 10 commentaires..... | 25 |
| LE DEVOIR : Suzanne Bilodeau (Mères en colère et solidaires) : La collectivité avant l'individu – Samedi 23 mars 2013 | 25 |
| LE DEVOIR : La manière CUTV – Samedi 23 mars 2013 | 25 |
| Vos réactions - 1 commentaire | 25 |



| | |
|---|-----------|
| LE DEVOIR : Chroniques d'un printemps en rouge et en noir- Samedi 23 mars 2013 | 25 |
| Motifs raisonnables | 26 |
| Action politique | 26 |
| LE DEVOIR : Dictionnaire de la révolte – Samedi 23 mars 2013 | 26 |
| LE DEVOIR : L'«événement» québécois à l'étude – Samedi 23 mars 2013 | 26 |
| Crise sociale | 27 |
| Vos réactions - 1 commentaire | 27 |
| LE DEVOIR : Les livres de la grève – Samedi 23 mars 2013..... | 27 |
| Rectifier les faits | 27 |
| LE DEVOIR : Des associations étudiantes à sec – Samedi 23 mars 2013..... | 27 |
| RADIO-CANADA / MONTRÉAL : À l'UQAM, les graffitis du printemps érable sont toujours là- -Mise à jour le jeudi 21 mars 2013 à 12 h 45 | |
| HAE | 27 |
| À qui appartiennent les murs?..... | 28 |
| Les commentaires (25)..... | 28 |
| CYBERPRESSE : Les coulisses du «printemps érable» au grand jour - Publié le mardi 19 mars 2013 à 00h01 Mis à jour le mardi 19 mars 2013 à 08h25 | 29 |
| Manoeuvres..... | 29 |
| CYBERPRESSE : Dans le ventre de la CLASSE grâce au livre <i>De l'école à la rue</i> - Publié le lundi 18 mars 2013 à 14h02 | 30 |
| LE DEVOIR : Point chaud - «J'étais très conscient qu'on ne contrôlait rien du tout» - Gabriel Nadeau-Dubois dresse un bilan plutôt positif du printemps érable, un an plus tard (TEXTE EN VERSION LONGUE) - Lundi 18 mars 2013 | 30 |
| Gabriel Nadeau-Dubois en cinq dates..... | 30 |
| La manifestation du 22 mars..... | 31 |
| Tout ça pour ça ? | 31 |
| Vos réactions - 43 commentaires..... | 32 |
| LE SOLEIL : Création d'une association étudiante liée aux carrés verts - Publié le jeudi 07 mars 2013 à 05h00 Mis à jour le jeudi 07 mars 2013 à 12h54 | 32 |
| Manif ce soir à Québec | 32 |
| TVANOUVELLES : L'adhésion aux associations étudiantes contestée : La CSN monte aux barricades - Première publication mardi 5 mars 2013 à 23h32 | 32 |
| Un «monopole» | 32 |
| Intérêt suffisant | 32 |
| MONTRÉAL CAMPUS : Le nerf de la guerre - - Mardi 05 février 2013 0 | 32 |
| La tête hors de l'eau | 33 |
| Documentaire Carré rouge sur fond noir..... | 33 |
| LA PRESSE : Chronique : Sous le carré, la plage... , par NATHALIE PETROWSKI – mercredi 28 août 2013 | 33 |
| HUFFINGTON POST QUÉBEC : Carré rouge sur fond noir : la grève étudiante vue de l'intérieur – lundi 26 août 2013 08:03 | 33 |
| PIEUVRE.CA : Carré rouge sur fond noir – Le « printemps érable » revisité – Lundi 26 août 2013..... | 34 |
| JOURNALMÉTRO : Dans les coulisses du conflit étudiant - Mise à jour: Dimanche 25 août 2013 22:49 | 34 |
| Réactions | 35 |
| LE DEVOIR : Télévision à la une - Dans les coulisses de la CLASSE – Samedi 24 août 2013..... | 35 |
| Des nuances..... | 35 |
| LE DEVOIR : Documentaire - Si la CLASSE m'était contée... - Mardi 20 août 2013 | 35 |
| LA PRESSE.CA : Chronique : Carré rouge, boîte noire, par Marc Cassivi, La Presse - Publié le mardi 20 août 2013 à 08h52..... | 35 |
| Commentaires (19) | 36 |
| 24 HEURES / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Carré rouge sur fond noir - Dans les coulisses de la CLASSE – Jeudi 15 août 2013 19h35 - Mise à jour Jeudi 15 août 2013 20h05 / Publié le: jeudi 15 août 2013, 20H44 Mise à jour: jeudi 15 août 2013, 20H58 | 37 |
| Gagner la confiance du mouvement | 37 |
| Relancer le débat..... | 37 |
| 24 commentaires (Montréal)..... | 37 |
| QUEBECSPOT MÉDIA: Carré rouge sur fond noir : un film de Santiago Bertolino et Hugo Samson – Mercredi 07 août 2013..... | 37 |
| Droit de grève étudiant..... | 38 |
| LE SOLEIL : Éditorial : Terrain miné sur les campus, par Brigitte Breton - Publié le lundi 25 novembre 2013 à 05h00..... | 38 |
| LE SOLEIL : La CADEUL consulte ses membres sur le droit de grève - Publié le Mardi 19 novembre 2013 à 05h00 Mis à jour le mardi 19 novembre 2013 à 07h43..... | 38 |
| Les étudiants en droit en faveur de balises..... | 39 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Chronique : Bénir les grèves , par Jean-Jacques Samson - Publié le: vendredi 23 août 2013, 20H53 Mise à jour: vendredi 23 août 2013, 20H55 | 39 |
| Des prestataires..... | 39 |
| Contestataires favorisés..... | 39 |
| 6 commentaires (Montréal)..... | 39 |
| LE SOLEIL : Droit de grève étudiant: Duchesne ouvre la porte aux discussions - Publié le lundi 19 août 2013 à 09h49 Mis à jour à 09h49 | 40 |
| Pas d'empressement..... | 40 |
| LE SOLEIL : Droit de grève étudiant: un débat avant une nouvelle crise - Publié le Lundi 19 août 2013 à 05h00 Mis à jour à 09h55..... | 40 |
| L'ASSÉ méfiante..... | 40 |
| LE SOLEIL : Éditorial : Encadrer et protéger, par Jean-François Cliche - Publié le lundi 19 août 2013 à 05h00 Mis à jour à 10h31 | 40 |
| CYBERPRESSE : Le droit de grève étudiant n'est pas une priorité, dit Duchesne - Publié le dimanche 18 août 2013 à 07h19 Mis à jour le dimanche 18 août 2013 à 12h07 | 41 |
| Paix sociale | 41 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Politique Québec : Droit de grève étudiant réclamé - Les cégeps demandent au gouvernement de légiférer - Publié le: jeudi 15 août 2013, 19H51 Mise à jour: jeudi 15 août 2013, 19H57 | 41 |
| « C'était invivable » | 41 |
| 3 commentaires (Québec) | 41 |
| 2 commentaires (Montréal)..... | 42 |
| Judiciarisation – Petites créances..... | 42 |
| TVANOUVELLES : Émeute du 4 mai 2012 à Victoriaville : Jean-Martin Champagne bénéficie de la clémence du Tribunal - Première publication mercredi 16 octobre 2013 à 17h13 | 42 |

| | |
|---|----|
| JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Franc-Parler : Un jugement qui fait des petits, par Richard Martineau - Publié le: mardi 27 août 2013, 22H47 Mise à jour: mardi 27 août 2013, 23H12..... | 42 |
| LA LOI, C'EST LA LOI..... | 42 |
| ASSOS DANS LE ROUGE..... | 42 |
| UNE DÉMARCHÉ JUSTIFIÉE..... | 43 |
| 7 commentaires (Montréal)..... | 43 |
| JOURNAL DE MONTRÉAL : matricule 728 : Décision incomprise : Stéfanie Trudeau aurait dû subir un procès en bonne et due forme, selon Marc Bellemare - Publié le: dimanche 25 août 2013, 22H03 Mise à jour: dimanche 25 août 2013, 22H33 | 43 |
| Geste inacceptable..... | 43 |
| Illégale, et après ?..... | 43 |
| Culpabilité quasi certaine..... | 43 |
| 6 commentaires..... | 43 |
| THE HUFFINGTON POST QUÉBEC : Profilage politique? Une étudiante poursuit le SPVM pour 24 000 \$ - samedi 24 août 2013 13:40 | 43 |
| LE DEVOIR : Le «profilage politique» sera porté en Cour : Une étudiante qui a cumulé 27 constats d'infraction pendant la crise étudiante allègue que les forces policières ont violé ses droits fondamentaux - Samedi 24 août 2013..... | 44 |
| Vos réactions - 3 commentaires..... | 44 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation Conflit : D'autres recours à venir - Des étudiants veulent que leur association rembourse leurs frais de scolarité - Publié le: vendredi 23 août 2013, 23H05 Mise à jour: vendredi 23 août 2013, 23H09..... | 44 |
| De graves conséquences..... | 45 |
| Les assos étudiantes inquiètes..... | 45 |
| 20 commentaires (Québec)..... | 45 |
| 489 commentaires (Montréal)..... | 45 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Profilage politique : Une jeune femme se dit harcelée par le SPVM - Publié le: vendredi 23 août 2013, 14H19 Mise à jour: vendredi 23 août 2013, 14H33..... | 45 |
| 179 commentaires (Montréal)..... | 45 |
| TVANOUVELLES : Profilage politique?: Une jeune femme se dit harcelée par le SPVM - Première publication vendredi 23 août 2013 à 13h46 Mise à jour : vendredi 23 août 2013 à 17h35..... | 45 |
| LA PRESSE : EXCLUSIF : Le SPVM poursuivi pour «profilage politique» - Publié le vendredi 23 août 2013 à 04h30 Mis à jour le vendredi 23 août 2013 à 08h14 | 45 |
| «Harcelée, ciblée et punie»..... | 46 |
| LE DEVOIR : Blanchie, l'agente Trudeau n'est pas au bout de ses peines - Le dossier sur l'arrestation musclée de l'avenue Papineau sera bientôt remis aux procureurs - Jeudi 22 août 2013..... | 46 |
| Les étudiants déçus..... | 46 |
| Vos réactions - 13 commentaires..... | 46 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Pas sortie du bois, par François Doré, le policier du Journal - Publié le: mercredi 21 août 2013, 22H06..... | 47 |
| Autre plainte..... | 47 |
| LE DEVOIR : Manifestation étudiante: aucune accusation criminelle ne sera portée contre matricule 728 - mercredi 21 août 2013 20h45..... | 47 |
| Vos réactions - 28 commentaires..... | 48 |
| JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Pas d'accusation contre «Matricule 728» : Déception et amertume - Publié le mercredi 21 août 2013, 13H36..... | 49 |
| Ce n'est pas fini..... | 49 |
| Pas étonné..... | 49 |
| Ce qu'ils ont dit..... | 49 |
| 298 commentaires (Montréal)..... | 50 |
| 32 commentaires (Québec)..... | 50 |
| LE SOLEIL : Conflit étudiant: la judiciarisation «déplorable», selon les associations - Publié le Samedi 17 août 2013 à 05h00 Mis à jour le Samedi 17 août 2013 à 16h21..... | 50 |
| Un précédent?..... | 50 |
| JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Franc-parler : Le printemps érable continue de couler, par Richard Martineau - Publié le: vendredi 16 août 2013, 20H11 Mise à jour: vendredi 16 août 2013, 20H19..... | 50 |
| LA PORTE EST OUVERTE..... | 50 |
| DÉSŒBÉISSANCE CIVILE..... | 50 |
| UN DROIT FONDAMENTAL ?..... | 50 |
| L'UNIVERSITÉ POURSUIVIE ?..... | 50 |
| 44 commentaires..... | 50 |
| LA PRESSE : D'autres poursuites aux petites créances par des carrés verts? - Publié le Vendredi 16 août 2013 à 18h02 Mis à jour le Samedi 17 août 2013 à 09h45..... | 50 |
| TVANOUVELLES / QUÉBEC : Cours annulés par la grève - Un étudiant récupère 1300\$ - Première publication vendredi 16 août 2013 à 09h41 - Mise à jour : vendredi 16 août 2013 à 14h04 | 51 |
| Un précédent important..... | 51 |
| LE DEVOIR : Conflit étudiant - Jugement contre une association étudiante : Marc-André Dumas dit avoir obtenu le remboursement de ses droits de scolarité - Vendredi 16 août 2013 | 51 |
| Démarche personnelle..... | 51 |
| LE SOLEIL : Printemps érable: une association devra rembourser un étudiant de l'Université Laval - Publié le Vendredi 16 août 2013 à 05h00 Mis à jour le vendredi 16 août 2013 à 08h53..... | 51 |
| Incertitude inquiétante..... | 52 |
| Recours collectif potentiel..... | 52 |
| TVANOUVELLES / JUDICIAIRE : Manif étudiantes : Travaux communautaires pour un manifestant - Première publication mercredi 14 août 2013 à 21h24 | 52 |
| TVANOUVELLES / MONTRÉAL : 6000\$ en contraventions : L'étudiante aurait trouvé une faille dans la loi - Première publication Jeudi 8 août 2013 à 20h37 | 52 |
| TVANOUVELLES / MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Manifestations étudiantes - Elle prétend avoir reçu pour 6000\$ de contraventions - Première publication mercredi 7 août 2013 à 20h39 - Mise à jour : mercredi 7 août 2013 à 22h28 / Publié le: mercredi 07 août 2013, 20H52..... | 53 |
| 1 commentaire (Québec)..... | 53 |
| 97 commentaires (Montréal)..... | 53 |

| | |
|---|-----------|
| JOURNALMÉTRO : 6000 \$ en contraventions: la contestation s'amorce - Mise à jour: mercredi 7 août 2013 17:51 | 53 |
| LE QUOTIDIEN : Voie de fait et entrave au travail des policiers : Six étudiants accusés - Publié le mercredi 07 août 2013 à 09h04 | 53 |
| CYBERPRESSE : 6000 \$ en contraventions pendant la grève: une étudiante commence le combat - Publié le Mercredi 07 août 2013 à 17h57 Mis à jour le Mercredi 07 août 2013 à 17h57 | 54 |
| LE DEVOIR : Dans les coulisses de l'actualité - Matricule 728 sous pression - Samedi 6 juillet 2013 | 54 |
| «Là là, c'est assez!» | 55 |
| Triste gloire | 55 |
| Depuis ce temps | 55 |
| Vos réactions - 10 commentaires | 56 |
| LE SOLEIL : Printemps érablé: enquêtes en série sur le travail des policiers - Publié le jeudi 27 juin 2013 à 05h00 Mis à jour le jeudi 27 juin 2013 à 07h41 | 56 |
| La conciliation d'abord | 57 |
| La Commission spéciale écorchée au passage | 57 |
| LA TRIBUNE : Voies de fait sur un policier: il renonce à plaider coupable - Mis à jour le mercredi 01 mai 2013 à 06h31 | 57 |
| AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES | 57 |
| LE DEVOIR : Des bourses majorées pour 130 000 étudiants - Mercredi 15 mai 2013 | 57 |
| Augmenter les frais de subsistance | 58 |
| Vos réactions - 5 commentaires | 58 |
| MAÎTRE POITRAS | 58 |
| LA TRIBUNE : Grève étudiante: le collègue de Denis Poitras prend la relève - Publié le Jeudi 08 août 2013 à 10h23 Mis à jour le jeudi 08 août 2013 à 10h23 | 58 |
| LE DEVOIR : La mobilisation pour aider l'avocat Denis Poitras porte ses fruits - Mercredi 7 août 2013 | 58 |
| Petit salaire, grosse dette | 59 |
| Vos réactions - 8 commentaires | 59 |
| 24 HEURES : L'avocat Denis Poitras demande de l'aide - Lundi 05 août 2013 20h02 - Mise à jour Lundi 05 août 2013 20h13 | 59 |
| Collecte de fonds | 60 |
| TVANOUVELLES / MONTRÉAL : Avocat des manifestants étudiants : Denis Poitras en faillite personnelle - Première publication lundi 5 août 2013 à 19h49 | 60 |
| LE DEVOIR : Une vigile pour l'avocat des carrés rouges - Mardi 23 juillet 2013 | 60 |
| LE DEVOIR : Les carrés rouges sans avocat : Me Denis Poitras perd son droit de pratique en raison d'une faillite - Vendredi 19 juillet 2013 | 61 |
| Vos réactions - 38 commentaires | 61 |
| CYBERPRESSE : Grève étudiante: l'avocat de milliers de manifestants en faillite - Publié le Jeudi 18 juillet 2013 à 13h17 Mis à jour le Jeudi 18 juillet 2013 à 15h19 | 61 |
| «Artisan de son propre malheur» | 61 |
| Des maigres revenus | 61 |
| CÉGEPS | 61 |
| RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Les professeurs de cégep intensifient leurs moyens de pression - Mise à jour le jeudi 21 novembre 2013 à 11 h 14 HNE | 62 |
| Évaluation des tâches et des salaires | 62 |
| Les commentaires (4) | 62 |
| RADIO-CANADA / QUÉBEC : Des professeurs de cégep manifestent contre une réduction salariale - Mise à jour le jeudi 14 novembre 2013 à 12 h 56 HNE | 62 |
| Les commentaires (40) | 62 |
| TVANOUVELLES : Baccalauréat obligatoire : L'Ordre des infirmières s'impatiente - Première publication lundi 28 octobre 2013 à 16h42.... | 62 |
| Trop long? | 63 |
| LE DEVOIR : Cégeps montréalais - Des inscriptions en baisse : Un étudiant sur quatre s'est inscrit en sciences humaines - Samedi 26 octobre 2013 | 63 |
| Programmes de choix | 63 |
| Inscriptions externes | 63 |
| DES ÉTABLISSEMENTS POUR TOUS LES GOÛTS | 63 |
| CÉGEPS | 63 |
| UNIVERSITÉS | 64 |
| TVANOUVELLES : 100 % étudiants : 2e édition Défi Spartan du Cégep de Jonquière - Première publication mardi 8 octobre 2013 à 16h19 | 64 |
| THE GAZETTE : CEGEP teachers brace for a fight with the Quebec Treasury Board - Thursday, September 26, 2013 | 64 |
| JOURNALMETRO : Bisbille au Collège de Rosemont - Mise à jour: Mercredi 25 septembre 2013 14:54 | 65 |
| LE SOLEIL : Cours d'histoire au cégep: les profs disent oui, mais pas tout de suite - Publié le jeudi 29 août 2013 à 14h33 Mis à jour le jeudi 29 août 2013 à 20h51 | 65 |
| Trop rapide pour les cégeps | 65 |
| LA PRESSE.CA / LA TRIBUNE : : Légère baisse du nombre d'étudiants dans les Cégeps - Publié le jeudi 29 août 2013 à 08h22 / Publié le jeudi 29 août 2013 à 12h30 | 65 |
| LE SOLEIL : Cours d'histoire obligatoire: trop vite pour les cégeps - Publié le jeudi 29 août 2013 à 05h00 | 66 |
| Consultations en vue | 66 |
| Légère baisse des inscriptions | 66 |
| LE DEVOIR : Baisse de la clientèle dans les cégeps privés : Une diminution du financement public est redoutée par l'ACPQ - Lundi 26 août 2013 | 66 |
| Vos réactions - 3 commentaires | 66 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Recul de la clientèle Collèges privés : Pas de panique - Malgré une baisse de clientèle, les cégeps privés demeurent confiants - Publié le: lundi 26 août 2013, 22H36 Mise à jour: lundi 26 août 2013, 22H39 | 67 |
| Une nouvelle clientèle | 67 |
| Une question de budget | 67 |
| JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : De l'histoire au cégep : Un cours obligatoire que Pauline Marois promet de mettre en place - Publié le: dimanche 25 août 2013, 20H19 Mise à jour: dimanche 25 août 2013, 20H24 | 67 |
| « L'absence de règles » | 67 |
| Couillard visé | 67 |

| | |
|---|----|
| 97 commentaires (Montréal)..... | 68 |
| 13 commentaires (Québec)..... | 68 |
| LE SOLEIL : Hausses surprises de la clientèle collégiale dans l'est du Québec - Publié le dimanche 25 août 2013 à 05h00 Mis à jour le dimanche 25 août 2013 à 06h36..... | 68 |
| Programmes uniques..... | 68 |
| Stable à Sept-Îles..... | 68 |
| >> L'École des pêches et de l'aquaculture moins populaire..... | 68 |
| >> L'Institut maritime du Québec accueille 50 étudiants de plus..... | 68 |
| CYBERPRESSE : Besoins spéciaux: les cégeps doivent s'adapter - Publié le Samedi 24 août 2013 à 16h14..... | 68 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation : Moins de garçons au cégep - Des experts estiment que les garçons pourraient développer des complexes - Publié le: mardi 20 août 2013, 20H13 Mise à jour: mercredi 21 août 2013, 8H10..... | 69 |
| Accès rapide au marché du travail..... | 69 |
| 3 commentaires (Montréal)..... | 69 |
| LE NOUVELLISTE : La rentrée, version autochtone - Publié le mardi 20 août 2013 à 07h18..... | 69 |
| LA PRESSE : Les cégépiens et le stress de la rentrée - Publié le Mardi 20 août 2013 à 07h16..... | 70 |
| Angoisses diverses..... | 70 |
| Qu'en est-il des sans-papiers?..... | 70 |
| RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Cégep : le nombre d'étudiants demeure stable – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 17 h 06 HAE..... | 71 |
| Pas de nouvelles résidences..... | 71 |
| CYBERPRESSE : La rentrée collégiale s'amorce dans certains établissements - Publié le Lundi 19 août 2013 à 09h29 Mis à jour le lundi 19 août 2013 à 13h32..... | 71 |
| RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Fin des vacances dans 15 cégeps – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 10 h 29 HAE..... | 71 |
| Les cégeps qui ouvrent leurs portes ce matin:..... | 71 |
| RADIO-CANADA / QUÉBEC : Jour de rentrée pour des milliers de cégépiens à Québec – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 9 h 08 HAE... .. | 71 |
| RADIO-CANADA / MAURICIE : Début des cours dans les cégeps du Centre-du-Québec – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 7 h 11 HAE .. | 72 |
| JOURNALMÉTRO : Une rentrée sous le signe de la collaboration – entrevue avec Éliane Laberge, Présidente de la FECQ - Mise à jour: lundi 19 août 2013 16:47..... | 72 |
| LE DEVOIR : Rentrée dans les cégeps - Duchesne veut rapprocher les élus des jeunes - «L'année dernière, on a vécu une crise importante» - Samedi 17 août 2013..... | 72 |
| Dialogue..... | 72 |
| Le chantier sur les cégeps..... | 72 |
| Vos réactions - 2 commentaires..... | 72 |
| RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Retour en classe dans les cégeps de l'Est – Mise à jour le vendredi 16 août 2013 à 15 h 35 HAE..... | 73 |
| Maintien des inscriptions..... | 73 |
| RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Moins d'étudiants dans les cégeps de la région – Mise à jour le vendredi 16 août 2013 à 15 h 04 HAE..... | 73 |
| RADIO-CANADA / MAURICIE : Rentrée scolaire dans les cégeps de la Mauricie – Mise à jour le vendredi 16 août 2013 à 11 h 56 HAE..... | 73 |
| LE NOUVELLISTE : Les collèges jonglent avec la baisse démographique - Publié le vendredi 16 août 2013 à 07h15 | 74 |
| À L'UQTR..... | 74 |
| LE DEVOIR : Les cégeps se dirigent vers une crise de financement, avertit la FECQ – Vendredi 16 août 2013..... | 74 |
| Étudiants étrangers et bourses..... | 75 |
| JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation Cégeps : 23 800 collégiens de moins - Six années de forte décroissance en vue dans les cégeps et les collèges privés - Publié le: jeudi 15 août 2013, 24H39 Mise à jour: jeudi 15 août 2013, 24H48..... | 75 |
| « Catastrophique »..... | 75 |
| Recrutement à l'étranger..... | 75 |
| L'enseignement collégial..... | 75 |
| 6 commentaires (Montréal)..... | 75 |
| RADIO-CANADA / QUÉBEC : Baisse des inscriptions prévue dans les cégeps – Mise à jour le jeudi 15 août 2013 à 18 h 30 HAE..... | 75 |
| TVANOUVELLES / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Initiations au Cégep de Jonquière : Sensibiliser pour éviter les débordements - Première publication mercredi 14 août 2013 à 18h05..... | 76 |
| LE DEVOIR : Le conflit étudiant n'a pas d'impact sur les demandes d'admission au cégep- Samedi 29 juin 2013..... | 76 |
| Le fossé entre les sexes se creuse..... | 76 |
| Légère baisse au premier tour..... | 76 |
| TVANOUVELLES : Cégep de Jonquière : L'association étudiante veut lancer son propre café - Première publication mardi 12 mars 2013 à 18h36..... | 76 |

UNIVERSITÉS

| | |
|---|-----------|
| Bibliothèques universitaires..... | 76 |
| LE DEVOIR : Chronique : Livre et bibliothèques universitaires - Nécessaire inquiétude, par Antoine Robitaille Samedi 23 novembre 2013..... | 76 |
| Vos réactions - 26 commentaires..... | 77 |
| LE DEVOIR : Les universités en chiffre – Samedi 23 novembre 2013..... | 77 |
| Université McGill..... | 77 |
| Université de Sherbrooke..... | 77 |
| Université du Québec à Montréal..... | 77 |
| Université Laval..... | 77 |
| Université de Montréal..... | 77 |
| Vos réactions - 1 commentaire..... | 77 |
| LE DEVOIR : Universités - Bibliothèques en crise d'identité : «Ces infrastructures ont vécu, mais depuis que le numérique est entré, elles ont atteint leur niveau de vie utile» - Samedi 23 novembre 2013..... | 77 |
| Une mutation difficile..... | 78 |
| Arriver au XXIe siècle..... | 78 |
| Une visite virtuelle de la bibliothèque de l'Université de Chicago..... | 78 |
| Vos réactions - 10 commentaires..... | 78 |
| LE DEVOIR : Sortir les livres pour faire de la place aux étudiants – Samedi 23 novembre 2013 | 79 |
| Rassembleuse..... | 80 |
| Vos réactions - 5 commentaires..... | 80 |
| LE DEVOIR : Littérature - Le fétichisme du livre mis à l'épreuve – Samedi 23 novembre 2013..... | 81 |



| | |
|---|-----------|
| À la maison, dans les cafés..... | 81 |
| Vos réactions - 1 commentaire..... | 81 |
| LE DEVOIR : Promesses et misères du numérique – Samedi 23 novembre 2013..... | 81 |
| Le numérique coûte cher..... | 81 |
| LE DEVOIR : Droit - L'imprimé n'a plus la cote – Samedi 23 novembre 2013 | 81 |
| Désuétude..... | 82 |
| LE DEVOIR : Médecine - 1-0 pour le numérique – Vendredi 22 novembre 2013..... | 82 |
| FECQ - FEUQ - TaECQ..... | 82 |
| LE SOLEIL : Des étudiants songent à une association spécifique aux régions - Publié le mardi 08 octobre 2013 à 05h00 Mis à jour le mardi 08 octobre 2013 à 08h49..... | 82 |
| Réflexion sur l'avenir..... | 82 |
| LE SOLEIL : Le président de la FEUQ démissionne - Mis à jour le lundi 07 octobre 2013 à 09h54..... | 82 |
| Pas en crise..... | 82 |
| LE SOLEIL : La FEUQ perd 11 % de ses membres - Publié le dimanche 06 octobre 2013 à 19h25 Mis à jour le dimanche 06 octobre 2013 à 19h27..... | 83 |
| Indépendance..... | 83 |
| LE SOLEIL : Printemps érable: la TaCEQ veut sortir de l'ombre - Mis à jour le lundi 23 septembre 2013 à 05h00..... | 83 |
| LE SOLEIL : La FEUQ risque de perdre 10 % de ses membres - Mis à jour le mardi 17 septembre 2013 à 05h00..... | 83 |
| Régions peu représentées..... | 83 |
| CYBERPRESSE : Dernier tour de piste pour Martine Desjardins - Publié le mercredi 01 mai 2013 à 20h15 Mis à jour le mercredi 01 mai 2013 à 22h43..... | 84 |
| CYBERPRESSE / LE DROIT : Martine Desjardins sortira un livre sur la grève étudiante - Publié le lundi 18 mars 2013 à 14h52 Mis à jour le lundi 18 mars 2013 à 16h26 / Mis à jour le 18 mars 2013 à 15h25..... | 84 |
| CYBERPRESSE / RADIO-CANADA – SOCIÉTÉ : FEUQ: Martine Desjardins cédera sa place le 1er mai - Publié le dimanche 07 avril 2013 à 16h41 Mis à jour le lundi 08 avril 2013 à 05h16 / Mise à jour le lundi 8 avril 2013 à 4 h 20 HAE..... | 84 |
| Les commentaires (88)..... | 85 |
| LA TRIBUNE : Les étudiants [de l'université de Sherbrooke] ont voté en faveur de l'affiliation avec la FEUQ - Publié le Mardi 02 avril 2013 à 10h28..... | 85 |
| JOURNALDEMONTRÉAL : La FECQ hausse ses frais : La cotisation exigée des membres vient de doubler - Publié le: vendredi 01 mars 2013, 20H45 Mise à jour: vendredi 01 mars 2013, 20H50..... | 85 |
| Pour des services..... | 85 |
| 3 commentaires..... | 85 |
| Bureau de concertation universitaire – Ex-CREPUQ..... | 85 |
| LE DEVOIR : Daniel Zizian quitte la CREPUQ =- Vendredi 29 novembre 2013..... | 85 |
| Cotisation..... | 86 |
| Vos réactions - 1 commentaire..... | 86 |
| LE SOLEIL : Nouvelle CREPUQ : financement à la pièce prôné - Publié le mardi 24 septembre 2013 à 05h00 Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 09h02..... | 86 |
| Métamorphose..... | 86 |
| LE SOLEIL : Conférence des recteurs: l'Université de Montréal veut une cotisation égale - Publié le vendredi 20 septembre 2013 à 05h00 Mis à jour le vendredi 20 septembre 2013 à 07h30..... | 86 |
| Changements importants..... | 86 |
| LE SOLEIL : La CREPUQ entame sa métamorphose: plusieurs postes coupés - Publié le jeudi 19 septembre 2013 à 15h29 Mis à jour le jeudi 19 septembre 2013 à 15h43..... | 87 |
| LE DEVOIR : Après la CREPUQ - «Il n'est plus possible de tenir un discours unique» : Une stratégie de multiplication des réseaux sera-t-elle adoptée? – Samedi 17 août 2013..... | 87 |
| En cinquante ans..... | 87 |
| Des coups durs financiers et politiques..... | 87 |
| La sortie de crise..... | 87 |
| LE DEVOIR : La CREPUQ renommée Bureau de la coopération universitaire – Vendredi 28 juin 2013..... | 88 |
| La CREPUQ renommée Bureau de la coopération universitaire..... | 88 |
| LE SOLEIL : Les universités sous une nouvelle bannière - Publié le samedi 08 juin 2013 à 05h00 Mis à jour le samedi 08 juin 2013 à 15h58..... | 88 |
| LE DEVOIR : La CREPUQ sauve les meubles – Vendredi 7 juin 2013..... | 88 |
| Un nouveau nom..... | 88 |
| Vos réactions - 2 commentaires..... | 88 |
| LE DEVOIR : Chronique : Universités - Pourquoi se diviser?, par Josée Boileau – Mardi 4 juin 2013..... | 89 |
| Vos réactions - 4 commentaires..... | 89 |
| LE DEVOIR : Point chaud - La fin de la CREPUQ, «un désastre» : Si l'organisme disparaît, il faudra le reconstruire, estime l'ancien recteur de l'Université Laval, Michel Gervais – Lundi 3 juin 2013..... | 89 |
| Michel Gervais en cinq dates..... | 89 |
| Financement, sujet délicat..... | 90 |
| Vos réactions - 21 commentaires..... | 90 |
| LE DEVOIR : L'UQ veut sauver ce qui reste de la CREPUQ : Le réseau de l'Université du Québec propose de sauvegarder certains services – Mercredi 29 mai 2013..... | 90 |
| Argent et régime de retraite..... | 90 |
| LE DEVOIR : Conflit des genres à la CREPUQ – Samedi 4 mai 2013 | 90 |
| UQ contre U8 ?..... | 91 |
| Les germes de la dissension..... | 91 |
| * ceux qui remettent en question leur adhésion au groupe..... | 92 |
| Qu'est-ce que la CREPUQ ?..... | 92 |
| Vos réactions - 7 commentaires..... | 92 |
| LE SOLEIL : 250 000 \$ l'an pour diriger la CRÉPUQ - Publié le vendredi 03 mai 2013 à 05h00 Mis à jour le vendredi 03 mai 2013 à 12h49..... | 92 |
| LA TRIBUNE : Luce Samoisette: «La CREPUQ sera ce qu'on voudra qu'elle soit» - Publié le jeudi 02 mai 2013 à 06h34..... | 93 |
| LE DEVOIR : La fin annoncée de la CREPUQ inquiète – Jeudi 2 mai 2013..... | 93 |
| L'autonomie des établissements..... | 93 |

| | |
|--|-----|
| Vos réactions - 2 commentaires..... | 93 |
| CYBERPRESSE : La CREPUQ éclate - Publié le mercredi 01 mai 2013 à 07h39 | 93 |
| Réseau de l'Université du Québec | 94 |
| LE DEVOIR : Universités - Vers la création de deux réseaux parallèles?: L'Université du Québec veut à son tour se retirer de la CREPUQ – Mercredi 1 mai 2013 | 94 |
| Retrait de l'UQ..... | 94 |
| Vos réactions - 2 commentaires..... | 94 |
| LE SOLEIL : Université du Québec: 10 des 11 établissements menacent de quitter la CRÉPUQ - Publié le mardi 30 avril 2013 à 17h17 Mis à jour le mardi 30 avril 2013 à 20h22 | 94 |
| Réunification possible?..... | 95 |
| LE DEVOIR : Libre opinion : Retrait de l'Université Laval de la CREPUQ - Une opération cousue de fil blanc, par Michel Héroux - Ex-directeur des relations gouvernementales de l'Université Laval – Lundi 29 avril 2013 | 95 |
| Des motifs futiles..... | 95 |
| Affaiblir l'enseignement supérieur québécois..... | 95 |
| Vos réactions - 8 commentaires..... | 95 |
| LE SOLEIL : La «chicane» à la CREPUQ doit se régler à l'interne, croit le recteur de l'UQAR - Publié le mercredi 24 avril 2013 à 17h33 | 95 |
| Boucler le budget..... | 96 |
| Moins d'employés de soutien | 96 |
| LE SOLEIL : L'Université de Montréal menace aussi de quitter la CREPUQ - Publié le mercredi 17 avril 2013 à 05h00 Mis à jour le mercredi 17 avril 2013 à 07h31 | 96 |
| Droits de scolarité..... | 96 |
| CYBERPRESSE : Les recteurs s'entredéchirent - Mis à jour le mardi 16 avril 2013 à 08h40 | 96 |
| Une réunion houleuse | 96 |
| Les droits de scolarité..... | 97 |
| LE SOLEIL : Le budget de la CREPUQ amputé de 15 % avec le départ de l'Université Laval - Publié le mardi 16 avril 2013 à 05h00 Mis à jour le mardi 16 avril 2013 à 07h51..... | 97 |
| Une grogne partagée | 97 |
| Surprise généralisée..... | 97 |
| La présidente reste positive..... | 97 |
| LE DEVOIR : La CREPUQ se fissure : L'Université de Montréal pourrait imiter celle de Laval, qui a quitté l'organisation pour mieux se défendre – Mardi 16 avril 2013 | 98 |
| Une journée de réflexion | 98 |
| Vos réactions - 16 commentaires..... | 98 |
| LE SOLEIL : L'Université Laval confirme qu'elle quitte la CREPUQ - Publié le lundi 15 avril 2013 à 14h54 Mis à jour le lundi 15 avril 2013 à 22h04..... | 98 |
| Peu d'impacts | 98 |
| LE DEVOIR : L'Université Laval quitte la CREPUQ - Lundi 15 avril 2013 18h07 | 99 |
| Vos réactions - 7 commentaires..... | 99 |
| LE DEVOIR : Salaire des dirigeants d'université : la CREPUQ dénonce les nouvelles règles de Québec - Jeudi 11 avril 2013..... | 99 |
| Vos réactions - 9 commentaires..... | 99 |
| Divers..... 99 | |
| LE DEVOIR : Résidences universitaires - Des invités indésirables - Punaises de lit, fourmis et coquerelles causent des maux de têtes aux étudiants de l'UQAM – Lundi 21 novembre 2013 | 99 |
| Indifférence et arrogance | 99 |
| Partout pareil..... | 100 |
| Vos réactions - 9 commentaires..... | 100 |
| TVANOUVELLES : Financement des universités québécoises : Deux associations étudiantes présentent une nouvelle formule - Première publication mercredi 25 septembre 2013 à 20h59..... | 100 |
| LE SOLEIL : «Mieux payés», les recteurs des Universités du Québec [selon Denis Brière, recteur de l'université Laval] - Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 05h00..... | 100 |
| Somme versée par étudiant..... | 100 |
| TVANOUVELLES : Frais de scolarité universitaires : Hausse de 3,3% au Canada et 3,4% au Québec - Première publication jeudi 12 septembre 2013 à 10h35 | 100 |
| LE DEVOIR : Le rapport sur la loi-cadre ne va pas assez loin, disent les fédérations étudiantes – Jeudi 12 septembre 2013 00h00 | 101 |
| Abroger la loi de l'UQ..... | 101 |
| LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Frais de scolarité universitaires, 2013-2014 – Jeudi 12 septembre 2013..... | 101 |
| Les droits de scolarité moyens en dentisterie sont encore les plus élevés du premier cycle au Canada | 101 |
| Les droits de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles augmentent moins rapidement | 101 |
| Les maîtrises en administration des affaires sont les programmes les plus coûteux | 102 |
| Les étudiants étrangers connaissent une augmentation des droits de scolarité | 102 |
| Les frais supplémentaires obligatoires..... | 102 |
| EXCLUSIF TVA NOUVELLES / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Un pavillon universitaire à Sept-Îles annoncé mardi - Première publication Lundi 19 août 2013 à 18h44 / Publié le: lundi 19 août 2013, 19H29 Mise à jour: lundi 19 août 2013, 19H37 ... | 103 |
| 1 commentaire (Montréal) | 103 |
| CYBERPRESSE : Le ministre Duchesne «inspiré» par les idées de l'Institut du Nouveau Monde - Publié le samedi 17 août 2013 à 23h34 Mis à jour le dimanche 18 août 2013 à 06h53..... | 103 |
| JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Ensemble du Canada : La dette des étudiants québécois deux fois moins élevée - Publié le: mardi 13 août 2013, 10H59 Mise à jour: mardi 13 août 2013, 11H11 | 103 |
| Des chiffres réjouissants | 103 |
| Des statistiques étonnantes..... | 104 |
| 64 commentaires (Montréal)..... | 104 |
| 9 commentaires (Québec) | 104 |
| LE DEVOIR : Lettre - Un malaise dans la «civilisation universitaire», par Jocelyn Chamard, chargé de cours à la retraite de l'UQAM - Le 28 juin 2013 – Mardi 2 juillet 2013 | 104 |
| Vos réactions - 3 commentaires..... | 104 |
| LE SOLEIL : Le rapport Corbo déplaît aux chargés de cours - Publié le samedi 29 juin 2013 à 05h00 | 104 |
| Représentation nécessaire..... | 104 |

| | |
|---|------------|
| LE DEVOIR : Place au Conseil national des universités : Claude Corbo a rendu au ministre le rapport commandé dans la foulée du Sommet sur l'enseignement supérieur – Vendredi 28 juin 2013..... | 104 |
| « Modeste» majorité | 105 |
| La CREPUQ renommée Bureau de la coopération universitaire | 105 |
| Vos réactions - 3 commentaires..... | 105 |
| LE SOLEIL : Claude Corbo propose la création d'un organisme pour «surveiller» les activités universitaires - Publié le jeudi 27 juin 2013 à 16h48 Mis à jour le jeudi 27 juin 2013 à 22h09..... | 105 |
| Avoir à l'oeil l'évolution de la condition étudiante..... | 106 |
| CYBERPRESSE : Claude Corbo dépose une esquisse du Conseil national des universités - Mis à jour le jeudi 27 juin 2013 à 11h27..... | 106 |
| CYBERPRESSE : Les salaires des cadres bondissent - Publié le mercredi 05 juin 2013 à 07h46 | 106 |
| Par les contribuables | 107 |
| L'écart salarial se creuse | 107 |
| EN BREF | 107 |
| É.T.S. | 107 |
| TVANOUVELLES : Négociations à l'ÉTS : Une grève pourrait compromettre la session - Première publication dimanche 8 septembre 2013 à 17h37 | 107 |
| Université Concordia | 107 |
| TVANOUVELLES : Ex-recteur par intérim : Perte de 350 000\$ à l'Université Concordia - Première publication jeudi 3 octobre 2013 à 23h14 | 107 |
| TVANOUVELLES : Université Concordia : Nouvelles conventions de travail après quatre ans - Première publication vendredi 13 septembre 2013 à 17h09 | 108 |
| Université de Montréal | 108 |
| LE DEVOIR : Université de Montréal - Une méthode de lutte contre le plagiat soulève la méfiance - Vendredi 8 novembre 2013 | 108 |
| Propriété intellectuelle | 108 |
| Des inquiétudes | 108 |
| Vos réactions - 7 commentaires..... | 109 |
| LE DEVOIR : L'UdeM a dépensé 42 000 \$ en frais de voyage en Chine en six mois – Mardi 15 octobre 2013 | 109 |
| Une priorité | 109 |
| Vos réactions - 5 commentaires..... | 109 |
| Université de Sherbrooke | 109 |
| LA TRIBUNE : Remboursement des frais de scolarité [aux familles du personnel] : un sujet qui refait surface régulièrement - Mis à jour le mardi 08 octobre 2013 à 10h13 | 109 |
| Université du Québec - Réseau | 109 |
| LE DEVOIR : L'UQ veut davantage de moyens pour favoriser la mission d'accessibilité de ses établissements – Lundi 2 décembre 2013...109 | 109 |
| Des groupes sous-représentés..... | 110 |
| Cibles jusqu'en 2029 | 110 |
| L'importance des étudiants de «première génération» | 110 |
| Obstacles financiers..... | 110 |
| Vos réactions - 5 commentaires..... | 110 |
| LE DEVOIR : Les recteurs sont divisés à propos de la restructuration de l'Université du Québec – Samedi 21 septembre 2013..... | 111 |
| Inquiétudes..... | 111 |
| Une idée qui date de 2009..... | 111 |
| LE DEVOIR : Le réseau de l'Université du Québec est «là pour rester», dit Duchesne – Lundi 16 septembre 2013..... | 111 |
| À boulets rouges | 111 |
| Deux autres rapports | 112 |
| Vos réactions - 6 commentaires..... | 112 |
| CYBERPRESSE / LE SOLEIL / LE NOUVELLISTE / LE QUOTIDIEN : Pas question de démanteler le réseau de l'UQ, dit Pierre Duchesne - Mis à jour le dimanche 15 septembre 2013 à 14h10 / Mis à jour le dimanche 15 septembre 2013 à 16h13 / Mis à jour le lundi 16 septembre 2013 à 08h03 / Mis à jour le lundi 16 septembre 2013 à 09h15 | 112 |
| Idée mal reçue par les fédérations étudiantes..... | 112 |
| Reddition de comptes..... | 113 |
| Rapport à examiner | 113 |
| Pas pour tout de suite..... | 113 |
| LE SOLEIL : Des Universités du Québec indépendantes? - Mis à jour le jeudi 12 septembre 2013 à 05h00 | 113 |
| Questions en suspens | 113 |
| Université du Québec à Chicoutimi | 113 |
| LE QUOTIDIEN : Le recteur de l'UQAC pointé du doigt - Mis à jour le mercredi 25 septembre 2013 à 09h07 | 113 |
| TVANOUVELLES : Université du Québec à Chicoutimi : Deux nouveaux doyens sont nommés - Première publication vendredi 13 septembre 2013 à 17h39 | 113 |
| TVANOUVELLES : Automne 2013 : L'UQAC ajoute les jeux vidéo à la maîtrise _ Première publication mardi 19 mars 2013 à 20h23 | 114 |
| Université du Québec à Rimouski | 114 |
| TVANOUVELLES - EST-DU-QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : UQAR : Des étudiants étrangers risquent de rater la rentrée - Première publication vendredi 16 août 2013 à 13h22 / Publié le: vendredi 16 août 2013, 14H27 Mise à jour: vendredi 16 août 2013, 14H34..... | 114 |
| Université du Québec à Trois-Rivières | 114 |
| LE NOUVELLISTE : Maux de tête pour les étudiants étrangers - Publié le Mardi 20 août 2013 à 07h08 | 114 |
| Le Cégep épargné | 115 |
| Des hockeyeurs paient le prix | 115 |
| TVANOUVELLES : Appels d'offres controversés : L'UQTR fait marche arrière - Première publication jeudi 1 août 2013 à 18h29 | 115 |
| TVANOUVELLES : UQTR : Le dernier vice-recteur quitte son poste - Première publication 18 mars 2013 à 14h23 | 115 |
| Vague de départs..... | 115 |
| Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue | 115 |
| TVANOUVELLES : Grève dans des centres canadiens de traitements de visas : Des étudiants de l'UQAT n'auront pas leur visa - Première publication jeudi 1 août 2013 à 16h42 | 115 |
| TVANOUVELLES : UQAT : S'adapter pour les étudiants avec des besoins particuliers - Première publication vendredi 29 mars 2013 à 16h17 | 116 |
| Se préparer à l'arrivée des étudiants | 116 |

| | |
|--|------------|
| S'adapter aux besoins | 116 |
| Persévérer et contourner son handicap | 116 |
| Université d'Ottawa | 116 |
| LE DROIT : La fédération étudiante ni consultée ni informée [sur l'arrêt des inscriptions au programme de journalisme]- Publié le jeudi 15 août 2013 à 08h55 | 116 |
| LE DROIT : « Graves problèmes » au programme de journalisme de l'U d'O - Publié le mercredi 14 août 2013 à 05h00..... | 116 |
| L'administration accusée | 117 |
| Du côté de La Cité collégiale | 117 |
| LE DROIT : Une grève ou un lock-out était possible pour 1300 professeurs : Une entente de principe est conclue à l'Ud'O - Publié le lundi 05 août 2013 à 22h58 | 117 |
| Embauches | 117 |
| LE DROIT : Les profs votent pour la grève à 82% - Publié le 01 août 2013 à 05h30 | 117 |
| Points en litige | 118 |
| LE DROIT : L'impasse persiste entre l'institution et ses professeurs : Une menace de grève plane sur l'Ud'O - Publié le mardi 23 juillet 2013 à 05h30 Mis à jour le mardi 23 juillet 2013 à 13h51..... | 118 |
| Le syndicat en furie | 118 |
| LE DROIT : Les étudiants travailleurs voudront obtenir une compensation - Publié le mercredi 26 juin 2013 à 10h07 | 118 |
| LE DROIT : La facture des étudiants montera malgré la grogne - Publié le vendredi 21 juin 2013 à 10h52..... | 118 |
| Bien des récriminations | 119 |
| Université Laval | 119 |
| LE SOLEIL : Le logement étudiant, priorité électorale de la CADEUL - Mis à jour le dimanche 20 octobre 2013 à 22h56 | 119 |
| Une force intéressante | 119 |
| LE SOLEIL : Les étudiants de l'Université Laval s'invitent dans la campagne - Publié le mardi 15 octobre 2013 à 05h00 Mis à jour le mardi 15 octobre 2013 à 10h45 | 119 |
| >> Un campus ouvert | 119 |
| >> Un accès facilité | 119 |
| >> Une vie culturelle | 120 |
| >> Participation citoyenne | 120 |
| LE SOLEIL : Le recteur de l'Université Laval relance le projet de nouvelles résidences - Publié le mardi 24 septembre 2013 à 05h00 Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 10h29 | 120 |
| Logements abordables | 120 |
| Charte des valeurs | 120 |
| Arrestation d'Ahmed Abassi | 120 |
| Une application mobile pour découvrir l'Université | 120 |
| Québec doit clarifier la question du droit de grève des étudiants..... | 120 |
| TVANOUVELLES : Primes de départ à l'Université Laval : Une nécessité, selon le recteur Brière - Première publication 26 mars 2013 à 18h49 | 120 |
| TVANOUVELLES : Université Laval : Un hausse de cotisation pour... ouvrir un bar? - Première publication 5 mars 2013 à 13h25 Mise à jour : 5 mars 2013 à 19h51 | 121 |
| «Québec paie, les étudiants fêtent» | 121 |
| Université McGill | 121 |
| LE DEVOIR : McGill : Suzanne Fortier officiellement principale – Mercredi 6 novembre 2013..... | 121 |
| TVANOUVELLES : Grâce à un don de 6 millions \$: McGill:échanges étudiants avec la Chine - Première publication 12 septembre 2013 à 11h41 | 121 |
| THE GAZETTE : The changing face of McGill medical students – Friday, August 9, 2013 | 121 |
| 96 commentaires | 123 |
| ILOT VOYAGEUR | 123 |
| LE DEVOIR : Îlot voyageur: le promoteur verse 45 millions - Le Groupe Aquilini prévoit construire entre 700 et 750 appartements – Samedi 6 juillet 2013 | 124 |
| La gare | 124 |
| Résidence étudiante | 124 |
| Vos réactions - 7 commentaires..... | 124 |
| JOURNALMÉTRO : L'îlot Voyageur offrira des logements et condos – Vendredi 05 juillet 2013 Mise à jour: Vendredi 5 juillet 2013 15:31 | 124 |
| JOURNALMÉTRO : Oui aux résidences étudiantes, mais pas dans l'îlot Voyageur – Vendredi 05 juillet 2013 Mise à jour: Vendredi 5 juillet 2013 14:57 | 125 |
| 24 HEURES : Montréal : L'îlot Voyageur vendu pour 45 M\$ - Vendredi 05 juillet 2013 11h51 | 125 |
| LE DEVOIR : Une nouvelle vocation pour l'îlot Voyageur - Le site hébergera des condominiums et possiblement des résidences universitaires –Vendredi 5 juillet 2013 | 125 |
| Résidence étudiante | 126 |
| Longue saga | 126 |
| Vos réactions - 2 commentaires..... | 126 |
| CAHIER LE DEVOIR : ÉDUCATION, RENTRÉE SCOLAIRE | 126 |
| LE DEVOIR : La baisse d'inscriptions est bien réelle dans les cégeps- «Il faut redoubler d'efforts pour attirer davantage d'étudiants internationaux» - Samedi 17 août 2013 | 126 |
| Baisse des effectifs étudiants..... | 126 |
| L'internationalisation des cégeps..... | 126 |
| « Financement yoyo »..... | 127 |
| LE DEVOIR : ASSE, FEUQ et FECQ - Pas de grandes manoeuvres en vue- Samedi 17 août 2013 | 127 |
| Rentrée de l'ASSE..... | 127 |
| Rentrée de la FECQ | 127 |
| Rentrée de la FEUQ..... | 127 |
| LE DEVOIR : Universités - «On a besoin du soutien de l'industrie» – Québec n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés en recherche – Samedi 17 août 2013 | 128 |
| Faire place à l'industrie | 128 |
| La recherche, un choix de société | 128 |
| LE DEVOIR : Enseignement supérieur - Le ministre prône la valorisation des institutions et du savoir – Samedi 17 août 2013 | 128 |

| | |
|--|-----|
| À propos de l'offre de formation | 128 |
| Le cégep dans la vie d'un jeune | 129 |
| Le réseau universitaire..... | 129 |
| LE DEVOIR : La FNEEQ et le privé - Aucune assistance gouvernementale pour les élèves à besoins particuliers – Samedi 17 août 2013 ... | 129 |
| Aide gouvernementale | 129 |
| LE DEVOIR : Rentrée syndicale - «L'éducation n'est pas compressible, que ce soit d'un point de vue budgétaire ou humain» - L'autonomie professionnelle des enseignants serait mise en péril – Samedi 17 août 2013..... | 129 |
| Écoles et élèves en difficulté..... | 130 |
| Problèmes réseau | 130 |
| LE DEVOIR : Rentrée collégiale 2013 - 132 programmes techniques toujours offerts – Samedi 17 août 2013..... | 130 |
| Préuniversitaire | 131 |
| Offres uniques | 131 |
| LE DEVOIR : Après la CREPUQ - «Il n'est plus possible de tenir un discours unique» - Une stratégie de multiplication des réseaux sera-t-elle adoptée? – Samedi 17 août 2013 | 131 |
| En cinquante ans..... | 131 |
| Des coups durs financiers et politiques..... | 131 |
| La sortie de crise | 132 |
| LE DEVOIR : 1963-2013 - Le rapport Parent jetait les bases de l'actuel Québec éducatif - L'UQAM propose conférences, journées d'étude et concert pour souligner son 50e anniversaire – Samedi 17 août 2013 | 132 |
| Conférences..... | 132 |
| Journées d'étude thématiques | 132 |
| Coup d'envoi..... | 132 |

Suite printemps érable

CYBERPRESSE : Exclusif : Le «carré rouge» pourrait devenir une marque - Publié le mardi 26 novembre 2013 à 04h30



Photo: David Boily, archives La Presse

Raymond Drapeau, un détaillant de vêtements, en veut aux associations étudiantes, qui selon lui n'ont pas «bougé» pour faire protéger légalement leur fameux symbole.

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse

Après avoir été reproduit des milliers de fois à coups de ciseaux dans une pièce de feutrine, le fameux carré rouge des manifestations étudiantes des dernières années pourrait bien être monopolisé par un détaillant de vêtements.

Raymond Drapeau, de Longueuil, a déposé une demande d'enregistrement de marque de commerce à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada pour un «carré rouge avec épingle dorée». Le dessin accompagnant la demande laisse peu de place au doute: il s'agit bien du symbole utilisé par les militants qui s'opposaient à la hausse des droits de scolarité. Les créateurs du symbole et les associations étudiantes ne devraient pas se fâcher de voir leur carré rouge faire l'objet d'une demande de protection légale. «Ils avaient juste à le faire avant, a répliqué

M. Drapeau à *La Presse*, dans une entrevue téléphonique. Les gens qui devaient faire les choses ne l'ont pas fait.»

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), première organisation à adopter le carré rouge, n'a pas voulu commenter la situation, hier. «On va se réunir pour décider de notre position là-dessus», a indiqué Lazlo Bonin, secrétaire à l'information de l'association.

T-shirts

Raymond Drapeau est à la tête de Carrerougesolidarite.ca, un site internet qui vend des t-shirts et des polos arborant le fameux symbole.

L'homme assure vouloir contribuer financièrement à la cause, mais n'a pas d'entente particulière avec quiconque quant à l'utilisation des profits engrangés par l'entreprise.

Il assure qu'il a vendu «très peu» de produits depuis le lancement de sa boutique virtuelle. Et qu'il n'a pas versé d'argent à la cause étudiante. «Ça m'a coûté 10 000\$, ce n'est pas 5 sous. Alors quand j'aurai couvert mes frais, disons que j'aurai une ouverture d'esprit un peu plus grande.»

M. Drapeau a dit en vouloir aux associations étudiantes, qui n'ont pas «bougé» pour faire protéger légalement leur symbole. Il se dit prêt à «négocier» avec elles le moment venu.

Écueils

La demande d'enregistrement a été remise aux autorités fédérales en 2012 alors que la grève étudiante battait son plein. Elle a été «approuvée» le 31 octobre dernier, mais est soumise à une période de «publicité» de deux mois pendant lesquels les personnes concernées peuvent faire valoir des arguments en faveur ou en défaveur de la demande.

M. Drapeau assure qu'il a «absolument» l'intention de défendre sa marque de commerce contre les utilisations qu'il n'aura pas autorisées, une fois qu'elle sera officialisée.

Teresa Scassa, professeure de droit à l'Université d'Ottawa, spécialisée en propriété intellectuelle, a toutefois souligné que son initiative pourrait frapper plusieurs écueils.

D'abord, l'utilisation pendant plusieurs années du symbole par une organisation peut créer une forme de protection, même si les demandes n'ont pas été effectuées auprès du gouvernement fédéral. Par ailleurs, l'utilisation non commerciale du symbole pourrait bien demeurer permise malgré l'éventuelle reconnaissance d'une marque de commerce.

JOURNALMÉTRO : Le film *Insurgence* projeté pour une première fois à Montréal - Mise à jour: lundi 25 novembre 2013 | 17:22



Méto Une image tirée du film *Insurgence*

Par Marie-Eve Shaffer Méto

La version achevée du documentaire *Insurgence* est présentée pour une première fois, lundi soir, à Montréal. Ce long-métrage, réalisé par le groupe d'action en cinéma, Épopée, relate l'histoire d'un manifestant lors de la grève étudiante en 2012. Entretien avec un groupe de cinéastes engagés.

Quel est le message de votre film ?

La phrase de Jean Genet qui clôturait *Insurgence* peut servir de message : «Toute la violence spontanée de la vie continuée par la violence des révo-

lutionnaires sera tout juste suffisante pour faire échec à la brutalité organisée.»

Quelles étaient les conditions de tournage du film *Insurgence* ?

On essayait surtout de protéger la caméra afin de poursuivre le tournage. Ça nous limitait forcément dans nos actions. Et oui, il y a eu des arrestations.

Avez-vous appris des choses surprenantes au cours du tournage ?

Oui. L'extraordinaire courage et détermination des étudiants et des citoyens.

Qu'avez-vous découvert pendant le tournage ?

La brutalité policière est une violence systémique et systématique. On ne peut pas parler de dérives.

Le film a été projeté à l'étranger, notamment à Paris, à Bruxelles et à New York. Quelle a été la réaction des spectateurs ?

Ceux qui avaient suivi les événements, parfois de très près, nous ont dit que ça leur permettait de sentir ce que ça faisait d'être là, dans les manifestations. D'autres y ont vu un véhicule de politisation.

Que retrouveront les Québécois dans votre film ?

Un reflet du mouvement et un hommage au courage des manifestants qui demeurera, on l'espère, un rappel de la puissance d'être ensemble dans le combat pour la justice sociale.

Pour connaître les autres projections du film *Insurgence* : insurgence.me



LE DEVOIR : Libre opinion : Retour sur le printemps étudiant de 2012 - Un sexisme difficile à évacuer, par Blandine Parchemal - Doctorante en philosophie à l'Université de Montréal – Jeudi 21 novembre 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

En tant que mouvement social porteur de valeurs progressistes, la grève étudiante a aussi été le lieu d'un apprentissage du féminisme.

Dans *Le Devoir des écrivains* du mercredi 20 novembre, [un article de Martine Delvaux](#) revient sur les dérapages sexistes dans la lutte étudiante de 2012. On y apprend ainsi que le mouvement étudiant n'a pas été épargné par le sexisme et même qu'il aurait été un lieu propice aux cas d'agressions sexuelles.

J'aimerais ici apporter quelques nuances et points de recul vis-à-vis d'un mouvement étudiant qui a parfois de la difficulté à voir la mesure de ses apprentissages. De fait, s'il est question dans l'article de la situation des femmes dans la grève, il aurait été bon d'adopter une perspective plus large et plus juste.

Avant tout, il est important de rappeler une chose : non, la grève n'a pas été une entité autonome flottant au-dessus de la société, mais comme tout mouvement social, elle s'est inscrite dans un contexte social précis, soit celui d'une société où les comportements sexistes sont monnaie courante. Ainsi, reprocher au mouvement étudiant son absence de pureté sur la question du féminisme n'a rien d'une révélation, mais illustre jus-

Vos réactions - 7 commentaires

France Marcotte - Abonnée, 21 novembre 2013 08 h 03

Caractères acquis

Quand même étonnant qu'il faille encore éduquer par la base même une nouvelle génération instruite et élevée dans la mixité et la camaraderie, dans la connaissance de la lutte des femmes pour la dignité, comme si le travers était naturel et qu'il faudra à tout jamais se battre pour redresser cette tendance innée.

Au bout de combien de générations l'évolution s'imprime-t-elle donc dans les gènes?

Jacques Patenaude - Abonné, 21 novembre 2013 08 h 55

Parfois je pense qu'il est plus facile de changer les gènes de quelqu'un que de changer ses habitudes culturelles.

Mais enfin comme toutes les autres questions reliées à l'égalité, la liberté et la solidarité entre être humain, il faut je pense accepter que l'important est qu'il y ait une progression constante

mais avec parfois des reculs et parfois des avancées accélérées.

Céline A. Massicotte - Abonnée, 21 novembre 2013 15 h 10

La mixité et la camaraderie existent au Québec, et ailleurs, depuis bien longtemps et à mon avis ne sont pas associés directement au féminisme même si quelque part elle en découlent nécessairement.

Ce que je veux dire c'est que plusieurs le vivent sans même en prendre conscience, ou parfois alors qu'ils ou elles ridiculisent le féminisme, considéré comme un reliquat d'un autre âge. D'ailleurs, le mouvement féminisme lui-même bas de l'aile et souvent ne sait pas trop à quelle cause se vouer.

Cela dit, lors de ce printemps québécois ou étudiant au choix, je n'ai participé qu'à une manifestation un peu par hasard, avec un plaisir infini car de ma vie je n'avais jamais rien vu ou vécu de pareil. Mais inversement, la rue où j'habite a vu déambuler soir après soir les mani-

festations nocturnes, qui parfois me réveillaient, et alors j'accourais à ma fenêtre pour manifester... mon soutien. Quelle ne fut pas ma surprise de voir un soir deux jeunes filles au cœur de la manif sur leur vélo, la tête voilée et... les seins nus!!! Et le lendemain, elles étaient de retour dans le même acoutrement.

«Reconduction du sexisme»

Or, justement, ce qui est dérangent dans cet article, c'est qu'il ne s'interroge pas sur les apports du mouvement étudiant à l'égard du féminisme, mais en reste simplement à un constat empirique, à savoir que la grève s'est inscrite dans un tout social et a par là même été le lieu de la « reconduction du sexisme ».

Pourtant, en tant que mouvement social porteur de valeurs progressistes, la grève étudiante a aussi été le lieu d'un apprentissage du féminisme. Les assemblées générales ont par exemple souvent constitué un lieu exemplaire de débats et de réflexions sur la question du féminisme à travers des interrogations sur la mise en place de l'alternance homme-femme et la féminisation des textes. Des études ont été produites sur l'impact important qu'une hausse des droits de scolarité aurait sur les femmes, et des prises de position féministes ont été adoptées. Des « comités-femmes » ont vu le jour au sein d'associations étudiantes qui, jusque-là, n'avaient pas développé de réflexions à ce sujet.

Ainsi, de nombreux étudiants et étudiantes ont été confrontés à des questions qui peut-être auparavant ne les avaient pas effleurés. Des femmes se sont politisées et ont osé prendre la parole publiquement, que ce soit dans les assemblées ou dans la rue, et continuent de s'impliquer aujourd'hui. Ceci est un gain indéniable. Évacuer l'ensemble de ces avancées, ce n'est pas rendre compte de la progression des idées féministes pendant la grève. Et de façon plus large, cela tend à réduire les mouvements sociaux à la simple reproduction de la société existante sans mettre de l'avant leur potentiel progressiste et de changements sociaux, sans montrer les gains de l'engagement social et politique.

Parce que, rappelons-le-nous, la grève n'a pas simplement touché un milieu militant déjà au fait des questions féministes, mais aussi des milieux moins politisés, des milieux où parler de féminisme n'était pas le bienvenu.

Blandine Parchemal - Doctorante en philosophie à l'Université de Montréal

S'agissait-il de Québécoises dites de souche qui plaisaient, ou de jeunes musulmanes qui profitaient de la nuit pour lâcher du lest comme on dit? Le saura-t-on un jour?

Paul Gagnon - Inscrit, 21 novembre 2013 10 h 17

Éclairer-moi?

Est-ce à dire que les abus de certains (dont on laisse entendre dans 'Les femmes changent la lutte', que plusieurs auraient été 'commises par des militants connus') envers certaines, seraient anecdotiques - alors que les mêmes événements dans le reste de la société seraient insupportables? On était alors dans un contexte pédagogique? Il est vrai que face à " alternance



homme-femme et la féminisation des textes", il s'agit là de bien peu de chose...

Ah, les intellectuels(les)! Aucune contradiction ne saurait leur résister.

François Genest - Abonné, 21 novembre 2013 16 h 25

Bonne mise au point

Le mouvement féminisme n'a pas produit des connaissances que les enfants intègrent spontanément. Cette idée que les luttes passées produisent des acquis est plaisante, mais réfutée par la résurgence actuelle du masculinisme. C'est un argument en faveur d'une éducation émancipatrice par opposition au modèle utilitariste défendu par les élites de l'économie mondialisée. On avance! On avance! On ne recule pas!

Jean Énard - Abonné, 21 novembre 2013 17 h 04

"Ah, les intellectuels(les)! Aucune contradiction ne saurait leur résister."

===

Très juste!

Loyola Leroux - Abonné, 24 novembre 2013 19 h 14

Les Gardiennes du Senti

Il me semble que le sexisme n'a pas empêché certaines femmes de s'exprimer et d'orienter le débat. Pourquoi ne les mentionne-t-on pas dans l'article ?

Le Devoir, 28-6-2012, Marie-Andrée Chouinard, "Gardiennes du Senti". Éloge de la CLASSE féministe qui refuse l'argent des Humoristes

indignés pour dénoncer leurs blagues sexistes et homophobes. (On sent le besoin transcendant des Vestales de l'empire romain, ces gardiennes du Temple qui devaient rester vierges toute leur vie, mais qui en contre partie étaient nourries, logées...) "Voilà ce que sont les membres de la CLASSE. Parfaitement cohérent. ... Tout cela, de même que le refus d'adhérer spontanément aux rires gras des humoristes, n'est donc qu'harmonie parfaite avec les principes guidant une cause, si vaste soit-elle."

<http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-soci>

LE DEVOIR : 1^{ère} page : Dérapages sexistes dans la lutte étudiante - Mercredi 20 novembre 2013



Photo : Michaël Monnier - Le Devoir
Mylène Bigaouette, qui a codirigé la rédaction du livre *Les femmes changent la lutte*, et Valérie Lefebvre-Faucher, qui y a participé.



Martine Delvaux, Née en 1968.

Depuis une quinzaine d'années, Martine Delvaux vit à Montréal. Romancière et essayiste, elle a publié à ce jour trois romans chez HélioTropé : *C'est quand le bonheur?* (2007), *Rose amer* (2009) et *Les cascadeurs de l'amour n'ont pas droit au doublage* (2012). Elle enseigne la littérature à l'Université du Québec à Montréal.

Dernier ouvrage paru : *Les filles en série*. Des Barbies aux Pussy Riot, Éditions du Remue-Ménage,

2013

La grève de 2012 a été le terrain d'une lutte. Elle a aussi été le lieu d'une reconduction du sexisme.

Martine Desjardins en femme au bord de la crise de nerfs à la sortie des premières négociations avec le gouvernement. Jeanne Reynolds reléguée en marge par les médias, et dont les propos féministes n'ont jamais été relayés. Mais il y a plus... Les mois ont passé et les militantes s'expriment maintenant sur le sexisme de la lutte, un sexisme ordinaire qui considère comme hors d'ordre les questions féministes et qui aurait fait des femmes des victimes d'agression sexuelle. Une domination masculine à laquelle le mouvement étudiant n'a pas échappé.

« *Quelques semaines après le retour en classe, des cas d'agressions sexuelles commises par des militants connus ont fait surface* », comme l'écrit Camille Tremblay-Fournier dans le livre *Les femmes changent la lutte*. Au cœur du printemps québécois tout juste paru sous la direction de Marie-Ève Surprenant et Mylène Bigaouette aux Éditions du Remue-Ménage. Ces actes de violence, écrit-elle, « *constituent un problème politique* ».

Le livre aborde les dessous du printemps érable en regard de la place des femmes : la lame de fond sexiste qui traverse notre société traverse aussi le mouvement étudiant. Oui, les femmes ont changé la lutte, et ça ne s'est pas fait sans douleur.

« Le mouvement étudiant ne vit pas dans une bulle », dit Gabriel Nadeau-Dubois, joint hier à ce sujet. Ludvic Moquin-Beaudry abonde dans le même sens : le sexisme dont ce militant de l'ASSÉ affirme avoir été témoin n'était pas éclatant ; il était insidieux. Paradoxalement, la lutte a été

Vos réactions - 10 commentaires

André Martin - Inscrit, 20 novembre 2013 07 h 10

Pas si simple, hein?

Société matriarcale et sexiste: trouvez l'erreur.

La police est machiste (matricule 728) et répressive? Non, sans blague?

Roland Berger - Abonné, 20 novembre 2013 09 h 45

L'information a répété que le matricule 728 était une femme. Mais à la regarder agir dans le



vidéo, qui l'aurait cru ? Oui, la police est machiste, même certaines policières.

Nicole Bernier – Inscrite, 20 novembre 2013 07 h 23

Cet article me rappelle justement le commentaire que j'ai voulu faire sur le fait qu'hier, dans les commentaires sur les États généraux des femmes, la personne faisait une fausse association entre le féminisme et le marxisme-léninisme. Je ne croyais pas que le féminisme, durant les années 70, ait été une idéologie importante des structures de gauche, j'avais que le féminisme a plutôt émergé d'une tension à l'intérieur de ces groupes sur ce sujet et, pour plusieurs femmes, en opposition à ces groupes de gauche.

D'ailleurs, mon souvenir de la dynamique des groupes de gauche de ma jeunesse était davantage de l'ordre de ce que cet article soulève: " La grève de 2012 a été le terrain d'une lutte. Elle a aussi été le lieu d'une reconduction du sexisme. (...) Jeanne Reynolds reléguée en marge par les médias, et dont les propos féministes n'ont jamais été relayés. (...) le sexisme dont ce militant de l'ASSÉ affirme avoir été témoin n'était pas éclatant ; il était insidieux. (...) Tellement qu'elles ont créé un groupe non mixte en marge de la CLASSE, le Comité-femmes GGI (Grève générale illimitée) qui s'est opposé au spectacle de la CHI (Coalition des humoristes indignés), comme le raconte Irais Landry dans un chapitre du livre. "

Les plus féministes, à la fin des années 70, fut de créer des magazines (La vie EN Rose, etc), des maisons d'éditions, des librairies, des Festivals de films, des ateliers où l'histoire des femmes étaient valorisée, etc. Plusieurs des femmes qui avions participé aux groupes de gauche ont fini par s'engager dans des groupes féministes, des groupes où les hommes étaient exclus puisqu'ils n'écoutaient rien de nos revendications spécifiques.

Malheureusement, une décennie plus tard, la fermeture des femmes de ces groupes, bien que cela fut un tremplin incroyable pour la valorisation des gaies et lesbiennes, la tension homme-femme commençait à peser lourd sur les familles. Et le mouvement féministe a éclaté sous la pression de plusieurs

Nicole Bernier – Inscrite, 20 novembre 2013 14 h 50

Je suis attristée de constater que les jeunes femmes de la gauche étudiante et que les mé-

dias aient rejetées, comme dans les années 70, les revendications spécifiques des femmes...

Mais pas surprenant, si on constate le peu d'attention que certains médias ont accordé aux États Généraux féministes... et toute l'ampleur que les médias ont accordé aux gens qui s'attaquent à un groupe de femme en particulier de peur qu'elle représente un nouveau radicalisme qui contaminerait tout le Québec...

Marc Lacroix – Abonné, 20 novembre 2013 07 h 28

Cette étonnante absence d'honnêteté !

Ce que je constate, lorsque je lis des articles, que je vois des reportages, c'est l'odeur d'opportunisme, d'égotisme qui émane de partout. Chez les politiciens, ça suinte la ligne de parti: une suggestion de l'autre, "c'est pourri à la base", si ça vient "du bon bord", c'est fantastique... Peut-on se contenter de simplement — constater sans parti-pris —, ce qui nous entoure; connaissez-vous "l'équanimité" ? En cette ère de pseudo-efficacité, nous tirons des conclusions avant même de savoir et nous embarquons "tête baissée" dans des modèles prêts-à-porter, alors qu'il y aurait probablement quelques ajustements à faire pour améliorer véritablement les choses. Je ne suis pas qu'un homme, ou qu'une femme, je suis un être humain plongé dans un monde où tout est relié. Nous ne sommes pas que des étudiants, ou des retraités — oui nous sommes humains ! Ce qui me fait plaisir n'est pas forcément bon pour tous, tout comme ce qui me déplaît n'est pas nécessairement mauvais. L'égotisme est "le péché originel" et il nous empêche de "voir clair" et nous enferme dans des schémas nécessairement conflictuels puisque ce que j'aime, que je veux, l'autre le veut aussi, mais pour lui.

Comme disait le poète anglais John Donne: "No man is an island, entire of itself; every man is a piece of the continent, a part of the main." (Tout homme est une parcelle de continent, une partie du tout.)

Yves Perron – Inscrit, 20 novembre 2013 07 h 52

Mike Ward mauvais exemple
..." Mike Ward : « L'amitié entre un homme et une femme ça existe pas. Pour la femme, le gars c'est juste un ami, pour le gars, la femme c'est juste une fille que le gars a pas encore fourrée. »

Le même Mike Ward qui s'amuse à traiter les Québécois de racistes, de xénophobes qui maltraite sa minorité Anglaise? Le Mike Ward ayant reçu toute son éducation en anglais dans la

capitale du Québec qui est 95% francophone, qui a fait sa fortune grâce au Québécois sur lesquels il casse du sucre?

France Marcotte – Abonnée, 20 novembre 2013 08 h 28

«...le mouvement étudiant, parce qu'il fait partie du social, reproduit les travers sociaux», dit Gabriel Nadeau-Dubois.

Le problème, c'est qu'on ne cesse de nous seriner «dans le social» que le sexisme, ça n'existe plus si seulement cela a déjà existé; que nous vivrions même une ère matriarcale, de pouvoir démesuré des femmes.

Bref, le sexisme, il n'est jamais là où on le voit, il est une vue de l'esprit, sauf pour celles qu'il frappe, évidemment.

Roland Berger – Abonné, 20 novembre 2013 09 h 50

Des mâles en gang
Les mâles se sentent plus mâles quand ils sont en gang. Et qu'est-ce qui leur vient à l'idée quand ils se sentent plus forts. Se prouver en avilissant des femmes de leur violence. Gabriel Nadeau-Dubois a bien raison, «... le mouvement étudiant, parce qu'il fait partie du social, reproduit les travers sociaux. »

Marc O. Rainville – Abonné, 20 novembre 2013 10 h 19

On avance...
... on ne recule pas ! Depuis Benjamin Franklin, la lutte pour l'émancipation des femmes a fait de grands pas. Hommes et femmes doivent cependant continuer ensemble le combat de l'égalité pour tou(te)s. Si la civilisation s'écroule, près de deux siècles de progrès contre l'obscurantisme ne seront même pas une note de bas de page dans les grands cahiers de l'Histoire.

Yves Côté – Abonné, 22 novembre 2013 12 h 44

N'avons-nous pas ... ?
N'avons-nous pas oublié d'éduquer avec application et ténacité hier, ceux qui aujourd'hui ont vingt-trente ans ?

A l'image de ce que les gens de cinquante-soixante ans comme moi avions nous-mêmes été oubliés ?

Répétant ainsi l'exigence individuelle de combler cette part d'inhumanité qui nous habite ?

Qui nous habite malgré nous, puisqu'elle nous est brutalement transmise depuis le fond des âges ténébreux de notre seule animalité...

LE SOLEIL : Opinion : Le retour de GND, par René Lavoie, Québec - Publié le jeudi 17 octobre 2013 à 05h30 | Mis à jour le jeudi 17 octobre 2013 à 11h00



Photo Rocket Lavoie
Gabriel Nadeau-Dubois

Gabriel Nadeau Dubois (GND), qui a un talent rare de communicateur, vient de lancer un livre, et à titre d'auteur il est invité à plusieurs tribunes de médias. *Tout le monde en parle*, *Bazzo.tv* et autres lui ouvrent bien grand leurs portes. Le jeune homme, sûr de lui et fort en gueule, discourt de tous les enjeux sociaux et pas uniquement de ceux qu'il a intimement vécus lors du débrayage étudiant. Les interviewers boivent ses paroles et font la promotion de son bouquin, sans une nécessaire mise en contexte des moments les plus sombres de la contestation étudiante.

Personnellement, je me souviens surtout que GND n'a jamais voulu dénoncer les actes de violence et de vandalisme qui prirent largement place au sein du mouvement étudiant lors des

innombrables manifestations. Les auteurs de ces actes disgracieux et dangereux n'étaient pas nécessairement des étudiants, mais il aurait tout de même été responsable de la part du porte-parole de ceux-ci de condamner de tels agissements qui ont coûté plusieurs millions de dollars en dommage. Et voilà qu'on élève au statut de héros GND, qui n'a pas levé le petit doigt pour ralentir le saccage répété du centre-ville de Montréal au printemps 2012 et empêcher l'infiltration de ses troupes par des casseurs. Au surplus, il banalise le vandalisme en déclarant que les compagnies d'assurances ont depuis longtemps effacé les pertes. On a sûrement les héros que l'on mérite, et je me serais bien passé du retour de celui-ci.

CYBERPRESSE / LE SOLEIL : Gabriel Nadeau-Dubois revient sur le printemps érable avec Tenir tête - Publié le jeudi 10 octobre 2013 à 22h20 | Mis à jour le jeudi 10 octobre 2013 à 22h56 / Mis à jour le vendredi 11 octobre 2013 à 10h57





La Presse, Martin Chamberland

Gabriel Nadeau-Dubois
Étienne Fortin-Gauthier

La Presse Canadienne, Montréal

Gabriel Nadeau-Dubois, l'une des figures de proue du mouvement étudiant de 2012 au Québec, souhaite continuer à alimenter les débats publics. Avec son essai, lancé jeudi soir au centre-ville de Montréal, il s'intéresse aux dessous du printemps érable, mais prend aussi position sur plusieurs autres dossiers, dont la souveraineté.

Tenir tête, un ouvrage de 224 pages, est une occasion de revenir sur les événements du printemps 2012, précise Gabriel Nadeau-Dubois. Des «injustices» ont marqué le traitement de la grève, affirme-t-il, et il souhaite par son livre «dissiper certains flous».

Il aborde entre autres les stratégies de l'organisation étudiante pour laquelle il a campé le rôle de porte-parole, la CLASSE, dont le fonctionnement était bien différent de celui de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

«Léo Bureau-Blouin est le porte-parole étudiant qui s'est le mieux adapté au moule des communications et aux attentes manichéennes d'un monde politique dominé par les relations publiques», écrit-il d'ailleurs, à ce sujet.

Outre les questions relatives au conflit étudiant, Gabriel Nadeau-Dubois prend position sur plusieurs autres thèmes de la vie sociale québécoise parce qu'il veut continuer à susciter les discussions sur la place publique, explique-t-il.

Dans son dernier chapitre intitulé *Tout ça pour ça?*, Gabriel Nadeau-Dubois revient sur son héritage et celui de ses collègues impliqués dans le mouvement. Plusieurs citoyens ont l'impression que rien n'a changé, écrit-il d'entrée de jeu. «Mais les gens du mouvement et les idées vont réapparaître, on va les revoir et ils vont continuer à défendre ces valeurs. On verra un jour les fruits de ce mouvement», a-t-il soutenu en marge du lancement.

Appui au mouvement indépendantiste

Dans son livre, mais aussi jeudi soir lors de son lancement, Gabriel Nadeau-Dubois a réitéré son appui au mouvement indépendantiste.

La grève n'était pas un sursaut des citoyens, mais plutôt une étape dans la construction d'un pays, a-t-il lancé aux centaines de convives venus assister à l'événement.

L'indépendance du Québec n'est pas très éloignée des préoccupations de la communauté étudiante, affirme-t-il, et a été en toile de fond du mouvement du printemps 2012.

«Ce n'est pas un enjeu qui était explicitement dans les revendications étudiantes, mais implicitement on sentait souvent cette préoccupation-là en filigrane. Je suis indépendantiste. Je crois que les projets d'émancipation sociale sont impossibles sans émancipation nationale», a-t-il indiqué en entrevue avec La Presse Canadienne, jeudi soir.

Intérêt des libraires et du public

Marc Fortier, l'un des éditeurs de la maison d'édition indépendante Lux, a confié qu'il a commandé davantage de livres, mercredi, en constatant l'intérêt des libraires et du public pour l'ouvrage.

«On sent que nous sommes sur le point d'être en rupture de stock. Nous avons tiré à l'origine à 6000 exemplaires et nous réimprimons déjà, car le premier tirage était trop court», a-t-il indiqué. Gabriel Nadeau-Dubois terminera en décembre son baccalauréat en philosophie. Il ne restera pas très loin des bancs d'école, alors qu'il entreprendra sa maîtrise en sociologie dès janvier.

CYBERPRESSE : Retour sur un printemps houleux - Publié le lundi 07 octobre 2013 à 04h30 | Mis à jour le lundi 07 octobre 2013 à 10h27



Photo: Martin Chamberland La Presse

L'ancien porte-parole de la CLASSE Gabriel Nadeau-Dubois revient sur la grève étudiante de 2012 dans son livre Tenir tête (Lux Éditeur), qui sera lancé mardi.

Paul Journet, La Presse

Pour certains, il portait le rêve d'une société plus juste. D'autres se réveillaient la nuit pour le haïr. Après avoir sonné la charge de la grève étudiante, l'ex-co-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, raconte sa version dans son premier livre, *Tenir tête*.

Q Vous donnez trois grandes raisons pour votre démission de la CLASSE en août 2012: l'épousement, la crainte d'être utilisé comme épouvantail par les libéraux durant la campagne électorale et la contestation à l'interne. Que vous reprochait-on?

R La CLASSE n'a jamais été un bloc monolithique. Ce n'est pas pour rien que nos congrès étaient aussi longs... Plus je prenais de place dans les médias, plus il y avait des débats sur ma manière de défendre les mandats. À cela se sont ajoutées les positions que je défendais aux

congrès avec l'exécutif. Sur la négociation, on défendait l'importance d'y être, alors que des associations souhaitaient une confrontation directe. [...] Quand j'ai démissionné, j'avais aussi un malaise profond avec le fait que la CLASSE appelle à la poursuite de la grève à la fin d'un été où il y avait eu très peu, ou pas, d'assemblées générales et de discussions. Je ne pouvais plus défendre la grève avec conviction.

Q Quand l'animateur Benoît Dutrizac vous apprend en ondes que lors d'une manifestation, un pavé aurait été jeté d'un viaduc sur l'autoroute Ville-Marie, vous finissez par dénoncer, sans en avoir le mandat. Dans le livre, vous racontez que vous étiez prêt à être destitué...

R J'avais deux membres de l'exécutif avec moi. Je leur ai dit: ça n'a pas d'allure, on ne peut pas rester indéfini là-dessus. J'ai appelé les autres. On m'a dit: dénonce, et si ça mène à ta destitution, on va démissionner en bloc. Ce qui est ironique, c'est qu'on n'est pas certain maintenant qu'un pavé a vraiment été lancé ce jour-là.

Q Dans son dernier essai, le juriste et éthicien Guy Durand pose certaines conditions pour légitimer la désobéissance civile: la faire de façon publique, pacifique, à visage découvert, en assumant les conséquences. Ce doit aussi être une mesure de dernier recours. Ces conditions étaient-elles remplies par le mouvement étudiant?

R Le meilleur exemple, où on a fait de la vraie désobéissance civile authentique, c'est après la loi spéciale. On a fait une conférence de presse au parc Émilie-Gamelin, devant 200 personnes, avec tout l'exécutif, pour dire qu'on briserait la

loi (à la manifestation du 22 mai) et qu'on assumerait les conséquences.

Q Vous qualifiez le mouvement étudiant d'Indiens sans chef, ce que le gouvernement libéral, qui vous demandait de parler au-delà de vos mandats, n'aurait jamais compris. Mais le mouvement était-il ingouvernable? Par exemple, changeriez-vous quelque chose à la structure de la CLASSE?

R C'était la force de ce mouvement populaire. Mais oui, ça a posé des défis, notamment sur la négociation. On avait très, très peu de marge de manoeuvre. Le comité pouvait proposer la position du congrès, mais il ne pouvait pas vraiment ensuite entrer dans un dialogue. Cela dit, tous les modes d'organisation ont leurs limites. Et je ne serais pas prêt à proposer une réforme.

Q Vous n'aviez pas de latitude pour négocier au-delà de vos mandats ou recommander une entente. Comprenez-vous que c'était difficile pour le gouvernement de négocier dans ces conditions?

R Il ne faut pas penser que les libéraux étaient de bonne foi! En avril, ils ont annulé la négociation sous prétexte qu'il y avait une manifestation. Mais c'était une manifestation organisée contre nous (l'exécutif de la CLASSE), parce qu'on n'avait pas dénoncé l'appel à la trêve! [...] Je pense qu'on a caricaturé le rôle du comité de négociation. Quand le comité faisait le tour des assemblées générales, il fournissait une analyse. Il disait: on pense qu'on peut, ou pas, aller chercher plus. Ce qui est clair par contre, c'est que le comité n'allait pas s'engager auprès du gouvernement pour que nos gens l'adoptent. Il se serait fait désavouer.

LE SOLEIL : L'ASSE manifeste après son exclusion d'une rencontre avec le ministre Duchesne - Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 19h44





Le Soleil, Pascal Rathé

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) ne digère pas d'avoir été exclue d'une rencontre organisée par le ministre

de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, avec le milieu universitaire. Elle lui reproche également d'avoir convoqué les invités en secret afin de rester à l'écart des projecteurs.

L'ASSE a mobilisé une dizaine de ses membres mardi matin pour manifester devant l'Espace 400^e où les représentants des universités, des syndicats et des étudiants ont été conviés par le ministre. Ce dernier n'avait pas averti les médias de la tenue de cette rencontre.

«C'est absurde que ce soit l'ASSE qui ait informé les journalistes. Pour nous, le débat sur l'avenir des universités doit rester public. C'est un manque total de transparence», a déploré le porte-parole de l'ASSE, Justin Arcand.

Celui-ci en veut également au ministre d'avoir ignoré son association alors qu'il a invité ses collègues de la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) et de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). «On se demande si le gouvernement n'a pas peur des

idées progressistes de l'ASSE», a lancé M. Arcand.

La Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ) aurait préféré que l'ASSE participe à l'événement. Son secrétaire général, Paul-Antoine Cardin, l'a d'ailleurs signifié à un représentant du Ministère. De son côté, le président de la FEUQ, Antoine Genest-Grégoire, dit avoir compris que les cartons d'invitation étaient destinés à ceux ayant participé au Sommet sur l'enseignement supérieur qui a été boudé par l'ASSE.

Selon M. Cardin et M. Genest-Grégoire, Pierre Duchesne a réitéré dans son discours d'une vingtaine de minutes l'importance du caractère public du réseau de l'Université du Québec et a laissé savoir qu'il avait l'intention de déposer son projet de loi sur le Conseil national des universités cet automne.

LE SOLEIL : Chronique : Retour sur le printemps érable, par Gilbert Lavoie - Publié le samedi 14 septembre 2013 à 05h00

(Québec) Les libéraux ont plongé le Québec dans une crise sociale sur les droits de scolarité en 2012. Les péquistes ont suivi avec une crise identitaire en 2013. Imaginez un peu si nous avons vécu ces deux débats de société en même temps... Pourtant, il s'en est fallu de peu. Retour en arrière.

Lorsque Pauline Marois et Pierre Duchesne ont clôturé le Sommet sur l'enseignement supérieur à Montréal, le 26 février, ils ont annoncé la tenue de cinq chantiers de travail, dont le plus complexe devait revoir la politique de financement des universités. «Un rapport est attendu dès décembre 2013», annonçait le communiqué de presse, que l'on trouve encore aujourd'hui sur le site de la première ministre.

Le financement des universités était au coeur de la crise sur les droits de scolarité. C'est pour améliorer le sort de ces institutions que le gouvernement Charest avait décrété une hausse des droits de scolarité. En cédant aux pressions des étudiants et en annulant les augmentations, Pauline Marois et Pierre Duchesne ont promis d'améliorer le sort des universités. La création d'un chantier sur leur financement, avec promesse d'un rapport en décembre, permettait de gagner du temps.

Le temps, c'est de l'argent en politique, surtout quand on n'en a pas (d'argent). Cette semaine, lorsque le ministre Duchesne a accueilli le rap-

port d'un autre chantier, il a annoncé que celui sur le financement des universités était attendu en juin 2014!

Pourquoi avoir reporté l'échéance de décembre 2013 à juin 2014? Au bureau du ministre, on affirme que le rapport annoncé pour décembre n'était que «préliminaire». Au crédit du ministre, on constate que lorsqu'il a lancé officiellement les chantiers, le 3 avril, le rapport prévu pour décembre était devenu «préliminaire» dans le communiqué de presse. Mais il a fallu attendre le message des coprésidents, Hélène P. Tremblay et Pierre Roy, pour apprendre qu'une deuxième série de consultations serait tenue à l'hiver 2014, portant le dépôt du rapport final en juin.

Que s'est-il passé entre le sommet du 26 février et l'annonce du 3 avril? Les coprésidents ont-ils jugé que le délai donné était trop court? Le ministre a-t-il conclu qu'il serait risqué de recevoir un rapport sur un sujet aussi épineux avant le dépôt du budget et le déclenchement possible d'une campagne électorale? Impossible de savoir.

Mais ce qui est clair, c'est que le gouvernement a délibérément écarté les questions les plus litigieuses du mandat de ce chantier, soit les droits de scolarité des étudiants québécois et le niveau des subventions de fonctionnement. C'est la CSN qui a dénoncé l'astuce, dans le mémoire qu'elle a remis aux coprésidents le 29 juillet, en déplorant

qu'on ne porte le regard que sur les droits de scolarité des étudiants étrangers.

«Le document de consultation stipule explicitement que, bien entendu, nous ne pouvons émettre de commentaires sur les droits de scolarité ni remettre en question le niveau de la subvention de fonctionnement. Pourtant, il va de soi que la question du financement ne peut être traitée de façon désincarnée, sans tenir compte des principes fondamentaux liés à l'enseignement universitaire, de l'évaluation des besoins des établissements et du niveau de financement requis, des sources de revenus à privilégier ainsi que de la gouvernance et des mécanismes de reddition de comptes.»

Ainsi épuré des sujets les plus controversés, le débat sur le financement des universités sera-t-il inodore et incolore? Si la chose vous intéresse, prenez le temps d'aller sur le site du chantier pour y lire les 28 mémoires ou commentaires soumis par les universités, les syndicats, le patronat et les étudiants. Vous comprendrez que la sortie de crise du printemps érable, dont le gouvernement se vante, n'a rien réglé sur le plan budgétaire. On comprend, dans les circonstances, pourquoi le rapport de ce chantier n'arrivera qu'après le dépôt, en mars, du budget 2014-2015.

TVANouvelles : Léo Bureau-Blouin, un an plus tard : «Je fais les mêmes choses que je faisais avant» - Première publication jeudi 5 septembre 2013 à 23h48



Crédit photo : Agence QMI

Par Ewan Sauves | Agence QMI

Il y a un an, Léo Bureau-Blouin laissait son carré rouge et faisait son entrée à l'Assemblée nationale. Élu sous la bannière du Parti québécois, l'homme de 20 ans devenait alors le plus jeune député de l'histoire à y mettre les pieds. Un an plus tard, Léo Bureau-Blouin s'est confié à 24h.

Léo Bureau-Blouin ne le cache pas: sa vie a été chamboulée depuis son élection, le 4 septembre

2012. Pour résumer en un seul mot l'année qui vient de s'écouler, le député de Laval-des-Rapides choisit «intensité».

«Ma vie a changé du tout au tout. J'étais habitué à être occupé et très engagé, mais là, c'est à un niveau encore plus intense, dit-il dans une salle de classe de l'Université de Montréal. Quand je regarde la dernière année, je me dis qu'il aurait pu y avoir plusieurs années dans cette même année!»

Entre les voyages hebdomadaires jusqu'à Québec, les dossiers parlementaires à gérer et sa tournée de consultation jeunesse qui l'emmène aux quatre coins de la province, Léo Bureau-Blouin a dû s'acclimater rapidement au «bouillonnement» intense dans lequel il s'est engagé. Habitué aux points de presse par dizaines et à un horaire éclaté lors du printemps érable, l'ancien chef étudiant estime que sa fonction au sein du gouvernement québécois lui va comme un gant.

Il n'empêche que sa nouvelle vie n'est pas que rose, a-t-il confié ouvertement. Ses relations

personnelles ont été mises à rude épreuve cette année.

«Quand on entre en politique, on devient un nomade. On se promène tout le temps, alors la notion de chez soi devient un peu floue. C'est difficile sur le plan familial et pour les relations amoureuses», a lancé le jeune député, sourire en coin.

En effet, après une grève étudiante sans précédent, ses parents étaient plutôt réticents quant à son choix de carrière, l'année dernière.

«Ils étaient très inquiets, parce que la politique c'est vivre dans l'adversité, a expliqué Léo Bureau-Blouin. On finit par se sentir un peu seul.»

Un jeune de son âge

Même si sa vie a pris un rythme effréné depuis son arrivée en politique, Léo Bureau-Blouin affirme faire les mêmes choses qu'il faisait avant. À la blague, il ajoute qu'il est plus facile pour lui aujourd'hui de voir ses amis proches qu'au printemps dernier.



La semaine, le député fait l'épicerie, se repose dans des parcs, va à l'école. Bref, il n'est qu'un jeune de son âge parmi tant d'autres, à l'exception du fait que plusieurs personnes l'abordent constamment.

«Au début, c'est spécial, tu as l'impression de perdre ton intimité, mais je suis chanceux, parce que les gens sont généralement assez gentils», dit-il en riant.

Son défi pour la prochaine année : apprendre encore et toujours de ses collègues à l'Assemblée

nationale et «montrer qu'un jeune peut tenir des propos pertinents».

«Surtout, j'espère que des jeunes de mon âge s'inspireront de mon expérience et auront l'envie et la passion de s'impliquer en politique», a-t-il conclu.

La tournée québécoise de consultation jeunesse de Léo Bureau-Blouin, aussi connue sous le nom de Destination 2030, va bon train. Depuis mai dernier, le député a rencontré plus de 200

personnes dans 11 régions administratives du Québec.

Les thèmes discutés sont variés, allant de la conciliation travail-famille-études à l'intégration des jeunes au marché au travail, en passant par l'implication des jeunes en politique.

M. Bureau-Blouin doit déposer, d'ici décembre, un livre blanc qui proposera des mesures afin de renouveler la Politique québécoise de la jeunesse.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Enseignement supérieur au Québec : un débat de société : L'année de réflexion de Gabriel Nadeau-Dubois - Mise à jour le dimanche 1er septembre 2013 à 8 h 58 HAE

Le reportage de Louis-Philippe Ouimet

Plus d'un an après le printemps érable, Gabriel Nadeau-Dubois, le leader étudiant adulé par certains et détesté par d'autres, se dit beaucoup moins naïf et évoque maintenant la possibilité de se lancer un jour en politique.

Après les manifestations étudiantes, le jeune homme de 23 ans a été sollicité de toutes parts, mais il a voulu se faire oublier et redevenir un simple universitaire.

« J'ai eu beaucoup d'offres en politique, dans les médias, et j'ai tout refusé. [...] Je voulais rester un étudiant, car c'est ce que je suis : un étudiant en philosophie à l'Université de Montréal à temps plein », insiste-t-il.

Mais la diffusion du documentaire Carré rouge sur fond noir le ramène bien malgré lui dans l'actualité. En revoyant les images, l'ancien

porte-parole de la CLASSE estime être aujourd'hui beaucoup moins naïf. « C'est fascinant de voir ça, de me revoir au début de la grève, naïf, un peu frêle. On ne savait pas ce qu'on était en train de préparer. [...] On était une poignée de jeunes qui n'avaient jamais fait ça. »

Que ses détracteurs se rassurent, Gabriel Nadeau-Dubois ne militera plus pour une association étudiante. La pression était parfois insupportable, et elle prenait différentes formes. « J'en ai reçu beaucoup, des menaces. De ma droite, provenant des opposants à la grève, mais aussi provenant des grévistes », dit-il en précisant avoir même reçu des menaces de mort.

En plein cœur de la grève étudiante, Gabriel Nadeau-Dubois jurait qu'il ne ferait pas de politique. Aujourd'hui, il change de ton. « Je le pensais, je n'ai pas menti. Maintenant, avec le

recul, c'est quelque chose dans le monde du possible, mais ça va être dans longtemps. »

« Je pense que s'impliquer en politique, c'est noble, mais être connu, ce n'est pas une raison pour être candidat. »

En attendant ce possible saut en politique, Gabriel-Nadeau-Dubois terminera ses études et publiera un livre à l'automne.

« C'est un livre qui part de la grève, mais qui va vers l'avant. Qu'est-ce que ça nous dit sur le Québec, sur sa démocratie, sur ses médias », explique-t-il.

Un deuxième livre, portant sur la gratuité scolaire, est déjà en chantier.

D'après un reportage de Louis-Philippe Ouimet

[Les commentaires \(125\)](#)

CYBERPRESSE : Printemps érable: qui étaient les manifestants? - Publié le 15 juin 2013 à 04h30 | Mis à jour le 15 juin 2013 à 06h20



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Des manifestants dans les rues du centre-ville le 22 mars 2012.

Marie-Michèle Sioui, La Presse

Plus de la moitié (55%) des étudiants montréalais qui ont participé aux manifestations contre la hausse des droits de scolarité se sont sentis menacés par les policiers pendant le printemps érable. À l'inverse, ils ont été 95% à éprouver un «sentiment d'appartenance à une communauté» au contact des autres manifestants, révèle une étude menée par quatre professeurs de la métropole au lendemain des dernières élections provinciales.

Malgré le sentiment de danger, seule une poignée des 15 491 étudiants de l'Université de Montréal, de McGill et de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui ont participé au sondage mené en septembre 2012 ont rapporté avoir reçu une amende (3%) ou avoir été arrêtés (4%).

«On ne peut pas extrapoler et dire que les policiers étaient violents», observe l'une des auteures de l'étude, Eva Falk Pedersen, qui fait une maîtrise en science politique à McGill.

À propos du sentiment d'appartenance quasi unanime, la chercheuse avance que les motifs des manifestants n'étaient pas uniquement matériels. «La décision de manifester était en partie justifiée par l'intérêt collectif», analyse-t-elle. À preuve, elle souligne que les chances de participer à une manifestation étaient deux fois plus élevées chez une personne dont la situation économique familiale était considérée comme «au-delà de la moyenne».

«En plus de contredire l'argument de l'intérêt personnel, cette donnée conforte les conclusions de plusieurs études qui veulent que les ressources socioéconomiques influencent grandement la participation politique», lit-on dans l'étude Maple Spring Up Close: The Role of Self-Interest and Socio-Economic Resources for Youth Protest.

Malgré les sorties dans les rues, les étudiants vivant avec leur famille, si celle-ci était dotée de bons moyens financiers, appuyaient en plus grand nombre l'augmentation des droits de scolarité que les étudiants endettés qui vivaient en appartement. Au final, il semble donc que la participation aux manifestations ne dépendait «pas seulement de l'opinion d'un étudiant sur le sujet, mais également de sa réalité socioéconomique», note l'étude.

Les étudiants de McGill étaient les moins opposés à la hausse, tandis que ceux de l'UQAM l'étaient le plus. Les premiers ont pris part aux manifestations dans une proportion de 23%, tandis que 55% des uqamiens ont pris la rue au moins une fois. À l'Université de Montréal, 48% des répondants ont dit avoir manifesté.

Intentions de vote

Le Parti québécois (PQ) s'est révélé être le parti préféré de l'échantillon étudiant - 34% des répondants ont indiqué avoir voté pour ce parti aux élections du 4 septembre. Alors que 25% des étudiants contre la grève ont voté pour le PQ, 40% des étudiants en faveur de la grève ont voté pour le PQ. L'étude explique cette situation par la «position de centre» qu'a pris ce parti dans le débat.

«Clairement, les opposants à la grève ont eu plus tendance à voter pour le Parti libéral, la Coalition avenir Québec ou le PQ» que pour les plus petits partis, indique également le sondage, qui a chiffré à 30% l'appui aux libéraux de la part des électeurs qui étaient contre la grève.

Quatre-vingts pour cent des répondants qui ont voté pour Québec solidaire ont pris part à des manifestations, alors que cette proportion s'élevait à 75% chez les électeurs d'Option nationale. Les deux partis s'étaient affichés en faveur de la gratuité scolaire. «Nos résultats démontrent que des enjeux qui sont relativement nouveaux, actuels et saillants peuvent intervenir dans le choix de vote d'un groupe particulier pour lequel ces enjeux sont particulièrement pertinents», conclut le document, qui sera publié en septembre.

Au total, 65% des répondants du sondage étaient âgés de 18 à 25 ans, tandis que 66% des sondés étaient des femmes. Outre Eva Falk Petersen, les chercheuses Dietlind Stolle, de McGill, Allison Harell, de l'UQAM, et Pascale Dufour, de l'Université de Montréal, ont écrit l'étude.

Le Service de police de la Ville de Montréal n'a pas voulu commenter les résultats du sondage.

LE SOLEIL : Opinion : Une candidature [d'un carré vert] qui parle..., par Henri Marineau, Québec - Mis à jour le mercredi 05 juin 2013 à 14h19



Le Soleil, Patrice Laroche
Le «carré vert» Laurent Proulx sera candidat pour Équipe Labeaume dans le district de Cap-Rouge-Laurentien.

Le Soleil
 L'ex-porte-parole et membre du comité exécutif du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec, opposé à la grève étudiante du printemps 2012, Laurent Proulx, sera candidat pour Équipe Labeaume aux élections du 3 novembre dans le district électoral de Cap-Rouge-Laurentien.

En ouvrant les portes de son parti à une figure de proue des carrés verts, Régis Labeaume ne dévoile-t-il pas du même coup la couleur qu'il privilégiait lors du printemps érable? En fait, ne dit-on pas que quiconque se ressemble s'assemble? Pour vous aider à répondre à ces questions, demandez-vous si M. Labeaume aurait démontré autant de bienveillance envers Gabriel Nadeau-Dubois si ce dernier avait manifesté ses intentions de faire partie de son équipe.

LE SOLEIL : Un «carré vert» chez Équipe Labeaume - Publié le 03 juin 2013 à 11h28 | Mis à jour le lundi 03 juin 2013 à 21h18

Valérie Gaudreau, Le Soleil
 (Québec) Le jeune «carré vert» Laurent Proulx sera candidat pour Équipe Labeaume aux prochaines élections. Celui qui s'est fait connaître lors de la grève étudiante du printemps 2012 représentera le district électoral de Cap-Rouge-Laurentien. L'étudiant de 25 ans est le plus jeune des huit hommes et deux femmes composant les nouveaux visages du parti de Régis Labeaume. Étudiant au baccalauréat en droit, M. Proulx était porte-parole du Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec, ces «carrés verts» opposés à la grève étudiante. Il a d'ailleurs été, en avril 2012, le premier étudiant à obtenir une injonction de la Cour supérieure pour pouvoir assister à un cours d'anthropologie à l'Université Laval malgré la grève. Régis Labeaume s'est dit à l'aise lorsque questionné sur les prises de position passées de sa recrue. «Laurent a ses opinions et je n'ai aucun problème avec ça. Ce que j'aime de Laurent est qu'il a beaucoup de courage», a dit le maire de Québec. Plus globalement, M. Labeaume s'est réjoui lundi de la diversité des horizons politiques de son équipe. «Il y en a qui ont été impliqués au Bloc québécois et au Parti québécois, à l'ADQ. Il y en a de tous les partis ici.»

Laurent Proulx est aussi l'actuel président de la commission jeunesse du Parti conservateur du Québec. «Je ne suis pas obligé de partager les opinions de tout ce beau monde là», a dit M. Labeaume à l'endroit de ses 21 candidats. «Je peux vous dire qu'il va se brasser des idées», a-t-il promis.

Ancien ombudsman
 Autre surprise lors de la présentation des candidats lundi, le président du bureau de l'ombudsman, Robert Dinan, qui avait quitté ces fonctions il y a quelques mois, sera candidat dans le district Saint-Louis-Sillery.

Dans sa lettre de démission, en avril, il évoquait «une situation appréhendée qui le rendrait inapte à occuper cette fonction». L'annonce de son saut en politique a donc expliqué sa démission. On trouve aussi parmi les nouveaux visages, comme l'avait évoqué *Le Soleil* en avril, l'actuel propriétaire du Bourbon Café, Sébastien Chamberland.

Natacha Jean, qui a travaillé avec Régis Labeaume à l'époque où il dirigeait la Fondation de l'entrepreneurship, sera aussi candidate. Frédéric Poitras, du complexe Le Cercle, les comptables Jonatan Julien et Patrick Voyer, l'ingénieur François Paulhus ainsi que l'ex-animatrice Anne Corriveau et le courtier immobili-

er Jérémie Ernould feront aussi campagne sous la bannière du parti du maire.

Dans la continuité

Onze conseillers qui siègent déjà au conseil municipal brigeront pour leur part un nouveau mandat, soit Julie Lemieux (Chute-Montmorency-Seigneurial), Sylvain Légaré (Val-Bélair), Geneviève Hamelin (Maizerets-Lairet), Suzanne Verreault (Limoilou), Chantal Gilbert (Saint-Roch-Saint-Sauveur), Gérald Poirier (Duburger-Les Saules), Michelle Morin-Doyle (Louis XIV), Marie-France Trudel (Sainte-Thérèse-de-Lisieux), Steeve Verret (Lac-Saint-Charles-Saint-Émile) et l'actuel président du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Raymond Dion (Loretteville-Les Châtel). Vincent Dufresne, élu en novembre lors d'une élection partielle dans Saint-Rodrigue, se présente aussi pour tenter d'obtenir un mandat complet.

Du côté du parti d'opposition Démocratie Québec, le chef David Lemelin s'est bien gardé de commenter les nouveaux candidats d'Équipe Labeaume. Mais il a tout de même décoché une flèche au parti du maire. «Je vous dis à vous, gens de la presse, profitez-en pour poser des questions parce que s'ils sont élus, vous ne les entendrez plus jamais», a-t-il lancé.

CYBERPRESSE : Gabriel Nadeau-Dubois se retire d'une émission de Radio-Canada - Mis à jour le vendredi 24 mai 2013 à 17h18



PHOTO ETIENNE RANGER, LE DROIT
 Gabriel Nadeau-Dubois

Mélanie Marquis, La Presse

Gabriel Nadeau-Dubois ne sera finalement pas chroniqueur à l'émission *Les Bronzés font de la radio*, a confirmé vendredi Radio-Canada. L'ex-leader étudiant a réalisé, à la suite de l'enregistrement d'un pilote, qu'il était plus ou moins à l'aise avec le ton de cette nouvelle émission estivale, selon Diane Thérien, déléguée aux communications de la Première Chaîne de Radio-Canada.

«À la suite de cet exercice, on a demandé des ajustements pour être plus près du mandat de l'émission, et M. Nadeau-Dubois nous a fait part qu'il ne souhaitait plus participer à l'émission», a indiqué Mme Thérien en entrevue téléphonique.

Les deux parties ont ainsi convenu d'un commun accord que leurs chemins se sépareraient, d'après Mme Thérien.

L'émission *Les Bronzés font de la radio*, animée par Jean-Sébastien Girard, se veut légère et humoristique, et pas nécessairement collée à l'actualité, a souligné la Première Chaîne. Jean-Philippe Cipriani, Chantal Lamarre et Frédéric Lambert y collaboreront.

Le format de l'émission sera dévoilé plus en détail d'ici environ deux semaines. La première de l'émission sera diffusée le 28 juin.

Gabriel Nadeau-Dubois a été coporte-parole de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) au plus fort du conflit étudiant du printemps 2012.

CYBERPRESSE : Martine Desjardins à l'émission de Richard Martineau - Mis à jour le mardi 14 mai 2013 à 15h30



Photo: Érick Labbé, Le Soleil

Martine Desjardins, ancienne présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Louise Leduc, La Presse
 Richard Martineau semblait lui-même étonné en annonçant la nouvelle sur Twitter. «N'ajustez pas votre appareil: Martine Desjardins, nouvelle collaboratrice à mon émission à LCN!» La nouvelle a aussitôt fait réagir. C'est que Richard Martineau, pendant le printemps érable, a

multiplié les chroniques et commentaires contre le mouvement étudiant. En mai 2012, les étudiants ont même manifesté dans sa rue, scandant des slogans «anti-Martineau». Confirmant elle-même la chose en moins de 140 caractères, Martine Desjardins, ex-présidente très en vue de la Fédération étudiante universitaire du Québec a écrit: «Pour ceux qui ont de la difficulté à y croire, débattre au Québec est possible.»



Et oui, les gens ont du mal à y croire - les commentaires ne sont pas très positifs, jusqu'ici. «Hé Martine, collaborer à l'émission de Richard Martineau, un de ceux qui nous a le plus méprisés, c'est pas sérieux?» de lancer l'une. «L'intégrité a un prix pour n'importe qui», pouvait-on aussi lire. En entrevue téléphonique à *La Presse*, Mme Desjardins a dit qu'après avoir reçu plusieurs

propositions, elle a opté pour celle-là. «C'est une tribune intéressante, qui me permettra de m'exprimer sur toutes sortes de sujets d'actualité, sur autre chose que l'éducation universitaire.» Un contrat intéressant, financièrement? En fait, a-t-elle expliqué, tout dépendra de la fréquence à laquelle elle sera en ondes.

On vous met à l'essai, alors? «C'est surtout moi qui me mets à l'essai. Je veux voir si je suis à l'aise là-dedans.» Pour sa part, la FEUQ s'est contentée de dire qu'elle n'avait pas à commenter la vie privée et la carrière de Mme Desjardins.

LE DEVOIR : La hausse des droits aurait freiné l'ardeur des cégépiens – Jeudi 9 mai 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Les ardeurs universitaires des étudiants ont-elles été freinées parce qu'ils ont été rebutés par une éventuelle hausse ou parce que ce temps d'arrêt qu'a constitué la grève les a démotivés?

Lisa-Marie Gervais

Le printemps 2012 a bouleversé tout le Québec, y compris les aspirations des étudiants. Une étude longitudinale de l'Université Laval démontre que la hausse des droits de scolarité, qui a été vivement contestée dans un vaste mouvement de grève générale, pourrait avoir découragé bon nombre de cégépiens à poursuivre des études universitaires.

C'est ce qu'on appelle une découverte fortuite. La professeure à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval, France Picard, et son équipe avaient démarré un vaste projet de recherche longitudinale et comparatif pour étudier les aspirations des étudiants qui ont connu des difficultés de parcours et qui sont passés, contrairement aux étudiants «réguliers», par la session d'accueil et d'intégration (SAI). Les intentions d'études - idéales et réalistes - d'environ 1000 étudiants pour chacune des deux cohortes étudiées (2009 et 2010) ont été analysées au moyen de questionnaires Internet et téléphoniques. Or, le printemps étudiant est soudainement arrivé...

«Aucun chercheur n'était en mesure de prédire cet événement et ça nous a ouvert une belle fenêtre sur les effets possibles de l'augmentation des droits de scolarité. On pouvait en faire l'hypothèse et penser que ça allait affecter les aspirations. Et nos trouvailles sont suffisamment solides pour pouvoir enquêter davantage», explique Mme Picard, qui présente les résultats de ses recherches dans le cadre du 81e congrès de l'Acfas. «C'est sûr que la hausse n'a finalement pas eu lieu, mais ça a été un beau terrain pour observer le comportement des étudiants par rapport à cet événement contingent.»

Plus particulièrement, c'est la 4e session de la deuxième cohorte (2010) d'étudiants analysés qui a coïncidé avec la grève générale illimitée, influençant de façon importante les résultats de l'enquête. «J'ai été très surprise. Je ne m'attendais pas à avoir des résultats tangibles, mais plutôt des résultats parasités», indique-t-elle.

Or, les données sont sans équivoque. Les étudiants réguliers de la cohorte 2010, touchée par la crise, ont revu à la baisse de façon tangible leurs aspirations universitaires. Ils étaient 79,9 % à la 4e session à viser un diplôme universitaire comparativement à 88,3 % des étudiants de la cohorte modèle de 2009, qui n'a pas été touchée par la grève. Le tout au profit du diplôme d'études collégiales (DEC) et du diplôme d'études professionnelles (DEP), qui ont connu une plus grande popularité, alors que normalement, ils ne font pas plus d'adeptes de la 1re à la 4e session.

Vos réactions - 12 commentaires

Nicole Ste-Marie - Abonnée, 9 mai 2013 07 h 15
Stratégie et manipulation.

Moins d'étudiants de niveau universitaire et moins de subventions à distribuer aux universités.

Plus d'étudiants au DEC et DEP et plus de techniciens et manoeuvres pour les multi nationales, financières des "super pac" de Steven Harper.

Changements dans les règles pour les travailleurs saisonniers et moins de prestations d'assurance emploi à distribuer pour le fédéral.

Plus de travailleurs à orienter dans les minières et les pétrolières des multi-nationales, financières des "super pac".

Diminutions des prestations de l'assurance emploi par le fédéral, augmentations du nombre de prestations de Santé et Bien-être du provincial.

Diminutions des prestations sociales payées par les provinces pour empêcher l'émigration entre provinces, et stimuler le retour au travail des journaliers vers le plan Nord (les minières) et gaspésia et les bitumineux pollués et sales pour le pétrole des multi-nationales financières des super pac.

super PAC (super Political Action Committee) ou les financiers des partis politiques.

Pascal Normandin - Inscrit, 9 mai 2013 09 h 36

« On voit une diminution importante au niveau des études universitaires. [...] On voit que le but vers lequel les étudiants se dirigeaient change énormément et que, selon nos calculs statistiques, la différence significative est du côté des étudiants réguliers », confirme France Picard, qui a collaboré avec son collègue Pierre Canisius Kamanzi et Julie Labrosse, du Centre d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ECOBES).

Les chercheurs résument la chose en parlant « d'un refroidissement des aspirations universitaires pour la cohorte 2010, qui a vécu cette crise, jumelé à un repli vers des aspirations de niveau secondaire (DEP) et collégial ».

La résilience des SAI

Chez les étudiants SAI, il y a certes une diminution des aspirations universitaires, mais elle est très peu significative. Ceux de la cohorte 2010 aspiraient à un diplôme universitaire dans une proportion de 54,9 %, contre 61,8 % pour ceux de la cohorte précédente. Pourquoi les étudiants en difficulté ayant suivi une session d'intégration sont-ils moins ébranlés dans leur choix de carrière que ceux du régulier ? « Ce sont des étudiants qui ont déjà vécu beaucoup de contraintes. J'avais déjà démontré dans une autre étude que ces étudiants, qui ont connu beaucoup plus d'interruption, arrivent au cégep et doivent compléter leur diplôme d'études secondaires (DES) ou ont été refusés dans le programme de leur choix, développent une certaine résilience. Ils sont habitués à ce que leur parcours scolaire se déroule sous les contraintes alors pour eux, une hausse des droits ou une crise comme il y a eu au printemps a moins d'effet. Ils ont aussi moins d'aspirations universitaires », explique la chercheuse, dont l'étude devrait être publiée à l'automne 2013 dans la revue *Lien social et Politiques*.

Il est néanmoins difficile d'évaluer l'impact réel d'une hausse des droits de scolarité, comme l'ont montré le Sommet sur l'enseignement supérieur et ses rencontres préparatoires. Les résultats de recherche de l'équipe de l'Université Laval s'ajoutent au lot d'études existantes, sans toutefois constituer une preuve. « Quant à savoir si le comportement aurait suivi ensuite, on ne peut pas le dire. Nos recherches ne vont pas jusque-là, mais c'est important au moins de montrer que ça a eu un effet dissuasif dans ce cas-ci », a-t-elle dit.

Les ardeurs universitaires des étudiants ont-elles été freinées parce qu'ils ont été rebutés par une éventuelle hausse ou parce que ce temps d'arrêt qu'a constitué la grève les a démotivés ? « Bonne question ! », lance la chercheuse en admettant la limite de ses découvertes liées au printemps 2012. Des réponses et hypothèses sur le sujet seront présentées par ses collègues chercheurs aujourd'hui jeudi lors du colloque intitulé « Lutttes étudiantes, persévérance et réussite en enseignement postsecondaire. Dommages collatéraux ? Bénéfices marginaux ? ».

Le printemps étudiant refroidit les aspirations universitaires

Les chercheurs ont demandé à des étudiants quelles étaient leurs aspirations scolaires. La question a été posée aux étudiants de deux cohortes lors de leur 1^{re} puis 4^e session au cégep.

| Diplôme | À la 1 ^{re} session collégiale | | | À la 4 ^e session collégiale | | |
|-----------------|---|-------|---------------|--|-------|---------------|
| | DEP | DEC | universitaire | DEP | DEC | universitaire |
| SAI | | | | | | |
| Cohorte 2009 | 3,2% | 43,2% | 53,6% | 9,2% | 29,0% | 61,8% |
| Cohorte 2010 | 2,3% | 45,5% | 52,2% | 15,8% | 29,3% | 54,9% |
| Régulier | | | | | | |
| Cohorte 2009 | 0,7% | 9,5% | 89,8% | 2,0% | 9,7% | 88,3% |
| Cohorte 2010 | 0,2% | 11,4% | 88,3% | 7,1% | 13,0% | 79,9% |

Source : Université Laval

Madame
Vous venez de démasquer le grand complot : les taux d'échec et d'abandon scolaires record (c'est statistique), le plus faible taux de scolarisation au Canada (alors que les frais de scolarité sont les plus bas et de loin), c'est sûrement la faute du gouvernement.

En fait, c'est toujours la faute du gouvernement - sauf si on a voté pour lui.

Yvan Dutil - Inscrit, 9 mai 2013 13 h 46

Madame Sainte-Marie, envoyer du monde à l'université pour les statistiques cela ne donne pas grand chose. Il y a actuellement une sévère surproduction d'universitaires (>40%). Cela fait bien l'affaire de l'industrie qui a accès à des travailleurs surqualifiés à faible coût, mais socialement cela est plus une façon de contrôler les jeunes en les tenant occupés.

Alexis Lamy-Théberge - Inscrit, 9 mai 2013 15 h 21

M. Dutil : tant qu'à les tenir occupés, autant leur faire lire du Bourdieu plutôt que les faire laver des casseroles.

Ça fait beaucoup plus l'affaire de l'industrie de produire des techniciens sans culture générale et sans esprit critique. L'université n'est pas le seul remède, mais ça aide.

Yvan Dutil - Inscrit
10 mai 2013 09 h 52

Madame Lamy-Théberge, il est difficile de trouver des gens plus incultes et sans esprit critique que ceux abreuvés de littérature, qui ignorent jusqu'à concept même de la connaissance en raison de leur formation post-moderniste.

Robert Bernier - Abonné, 9 mai 2013 07 h 55

Un autre regard

Pendant 6 mois, les aspirants aux études universitaires se sont fait dire sur tous les tons, par les représentants étudiants, que l'accès à une formation universitaire ne valait pas les 325\$, puis 254\$ puis 125\$ de plus par année qu'on allait leur demander. C'est peut-être ce discours misé-

rabliste et comptable qui a eu son effet. Qui sait?

Robert Bernier, Mirabel

Sylvain Auclair - Abonné, 9 mai 2013 10 h 26

Et combien vaut une chirurgie cardiaque?

Mathieu Bouchard - Abonné, 9 mai 2013 16 h 29

Mais ça n'a jamais été 325 \$, 254 \$ ou 125 \$. Ça a été 1625 \$ au bout de 5 ans, puis ça a été remplacé par 1778 \$ au bout de 7 ans.

Dans ce contexte-là, dire 325 ou 254, c'est seulement compter la première hausse parmi 5 ou 7 hausses, comme si on ne parlait qu'à des étudiants qui sont en avant-dernière année et qui se foutent complètement de ce qui arrivera aux étudiants plus jeunes après l'année suivante (et généralement, ils s'en foutent PAS).

Quant à votre 125, j'ai aucune idée d'où ça vient. Même en soustrayant les crédits d'impôt non-remboursables (dont les étudiants peuvent pas nécessairement bénéficier à temps), on peut pas descendre aussi bas que 125 \$ de hausse prévue pour la première année sur sept. Donc c'est de la fiction.

Gérard Laverdure - Inscrit, 9 mai 2013 09 h 38

Tout est marchandise?

L'accès à une formation universitaire se mesure aux capacités d'étude des étudiants et non à la bourse de leurs parents. On ne s'achète pas des diplômes comme on s'achète une télé, un ordi ou une auto. Nous sommes complètement noyés/intoxiqués dans l'esprit mercantile néolibéral. Tout est marchandise, même la maladie, les semences, l'eau, la vie, voilà le fin mot de l'histoire humaine... L'accès à l'éducation pour tout est un droit bien défini par l'ONU. Qu'une majorité d'étudiants doit travailler 20-30h/semaine pour arriver en plus d'étudier à temps plein n'a aucun sens. Des études à plein temps ça veut dire étudier à temps plein. Et pour ceux/celles qui tentent un retour aux études avec des responsabilités familiales (vu dans mon entourage), l'équilibre et la santé de l'étudiant est menacé s'il doit travailler en plus. Question

de projet de société: société solidaire ou chacun pour soi.

Gilbert Talbot - Abonné, 9 mai 2013 10 h 03

Félicitations à ÉCOBES

Les études de ÉCOBES sont fort judicieuses et orientées vers ce rapport entre le social et l'éducatif. Ils n'en sont pas à leurs premières armes. C'est à eux qu'on doit la carte des aires sociales qui a servi de base aux études sur l'abandon scolaire au Saguenay. C'est ÉCOBES qui a donné naissance au CREPAS, qui se penchait sur la diminution de l'abandon scolaire. Ils sont les mieux placés pour analyser les suites du printemps érable sur l'abandon scolaire. J'ai hâte de lire la suite de leur présentation à l'ACFAS.

Annette Baptiste - Abonné, 9 mai 2013 12 h 56
titre étonnant

Je m'étonne dans un quotidien, qui brille généralement par sa rigueur, de ce titre plutôt tendancieux...En tout cas, il n'est pas corroboré par le corps de l'article. D'ailleurs, à la fin, l'auteur même de l'étude conclut que l'abandon des projets universitaires peut être dû aussi bien à la hausse des droits qu'au long temps d'arrêt dans les études...voire à d'autres facteurs encore. La suite de la présentation ne manquera pas d'intérêt.

Annette Bernet Baptiste, abonnée

Mathieu Bouchard - Abonné, 9 mai 2013 14 h 13

Tangible vs très peu significative

Parmi les étudiants réguliers, passer de 88,3 % à 79,9 % est une baisse de 8,4 %, appelée « tangible ».

Parmi les étudiants SAI, passer de 61,8 % à 54,9 % est une baisse de 6,9 %, appelée « très peu significative ».

Alors j'aimerais savoir sur quoi on s'appuie pour trancher entre « tangible », « très peu significative », et d'autres qualificatifs intermédiaires. Ces limites arrivent toutes entre 6,9 et 8,4 %, à moins que les chercheurs utilisent des critères que l'article nous cache (comme les marges d'erreur et les écarts sigma).

CYBERPRESSE : Harcèlement envers Ian Lafrenière: Jennifer Pawluck plaide non coupable - Publié le mercredi 17 avril 2013 à 11h00 | Mis à jour le mercredi 17 avril 2013 à 11h32



Photo La Presse Canadienne
Jennifer Pawluck

Christiane Desjardins, La Presse

Jennifer Pawluck a comparu ce matin en Cour du Québec, pour répondre d'une accusation de harcèlement à l'endroit du commandant des communications du SPVM, Ian Lafrenière.

La femme de 20 ans a plaidé non coupable, lors du bref exercice qui s'est déroulé devant le juge Serge Boisvert, en Cour du Québec. La Couronne a remis la preuve à son avocat, Me Denis Poitras, et la suite des procédures a été reportée pour la forme au 24 mai prochain. Mme Pawluck était accompagnée de cinq ou six amis. Elle est repartie sans faire de commentaires.

Rappelons que l'accusation portée contre Mme Pawluck tient au fait qu'elle a fait circuler sur les

médias sociaux, à la fin mars, un graffiti montrant Ian Lafrenière avec un trou de balle dans le front. Celle qui s'affiche comme militante, a participé à plusieurs manifestations étudiantes et contre la brutalité policière.

L'accusation de harcèlement est portée par voie sommaire, et non pas par acte criminel. «La différence c'est au niveau de la sentence, moins élevée, et au niveau de la procédure. Elle n'a pas droit à un procès devant jury, malheureusement. Ca va être devant juge seul.»

Mme Pawluck n'a aucun antécédent judiciaire.

LE QUOTIDIEN : Les regrets de Gabriel Nadeau-Dubois - Mis à jour le mardi 16 avril 2013 à 15h07



Photo Rocket Lavoie

Patricia Rainville, Le Quotidien

(Chicoutimi) Le conflit étudiant aura eu tout un effet sur l'ancien leader Gabriel Nadeau-Dubois; celui de changer sa vie. Mais avec un peu de recul, le jeune homme regrette de s'être autant exposé dans les médias. Sa personnalité aura pris un peu trop de place à son goût.

Gabriel Nadeau-Dubois était de passage dans la région, vendredi dernier, pour participer au colloque «Le printemps érable, un an après», à l'UQAC. Il donnait une conférence sur les conséquences de l'endettement pour les étudiants. «Je ne parlais pas simplement des conséquences financières, mais aussi des conséquences sur les choix de vie d'une personne qui sort de l'université avec 30 000\$ de dettes, par exemple. Cette personne fera sans doute des choix qui ne seront pas nécessairement bons pour la société, car elle

devra commencer par rembourser ses dettes avant d'investir ou de s'impliquer en politique, notamment», a-t-il expliqué.

Aujourd'hui étudiant en philosophie, l'ancien leader est passé à autre chose. «Je suis bien content de ne plus être en 2012! Disons que c'est plus reposant. La crise étudiante aura changé la vie de milliers de personnes. N'oublions pas que 3000 personnes font toujours face à des poursuites devant les tribunaux. Mais, évidemment, je suis devenu une personnalité publique. On m'en parle encore presque tous les jours, certains en bien, d'autres en mal!», note Gabriel Nadeau-Dubois, qui regrette de s'être autant exposé dans les médias durant le conflit.

«Si j'ai quelque chose à regretter, c'est notre surexposition dans les médias. Au début, nous

| | | |
|---|--|---|
| <p>voulions tellement faire parler de nous qu'on disait oui à toutes les demandes d'entrevue. C'était une erreur, car la grève s'est cristallisée autour des personnalités de chaque leader et surtout de la mienne, il faut l'avouer», dit-il. D'ailleurs, sa personnalité a été mise en nomination lors du dernier gala de l'émission C'est juste de la TV. Lorsque le journaliste lui a demandé ce qu'il en a pensé, il s'est contenté de sourire. Outre sa surexposition, Gabriel Nadeau-Dubois ne voit pas trop de mauvais coups de la part des leaders étudiants. «Si on pense à la mobilisation, il n'y a pas eu vraiment de faux pas. Jamais je</p> | <p>n'aurais cru que le mouvement prendrait autant d'ampleur. On se disait tout le temps que ça allait tomber, notamment après le congé de Pâques ou l'adoption de la loi spéciale. Mais non, la grève réussissait à passer au travers. À certains moments, on ne contrôlait plus rien, le conflit est devenu l'affaire de tous», indique-t-il. Ce qui a le plus choqué l'ancien leader du conflit? «Le fait que le gouvernement et l'opinion publique ont tenté de nous faire taire. Nous étions catégorisés comme étant des carrés rouges, simplement. Ceux qui étaient contre la grève ont voulu faire croire que nous faisons partie d'un</p> | <p>groupe homogène, mais c'était faux. Le conflit s'est transformé en mobilisation sociale. C'était beaucoup plus gros que de simples carrés rouges!», note-t-il. D'autre part, Gabriel Nadeau-Dubois se dit déçu de la performance du gouvernement Marois. «C'est une déception, c'est sûr. Il s'agit de la même politique que les libéraux, mais avec des couleurs différentes. Le Parti québécois, c'est une alternance naturelle avec le Parti libéral», indique l'ex-leader.</p> |
|---|--|---|

CYBERPRESSE : Un homme accusé d'incitation au meurtre de Ian Lafrenière - Publié le jeudi 11 avril 2013 à 15h25 | Mis à jour le jeudi 11 avril 2013 à 20h09

| | | |
|---|---|---|
| <p>David Santerre, Christiane Desjardins, La Presse Un homme a été accusé aujourd'hui d'avoir incité des gens à tuer le commandant de la section des relations avec les médias de la police de Montréal, Ian Lafrenière. Anatoliy Vdovin, 43 ans, a été arrêté mercredi à la bibliothèque de Westmount, et a été détenu jusqu'à sa comparution qui eut lieu ce jeudi après-midi. L'homme aurait publié vers le 4 avril dans Internet une image du commandant Lafrenière, possiblement sous forme d'un avis de recherche mentionnant qu'il était recherché mort ou vif moyennant une somme d'argent. Il est accusé d'avoir incité à des gens à commettre un crime, soit celui de tuer le policier. L'homme s'exprimant en anglais s'est présenté dans le box des accusés sans avocat et a donc été assisté par un représentant de l'aide juridique à qui il a confié son souci principal : son</p> | <p>enfant qui est garde «par des étrangers» depuis son arrestation. L'audition de sa requête pour remise en liberté a été reportée à demain, il devra donc passer une deuxième nuit en prison. «Il s'agit de menaces claires et directes», a indiqué l'agent Anie Lemieux, porte-parole du SPVM, qui n'a pas spécifié dans quel contexte ces menaces auraient été proférées. «Le message a été publié sur un site Web. Quelqu'un l'a vu et nous a appelé pour porter plainte. Grâce à des méthodes d'enquêtes, nous avons pu remonter jusqu'au suspect, qui a été arrêté», ajoute son collègue, l'agent Dany Richer. Il dit ne pouvoir préciser la nature des récriminations de l'homme à l'égard de Ian Lafrenière, lui qui n'est pas connu comme un militant pour une cause précise et qui n'a pas eu maille à partir avec le système de justice depuis plus de 10 ans. Dans le passé, l'homme aurait administré une entreprise de transport de marchandises.</p> | <p>Il a déjà été condamné à une peine de travaux communautaires après avoir été déclaré coupable de voies de fait armé causant des lésions, en 2000. La police le qualifie de «sujet connu». Il aurait publié cette image au lendemain de la médiatisation de l'arrestation de Jennifer Pawluck, une militante de 20 ans, qui avait publié sur Facebook une photo d'un graffiti qu'elle a aperçue sur le mur d'un commerce, et qui représentait le commandant Lafrenière touché par un projectile d'arme à feu au front. Elle n'avait toutefois pas menacé le policier. Celle-ci a recouvré sa liberté après quelques heures passées au poste de police, mais elle a dû s'engager à comparaître pour répondre à des accusations de harcèlement à l'égard du commandant, et ce même si le graffiti ne serait pas son oeuvre. Il n'y aurait toutefois aucun lien entre les deux événements.</p> |
|---|---|---|

LA PRESSE : Chronique : Une balle dans le front, par Yves Boisvert - Mis à jour le lundi 08 avril 2013 à 05h30

| | | |
|--|--|---|
| <p>Le 29 mars dernier, un portrait du policier Ian Lafrenière avec un trou de balle dans le front a été aperçu, peint sur un mur de briques, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Passant par là, une jeune femme a photographié le graffiti et l'a diffusé sur le réseau social Instagram. Elle s'appelle Jennifer Pawluck et elle a été arrêtée pour «harcèlement criminel» cette semaine. Elle est en liberté et comparaitra le 17 avril. Aussitôt, sur Facebook, sur Twitter et ailleurs, la nouvelle se répand comme un scandale: on a arrêté cette militante «simplement» pour avoir diffusé une «oeuvre d'art». OEuvre discutable, controversée, elle en convient, mais en quoi cette diffusion pourrait-elle devenir un crime de harcèlement? Les médias, après tout, ne diffusent-ils pas sans cesse des images choquantes, ne serait-ce que pour les dénoncer? Est-ce devenu crime? Et la liberté d'expression dans tout ça? «La communauté web» appuie Jennifer Pawluck, pouvait-on lire ici et là. Voilà une expression commode même si ça ne veut rien dire: «la communauté web». Qui est-ce donc? Il suffit qu'un nombre x de personnes mal renseignées répète un mot d'ordre, et hop, la «communauté web» a parlé! L'avocat Jean-Pierre Rancourt, à TVA, s'étonnait de cette accusation, en doutant fort que le commandant Lafrenière ait été effrayé. Qu'en sait-il au juste?</p> | <p>Le harcèlement criminel, en effet, consiste à se comporter de manière menaçante envers quelqu'un. Ça suppose un acte qui peut «raisonnablement lui faire craindre pour sa sécurité». Comment donc un policier de sa stature peut-il être effrayé par un graffiti? Justement, l'accusation ne repose pas uniquement sur ce graffiti. Mme Pawluck n'est pas l'auteur du graffiti, elle ne l'a que diffusé. Mais elle a accompagné cette photo d'autres images, de balles, de chargeur. On la voit s'excuser d'avoir diffusé une image qui laissait croire qu'elle flirtait avec le nazisme. Elle a également mis en ligne des commentaires de quelques fêlés après l'attentat du Métropolis. Bref, cette diffusion n'était pas celle d'un simple témoin. Ou d'un journaliste qui la rapporte. Elle s'inscrit dans un contexte à tout le moins bizarre, potentiellement inquiétant. Et si ses intentions sont pures, elle a un sérieux problème de jugement. Elle a participé à plusieurs manifs étudiantes et contre la brutalité policière, aux côtés de groupes anarchistes. Elle a été arrêtée souvent et est certainement dans le radar policier. Laissons son cas de côté un instant, on verra bien quelle preuve sera présentée contre elle, et si cette accusation tient la route. Ce qui m'intéresse ici n'est pas son manque de jugement, mais celui de ce qu'on appelle complaisamment la «communauté web».</p> | <p>Avant de tourner en ridicule cette arrestation, est-il venu à l'idée de Gabriel Nadeau-Dubois, par exemple, que d'avoir son portrait avec une balle dans le front n'est pas nécessairement une expérience sympathique? Qu'il n'y a pas vraiment matière à rigoler? Qu'on est bien au-delà de la critique légitime, voire féroce, des forces policières? Ce portrait, criant de vérité, ne représente pas «un policier». Il représente très précisément M. Lafrenière. Il a eu l'immense tort, apparemment, d'être le porte-parole hypermédiatisé de la police de Montréal. À cause du printemps des manifs, il en est venu à incarner à lui seul toutes les polices, tous les abus, tous les agents 728, etc. Au printemps dernier, des comiques distribuaient des tracts le représentant avec une tête de porc... et avec son adresse personnelle. Sa famille a dû être protégée. Drôle, non? Dans le débat public comme sur les réseaux sociaux, il y a une ligne assez facilement identifiable à ne pas franchir: tout ce qui ressemble à une incitation à la violence. Des fois, la chose est subtile. D'autres fois, c'est aussi évident qu'un trou de balle dans le front. Entre deux tirades sur la liberté d'expression (eh, j'aime!) il faudrait aussi s'inquiéter de ça sur Twitter, sur Facebook, dans nos maisons, nos écoles... Quoi? Le contenu de l'expression.</p> |
|--|--|---|

CYBERPRESSE : L'ASSÉ établit son plan d'action contre l'indexation des droits de scolarité - Publié le samedi 06 avril 2013 à 14h07

| | | |
|---|--|--|
| <p>La Presse Canadienne L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est réunie en congrès samedi à Québec pour établir son plan d'action face à l'indexation des droits de scolarité imposée par le gouvernement Marois.</p> | <p>L'ASSÉ n'écartera pas une escalade des moyens de pression dans les mois à venir, incluant une grève générale. La porte-parole Blandine Parchemal affirme que toutes les options sont envisageables. L'ASSÉ participera assurément à des</p> | <p>manifestations au cours des prochaines semaines. Mme Parchemal indique que la contestation de l'ASSÉ pourrait être élargie à l'ensemble des mesures d'austérité annoncées par le gouvernement péquiste depuis son élection. Une mobilisa-</p> |
|---|--|--|



tion conte le règlement P-6 de la Ville de Montréal, qui exige l'itinéraire des manifestations, est également possible.

Blandine Parchemal dénonce par ailleurs que l'ASSÉ n'ait pas été invitée au premier des chan-

tiers mis sur pied par le gouvernement à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur. Elle soutient qu'aucun représentant de son regroupement étudiant n'a été sollicité pour participer au chantier sur l'aide financière aux études, qui

selon Mme Parchemal, se déroule depuis deux semaines derrière des portes closes.

CYBERPRESSE : Arrêtée pour avoir diffusé la photo d'une affiche anti-police - Mis à jour le mercredi 03 avril 2013 à 19h46



L'affiche dont la photo a été diffusée sur les réseaux sociaux.

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse

Une jeune militante montréalaise a été arrêtée mercredi matin par le SPVM après avoir diffusé, il y a quelques jours, une photo d'une affiche anti-police sur les réseaux sociaux.

L'image représente le patron des communications du corps de police, Ian Lafrenière, avec une balle dans la tête.

La jeune femme de 20 ans, qui sera accusée de harcèlement criminel, s'appelle Jennifer Pawluck. Elle jure n'avoir rien à voir avec la conception ou la réalisation de l'affiche, collée selon elle sur le mur extérieur d'un supermarché du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

«Je marchais dans le coin. Mon ami m'a dit de regarder et je l'ai pris en photo», a plaidé Mme Pawluck en entrevue avec *La Presse*. Elle l'aurait ensuite diffusé sur les réseaux sociaux. Ces faits se seraient produits vers la fin de semaine dernière. «Je n'ai pas fait de menace ou rien, alors je ne regrette pas vraiment. Ce sont eux qui ont "freaké out"», a-t-elle ajouté.

Mais le Service de police de la ville de Montréal (SPVM) dit ne pas entendre à rire avec de telles images.

Selon ce que le corps de police a indiqué dans les documents qui lui ont été remis, Jennifer

Pawluck «a agi à l'égard de Ian Lafrenière dans l'intention de le harceler ou sans se soucier qu'il se sente harcelé» à un point tel que ce dernier a craint «pour sa sécurité ou celle d'une de ses connaissances».

«Ce que je peux dire, c'est qu'une personne a été arrêtée ce matin en lien avec des menaces sur internet», a indiqué Dany Richer, du SPVM. «Cette personne a été rencontrée par les enquêteurs.»

Mercredi après-midi, Jennifer Pawluck s'est retourné vers les réseaux sociaux pour diffuser ses péripéties de la journée. Elle y a affirmé s'être fait détenir «3-4h dans la cellule» d'un poste de police. En entrevue téléphonique, elle a relaté qu'environ quatre à cinq policiers l'avaient réveillé au milieu de l'avant-midi. Elle n'aurait pas été menottée au cours de l'opération.

Mme Pawluck n'en est pas à sa première expérience avec le SPVM. Elle dit avoir été arrêtée à trois reprises dans depuis l'an dernier, à chaque fois dans des manifestations étudiantes.

LE SOLEIL : Riot Game: jouer à la manif - Mis à jour le jeudi 28 mars 2013 à 05h00



Photo tirée du site www.riotgame.org

À l'opposé de l'orgie d'effets spéciaux qui caractérise l'industrie des grands titres, le jeu Riot aura une apparence rétro.

Matthieu Dugal, Le Soleil

(Québec) Pour certains, il s'agira sûrement d'une hérésie, mais sachez qu'un jeu vidéo va bientôt permettre de «jouer» à la manifestation. Pire (ou mieux, c'est selon) *Riot Game* permettra au joueur d'endosser au choix le costume d'un manifestant ou celui... d'un policier.

Pour prendre toute la mesure de cette initiative qui enflamme déjà le monde du *indie gaming*, il faut remonter au parcours de son créateur, un Italien du nom de Leonard Menchiari, un réalisateur lui-même engagé contre un projet de tunnel ferroviaire sous les Alpes. En tant que citoyen qui a dû faire face à la police, touché par les images innombrables des soulèvements écrasés dans la violence lors du Printemps arabe il y a deux ans, il a eu l'idée, avec des amis, de tenter de modéliser les forces présentes lors de manifestations pour en tirer un jeu dont la date de sortie est encore indéterminée.

Oubliez cependant le jeu à thèse: le but avoué de Menchiari n'est pas de fustiger l'action de l'un ou de l'autre camp, mais bien de montrer quelles sont les dynamiques de groupe à l'oeuvre lorsqu'il y a une manifestation. (Ce qui peut consti-

tuer en soi, convenons-en, une prise de position.) Un des designers de *Riot* avouait d'ailleurs récemment dans un grand magazine que le but du jeu est justement «de faire comprendre aux gens ce que c'est de se tenir de chaque côté de la clôture dans une manif».

Le projet est ambitieux. Les mouvements de foule ne sont pas par essence un phénomène facile à modéliser, même si des chercheurs de plusieurs disciplines s'y penchent depuis un bout. Tout bon joueur connaît la manière souvent «originale» dont se comporte la fameuse «intelligence artificielle» qui gère le comportement des «ennemis» dans les jeux vidéo classiques. Ce sera encore plus délicat dans une oeuvre qui prétend recréer des comportements réels. (Même si on dit par ailleurs que le QI d'une foule n'est généralement qu'une fraction de la moyenne des QI de ceux qui la composent. Une foule n'aime pas le QI, c'est bien connu.) Cela dit, cette modélisation des mouvements et des réactions de deux systèmes complexes dans une situation où les actions sont plus ou moins prévisibles est sans doute un des défis les plus ardues auquel les créateurs de *Riot* ont à faire face.

Un chercheur qui travaille à l'Université Princeton sur les interactions des individus au sein des bancs de poissons résume bien la nature d'une foule sur son site: «Ces systèmes ont en commun d'être composés d'une myriade d'individus, sans chef ni contrôle centralisé, et qui pourtant semblent ne former qu'un seul être, un super-organisme, capable de prendre des décisions qui paraissent intelligentes. [...] Isolé, un grain de sable a bien quelques propriétés mais franchement, on ne peut pas en tirer grand chose. En revanche, lorsque l'on rassemble un grand nombre de grains de sable, ils deviennent un sable, un nouveau matériau, avec des propriétés propres.» Ainsi va la foule.

Pour le moment, on ne sait pas encore si le jeu placera ses «acteurs» dans des villes et des situations «réelles», mais l'équipe de *Riot* jongle

avec l'idée. Grâce à l'argent obtenu sur le site de sociofinancement Kickstarter (l'équipe de *Riot* a reçu le double de ce qu'elle avait demandé), Menchiari (qu'on peut suivre sur Twitter) parcourt le monde pour essayer de comprendre comment fonctionnent les ressorts d'une manif. Mardi, il était d'ailleurs en pleine place Tahrir au Caire.

Même si la question des troubles sociaux n'a jamais été un thème marquant dans l'histoire du jeu vidéo, quelques jeux s'en sont néanmoins inspirés, dont le fameux *State of Emergency* paru il y a 10 ans. L'équipe du Flâneur du Web se souvient d'ailleurs avec délice avoir pris un plaisir certain à fracasser tout ce qui se trouvait sur son passage dans des parties dignes des meilleurs moments de *Madmax*. Mais là n'est pas l'essence de *Riot*. «Les manifestants sont là pour passer un message, pas affronter la police», précise l'équipe. À l'opposé de l'orgie d'effets spéciaux qui caractérise souvent l'industrie des grands titres, le jeu aura d'ailleurs une apparence éminemment rétro qui n'est pas sans rappeler un hit du *indie gaming* des dernières années: *Superbrothers: Sword & Sworcery EP*. Les premières images accessibles laissent d'ailleurs entrevoir des graphiques où il sera très difficile d'identifier les individus, manifestants comme policiers. Un jeu de foule, donc.

Si la création des algorithmes se passe bien et qu'effectivement l'interaction entre police et manifestant se rapproche de la réalité, il sera sûrement intéressant d'utiliser *Riot* un peu de la manière dont on se sert de *Sim City* pour modéliser la planification urbaine. On annonce le jeu sur Windows, Mac, iOS, and Android et même pour la nouvelle console Ouya, qui roulera elle aussi sur Android.

Et pour le premier tournoi Gabriel Nadeau-Dubois/Éric Duhaime, l'équipe du Flâneur a déjà réservé les droits.

LE DROIT : Pour son engagement à défendre «une accessibilité élargie à l'éducation postsecondaire» : Nadeau-Dubois décoré par Impératif français - Mis à jour le lundi 25 mars 2013 à 05h30



Martin Roy, LeDroit

Guillaume St-Pierre, Le Droit

Le Prix Impératif français décerné par l'organisme du même nom a été accordé cette année à Gabriel Nadeau-Dubois, le porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) durant le « printemps érable ».

Le président de l'organisme de défense de la langue française, Jean-Paul Perreault, explique

que Gabriel Nadeau-Dubois est récompensé, entre autres pour son engagement à défendre « une accessibilité élargie à l'éducation postsecondaire, dans une société la plus équitable possible ».

Selon M. Perreault, M. Nadeau-Dubois a contribué à l'éveil social et politique de la société québécoise, toutes générations confondues. En lui décernant le prix, Impératif français souhaite « l'encourager à poursuivre ses idéaux ».

La figure de proue du mouvement étudiant a pris la parole devant les quelque cent personnes réunies au Château

Cartier du secteur Aylmer en clôture de la Francofête 2013.

Rayonnement culturel

Le jeune militant a décrit le lien étroit qui existe à son avis entre l'accessibilité à l'université et le rayonnement culturel.

« Ce sont pour moi deux enjeux qui sont intimement liés », affirme-t-il, réagissant à des commentaires sur les médias sociaux, qui remet-

taient en doute le choix de décerner à l'étudiant de 22 ans le prix

Impératif français.

« Le fait qu'on s'étonne que je puisse recevoir ce prix est la preuve de l'étroitesse de notre conception à la fois de l'éducation et de la culture. »

« On a oublié que le réseau d'éducation d'universités publiques que l'on s'est doté durant la Révolution tranquille a été l'un des leviers principaux pour le développement et l'épanouissement de la culture québécoise. »

Prix « Citron »

Impératif français a aussi profité de l'occasion pour décerner ses traditionnels Prix « Citron ».

Les multinationales qui refusent de franciser leur bannière en sol québécois, le Parti libéral du Québec tout comme le Parti québécois et le Parti conservateur ont été unis dans l'opprobre.

Impératif français a jeté le déshonneur sur une poignée d'entreprises dont Best Buy, Costco, Walmart, Gap et d'autres encore, pour leur refus de s'afficher en français.

LE SOLEIL / CYBERPRESSE : Un prix pour Gabriel Nadeau-Dubois - Publié le dimanche 24 mars 2013 à 11h33 | Mis à jour le dimanche 24 mars 2013 à 15h14 / Mis à jour le dimanche 24 mars 2013 à 11h49



La Presse Canadienne

Gabriel Nadeau-Dubois recevra le Prix Impératif français.

La Presse Canadienne, Gatineau

Le Prix Impératif français décerné par l'organisme du même nom est accordé cette année à Gabriel Nadeau-Dubois, le porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité

syndicale étudiante (CLASSE) durant le « printemps érable ».

Le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault, explique que Gabriel Nadeau-Dubois est récompensé, entre autres pour son engagement à défendre une accessibilité élargie à l'éducation post-secondaire, dans une société la plus équitable possible.

Selon M. Perreault, M. Nadeau-Dubois a contribué à l'éveil social et politique de la société québécoise, toutes générations confondues.

En lui décernant le prix, Impératif français souhaite « l'encourager à poursuivre ses idéaux ». Impératif français décerne aussi plusieurs Prix « Citron », dont un aux multinationales qui contestent la francisation de leur nom d'entreprise.

L'ASSÉ n'abandonne pas la lutte

Par ailleurs L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), n'abandonne pas sa lutte pour la gratuité scolaire et se dotera d'un plan d'action stratégique le 6 avril prochain dans le cadre d'un congrès à Québec.

La porte-parole de l'ASSÉ, Blandine Parchemal, indique que les associations membres procèdent actuellement à des votes pour définir la stratégie à suivre au cours des prochaines semaines.

La grève n'est pas exclue

Mme Parchemal n'écartera aucun moyen de pression, que ce soit des manifestations, des débrayages occasionnels et même une grève générale illimitée à plus long terme.

La porte-parole affirme qu'une nouvelle lutte débute pour contrer l'indexation des frais de scolarité imposée par le gouvernement Marois.

Blandine Parchemal estime que le « printemps érable » a été une grande victoire pour le mouvement étudiant, et qu'une deuxième vague de contestation pourrait contribuer à faire reculer le gouvernement. Elle rappelle que les hausses des droits de scolarité du gouvernement Charest ont été annulées en raison du « printemps érable » et que la loi 78 a été abolie.

RADIO-CANADA / INTERNATIONAL : L'écho du printemps érable 2012 se fera entendre au Forum social mondial à Tunis - Mise à jour le dimanche 24 mars 2013 à 15 h 00 HAE



Photo : Lorian Bélanger

Un étudiant affichait ses couleurs vendredi matin au Cégep de l'Outaouais

L'écho du printemps érable 2012 se fera entendre jusqu'à Tunis au cours des prochains jours à l'occasion de la tenue de la 10e Forum social mondial.

Une délégation de près de 200 Québécois est arrivée en Tunisie pour se joindre aux quelque 70 000 participants du Forum, le haut lieu de convergence des altermondialistes.

Au cours d'un atelier sur l'éducation, des représentants de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) discuteront de la crise sociale qu'a vécu le Québec au printemps dernier.

En entrevue depuis Tunis, le secrétaire général et trésorier de l'organisation, Jean Murdock, indique que les discussions qui en découleront permettront d'échanger sur les défis vécus en éducation ici comme ailleurs.

Selon lui, la participation à cette rencontre permet de se sentir moins isolé. Il avance qu'on peut y présenter « des solutions parfois plus intéressantes qui nous permettent comme société d'avancer un peu plus. »

La tenue du Forum en Tunisie, le berceau du printemps arabe, teintera inévitablement les discussions.

« La question n'est pas de se mêler de politique intérieure, mais bien de faire le Forum social mondial ici en appui à la démocratie et à la justice sociale », spécifie M. Murdock. « S'il y a quelque chose de commun entre le printemps arabe et le printemps érable, c'est sûrement cette volonté de participer au débat de société, de prendre part aux décisions », ajoute-t-il.

Le Forum social mondial réunit les mouvements de lutte contre l'idéologie néolibérale dans l'objectif d'élaborer des solutions de rechange au capitalisme mondial.

Les commentaires (73)

LE SOLEIL : Une étudiante blessée lors d'une manif veut poursuivre les autorités - Publié le samedi 23 mars 2013 à 05h00 | Mis à jour le samedi 23 mars 2013 à 15h58

Mathieu Boivin, Le Soleil

(Québec) Une étudiante de Québec blessée gravement au visage lors de la manifestation étudiante de Victoriaville, le 4 mai 2012, envisage sérieusement de poursuivre le procureur général du Québec et la Sûreté du Québec (SQ) dans le cadre d'un recours civil, pour utilisation abusive de la force.

Dominique Laliberte dit avoir été touchée au visage par un baton cinétique tiré par un policier de la SQ lors de cette manifestation qui avait dégénéré, près du Centre des congrès de Victoriaville, en marge du congrès du Parti libéral. Plusieurs centaines de manifestants avaient convergé vers Victoriaville cette journée-là, afin de dénoncer la hausse des frais de scolarité.





Photo fournie par Carl Laprise
Dominique Laliberté a été atteinte au visage par un projectile lors d'une manif à Victoriaville, subissant des fractures à la mâchoire.

L'étudiante de l'Université Laval était en train de s'éloigner de la zone de confrontation entre policiers et manifestants, lorsqu'elle a été atteinte par un projectile. Un témoin lui aurait dit qu'elle avait été touchée par un bâton cinétique. D'ailleurs, ce serait le seul projectile qui se trouvait sur le sol près d'elle, au moment de l'incident.

La jeune femme a passé quelques jours à l'hôpital, afin de traiter de nombreuses fractures à la mâchoire et pour se faire opérer. Elle a aussi perdu plusieurs dents. Elle a traversé une période de convalescence de quelques mois, avant qu'elle puisse reprendre ses activités régulières.

La famille de l'étudiante a retenu les services du réputé avocat Jean-Pierre Ménard, qui se spécialise dans les causes reliées au domaine de la santé. Lors d'un entretien téléphonique, Me Ménard a affirmé que plusieurs éléments regroupés par le personnel de son bureau pourraient laisser croire que les policiers de la SQ ont utilisé une force excessive lors de cette manifestation, et que Dominique Laliberté a été une victime de cette force abusive.

«Nous sommes dans l'évaluation finale du dossier, afin de savoir si nous irons de l'avant avec un recours civil, explique Me Ménard. Nous ferons

une annonce prochainement. Si nous déposons le recours, c'est que nous serons convaincus d'avoir les éléments de preuve qui nous permettront d'aller jusqu'au bout.»

Démonstration complexe

Me Ménard sait qu'il sera complexe de démontrer devant le tribunal que la SQ a fait usage d'une force excessive. Lors de cette manifestation, les policiers ont utilisé ces bâtons cinétiques pour contrôler la foule, mais plusieurs manifestants violents ont aussi lancé à peu près tout ce qui leur passait sous la main, dont des boules de billard.

«Il y a un paquet de facteurs dont il faut tenir compte, affirme Me Ménard. L'immunité de l'État et aussi les circonstances au cours desquelles ma cliente a été blessée.»

Quelques jours après cette manifestation, un porte-parole de la SQ avait affirmé en point de presse que Dominique Laliberté se trouvait trop loin de la zone d'affrontement pour avoir été touchée par un bâton cinétique. Me Ménard n'a pas voulu révéler sur quels éléments de preuve il se base pour faire cette affirmation, mais il affirme qu'il sera en mesure de contester cette version des faits de la SQ, si le recours est déposé.

Compte tenu que cette histoire pourrait se retrouver devant les tribunaux et qu'une plainte est toujours à l'étude en déontologie policière, la SQ a préféré ne pas émettre de commentaires. Dominique Laliberté a aussi décliné notre demande d'entrevue.

15 plaintes pour Victo seulement

Seulement pour la manifestation violente du 4 mai 2012 à Victoriaville, 15 plaintes ont été déposées au Commissaire à la déontologie policière pour dénoncer le travail des agents de la Sûreté du Québec (SQ). La porte-parole du Commissaire, Me Louise Letarte, n'était pas en mesure de dire vendredi quelles plaintes pourraient éventuellement déboucher à des citations à comparaître pour des policiers de la SQ. Le processus d'enquête se poursuit dans ces dossiers au bureau du commissaire, s'est-elle limitée à dire. En comparaison, pour l'ensemble des manifestations qui se sont déroulées à Québec durant le dernier «printemps érable», un total de 17 plaintes déontologiques a été enregistrées contre des policiers de la Ville de Québec. Et à la grandeur de la province, on parle de 205 plaintes, qui touchent essentiellement des policiers de la SQ et des corps de police de Montréal, de Québec, de Gatineau et de Sherbrooke. Pour le moment, seuls quatre policiers de Montréal ont reçu une citation à comparaître en marge de leurs interventions lors du «printemps érable».

LE DEVOIR : Maxence L.Valade : Le printemps en plein visage - Samedi 23 mars 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Maxence L. Valade, qui a perdu un oeil lors de l'émeute de Victoriaville en mai dernier

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Lisa-Marie Gervais

Assis dans un divan du café Aquin de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Maxence L. Valade, qui a perdu un oeil lors de l'émeute de Victoriaville en mai dernier, me fixe de son regard énigmatique. Il se méfie des médias et encore plus des policiers, envers qui il est sans pitié. « C'est pas Victoriaville qui a changé quelque chose à ma rage contre la police et le système, c'est arrivé hasardeusement que c'était moi. Ça aurait pu être un de mes camarades, ça aurait pu être une autre personne. Et j'aurais eu beaucoup de rage, comme j'en ai présentement, comme j'en avais avant et comme je vais en avoir probablement pour le restant de mes jours », dit-il.

N'empêche, l'étudiant au baccalauréat en sociologie de l'UQAM veut que son exemple serve à conscientiser les gens. « Certaines personnes me reconnaissent et disent: "Ouais, ça fesse." Ils

commencent à voir c'était quoi, la police [...] Ça fait réaliser aux gens que, OK, ils peuvent aller jusque-là. Parce que, veux, veux pas, tu passes proche de la mort », soutient-il.

« Les gens qui allaient aux manifs du 22, qui s'impliquaient et tapaient de la casserole, c'était fabuleux, mais ils n'avaient pas la même conception de la police que quelqu'un qui venait aux manifs du soir. » Sa mère, qui est allée pour la première fois dans une manif en mars 2012, s'est fait poivrer parce qu'elle ne marchait pas assez vite, raconte Maxence. « Et là, tu vois qu'il y a une conscientisation de ce que ça peut être. »

Le père de Maxence siège au conseil d'administration du cégep Saint-Laurent, en réaction aux événements. Son frère, au secondaire, s'est impliqué dans la grève. Le printemps a laissé des traces « positives », conclut-il. « Plein de gens se sont sentis plus politisés après être allés aux manifs. Certains en tirent une expérience très bénéfique. »

Le monopole de la violence

Pourtant calme, c'est avec une certaine colère qu'il se lance dans une charge à fond de train contre le corps policier. « Il n'y a rien qui va réhabiliter la confiance des gens qui ont vécu le mouvement étudiant. La police, c'est une illusion de confiance, c'est une représentation de la force pour te faire rentrer dans le rang. C'est le monopole étatique de la violence », a-t-il noté. Sèvere, il concède qu'il y a sans doute « quelques êtres humains » dans le lot.

Amour-rage

Pour lui, il n'y a pas eu de « dérives » policières au printemps dernier. « [La violence] c'est ce que la police fait de manière permanente, et

comme il y a eu des manifs de manière permanente, ça leur a permis de faire ce qu'ils font tous les jours, contre un mouvement de masse. »

Il accuse les policiers de procéder à des arrestations de masse pour « mater la contestation » et y voit un complot. « Il faut élargir la lutte et ne pas parler juste de gratuité, parler de pourquoi les policiers agissent comme ça : c'est parce qu'il y a des dynamiques néolibérales et capitalistes derrière ça. »

Ni totalement anarchiste ni communiste, social-démocrate ou encore keynésien, mais probablement révolutionnaire, Maxence Valade déteste néanmoins les idéologies, parce qu'elles sont une forme de « contrôle ». Citant Chomski, Hans Kelsen et bien d'autres, il parle de toutes ces causes dont on ne parle pas assez - l'itinérance, les autochtones, les femmes - comme s'il portait le monde entier sur ses épaules. « Des gens nous demandaient pourquoi on ne partait pas quand la manif était déclarée illégale. D'un, tu ne peux pas partir. De deux, tu es en résistance contre quelque chose. Tu ne fais pas des manifs pour le fun, tu les fais pour l'urgence d'agir », lance-t-il.

Même s'il juge le mouvement en dormance, Maxence a repris la rue plusieurs fois depuis les événements de Victoriaville. Et pas question qu'il rate le prochain printemps. C'est la dynamique d'amour-rage ; tu milites pour une communauté d'appartenance, pour une solidarité, et c'est là que tu te reconnais. Je vais lutter toute ma vie. Je ne vois pas comment il peut en être autrement. »

LE DEVOIR : La démocratie version Anarchopanda – Samedi 23 mars 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Anarchopanda est né d'un désir de pointer l'absurde d'un règlement antimasque.

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Andrée Chouinard

Mardi, dans le petit café où il raconte en quoi le conflit étudiant l'a marqué, « Anarchopanda pour la gratuité scolaire » est nu. Nu au sens « mas-cotte » du terme. C'est-à-dire dépourvu de ses atours toutous portés par « tactique symbolique » pendant le conflit étudiant, et jusqu'à vendredi où il fut arrêté. C'était pour pointer l'absurde d'un règlement antimasque non appliqué pour un panda géant distribuant les câlins, mais appliqué avec rigueur pour tous ceux qui se couvraient le visage autrement.

« Le panda, c'était un manifestant masqué parmi d'autres », raconte le prof de cégep, qui tient à son anonymat autant qu'un panda à sa tige de bambou. « Il était plus gros que les autres, plus remarquable, peut-être plus cute, je ne sais pas, mais ce qui aurait dû étonner les gens et qui ne

les a pas étonnés tant que ça, c'est que les policiers [avant vendredi, du moins] ont traité le panda d'une manière avec laquelle ils n'ont pas traité les autres manifestants masqués. Parfois, ils me sont rentrés dedans, m'ont donné des petits coups, mais je ne [m'étais] jamais fait arrêter alors que je faisais exactement la même chose que tous ceux qui, habillés en noir, se sont fait frapper dessus. »

Le prof continue d'être de toutes les manifestations. Cette présence lui permet de voir le décalage trop souvent immense entre la réalité du terrain et la perception véhiculée par les canaux officiels, médias compris. « Fallait que j'expérimente moi-même l'écart entre la réalité et ce qu'on en dit pour que ça vienne me chercher. C'est pour ça aussi qu'on ne pouvait pas trop blâmer les gens qui ne participaient pas aux manifestations de ne pas comprendre ce qui se passait réellement. D'imaginer que ce n'était que de la casse et de la violence. C'était ça dont on parlait dans les médias, sans séquences d'événements, sans lien de cause à effet ! Tu ne peux pas comprendre l'abîme entre la réalité et la fiction journalistique pratiquée par plusieurs si tu n'es pas là. »

Donner un sens

Mais une fois passé de « l'autre côté du rideau », impossible de revenir. « Les gens qui ont décroché de l'info officielle parce qu'on ne leur a pas présenté tous les tableaux, ils ne peuvent plus faire confiance. Ils remettent tout en question quand ils lisent les journaux. Ils se disent : "Est-ce que c'est vraiment ça qui s'est passé ?" Et ils cherchent des sources d'infos alternatives. »

Avoir vu le conflit étudiant de l'intérieur ne laisse pas beaucoup de répit aux méninges, même un an plus tard. La tête d'Anarchopanda, philosophe à ses heures, a réfléchi entre autres au sens du mot démocratie. « Pour moi, la contribution la plus profonde du printemps érable, c'est d'avoir redonné le goût d'une vraie démocratie à un paquet de gens, explique le panda déshabillé. Même moi, avant de vivre ce conflit, je crois qu'on aurait pu m'entendre dire : "Ben oui, il y a une réelle démocratie au Québec !" Mais maintenant, si les mots ont encore un sens, on ne peut pas considérer la démocratie ici comme un fait accompli. »

Scènes d'affrontement

Ceux qui ont croisé Anarchopanda en pleine manif peuvent témoigner des câlins qu'il distribuait à la ronde, sans distinguer le manifestant du policier. Mais les scènes d'affrontement dont il a été témoin, avec ou sans son déguisement, ont éprouvé le pacifique en lui. « Les opinions qu'on développe sur ce qui est acceptable ou non sont conditionnées par nos expériences personnelles. Moi, je n'ai pas souffert physiquement pendant le conflit, ou à peu près pas. Je n'ai pas vu un de mes proches se faire blesser. Mais qui sait comment j'aurais réagi si c'était arrivé ? »

Anarchopanda se lève et met son manteau. Aujourd'hui, une vigile de douze heures sur la nécessité de tenir une enquête publique sur la répression policière l'occupera. Demain, une manifestation. Et pour le reste de sa vie de panda anarchiste, le souci de donner un sens vrai au mot démocratie.

[Vos réactions - 10 commentaires](#)

LE DEVOIR : Suzanne Bilodeau (Mères en colère et solidaires) : La collectivité avant l'individu – Samedi 23 mars 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Un an après le début du conflit étudiant, Suzanne Bilodeau est toujours membre de Mères en colère et solidaires.

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Andrée Chouinard

Manifester, ça permet de se serrer les coudes ! Avec ou sans casserole à la main, nombre de citoyens ont tissé des liens qui restent, même si dans les rues le tumulte s'est tu. Cette semaine, quelques « mères en colère et solidaires » se tenaient les coudes sous les flocons reblanchissant Montréal pour dire leur indignation persistante devant les agissements des policiers de 2012. Elles se voient encore et sont toujours actives.

Prois contre la hausse fut l'un des premiers groupes à naître de la bataille menée contre la hausse des droits de scolarité. La solidarité du groupe tient encore, comme on l'a vu lors du Sommet sur l'enseignement supérieur et lors de la tenue cet automne de leurs toutes premières Journées de l'éducation.

Parmi les traces toujours visibles et à tenir entre ses mains, on notera le journal Ceci n'est pas LA MATRAQUE des profs contre la hausse, « distribué à raison de 20 000 exemplaires dans l'ensemble de la province et qui fait un retour critique et analytique sur le printemps étudiant ».

LE DEVOIR : La manière CUTV – Samedi 23 mars 2013 |

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Andrée Chouinard

En plein cœur de la grève étudiante, les images de la télévision communautaire de l'Université Concordia (CUTV) ont été reprises jusque sur la très regardée CNN. Avec son journalisme résolument engagé, et surtout une couverture des plus mobiles offrant en direct, et avec des séquences sans coupures, la réalité du terrain, CUTV a vu ses adeptes augmenter considérablement.

Son parti pris pour la cause étudiante lui a valu les rebuffades de certains, mais CUTV a peut-être gagné au change grâce à la qualité de sa couverture en direct et en continu.

Poivrée et malménée, souventes fois en direct, même, l'équipe de journalistes militants a répliqué à ses détracteurs en avançant que la liberté de presse ne se limitait pas à une question d'impartialité.

Vos réactions - 1 commentaire

Sylvie Carrière - Inscrit

24 mars 2013 00 h 40

CUTV QUI NE TRICOTE PAS LA NOUVELLE

CUTV, comme les autres médias indépendants, mérite tous les honneurs.

Pour vraiment s'informer sur la crise étudiante, durant le Printemps Érablé, il fallait chercher ce qui pouvait le mieux nous éclairer sur cette situation.

Les médias, dits de masse, sont là pour se concurrencer les uns, les autres afin d'aller chercher le plus grand auditoire possible.

Mais, ils devaient dévier de leur rôle principal, c'est-à-dire rapporter la nouvelle, pour laisser place à tricoter l'information. La manière que les montages sont effectués, les donneurs d'opinions font en sorte qu'il devient difficile pour le récepteur de comprendre le profond des choses qu'on lui envoie.

Les beautés de l'internet a fait naître et ouvrir de nouveaux horizons de l'info.

Tous mes hommages à CUTV qui continue malgré tous les mauvais traitements que la police lui a fait subir.

LE DEVOIR : Chroniques d'un printemps en rouge et en noir- Samedi 23 mars 2013





Photo : Étienne de Massy

Les affiches de Clément de Gaulejac se distinguent par leur facture graphique sommaire ou naïve et par leurs slogans bien tournés.

Motifs raisonnables

Clément de Gaulejac
Centre des arts actuels Skol
372, rue Sainte-Catherine Ouest, espace 314
Jusqu'au 6 avril

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Ève Charron

Avec ses affiches, il a fait oeuvre utile durant la grève étudiante. Maintenant, Clément de Gaulejac en expose intégralement la série chez Skol. S'il est encore possible aujourd'hui d'en voir les restants disséminés dans la ville, sur les palissades et les façades de bâtiment où elles ont été collées, ces affiches trouvent désormais une raison d'être supplémentaire. Non seulement l'exposition contribue à une certaine élévation artistique de ces outils de luttes sociales, elle apporte aussi le recul nécessaire pour se livrer à une relative décantation de ce qui s'est passé et de ce qui s'est fait.

Elles se sont distinguées par leur emploi du noir et du rouge, par leur facture graphique sommaire ou naïve et par des slogans bien tournés dont les mémorables « Le poivre c'est pour le steak » et « Cet attroupement de doigts est déclaré illégal ». Gaulejac a commencé la production de ces illustrations en mars, d'abord sur son blogue (L'eau tiède), puis sous

forme d'affiche qu'il a distribuée anonymement dans la ville et lors de grandes manifestations. La propagation s'est faite spontanément, mais a également été aidée lors des ateliers Diffuse et résiste où, à plusieurs, les illustrations ont été sérigraphiées.

Action politique

L'exposition reste conforme à l'esprit de production de ces affiches que l'artiste a toujours refusé de monnayer. La sobriété de l'accrochage redit d'abord comment ce travail a été fait avec une économie de moyens. Rappelant aussi leur mode d'inscription dans le paysage urbain, les affiches sont collées directement au mur et ne feront pas l'objet de ventes. L'artiste a plutôt prévu de faire le dépôt de la série aux Archives nationales, pour mémoire et pour conservation dans le domaine public. Cet aspect n'est pas un détail. Nombre d'interventions au cours du printemps érable ont suscité, sans surprise, au principe d'appropriation collective en guise de résistance symbolique au devenir marchandise de l'éducation, et en cohérence avec la production visuelle faite pour l'exprimer. Que Gaulejac, jusqu'au bout, en fasse sa ligne de conduite montre bien l'écheveau complexe dans lequel se situe l'art quand il s'agit de s'allier à l'action politique.

L'impulsion première derrière cette série semble avoir été de l'ordre de la nécessité pour Gaulejac, illustrateur et artiste professionnel, qui poursuit également des études de doctorat. Les affiches partagent certains traits avec la production habituelle de l'artiste, notamment ses chroniques de l'art conceptuel, mais elles s'en distinguent par l'exécution plus relâchée, voire parfois ratée, en un sens, par des maladresses, dans le texte plus que dans le dessin.

C'est là un choix judicieux justement que d'avoir tout mis, les propositions les plus fortes comme les plus faibles, dans cet accrochage en enfilade qui suit une progression chronologique, marquée par tous les fameux 22 de chaque mois, de mars à septembre. L'urgence du faire est pleinement ressentie ; l'éirement en longueur du conflit aussi. Chaque personne, chaque événement, chaque anecdote ayant ponctué la crise a été capté par le crayon de Gaulejac, qui a ainsi offert une vision personnelle de l'actualité dans laquelle les protestataires se sont de toute évidence reconnus, comme en font foi les images diffusées sur un écran qui montre diverses appropriations de ses images dans l'espace public.

Le panorama fait remonter à la surface certains épisodes difficiles de cette crise. Il réactive aussi l'humour de ces mots et de ces images pensés pour répliquer au mépris du pouvoir. Skol, qui consacre sa programmation à des thèmes stimulés par la grève étudiante, s'avère un contexte parfait pour revenir sur ces choses graves que l'artiste citoyen a su traduire sur le vif et que maintenant il pourrait préserver de l'oubli.

Collaboratrice

LE DEVOIR : Dictionnaire de la révolte – Samedi 23 mars 2013 |

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Andrée Chouinard

Printemps érable. Dans l'atelier improvisé de l'École de la montagne rouge, par une journée d'esprits échauffés, des étudiants en design de l'Université du Québec à Montréal ont mis au monde cette expression faisant écho symboliquement à une révolution d'outre-mer. Tant l'affiche que l'expression sont passées dans les

moeurs. Il y a fort à parier qu'elles resteront dans l'imaginaire collectif un bon moment.

« Comme un miroir sans tain ou une lame à double tranchant, printemps érable invite à la fois à l'ouverture, à la réflexion et au bornage, écrit Patricia Boushel et Anna Sheftel dans Dictionnaire de la révolte étudiante (Tête première, novembre 2012). Cette expression compliquée, voire embarrassante, est apparue avant la grande manifestation du 22 mars et a rapide-

ment été adoptée par les médias afin d'encapsuler ce phénomène de révolte. »

Au nombre des expressions sur lesquelles la vague étudiante a surfé, notons « la juste part », « la belle vie » et la « désobéissance civile ». Sans compter les petits nouveaux (« grenades assourdissantes »), les surutilisés (« boycott » ou « gratuité scolaire ») et les objets populaires (« masque », « matraque » et « casseroles »).

LE DEVOIR : L'«événement» québécois à l'étude – Samedi 23 mars 2013 |



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

« Pourquoi, en 2012, un conflit qui porte au départ sur un enjeu traditionnel dans l'histoire des luttes étudiantes au Québec a-t-il déclenché un

mouvement social d'une telle ampleur et en quoi et jusqu'où ce dernier transforme-t-il notre réalité collective ?

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Andrée Chouinard

À la session dernière, les étudiants de l'Université Laval ont vu apparaître dans la liste des choix de cours le SOC-2116 Question spéciale de sociologie II : le printemps québécois. Une trentaine de curieux, plusieurs encore tout empreints d'un conflit dont ils avaient été, sinon les acteurs, du moins les spectateurs, ont participé aux cours-conférences. « Pourquoi, en 2012, un conflit qui porte au départ sur un enjeu traditionnel dans l'histoire des luttes étudiantes au Québec a-t-il déclenché un mouvement social d'une telle ampleur et en quoi et jusqu'où ce dernier transforme-t-il notre réalité collective ? »

Dans le plan de cours préparé par le professeur de sociologie Olivier Clain, cette immense question sert de préambule à un cours particulier qui, après avoir été donné « à chaud » alors que l'actualité de la crise était encore brûlante, ne sera pas offert de nouveau.

« Je tenais à ce que ce cours ait un caractère d'événement, raconte M. Clain en pleine session d'hiver. Et c'est exactement ce que c'a été. Avec des conférences offertes par des collègues sur des questions qui étaient



périphériques au conflit, nous avons réfléchi à la portée sociologique d'un tel événement. »

Il s'agissait donc d'un véritable cours de socio, sans teinte idéologique. On y a causé Plan Nord, puisque la validité de ce projet conçu par les libéraux était aussi au cœur des contestations étudiantes. On a parlé démographie, question de mesurer exactement le poids démographique étudiant dans la balance. On a tenté de suivre le destin des classes moyennes québécoises depuis la Révolution tranquille.

Crise sociale

Surtout, explique Olivier Clain, on a tenté de comprendre pour quelles raisons un conflit né d'une revendication dénuée de toute originalité (combien de luttes étudiantes dans l'histoire du Québec sur cette question des droits ?) s'est métamorphosé en une véritable crise sociale. « L'angoisse internationale associée à la crise, la grogne de partout dans le monde devant les inégalités, la mobilisation de la planète pour sauver les banques, tout cela a donné un contexte sociologique qui a rendu parfait-

tement insupportable pour les étudiants la hausse suggérée », ajoute le professeur.

Vos réactions - 1 commentaire

Larry Allan Swiniarski - Inscrit, 25 mars 2013 14 h 38

PAS SÛR

M. Clain: Peut-être que ça a l'air plausible. Sauf que dès que les hausses partent, la paix revient. Donc la lutte pour la justice sociale, finie. Tout comme en quoi, 2003 +/-? Le gouvernement recule, la paix revient. Ça a pré-daté la crise, c'était bien avant les obscènes paiements aux banques mondiales - c'était même avant l'îlot voyageur et Sarah Palin. Donc tout respectueusement, je trouve l'hypothèse difficile à accepter. Les associations des étudiants auraient pu s'associer plus tôt, mettons, avec les 'Occupons' et alia. Mais tout ce que j'ai vu, ce que je vois, c'est un intérêt des plus 'je, me, moi'. La mobilisation dont on parle dépendait possible-ment autant du météo le 22 mars 2012 (une journée estivale) que de toute la grogne.

LE DEVOIR : Les livres de la grève - Samedi 23 mars 2013

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF Marie-Andrée Chouinard

Qu'ils aient été acteurs ou observateurs de la grève, plusieurs ont senti le besoin de transposer en livres une mémoire de ces mois d'intensité sociale inhabituelle. À commencer par notre photoreporter Jacques Nadeau : l'été n'était pas terminé que déjà, dans [Carré rouge](#) (Fides, août 2012), il racontait en photos et par des réflexions citoyennes les émotions vives d'un conflit qu'il a scruté jour et nuit en suivant les acteurs de la grève.

Cette semaine seulement, deux petits nouveaux se sont ajoutés aux rayons des librairies : Le printemps québécois. Une anthologie (Écosociété, mars 2013) et De l'école à la rue. Dans les

coulisses de la grève étudiante (Écosociété, mars 2013), par Renaud St-Pierre et Philippe Éthier.

Rectifier les faits

C'est en allant chercher un Mr. Freeze au dépanneur que ces deux compères ont convenu de se lancer dans l'écriture d'un livre. C'était en plein congrès de la CLASSE sur la loi 78 et les militants étaient en train de voter pour y désobéir. Les deux jeunes hommes se sont regardés, incrédules, se rendant compte qu'ils étaient en train de défier la loi. « On s'est dit qu'on devrait faire un livre là-dessus », a raconté cette semaine Renaud Poirier-St-Pierre, ex-attaché de presse de la CLASSE.

Plusieurs raisons ont motivé les auteurs, à commencer par le désir de rectifier certains faits. « Certains ont dit que notre mouvement était violent et antidémocratique et, pire encore,

certain ont dit qu'il était spontané », poursuit celui qui fait aujourd'hui une maîtrise en sciences politiques. « On voulait répondre à ça dans ce livre et on trouvait que la meilleure façon d'y répondre c'était d'amener le lecteur dans les coulisses du mouvement, qu'on a recréé, montrant ce qu'un militant étudiant en pense. »

Entre autres parutions, à lire aussi : La juste part (David Robichaud et Patrick Turmel, Atelier 10, juin 2012), Le printemps des carrés rouges (André Frappier, Richard Poulin et Bernard Rioux, M éditeur, octobre 2012), [Terre des cons](#) (Patrick Nicol, La Mèche, novembre 2012), Une année rouge (Nicolas Langelier, Atelier 10, novembre 2012).

Et ce n'est pas fini : Gabriel Nadeau-Dubois et Martine Desjardins, deux fières figures du printemps érable, sont à l'écriture...

LE DEVOIR : Des associations étudiantes à sec - Samedi 23 mars 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Il a fallu payer chèrement cette lutte contre la hausse des droits de 1625 \$ en cinq ans décidée par le gouvernement libéral en 2011

Découvrez le projet [Ce qu'il reste du printemps étudiant](#), réalisé en collaboration avec l'ONF

Marie-Andrée Chouinard

Début février, le journal étudiant [Montréal Campus](#) dévoilait l'un des effets concrets d'une année de lutte menée contre la hausse des droits de scola-

rité, les coffres de certaines associations étudiantes se retrouvant désastreusement à sec.

« Après avoir rangé pancartes et casseroles, les associations étudiantes retrouvent leurs coffres presque vides, [ce qui les contraint] à des prévisions budgétaires austères », écrivait Camille Carpentier dans ce journal de l'Université du Québec à Montréal.

À l'université du centre-ville, des associations étudiantes sont littéralement en déficit. C'est le cas de l'AFESPED (Association des étudiants de science politique et de droit), qui accuse, selon Montréal Campus, un retard financier de quelque 67 000 \$ pour l'année financière 2011-2012, en raison notamment des dépenses entraînées par l'ampleur de la mobilisation - qu'on pense seulement à la facture engendrée par la location d'autobus.

L'Association facultaire des étudiants en arts (AFA) accuse elle aussi un recul financier de 71 000 \$, lié notamment aux dépenses de mobilisation de l'année dernière.

Il a donc fallu payer chèrement cette lutte contre la hausse des droits de 1625 \$ en cinq ans décidée par le gouvernement libéral en 2011. Entre autres factures directement liées à la grève étudiante, notons un montant de 15 millions de dollars en heures supplémentaires pour le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), en plus d'une somme de 40 millions du côté des universités et des cégeps, dont une portion sera remboursée par Québec.

RADIO-CANADA / MONTRÉAL : À l'UQAM, les graffitis du printemps érable sont toujours là - Mise à jour le jeudi 21 mars 2013 à 12 h 45 HAE





Crédit photo : Thomas Gerbet/Radio-Canada



Les traces du conflit étudiant sont toujours visibles sur les murs de l'Université du Québec à Montréal. Plusieurs corridors des pavillons Judith-Jasmin, Hubert-Aquin et Sherbrooke sont remplis de fresques et de graffitis que l'UQAM hésite à conserver. Certains dessins représentent des policiers qui frappent des étudiants. D'autres mettent en vedette le carré rouge ou le symbole anarchiste. On retrouve également de nombreux slogans qui rappellent les manifestations du printemps 2012.

Les commentaires (25)

Envoyé par [Benoit Vieil](#) de Gatineau, 8 mai 2013 à 17 h 08 HAE

Si vous pensez rayer de notre mémoire les événements du printemps dernier en lavant des graffitis, vous vous fourvoyez royalement! L'histoire est marche!!

Selon le coordonnateur général de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED), Daniel Crespo, certains dessins auraient « suffisamment de valeur artistique pour se retrouver dans n'importe quel musée d'art contemporain ». Mais tout le monde à l'UQAM n'est pas de cet avis. La porte-parole de l'Université, Jenny Desrochers, dit avoir reçu autant de demandes pour les garder que pour les effacer : « Certaines personnes trouvent ça lourd. »

À qui appartient les murs?

Dans plusieurs corridors de l'UQAM, des étudiants ont écrit « Ce mur est à nous ». Pour Daniel Crespo, de l'AFESPED, cela reflète « une prise de conscience collective par rapport à l'appropriation de l'espace. Grosso modo, on considère que ces murs-là nous appartiennent et qu'il est tout à fait légitime de faire ce qui nous convient avec ce qui nous appartient ».

Depuis un an, l'Université a effacé quelques graffitis jugés diffamatoires, mais le gros est toujours visible. L'UQAM ne remet pas en question les fresques du pavillon Hubert-Aquin, dont certaines existent depuis plusieurs années.

Un accord tacite a été conclu avec les associations étudiantes pour leur octroyer le droit de dessiner sur certains murs, mais ce n'est pas valable dans les autres pavillons. « Ça ne fait pas partie des discussions de laisser d'autres murs à la libre expression », prévient Jenny Desrochers, sans s'avancer sur un calendrier pour effacer les fresques et les graffitis. Elle assure que l'Université va commencer par consulter les usagers des pavillons.

Si les murs sont repeints, des étudiants promettent de réafficher leurs couleurs.

D'après un reportage de Thomas Gerbet

Envoyé par [sam samy](#) de Montréal, 1^{er} avril 2013 à 23 h 34 HAE

Je suis un étudiant de l'UQAM et ses graffitis ne me dérangent pas mais ils me font plutôt rappe-

ler le combat que les étudiants ont dû mener pour contrer la hausse des droits de scolarité. Ses graffitis sont des monuments historiques qui doivent rester là pour rappeler aux prochaines générations la crise du printemps érable de 2012.

Envoyé par [andre brebant](#) de Montreal, 23 mars 2013 à 01 h 36 HAE

L'UQAM, quelle université de broche à foin!!!! Ca coûte rien, pis ca vaut rien n'ont plus....

[Répondre](#)

Envoyé par [Benoît Lavoie](#) de Cantley, 22 mars 2013 à 13 h 42 HAE

Les enfants de la maternelle où vont mes enfants font aussi des dessins sur les murs. Ça ne fait pas de manchettes. Pourquoi ne pas accepter ce que font ceux de l'UQAM?

Envoyé par [Martin Provencher](#) de Drummondville 22 mars 2013 à 09 h 28 HAE

Le passé ne s'efface malheureusement pas. Les crises doivent nous rendre plus fort et nous permettre de continuer avec davantage de détermination. Vouloir les effacer de notre mémoire nous condamne machinalement à reproduire les éternelles mêmes erreurs. L'incapacité à opérer du changement, comme pour la santé, nous rapproche vers la prochaine crise qui toujours on l'espère, ne soit pas fatidique.

Envoyé par [Réjean Surprenant](#) de Valleyfield, 22 mars 2013 à 06 h 58 HAE

«Artistique...musé d'art contemporain» Sans doute les vapeurs de peinture ! J'aimerais bien voir, dans quelques années, la réaction de ce monsieur quand on vandaliseras quelque chose qu'il auras "lui-même" payé !!!

Envoyé par [Arnaud Duplessis-Lalonde](#) de Montréal, 22 mars 2013 à 00 h 28 HAE

C'est à croire que votre journaliste n'a pas pris la peine de faire le tri dans son enquête. Pour plusieurs des murs pris en photos, les murales sont permises ou tolérées. D'ailleurs, c'est assez insignifiant comme nouvelle. C'est quelque chose qu'on peut retrouver sur plusieurs campus.

Envoyé par [Marcel Roux](#) de Montréal

21 mars 2013 à 19 h 39 HAE

Il faut être pauvre de sensationnalisme pour désigner les mots "printemps érable", trois quatre petites revendications de 50 étudiants sans diplôme.

Les journalistes se sentent important comme dans le printemps arable. Pathétique.

Envoyé par [Reggie Lemelin](#) de Montréal 21 mars 2013 à 20 h 12 HAE en réponse à [Marcel Roux de Montréal](#)

Pas ben mieux que de passer de jugements moraux sur des gens que vous ne connaissez même pas.

Envoyé par [Thomas Sallé Phelippes de La Mar-nierre](#) de Terrebonne, 21 mars 2013 à 22 h 22 HAE en réponse à [Marcel Roux de Montréal](#)

Voudriez-vous bien arrêter ça ? Le Printemps érable n'a pas été nommé ainsi parce qu'on comparait ça au Printemps arabe en particulier, mais parce que c'était une blague de l'École de la montagne rouge qui a manqué de plus.

Envoyé par [Dominique Brayard](#) de Montréal, 21 mars 2013 à 17 h 42 HAE

Selon le coordonnateur général de l'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED), Daniel Crespo, certains dessins auraient « suffisamment de valeur artistique pour se retrouver dans n'importe quel musée d'art contemporain ».

C'est ça, mon Daniel, dans n'importe quel.

Reste en politique, mon Daniel, et ne t'occupe pas de l'art.

Ou alors, va ajuster tes lunettes.

Envoyé par [René Delvaux](#) de Montréal, 21 mars 2013 à 17 h 23 HAE

Pour d'autres (et meilleures) images des murs de l'UQAM : <http://leaguin.tumblr.com>

Envoyé par [François Laberge](#) de Montreal, 21 mars 2013 à 16 h 34 HAE

Et si quelqu'un trouve ça "artistique", c'est que le Québec est descendue dans le tréfond des abysses au niveau culturel.

Envoyé par un utilisateur non divulgué, 21 mars 2013 à 16 h 56 HAE

Ce commentaire a été retiré par le modérateur car il ne respectait pas la [nétiquette](#).

Envoyé par [Robert Vaughn](#) de Châteauguay, 21 mars 2013 à 15 h 22 HAE

On a tous hâte que ces étudiants grandissent et aient des enfants un jour. On verra alors s'ils seront conséquents avec eux-mêmes et vont permettre à leurs enfants de dessiner partout sur les murs de leur maison.

Envoyé par [Robert Diamond](#) de St-Eustache, 21 mars 2013 à 15 h 04 HAE

Ben oui, pis après?

En passant, pu capable de cette expression à la mode dans les média de «printemps érable». C'est pas fort comme expression, ça ne veut rien dire et c'est con comme la lune. Assez, s.v.p.!

Envoyé par [Yoland Gingras](#) de Sept-îles, 21 mars 2013 à 15 h 59 HAE en réponse à [Robert Diamond de St-Eustache](#)

ça donne pas envie de manger de la tire en effet!

Envoyé par [mathieu jacques](#) de montreal, 21 mars 2013 à 13 h 43 HAE

Est-ce que ça constitue réellement une nouvelle ça? À la salle des nouvelles de radio-Canada y a quelqu'un qui s'est dit "Eille ça, ça intéresse la population du Québec, y a de quoi y réfléchir collectivement."

Les coupes des conservateurs ont vraiment fessé fort.

Envoyé par [jean Marc](#) de Montreal , 21 mars 2013 à 13 h 29 HAE

Que les murs appartiennent à l'université ou même à la rigueur aux étudiants, il reste que c'est aux étudiants à repeindre les murs ou payer pour les repeindre...

Ils doivent apprendre que tout propriétaire va demander à son locataire de remettre son logement tel qu'acquis et que tout propriétaire a intérêt à rendre sa maison un peu neutre avant de la revendre à un autre!

Envoyé par [Odette Grille](#) de Montréal, 21 mars 2013 à 18 h 31 HAE en réponse à [jean Marc de Montreal](#)

Pourquoi rajouter de la pollution par-dessus la pollution. La peinture est une pollution grave. Le nettoyage des pinceaux, les solvants ... Espérons au moins qu'ils seront portés dans les centres prévus à cet effet et non déversés dans fleuve par l'intermédiaire des canalisations.

Envoyé par [Yoland Gingras](#) de Sept-îles, 21 mars 2013 à 13 h 15 HAE

en tout cas...si c'est fait par des étudiants en art et bin...ils leurs manquent encore des cours!

Envoyé par [Reggie Lemelin](#) de Montréal, 21 mars 2013 à 13 h 24 HAE en réponse à [Yoland Gingras de Sept-îles](#)

Découvrez un mot: "pertinence"

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/pertinence/>

Envoyé par [jean Marc](#) de Montreal , 21 mars 2013 à 13 h 45 HAE en réponse à [Yoland Gingras de Sept-îles](#)

Je ne connais que les vandales et les enfants qui ne comprennent pas qui s'écrivent sur les murs... Et les étudiants appartiennent probablement aux deux groupes en meme temps.

Un professeur de philosophie nous avait déjà accueilli dans son cours en disant... Heureux ceux qui se sont rendus jusqu'ici et sont demeurés intelligents!

Envoyé par [jean Marc](#) de Montreal , 21 mars 2013 à 14 h 58 HAE en réponse à [Yoland Gingras de Sept-îles](#)

Ah, j'oubliais les hommes primitifs qui écrivait aussi sur les murs des cavernes..! Mais ce n'est pas pertinent car cela relève d'une autre époque!

Envoyé par [Yoland Gingras](#) de Sept-îles, 21 mars 2013 à 15 h 22 HAE en réponse à [Yoland Gingras de Sept-îles](#)

M. Lemelin...je penserais plutôt pénitence

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/penitence/>

allez donc repeindre les murs saccagés

CYBERPRESSE : Les coulisses du «printemps érable» au grand jour - Publié le mardi 19 mars 2013 à 00h01 | Mis à jour le mardi 19 mars 2013 à 08h25



Photothèque Le Soleil, Steve Deschênes

Dès le début du mouvement, Gabriel Nadeau-Dubois aurait piégé ses homologues des fédérations étudiantes en rendant publique une solidarité factice, créée de toutes pièces.

Philippe Teisceira-Iessard, La Presse

L'ex-ministre Line Beauchamp a dû se faire prier par sa collègue Michelle Courchesne pour accep-

ter de serrer la main du leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois au cours d'une négociation, selon un nouveau livre qui se penche sur les coulisses du conflit étudiant du printemps dernier.

L'ouvrage revient sur ce mouvement depuis ses premiers jours, toujours selon le point de vue de l'état-major de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). Un départ réglé au quart de tour dans les mois précédents. Chaque établissement a reçu un score sur la base du nombre de jours de grève observés dans le passé, de la popularité de ses assemblées générales et du profil socioéconomique de ses étudiants. C'est finalement un tableau Excel qui aura en grande partie décidé de l'ordre de marche.

«Un déclenchement de grève, ce n'est pas spontané. Ça ne se fait pas en claquant des doigts», a expliqué Renaud Poirier-St-Pierre, en entrevue

avec *La Presse* la fin de semaine dernière. C'est lui qui s'est occupé des relations de presse de la CLASSE pendant tout le conflit et qui signe, avec son collègue Philippe Éthier, *De l'école à la rue*. La publication sera en librairie vendredi.

Manoeuvres

«Tout avait été pensé, même la durée de la grève: la CLASSE croyait alors qu'elle allait s'étendre sur un maximum de huit semaines», admettent les deux militants. Le boycottage des cours s'est finalement étendu sur plusieurs mois. En juin, quatre mois plus tard, les rues de Montréal étaient encore le théâtre d'affrontements entre étudiants et forces de l'ordre.

Parmi les autres révélations contenues dans les quelque 200 pages du livre, on compte les manoeuvres utilisées par la CLASSE lors de ses points de presse.



Dès le début du mouvement, Gabriel Nadeau-Dubois aurait piégé ses homologues des fédérations étudiantes en rendant publique une solidarité factice, créée de toutes pièces. «Il est allé jusqu'à dire dans le point de presse: "Aujourd'hui, nous annonçons que nous n'irons pas négocier l'un sans l'autre". Il n'avait évidemment pas prévenu les présidents des fédérations», relatent les auteurs, qui ajoutent que le stratagème a été très mal perçu par Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins.

C'est encore une manoeuvre qui a permis à la CLASSE de se donner une image d'interlocuteur calme, alors que le chaos régnait à Victoriaville. Le gouvernement exigeait un appel au calme pour continuer les discussions. Gabriel Nadeau-Dubois a alors offert trois phrases creuses aux journalistes réunis à Québec, avant de partir rapidement, sans répondre à une seule question. Ce sont les fédérations étudiantes, beaucoup plus conciliantes, qui ont répondu aux questions.

«On voulait donner l'impression de faire un appel au calme, mais sans en faire un», s'est rappelé M. Poirier-St-Pierre en entrevue. Une telle sortie aurait dépassé la marge de manoeuvre accordée au porte-parole et fâché les militants, selon lui. «Tous les médias affirmeront par la suite que toutes les associations étudiantes ont fait un appel au calme. Le plan a fonctionné», écrivent les auteurs dans leur livre.

CYBERPRESSE : Dans le ventre de la CLASSE grâce au livre *De l'école à la rue* - Publié le lundi 18 mars 2013 à 14h02



Mélanie Marquis, La Presse Canadienne

On savait, à la CLASSE, que le gouvernement péquiste allait «décevoir». Mais lorsqu'en plus, la première ministre Pauline Marois a employé pendant le sommet sur l'enseignement supérieur le terme «psychodrame» pour qualifier la crise sociale de l'an dernier, «ça a passé de travers», soutiennent les deux auteurs de l'ouvrage *De l'école à la rue*, qui sort en librairie mardi.

Renaud Poirier St-Pierre, ancien attaché de presse de Gabriel Nadeau-Dubois, et son coauteur Philippe Éthier, qui fut membre de l'exécutif de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) pendant le conflit étudiant, ne se privent pas de décocher certaines flèches à l'endroit de la première ministre en entrevue.

«Pendant la grève, on était contents qu'ils nous appuient, ça donnait un écho à notre message à l'Assemblée nationale», reconnaît Philippe Éthier, attablé dans un café à l'intersection des rues St-Denis et Ontario, qui a vu défiler son lot de manifestants au cours des derniers mois.

«Mais on savait qu'elle (Pauline Marois) allait nous décevoir à un moment donné, renchérit son coauteur, assis à ses côtés. Ça c'était sûr, moi je ne me faisais pas d'illusion avec le Parti québécois. Pis Pauline Marois, là, elle a essayé de hausser les frais de scolarité en 1996, alors tu vois qu'elle a une vision très comptable de l'éducation.»

Les deux compagnons d'armes se permettent aussi certains propos au sujet de l'attaché par-

lementaire de Mme Marois - et ancien du mouvement étudiant - Léo Bureau-Blouin, qui est selon eux responsable de l'exode de certaines associations collégiales au profit de la CLASSE pendant le conflit, et de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ - l'un des membres de la coalition temporaire de 2012) après la dissolution de la coalition.

Et le nouveau député de Laval-des-Rapides, laissent-ils entendre, en est venu à bafouer le principe de front commun. «Léo, à la fin, il avait trois cégeps en grève, c'est sûr que l'intérêt de son organisation, c'était de finir ça (conclure une entente avec le gouvernement). La FEUQ est restée plus ferme», suggère Renaud Poirier St-Pierre.

Reste que, disent-ils, en publiant *De l'école à la rue*, qui se veut un bilan de la crise étudiante qui a secoué le Québec et provoqué des élections générales anticipées, les deux étudiants âgés de 23 ans ont cherché à éviter les règlements de compte.

«Au départ, j'avais incorporé des anecdotes qui relaient des conflits un peu plus personnels, et on a décidé que ça, on n'allait pas en parler», expose l'ancien attaché de presse de «GND», qui raconte s'être fait cracher dessus, bousculer et jeter des objets par la tête dans la semaine après que l'ancien ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, eut directement ciblé le coporte-parole de la CLASSE à l'Assemblée nationale.

«Il y a beaucoup de gens qui pensent que la grève a débuté un peu comme un espèce de stimuli, qu'on avait haussé les frais de scolarité et qu'il y avait eu une grève. (...) On voulait montrer que le mouvement étudiant n'était pas une espèce de bête irrationnelle qui ne réfléchissait pas à ce qu'elle faisait», ajoute-t-il.

Dans l'ouvrage, qui a parfois des airs de dissertation socio-politique et à d'autres moments des allures de guide pratique pour les futures générations de militants de l'ASSÉ, les auteurs y vont de certains mea-culpa - reconnaissant, entre autres, que sur le plan des pourparlers avec les

décideurs, le regroupement étudiant n'avait pas été à la hauteur.

«C'était la première fois de son histoire que l'ASSÉ se retrouvait à une table de négociations, alors c'est sûr que tout n'a pas été parfait», avance M. Poirier St-Pierre.

«Il y avait des gens, à l'intérieur de la CLASSE, qui ne voulaient pas qu'on aille négocier. Qui voulaient qu'on reste à l'extérieur de la table de négociations, qui ne voyaient pas à quoi ça pouvait mener», complète M. Éthier.

Puisqu'il est question de négociations, il est évidemment question du fameux moment où les trois leaders étudiants ont dû, en plein milieu du sprint de négociations, sortir de la salle pour dénoncer les actes de violence qui avaient cours à Victoriaville pendant un caucus des troupes libérales.

Dans leur ouvrage, les deux militants écrivent que la demande émanait du premier ministre Jean Charest.

Or, ils ont tout faux, a confié en entrevue téléphonique Martine Desjardins, présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), qui est qualifiée de «négociatrice en chef» dans le livre.

«C'est moi qui l'ai demandé. À un moment donné, j'ai vu les dirigeants des centrales syndicales et les négociateurs du gouvernement sortir de la pièce pour discuter à l'écart. Je savais qu'ils allaient quitter, alors j'ai demandé à ce qu'on accroche Gabriel (Nadeau-Dubois). Même s'il devait faire des sourires à côté de moi, il fallait que nous fassions une sortie», se souvient-elle.

L'ouvrage *De l'école à la rue, dans les coulisses de la grève étudiante* sort le même jour qu'un autre bouquin sur le conflit étudiant, *Le printemps québécois, une anthologie*, aux éditions Écosociété. Le lancement officiel est toutefois prévu pour le 22 mars, afin de souligner l'anniversaire de la grande manifestation qui avait attiré des centaines de milliers de personnes l'an dernier dans les rues de Montréal.

LE DEVOIR : Point chaud - «J'étais très conscient qu'on ne contrôlait rien du tout» - Gabriel Nadeau-Dubois dresse un bilan plutôt positif du printemps érable, un an plus tard (TEXTE EN VERSION LONGUE) - Lundi 18 mars 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Gabriel Nadeau-Dubois, l'un des meneurs du printemps érable, étudie aujourd'hui la philosophie.

Gabriel Nadeau-Dubois en cinq dates

- 31 mai 1990** : Naissance à Montréal.
- Automne 2007** : Début de son militantisme au sein de l'ASSÉ.
- Automne 2009** : Il commence une majeure à l'UQAM en histoire.
- Automne 2011** : Il devient coporte-parole de la CLASSE.
- Novembre 2012** : Il est jugé coupable d'outrage au tribunal et en appelle de la décision.

Ce texte est une version plus longue que la version publiée dans le journal papier.

Lisa-Marie Gervais
Coin Saint-Denis-Maisonnette, devant l'UQAM, Gabriel Nadeau-Dubois, avec sa verve passionnée, défend sa position sur la fiscalité et le contingentement dans les universités. Long manteau, mallette au bras, le jeune



homme de presque 23 ans, qui effectue une mineure en philosophie à l'Université de Montréal, a l'air de n'importe quel étudiant de son âge.

Mais, signe que son passé de rock star du printemps érable le rattrape, l'ancien porte-parole de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) est interrompu par une horde d'adolescentes qui gloussent à l'idée de se faire photographier avec lui.

À la fois flatté et mal à l'aise, l'ancien porte-parole de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) s'exécute.

«J'assume les conséquences du choix que j'ai fait de me mettre à l'avant-scène», expliquera plus tard celui que plusieurs appellent GND. «Même si ça a de très mauvais côtés. La vie privée, ça n'existe plus.»

Avec des séminaires et des conférences partout au Canada, son horaire de premier ministre s'essouffle à peine dans sa vie post-conflit. Il dit pourtant être aujourd'hui un étudiant plutôt «low-profile» et studieux. Il est vrai qu'il est difficile de l'imaginer plus occupé qu'au printemps dernier. «Au début de la grève j'allais plus dans les assemblées, pas toutes, car il y en avait un nombre incroyable, et on commentait les résultats durant la journée», raconte Gabriel Nadeau-Dubois, de sa voix élimée, qu'on entendait sur toutes les tribunes il y a un an à peine. «À partir d'un certain moment, ma vie se résumait aux médias.»

De 5 h du matin jusqu'au soir, à l'émission 24 heures en 60 minutes, sa vie consistait à enchaîner les entrevues, se promenant entre les studios radio et télé, et répondant aux questions de la presse écrite lorsqu'il n'était pas en ondes. «Une fois, je me suis même endormi pendant une entrevue radio. J'étais à Québec. Renaud [Poirier St-Pierre son attaché de presse] m'avait donné le téléphone dans mon lit. J'étais tellement fatigué que j'ai manqué une question parce que je m'étais endormi une fraction de seconde», raconte-t-il.

Il en profite pour rendre hommage à ses compagnons de lutte, l'exécutif et autres membres de la CLASSE, qui ont préparé le terrain pour les assemblées, organisé des actions, graissé la machine, quoi. «Cette vie-là, c'était comme ça pour l'exécutif et tous les militants de la grève, même les gens qui étaient dans les rues, qui bloquaient les portes d'une banque à 6 h, étaient à midi devant la CREPUQ et se rassemblaient à 14 h dans un square, dit-il. On avait un congrès chaque semaine et on se réunissait après pour faire le plan de la semaine. On avait nos habitudes de travail, chacun travaillait sur ses dossiers qu'on s'était bien répartis.»

Il parle avec respect de son attaché de presse, Renaud, sans qui il n'aurait jamais pu faire ce travail, confie-t-il. «Il a été ma courroie de transmission, non seulement avec les médias, mais avec mon propre exécutif.» Et même sa propre mère !

Pas le don d'ubiquité, mais presque. Gabriel Nadeau-Dubois était partout, comme le voulait la stratégie de la CLASSE. Stratégie qui s'est au fil du printemps retournée contre lui, ses partenaires de lutte l'ayant blâmé plusieurs fois parce qu'il se mettait trop en avant.

Et dans toute cette frénésie printanière, impossible de garder le contrôle. «On savait quelles actions la CLASSE organisait, sinon l'exécutif m'informait de ce qu'il voyait passer sur Facebook et, des fois, on était capables de retracer qui l'organisait, note-t-il. Mais à un certain moment, on ne le savait pas. On n'avait aucune idée de ce qui se passait.»

La manifestation du 22 mars

Pour les étudiants, l'arrivée du printemps a été un véritable cadeau. Ça s'est passé le 22 mars. Sous un soleil jouissif et un mercure frisant les 20 degrés, des centaines de milliers de personnes de tous âges ont participé à cette grande «manifestation nationale», première d'une série de marches qui auraient lieu tous les 22 du mois. «Ça a été un moment charnière», se rappelle Gabriel Nadeau-Dubois. «Au sens où c'est à ce moment-là qu'on a pris conscience de l'ampleur du mouvement et de notre propre pouvoir comme génération.»

Surtout lorsque la vague humaine a déferlé jusque sous le viaduc Berri. «C'est là que, pour la première fois, la manif se voit elle-même et qu'on prend conscience de notre pouvoir. Il y a tout un gratte-ciel de préjugés qui s'écroule sur notre niveau de conscientisation comme génération. À partir de là, tout le monde au Québec comprend qu'il se passe quelque chose hors de l'ordinaire, qu'il y a quelque chose de plus gros qu'une grosse grève étudiante.»

Sur une note plus personnelle, Gabriel Nadeau-Dubois évoque aussi comme tournant décisif l'assemblée générale de l'association étudiante du Cégep Maisonneuve, qui a eu lieu fin février. «Il y a 3500 personnes à l'assemblée générale, c'est du jamais vu. On est installés dans deux gymnases un par-dessus l'autre. Avant de commencer, le directeur de la sécurité vient au micro et demande aux gens de ne pas bouger en même temps dans le gymnase et de ne pas sauter parce que le cégep n'a pas été construit pour accueillir autant de personnes et que ça pourrait être dangereux pour l'intégrité matérielle du bâtiment, raconte le jeune homme. L'institution elle-même n'avait pas été pensée ni conçue pour un tel niveau de mobilisation. On ne faisait pas juste surprendre les chroniqueurs de mauvaise foi, on surprenait aussi les murs de nos écoles. C'était le signe objectif qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire qui était en train de se produire. La grève a été adoptée à 85 %. C'était un

tsunami. Je me rappelle de m'être dit ce soir-là que la grève allait être sans précédent.»

À travers ces moments d'euphorie, d'autres, plus sombres, évoquent l'horreur, pour Gabriel Nadeau-Dubois. Victoriaville. «Je me rappelle que je me suis dit : "Oh, fuck". L'affrontement ne peut plus continuer. Il y aurait pu avoir des morts et ç'aurait été une tragédie incommensurable. Je ne sais pas comment on aurait géré ça.»

Cette manifestation en marge du Conseil général du Parti libéral avait complètement dégénéré. Le bilan : une centaine d'arrestations et trois blessés graves dont un, qui a perdu un œil. Rien que de l'évoquer, Gabriel Nadeau-Dubois a la voix qui s'étrangle. Il a des regrets de ne pas avoir suffisamment condamné la violence de la répression. «Dans ma déclaration, j'ai reformulé mon mandat de congrès et je suis resté vague. J'étais troublé par ce qui se passait, mais je n'avais pas conscience du niveau de brutalité policière et de la répression. Avoir su, j'en aurais parlé.» C'était le 4 mai. «À ce moment-là, les gens avaient pris une autonomie importante par rapport à l'organisation du mouvement et encore plus par rapport à moi. J'étais très conscient qu'on ne contrôlait rien du tout», admet-il.

Tout ça pour ça ?

Gabriel Nadeau-Dubois, qui est en train d'écrire un livre dont la sortie est prévue pour octobre chez Lux Éditeur, dresse malgré tout un bilan positif du mouvement étudiant. Du moins sur le plan personnel. «Ça nous a vieillit beaucoup comme mouvement, ça nous a appris beaucoup de choses, reconnaît-il. Mais il faut comprendre qu'on baignait là-dedans. Comme le poisson qui ne sait pas qu'il est dans l'eau. [...] Je sentais beaucoup de pression. Un congrès sur deux je me faisais ramasser, je me faisais pitcher des affaires pendant les manifs. On avait tellement peu de recul dans la situation, on était dans l'action-réaction. C'est ce que je regrette. On aurait été meilleurs si on avait pris du recul et le temps de réagir, ce que faisaient les libéraux, eux.»

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, Gabriel Nadeau-Dubois n'a véritablement croisé l'ex-premier ministre Jean Charest qu'une seule fois pendant le conflit. C'était le 31 mai, jour de son anniversaire et jour de la dernière négociation avec le gouvernement qui avait finalement échoué. Des proches lui avaient remis un gâteau à la sortie de la rencontre et il l'a gardé avec lui jusqu'au studio de la colline parlementaire où il accordait une entrevue à TVA. Le premier ministre était déjà en studio. «Les gardes du corps m'ont vu avec mon gâteau plein de crème fouettée et ils sont devenus très nerveux. Ils ont pensé que je voulais l'entarter.»

Il décrit comme très «différentes» les relations avec les deux ministres de l'Éducation qui se sont succédé pendant le conflit, Line Beauchamp — qui a démissionné le 14 mai — et Michelle Courchesne. Il décrit cette dernière comme «sympathique» sur la forme et de «redoutable politicienne» sur le fond. «D'un point de vue franchise et jasette, Courchesne avait quelque chose de plus fluide», fait-il remarquer. «Beauchamp, on la sentait plus angoissée et stressée. Elle était émotive», souligne Gabriel Nadeau-Dubois. «La seule fois où je l'ai rencontrée lors d'une négociation, elle ne m'a pas regardé dans les yeux. Elle avait quelque chose de frêle. [...] La loi spéciale, elle n'était pas capable de vivre avec ça.»

Mais Gabriel Nadeau-Dubois se garde bien de s'émouvoir devant la victimisation de certains acteurs du conflit. «Quand tu t'engages dans quelque chose, il y a des conséquences. Beauchamp, personne ne l'a forcée à être ministre. Il faut faire attention avec la victimisation», a-t-il laissé tomber. «Les vraies victimes, ce n'est pas Line Beauchamp, ce n'est pas Arielle Grenier [Une «carré vert», membre du Mouvement des étudiants socialement responsables] et c'est pas moi non plus. Ce sont les gens pris pour plusieurs années dans des procédures judiciaires parce qu'ils ont eu des tickets dans des manifs. Ce sont des gens qui ont été blessés, ont perdu un œil, ont été matraqués, se sont fait suivre et perquisitionner.»

Le récent Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement péquiste s'est soldé par quelques consensus, mais surtout par une indexation de 3 % des frais afférents et des droits de scolarité. Tout ça pour ça ? L'air grave, Gabriel Nadeau-Dubois réfléchit longuement avant de répondre. «Je n'aime pas parler de déception parce que ce serait triste pour les gens qui ont lutté. [...] On a fait une belle grande grève, et c'est important d'en faire un bilan positif», souligne-t-il, rappelant que la hausse de 1625 \$ sur cinq ans des droits de scolarité a quand même été annulée.

Selon lui, découlent de cette lutte des «gains collectifs profonds», qui vont au-delà de la question des droits de scolarité. «Ça a l'air cliché, mais c'est fondamental. On dit que les générations se font quand elles ont 20 ans. Le plus gros mouvement social de l'histoire du Québec a marqué les esprits et ça a semé dans toute une génération une manière de voir la politique qui va être marquante pour le reste de leur vie. Comme s'il y avait eu quelque chose de semé et qui va pouvoir être réactivé à un certain moment donné», soutient-il. «Un vieux militant syndical m'avait un jour dit : "la politique, c'est pas comme un match de hockey, où la troisième période se termine et tu sais si t'as les deux points ou pas." C'est



LE SOLEIL : Création d'une association étudiante liée aux carrés verts - Publié le jeudi 07 mars 2013 à 05h00 | Mis à jour le jeudi 07 mars 2013 à 12h54



Photothèque La Presse

Le regroupement veut offrir une solution de rechange aux étudiants qui ne se reconnaissent pas dans les quatre associations étudiantes en place, qui ont défendu le gel des droits de scolarité ou la gratuité scolaire
Daphnée Dion-Viens, Le Soleil (Québec) La création d'une nouvelle association étudiante nationale, associée aux carrés verts, a franchi une étape de plus. Le lancement du

Mouvement pour l'avenir de l'éducation du Québec est prévu au printemps. Ce nouveau regroupement est maintenant inscrit au registre des entreprises, sous la forme d'une association. Son président, Danick Bonnette, a toutefois refusé de répondre à nos questions mercredi, se contentant d'affirmer que l'annonce officielle de ce nouveau mouvement sera faite «au cours des prochaines semaines». Cette nouvelle association compte trois administrateurs : Yuru Charlotte Koshiyama-Chia, Danick Bonnette, un cégépin montréalais étudiant en gestion, et Simon Ross. Ce dernier a fait partie d'un groupe d'étudiants qui a obtenu, lors de la crise étudiante du printemps dernier, une injonction contre le Collège Montmorency afin de forcer le retour en classe. Lors d'un précédent entretien avec *Le Soleil*, M. Bonnette avait expliqué qu'il voulait offrir une solution de rechange aux étudiants qui ne se reconnaissent pas dans les quatre associations étudiantes en place, qui ont défendu le gel des droits de scolarité ou la gratuité scolaire dans la

foulée du Sommet sur l'enseignement supérieur, qui s'est déroulé à la fin février. Le Mouvement pour l'avenir de l'éducation du Québec sera plus près des «carrés verts», qui ont défendu la hausse de la facture étudiante décrétée par les libéraux le printemps dernier. Le Mouvement espère réunir 25 000 étudiants du collégial et de l'université aux quatre coins de la province.
Manif ce soir à Québec
Il n'y a pas que Montréal qui renoue ces jours-ci avec les manifestations nocturnes du printemps dernier. Une manifestation est prévue ce soir à Québec pour dénoncer l'indexation des droits de scolarité adoptée par le gouvernement Marois, qui correspond à une «hausse sans fin des frais de scolarité et des frais afférents», peut-on lire sur la page Facebook de l'événement. «La paix sociale n'est pas achetable avec une hausse "un peu moins pire"», ajoute-t-on. Le départ est prévu à 20h devant l'Assemblée nationale.

TVANOUVELLES : L'adhésion aux associations étudiantes contestée : La CSN monte aux barricades - Première publication mardi 5 mars 2013 à 23h32



Credit photo : archives Agence QMI

Une victoire de l'étudiant Laurent Proulx pourrait avoir d'importantes conséquences.
Par Charles Lecavalier | Agence QMI
La CSN veut intervenir dans la **requête judiciaire** intentée par **deux étudiants** pour faire **cesser l'adhésion automatique à une association étudiante**. La centrale syndicale craint qu'une victoire des étudiants Laurent Proulx et Miguel Bergeron ne remette en question le prélèvement à la source des cotisations syndicales payées de manière obligatoire, garanti par la formule Rand. Elle allègue que «les questions soulevées dans le présent dossier dépassent largement l'unique situation des requérants et des étudiants.»

«... la décision peut avoir un impact sur le droit des salariés syndiqués», peut-on lire dans le document judiciaire publié sur le blogue tenu par Dominic Maurais, sur le site web du *Journal de Québec*. Dans leur requête déposée en Cour supérieure en janvier, Laurent Proulx et Miguel Bergeron réclamaient le droit de ne plus être automatiquement membres d'une association étudiante. Actuellement, tous les étudiants des cégeps et des universités deviennent obligatoirement membres d'une association étudiante et doivent verser une cotisation.
Un «monopole»
Ces cotisations automatiques ne sont toutefois pas obligatoires et les étudiants qui le désirent peuvent demander à être remboursés. Pour Laurent Proulx, premier étudiant à obtenir une injonction pour entrer en classe lors du conflit étudiant du printemps dernier, il s'agit tout de même d'un «monopole» qui doit être remis en question. Pour intervenir dans le litige, la CSN argue qu'elle a «un intérêt direct à intervenir considérant que les droits que les requérants tentent d'attaquer peuvent directement concerner les syndicats affiliés à la Centrale et affecter les

droits des travailleurs syndiqués que nous représentons.» Elle soutient que Laurent Proulx et Miguel Bergeron «attaquent la liberté d'expression et de conscience garanties par la Charte canadienne des droits et libertés lorsqu'une association est dûment accréditée pour représenter l'ensemble de ses membres.» «La CSN a un intérêt direct à intervenir quant à la protection de la portée de la liberté d'association qui touche directement le droit des syndicats et des travailleurs syndiqués», peut-on lire dans le document signé par Jean Lortie, secrétaire général de la CSN.
Intérêt suffisant
La CSN conclut son plaidoyer en affirmant qu'elle «possède l'intérêt suffisant pour se porter intervenant» dans le dossier, puisque les «droits» des salariés «peuvent être affectés par l'issue du litige». Laurent Proulx fera entendre sa requête en jugement déclaratoire vendredi matin, au palais de justice de Québec.

MONTREAL CAMPUS : Le nerf de la guerre - - Mardi 05 février 2013 0

Camille Carpentier
Après avoir rangé pancartes et casseroles, les associations étudiantes retrouvent leurs coffres presque vides, les contraignant à des prévisions budgétaires austères.
L'heure est aux bilans financiers pour les associations étudiantes de l'UQAM. Après avoir de nombreuses fois mis la main à la poche pour financer leurs actions de mobilisation, leurs tirelire sont désormais à sec. À la veille du Sommet sur l'enseignement supérieur, certaines d'entre elles sont aux prises avec un important déficit. La menace d'un nouveau mouvement de protestation plane et les coffres ne seront pas renfloués de sitôt. Une des associations les plus militantes de l'UQAM au cours du printemps étudiant, l'Association des étudiants de science politique et de droit (AFESPED), a beaucoup investi dans la

participation de ses membres. «On ne pourrait pas absorber une autre grève», tranche son coordonnateur général, Daniel Crespo, catégorique. Avec près de 30 000 \$ en frais de mobilisation, de location d'autobus, d'impression et d'autres dépenses spontanées, l'association s'est retrouvée avec un déficit de 67 473 \$ pour l'année fiscale 2011-2012. En date du 30 avril dernier, les frais de mobilisation représentaient près du tiers des dépenses de l'association. «Ça nous a pris par surprise, on a dépensé plus qu'on aurait cru», admet Daniel Crespo. L'AFESPED ne peut plus se permettre des dépenses supplémentaires grâce à une encaisse - un coussin budgétaire - importante. L'asso avait pourtant pris des mesures en prévision du coût élevé de la grève. Le 15 septembre 2011, l'AFESPED a fait passer la cotisation étudiante de 15 \$ à 19 \$ par session afin d'absorber

les dépenses supplémentaires. Cette augmentation devait procurer un revenu de 15 000 \$ additionnels à l'association, soit un revenu suffisant pour combler le déficit envisagé. L'Association facultaire des étudiants en arts (AFEFA) a elle aussi payé le prix de la mobilisation. Elle se retrouve avec un déficit de 71 302 \$, soit près de 23 000 \$ de plus que le déficit envisagé dont 13 000 \$ est directement relié à la mobilisation. La session d'été annulée a également coupé les vivres de l'association étudiante. «À l'AFEFA, il y a un manque à gagner cette année de près de 10 000 \$ en ce qui a trait aux cotisations estivales, peut-on lire dans leurs prévisions budgétaires de l'année 2012-2013. Les dépenses prévues cette année ont été réduites au minimum. Elles n'assurent que le fonctionnement "normal" de l'association.» Celle-ci a fait passer la cotisation étudiante de 19 \$ à



20,50 \$ par session pour payer son affiliation à l'ASSE, soit 1,50 \$ de plus par étudiant. Les associations étudiantes de l'UQAM se retrouvent dans une situation précaire alors que leur encaisse s'est évaporée. «Sans encaisse, toute organisation peut faire face à de sérieuses difficultés financières», avance le professeur en comptabilité, Jean-Paul Lauly. Son collègue, le professeur Marc Chabot, se fait plus rassurant. «Ce n'est pas alarmant si l'encaisse a disparu. Ce qui serait plus préoccupant, ce serait que l'association ait des dettes vis-à-vis des créanciers», nuance-t-il.

De leur côté, les associations nationales ne se disent pas dans le rouge. La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a pris des précautions pour éviter le déficit. «La grève de 2005 nous a coûté cher, alors cette fois nous avons surveillé de près nos dépenses», affirme la présidente de la FEUQ Martine Desjardins. Heureusement, parce que ça a duré plus longtemps que

prévu!» Comme ses associations membres, la FEUQ possède un fonds monétaire réservé aux campagnes, et sa présidente assure qu'il est toujours bien rempli. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) n'avait toujours pas rappelé le *Montréal Campus* à la publication de cet article.

La tête hors de l'eau

Du côté de l'Association des étudiants en langues et communication (AFELC), la mobilisation a été moins importante, et les dépenses conséquemment plus faibles. L'association qui regroupe près de 4 000 membres a néanmoins alloué près de 30 000 \$ de son budget à la grève, dont 8 600 \$ ont été ajoutés au cours de la mobilisation. Contrairement à leurs collègues de science politique et de droit, les étudiants de langues et communication ont terminé l'année avec un surplus de 32 347 \$ dans leurs coffres. Si l'AFELC s'en est aussi bien tiré, c'est grâce à un surplus monétaire accumulé qui est automati-

quement réinvesti dans le budget de l'année suivante. L'AFELC exige aussi la plus importante cotisation, soit 23 \$ par session. Cette dernière n'a toutefois pas augmentée en prévision de la grève.

La mobilisation du printemps dernier a empêché la tenue de plusieurs activités annuelles de l'association, ce qui a diminué les dépenses, explique la conseillère spéciale à l'AFELC Maya Almeida-Dutilly. «On a toutefois connu une baisse d'inscriptions, ajoute-t-elle. Il n'y a pas eu de session d'été cette année. Ça a eu un gros impact sur les cotisations étudiantes.»

L'association des étudiants de la faculté des sciences de l'éducation (ADEESE), du secteur des sciences (AESS) et des sciences humaines (AFESH), n'avaient toujours pas fait valider leurs bilans financiers par leurs membres au moment de publier cet article.

Illustration: Emilye Drapeau

Documentaire Carré rouge sur fond noir

LA PRESSE : Chronique : Sous le carré, la plage... , par NATHALIE PETROWSKI – mercredi 28 août 2013



PHOTOFURNIE PAR FILMS 3 MARS

Jeanne Reynolds, cette jeune femme déterminée qui n'a pas la langue dans sa poche, est l'une des surprises du film Carré rouge sur fond noir.

Au-delà du culte de la personnalité, ce que ce film réussit à merveille, c'est de capter et de rendre l'évolution du conflit, et surtout l'évolution de l'état d'esprit des étudiants.

Je n'avais pas oublié les événements. Mais j'avais oublié les dates exactes. La grève générale illimitée, c'était quand encore? C'est la question un peu bête que je me suis posée avant de voir Carré rouge sur fond noir, diffusé lundi soir à Télé-Québec.

Cet oubli distrait de ma part, je suis convaincue de le partager avec plusieurs de mes semblables. Le temps a filé, on est tous passés à d'autres choses, et ce moment fort dans l'histoire récente du Québec a fini par se noyer dans le flot impétueux d'une actualité qui chasse les nouvelles d'hier pour mieux dévorer les plus fraîches et plus brûlantes.

C'est probablement à cause de l'érosion de notre mémoire collective que j'ai d'abord apprécié ce documentaire de Santiago Bertolino et Hugo Samson. Rappeler à notre bon souvenir des événements marquants n'est jamais un exercice vide. C'est un service public, voire un service essentiel. Plusieurs de mes collègues ne partagent pas mon enthousiasme à l'égard de ce documentaire filmé de l'intérieur avec la complicité des porteparole de la CLASSE.

Certains ont déploré le déjà-vu. D'autres se sont plaints de ses écarts didactiques, tendancieux ou manichéens. Pour ma part, j'ai senti une grande émotion m'étreindre dès les premières images tournées en janvier

2012 au Cégep de Valleyfield alors que tout était encore nouveau, joyeux et bon enfant.

« C'est pas vrai que ça va s'éterniser », lance d'ailleurs Jeanne Reynolds à ses camarades, d'abord pour les convaincre d'agir, mais aussi parce qu'elle n'a pas l'ombre d'une idée de l'ampleur à venir de la crise. Cette jeune femme déterminée qui n'a pas la langue dans sa poche est l'une des surprises du film. Dans les médias, elle est souvent apparue comme une figurante, arrivée trop tard dans l'Histoire et comblant mal le grand vide romantique laissé par le départ de Gabriel Nadeau-Dubois. La réalité, c'est qu'elle était dans les premiers rangs au départ, aussi active, engagée et éloquente que Gabriel Nadeau-Dubois.

Les médias ont-ils choisi de braquer leurs projecteurs sur Gabriel plutôt que sur Jeanne par pur sexisme? Si c'est le cas, c'est navrant.

Reste qu'au-delà du culte de la personnalité, ce que ce film réussit à merveille, c'est de capter et de rendre l'évolution du conflit, et surtout l'évolution de l'état d'esprit des étudiants: d'abord insoucians, puis entraînés par un mouvement de fond, passant de l'euphorie à un sentiment de puissance, avant de se radicaliser au contact de la répression policière. Certaines images jamais diffusées auparavant nous donnent toute la mesure de cette répression

absolue exercée par des policiers qui ont l'âge des étudiants et pas beaucoup de discernement. Puis, l'essoufflement et l'épuisement s'installent. Les étudiants prennent conscience de leur impuissance. Désillusionnés et divisés, ils finissent par céder à la dissension.

Le camarade Cassivi s'est gentiment moqué d'une scène où les élèves du Cégep de Saint-Laurent bloquent pendant une nuit l'accès à la direction en chantant Un musicien parmi tant d'autres d'Harmonium. Entendre des élèves de 2012 reprendre ce qui fut l'hymne de ma génération et aussi de ma cohorte au Cégep de Saint-Laurent m'a une fois de plus émue. Pour la filiation, la continuité, et parce que 38 ans plus tard, il reste encore des choses qui n'ont pas été effacées par l'Histoire.

Suis-je trop sentimentale? Sans aucun doute, mais comment ne pas l'être devant tous ces jeunes que l'on disait affairistes et apathiques et qui, subitement, se sont mobilisés pour leur avenir? Comment ne pas être touchée par ceux qui, malgré l'époque, ont osé rêver et croire, un bref instant, que sous leurs carrés rouges, il y avait, comme sous les pavés de Mai 68, une plage?

La comparaison avec Mai 68 s'arrête là. Car contrairement aux réels changements sociaux provoqués par Mai 68, les effets à long terme de la crise étudiante ont été minimes. Sauf pour la défaite du gouvernement libéral, rien n'a changé. C'est l'épilogue qui manque au film. Les étudiants sont rentrés dans le rang et retournés sur les bancs de l'école. Leurs porte-parole ont été récupérés par les médias ou la politique, et tout a continué comme avant. Sous le carré, il y avait effectivement une plage. Mais pas la plage idéale qu'on imaginait.

Carré rouge sur fond noir prend l'affiche au cinéma Excentris vendredi. Le film sera en rediffusion à Télé-Québec en décembre.

HUFFINGTON POST QUÉBEC : Carré rouge sur fond noir : la grève étudiante vue de l'intérieur – lundi 26 août 2013 08:03

Par Marie-Josée Roy Publication: EDT | Mis à jour: 26/08/2013 08:16 EDT
Le printemps érable n'est pas encore assez lointain pour qu'on le considère comme un sou-

venir collectif que, déjà, les documents en retraçant les points forts commencent à abonder. Lundi soir, on dévoilera Carré rouge sur fond noir, un documentaire posant un regard on ne

peut plus réel sur « l'envers du décor » des associations étudiantes qui ont mené les troupes pendant la grève étudiante de 2012, l'un des



conflits les plus importants de l'histoire du Québec. Les réalisateurs Santiago Bertolino et Hugo Samson ont braqué leur caméra sur les activités de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), ses porte-paroles de l'époque, Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds, leurs collègues Maxime, Victoria et Justin, ainsi que d'autres figures dominantes du mouvement, pendant toute la durée de la grève, des premiers balbutiements de celle-ci, au début de l'année 2012, jusqu'à l'élection du Parti Québécois et de Pauline Marois, le 4 septembre. Aucun aspect n'est escamoté dans le long-métrage, des réunions exécutives aux préparations de points de presse, des prises d'assaut de la rue par la population en colère aux négociations avec le gouvernement. Rappelons qu'en six mois, les événements ont provoqué 3500 arrestations, et que la manifestation du 22 mars avait réuni pas moins de 200 000 personnes. On s'introduira ainsi dans une séance d'information tenue lors d'une assemblée étudiante au Cégep du Vieux-Montréal, le 24 janvier, et on s'arrêtera à toutes les étapes qui ont conduit à un boycott scolaire qui allait finalement durer plus de six mois. On entendra Gabriel

Nadeau-Dubois scander que la suspension des cours n'a rien d'une partie de plaisir et, en contrepartie, ses camarades s'interroger sur les conséquences possibles d'un débrayage qui s'étire. On assistera à des échanges portant sur la manière de composer avec les médias ou avec le vandalisme. On fera état de journées marquantes, comme celle où le Cégep de Vieux-Montréal a fermé ses portes pour imposer une dynamique de lock-out, et celle où le Cégep de Valleyfield a forcé un retour en classe. On revivra évidemment le Salon du Plan Nord et l'émeute qui a suivi, la démission de Line Beauchamp, l'adoption de la loi 78, les manifestations nocturnes, le mouvement des casseroles qui ont tinté dans la métropole et l'annonce par Pauline Marois de l'annulation de la hausse des droits de scolarité.

On verra même Gabriel Nadeau-Dubois préparer soigneusement sa démission de la CLASSE et contacter un journaliste du Devoir pour lui confier en exclusivité les raisons de son départ, martelant sans relâche qu'un « all-in » contre Jean Charest s'avère la solution à l'impasse. Et on constatera enfin, à certains moments, le découragement et la lassitude qui gagnent même les leaders les plus convaincus. « J'suis fatigué,

j'suis tanné », laissera d'ailleurs tomber GND à la 13e semaine de cette saison mouvementée. Concentré sur les actions étudiantes, ce portrait-vérité ne donne pas dans la nuance. On ne tend jamais le micro aux politiciens ni aux gens en faveur de la hausse des frais de scolarité pour offrir un contrepoids. Il faut également souligner que le charisme de Gabriel Nadeau-Dubois et de ses acolytes, Martine Desjardins (ex-présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec) et Léo Bureau-Blouin (ancien président de la Fédération étudiante collégiale du Québec), surplombe souvent l'ensemble. Mais Carré rouge sur fond noir dépeint bien les hauts et les bas qu'ont dû traverser les militants, sans verser dans la complaisance et sans trop de sensationnalisme. Il s'agira certainement là, à long terme, d'une archive précieuse pour témoigner d'un pan majeur de notre société.

Carré rouge sur fond noir sera présenté en premier lors d'un événement spécial au cinéma Excentris, ce lundi, 26 août, à 20h30, en présence notamment de Gabriel Nadeau-Dubois. Le film y prendra ensuite l'affiche le 30 août. Une version écourtée de 82 minutes sera aussi diffusée ce soir, à 21h, à Télé-Québec. À 22h30, une séance de clavardage aura lieu sur Twitter (#carrerougefilm).

PIEUVRE.CA : Carré rouge sur fond noir – Le « printemps érable » revisité – Lundi 26 août 2013



Photo tirée du film

Hugo Prévost

Tandis qu'approche le premier anniversaire de l'élection du gouvernement péquiste de Pauline Marois, les souvenirs de la grève étudiante de 2012 – de ce « printemps érable » si marquant – sont encore très frais en mémoire. Plongeant sans hésiter dans le tumulte de la GGI et des turbulences sociales ayant ébranlé la province, les réalisateurs Santiago Bertolino et Hugo Samson explorent les dédales du mouvement des grévistes dans Carré rouge sur fond noir, présenté lundi soir à l'Excentris.

« Les carrés rouges, c'est la violence, c'est l'intimidation », répétait à l'envi l'ex-premier ministre Jean Charest au plus fort de la crise, tandis que ses ministres parlaient d'un « boy-

cott » des cours, déclenchant la fureur des grévistes. Plus que jamais, ce « printemps érable » aura été celui d'un affrontement entre deux idéologies, deux groupes résolument campés sur leurs positions. À défaut de pouvoir suivre l'équipe gouvernementale (c'eût été franchement fascinant), les cinéastes se sont plutôt tournés du côté de la CLASSE pour suivre le déroulement de l'ensemble du conflit.

Au menu? Des séquences privées entre dirigeants, des réunions d'information, des scènes « en coulisses » avec Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds, mais aussi avec les autres responsables, ceux qui sont restés dans l'ombre. Au plus fort de la crise, ils ne sont qu'une poignée de responsables aux communications à quasiment s'arracher les cheveux pour faire tourner la machine. Moment fort intéressant, d'ailleurs, lorsque GND, dans les dernières semaines de la crise, est accoudé au bord d'une fenêtre, cigarette en main, et qu'il déclare, éreinté: « Je suis fatigué... je suis tanné. » On le serait à moins, et ce peu importe notre position sur la grève étudiante.

Quelques moments ridicules, aussi, lorsque l'esprit « militant-militante jusqu'au-bout-iste » vient imprégner le discours de la CLASSE, alors que l'on décrit les médias comme les ennemis à abattre. « Ce n'est pas important si l'opinion

publique n'est pas avec nous », clamera à un moment donné Jeanne Reynolds, coporte-parole de la CLASSE. La justesse du combat est peut-être en effet essentielle, mais l'appui du peuple l'est tout autant, sinon plus. Pour s'assurer de remporter la victoire, mieux vaut-il parfois quelque peu fouler ses principes pour recueillir l'appui de la presse et, incidemment, de la population.

Si Carré rouge sur fond noir offre un aperçu intéressant du fonctionnement interne de la CLASSE pendant le conflit étudiant, il apparaît clairement que les deux cinéastes ont un parti pris en faveur des grévistes, ou, plus directement, s'opposent fermement à la vision du Québec telle que colportée par le Parti libéral du Québec et son chef d'alors, Jean Charest. Cette perte d'objectivité est d'ailleurs bien dommage, d'autant plus que le film se serait certainement avéré plus accrocheur dans le cas contraire.

Malgré tout, Carré rouge sur fond noir demeure un document cinématographique important pour comprendre les tractations en coulisses ayant eu lieu pendant le récent conflit étudiant, et ainsi mieux saisir les enjeux et les forces à l'oeuvre au sein du « printemps érable ».

Le film sera présenté en première à l'Excentris lundi le 26 août à 20h30.

JOURNALMÉTRO : Dans les coulisses du conflit étudiant - Mise à jour: Dimanche 25 août 2013 | 22:49



collaboration spéciale

L'un des moments forts du documentaire Carré rouge sur fond noir nous montre l'occupation du Cégep Saint-Laurent par ses étudiants.

Par Daphnée Hacker-B. Métro

Diffusé lundi soir sur Télé-Québec, le documentaire Carré rouge sur fond noir fait revivre le Printemps érable en offrant un regard intimiste sur la mécanique de la CLASSE.

Si on a pu voir un nombre incommensurable de reportages sur le conflit étudiant de 2012, les films de longue haleine portant sur ce sujet sont encore rares. « Ce n'est pas un grand reportage, c'est un documentaire engagé », expliquent les réalisateurs Santiago Bertolino et Hugo Samson. En entrevue avec Métro, les deux cinéastes précisent que l'originalité de leur œuvre réside dans les images insolites de l'intérieur de la cellule de crise de la CLASSE (Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante).

Anticipant le début d'une grève générale illimitée, en janvier 2012, les deux colocataires ont dû choisir rapidement l'angle qu'adopterait leur

documentaire. « Nous avons choisi la CLASSE, car c'est la seule association étudiante qui utilise le mode de fonctionnement de la démocratie directe, souligne Santiago Bertolino, et nous voulions souligner l'utilité et les bienfaits de cette façon de prendre des décisions. »

« Il a fallu communiquer avec les membres du comité exécutif, les convaincre de nous faire confiance », se remémore Hugo Samson. Rapidement, les deux hommes et leur caméra se sont infiltrés dans le quotidien des jeunes leaders étudiants, qui se retrouvent au cœur d'une crise sociale dont ils saisissent progressivement l'ampleur.

Cet accès privilégié permet de découvrir les personnalités fortes des co-porte-parole, Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds, et de membres de la coalition. « Nous n'avons pas eu besoin d'ajouter de la narration, lance M. Bertoli-

no, les protagonistes nous guident à travers la préparation des points de presse, des assemblées générales, des actions de perturbation, des manifestations nocturnes.»

En entrecoupant les moments forts en émotion d'archives médiatiques et d'information sur le conflit, les réalisateurs ont souhaité faire de leur film un outil historique de réflexion.

«J'espère surtout que ce film va contribuer à relancer le débat sur l'éducation, qui a été entamé, mais qui est loin d'être achevé», conclut Hugo Samson.

Réactions

«Le téléspectateur découvrira que ce sont la plupart du temps les opposants à la grève qui en menaient large dans les assemblées.»

Gabriel Nadeau-Dubois
ancien porte-parole de la CLASSE
«Les cinéastes ont atteint leur objectif de montrer le mode de fonctionnement complexe de notre association étudiante. C'est une œuvre inspirante qui permettra aux futures générations, je l'espère, d'être sensibles à l'engagement politique des jeunes.»

Justin Arcand,

secrétaire à la coordination de l'ASSÉ
(Association pour une solidarité syndicale étudiante, anciennement la CLASSE)
«Le documentaire permet de rendre hommage aux milliers de militants qui ont tout donné pour la cause étudiante [et de montrer leur travail].»
Jeanne Reynolds
ancienne porte-parole de la CLASSE

Bonus info

Le documentaire Carré rouge sur fond noir sera diffusé ce soir à Télé-Québec et présenté en salle dès le 30 août au Cinéma Excentris.

LE DEVOIR : Télévision à la une - Dans les coulisses de la CLASSE - Samedi 24 août 2013

Lisa-Marie Gervais

Rares sont les grands événements historiques du Québec à avoir été documentés live, un grand nombre de documentaires étant basés sur des archives, des témoignages a posteriori ou des reconstitutions fictives.

Présenté à Télé-Québec le 26 août, Carré rouge, de Santiago Bertolino et Hugo Samson, qui raconte comment les membres de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) ont vécu de l'intérieur la grève étudiante de 2012, se déploie sur la trame du réel et est tissé à même les événements qui ont constitué le printemps érable. C'est là l'intérêt du documentaire, d'ailleurs.

Non pas que les scènes montrées nous rapprochent de la vérité, car le point de vue, très engagé, est uniquement celui de la CLASSE. Mais en entrant dans les coulisses d'une cellule de crise, du début de la grève jusqu'aux élections du 4 septembre, ce documentaire nous donne très certainement une idée plus juste des intentions des militants de cette association, jugée par d'aucuns comme étant la plus «radicale», de leur vision des choses et de leur état d'esprit pendant ce long combat de plusieurs semaines.

Des nuances

S'il y a un clivage entre «bons» et «méchants» - les politiciens y sont présentés comme des gens inactifs, en perte de contrôle, et les membres de

la CLASSE comme d'intrépides militants, presque des héros -, Carré rouge fait place à plus de nuance en montrant les protagonistes néophytes (les porte-parole, membres de l'exécutif et militants comme Gabriel Nadeau-Dubois (GND) et Jeanne Reynolds), en toute candeur et humilité, vivant le doute, l'espoir, le découragement... et fomentant des plans machiavéliques, notamment pour déjouer les journalistes, mais, surtout, improvisant.

Le vote du cégep de Valleyfield qui a déclenché la grève générale illimitée, la manifestation du 22 mars, l'affrontement monstre en marge du salon du plan Nord, les émeutes de Victoriaville, la démission de la ministre Line Beauchamp, la loi spéciale et les casseroles... On revit les principaux grands moments du printemps érable en suivant un ordre chronologique, où des images originales empreintes de rouge côtoient celles des archives des reportages télé, radio et des unes de journaux.

Dans les congrès de la CLASSE, les studios télé, les conférences de presse faites avec Martine Desjardins de la FEUQ et Léo Bureau-Blouin de la FECQ - étonnant de voir le jeune homme devenu député aussi militant - et dans l'intimité des réunions de l'exécutif, la caméra affranchie de Bertolino et Samson suit partout GND et ses acolytes, apportant certains éclairages sur des événements nébuleux qui ont pu échapper à la

compréhension. On y voit des membres de la CLASSE plus humains et fragiles, en proie à la critique, GND le premier pour son omniprésence médiatique. On vit même en direct - en se demandant quand même si ce n'était pas mis en scène - l'annonce de sa démission à ses proches collaborateurs et sa conversation avec un journaliste du Devoir à qui il offre la primeur.

On comprend alors les tensions et les opinions aux antipodes qui divisaient le mouvement, en même temps qu'on vit de l'intérieur les débats sur la question de savoir s'il faut, oui ou non, condamner la violence. Et on apprend que des membres de la CLASSE ont bel et bien nargué Michelle Courchesne, la ministre de l'Éducation qui a succédé à Line Beauchamp, en lui disant qu'ils allaient se «préparer» au Grand Prix.

Même s'il ne peut s'empêcher d'offrir une finale moralisatrice, le documentaire, qui est en fait une version légèrement écourtée du film Carré rouge sur fond noir qui prendra l'affiche à Excentris à Montréal dès le 30 août et au Cinéma Cartier à Québec le 6 septembre, n'en demeure pas moins une intéressante leçon de démocratie, vue de l'intérieur d'un mouvement où les grands principes et les émotions s'entrechoquent.

Carré rouge

Télé-Québec, lundi 26 août à 21h

LE DEVOIR : Documentaire - Si la CLASSE m'était contée... - Mardi 20 août 2013



Photo : Télé-Québec

Les réalisateurs du documentaire Carré rouge sur fond noir, qui ont suivi de l'intérieur les membres de la CLASSE et Gabriel Nadeau-Dubois, offrent un regard sur la mécanique d'une cellule de crise.

Odile Tremblay

En attendant les films de fiction sur le printemps érable et après un poids lourd de reportages, le documentaire Carré rouge sur fond noir de Santiago Bertolino et Hugo Samson arrive sur tous

nos écrans. Après projection-événement à Excentris le 26 août, simultanément sur les ondes de Télé-Québec, il prendra l'affiche, toujours à Excentris.

Tout est question d'angle. Le point de vue des réalisateurs, qui ont suivi de l'intérieur les membres de la CLASSE et de leur porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois, offre un fascinant regard, par-delà les enjeux de la lutte étudiante, sur la mécanique d'une cellule de crise. Le reste nous était évidemment connu : les positions de la CLASSE, plus radicales que celles des autres coalitions étudiantes. En prime : un survol de toute cette mobilisation, de la grande manifestation initiale à la défaite électorale de Jean Charest, en passant par le bal de casseroles, les émeutes de Victoriaville, la CLASSE écartée des négociations avec le gouvernement, la démission de la ministre de l'Éducation Line Beauchamp, etc. Mais tout au long du documentaire, c'est vraiment la gestion de l'intérieur de la cellule de la CLASSE qui apporte un éclairage nouveau au printemps 2012. Fascinantes, ces réunions de

l'exécutif, ces stratégies à élaborer, ces coups de barre donnés. Et en groupe, avec Gabriel, Maxime, Justin, Victoria et les autres.

Si Gabriel Nadeau-Dubois a été pour plusieurs le visage iconique à pleins journaux, à pleins écrans, de cette lutte contre la hausse des droits de scolarité transformée en ras-le-bol social, il a dû composer aussi avec les effets pervers du système. L'épuisement au premier chef - tous lui réclamaient des interviews -, mais aussi un statut de vedette qui causait des vagues. Le danger du star-system, avec ses tentations de perdre de vue les buts collectifs pour écouter le chant des sirènes, était réel. Si Gabriel Nadeau-Dubois fut poussé à quitter son poste de porte-parole, il explique lui-même les pièges du statut éclair qui le couronna. Le film sur la CLASSE constitue aussi une petite leçon de démocratie, avec votes et prises de décisions collectives.

René Lussier est le compositeur de la musique du film, ce qui lui confère beaucoup de rythme.

LA PRESSE.CA : Chronique : Carré rouge, boîte noire, par Marc Cassivi, La Presse - Publié le mardi 20 août 2013 à 08h52

Le Québec est au plus fort de la crise étudiante du printemps 2012. Dans la foulée des incidents au Palais des Congrès, une journaliste demande à Jeanne Reynolds, porte-parole de la CLASSE, si sa coalition condamne le vandalisme. «Le vandalisme, ça pourra être rediscuté», répond maladroitement la jeune étudiante du cégep de Valleyfield.

En arrière-plan, hors du champ des caméras de la télévision, Renaud Poirier St-Pierre, attaché de presse de la CLASSE (Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante) ne peut réprimer une grimace.



Il s'agit de l'un des moments forts du documentaire *Carré rouge sur fond noir*, réalisé par Santiago Bertolino et Hugo Samson, qui sera présenté lundi prochain à Télé-Québec, à 21h et simultanément au Cinéma Excentris (avant d'y prendre l'affiche le 30 août). Une incursion dans les coulisses non seulement d'un conflit étudiant historique, mais aussi de la joute médiatique qui l'a accompagné.



Photo: fournie par Les films du 3 mars

Image tirée du documentaire *Carré rouge sur fond noir*.

C'est ce qui frappe le plus dans ce film à hauteur d'étudiants, qui pose un regard de l'intérieur sur le «printemps érable» en suivant pas à pas les membres de la CLASSE, de leurs premières assemblées de l'hiver 2102 jusqu'à l'élection du Parti québécois l'automne suivant. À quel point ces jeunes de 17 à 25 ans sont conscients de la bataille de l'opinion publique qu'ils tentent de remporter et des stratégies médiatiques à leur portée.

Avec le recul, on se dit que sans les porte-parole charismatiques, brillants et juste assez pugnaces qu'étaient Gabriel Nadeau-Dubois, Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins - des jeunes gens qui «passent bien» à l'écran -, le mouvement étudiant n'aurait peut-être pas su rallier autant de gens à sa cause.

On ne s'étonne d'ailleurs pas que les têtes d'affiche du conflit aient été récupérées par les milieux médiatique et politique. Gabriel Nadeau-Dubois et Martine Desjardins seront «commentateurs» cet automne: le premier à l'émission de radio du matin de Marie-France Bazzo à Radio-Canada, la seconde chez le concurrent direct Paul Arcand au 98,5 FM (avec Mario Dumont) ainsi que chez Richard Martineau à LCN. Léo Bureau-Blouin, le plus posé des trois, a été élu député. Depuis, on ne l'entend plus guère parler que la langue de bois...

On les voit tous les trois se révéler dans ce *Carré rouge sur fond noir* au parti pris clairement affiché. Voici un documentaire non seulement engagé, mais aussi tendancieux, voire manichéen. On sait d'emblée où se situent les bons et les méchants. Ceux qui n'ont pas vu dans le projet de

Commentaires (19)

Argyle, 21 août 2013, 04h57

Ce printemps aura servi d'exutoire... Et de marche-pied pour l'avancement personnel de quelques ambitieux comme GND et LBB. Montrealaise, 20 août 2013, 23h02

Super hâte de voir ce documentaire. Je pense que ce fut le plus beau printemps de ma vie. My God qu'on en a marché un coup dans les rues de Montréal. C'était vibrant, c'était émouvant, c'était "WOW! on est en viiiiiii!". Nos garçons et nous deux, notre première manif fut au lendemain de la loi spéciale qui interdisait de se rassembler plus que 50 personnes. On était 200 000 je crois.

Bien hâte de voir comment le documentaire saura nous faire revivre ce gros cri du cœur collectif. Bédang, bédang les casseroles :-)

ProCosom.com, 20 août 2013, 16h47

100% d'accord avec orangemecanique et S.Auclair...

... et j'ajouterais que je suis sincèrement surpris des réactions de dégoût de plusieurs «droitistes» 1 an après les événements, comme si la remise en question de leurs positions - même partielle et uniquement pour la discussion - était impensable, voire une abomination!

Parfois, après un voyage en Europe ou en Asie (ou tout simplement suite au visionnement d'un

bon film!), le Québec me désole... mais je regarde le Canada (et le Sénat) et les États-Unis et soudainement je me ressaisis et l'espoir renaît... car le Québec est différent... heureusement!

Je regarderai très certainement ce documentaire, ne serait-ce que pour élargir encore davantage mes horizons et ma compréhension de ce conflit politique qui, rappelons-le, a rallié une majorité de Québécois contre la corruption, l'incompétence et le paternalisme d'un parti politique entier!

st-henri, 20 août 2013, 16h42

À reneehoude:

«Si ces jeunes sont notre futur, en plus du risque de séparation et du ridicule projet de loi linguistique 14, il serait bon de considérer un déménagement avant de se voir pris dans une province tout à l'envers.» Avec de tels propos, je crois que plusieurs seraient prêts à vous offrir gratuitement leur aide pour déménager hors Québec.

Moi ce qui me fait penser parfois à déménager ce n'est pas le futur avec ces jeunes mais plutôt le présent avec des gens comme vous et d'autres commentateurs ici.

Renuehoude, 20 août 2013, 15h27

Cette période fut tellement horrible et stressante et surtout injuste pour les contribuables que je ne perdrai pas une seconde pour me restreindre une autre fois. Non merci.

loi 78 l'un des épisodes les plus honteux de l'histoire du Québec accusé sans doute les cinéastes de «propagande».

Surtout qu'ils abusent d'un procédé irritant, sorte de fondu musical modifiant la voix, pour accompagner toutes les déclarations de l'ex-premier ministre Jean Charest, de ses blagues de mauvais goût au salon du Plan Nord jusqu'à son credo du conflit, le paternaliste «faire sa juste part». M'est avis que le Parti libéral s'est assez discrédité lui-même pendant la crise. Il n'était pas nécessaire de l'appuyer avec des effets spéciaux.

Les cinéastes insistent particulièrement sur l'inanité des politiciens. On revoit Line Beauchamp, dépassée par les événements, démissionner en estimant ne plus faire «partie de la solution» (et on se demande si Jean Charest ne trouvait pas plutôt qu'elle posait problème?). On capte quelques moments savoureux où des policiers peu éclairés livrent le fond de leur pensée. Mais on reste, pour l'essentiel, au plus près des étudiants. Avec des idéalistes archétypaux, qui chantent du Harmonium, leurs keffieh autour du cou. Avec des anticapitalistes radicaux, qui appellent à la violence contre les policiers. («Ça reste des osties de flics, au service des riches et des fascistes», chante le groupe Mise en demeure, peu reconnu pour ses propos nuancés.) Avec une poignée de casseurs, quelques carrés verts, des militants pacifistes et des victimes de brutalité policière.

Carré rouge sur fond noir s'apprécie comme un instantané d'un pan de l'histoire récente du Québec, du point de vue des étudiants. Ce compte rendu chronologique, assez didactique (avec quantité de statistiques à l'appui et une fâcheuse manie d'écrire «étudiants-tes»), ne propose pas de réflexion a posteriori sur les événements ni d'analyse de leurs conséquences.

Ceux qui ont suivi de près la crise étudiante risquent de rester sur leur faim. Certes, ils en sauront davantage sur ce qui s'est tramé en arrièr-scène. Sur les dissensions au sein du mouvement étudiant. Sur la jalousie apparente des uns envers Gabriel Nadeau-Dubois, habile provocateur et orateur de talent, qui a monopolisé l'attention médiatique pendant le conflit.

On voit d'ailleurs GND planifier ses moindres coups d'éclat. Il s'efforce d'afficher un visage impassible après les événements de Victoriaville, il rédige lui-même certains de ses communiqués de presse, il réserve, comme un vieux routier, la primauté de sa démission à un journaliste. «C'est long, je suis fatigué, je suis tanné», l'entend-on dire, en privé, au terme de la 13e semaine de grève. On aurait pris davantage de ces séquences captées sur le vif.

On voit Nadeau-Dubois, dans un autre moment savoureux du documentaire, lire le magazine *L'actualité* - dont il fait la une - alors que ses camarades viennent de discuter du «culte» entourant sa personnalité. Mais lorsqu'il déclare aux cinéastes qu'il démissionne parce qu'il ne se sent plus la capacité de travailler en équipe, qu'il est usé par les médias et qu'il ne veut pas être «corrompu» par la machine médiatique, on se demande s'il le croit sincèrement.

Car - et là se trouve, à mon sens, la principale faiblesse du film - ses protagonistes semblent presque toujours conscients d'être dans l'oeil de la caméra. En répétition pour une carrière médiatique aussi souhaitée qu'inévitable.

Ces étudiants terroristes ont reconfirmé pour moi que le Québec demeure un enfant gâté jamais satisfait. Ayant les frais les plus raisonnables en Amérique du Nord à \$2.000 par année comparé avec \$6,000 pour l'Ontario et le N.B., ces étudiants nous ont vraiment terrorisé à tel point que nous voulions déménager du Québec. J'ai eu tellement honte! Je ne serai pas surprise si les admissions à nos universités provenant du Canada seront en baisse pour 2013-14.

Si ces jeunes sont notre futur, en plus du risque de séparation et du ridicule projet de loi linguistique 14, il serait bon de considérer un déménagement avant de se voir pris dans une province tout à l'envers. <http://www.quitterlequebec.com/Lavoial>, 20 août 2013, 15h17

A lire le compte-rendu de M. Cassivi, de toute évidence le film se tire lui-même dans le pied. Mais comme il s'agit d'un film de propagande payé avec mes taxes, j'écouterai religieusement me faire dire que je n'ai rien compris aux véritables enjeux politiques dont seuls les étudiants possédaient la clé, celle du savoir.

Nickat, 20 août 2013, 13h37

GND anarchiste recruté par MME Bazzo, tout un exploit et tout va dans le meilleur des mondes à ICI RADIO CAN. Allez-y les péquistes il reste encore de la place parmi les parti québécois.

ABroad, 20 août 2013, 13h27

On en a rien à "cirer" de cette bande de bébés gâtés pseudo-révolutionnaires...
 Djieffe, 20 août 2013, 13h17
 @orangemecanique
 M. Cassivi a souligné dans son article que ceux qui supportaient la loi 78 accuseront les cinéastes de propagande, donc la majorité des gens. On peut s'en tenir au sujet, qui est ici un film de propagande?
 Parce que si on déborde, on pourrait aussi parler de la désinformation mur à mur et du refus de négocier de bonne foi de la part de la minorité d'étudiants en boycott en 2012, ce qui était loin de faire appel à l'intelligence de qui que ce soit.
 S.Auclair, 20 août 2013, 13h07
 À PierreD01,
 je crois que vous confondez les associations étudiantes (financées par les cotisations de leurs membres) avec de grandes sociétés comme Québécor, qui se fait payer un amphithéâtre par les contribuables (payeurs de taxe est un calque de l'anglais, plus long que le mot français, d'ailleurs), ou des institutions comme les universités, qui sont gérées comme des entreprises privées mais avec notre argent.
 S.Auclair,
 gab316, 20 août 2013, 12h57
 Ayant mon opinion sur la crise étudiante et non pas ce printemps érable comme la communauté de gauche aime bien la nommer, je vais regarder ce documentaire.
 Vu que mes taxes sont utilisés, autant voir le résultat.
 DenisSera, 20 août 2013, 12h57

Si les représentants des Carrés Rouges ont pu se trouver des emplois dans les médias aussi facilement, c'est que leurs opinions, loin d'être révolutionnaires, plaisent en fait au système en place.
 Les Carrés Rouges ne représentent pas la révolution, mais plutôt la continuité des pouvoirs qui gouvernent depuis des décennies.
 Orangemecanique, 20 août 2013, 12h27
 @Djieffe
 La propagande n'est pas quelque chose qui s'oppose nécessairement à ce que la masse veut et pense. La propagande se définit comme étant un ensemble de procédés qui tentent de persuader par des moyens que l'on pourrait qualifier de "détournés", en jouant par exemple sur l'affectivité des gens plutôt qu'en s'adressant à leur intellect.
 Or, pendant le conflit, il y a incontestablement eu propagande autant du côté des étudiants que de celui du PLQ. On pourrait même arguer que les étudiants tentaient davantage de s'adresser à l'intelligence des citoyens tandis que le PLQ jouait constamment sur le tableau de l'image et de l'affectivité.
 PierreD01, 20 août 2013, 12h27
 Un documentaire qui fait l'apologie d'un mouvement de gauche subventionné et payé par les payeurs de taxes.
 ramse2.1, 20 août 2013, 11h47
 "Avec le recul, on se dit que sans les porte-parole charismatiques, brillants et juste assez pugnaces qu'étaient Gabriel Nadeau-Dubois, Léo Bureau-Blouin et Martine Desjardins - des jeunes

gens qui «passent bien» à l'écran -, le mouvement étudiant n'aurait peut-être pas su rallier autant de gens à sa cause."
 ===
 Et ça montre que leur appui reposait plus sur l'image que sur le fond.
 Jean Énard
 Nousnouve, 20 août 2013, 11h17
 Ce qui me fascinait chez cette Jeanne c'était son look, toujours bien travaillé.
 Je soupçonne un fond bourgeois qui ne mettra pas de temps à ressortir, dès les premières payes.
 Lineni, 20 août 2013, 10h17
 Comme pour le film Hot Dog, je serai trop occupée, que dis-je, accaparée par d'autres activités pour trouver le temps, l'énergie pour regarder ce documentaire. Pourquoi revivre volontairement des moments qui m'ont surtout irritée, stressée, embarrassée?
 Djieffe, 20 août 2013, 10h07
 "Ceux qui n'ont pas vu dans le projet de loi 78 l'un des épisodes les plus honteux de l'histoire du Québec accuseront sans doute les cinéastes de «propagande»."
 Comme les principaux éléments de la loi 78 étaient massivement appuyés par la population, on peut donc parler de propagande.
 MLabreche, 20 août 2013, 09h52
 "En répétition pour une carrière médiatique aussi souhaitée qu'inévitable."
 Souhaitée? Par qui exactement?

24 HEURES / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Carré rouge sur fond noir - Dans les coulisses de la CLASSE - Jeudi 15 août 2013 19h35 - Mise à jour Jeudi 15 août 2013 20h05 / Publié le: jeudi 15 août 2013, 20H44 | Mise à jour: jeudi 15 août 2013, 20H58



Photo: Courtoisie
 Santiago Bertolino (à gauche) et Hugo Samson (à droite)

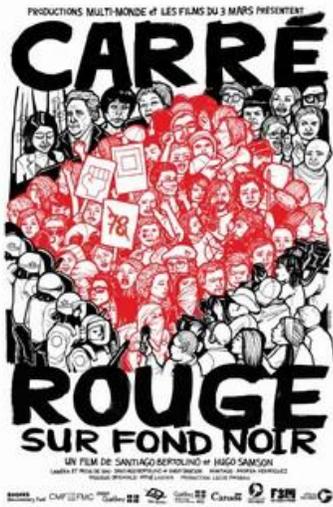
Ewan Sauves
 Assemblées générales, votes de grève, désaffiliations, manifestations nocturnes, point de presse par dizaines : un déjà-vu? Deux cinéastes présenteront ce mois-ci «Carré rouge sur fond noir», un documentaire sur le conflit étudiant de 2012 qui révélera au grand jour les dessous de la CLASSE.
 Retour dans le passé : janvier 2012. Hugo Samson, 21 ans, et Santiago Bertolino, 34 ans, deux colocataires et amis de longue date, anticipent le début d'une grève générale illimitée. Cinéastes de formation, ils décident de plancher sur un scénario de documentaire sur la démocratie étudiante.
 Hugo et Santiago ne se doutaient absolument pas de la charge du travail qu'ils acceptaient.
 «Au début, il y avait un peu plus de prétention dans notre approche, expliquent Hugo Samson et Santiago Bertolino, sur une terrasse d'un café du

boulevard Saint-Laurent. On savait qu'une grève s'en venait, la mobilisation commençait à peine. On a vu le crescendo venir.»
 Au mois de février, devant l'ampleur inattendue du conflit, les deux documentaristes approchent la boîte Productions Multi-Monde et proposent une immersion dans le mode de fonctionnement des associations étudiantes, particulièrement celle de la CLASSE (aujourd'hui l'ASSÉ).
 «Carré rouge sur fond noir» suit le quotidien de plusieurs militants et aussi des co-porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois et Jeanne Reynolds. Le téléspectateur découvrira des images «exclusives», promettent Hugo et Santiago.
 En effet, ils ont un accès privilégié à l'envers du décor, levant le voile sur certaines pratiques de la CLASSE, jugées controversées. Réunions de l'exécutif, coulisses des congrès, adoption des stratégies médiatiques : on présente la CLASSE comme on ne l'a jamais vue.
 «Les médias critiquaient beaucoup la démocratie directe de la CLASSE, le fait que Gabriel ne prenait aucune décision lui-même et qu'il était toujours redevable des assemblées générales, énumèrent les deux réalisateurs. Notre film montre l'utilité et les bienfaits de cette démocratie directe, parce que oui, les décisions se prenaient avec plus de temps, mais les membres arrivaient à un consensus que la majorité d'entre eux acceptait.»
Gagner la confiance du mouvement
 L'accès aux coulisses n'a pas été facile à obtenir.
 «Le but était d'établir des liens de confiance avec les personnages.
 Pour avoir leur confiance, on participait au plus de manifestations possible, se remémore Santiago Bertolino. Je pense qu'ils ont réalisé que notre

film allait être diffusé seulement un an plus tard, qu'on n'influencerait pas le cours des choses.»
 Hugo Samson n'a pas lâché sa caméra une seule seconde pendant des jours entiers. Des actions de perturbations, planifiées au petit matin, nécessitaient une endurance de marathonnier.
 Le jeune homme se souvient encore de l'occupation au Cégep de Saint-Laurent, le 17 février 2012. Hugo a fait le choix d'entrer pour capturer des images saisissantes. «Les policiers m'ont arrêté avec tous les étudiants», partage-t-il.
 «Hugo était là depuis le matin, il a filmé tout le processus : le début de l'assemblée générale, l'administration qui voulait fermer le Cégep, les négociations, l'occupation», enchaîne Santiago.
 Ce geste a sans aucun doute permis aux deux cinéastes de gagner la confiance du mouvement étudiant. «Hugo était là au même titre que les autres occupants, ajoute-t-il. Il s'est mis en danger au même titre que tout le monde.»
Relancer le débat
 «Carré rouge sur fond noir» sera projeté en grande première le 26 août au Cinéma Excentris. Le documentaire sera simultanément diffusé en version courte à Télé-Québec.
 Une fois présenté au public, qu'advient-il de leur film? Hugo Samson et Santiago Bertolino espèrent qu'il relancera le débat sur l'éducation, inachevé selon eux.
 «On l'a réalisé aussi pour une volonté d'archiver, un devoir de mémoire, un outil de réflexion pour les luttes futures, soutiennent-ils. C'est sain pour le mouvement, qu'on puisse l'autocritiquer.»
ewan.sauves@quebecormedia.com
[24 commentaires \(Montréal\)](#)

QUEBECSPOT MÉDIA: Carré rouge sur fond noir : un film de Santiago Bertolino et Hugo Samson - Mercredi 07 août 2013





«Carré rouge sur fond noir»
un film de **Santiago Bertolino** et Hugo Samson
Le conflit étudiant : l'envers du décor
Projection événement le 25 août à Excentris – à l’affiche dès le 30 août
Les Films du 3 mars, Productions Multi-Monde et Diffusion Multi-Monde sont fiers de présenter **Carré rouge sur fond noir**, un documentaire sur la crise étudiante de 2012, réalisé par Santiago Bertolino et Hugo Samson. De la première assemblée aux manifestations dans la rue, **Carré rouge sur fond noir** suit de l’intérieur le parcours d’une jeunesse militante et inspirée, et nous révèle les dessous de cette grève historique. Il

Droit de grève étudiant

sera projeté en grande première dans sa version intégrale (110 min) le **dimanche, 25 août à 19h30 au Cinéma Excentris**.
Les réalisateurs, les protagonistes et l’équipe du film seront présents lors de cette projection événement pour échanger avec le public. Pour élargir la discussion autour du documentaire, il sera diffusé simultanément à Télé-Québec (**Carré Rouge – 82 min**) pour une présentation unique le 25 août à 20h. Le public tous azimuts est ainsi invité à participer à une **séance de clavardage Twitter en direct**.
Pour l’occasion, une exposition des bannières originales utilisées durant la grève sera installée dans le Hall d’Excentris. L’affiche officielle du film, conçue par l’artiste Katakankabin sera également imprimée sur place en sérigraphie et disponible en quantité limitée.
Carré rouge sur fond noir prendra ensuite l’affiche dès le 30 août au Cinéma Excentris à Montréal, et dès le 6 septembre au Cinéma Cartier à Québec.
Site officiel: <http://carrerougesurfondnoir.com/>
Bande-annonce: <http://vimeo.com/70491227>
Synopsis :
CARRÉ ROUGE SUR FOND NOIR suit de l’intérieur la crise étudiante de 2012 et nous projette au cœur d’un des plus importants mouvements sociaux du Québec. En suivant les membres de la CLASSE dans le quotidien de leur lutte, Maxime, Victoria et Justin, ainsi que les porte-paroles de l’époque, Gabriel et Jeanne, nous révélons les dessous de cette grève historique. Grâce à un accès privilégié et unique à l’envers du décor, nous revivons avec eux ce débat public politique qui a littéralement soulevé le Québec durant le « Printemps érable » : réu-

nion de l’exécutif, préparation des points de presse, votes et manifestations, revendications, négociations... mais aussi fatigue, découragement, questionnement.
CARRÉ ROUGE SUR FOND NOIR est un portrait sans complaisance qui propose une radiographie de cette résistance et de ses principaux acteurs et nous dévoile la réalité quotidienne d’une jeunesse militante et inspirée, du premier au dernier jour de la grève.
CARRÉ ROUGE SUR FOND NOIR – réalisé par Santiago Bertolino et Hugo Samson
Long métrage documentaire, 110 minutes, 2013, Québec, version originale française
Montage: Andrea Henriquez I Musique originale : René Lussier
Production: Lucie Pageau (Productions Multi-Monde) avec la participation de Télé-Québec
Distribution : Les Films du 3 mars en collaboration avec Diffusion Multi-Monde
AU CINÉMA EXCENTRIS (3536, Boul. St-Laurent, Montréal)
CARRÉ ROUGE SUR FOND NOIR (version intégrale – 110 min)
Projection événement : Dimanche, 25 août à 19h30
À l’affiche dès le 30 août
DIFFUSION UNIQUE À TÉLÉ-QUÉBEC
CARRÉ ROUGE (82 min)
Présentation spéciale: Dimanche, 25 août à 20h
AU CINÉMA CARTIER (1019, avenue Cartier, Québec)
CARRÉ ROUGE SUR FOND NOIR (version intégrale – 110 min)
À l’affiche dès le 6 septembre

LE SOLEIL : Éditorial : Terrain miné sur les campus, par Brigitte Breton - Publié le lundi 25 novembre 2013 à 05h00

(Québec) Maintenant que des associations étudiantes s’interrogent sur la reconnaissance et l’encadrement du droit de grève étudiant, le ministre de l’Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, va-t-il enfin oser aborder et régler cette délicate question? Cela s’impose pour éviter de répéter les dérapages et les tiraillements vécus sur les campus lors du printemps 2012.
La Confédération des associations d’étudiantes et d’étudiants de l’Université Laval (CADEUL) consultera ses 30 000 membres d’ici le printemps. L’Association des étudiants en droit a déjà pris position, rapportait mardi dernier *Le Soleil*. À 57 %, les étudiants ont voté en faveur de la reconnaissance officielle et de l’octroi d’un droit de grève formel. Ils préconisent cependant des balises claires semblables à celles appliquées dans le monde du travail.
Des étudiants en droit exhortent le ministre Duchesne de se pencher sur la question parce que forcément un jour, il y aura d’autres conflits entre les étudiants et le gouvernement ou les directions des universités ou des cégeps. Ils incitent en fait le ministre à désamorcer cette petite bombe à retardement.
Un gouvernement qui se vante d’avoir ramené la paix et le calme sur les campus et un ministre qui se targue d’avoir rétabli le dialogue devraient profiter de ce temps de sérénité pour faire le son gouvernement en est avisé.

point sur les règles actuelles touchant la démocratie étudiante et voir comment elles peuvent être resserrées. Répétons-le encore une fois, puisque le ministre semble nier le problème.
Les recteurs et les dirigeants des collèges ont déjà demandé à M. Duchesne d’agir. En vain. Au Sommet sur l’enseignement supérieur, en février, cinq chantiers ont été mis en branle. Aucun n’a eu le mandat d’étudier la démocratie étudiante et comment elle devrait être encadrée dans un monde qui n’est plus celui des années 70, mais bien celui où des carrés rouges et verts s’affrontent, où des juges sont appelés à trancher s’il doit y avoir cours ou non et où des universités sont accusées d’outrage au tribunal. Du jamais-vu.
La surveillance des manifestations et les chambardements de cours provoqués par le printemps érable a coûté 90 millions \$ à Québec. Le gouvernement a également consacré 800 000 \$ pour payer les sept responsables des cinq chantiers après-sommet. À ces sommes s’ajoutent le temps et les millions de dollars investis dans les rencontres préparatoires au sommet et la tenue de celui-ci qui a mobilisé des centaines de personnes à Montréal. Toute cette énergie et toutes ces ressources pour passer à côté d’un élément important et pourtant incontournable pour la suite des choses. À moins que la commission

Ménard-Charbonneau n’arrive avec une proposition...
Même si cela ne faisait pas partie de leur mandat, Lise Bissonnette et John Porter, chargés de proposer les contours d’une loi-cadre sur les universités, ont invité en septembre le ministre à confier à un forum approprié le mandat de préciser les règles du jeu. Ils estiment qu’il faut combler le vide juridique qui entoure l’exercice de la démocratie étudiante et les devoirs et les obligations des directions d’établissements.
Reprenons leurs sages propos. «Il existe certes des courants qui conseillent de laisser les choses en l’état, soit pour éviter de réveiller les tensions, soit par un certain romantisme de la manifestation spontanée. Il est tentant de s’y inscrire, maintenant que le calme est revenu. Nous tenons pour notre part à inscrire ici, pour référence, un avis contraire. C’est en temps de paix que la sagesse commande la réflexion, la prévention, et la préparation de compromis viables.»
À l’issue du Sommet de février, la première ministre Pauline Marois affirmait que la crise sociale et les divisions sont derrière nous. «On repart sur de bonnes bases», disait-elle. C’est une illusion. Le terrain est miné et

LE SOLEIL : La CADEUL consulte ses membres sur le droit de grève - Publié le Mardi 19 novembre 2013 à 05h00 | Mis à jour le mardi 19 novembre 2013 à 07h43





Photothèque Le Soleil, Erick Labbé

Le président de la CADEUL, Guy-Aume Descôteaux, mentionne que la question du droit de grève étudiant n'a pas été abordée lors du Sommet sur l'enseignement supérieur, même si elle a fait les manchettes pendant les manifestations du printemps érable.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) Le droit de grève étudiant devrait-il être reconnu et encadré par le gouvernement ou les établissements universitaires? La question est présentement posée aux quelque 30 000 membres de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) dans le cadre d'un vaste processus de consultation qui, à terme, l'amènera à se positionner sur cet enjeu crucial pour la démocratie étudiante.

«Cela peut avoir un impact important dans le fonctionnement des associations étudiantes», fait valoir le président de la CADEUL, Guy-Aume Descôteaux. Pourtant, dit-il, le sujet n'a pas été abordé au Sommet sur l'enseignement supérieur, même si il a fait les manchettes lors des contestations étudiantes du printemps 2012.

«Et on s'est rendu compte qu'à la CADEUL on n'avait pas de réponse à donner sur notre positionnement», explique M. Descôteaux, dont le bureau a décidé au printemps dernier de demander aux 87 associations du regroupement de sonder ses membres.

Mais un tel processus de consultation ne se fait pas du jour au lendemain. Le bureau de la CADEUL s'est donné jusqu'à la fin de son mandat, soit au mois de mars 2014, pour compléter l'exercice. «Puisque c'est une question très technique, on veut laisser le plus de temps possible aux gens», souligne le président. Pour prendre le pouls des étudiants, les associations peuvent procéder de la façon qu'elles le souhaitent.

Les étudiants en droit en faveur de balises

C'est ainsi que l'Association des étudiants en droit de l'Université Laval (AED) a tenu un scrutin universel secret les 13 et 14 novembre dernier. Jusqu'à maintenant, elle est la seule de l'établissement d'enseignement supérieur à avoir complété son enquête. Dans une proportion de 57 %, ses membres ont voté pour «la reconnaissance officielle et l'octroi d'un droit de grève formel aux étudiants des études postsecondaires».

Mais les futurs juristes jugent cependant que celui-ci doit être encadré par des «balises claires» similaires à celles qui existent dans le monde du travail, explique le vice-président aux affaires externes de l'Association, Maxime Roberge.

À l'heure actuelle, si le quorum d'une assemblée générale est de 30 étudiants, 16 d'entre eux peuvent décider du déclenchement d'une grève pour l'ensemble de l'association, composée parfois de plus de 1000 membres. Pour corriger «cette aberration», il pourrait par exemple être exigé qu'un pourcentage du nombre total d'étudiants inscrits dans un programme, et non ceux présents à l'assemblée, soit requis pour prendre une décision, illustre M. Roberge. La manière dont est tenu le vote pourrait également être balisée, soutient-il, faisant valoir les arguments pour un scrutin universel secret, alors que la technique de la main levée en assemblée était largement répandue en 2012.

«En 2012, c'était la première fois dans l'histoire qu'il y avait autant de requêtes d'étudiants devant les tribunaux», souligne celui qui croit que pour éviter qu'une situation semblable se reproduise, le gouvernement ne doit pas balayer cet enjeu sous le tapis.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, avait laissé savoir, au début de l'année scolaire en cours, qu'il ne s'agissait pas d'une priorité pour son gouvernement. «Pourtant, c'est une question qui va revenir dans l'actualité. Des conflits, il y en a eu plein depuis les années 70 et il y en aura encore!», s'exclame le finissant en droit.

L'AED exhorte non seulement M. Duchesne mais aussi les autres associations étudiantes de l'Université Laval et de l'ensemble de la province à se pencher sur la question.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Chronique : Bénir les grèves , par Jean-Jacques Samson - Publié le: vendredi 23 août 2013, 20H53 | Mise à jour: vendredi 23 août 2013, 20H55

Les directeurs des cégeps n'ont pas eu le courage d'assumer leurs responsabilités au cours du printemps 2012. Ils voudraient maintenant que le gouvernement du Québec bénisse les grèves étudiantes, en reconnaissant dans une loi le droit à des contestataires de fermer leurs établissements.

La revendication ne vient même pas des étudiants, mais des directeurs de collèges et des recteurs des universités. C'est le monde à l'envers.

Les directeurs n'auraient pas, de la sorte, à affronter les syndicats d'enseignants qui immanquablement se font complices des étudiants qui boycottent les cours. Ils n'auraient pas non plus à imposer les sanctions qui s'imposent aux étudiants et aux enseignants pour les cours sautés. Il est tellement plus facile de distribuer des diplômes de complaisance, comme cela s'est fait au terme de la dernière année scolaire dans le réseau public des collèges.

Des prestataires

Les étudiants des cégeps ne sont pas des travailleurs. Ils ont gratuitement accès, au contraire, à un service dispensé par l'État et ils ont droit à des bourses provenant des impôts et des taxes des contribuables.

Le droit de grève encadré dans le Code du travail a été octroyé aux travailleurs afin qu'ils puissent exercer un rapport de force économique avec l'employeur à qui ils fournissent leur capacité de production. Sa contrepartie est le droit au lock-out à l'employeur qui peut cesser la production et accepter de se priver de revenus pour exercer une pression sur les syndiqués.

Les étudiants ne sont absolument pas dans cette situation. Ils sont plutôt des prestataires qui reçoivent sans donner en échange. Ils exigent, ils revendiquent et ils contestent des décisions les concernant. Si un gouvernement ne se plie pas à leurs volontés, ils perturbent alors la paix sociale et ils sabotent l'activité économique. C'est leur façon d'exercer un rapport de force : écœurer les citoyens jusqu'à ce que ceux-ci en viennent à tenir le gouvernement responsable des préjudices subis.

Les directeurs des collèges et les recteurs des universités demandent au gouvernement de leur reconnaître officiellement ce droit dans une loi.

Contestataires favorisés

Le gouvernement mettrait tout simplement les contestataires à l'abri de décisions défavorables des juges, pour avoir empêché d'autres étudiants d'avoir accès aux locaux et de recevoir les cours auxquels ils ont droit. Les enseignants, pour leur part, seraient du même coup légitimés de refuser de donner ces mêmes cours.

Les associations étudiantes perçoivent déjà des cotisations obligatoires de leurs membres, sur le modèle de la formule Rand, mais sans les obligations qui incombent aux véritables syndicats. Une telle loi les transformerait implicitement en syndicats, avec le droit de négocier au nom de leurs membres.

La loi devrait donc prévoir les modalités d'exercice du droit de grève, donc redéfinir les associations étudiantes, leur mode de financement et de fonctionnement, encadrer l'exercice de la démocratie à l'intérieur de celles-ci et cibler le champ de négociations.

Un terrain d'entente ne sera jamais trouvé sur toutes ces questions. En lançant un tel débat, le gouvernement ne ferait qu'ouvrir la porte à de nouvelles perturbations sociales.

Le ministre au carré rouge, Pierre Duchesne, a rapidement fermé la porte, la semaine dernière, à la demande de la Fédération des cégeps.

Les recteurs et les directeurs ne démordront pas si facilement. Ils n'ont pas mis leurs culottes en 2012 et cherchent à ne jamais avoir à en mettre, sans en être blâmés.

6 commentaires (Montréal)

boreal49

Bénir les grèves ou bannir les grèves ?

leon38

Les directeurs de CEGEP, les recteurs et les profs aux carrés rouges cherchent une cachette afin de passer leurs responsabilités au gouvernement.

Bizarre nous avons découvert votre jeu qui n'est pas des plus noble et dire que ces gens, enfin pas tous, enseignent à nos jeunes.

goldknocks

Ce qui déplorable c'est de constater que les carrés rouges empêchaient ceux qui voulaient étudier de rentrer dans leurs salles de classe ceci avec les participations de la direction des universités et des CEGEP . Sans oublier les professeurs qui ont même eu le culot d'appuyer les rouges et de dire qu'il ne pouvait pas donner de cours pour ne pas franchir une ligne de piquetage. On a qu'à se rappeler le CEGEP De Valleyfield . La direction du CEGEP Lionel-Groulx a réagit mais seulement après des pressions journalistiques. Les étudiants en faisant leur boycott ont eu un cours 101 de comment faire une future grève en faisant de l'intimidation et en truquant les assem-

blées des associations étudiantes en ayant l'assentiment de plusieurs groupes et de personne.
adelia_3
Pierre Duchesne était pourtant en faveur du droit de grève pour les étudiants pendant le printemps

érable; bizarre ..maintenant il est trop occupé pour aborder le sujet....qu'elle mensongerie pour obtenir des votes....
apouchkine

Vous êtes surpris, comme politiciens retards ceux du PQ sont durs à battre. De cégepiens en grève, au royaume de l'absurde tout est permis.
boreal49
Que voulez-vous comme disait Jean Chrétien, la grève est devenue le sport national au Québec.

LE SOLEIL : Droit de grève étudiant: Duchesne ouvre la porte aux discussions - Publié le lundi 19 août 2013 à 09h49 | Mis à jour à 09h49



Photothèque Le Soleil, Yan Doublet
Le ministre Pierre Duchesne affirme qu'il n'y a pas d'empressement à régler la question, puisque la «crise sociale» qu'a vécue le Québec au printemps 2012 «est terminée».
David Rémillard, Le Soleil

(Québec) Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, n'écarte pas complètement une réflexion sur la démocratie étudiante. Il estime toutefois qu'il ne semble pas y avoir «de presse» à régler la question, puisqu'il «n'y a pas de remise en question au moment où on se parle».
Dans une entrevue accordée au *Soleil* dimanche, le ministre Duchesne s'est montré plus ouvert à l'idée d'un débat sur le droit de grève étudiant qu'il ne l'avait été au courant de la fin de semaine. «Je ne crains aucun débat. S'il faut se poser des questions sur la façon de le définir [le droit de grève étudiant], on le fera en collaboration avec ceux qui sont concernés», a-t-il nuancé.
Sans affirmer que le droit de grève des associations étudiantes était reconnu, M. Duchesne s'est avancé en déclarant que «ça fait 35 ans que les associations fonctionnent selon une loi qui est

déterminée. On n'a jamais fait face à une situation semblable [la judiciarisation du conflit].»

Pas d'empressement

Le ministre a aussi affirmé qu'il n'y avait pas d'empressement à régler la question, puisque la «crise sociale» qu'a vécue le Québec au printemps 2012 «est terminée». «Il n'y a pas de remise en question au moment où on se re-parle», a-t-il déclaré.
«Présentement, la cour est pleine», a-t-il ajouté, prétextant que les cinq chantiers mis sur pied à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur, tenu en février, remplitaient amplement le calendrier du Ministère. «Je veux terminer ce que j'ai commencé.»
Au mieux, la réflexion pourrait avoir lieu tard en 2014, puisque les rapports des chantiers sur la formation collégiale et le financement des universités sont attendus au printemps.

LE SOLEIL : Droit de grève étudiant: un débat avant une nouvelle crise - Publié le Lundi 19 août 2013 à 05h00 | Mis à jour à 09h55



Photothèque Le Soleil, Yan Doublet
La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) est à préparer un document de réflexion sur le droit de grève étudiant pour éviter une nouvelle crise étudiante comme celle que la province a connue au printemps 2012
David Rémillard, Le Soleil

de l'agenda», a affirme Antoine Genest-Gregoire, président de la FEUQ.
Il réagissait ainsi à la déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, qui a dit en entrevue à La Presse, samedi, que légiférer pour encadrer le droit de grève étudiant ne faisait pas partie des priorités du gouvernement. Avant cette déclaration, la FEUQ avait déjà pris les devants, plaidant qu'il existe «un vide» législatif entourant le droit de grève des associations étudiantes.
Devant ce qu'elle qualifie d'une «judiciarisation» du récent conflit étudiant, la Fédération travaille à colliger et à analyser tous les jugements rendus en lien avec le Printemps érable, à commencer par la récente décision déposée par le juge Daniel Bourgeois, laquelle oblige l'Association des étudiants en histoire de l'Université Laval à rembourser les frais de scolarité d'un ex-membre.
La FEUQ ne s'est pas plainte de l'approche du ministre Duchesne, au contraire. «C'est une bonne chose qu'il y ait du temps pour bien se préparer», a dit M. Genest-Gregoire. D'autant plus que M. Duchesne a entrouvert la possibilité, dimanche, d'ajouter la question du droit de grève à l'agenda du ministère de l'Enseignement supérieur quand il sera un peu plus libéré (voir autre texte).
Pour la FEUQ, le dossier du droit de grève doit être tranché «avant que le Québec ne plonge

dans une nouvelle greve etudiante. Pour nous, c'est ça, l'échéancier.»

Et malgré qu'une élection générale soit possible au printemps 2014, l'association étudiante croit que le débat se fera, que le Parti québécois soit au pouvoir ou non. «Les signaux qu'on en a, c'est qu'il y a un intérêt au-delà de la sphère politique», a soutenu M. Genest-Gregoire.

L'ASSÉ méfiante

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) s'est quant à elle dite méfiante face à une éventuelle modification de la législation. «Il y a toujours un risque que le droit de grève soit surencadré», a exprimé Benjamin Gingras, porte-parole de l'ASSÉ. «On a déjà le droit de grève. C'est un droit qu'on s'est pris.»
L'association, qui a ouvert ses structures pour former la CLASSE lors du Printemps érable, admet se retrouver entre l'arbre et l'écorce. D'un côté, elle dénonce le fait que les tribunaux aient pris une place dans la grève de 2012; de l'autre, elle dit craindre de perdre ses libertés d'association, et la liberté de débayer en fonction des assemblées générales étudiantes. «Si c'est légiféré, ça nous enlève de l'autonomie, cette capacité à décider pour nous-mêmes.»
L'ASSÉ, qui n'a pas de position claire sur une réflexion sur le droit de grève étudiant, profitera de ses prochaines assemblées générales pour entamer la discussion à l'interne.

LE SOLEIL : Éditorial : Encadrer et protéger, par Jean-François Cliche - Publié le lundi 19 août 2013 à 05h00 | Mis à jour à 10h31

(Québec) Depuis la crise du Printemps érable, bien des gens ont cru qu'il était nécessaire d'encadrer par une loi le droit de grève des étudiants afin de protéger la majorité d'entre eux contre le noyautage des assemblées générales. Or, s'ils avaient manifestement raison, le jugement récent de la Cour des petites créances, condamnant l'Association des étudiants en histoire de l'Université Laval (AÉHUL) à rembourser les droits de scolarité d'un de ses ex-membres, montre que c'est aussi pour protéger le droit de grève lui-même qu'il faudra légiférer.
L'étudiant en question, Marc-Antoine Dumas, s'était inscrit au baccalauréat en histoire en 2010

lors d'un retour aux études. Lui-même était contre la grève, mais a dû se résigner à annuler ses cours (sans remboursement de l'université) après que l'AÉHUL eut décroché un mandat de grève, lors d'une assemblée générale en février 2012. Devant travailler pour gagner sa croûte au cours de l'été, il ne pouvait pas envisager de suivre de cours de rattrapage lors de la belle saison. Et comme la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes est muette sur le droit de grève, le juge Daniel Bourgeois a tranché que M. Dumas n'était pas lié par le vote de grève et que l'«asso» devra rem-

boursier les frais de scolarité payés par M. Dumas pour sa session d'hiver 2012.
Au vu des taux de participation ridicules qui ont décidé de la grève dans bien des cégeps et des universités, on doit certainement se réjouir d'une telle décision. Nous n'avons pas trouvé la proportion d'étudiants en histoire qui se sont prononcés sur la grève à l'Université Laval, mais cela importe peu : un cas comme celui de M. Dumas aurait pu se produire n'importe où ailleurs. S'il avait étudié dans des cégeps comme Lionel-Groulx et Montmorency, où la grève a été entérinée par à peine 30 % des élèves, ou à la Faculté de sciences humaines de l'UQAM, où les taux de



vote n'étaient guère plus glorieux, l'injustice n'aurait été que plus flagrante. Cependant, bien qu'elle soit assurément fondée en droit, la décision du juge Bourgeois peut aussi avoir des conséquences qui vont bien au-delà de la représentativité des votes étudiants. D'abord parce que les associations comme l'AÉHUL ayant peu de moyens, leur droit de grève n'existera à peu près plus en pratique s'il implique toujours le risque de devoir payer des milliers de dollars en dédommagements. Et ensuite parce que ce jugement (re)confirme ce que plusieurs juges et juristes ont déjà noté à la suite du printemps

2012, c'est-à-dire que la Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes ne comporte aucune clause semblable à celle du Code du travail, qui stipule qu'un vote de grève (pourvu qu'il respecte diverses conditions) lie automatiquement tous les membres d'un syndicat, même ceux qui ne sont pas d'accord. C'est donc dire qu'à l'heure actuelle, un vote de grève dans une association étudiante, si massif soit-il, ne lie que ceux qui veulent bien se sentir liés. Les autres peuvent, d'un point de vue légal, continuer d'aller à leurs cours et peut-être même forcer leur école à les dispenser. Or, un droit de

grève n'a absolument aucun sens s'il ne lie pas tout le monde - car autrement, le groupe n'a que peu ou pas de levier collectif - et l'exercice ne fait que pénaliser ceux qui choisissent de se battre pour la cause. La grève, surtout lorsqu'elle est étudiante, est un moyen d'expression politique, dont le droit doit à ce titre être protégé. S'il faudra absolument le baliser pour éviter que des simulacres de démocratie ne forcent le débrayage de centaines d'étudiants, il faudra aussi s'assurer qu'il ne finisse pas par être vidé de son sens par la bande.

CYBERPRESSE : Le droit de grève étudiant n'est pas une priorité, dit Duchesne - Publié le dimanche 18 août 2013 à 07h19 | Mis à jour le dimanche 18 août 2013 à 12h07

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse
Les implications du jugement qui oblige une association étudiante à compenser financièrement un membre pour la grève du printemps 2012 seront sérieusement étudiées par le ministère de l'Enseignement supérieur, a promis hier le ministre Pierre Duchesne. Mais les militants étudiants ne devraient pas se faire d'illusions: la reconnaissance d'un droit de grève à l'université et au cégep n'est pas dans les cartons du gouvernement. Alors que M. Duchesne avait indiqué, il y a quelques mois, que l'idée était à l'étude, il s'est montré beaucoup plus réservé hier, au cours d'une entrevue téléphonique. «Pour moi, ce n'est pas le chemin à prendre, a-t-il assuré. Les priorités sont ailleurs.»

Le sujet est revenu dans l'actualité après qu'un juge de la Cour des petites créances eut donné raison à un étudiant du département d'histoire de l'Université Laval qui exigeait plusieurs centaines de dollars de son association étudiante. Marc-Antoine Dumas voulait se faire rembourser les droits de scolarité qu'il a dû dépenser sans pouvoir assister à ses cours, bloqués par des militants. «C'est un litige entre deux parties. Il y a une décision du juge», s'est borné à déclarer le ministre de l'Enseignement supérieur, refusant d'approuver ou de critiquer le jugement. Son équipe va «voir s'il y aura des conséquences et si oui, lesquelles».

Paix sociale

Pierre Duchesne a assuré qu'il était à l'écoute de la Fédération des cégeps, qui demande au gouvernement d'accorder le droit de grève aux étudiants afin de clarifier les règles à appliquer en cas de débrayage. «Je comprends très bien que ces gens-là, la dernière chose qu'ils souhaitent, c'est de retomber dans une crise», a-t-il affirmé. Le ministre a indiqué qu'il était conscient que les événements du printemps 2012 avaient imposé un fardeau extrêmement lourd aux administrations collégiales et universitaires. Mais la reconnaissance législative du droit de grève n'est pas la solution, a-t-il ajouté. «L'important, c'est de ne plus tomber dans les conflits, a-t-il dit. La population, ce qu'elle veut en ce moment, c'est qu'on maintienne la paix sociale.»

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Politique | Québec : Droit de grève étudiant réclamé - Les cégeps demandent au gouvernement de légiférer - Publié le: jeudi 15 août 2013, 19H51 | Mise à jour: jeudi 15 août 2013, 19H57



Photo d'archives, Karl Tremblay

Même si elles n'ont pas le droit explicite de faire la grève, les associations étudiantes y ont recours depuis 40 ans lorsque survient un litige, selon le président de la Fédération des cégeps, Jean Beausnesne.

Régys Caron

Marqués au fer rouge par les affrontements du printemps érable, les 48 cégeps persistent à réclamer l'octroi du droit de grève aux associations étudiantes.

Le président de la Fédération des cégeps, Jean Beausnesne, entend profiter de la rentrée scolaire pour ramener cette question au menu législatif de l'Assemblée nationale.

«On ne peut pas remettre ça à moyen ou long terme. Sinon ça va tomber dans l'oubli et on va revivre une crise dans cinq ans; on ne laissera pas faire ça», promet M. Beausnesne.

3 commentaires (Québec)

JDion

Oui, qu'ont donne le droit de grève aux étudiants, mais si le CEGEP est en grève, on ne paie pas les profs, les employés de soutiens et surtout, les employés de direction incluant le directeur, durant la grève si il y a lieu. Je ne suis pas si certains que les fédérations des CEGEP vas

militer longtemps pour donner ce droit de grève aux asso étudiantes.

Marie Sbrun

ahahaha! Vraiment! Ça recommence! Ça réclame encore un "droit de grève"! Ça braille encore....

Même si j'en ai marre des revendications de ces jeunes qui cherchent qu'à prolonger leur été qui fut, faut se le dire ordinaire, même si je n'ai aucune empathie avec leurs exigences, les sup-

Les 48 directions des cégeps planchent sur la question de la démocratie étudiante depuis la tenue du Sommet sur l'enseignement supérieur en février. Les directeurs généraux prévoient asseoir leur position le 19 septembre.

«Je crois que je vais avoir une résolution unanime. On est prêts à reconnaître le droit de grève. Ça nous prend un encadrement législatif et je veux rencontrer le ministre pour le relancer formellement là-dessus», martèle le président de la Fédération des cégeps.

Même si elles n'ont pas le droit explicite de faire la grève, les associations étudiantes y ont recours depuis 40 ans lorsque survient un litige, signale Jean Beausnesne. En contrepartie du droit de grève, elles seraient tenues de se conformer aux exigences de la future loi; on pourrait imposer le vote secret ainsi que des taux de présence minimaux des étudiants aux assemblées générales.

« C'était invivable »

Selon M. Beausnesne, un tel encadrement permettrait d'éviter les affrontements opposant les étudiants grévistes à ceux qui, munis d'injonctions émises par les tribunaux, revendiquent le droit d'assister à leurs cours en présence de policiers antiémeute. «On a vécu ça de façon trop intensive, avec des ratés majeurs. C'était invivable», se rappelle Jean Beausnesne.

Bien que le gouvernement Marois se soit montré ouvert à discuter de démocratie étudiante, Jean Beausnesne dit avoir reçu une réponse «tiède» de la part du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne. Libéraux et caquistes attendent le gouvernement de pied ferme sur cette question.

M. Beausnesne dit en avoir discuté avec le chef libéral, Philippe Couillard, qui aurait convenu de l'existence d'un vide juridique en matière de démocratie étudiante, à son avis, sans aller jusqu'à se montrer favorable à l'octroi du droit de grève.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FÉCQ) dit poursuivre sa réflexion sur la question. Les universités n'ont pu établir de position commune.

posés droits déçus et surtout les discours copie/collés et pire les déguisements car trop lâches que l'on reconnaisse qui sont ces "grands débatteurs" lollll je dis:

Payez-vous la traite sous le règne de votre acolyte Mme Marois dont je suis certaine sera ravie de vous rejoindre éventuellement dans les rues avec "un permis en règle" pour une manifestation bruyante accompagnée de casseroles ruti-



lantes que cette dernière fournira gratuitement aux frais des contribuables.

Amusez-vous tous! Payez-vous la traite car c'est un privilège d'être encore "jeune"...sans responsabilité majeure, sans très grande ou profonde expérience de vie....ahhhhh chanceux vous êtes! Ah que j'aimerais avoir votre âge encore une fois, si seulement nous le pouvions retourner en arrière....ahhhh!

Oldnick51
Le droit de grève ne concerne que ceux qui TRAVAILLE, et non qui utilise un SERVICE. Un peu d'éclaircissement tout le monde svp, ils ont le droit de BOYCOTTER, point finale

2 commentaires (Montréal)

Pierre Cantin

Si ils n'ont pas encore compris le principe de "boycotter" ce pourquoi ils et nous payons pour eux, aucun problème... Perte des paiements des droits de scolarité, remboursement immédiat des bourses, remboursement anticipé des prêts et une note Échec sur le bulletin pour chacun des cours "grever"...

JosBlow

Le travail des étudiants est d'étudier et quand ceux-ci seront sur le marché du travail, ils auront tout le loisir de concentrer des efforts pour améliorer les conditions les encadrant comme ex-étudiants.

En attendant, qu'ils se contentent d'étudier.tout en réalisant qu'ils devraient se compter chanceux de pouvoir le faire car cette option est loin d'être disponible dans tous les pays.

Rien n'est parfait dans notre monde, c'est évident mais de là à vouloir tout chambouler et nuire à ceux qui contribuent à payer une grosse partie de leurs études est une autre affaire car finalement, c'est démontrer de l'ingratitude envers les contribuables.

Quand on est travailleur, on est en droit de s'objecter à des situations inéquitables et a le démontrer. Quand on dépend en grande partie des autres, on n'impose-pas indument les conditions. Les payeurs sont les parleurs et les dépendants devraient se contenter d'obtenir ce qui est offert sans exiger plus que ce qui est possible et raisonnable.

Et quand ce qui est offert ne convient-pas, on va chercher ailleurs.

Un quêtueux n'est-pas un roi..

Judiciarisation – Petites créances

TVANOUVELLES : Émeute du 4 mai 2012 à Victoriaville : Jean-Martin Champagne bénéficie de la clémence du Tribunal - Première publication mercredi 16 octobre 2013 à 17h13

Par Jean-François Desbiens | TVA Sherbrooke
Celui dont la photo a fait le tour du Québec vendredi de l'émeute de mai 2012 à Victoriaville a reçu sa sentence mercredi après-midi. Coupable d'attroupement illégal, d'entrave au travail des policiers et de voies de fait armées, Jean-Martin Champagne bénéficie de la clémence du Tribunal.

Le jeune Sherbrookoise regrette ses gestes et dit avoir eu sa leçon, mais entend continuer de manifester son mécontentement chaque fois qu'il en aura l'occasion.

La juge Guylaine Tremblay a prononcé une sentence suspendue.

Elle lui impose plutôt 200 heures de travaux communautaires; le jeune homme de 25 ans devra en plus se soumettre à une période de probation de deux années.

La photo de Jean-Martin Champagne, tenant le Fleurdelisé dans une main et s'appêtant à lancer une brique avec l'autre, avait fait la une du Journal de Montréal en mai 2012.



(TVA Nouvelles, archives)
C'est en voulant venir en aide à un ami qui se faisait arrêter, qu'il avait utilisé le mât de son drapeau pour frapper un policier: «Il fallait être là pour comprendre l'animosité qui régnait entre policiers et manifestants. Je regrette mes gestes, mais je ne m'empêcherai jamais de manifester et de revendiquer le droit de m'exprimer», a-t-il lancé à sa sortie de la salle de cour.

Actif et visible pendant les événements qui ont dégénéré en affrontements, il a été aperçu en plusieurs occasions, narguant les policiers en brandissant le Fleurdelisé.



(TVA Nouvelles, archives)
Membre d'un groupuscule baptisé Les Insoumis, Jean-Martin Champagne est un habitué des manifestations; le droit d'expression, qu'il revendique si chèrement, l'a amené à avoir ses premiers démêlés avec la justice à l'hiver 2011. Il avait peint en noir sur des enseignes unilingues

anglaises, «Loi 101»; des méfaits qui lui ont valu une amende.

«Il n'est pas un casseur, ceux vêtus en noir et le visage caché, que l'on aperçoit régulièrement dans ce type de manifestation», s'est exprimée la juge.

«Je ne voulais pas frapper le policier, j'ai simplement été dépassé par les événements. Je vais continuer à me battre pour nos droits et ceux de notre nation, mais je le ferai d'une manière légale dans le futur.»

Quatre autres personnes ont été arrêtées et accusées en lien avec les événements de mai 2012. Les frères Laurent et Jean-Philippe Robichon-Leclerc de Sherbrooke ont obtenu une absolition inconditionnelle. Les procédures dans les deux autres dossiers concernant Sylvain Lamothe et Julien De Bellefeuille, des individus de la région de Montréal, ne sont pas encore terminées.

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Franc-Parler : Un jugement qui fait des petits, par Richard Martineau - Publié le: mardi 27 août 2013, 22H47 | Mise à jour: mardi 27 août 2013, 23H12

Comme vous le savez, le 26 juillet dernier, Daniel Bourgeois, un juge de la Cour des petites créances, a sommé une association étudiante de l'Université Laval de rembourser les frais de scolarité d'un étudiant en histoire qui n'a pas pu suivre ses cours lors de la crise du printemps 2012.

Ce jugement a fait des petits, et plusieurs étudiants qui ont eux aussi dû abandonner leur session l'an dernier à cause des «événements» s'apprêteraient à prendre le chemin des tribunaux pour se faire rembourser.

LA LOI, C'EST LA LOI

Réagissant à la décision du juge Bourgeois, Benjamin Gingras, porte-parole de l'ASSÉ, a affirmé que l'association «trouvait déplorable qu'un étudiant insatisfait d'une décision de son association générale s'adresse aux tribunaux et judiciarise le conflit. Pour nous, la légitimité vient de la démocratie étudiante et de la volonté des membres, et non du juridique».

Vous avez bien lu: pour les militants de l'ASSÉ, les décisions qui sont prises lors de leurs assemblées ont plus de poids et plus de légitimité que la loi!

Coudonc, ils étudient où, eux? À l'École de l'humour?

On comprend que les carrés rouges prennent leur lutte au sérieux, mais jusqu'à preuve du contraire, nous vivons dans une société de droit. Tout le monde doit respecter la loi — même les casseurs du Black Bloc et la fille d'Amir Khadir.

Deux juges — le juge Daniel Bourgeois et le juge Jean-François Émond — ont statué que, selon la loi actuelle, les associations étudiantes, si elles avaient parfaitement le droit de manifester, n'avaient PAS LE DROIT d'empêcher un étudiant qui voulait suivre ses cours de le faire.

Il me semble que ça pèse plus lourd que l'avis de Jeanne Reynolds, non?

On comprend que les carrés rouges prennent leur lutte au sérieux, mais jusqu'à preuve du contraire, nous vivons dans une société de droit

ASSOS DANS LE ROUGE

Comme le porte-parole de l'ASSÉ, les présidents de la FEUQ et de la FECQ déplorent le recours aux tribunaux.

«Les associations offrent une foule de services aux étudiants, comme du tutorat, des activités culturelles, etc. Si elles se mettent à payer d'importants montants devant les tribunaux, elles ne pourront plus offrir autant de services», a dit le président de la FEUQ à ma collègue Sarah-Maude Lefebvre.

Il fallait peut-être y penser avant, non?

Ce ne sont pas les étudiants qui n'ont pas pu recevoir les services qu'ils avaient dûment payés qui mettent les assos dans une mauvaise position. Ce sont ceux qui n'ont pas respecté la loi!

«Les gens qui ont de la frustration envers leur association ont le loisir de s'exprimer et de changer les choses lors des assemblées générales. Ce n'est pas nécessaire d'aller devant les tribunaux», a lancé la présidente de la FECQ.

Est-ce à dire que Gabriel Nadeau-Dubois n'aurait pas dû se rendre devant les tribunaux pour en appeler de sa condamnation à 120 heures de travaux communautaires pour outrage au tribunal?

UNE DÉMARCHÉ JUSTIFIÉE

L'an dernier, des étudiants qui avaient été acceptés dans des départements hyper contingentés ont dû abandonner leur session et mettre une croix sur leur rêve.

Il me semble que ces jeunes qui avaient mis de l'argent de côté pour payer leurs études ont amplement le droit de se tourner vers les tribunaux pour réclamer justice, non?

[7 commentaires \(Montréal\)](#)

JOURNAL DE MONTRÉAL : matricule 728 : Décision incomprise : Stéfanie Trudeau aurait dû subir un procès en bonne et due forme, selon Marc Bellemare - Publié le: dimanche 25 août 2013, 22H03 | Mise à jour: dimanche 25 août 2013, 22H33



Photo d'Archives

La Couronne a décidé la semaine dernière qu'aucune accusation ne sera portée contre Stéfanie Trudeau, cette policière du SPVM qui avait aspergé des manifestants de poivre de cayenne sans raison apparente.

Marie-Pier Gagné

L'ex-ministre de la Justice du Québec, Marc Bellemare, estime que la Couronne a manqué de jugement en ne déposant pas d'accusations contre le matricule 728.

«Je suis outré et profondément déçu que la justice ait raté une si belle occasion de gagner un peu plus la confiance de la population», exprime celui qui a été ministre de la Justice en 2003 et

2004, au sein du premier gouvernement de Jean Charest.

Mercredi dernier, le Directeur des poursuites criminelles et pénales a confirmé qu'aucune accusation criminelle ne sera portée contre la policière Stéfanie Trudeau à la suite d'une intervention policière captée sur vidéo pendant les manifestations étudiantes du printemps 2012.

La policière du SPVM avait fait les manchettes pour avoir aspergé sans raison apparente des étudiants qui manifestaient contre la hausse des droits de scolarité.

Geste inacceptable

Même si la Couronne a jugé que la vidéo en question «ne permet pas d'apprécier l'intégralité de l'événement et son contexte», M. Bellemare croit pour sa part que les preuves étaient largement suffisantes.

«L'extrait de quatre minutes fait très bien état de la réaction impulsive de la policière, défend-il. Elle a posé des gestes violents, absolument pas nécessaires et totalement gratuits. C'est évident que la Couronne a dérapé dans l'analyse de ce cas.»

Illégale, et après ?

Le fait que la manifestation en question ait été déclarée illégale ne justifie rien, selon l'avocat, qui réitère que les gestes du matricule 728 étaient empreints d'une brutalité qui n'avait aucune raison d'être.

«Conclure que cette policière ne s'est rendue passible de la moindre violation du Code criminel ne convainc pas, ajoute l'homme. C'est nous prendre pour des imbéciles que d'essayer de

nous faire gober une telle chose. Et dans ce cas précis, il ne s'agit pas d'être pour ou contre la police, pour ou contre les manifestants qui ont aussi par moments connu leurs excès. Il s'agit là d'une affaire de justice, point final.»

M. Bellemare déplore le message qu'envoie aux policiers «ce manque de jugement de la Cour». «En plus de ternir l'image de la justice québécoise, on vient de dire indirectement aux policiers qu'ils peuvent faire n'importe quoi, n'importe quand, soutient-il en soupirant. Plus j'y pense, plus ça me fâche.»

Culpabilité quasi certaine

Pour l'homme, le cas du matricule 728 nécessitait un procès en bonne et due forme.

«C'était à un juge de prendre une décision éclairée et de dicter clairement la ligne de conduite de la policière en pareilles circonstances», fait-il valoir.

M. Bellemare a confié au Journal que selon lui, un procès aurait mené à une culpabilité presque certaine de Stéfanie Trudeau.

«Les preuves étaient toutes là, conclut-il. On ne pouvait pas avoir mieux. Les analyses de la Cour auraient parlé d'elles-mêmes. Peut-être qu'elle aurait été acquittée, ce dont je doute fort, mais au moins, on en aurait eu le cœur net.»

Dans le cadre d'une conférence organisée par la station de radio locale, Marc Bellemare sera à Lac-Mégantic ce soir, afin de partager ses connaissances en matière de justice aux sinistrés et pour répondre à leurs questions.

6 commentaires

[Monyck](#)

Je trouve cela injuste.

Stéphanie Trudeau est un danger pour la société.

Ici en Ontario elle serait en prison.

Cette personne ne doit jamais travailler nulle part.

Elle respecte pas les gens et encore moins les choses.

Allez en appelle c'est urgent !

[Saintparatisse](#)

Moi ce qui me fascine, c'est la grâce et la beauté, j'oserais dire le petit côté ingénue de cette Stéphanie Trudeau. Nul doute qu'elle doit attirer beaucoup d'hommes. Je me demande bien si elle exige de ses hommes qu'ils aient un appareil de 7.28 pouces de longueur. Ce serait chouette. J'espère cependant que lorsqu'elle en prend la mesure elle ne l'asperge pas de poivre de cayenne.

En passant, Bravo à la justice québécoise d'avoir compris et pardonné ce si petit écart lors des manif étudiantes. Ce sera probablement la même chose qui se passera pour le petit incident survenu lors de l'arrestation de type qui a osé boire une bière dans l'encadrement de sa porte. Quel sauvagement!

En terminant, nous sommes bénis des dieux d'avoir un système de justice aussi juste et efficace au Québec. D'après moi, c'est le plus meilleur système de justice au monde!

[tendre2000](#)

un ancien ministre de la justice en plus, qui parle quand ce n'est pas le temps ca doit etre un liberal lui

[tendre2000](#)

desoler mais d'où sort t'il lui m.bellemare, la ils dit que la couronne aurait du déposer des accusations la ont parle de poivre de cayenne c'est ok, mais mr Bellemare ou etier vous quand la couronne a libérer un denom-

mer Turcotte vous vous souvenez vous n'avez pas dit rien donc la fermer la

[Cœur de lion](#)

Bravo à M. Bellemare, il a tout à fait raison et toujours le seul avec courage et conviction, à nous démontrer que nous n'avons pas de justice aucune au Québec ! La couronne a faillit, comme elle le fait souvent ! Le ministre de la justice s'il y en a un devrait intervenir, ainsi que le syndicat des policiers et tous les avocats ainsi que leur ordre, devraient tous se manifester afin de faire valoir le droit à la justice, la vraie et non la fausse ! Intervenir ça ferait peut-être avancer le débat du respect pour la profession d'avocats du même coup ?

[Hermil LeBel](#)

M. Bellemare a tout à fait raison. Cette police répond de toute évidence à une commande politique comme nous avons tous pu le constater lors du printemps Érables en 2012. La couronne répond à la même commande. Sommes-nous toujours dans un état de droit ? Rien n'est moins sûr. Cette décision saugrenue nous confirme la dérive institutionnelle débutée dans le milieu des années '80 lors de l'adoption, sous la pression des lobbys financés par l'état, de la 'politique d'intervention en matière de violence conjugale' qui impose à la police, à la couronne et à la magistrature de persécuter des hommes en situation de couple sur la seule base d'allégations dont la véracité ne sera jamais évaluée. Cette politique fut adoptée sur la base d'un grossier mensonge à l'effet que pas moins de 300 000 femmes subiraient de la violence conjugale chaque année dans cette province. Il s'agit d'une invention de toute pièce dont la fausseté fut exposée publiquement lors de la publication en 2010 aux éditions Café Crème d'un ouvrage collectif intitulé '300 000 femmes battues, y avez-vous cru ?'. Nonobstant la publication de cet ouvrage, jamais cette infâme politique ne fut répudiée, confirmant par défaut que la police est désormais assujettie à une commande politique. À partir de là, toutes les dérives institutionnelles sont autorisées, ce que confirme ici la décision du DPCP, une autre instance qui entretient des relations incestueuses avec l'état voyou.

THE HUFFINGTON POST QUÉBEC : Profilage politique? Une étudiante poursuit le SPVM pour 24 000 \$ - samedi 24 août 2013 13:40



Une jeune femme a décidé de poursuivre le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) en justice, car elle s'estime victime de profilage politique et de harcèlement physique, verbal et sexuel. L'étudiante en philosophie à l'Université Concordia accumule les amendes, depuis le printemps 2012, des amendes pour un juron, une cigarette écrasée, ou encore un crachat dans la rue. Elle dit avoir reçu 27 contraventions totalisant près de 7000 \$ depuis la grève étudiante du printemps 2012.

Elle a participé à plusieurs manifestations, et est régulièrement détenue par la police, sans motif sérieux, dit-elle. « Quand je marche en ville pour aller travailler et qu'un policier crie mon prénom depuis sa voiture, c'est du harcèlement, dénonce l'étudiante, carré rouge sur la poitrine. Quand je suis avec des amis autour d'un café ou au restaurant et qu'un policier vient me donner une amende en me disant "voilà Mademoiselle Nelson", c'est du harcèlement », ajoute-elle. La situation aurait empiré quand la militante s'est mise à identifier sur une page Facebook des agents de police présents lors des manifestations du printemps. Katie Nelson est certaine que c'est

à cause de ces activités que des policiers lui distribuent si souvent des amendes, d'où la notion de profilage politique. La police refuse de commenter le dossier, mais l'inspecteur-chef du SPVM Sady Dagher assure lutter contre cette pratique, au même titre que le profilage racial, ou social. « Rien n'est exclu, toute forme de profilage est condamnable », dit-il. Son avocat, Julius Grey, veut que cette action en justice soit un précédent d'envergure nationale sur le profilage politique et réclame 24 000 dollars pour « violation des droits fondamentaux ».

LE DEVOIR : Le «profilage politique» sera porté en Cour : Une étudiante qui a cumulé 27 constats d'infraction pendant la crise étudiante allègue que les forces policières ont violé ses droits fondamentaux – Samedi 24 août 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
« Quand je vais à des événements politiques comme des festivals, je suis arrêtée ; pour moi, c'est du harcèlement », dit Katie Nelson.

Mélanie Loisel
Une étudiante en philosophie de l'Université de Concordia en a assez, dit-elle, d'être harcelée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Katie Nelson a décidé à l'aide de l'avocat Julius Grey de poursuivre la Ville de Montréal et le SPVM pour «profilage politique». Depuis la crise étudiante du printemps 2012, elle a reçu 27 constats d'infraction s'élevant à près de 7000 \$ d'amende pour avoir notamment participé à des manifestations illégales, traversé la rue au mauvais endroit ou pour avoir lancé des injures en public. Dans la poursuite déposée mercredi, elle allègue que les forces policières ont violé ses droits fondamentaux et réclame 24 000 \$ en dommages, dont 20 000 \$ pour violation des droits fondamentaux et 4000 \$ en dommages punitifs.

Katie Nelson a expliqué qu'elle a décidé de recourir à la justice parce que « les cas de harcèlement se multiplient depuis la fin juillet », alors qu'elle a créé avec des amis une page Facebook où des noms de policiers, des numéros d'immatriculation et des vidéos sont mis en ligne pour aider « les personnes qui ont été victimes d'abus de la part d'un policier à les identifier et à porter plainte contre eux. » Elle a raconté que des policiers l'interceptent régulièrement pour « aucune raison valable », selon elle. « Quand je vais à des événements politiques comme des festivals, je suis arrêtée ; pour moi, c'est du harcèlement. Quand je m'en vais travailler et qu'un policier m'interpelle par mon prénom, c'est du harcèlement. Quand je suis avec des amis au restaurant et un policier me donne une contravention, c'est encore du harcèlement, et je ne fais rien d'illégal », dit-elle. L'avocat Julius Grey, qui a accepté de défendre sa cause gratuitement en faisant des heures pro bono, va tenter de prouver que sa cliente est victime de «profilage politique», c'est-à-dire qu'elle est ciblée pour ses idées politiques et parce qu'elle appartient à un groupe identifié à des idées politiques. « Le problème du profilage politique, c'est qu'il n'est pas reconnu. Il y a un déni de la part des gouvernements, tant provincial que municipal, et des policiers », mentionne Francis Dupuis-Déri, professeur en science politique à l'Université de Québec à Montréal qui a beaucoup écrit sur la répression policière. Selon lui, « ce sera l'une des premières fois où un cas de profilage politique sera défendu en Cour ». Katie Nelson a bon espoir de pouvoir remporter sa cause et espère que sa poursuite permettra de tracer la voie à d'autres étudiants. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE) appuie d'ailleurs sa démarche, alors que plusieurs de ses membres ont été mis à l'amende pendant la grève étudiante. « Il y a une possibilité que cette cause crée un précédent et que les forces policières soient obligées de reconnaître que le profilage politique est un problème et qu'il crée des effets tangibles », a indiqué Benjamin Gingras, le porte-parole de l'ASSE.

Vos réactions - 3 commentaires

Daniel Gagnon - Abonné, 24 août 2013 13 h 04
Escadrons infectés
Dans les armées et les polices, il y a de petits escadrons qui se forment, comme des durillons dans un corps, et qui infectent l'ensemble, font de l'intimidation en dedans et en dehors...
Dans la vidéo 'A star is born', vue sur le site du Devoir, on voit l'agente Stéphanie Trudeau arroser copieusement de poivre de Cayenne les manifestant(e)s, et ce qui est remarquable, c'est la passivité des autres policiers autour d'elle, aucun d'eux ou d'elles n'intervient pour calmer le jeu et surtout pour calmer la policière qui mène cette offensive excessive sur les étudiant(e)s.
Il y a beaucoup d'exemples dans l'Histoire, chez les plus hauts gradés par exemple, ce qui a des effets terribles et des conséquences sociales très graves et très perturbatrices : pensons à la célèbre affaire Alfred Dreyfus, capitaine de confession juive...
C'est un mal, une forme de mélanome qui se développe aux dépens des cellules saines et que les dirigeants éclairés et conscient doivent éradiquer avec la plus grande fermeté.
François Genest - Abonné, 24 août 2013 14 h 54
Bon courage!
Je trouve bien triste que cette jeune femme soit obligée de s'adresser aux tribunaux pour faire cesser ces comportements délinquants de la part de représentants des forces de l'ordre. Quelle triste société que la nôtre dans laquelle les citoyens en position de ramener un peu de bon sens, soit les directeurs de services municipaux, maires, députés, éditorialistes, esquivent leurs responsabilités sous prétexte que ce seront les tribunaux qui vont s'en occuper. Un conseil à tous ces tristes sires : Cessez de dire «Je fais confiance au système de justice» alors que vous jetez tous les citoyens qui dépassent un peu dans une Cour déjà pleine.
Louis Cossette - Inscrit, 24 août 2013 17 h 21
Que de courage
Elle a bien du mérite de faire ce que le politique aurait du faire depuis longtemps mais qu'il a à peine osé, par une timide commission sans pouvoirs.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation | Conflit : D'autres recours à venir - Des étudiants veulent que leur association rembourse leurs frais de scolarité - Publié le: vendredi 23 août 2013, 23H05 | Mise à jour: vendredi 23 août 2013, 23H09

Sarah-Maudé Lefebvre
De plus en plus d'étudiants sont déterminés à se faire rembourser leur session d'études perdue lors du printemps érablé. Une dizaine de recours contre les associations étudiantes serait en préparation.
La victoire de Marc-Antoine Dumas devant la Cour des petites créances a fait bouler de neige.
Au cours des derniers jours, la Fondation 1625 a reçu plusieurs appels d'étudiants qui souhaitent suivre l'exemple de cet ex-étudiant en histoire

qui recevra 1300\$ de son association, à titre de remboursement pour ses frais de scolarité.
«Il y a au moins une dizaine de personnes qui font des démarches sérieuses à ce sujet, dont un parent qui veut poursuivre l'association étudiante de son fils. Et ça, c'est seulement ceux dont nous sommes au courant. Je suis persuadé que beaucoup d'étudiants préparent un recours, sans nécessairement nous aviser», affirme Jean-François Morasse, porte-parole de la Fondation 1625.



Photo d'archives

Les associations étudiantes craignent d'essuyer des pertes financières importantes si les recours d'étudiants contre elles se multiplient.

De graves conséquences

Sur les médias sociaux, la Fondation 1625, un organisme créé dans la foulée du printemps érable et associé aux carrés verts, encourage vivement les étudiants à réclamer un dédommagement pour le « temps et l'argent perdus » lors de la crise étudiante.

« La population ne sait pas à quel point la grève a eu de lourdes conséquences pour un bon nombre d'étudiants. Ceux-ci sont en droit de récla-

mer un remboursement de leurs frais de scolarité. En plus, cela va responsabiliser les associations étudiantes pour l'avenir », dit M. Morasse.

Ce dernier cite à titre d'exemple une étudiante de l'Université de Sherbrooke qui aurait perdu sa place dans un programme très contingenté d'une autre université canadienne, parce qu'elle n'a pu terminer son baccalauréat à temps.

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leur association se font toutefois discrets.

« Personne ne veut en parler. Ils ont trop peur de se faire écoeurer après. Encore aujourd'hui, il y a des gens qui se font niaiser dans les universités parce qu'ils étaient contre la grève », souligne M. Morasse.

Les assos étudiantes inquiètes

La FEUQ et la FECQ déplorent la judiciarisation de la grève, craignant que cela n'ait de graves impacts financiers sur le mouvement étudiant.

« Les associations offrent une foule de services aux étudiants, comme du tutorat, des activités culturelles, etc. Si elles se mettent à payer d'importants montants devant les tribunaux, elles ne pourront plus offrir autant de services », déplore le président de la FEUQ, Antoine Genest-Grégoire.

« Les gens qui ont de la frustration envers leur association ont le loisir de s'exprimer et de changer les choses lors des assemblées générales. Ce n'est pas nécessaire d'aller devant les tribunaux », rappelle pour sa part la présidente de la FECQ, Éliane Laberge.

De son côté, Marc-Antoine Dumas invite les étudiants à suivre son exemple.

« C'est très facile de déposer un dossier à la Cour des petites créances. Je trouve ça encourageant de voir de plus en plus de gens aller de l'avant et se tenir debout. »

[20 commentaires \(Québec\)](#)

[489 commentaires \(Montréal\)](#)

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Profilage politique : Une jeune femme se dit harcelée par le SPVM - Publié le: vendredi 23 août 2013, 14H19 | Mise à jour: vendredi 23 août 2013, 14H33

Agence QMI

Une militante ayant participé à plusieurs manifestations étudiantes se dit harcelée par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qu'elle souhaite poursuivre pour profilage politique.

Katie Nelson, originaire d'Edmonton, affirme que depuis plusieurs mois, elle est victime de harcèlement physique, verbal et sexuel de la part d'agents du SPVM. Ils lui remettraient des contraventions, l'interpelleraient dans la rue sans raison, la siffleraient, etc.

L'avocat spécialisé en droit constitutionnel, Me Julius Grey, défend la jeune femme. Il souhaite ainsi établir un précédent sur la question du Exclusif

profilage politique, une zone grise dans le droit au Canada.

Il s'agit d'une accusation qui, contrairement au profilage racial ou social, ne serait pas encore reconnue par les autorités. « Ils sont en déni, a déclaré à ce sujet Francis Dupuis-Déri, professeur en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal. C'est comme les autres formes de profilage, c'est-à-dire que vous êtes ciblé pas pour ce que vous faites, mais à cause de ce que vous êtes, ce que la police croit que vous êtes. Le profilage racial, c'est la couleur de votre peau, le profilage politique, c'est vos idées politiques. »

« Selon les principes du droit, la police doit être neutre, a-t-il ajouté. Elle ne doit intervenir que lorsque vous commettez un méfait. Pas parce qu'elle pense que les gens qui s'habillent comme vous commettent généralement un méfait. »

Un juge devra décider s'il accueille ou non la cause, puisqu'il n'y a aucun précédent pour du profilage politique au Canada.

La Ville de Montréal s'est refusée à tout commentaire puisque la cause a été portée devant les tribunaux. Le SPVM n'a pour sa part pas encore décidé s'il allait répondre publiquement à cette attaque.

[179 commentaires \(Montréal\)](#)

TVANouvelles : Profilage politique?: Une jeune femme se dit harcelée par le SPVM - Première publication vendredi 23 août 2013 à 13h46 | Mise à jour : vendredi 23 août 2013 à 17h35



(TVA Nouvelles)

Katie Nelson se dit victime de profilage politique de la part du SPVM

TVA Nouvelles

Une **militante** qui a participé à plusieurs **manifestations étudiantes** se dit harcelée par le **Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)**, qu'elle souhaite poursuivre pour **profilage politique**.

Katie Nelson, originaire d'Edmonton, affirme que depuis plusieurs mois, elle est victime de

harcèlement physique, verbal et sexuel de la part d'agents du **SPVM**. Ils **lui remettraient des contraventions**, l'interpelleraient sur la rue sans raison, la siffleraient, etc.

L'avocat spécialisé en droit constitutionnel, **Me Julius Grey**, défend la jeune femme gratuitement. Il souhaite ainsi établir un précédent sur la question du profilage politique, une zone grise dans le droit au pays.

Il s'agit d'une accusation qui, contrairement au profilage racial ou social, ne serait pas encore reconnue par les autorités. « Ils sont en déni, pense **Francis Dupuis-Déri**, professeur de science politique à **l'Université du Québec à Montréal (UQAM)**. C'est comme les autres formes de profilage, c'est-à-dire que vous êtes ciblé pas pour ce que vous faites, mais à cause de ce que vous êtes, ce que la police croit que vous êtes. Le profilage racial, c'est la couleur de

vos idées politiques. »

« Selon les principes du droit, la police doit être neutre, ajoute M. Dupuis-Déri. Elle ne doit intervenir que lorsque vous commettez un méfait. Pas parce qu'elle pense que les gens qui s'habillent comme vous commettent généralement un méfait. »

La Ville de Montréal s'est refusée à tout commentaire puisque la cause a été portée devant les tribunaux.

Pour sa part, le SPVM réfute les allégations de la plaignante, affirmant que ses policiers sont des professionnels au-dessus des apparences.

« On essaie de ne pas tomber dans le piège émotionnel », explique l'inspecteur Fady Dagher, responsable du profilage au sein du corps de police.

La cause sera entendue la semaine prochaine devant la Cour municipale.

LA PRESSE : EXCLUSIF : Le SPVM poursuivi pour «profilage politique» - Publié le vendredi 23 août 2013 à 04h30 | Mis à jour le vendredi 23 août 2013 à 08h14



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Katie Nelson a reçu plusieurs contraventions de la ville de Montréal, pour un montant dépassant les 6000,00\$.

Philippe Teisceira-Lessard

(Montréal) L'avocat Julius Grey et une militante étudiante qui se dit harcelée par les policiers de Montréal ont décidé de poursuivre la Ville et le SPVM pour «profilage politique».

La poursuite, déposée hier et obtenue par *La Presse*, allègue que les forces policières ont violé

les droits fondamentaux de Katie Nelson, qui a reçu plus de 25 constats d'infractions - correspondant à près de 7000\$ d'amende - depuis la grève étudiante du printemps 2012.

La jeune femme exige 24 000\$ de la Ville et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En entrevue, elle a assuré que des policiers montréalais la détiennent fréquemment et sans motifs depuis sa participation à plusieurs manifestations, il y a un an.

«Souvent, c'est simplement parce que je porte un carré rouge, pour moi, ou parce que les agents me reconnaissent après m'avoir vue lors de manifestations, a-t-elle expliqué. Je crois que c'est du profilage politique.» L'étudiante a relaté être souvent détenue puis transférée dans des quartiers éloignés de la ville lorsque des policiers la reconnaissent.

Katie Nelson a fait les manchettes récemment en raison de sa «collection» d'amendes récoltées pendant des manifestations. Plusieurs d'entre elles lui reprochent d'avoir «émis du bruit» dans un lieu public ou encore d'avoir entravé la circulation pendant une marche.

«Harcelée, ciblée et punie»

La poursuite devrait être signifiée sous peu à la Ville de Montréal. Julius Grey, réputé pour son travail dans plusieurs causes liées aux droits fondamentaux, a accepté de prendre en charge la poursuite gratuitement.

Lui et M^{me} Nelson demandent 20 000\$ pour «violation des droits fondamentaux» et 4000\$ en dommages punitifs.

«La demanderesse a été systématiquement harcelée, ciblée et punie par la défenderesse [la Ville] en raison de son militantisme politique, ont-ils écrit dans leur poursuite. Elle a subi des dommages moraux importants, a ressenti beaucoup de stress, d'angoisse et d'insécurité.»

Katie Nelson dit avoir stratégiquement choisi de ne pas lancer un recours collectif contre la police de Montréal pour accélérer le processus judiciaire.

«En poursuivant et en gagnant, nous espérons tracer la voie pour d'autres étudiants», a-t-elle affirmé.

LE DEVOIR : Blanchie, l'agente Trudeau n'est pas au bout de ses peines - Le dossier sur l'arrestation musclée de l'avenue Papineau sera bientôt remis aux procureurs - Jeudi 22 août 2013



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir

La policière Stéfanie Trudeau, connue comme le «matricule 728»

Mélanie Loisel, Marco Fortier

La policière Stéfanie Trudeau, connue comme le « matricule 728 », risque de nouveaux ennuis avec la justice même si elle a été blanchie, mercredi, pour son intervention à coups de poivre de Cayenne lors d'une manifestation, durant le printemps étudiant de 2012.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a indiqué mercredi que les preuves sont insuffisantes pour justifier des accusations liées à l'intervention musclée de la policière contre des manifestants, le 20 mai 2012. Une vidéo tournée par un citoyen, qui a été vue plus de 110 000 fois sur YouTube, montre l'agente qui asperge des manifestants de poivre de Cayenne, sur un trottoir du centre-ville.

Le matricule 728 n'est cependant pas au bout de ses peines. Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) prévoit compléter d'ici la mi-

Vos réactions - 13 commentaires

Pierre Labelle - Inscrit, 22 août 2013 06 h 47
Une grosse farce!

septembre son enquête sur une autre intervention musclée de la policière contre quatre citoyens sans histoire, qui avaient été arrêtés dans un appartement du Plateau-Mont-Royal, en octobre 2012. Le rapport du SPVM sur cette affaire sera transmis d'ici le 15 septembre au DPCP, qui déterminera s'il y a lieu de déposer des poursuites criminelles contre la policière, a indiqué au Devoir le commandant Costa Labos, responsable du dossier.

Cette autre intervention du matricule 728, filmée par un témoin de la scène, a provoqué l'indignation de la population - et la suspension avec salaire de la policière, qui s'est fait retirer son arme par le SPVM, le 11 octobre 2012. La vidéo montre l'agente qui empoigne un citoyen par le cou dans l'immeuble de l'avenue Papineau. « Arrêtez, vous allez le tuer ! », crie un témoin à l'agente Trudeau.

Plus tard, la policière a saisi le téléphone d'un des accusés et l'a déclenché par erreur, de sorte que les propos de l'agente 728, tenus dans la voiture de patrouille, ont été enregistrés : on entend Stéfanie Trudeau décrire les quatre citoyens comme des « rats », des « carrés rouges », des « mangeux de merde », des « gratteurs de guitare », des « artistes » et des « Plateuniens du nowhere ».

Les étudiants déçus

Mercredi, la Fraternité des policiers et policières de Montréal a dit « prendre acte » de la décision du DPCP de ne pas déposer d'accusations criminelles contre la policière Trudeau pour les événements du 20 mai 2012. « La Fraternité profite de l'occasion pour rappeler qu'un segment de film peut forger des perceptions erronées quant à la réalité d'une situation globale », a indiqué le syndicat dans un communiqué.

« La preuve soumise et analysée est constituée notamment de ce segment vidéo, qui ne permet pas d'apprécier l'intégralité de l'événement et son contexte. Toutefois, mentionnons que 27 déclarations de témoins ont été recueillies et qu'elles démontraient le caractère hargneux et violent de la manifestation, a indiqué le DPCP. Compte tenu de cette preuve, le DPCP est d'avis que cette intervention ne dépassait pas les limites établies par l'article 25 du Code criminel et la jurisprudence relative à l'emploi de la force nécessaire par un agent de la paix chargé de l'application de la loi », poursuit le communiqué.

De leur côté, les représentants étudiants ont réagi avec indignation à la décision du DPCP, qui ne fait que briser davantage le lien de confiance déjà ébranlé entre la police et les citoyens, selon eux. « Les gens sont malheureusement habitués à ce genre d'impunité. Dans une société démocratique, c'est problématique que les gens aient de moins en moins confiance en la police. Ça devrait préoccuper nos politiciens », a dit Gabriel Nadeau-Dubois, qui dirigeait la CLASSE, la coalition d'associations étudiantes considérée comme la plus radicale lors du printemps 2012.

Lui et Benjamin Gingras, porte-parole l'ASSE, ont réclamé la création d'un mécanisme d'enquête indépendant sur le travail de la police. Ils n'ont pas confiance en la commission, présidée par l'ex-ministre Serge Ménard, pour faire la lumière sur les méthodes policières durant la crise étudiante.

C'est quoi la "joke", le SPVM qui enquête sur l'un de ses membres, une grosse farce mais pas drôle du tout. Et après cela on se demande pourquoi

les citoyens sont critique à l'endroit des policiers. Comment peut-on ne pas douter que ce genre d'enquête n'est pas impartial? À ce compte là on

pourrait demandé à des complices de vol ou autre délit, d'enquêter sur leur degré de responsabilité dans le dit délit.... Quel serait le résultat de cette "enquête" croyez-vous...., poser la question c'est un peu beaucoup y répondre. Pour obtenir le respect d'autrui il faut commencer par se respecter soi-même, le SPVM ne se respecte pas en faisant ces simulacres d'enquêtes, pire, il donne prise au mépris de la population à son égard. C'est dommage que des matricules 728, par leur langage ordurier ainsi que par leur manque de jugement, ternissent l'image de l'ensemble du SPVM.

Jacques Dumont – Inscrit, 22 août 2013 07 h 19
Quel logique

Si je comprend bien aucune accusation donc 728 a bien fait son travail, elle est même la seule qui fait bien son travail parce que les autres policiers regardent béatement sans poivrer, sans provoquer ou menacer d'arrêter qui que se soit...étrange

est-ce que les autres policiers ne mériteraient pas des mesures disciplinaires pour leur manque de vigueur

je connais déjà la réponse du service de police il diront que les autres policiers étaient en formation et que le prof était 728

François Dugal – Abonné, 22 août 2013 07 h 27
Principe de droit

Principe de droit: «On ne être à la fois juge et partie.»

Francois Parent – Inscrit, 22 août 2013 08 h 36
Payer pour avoir fait preuve d'incompétence

Les policiers et emquêteur sont des enfants gâtés. Ils sont payés 80 milles dollars par an et ils sont en train de demander des conditions de travail meilleur que les médecins qui eux ont étudié plus 10 ans. Ces techniciens se promènent avec un carré rouge dans le dos en essayant de persuader les citoyens que leurs conditions de travail son intenable. Cher policier il faudrait devenir adulte et assumer son choix de carrière un moment donné. Un enquêteur qui travaille 7 jours de suite à droit à une semaine de vacance payée. Dur les conditions de travail ? Ce sont eux qui représentent la justice . Cessez votre cirque, on va vous prêter nos casseroles et les citoyens vont vous encadrer pendant votre mascarade.

Simon Chamberland – Inscrit, 22 août 2013 09 h 29

Au moins sa carrière est brisée

Elle n'est plus dans la rue, et si elle y retourne, ça sera sous surveillance. Pour la protection du public, s'est déjà ça de pris.

Franklin Bernard – Inscrit, 22 août 2013 11 h 18
Aucune surprise ici

Est-ce que quelqu'un est surpris de cette conclusion rendue en faveur du matricule 728? Est-ce que quelqu'un s'imaginait un autre résultat? Tout est mis en place pour que Le SPVM puisse rester

tout-puissant, n'avoir de compte à personne et pouvoir continuer à utiliser la force brutale contre la population sans justification, y compris les coups de pistolet sur des citoyens inoffensifs.

Combien on parie que les conclusions seront semblables dans le cas de l'arrestation du Plateau-Mont-Royal, enquête menée cette fois par le SPVM lui-même? Une farce.

La «mission» du SPVM est : «de protéger la vie et les biens des citoyens; de maintenir la paix et la sécurité publique; de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et règlements en vigueur.» Mais quand c'est le SPVM lui-même qui commet le crime ou ne respecte pas les lois, qu'est-ce qu'on fait? On le blanchit.

On n'est pas près de renouer le lien de confiance des citoyens envers le SPVM. Je dirais même que ce genre de décision élargit encore davantage le fossé. Maintenant, je change de trottoir quand je vais croiser un/ne policier/ère. D'un coup je tombe sur un/une «qui pogne les bleus» comme l'agente Trudeau.

André Michaud – Inscrit, 22 août 2013 11 h 47
Poivre ou bâton ?

Mieux vaut utiliser le poivre de cayenne que le bâton pour disperser une foule devenant violente, non? Comment le policier doit il agir pour disperser une foule qui devient désordonnée et violente? Se croiser les bras et laisser la pression et le danger monter? Qu'aurions nous fait à sa place?

Par contre l'autre accusation est bien plus grave..et devra être sanctionnée!

Jean Philippe – Inscrit, 22 août 2013 12 h 06

Il existe des techniques pour faire du contrôle de foule , dans les années 70-80 , le temps où il y avait de nombreuses manifestations , les policiers n'étaient pas équipés comme des "Robots-cop " et n'avais pas de poivre de cayenne ni de bombe assourdissante ,ni de balle de caoutchoux ,etc. et ils arrivaient à contrôler les foules et les citoyens arrivaient à garder un certain respect envers eux dans la vie de tous les jours , mais plus maintenant ! c'est comme de demander à l'armée de tirer sur son peuple !!

Franklin Bernard – Inscrit, 22 août 2013 12 h 18
Avez-vous bien regardé la vidéo ci-dessus?

Voyez-vous «une foule qui devient désordonnée et violente» face à la policière au moment où elle asperge de poivre un manifestant qui ne fait que lui parler et une jeune fille à côté de lui qui ne fait rien du tout, tandis que les autres restent immobiles en arrière?

C'est de ça que la policière Trudeau vient d'être blanchie. Simpletment dégueulasse. Et un encouragement officiel des autorités à de nouveaux abus et de nouvelles violences de la part du SPVM contre les citoyens.

Jean Philippe – Inscrit, 22 août 2013 11 h 56
service commandé ,ou pas ????

Ces gens se sont fais engager sous de faux prétextes , celui de défendre et venir en aide à la population , c'est plutôt un système capitaliste pourris jusqu'à l'os qu'ils défendent .

Pourquoi la brutalité policière en est arriver a ce point ? est-ce des ordres qu'ils ont reçu de leurs supérieurs hiérarchiques ou même du gouvernement ? est-ce que pour eux ces manifestations sont une pratique en vue de créer un état policier dans un très proche avenir !

Qu'est-ce que l'on leur enseigne à Nicolet ? ces jeunes têtes folles qui sont engager et en qui on leur remets une arme ,les dégainent beaucoup trop rapidement pour rien , je ne dis pas si ils sont confronter a une personne armé d'une arme a feu , mais lorsque la personne ne possède qu'une arme blanche ,il existe des techniques pour procéder a son arrestation , il semble que ca ne leur a pas été enseigner ,autrement dis tu sors ton arme pis tu tire ! même chose pour les manifestations , faire du contrôle de foule ce n'est pas de charger et de frapper a bras raccourcis sur le Peuple qui paie leurs salaires , j'en ai vu et participer a beaucoup de manifestations dans ma vie et jamais y,avais une telle violence de la part des policiers , plus jamais les gens n'auront la même vision a leurs égards ,ils seront détester et mépriser , mais lorsque l'on porte une arme a la ceinture ont se sens fort ,sure que sans celle-ci ils marchent avec la queue entre leurs jambes ! vraiment déçu qu'on en sois arriver a ce point dans notre société !

Denis Hardy – Inscrit, 22 août 2013 11 h 59
Une vraie farce!

La police qui enquête sur elle-même... et quant aux "27 déclarations de témoins ont été recueillies et qu'elles démontraient le caractère hargneux et violent de la manifestation", il y a fort à parier que la majorité de celles-ci proviennent de policiers. Que le Directeur des poursuites criminelles et pénales refuse de tenir compte de la vidéo que tout le monde a vue relève de la bouffonnerie. Voila mon opinion.

Et ensuite on se demande pourquoi les gens font de moins en moins confiance aux policiers!

François Genest – Abonné, 22 août 2013 12 h 02
Erreur factuelle

Il me semble bien que le terme exact était : «platonyme» et non «plateauien». Pourriez-vous vérifier et corriger s'il y a lieu. Merci.

Martine Fortin – Inscrite, 22 août 2013 17 h 18
Une vraie farce

Tant que la police va juger la police, la justice sera absente. La population n'est pas une valise, elle sait que SEUL, un vrai tribunal indépendant de la police sera en mesure d'appliquer la vraie justice.

La farce a assez durée; fini l'omerta, le copinage entre amis et les conflits d'intérêts. Le ministre de la justice doit régler cette farce une fois pour toute.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Pas sortie du bois, par François Doré, le policier du Journal - Publié le: mercredi 21 août 2013, 22H06

La décision du DPCP de ne pas porter d'accusations criminelles à l'égard des gestes posés au mois de mai 2012 par Stéfanie Trudeau, mieux connue sous le surnom de « Matricule 728 » ne vient certes pas clore son dossier. Il s'agit d'une décision concernant un seul événement, alors qu'elle a aspergé de poivre de cayenne des manifestants lors d'une des quelque 700 manifestations qui se sont tenues à Montréal l'année dernière.

Autre plainte

Il reste au moins une plainte et enquête dont l'issue n'est pas encore connue, soit l'événement du mois d'octobre 2012, lors de l'arrestation controversée de 4 personnes du Plateau Mont-Royal. Elle a depuis été suspendue et a demandé de l'aide. C'est bien et j'espère qu'elle en profitera pour remettre de l'ordre dans sa vie. Mais de là à

dire qu'elle portera à nouveau l'uniforme un jour, j'en doute fort.

Elle n'en est pas à ses premiers démêlés avec la déontologie policière, ayant été suspendue six jours lors d'un événement survenu il y a quelques années. Elle doit maintenant préparer sa vie après la police, après être sortie du bois...

LE DEVOIR : Manifestation étudiante: aucune accusation criminelle ne sera portée contre matricule 728 - mercredi 21 août 2013 20h45





Photo : Jacques Nadeau - Archives Le Devoir

La policière Stéfanie Trudeau, vers 22h30, le 20 mai 2012, s'apprête à poivrer une série de citoyens qu'elle juge dérangeants et la scène, virale dès le lendemain sur les réseaux sociaux, la tire de l'anonymat

Marco Fortier

Vos réactions - 28 commentaires

Lise St-Laurent - Inscrite, 21 août 2013 14 h 06
Merveilleux!

Même blanchie, où sera sa crédibilité si elle reprend du service? Après tout ce qui été vu et entendu sur cette policière, comment pourrait-elle réintégrer les rangs? Sera-t-elle respectée, même si la justice est de son bord? J'en reviens pas et je ne devrais pas être étonnée. Y-a-t-il deux justices?

Jacques Roussel - Abonné, 21 août 2013 15 h 08
Vont lui trouver une place dans les bureaux et lui confier une tâche pseudo-administrative en attendant sa retraite. Une tablette!

Pier-Paul Micheletti - Inscrit, 21 août 2013 15 h 24

Autant que cette personne me répugne, je dois répondre oui il y a deux justice, celle où les policiers font leur travail et les gens respectent les ordres d'évacuation au lieu de jouer les martyrs et celle imaginé par les contestataire que les lois ne les concernent pas car ils sont juste (comme dans 5150 des ormes) et sont récipiendaires de la vrai vertue. Heureusement, la vrai justice n'est basée sur des vidéos facebook de 30 secondes...

Par contre, je suis pas mal sur qu'elle sera réprimandée pour l'intervention et ses propos du mois d'octobre.

François Dugal - Abonné, 21 août 2013 17 h 03
«Y a-t-il deux justices?»

Affirmatif, mon commandant!

Sylvain Auclair - Abonné, 22 août 2013 13 h 27
Monsieur Micheletti,

Deux remarques. Ce n'est pas parce qu'un policier donne un ordre que cet ordre est automatiquement légal, et encore moins légitime; un policier peut abuser de son autorité. Et on sait ce que ce Mme Trudeau pensait des manifestants.

2. Même si une manif est illégale, ça ne donne pas le droit de gazer une personne à terre, une personne qui, d'ailleurs, ne participait même pas à la manif, semble-t-il.

Michel Bouchard - Inscrit, 21 août 2013 14 h 12
Espérons qu'il y ait des accusations portées contre elle

Espérons qu'il y ait des accusations portées contre elle pour l'arrestation d'octobre 2012 avec les nombreuses preuves qui ont circulées dans les médias et sur Internet.

Richard Laroche - Inscrit, 21 août 2013 14 h 47

Le DPCP: un pseudo-juge sans crédibilité
Le gouvernement nomme le DPCP, sur la recommandation du ministre de la Justice, parmi les avocats ayant exercé leur profession pendant au moins 10 ans. La personne recommandée doit être choisie dans la liste des personnes qui ont été déclarées aptes à exercer la charge par le

comité de sélection (qui?) formé (par qui?) pour la circonstance.

Selon l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, moins d'un procureur sur cinq croit que la création du Directeur des poursuites criminelles et pénales a augmenté l'indépendance de la Couronne face à la branche politique du gouvernement.

Témoignages de procureurs:

« À mon avis, le plus gros problème à la couronne est la gestion. Certains de nos gestionnaires sont carrément incompétents.»

«On ne nous informe pas vraiment...On apprend plein de choses par la bande ou par des collègues... Cela mine beaucoup l'atmosphère du bureau»

http://www.appcp.ca/index.php/site/details_actu
[ali](#)

Simon Chamberland - Inscrit, 21 août 2013 15 h 07

Pas de surprise

Malheureusement!

Les procureurs et les policiers se protègent entre eux.

Emmanuel Lapointe - Inscrit, 21 août 2013 15 h 08

Good

Pour les autres choses qu'elle à fait (hors-manifestations) exemple : Le gars dans l'escalier qu'elle étranglais presque, je suis d'accord qu'il doit y avoir quelques accusations, par contre, pour cet épisode de manifestants, aucunement, elle avait un boulot à faire et elle la fait, point barre. Faut que les gens arrête de se pensée maître devant la police.

Jean-Sébastien Rozzi - Inscrit, 21 août 2013 16 h 17

C'est vrai, il faudrait prendre notre trou pour que la police puisse continuer à faire preuve d'arbitraire. Les non policiers ne sont que des citoyens de seconde zone, après tout...

Simon Chamberland - Inscrit, 21 août 2013 22 h 22

On poivre et on re-poivre juste pour se défouler. Génial.

Marlyse Veilleux - Abonnée, 21 août 2013 15 h 11

Discrédit

Ses collègues seront discrédités par ses actes. Cela ébranlera la confiance de la population envers le SPVM.

Alexis Lamy-Théberge - Inscrit, 21 août 2013 15 h 20

Valeurs québécoises

Cette policière ne porte pas le voile. Ça c'est une vraie québécoise, respectueuse de nos valeurs communes, pas comme ces infirmières et ces enseignantes idolâtres.

Aucune accusation criminelle ne sera portée contre la policière Stéfanie Trudeau, connue comme la «matricule 728», qui a procédé à une intervention musclée au cours du printemps ébèle.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a indiqué mercredi que la preuve vidéo recueillie sur les lieux de l'intervention policière, le 20 mai 2012, est insuffisante pour justifier des poursuites criminelles contre l'agente. Il ne s'agit pas de l'arrestation musclée d'un citoyen dans un immeuble de l'avenue Papineau, en octobre 2012.

«La preuve soumise et analysée est constituée notamment de ce segment vidéo qui ne permet pas d'apprécier l'intégralité de l'événement et son contexte. Toutefois, mentionnons que 27 déclarations de témoins ont été recueillies et qu'elles démontraient le caractère hargneux et violent de la manifestation. Celle-ci avait été déclarée illégale et l'intervention policière visait une dispersion fluide de manifestants hostiles et la création d'une zone sécuritaire», indique le DPCP.

«Compte tenu de cette preuve, le DPCP est d'avis que cette intervention ne dépassait pas les limites établies par l'article 25 du Code criminel et la jurisprudence relatives à l'emploi de la force nécessaire par un agent de la paix chargé de l'application de la loi», poursuit le communiqué.

Olivier Myre - Inscrit, 21 août 2013 15 h 27

Comment le juge peut-il dormir sur ses 2 oreilles...

Câlisse... Il faudra quoi pour qu'une preuve soit suffisante? Un certificat de décès? La preuve qui montre une foule complètement calme et pacifique, qui scande "Libérez les chevaux" se faire poivrer sans aucun avertissement n'est pas suffisant. Aussi, poivrer inutilement des gens qui suivent à la lettre les ordres qu'elle donne, ça non plus c'est pas suffisant comme preuve...

Juste un rappel de la preuve dont il est question: <http://www.youtube.com/watch?v=W05MoKEEY>

[Ak](#)

Simon Chamberland - Inscrit, 21 août 2013 22 h 23

Ça ne c'est même pas rendu devant un juge.

Rafik Boualam - Inscrit, 21 août 2013 15 h 30

décoration

Mais le directeur des poursuites criminelles s'est montré vraiment injuste à l'égard de la charmante Mme Trudeau (matricule 728), il aurait du la décorer pour conduite exemplaire...

Damien Tremblay - Inscrit, 21 août 2013 15 h 49

Non coupable parce qu'irresponsable ?

En fait, le cas du matricule 728 relève de la psychiatrie et non du domaine judiciaire. De toute évidence l'agent Trudeau souffre de problèmes relevant de la santé mentale et indirectement de la déontologie policière.

Si un citoyen ordinaire se livrait à un tel comportement, il y a belle lurette qu'il serait derrière les barreaux. Ceci dit, il serait totalement irresponsable de la part de ses supérieurs de la remettre sur la voie publique car elle est un danger pour elle-même, pour ses confrères et pour la population en général.

Si elle ne reçoit aucun traitement lui permettant de recouvrer une certaine santé et qu'elle est remise en circulation, des incidents beaucoup plus sérieux pourraient survenir; car il y a fort à parier qu'elle récidivera face à l'impunité/immunité.

J'espère me tromper royalement, mais la teneur haineuse de ses propos ne laisse aucun doute sur sa façon d'exercer une profession qui nécessite pourtant tact, politesse et absence de préjugés envers quelque catégorie sociale que ce soit : intellectuels, artistes, étudiants, manifestants, itinérants, etc.

Ah! je constate avec inquiétude, à l'instant (2013-08-21 15:48), que le 728 n'éveille plus grand intérêt, car personne n'a OSÉ (?) faire de commentaire. Affaire classée? La PEUR peut être soit le commencement de la sagesse, soit le début d'un totalitarisme. Mais sûrement pas un réflexe démocratique.

Je souhaite malgré tout une longue carrière policière à Mme Trudeau, en autant qu'elle puisse développer ce que le commun des mortels appelle « une petite gêne »; si cela ne va évidemment pas à l'encontre des engrainements fondamentaux qui sous-tendent sa personnalité. Et j'espère ne plus jamais parler d'elle!

Gilles St-Pierre – Inscrit, 21 août 2013 16 h 05
Entre nous on peut se le dire...

Que dans la justice tout comme partout ailleurs: "On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même".

Daniel Gagnon – Abonné, 21 août 2013 16 h 27
La brutalité du gouvernement libéral

Cette policière Stéfanie Trudeau, quel exemple d'indiscipline et de manque de formation à côté de la tenue exemplaire des étudiants et étudiants!

Quel exemple d'insoumission et de révolte en contraste complet avec la multitude des jeunes en paix, calmes et sereins, en contraste avec la violence des interpellations policières!

Cette violence aussi, il ne faut surtout pas l'oublier, cette férocité des autorités, cette brutalité d'un gouvernement libéral sourd et entêté qui a finalement été victorieusement renversé par cette magnifique force tranquille et souveraine des étudiants et étudiantes!

Chapeau à leur jeunesse prometteuse et longue vie à leur espoir de paix et de justice!

André Laplante – Abonné, 21 août 2013 16 h 57
Abus de pouvoir

Ce vidéo démontre l'abus de pouvoir commis par la matricule 728. Se faire baver n'est jamais intéressant mais si comme policière on n'a pas la maturité pour ne pas répliquer par des gestes de pouvoir, on ne doit pas être policière. Rien ne justifiait de poivrer ces gens. L'abus de pouvoir, ce n'est pas suffisant pour poursuivre une policière?

Jean Philippe – Inscrit, 22 août 2013 00 h 18
J'espère qu'ils lui donneront un emploi de bureau , Tiens! comme aller chercher le café ,sans arme ,lol!

Claude Gélinas – Abonné, 21 août 2013 17 h 03
Pourquoi pas un stage de perfectionnement sur le contrôle des foules.

Au delà des accusations criminelles demeurent l'attitude de la policière envers les manifestants. Le doigt inquisiteur ajouté au poivre de Cayenne sont pas une bonne combinaison pour garder son sang froid et ne pas dépasser les bornes. Malheureusement, un nombre élevé de policiers agissent avec beaucoup de professionnalisme, ne font de "trip" de pouvoir et interviennent avec circonspection afin d'éviter les débordements. Si j'étais le supérieur de la policière je lui imposerais un sagement perfectionnement à Nicolet portant sur le contrôle des foules. Par la suite en se contrôlant mieux elle-même et dotée de techniques appropriées elle serait un plus pour son équipe.

Pierre-Alain Cotnoir – Inscrit, 21 août 2013 17 h 22

Cours de cuisine 101 par le matricule 728
Vous êtes invités à une surprise party, surprenez les convives avec une belle dose de poivre de cayenne. Hummm! Ça ajoutera du piquant à la soirée!

Matricule 728
Martin Blais – Inscrit, 21 août 2013 18 h 02

Justice de pacotille
De toute évidence, la justice n'est pas la même selon notre rang social!

On voit régulièrement des policiers se défouler, matraquer, gazer des gens et même leur tirer dessus ... mais ce sont des policiers, ils ont le droit!

Si notre système de justice ne protège pas les citoyens, qui va le faire?

Chacun pour soi? ... un pour tous, tous pour un?

Jacques Morissette – Abonné, 21 août 2013 21 h 25

Le système judiciaire complice du mépris du matricule 728.

Sur la photo, le regard du matricule 728 est on ne peut plus méprisant!

Jean Philippe – Inscrit, 21 août 2013 23 h 57
Le ridicule ne tue pas! ou presque ...

Je crois qu'il y a beaucoup de mots que l'on pourrait enlever du dictionnaire car ils ne sont plus que foutaise. " Justice , liberté , Démocratie " Ne chercher pas la Justice , ca n'existe plus ,a

moins d'être Policier , ministre, député, riches ,et des contracteurs corrompu. ce qui me fais bien rire (ou rager) c'est lorsqu'ils donne des suspensions avec solde ! Une suspension doit être une punition pour un geste commis répréhensif ,pas une période de vacance payé !

Devant de tels jugements rendu , il est a appréhender que les gens rendront justice eux-même ! triste de voir que tout est a refaire ,la justice , la politique et changer les structures Démocratiques. de plus en plus nous plongerons dans un état policier et l'hypocrisie d'une dictature ,peut-être pas au même point que l'on peut constater dans d'autres pays ,mais de plus en plus notre liberté et notre vie privée sera violer ,il y a eu les frasques de 728 mais il y en a eu beaucoup d'autres aussi durant le conflit étudiants et dans d'autres circonstances ,d'arrestations avec une force abusive .

Jean Philippe – Inscrit, 22 août 2013 00 h 14
pas surpris moi non plus !

Faut pas oublier que le père du matricule 728 était capitaine de police ,alors des contacts avec les juges sont assez fréquent ,un juge saoul au volant qui se fais arrêter par un policier appellera le capitaine de ce dernier et lui demandera d'arranger ca et qu'il lui renverrais l'ascenseur au besoins !

C'est de cette façon que ca fonctionne dans notre merveilleux monde !

À nous d'agir si nous voulons que ca change !
à Jean Philippe.

Martine Fortin – Inscrite, 22 août 2013 17 h 24
728; une vraie mère Thérèse

Elle va s'en sortir blanche comme neige; une vraie sainte. En plus, grosse assurance invalidité qu'elle reçoit à toutes les semaines. Grosse pension à la fin. Primes de séparation en plus. Elle va être plus riche que si elle avait agit honnêtement.

Si c'est ca, la justice de la police sera considérée tordue et la confiance du peuple sera perdue à jamais. Coudonc, on encourage les bavures et gestes criminels dans la police??? Ca suffit.

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Pas d'accusation contre «Matricule 728» : Déception et amertume - Publié le mercredi 21 août 2013, 13H36

Christine Bouchillier

- Avec Michaël Nguyen, Le Journal de Montréal
Des associations étudiantes accueillent avec déception la décision de ne pas porter d'accusations contre la policière Stéfanie Trudeau.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a indiqué hier qu'il ne déposerait pas d'accusations contre le «matricule 728» pour son intervention musclée au poivre de Cayenne auprès de manifestants en mai 2012.

«Ça enfonce un autre clou dans la confiance envers les forces policières», juge Benjamin Gingras, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

«Ça soulève beaucoup de questions sur l'accès à la justice. Des étudiants ont été accusés pour avoir marché dans une manifestation, ce qui est beaucoup moins grave que cette agression violente et la policière s'en tire très bien», ajoute-t-il.

Et pour Éliane Laberge, cette décision montre clairement l'importance de réviser certaines pratiques employées lors du printemps 2012. Un examen que devra notamment faire la commission spéciale sur le sujet, dit-elle, sans baisser les bras.

«Il ne faut pas que les gens voient ça comme une grande défaite, c'est encore possible de changer», souligne-t-elle.

N'en déplaise aux détracteurs de «matricule 728», le DPCP estime que la preuve n'était pas suffisante pour déposer des accusations.

«Le segment vidéo ne permet pas d'apprécier l'intégralité de l'événement et son contexte», a indiqué Me René Verret, porte-parole du DPCP. Il mentionne également que «27 déclarations de témoins ont été recueillies et qu'elles démontreraient le caractère hargneux et violent de la manifestation».

Ce n'est pas fini

Les démentés de «matricule 728» ne sont toutefois pas terminés, car la décision ne concerne que l'événement du 20 mai 2012. L'agente Trudeau fait toujours l'objet d'une enquête concernant une arrestation musclée filmée en octobre dernier dans un domicile de l'avenue Papineau.

«Le dossier est encore à leur niveau (du SPVM)», a expliqué Me Verret.

Le DPCP attend toujours un complément d'information du SPVM, qui devrait être envoyé le mois prochain.

Pas étonné

La décision de la Couronne n'a pas étonné l'avocat de «matricule 728».

«Elle avait utilisé la force nécessaire», a déclaré Me Jean-Pierre Rancourt.

Il estime que sa cliente sera également blanchie dans le dernier dossier en suspens. Mais si elle

est toujours suspendue avec salaire, les chances qu'elle reprenne son travail sont minces, croit-il.

«On verra une fois qu'on saura qu'il n'y aura pas d'accusations criminelles», a indiqué Me Rancourt.

Rappelons qu'en février dernier, Stéfanie Trudeau avait aussi été arrêtée pour des propos menaçants envers des collègues. Elle avait été détenue pendant quelques heures, mais son dossier s'était réglé par une interdiction de communiquer avec les policiers ciblés, sans accusation criminelle.

Ce qu'ils ont dit

« C'est une décision que nous accueillons avec beaucoup d'amertume. Elle souligne l'impunité des policiers.»

- Benjamin Gingras, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)



« C'est assurément décevant. [...] Dans une société démocratique, c'est important de faire confiance à la police, et cette confiance est ébranlée aujourd'hui. »

- Gabriel Nadeau-Dubois
ancien porte-parole de la Coalition large de l'ASSE

« La Fraternité profite de l'occasion pour rappeler qu'un segment de film peut forger des perceptions erronées quant à la réalité d'une situation globale. »

- Fraternité des policiers et policières de Montréal

« Pour l'instant, Mme Trudeau est suspendue avec solde. Le SPVM déposera en

septembre une plainte concernant l'incident qui a eu lieu sur le Plateau-Mont-Royal. »

- Darren Baker
porte-parole de la Ville de Montréal



« Nous n'avons pas le pouvoir d'influencer cette décision, mais ça vient démontrer qu'il ne faut pas qu'on en arrive à ce point-là, il faut agir en amont. »

- Éliane Laberge
présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec

[298 commentaires \(Montréal\)](#)

[32 commentaires \(Québec\)](#)

LE SOLEIL : Conflit étudiant: la judiciarisation «déplorable», selon les associations - Publié le Samedi 17 août 2013 à 05h00 | Mis à jour le Samedi 17 août 2013 à 16h21



Bernard Brault, La Presse

Le jugement du juge Daniel Bourgeois, un premier du genre au Québec depuis la fin de la grève, n'a pas plu aux associations étudiantes nationales.

David Rémillard, Le Soleil

(Québec) Les associations étudiantes nationales déplorent de nouveau la judiciarisation de la grève étudiante qui a secoué le Québec au printemps 2012, dans la foulée d'une décision défa-

vorable rendue à l'endroit d'une association étudiante de l'Université Laval.

Dans un jugement déposé au tribunal des petites créances, le juge Daniel Bourgeois oblige l'Association des étudiantes et étudiants en histoire de l'Université Laval (AEEH) à rembourser les droits de scolarité de Marc-Antoine Dumas, qui a dû abandonner ses cours lors du printemps érablé. Le montant s'élève à 1219,84 \$ pour les droits de scolarité, auxquels s'ajoutent une soixantaine de dollars de frais de transport.

Le jugement, un premier du genre au Québec depuis la fin de la grève, n'a pas plu aux associations étudiantes nationales. «On trouve que c'est déplorable que des étudiants qui sont insatisfaits de résultats d'assemblées générales prennent la voie des tribunaux», a déclaré Benjamin Gingras, porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). Un discours que répète l'ASSE depuis les premières demandes d'injonction formulées au printemps 2012 par des étudiants souhaitant assister à leurs cours malgré les débrayages. Une situation qui a tôt

fait de remettre en question le droit de grève étudiant au Québec.

Un précédent?

Du même avis que l'ASSE, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ne croit pas que la décision rendue par le juge Bourgeois puisse créer un précédent. «Il n'est pas nécessairement reproductible ailleurs», a affirmé Antoine Genest-Grégoire, président de la FEUQ, qualifiant le cas de Marc-Antoine Dumas de «très spécifique».

L'inquiétude de la FEUQ repose davantage sur l'aspect financier. La somme à verser par l'AEEH n'est peut-être pas astronomique, mais elle peut avoir des conséquences sur le budget de fonctionnement, plaide M. Grégoire-Genest. «Ce sont des dépenses qui peuvent frapper dur pour de petites associations. C'est un peu triste qu'on se retrouve là.»

Jointe par *Le Soleil*, l'AEEH n'a pas souhaité émettre de commentaires, vendredi.

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Franc-parler : Le printemps érable continue de couler, par Richard Martineau - Publié le: vendredi 16 août 2013, 20H11 | Mise à jour: vendredi 16 août 2013, 20H19

Vous pensiez que la crise étudiante de 2012 était morte et enterrée?
Détrompez-vous.

La tempête qui a frappé le Québec l'année dernière fait encore des vagues.

LA PORTE EST OUVERTE

Le 26 juillet, le juge Daniel Bourgeois de la Cour des petites créances a sommé l'Association des étudiants en histoire de l'Université Laval de rembourser les frais de scolarité de Marc-Antoine Dumas.

Étudiant à l'université, M. Dumas alléguait qu'il avait dû abandonner sa session, car les lignes de piquetage mises en place par les carrés rouges l'empêchaient d'entrer dans les salles de cours et d'obtenir les services qu'il avait dûment payés. Le juge lui a donné raison.

Gageons que cette décision ouvrira la porte à d'autres requêtes du genre, et relancera le débat sur la «judiciarisation» du conflit. Après tout, Marc-Antoine Dumas n'est pas le seul étudiant à avoir dû abandonner sa session. Plusieurs ont dû faire la même chose, à leur corps défendant...

DÉSObÉISSANCE CIVILE

Dans sa défense, l'Association des étudiants en histoire de l'Université Laval a allégué que la demande de M. Dumas était irrecevable, car les

gens qui participaient aux lignes de piquetage lors de la crise n'avaient jamais reçu la consigne «de s'opposer et de menacer physiquement les gens qui voulaient accéder aux cours».

Or, dans une lettre qu'il a envoyée à tous les étudiants le 29 février 2012, Simon Fortin-Dupuis, président de l'Association, encourageait ses membres à «être devant les locaux à piqueter environ 30 minutes avant le début des cours afin de s'assurer que personne n'entre».

Puis, le 25 mars 2012, le comité de mobilisation a envoyé un message affirmant que «la pression sur le gouvernement s'accroît de jour en jour grâce aux actions de désobéissance civile».

À ce que je sache, organiser une ligne de piquetage n'est pas un acte de désobéissance civile... Mais empêcher physiquement les étudiants de la franchir et d'entrer dans leurs classes en bloquant l'accès avec des tables renversées, oui.

UN DROIT FONDAMENTAL ?

Selon l'Association, Marc-Antoine Dumas ne pouvait se dire victime d'une faute civile étant donné que les étudiants pro-boycott «exerçaient un droit fondamental, soit le droit de grève et de piqueter».

Or, selon le juge Bourgeois, ce moyen de défense ne tient pas la route.

En effet, Marc-Antoine Dumas ne dit pas que les étudiants n'avaient pas le droit de manifester. Il dit qu'ils n'avaient pas le droit de l'empêcher d'entrer en classe pour recevoir ses cours!

Or, comme l'avait déjà affirmé le juge Jean-François Émond dans l'affaire Morasse (un étudiant qui avait porté plainte contre Gabriel Nadeau-Dubois pour outrage au tribunal), «la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants ne contient aucune disposition permettant à une association étudiante de forcer un étudiant à boycotter ses cours contre son gré».

L'UNIVERSITÉ POURSUIVIE ?

Cela dit, l'Université Laval et son corps professoral sont aussi fautifs puisqu'ils n'ont pas permis aux élèves qui voulaient suivre leurs cours de le faire en toute sécurité. Ils ont cédé aux menaces des intimidateurs.

Pourraient-ils eux aussi être poursuivis aux petites créances?

Oui, croit le juge Bourgeois.

À quand le prochain épisode de cette tragédie?

44 commentaires

LA PRESSE : D'autres poursuites aux petites créances par des carrés verts? - Publié le Vendredi 16 août 2013 à 18h02 | Mis à jour le Samedi 17 août 2013 à 09h45



Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse
Marche de la Coalition large de l'association pour la solidarité syndicale étudiante (CLASSE) à Montréal, l'an passé.

Paul Journet, La Presse (Québec) Des carrés verts incitent leurs sympathisants à poursuivre leur association étudiante aux petites créances pour se faire rembourser leur session, à la suite de la victoire cette semaine de Marc-Antoine Dumas.

M. Dumas complétait sa quatrième session en histoire à l'Université Laval en février 2012 quand son association étudiante a voté pour la grève. Les grévistes ont fait du piquetage et les cours ont été annulés.

«J'ai attendu jusqu'à la date limite, le 19 mars, pour annuler ma session sans avoir un échec», raconte-t-il.

Il n'aurait pas pu reprendre ses cours l'été sans perdre son emploi d'été en terrassement, un emploi de plus de 50 heures par semaine en fonction duquel son budget était calculé. Il a poursuivi son association étudiante à la chambre civile des petites créances. Il avait conservé les tracts et courriels du comité de mobilisation de son association étudiante qui coordonnait entre autres le piquetage. Les professeurs appuyaient les étudiants et refusaient de donner un cours s'il y avait un piqueteur.

Le juge Daniel Bourgeois a ordonné que l'association rembourse 1220 dollars à M. Dumas. Il a donné raison au plaignant, qui plaidait que les associations étudiantes ne disposaient pas du même droit de grève que les syndicats. Leur vote ne lie donc pas tous les membres, a conclu le magistrat qui s'appuyait sur des jugements rendus entre autres par la Cour supérieure.

M. Dumas n'a pas voulu poursuivre l'Université Laval, car il la croit «plus victime que complice». «Ils étaient pris entre l'arbre et l'écorce», dit-il. Le juge Bourgeois a affirmé que l'établissement n'était pas sans reproche, mais que l'association étudiante est la principale responsable du préjudice.

M. Dumas travaille aujourd'hui comme camionneur. «C'est pour mon foyer, pour des raisons financières, pendant que ma femme étudie. Quand elle aura terminé, je vais retourner aux études», avance-t-il.

D'autres recours de carrés verts pourraient suivre. «J'y songe sérieusement, et c'est aussi quelque chose qu'on va encourager avec notre Fondation 1625», dit Jean-François Morasse.

Recourir aux petites créances est assez facile, ajoute-t-il. «On doit se défendre soi-même, sans avocat. Ça coûte 103 dollars pour un dossier, ce n'est pas très cher, et il faut prouver le préjudice et imputer la responsabilité à l'association étudiante.»

M. Morasse, lui aussi étudiant à l'Université Laval, a gagné un procès contre Gabriel Nadeau-Dubois en novembre 2012. L'ex-porte-parole de la CLASSE avait été jugé coupable d'avoir incité à violer une injonction accordée à M. Morasse pour lui permettre de suivre ses cours en arts plastiques malgré la grève votée par son association étudiante. La cause a été portée en appel.

Les associations étudiantes ne craignent pas que de tels recours se multiplient. «Son emploi d'été, la façon dont la grève s'est déroulée là-bas et la date d'annulation, ce sont des circonstances particulières, je ne pense pas que ça va se répéter», dit Antoine Genest-Grégoire, président de la FEUQ. Une opinion que partage l'ASSÉ. «Nous trouvons déplorable qu'un étudiant insatisfait d'une décision de son association générale s'adresse aux tribunaux et judiciaire le conflit, lance son porte-parole Benjamin Gingras. Pour nous, la légitimité vient de la démocratie étudiante et de la volonté des membres, et non du juridique.»

TVA NOUVELLES / QUÉBEC : Cours annulés par la grève - Un étudiant récupère 1300\$ - Première publication vendredi 16 août 2013 à 09h41 - Mise à jour : vendredi 16 août 2013 à 14h04



(TVA Nouvelles)
Marc-Antoine Dumas a gagné sa cause devant la Cour des petites créances

TVA Nouvelles

L'Association des étudiants en histoire de l'Université Laval, à Québec, a dû verser **1300\$** à l'un de ses membres qui a été privé de ses cours **lors de la grève étudiante, l'an passé**. Marc-Antoine Dumas, 28 ans, a obtenu gain de cause devant la **Cour des petites créances**. Ses frais d'inscriptions à la session d'hiver 2012 lui ont donc été remboursés.

Le jeune homme soutenait qu'il n'avait pu compléter sa session en l'allongeant durant la période estivale, parce qu'un emploi d'été l'attendait, ce qui lui a causé un préjudice. L'association étudiante rejetait quant à elle le blâme sur l'université.

Mais le juge a tranché en faveur de l'étudiant, affirmant que les lignes de piquetage qui bloquaient l'entrée des salles de classe étaient chapeautées par l'association étudiante. Cette dernière est donc responsable de la situation dans laquelle s'est retrouvé Marc-Antoine Dumas, a-t-il souligné.

Marc-Antoine Dumas est évidemment heureux de ce dénouement.

«J'ai déposé ma cause devant la Cour parce que je sentais que mes droits avaient été violés. Je croyais un responsable de ça et le juge m'a donné raison en reconnaissant l'association étudiante responsable du tort qui m'a été causé.»

Un précédent important

Ce jugement pourrait aussi ouvrir la voie à de nombreuses poursuites de la part d'autres étudiants opposés à la grève qui s'estiment floués. C'est en tout cas ce que croit Jean-François Morasse, cet ex-étudiant de l'Université Laval qui a obtenu une injonction pour forcer l'université à lui dispenser un cours. Il est aussi à l'origine de la plainte pour outrage au tribunal contre le leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois.

«C'est une excellente nouvelle pour tous les étudiants qui ont souffert de la grève du printemps 2012. Le jugement nous apprend que les associations sont responsables de leurs actes et qu'elles vont devoir assumer la facture pour les milliers d'étudiants à qui elles ont causé des torts.»

Parallèlement à cela, rappelons qu'une demande de recours collectif a été déposée au nom d'étudiants qui réclament dédommagement à 18 CEGEPs et sept universités pour les préjudices qu'ils ont subis pour n'avoir pas pu compléter leur formation.

LE DEVOIR : Conflit étudiant - Jugement contre une association étudiante : Marc-André Dumas dit avoir obtenu le remboursement de ses droits de scolarité - Vendredi 16 août 2013

Isabelle Porter

Québec — L'association des étudiants en histoire de l'Université Laval a dû rembourser récemment les droits de scolarité d'un étudiant qui la poursuivait devant la Cour des petites créances.

Joint jeudi, Marc-André Dumas a dit avoir obtenu 1219 \$ de son ex-association, soit l'équivalent de ses droits de scolarité, de certains frais de transport et des frais juridiques. « Le juge reconnaissait qu'on m'avait causé du tort, que l'association étudiante était responsable d'avoir bloqué les cours et du fait que je n'avais pas reçu l'éducation pour laquelle j'avais payé. »

M. Dumas en était à sa 4e session de baccalauréat quand le conflit a éclaté. Il a d'abord mis l'association en demeure, avant de porter sa cause devant les petites créances l'an dernier. Son plaidoyer a été entendu au début de l'été.

Démarche personnelle

Même s'il qualifie sa démarche de personnelle, il aimerait que ce jugement ait pour conséquence que davantage de gens « fassent valoir leurs droits ». « On vit dans une société de droit, dit-il. Il y a plusieurs étudiants qui sont dans ma situation. »

L'ancien étudiant de l'Université Laval n'a par ailleurs jamais repris ses cours d'histoire et a depuis décroché un diplôme d'études professionnelles pour devenir camionneur.

Il prétend que sans le conflit étudiant, il serait probablement en train de finir son baccalauréat. « Mon épouse est étudiante elle aussi, et afin d'être moins vulnérable à une reprise des hostilités ou autres, j'ai fait un cours professionnel de conducteur », dit-il. « J'ai pris une voie où je savais que j'aurais rapidement un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de mon foyer le temps que mon épouse finisse ses études. »

LE SOLEIL : Printemps érable: une association devra rembourser un étudiant de l'Université Laval - Publié le Vendredi 16 août 2013 à 05h00 | Mis à jour le vendredi 16 août 2013 à 08h53





Photothèque Le Soleil, Erick Labbé
 À la suite du vote en faveur de la grève, l'Association des étudiants en histoire a bloqué l'accès aux cours à ses membres, ce qui a conduit Marc-Antoine Dumas à annuler sa session.

Isabelle Mathieu, Le Soleil (Québec) Première au Québec, l'Association des étudiants en histoire de l'Université Laval devra rembourser les droits de scolarité d'un de ses ex-membres qui a dû annuler ses cours lors de la grève du printemps 2012.

En entrevue sur les ondes de CHOI Radio X et au Soleil, Marc-Antoine Dumas, qui travaille aujourd'hui comme camionneur, se montre bien sûr ravi de l'issue du recours qu'il a entrepris devant la cour des petites créances. «J'avais un bon feeling, mais je suis très content!» se réjouit-il.

À l'automne 2010, Marc-Antoine Dumas, un résident de Québec, décide, à 25 ans, de faire un retour aux études au baccalauréat en histoire de l'Université Laval.

À l'hiver 2012, alors qu'il a déjà trois sessions terminées, la grève étudiante est votée à la majorité le 20 février pour protester contre la hausse des droits de scolarité.

L'Association des étudiants en histoire prévient ses membres qu'il y aura du piquetage et que les cours sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Des tables renversées sont installées pour bloquer l'entrée aux salles de classe.

Marc-Antoine Dumas se présente dans son pavillon pour chacun de ses trois cours, mais l'accès est toujours impossible.

Le 19 mars, il décide d'abandonner sa session. C'est la date ultime pour pouvoir le faire sans mention d'échec à son dossier, mais aussi sans remboursement des droits de scolarité par l'Université Laval.

Incertitude inquiétante

Le jeune homme affirme qu'il ne pouvait attendre. Il était impossible pour lui de faire une session de rattrapage au début de l'été. Son emploi dans le domaine du terrassement lui aurait échappé. Le juge Daniel Bourgeois accepte son explication et reconnaît que l'incertitude était très inquiétante pour l'étudiant.

L'Association des étudiants en histoire a invoqué en défense qu'elle ne pouvait avoir commis de faute civile, puisque le droit de grève des étudiants est protégé par la Charte canadienne des droits et libertés.

Le juge Bourgeois est d'avis que la Charte ne peut être invoquée dans cette cause pas plus que la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants.

Nulle part dans cette loi «peut-on retrouver des dispositions permettant de déclencher un vote de grève ou des pouvoirs qui se comparent aux droits accordés à un syndicat», écrit le magistrat. De plus, le Tribunal rejette l'argument de l'Association selon lequel une résolution comme un vote de grève lie chacun de ses membres.

L'Association des étudiants en histoire invoquait de plus que la charge de donner les cours revenait à l'Université Laval et que les étudiants ne pouvaient être tenus responsables du préjudice subi par Marc-Antoine Dumas.

«Malgré les reproches que l'on pourrait faire à l'Université Laval dans la gestion de cette crise étudiante, le Tribunal est convaincu que le fait par l'Association d'avoir organisé et coordonné le piquetage et d'avoir ainsi bloqué l'accès aux cours est à l'origine et fut la cause immédiate et directe du préjudice de M. Dumas», tranche le juge Bourgeois.

Le juge condamne l'Association des étudiants en histoire à payer la somme de 1219,84 \$, soit les droits de scolarité et une soixantaine de dollars de frais de transport.

Recours collectif potentiel

La demande d'autorisation en recours collectif déposée par une étudiante en soins infirmiers du Collège Montmorency et d'un étudiant en histoire de l'Université Laval doit bientôt être entendue à Montréal.

Les étudiants réclament des dédommagements aux établissements d'enseignement pour les préjudices subis parce qu'ils n'ont pu terminer leur formation en raison de la grève étudiante.

TVANOUVELLES / JUDICIAIRE : Manif étudiantes : Travaux communautaires pour un manifestant - Première publication mercredi 14 août 2013 à 21h24



Crédit photo : gracieuseté

Par Michaël Nguyen | Agence QMI

Un **jeune homme** particulièrement actif dans le **mouvement étudiant** du printemps 2012 a écopé de travaux communautaires pour un méfait commis lors d'une **violente manifestation au Palais des congrès**.

Hugo Lebleu-Tadros, 25 ans, n'y était pas allé avec le dos de la cuillère en avril 2012.

Pendant que le premier ministre de l'époque, Jean Charest, livrait un discours sur le Plan Nord dans le bâtiment, il avait pris part à une manifestation à l'extérieur.

À l'aide d'une poubelle, il avait défoncé une porte d'entrée, ce qui lui avait valu une accusation de méfait de moins de 5000\$.

Le mois suivant, il avait bousculé un cameraman de Radio-Canada à l'entrée du palais de justice de Montréal, alors qu'il était venu apporter son soutien à des étudiants arrêtés.

Quelques jours plus tard, toujours au palais de justice, il n'avait pas hésité à saluer les médias d'un doigt d'honneur.

Casier judiciaire

Mais ses démélsés valent maintenant à l'individu un casier judiciaire, puisqu'il a plaidé coupable à deux accusations, mardi, au palais de justice de Montréal.

Lebleu-Tadros, qui s'était décrit dans une vidéo YouTube comme étant une personne «riche d'une vie atypique et d'une éducation alternative», a écopé de 100 heures de travaux communautaires et d'une probation d'un an pour le méfait au palais des congrès et pour possession d'une petite quantité de cocaïne trouvée sur lui lors d'une fouille en septembre dernier.

Il faisait aussi face à une accusation de voies de fait armées (avec la poubelle) sur un policier lors de la manifestation au Palais des congrès. L'accusation a toutefois été retirée. Me Rachel Pitre, de la Couronne, a expliqué que la poubelle, selon la preuve, était tombée à plusieurs pieds du cordon policier.

Lebleu-Tadros a également accepté de signer un interdit de contact d'un an, communément appelé un «810», avec le cameraman bousculé. En contrepartie, l'accusation de voies de fait dans ce dossier est tombée.

«L'altercation [avec le cameraman] n'était pas claire», a expliqué en entrevue son avocate, Debora De Thomasis.

Si les dossiers de Lebleu-Tadros sont maintenant réglés, d'autres étudiants attendent toujours leur procès. C'est le cas des quatre individus accusés d'avoir lancé des fumigènes dans le métro de Montréal au plus fort du mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité.

Yalda Machouf-Khadir, figure de proue du mouvement étudiant, attend de son côté ses enquêtes préliminaires dans plusieurs dossiers. La fille du député Amir Khadir est accusée entre autres d'avoir pris part en avril 2012 au saccage de locaux de l'Université de Montréal et du bureau de comté de l'ex-ministre de l'Éducation, Line Beauchamp.

Des procès sont également prévus en mars 2014 pour plusieurs manifestants accusés au criminel.

TVANOUVELLES / MONTRÉAL : 6000\$ en contraventions : L'étudiante aurait trouvé une faille dans la loi - Première publication Jeudi 8 août 2013 à 20h37



Crédit photo : gracieuseté

Facebook de Katie Nelson

Par Emmanuel Delacour | Agence QMI

L'étudiante qui dit avoir accumulé plus de **6000\$ en contraventions** est revenue à la charge jeudi, affirmant avoir trouvé une **faille dans la réglementation montréalaise**, ce qui pourrait rendre caduques des **milliers d'amendes** remises à la suite du printemps érable.

Katie Nelson a expliqué que les constats d'infractions qui lui ont été remis par le Service de police de Montréal (SPVM) lors des manifesta-

tions étudiantes ne sont pas en bonne et due forme.

«Le Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (P-12.2) ne s'applique pas à cause du Règlement sur le civisme, le respect et la propreté (CA-24-085) de Ville-Marie», a soutenu Mme Nelson.

Celle-ci aurait reçu la majeure partie de ses amendes sur le territoire de Ville-Marie, qui possède sa propre réglementation sur la propreté et le civisme.

«Puisque j'ai reçu des constats d'infraction sous le P-12.2, alors que le règlement CA-24-085 avait préséance, je crois que ces contraventions ne tiennent pas», a affirmé l'étudiante. En effet il est possible de lire dans le règlement CA-24-085, publié en avril 2012, que «le Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M.,

chapitre P-12.2) est modifié à l'égard du territoire de l'arrondissement par la suppression : des articles 2 à 6, 8 à 15 et 18 à 20; des paragraphes 1, 2 et 4 à 7 du premier alinéa de l'article 21; du deuxième alinéa de l'article 21; des articles 28 et 30 à 32.» Mme Nelson, qui est en ce moment à la recherche d'un avocat, a assuré qu'elle contestera

toutes ses contraventions et elle croit que cette faille pourrait «annuler les amendes de milliers de personnes qui ont reçu des contraventions dans Ville-Marie depuis les manifestations étudiantes». Le SPVM a refusé de commenter à ce sujet.

TVANOUVELLES / MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Manifestations étudiantes - Elle prétend avoir reçu pour 6000\$ de contraventions - Première publication mercredi 7 août 2013 à 20h39 - Mise à jour : mercredi 7 août 2013 à 22h28 / Publié le: mercredi 07 août 2013, 20H52



Agence QMI
Une **étudiante** qui a participé activement à la **grève étudiante** l'an dernier, prétend avoir reçu pour environ **6000 \$ en contraventions**.

Katie Nelson, étudiante à l'Université Concordia, a soutenu mercredi en conférence de presse être la cible du Service de police de la Ville de Montréal. Elle a affirmé que ses ennuis ont commencé lorsqu'elle a encouragé les manifestants à prendre des photos des policiers qui agressaient, selon ses termes, les manifestants. «Plus d'un an plus tard, je ne peux pas marcher vers mon travail sans être harcelée par un policier. Si je me rends à des manifestations, même légales, je suis arrêtée, menée loin de l'événement et relâchée sur la rue. Je reçois des contraventions régulièrement, peu importe ce que je fais, souvent par les mêmes officiers qui travaillaient lors de la grève» a soutenu la jeune femme, qui avance que les policiers agissent de

la sorte «simplement par vengeance personnelle». Elle a comparu en cour mercredi pour répondre à son premier constat d'infraction mais a indiqué que son procès avait été reporté au 7 novembre. Elle a aussi fait savoir qu'elle doit comparaître le 23 août pour répondre à une autre infraction, cette fois pour avoir fait du bruit lors d'une manifestation. Elle doit aussi comparaître en janvier prochain. Toujours selon Katie Nelson, il reste aussi à déterminer des dates de comparution pour répondre à des dizaines d'autres contraventions.

[1 commentaire \(Québec\)](#)
[97 commentaires \(Montréal\)](#)

Ajuster la taille du texte

JOURNALMÉTRO : 6000 \$ en contraventions: la contestation s'amorce - Mise à jour: mercredi 7 août 2013 | 17:51

Par Mélanie Marquis La Presse Canadienne
MONTRÉAL - Une étudiante qui dit avoir reçu une série de contraventions totalisant environ 6000 \$ depuis le début de la grève étudiante a amorcé mercredi son combat à la Cour municipale de Montréal.

Au cours des derniers mois, Katie Nelson estime avoir été mise à l'amende près d'une trentaine de fois. On lui a collé des constats d'infraction pour toutes sortes de motifs qu'elle juge «insignifiants».

«J'ai reçu des contraventions pour avoir répandu les cendres de ma cigarette dans la rue, des contraventions pour avoir prononcé des mots interdits («bastard») dans un parc, pour avoir traversé une rue illégalement pendant une manifestation où il y avait des milliers de personnes», a-t-elle expliqué en marge de son audience au tribunal.

L'étudiante en philosophie à l'Université Concordia croit dur comme fer qu'elle est victime de profilage social en raison de son militantisme.

«J'ai créé un groupe sur Facebook dont l'objectif est de recenser les comportements déplacés des policiers et mis sur pied une procédure pour déposer des plaintes en déontologie, et depuis que j'ai fait ça, je reçois des contraventions à chaque fois que je prends part à un événement», a-t-elle plaidé.

«Ils me disent clairement que c'est la raison pour laquelle ils me mettent à l'amende», a-t-elle assuré avant de s'engouffrer dans la salle d'audience.

Katie Nelson était au tribunal pour contester un premier constat d'infraction d'une valeur de 85 \$ qui lui a été remis en août pour avoir «répandu un liquide sur le sol du domaine public» (craché dans la rue).

Sa cause a cependant été reportée puisque la validité du règlement invoqué à l'endroit où il l'a été — dans l'arrondissement Ville-Marie — a été remise en question.

Les procureurs de la Couronne ont demandé au juge d'obtenir un délai pour effectuer des recherches et fixé la date de la prochaine audience au 9 novembre.

La jeune femme espère profiter de ce délai pour trouver un avocat.

Mais entre-temps, les dates de comparution s'accumulent sur son calendrier.

Elle doit d'ailleurs comparaître mercredi soir pour contester deux autres contraventions d'une valeur totale de 542 \$, puis le 23 août, pour s'opposer à l'imposition d'un autre constat.

Katie Nelson fait partie des centaines de personnes qui ont été mises à l'amende pendant la crise étudiante du printemps dernier.

Entre le 16 février et le 3 septembre 2012, 2433 arrestations ont mené à des constats d'infraction. Ce sont du moins les conclusions du rapport «Répression, discrimination et grève étudiante», produit par l'Association des juristes progressistes (AJP), la Ligue des droits et libertés et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Le SPVM évalue de son côté à «près de 1700» le nombre d'interpellations (contraventions) pour règlement municipaux ou Code de la sécurité routière survenus lors des 711 manifestations «pendant le mouvement social». Le service des relations médias n'a toutefois pas fourni de détails sur la période de temps comprise dans cette collecte de données.

Le rapport «Répression, discrimination et grève étudiante», paru en avril dernier, évoque de nombreux épisodes d'intimidation, de brutalité, de profilage social et autres comportements abusifs ayant rompu le lien de confiance entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Les récriminations formulées par Katie Nelson n'étonnent ainsi guère l'avocate Marie-Claude St-Amant, qui siège au comité exécutif de l'AJP.

«Dans les témoignages que nous avons reçus, il y avait beaucoup de gens qui avaient été identifiés par la police et qui recevaient des contraventions pour cette raison», a-t-elle indiqué en entrevue téléphonique.

«Pour certaines personnes, c'était clairement du profilage, du harcèlement de la part de la police qui trouvait n'importe quelle raison pour donner une contravention», a poursuivi Me St-Amant.

L'avocate invite ainsi Katie Nelson à s'adresser à la Commission des droits de la personne et à continuer son combat en Cour municipale.

Le tribunal montréalais n'a pu préciser combien de personnes ont choisi de s'acquitter le montant de leur contravention plutôt que de se lancer dans une contestation juridique.

LE QUOTIDIEN : Voie de fait et entrave au travail des policiers : Six étudiants accusés - Publié le mercredi 07 août 2013 à 09h04

Laura Lévesque, Le Quotidien
(CHICOUTIMI) Six étudiants de la région font face à des accusations criminelles à la suite du printemps érable qui a secoué la province en 2012. Des chefs de voies de fait et d'entrave au travail des policiers pèsent sur Raphaël Girard, Jérôme Lévesque, Émile Duchesne et Clément Dallaire. Nicolas Migneault et Maxime Laprise sont quant à eux accusés d'entrave au travail des policiers.

Les accusations, pour au moins quatre jeunes hommes, découlent de la visite de l'ex-premier ministre Jean Charest à Saguenay en juillet 2012. Le politicien était de passage pour mousser la candidature des libéraux de la région. Présent sur le site de la Pulperie de Chicoutimi, l'ex-premier ministre avait été surpris par une manifestation illégale à laquelle des dizaines de personnes ont participé. Les policiers ont dû

intervenir pour permettre aux militants libéraux de regagner leur domicile en toute tranquillité.

Deux jeunes avaient alors été arrêtés. Un s'était couché sur le sol, empêchant les policiers de circuler. Et un autre avait résisté à son arrestation.

Par le biais d'une perquisition, les policiers avaient obtenu les images filmées de cet événement par certains médias. Quelques mois plus tard, la Sécurité publique de Saguenay diffusait



des images de deux jeunes hommes non identifiés. Ils ont finalement été retracés quelque temps plus tard.

Les six accusés, tous des jeunes hommes, étaient présents hier matin au palais de justice de Chicoutimi. L'un d'eux arborait d'ailleurs le célèbre carré rouge sur son sac à dos. Les dossiers ont toutefois été remis au 23 août pour un des individus et au 6 septembre pour les cinq autres.

Certains pourraient d'ailleurs plaider coupables à cette date, donnant ainsi des arguments à la défense pour obtenir une absolution pour ses clients. Car l'enjeu principal demeure le casier judiciaire, estime Me Jean-Marc Fradette, avocat de quatre de ces étudiants.

«Il y a eu des discussions entre les parties qui pourraient en effet amener à une disposition finale le 6 septembre. Parce que le danger dans

ces dossiers est le casier judiciaire. Ce sont de jeunes étudiants universitaires. Et un casier pourrait nuire à leur carrière professionnelle », pointe Me Fradette.

Quant à Émile Duchesne, qui est représenté par Me Luc Tourageau, il était étudiant à Alma pendant le printemps érable. Le jeune homme, qui doit débiter un baccalauréat en anthropologie cet automne à Montréal, était un des porteparole de l'Association étudiante du collège d'Alma. Il a toutefois été impossible de connaître le moment et l'endroit où il aurait commis les gestes reprochés.

Le Mage-UQAC, qui représente les étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, n'a pas voulu commenter la situation de leurs membres qui font face à des accusations criminelles.



Archives

Certains accusés auraient commis les gestes reprochés lors d'une manifestation tenue en juillet 2012 à Chicoutimi.

CYBERPRESSE : 6000 \$ en contraventions pendant la grève: une étudiante commence le combat - Publié le Mercredi 07 août 2013 à 17h57 | Mis à jour le Mercredi 07 août 2013 à 17h57



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE
Lors du printemps érable, des centaines de personnes ont été mises à l'amende. Entre le 16 février et le 3 septembre 2012, 2433 arrestations ont mené à des constats d'infraction.

Mélanie Marquis, La Presse Canadienne
Une étudiante qui dit avoir reçu une série de contraventions totalisant environ 6000 \$ depuis le début de la grève étudiante a amorcé mercredi son combat à la Cour municipale de Montréal. Au cours des derniers mois, Katie Nelson estime avoir été mise à l'amende près d'une trentaine de fois. On lui a collé des constats d'infraction pour toutes sortes de motifs qu'elle juge «insignifiants».

«J'ai reçu des contraventions pour avoir répandu les cendres de ma cigarette dans la rue, des contraventions pour avoir prononcé des mots interdits («bastard») dans un parc, pour avoir traversé une rue illégalement pendant une manifestation où il y avait des milliers de personnes», a-t-elle expliqué en marge de son audience au tribunal.

L'étudiante en philosophie à l'Université Concordia croit dur comme fer qu'elle est victime de profilage social en raison de son militantisme.

«J'ai créé un groupe sur Facebook dont l'objectif est de recenser les comportements déplacés des policiers et mis sur pied une procédure pour déposer des plaintes en déontologie, et depuis que j'ai fait ça, je reçois des contraventions à chaque fois que je prends part à un événement», a-t-elle plaidé.

«Ils me disent clairement que c'est la raison pour laquelle ils me mettent à l'amende», a-t-elle assuré avant de s'engouffrer dans la salle d'audience.

Katie Nelson était au tribunal pour contester un premier constat d'infraction d'une valeur de 85 \$ qui lui a été remis en août pour avoir «répandu un liquide sur le sol du domaine public» (craché dans la rue).

Sa cause a cependant été reportée puisque la validité du règlement invoqué à l'endroit où il l'a été - dans l'arrondissement Ville-Marie - a été remise en question.

Les procureurs de la Couronne ont demandé au juge d'obtenir un délai pour effectuer des recherches et fixé la date de la prochaine audience au 9 novembre.

La jeune femme espère profiter de ce délai pour trouver un avocat.

Mais entre-temps, les dates de comparution s'accumulent sur son calendrier.

Elle doit d'ailleurs comparaître mercredi soir pour contester deux autres contraventions d'une valeur totale de 542 \$, puis le 23 août, pour s'opposer à l'imposition d'un autre constat.

Katie Nelson fait partie des centaines de personnes qui ont été mises à l'amende pendant la crise étudiante du printemps dernier.

Entre le 16 février et le 3 septembre 2012, 2433 arrestations ont mené à des constats d'infraction. Ce sont du moins les conclusions du rapport «Répression, discrimination et grève étudiante»,

produit par l'Association des juristes progressistes (AJP), la Ligue des droits et libertés et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

Le SPVM évalue de son côté à «près de 1700» le nombre d'interpellations (contraventions) pour règlement municipaux ou Code de la sécurité routière survenus lors des 711 manifestations «pendant le mouvement social». Le service des relations médias n'a toutefois pas fourni de détails sur la période de temps comprise dans cette collecte de données.

Le rapport «Répression, discrimination et grève étudiante», paru en avril dernier, évoque de nombreux épisodes d'intimidation, de brutalité, de profilage social et autres comportements abusifs ayant rompu le lien de confiance entre les manifestants et les forces de l'ordre.

Les récriminations formulées par Katie Nelson n'étonnent ainsi guère l'avocate Marie-Claude St-Amant, qui siège au comité exécutif de l'AJP.

«Dans les témoignages que nous avons reçus, il y avait beaucoup de gens qui avaient été identifiés par la police et qui recevaient des contraventions pour cette raison», a-t-elle indiqué en entrevue téléphonique.

«Pour certaines personnes, c'était clairement du profilage, du harcèlement de la part de la police qui trouvait n'importe quelle raison pour donner une contravention», a poursuivi Me St-Amant.

L'avocate invite ainsi Katie Nelson à s'adresser à la Commission des droits de la personne et à continuer son combat en Cour municipale.

Le tribunal montréalais n'a pu préciser combien de personnes ont choisi de s'acquitter le montant de leur contravention plutôt que de se lancer dans une contestation juridique.

LE DEVOIR : Dans les coulisses de l'actualité - Matricule 728 sous pression - Samedi 6 juillet 2013



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir

22 h 33 Angle Sainte-Catherine et Saint-Hubert, la policière Stéfanie Trudeau, connue sous son numéro de matricule 728, montre un visage des plus tendus.

Marie-Andrée Chouinard

Dans l'univers trépidant des actualités, un jour emporte l'autre, sans grande possibilité de flâner trop longuement autour d'une nouvelle. Et pourtant, il y aurait parfois tellement à dire ! Le Devoir vous propose une incursion dans les coulisses de l'actualité, en revisitant certains moments forts relatés par nos photoreporters et journalistes. Arrêt sur image.

Soirée du 20 mai 2012. Montréal vibre sous les pulsations les plus fortes du printemps étudiant. Un long serpent de manifestants a quitté la place

Émilie-Gamelin, rue Sainte-Catherine, comme chaque soir. « C'a été une des grosses manifs de soir, celle-là », se rappelle la photoreporter Annik MH de Carufel, qui manie la lentille pour Le Devoir.

Grosse manif, car les tensions entre manifestants et policiers étaient à leur comble, donnant lieu ici et là à des interventions plus musclées, des méfaits, des arrestations. Jacques Nadeau, photjournaliste qui a arpenté la rue de jour et de nuit pendant tout le conflit étudiant, le confirme : cette soirée-là était « électrique ». « On ne sait pas trop ce qui s'était dit ou passé du côté des policiers, mais c'est la soirée où on a vu le plus d'agressivité dirigée vers des citoyens, souvent des gens qui étaient là, simplement, et qui n'avaient rien fait. » Ce soir-là, il n'était pas

rare de voir des policiers ramener des collègues à l'ordre, comme si les cadres habituels ne tenaient plus.

En soirée, Annik a vu au loin des citoyens être plaqués au sol par des policiers, tout près de la place Émilie-Gamelin, où une portion du groupe avait été repoussée par l'escouade antiémeute. Armée de ses appareils, elle a voulu s'approcher. Mais la photographe fut arrêtée par une première ligne de policiers vêtus de dossards jaunes - les « canaris », en jargon de manifestants - qui interdisaient l'accès à la scène. Dans cette rangée, une policière sortait du lot. « Tout de suite, mon regard, mon instinct, mes sens ont été attirés par cette personne-là. Même à travers la visière de son casque, j'ai vu que quelque chose n'allait pas chez elle. On aurait dit qu'elle hyper-ventilait. Elle pinçait les lèvres et essayait d'attraper son air. Elle n'allait pas bien. »

«Là là, c'est assez!»

Autour, tout est très noir. Équipée de son grand-angle 16-35 mm, Annik n'avait d'autre choix que de vraiment s'approcher de son sujet. Elle a pris une photo. S'est approchée encore. A de nouveau croqué son modèle, toujours mal en point. « J'approchais toujours. Elle ne me regardait pas. Elle fixait au loin, avec un regard vitreux ; c'était comme si elle essayait de se contenir, de se calmer. »

Placée désormais à un mètre de l'agente, Annik fut soudain la cible d'une explosion de colère. « Là, là, c'est assez ! », lui cria la policière, sortant de ses gonds et avançant la matraque comme pour la repousser. « T'as-tu fini d'en prendre, des photos ? » Un supérieur s'approcha alors d'Annik pour lui dire de s'éloigner. « Je ne me

pas obstinée, raconte Annik. Je leur ai juste dit : « Elle fait son travail. Moi aussi je fais le mien. » Mais je suis partie parce que je savais que je l'avais, ma shot. »

Elle retourna chez elle plus tard, en pleine nuit, traita ses photos et expédia au Devoir le visage crispé d'une policière anonyme sur le bord d'éclater.

Triste gloire

Ce qu'Annik ne savait pas alors, et qu'elle apprit le lendemain avec stupéfaction lorsque les médias et YouTube s'emparèrent de l'affaire, c'est que sa policière mal en point avait déjà éclaté avant d'être redéployée dans cette ligne de « canaris ». En poivrant un groupe de manifestants qui n'avaient apparemment rien fait, le matricule 728, de son petit nom de constable Stéfanie Trudeau, venait d'entrer dans la triste gloire du printemps étudiant.

Cet incident et, quelques semaines plus tard, une arrestation musclée de citoyens du Plateau Mont-Royal, pour laquelle elle fut suspendue et fit même l'objet d'une enquête, ont fait d'elle une célébrité. Annik MH de Carufel ne savait rien de tout cela au moment de s'approcher de cette femme en crise. « Je pense que les photographes de presse ont un sixième sens, confie-t-elle plus d'un an après cette crise sociale. Ça ne s'explique pas, mais c'est là. Chaque fois que je couvre un événement, quelque chose guide mes choix. Et j'ai toujours des choix à faire, à chaque instant, chaque fraction de seconde. C'est cet instinct-là qui détermine où je vais, où je me place, derrière qui, quelle lentille j'ai dans les mains. »

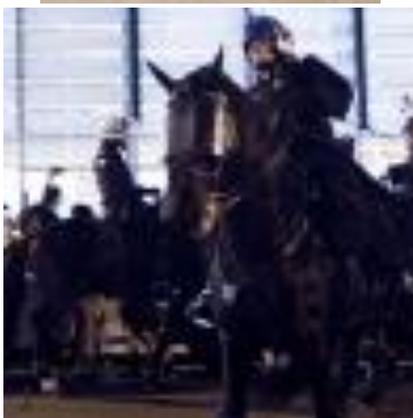
Cette soirée du 20 mai 2012, le radar de photoreporter était bel et bien à l'oeuvre. « Dans une manifestation, le choix est immense. Il y a tellement de choses qui se passent partout et en même temps, tu passes ton temps à décider. Dans cette ligne de policiers, c'est un peu comme si j'avais vu une série de canaris jaunes et un seul vilain canard noir. Les autres étaient inintéressants, ils faisaient leur job, c'est tout. Mais elle, elle avait quelque chose d'humain qui ressortait. Que je sache ou non le background de cette femme-là [et Annik, à ce moment-là, n'en avait pas la moindre idée], ça ne compte pas. Moi, ce qui m'attire, c'est ce qui l'habite au moment où je la vois. »

En regardant sa photo aujourd'hui, elle ressent, devant cette bouche pincée, cet air crispé, toute la tension mal contenue chez la policière. Le matricule 728 sous haute pression.

Depuis ce temps..

Les frasques de la policière Stéfanie Trudeau ne se sont pas arrêtées à cette soirée poivrée de manifestation. En octobre, elle fut suspendue à la suite d'une arrestation musclée dans un immeuble de l'avenue Papineau. L'opération fut filmée et enregistrée. Son ton, son attitude, ses propos très crus ont suscité l'indignation et enflammé les médias sociaux. En février dernier, la femme de 40 ans a dû comparaître au Palais de justice de Montréal après avoir tenu des propos menaçants à l'endroit de collègues. Elle fut relâchée sans accusation, mais traitée à l'hôpital. Le matricule 728 est toujours suspendu avec solde et en suivi psychiatrique. L'enquête est toujours en cours au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales.





Vos réactions - 10 commentaires

Louis Gérard Guillotte - Abonné, 6 juillet 2013 06 h 22

Qui nous sommes?
Depuis le fameux Samedi-de-la matraque, lors de la visite de la reine du Canada à Québec au milieu des années 60 et, sans m'étendre sur la répression policière du syndicalisme lors de la grève minière d'Abestos peu avant; sur 53 ans donc! de participations occasionnelles à ces manifestations du peuple dans la rue, et surtout de 53 ans d'observations du comportement de nos "tontons mâcoutes à la Duvalier" à la solde des Politiques d'alors et lors de ces ultimes expressions de démocratie-directe, au bout de ces années je confirme ce que nous prétendions: le Québec minimus est encore et facilement un État policier.

Solange Bolduc - Inscrite, 6 juillet 2013 10 h 18
"une série de canaris jaunes et un seul vilain canard noir.."

Dans cette ligne de policiers, c'est un peu comme si j'avais vu une série de canaris jaunes et un seul vilain canard noir. Les autres étaient inintéressants, ils faisaient leur job, c'est tout. Mais elle, elle avait quelque chose d'humain qui ressortait. Que je sache ou non le background de cette femme-là [et Annik, à ce moment-là, n'en avait pas la moindre idée], ça ne compte pas. Moi, ce qui m'attire, c'est ce qui l'habite au moment où je la vois. »

Beau témoignage Annik ! C'est ce qu'on appelle être vraiment artiste ou visionnaire !

Merci !
Solange Bolduc - Inscrite, 6 juillet 2013 10 h 24
Le côté humain

Ce qui ressort de ces photos c'est le côté humain, aussi des policiers !

Une objectivité qui ne se dément pas !
Bravo au Devoir !

Tony Emond - Inscrit, 6 juillet 2013 12 h 08
Est-ce qu'il y a une autre job...

...ou quelqu'un peut prendre quelqu'un complètement innocent d'assaut avec une arme comme le cayenne, proférer des menaces de violence contre ses collègues, et se retrouver en vacances payées pour plus d'un an avec une presque garantie de n'avoir aucun trouble légal et de garder son emploi?

Moi je ne peux vraiment plus faire confiance aux officiers du SPVM et je fais ce que je peux pour n'avoir aucune interaction avec eux. On ne sait jamais si on va se retrouver en face de quelqu'un qui n'a besoin que d'un mot mésestant pour péter une coche, et on sait bien qu'ils savent tous qu'ils ont immunité contre n'importe quelle prosécution.

p-f rivest - Inscrit, 6 juillet 2013 19 h 28
"L'enquête est toujours en cours au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales".....C'est très long pour des infractions évidentes au yeux de la population.

Céline A. Massicotte - Inscrite, 6 juillet 2013 21 h 33

Mais ce que pense la "population" la justice s'en fout, et ma foi c'est bien ainsi.

Serge Labossiere - Inscrit, 6 juillet 2013 22 h 50

Oui un peu plus long que lorsqu'on nous donne un ticket douteux et nous dit "sans rire" que

nous pouvons toujours le contester si on est pas d'accord...

Ben oui je suis un cave hein...
Je vais manquer une demi journée de salaire, payer le tien pour te permettre de venir témoigner et celui du juge et de l'avocat de la ville...
Maudit beau système...

En passant, Excusez moi de me traiter de cave...
Jacques Roussel - Abonné, 7 juillet 2013 13 h 29
Il y a ce dossier, et les autres? Ceux des abus lors des manif, celui de la possible collusion dans la fabrication du rapport par les collègues de 728 lors de l'évènement du Plateau ! Les enquêtes internes du SPVM

Mathieu Bouchard - Abonné, 7 juillet 2013 21 h 55

@ Serge : C'est simple, tu apportes ton ticket à un organisme qui collectionne ces tickets et va s'occuper de faire une contestation de groupe. On sauve beaucoup de temps comme ça.

Céline A. Massicotte - Inscrite, 7 juillet 2013 06 h 58

Une femme méconnue...
La photo donne aussi à voir l'image d'une femme... prématurément vieillie, amaigrie peut-être, quand on sait. Chacun peut la voir, l'interpréter à sa manière, tout comme celle de la même policière intervenant violemment et à coup d'injures dans l'immeuble rue Papineau.

Mais indépendamment des commentaires, les siens ou ceux de la photoreporter, n'y voit-on pas ce qui est le plus honni chez les femmes de nos jours: la vieillesse, l'embonpoint, la "laidéur"? La photoreporter et Mme Chouinard offrent toutes sortes de causes personnelles ou collectives à la tension qu'exprimerait ce visage ou encore qui flottait dans l'air ce soir là.

Les jours qui ont suivi sur les forums du Devoir, et qu'est-ce que ça devait être ailleurs... cette femme sans nom était vue pratiquement comme un monstre, et pour certains elle symbolisait la vraie nature des policiers, et on se questionnait: comment elle avait pu passer après sa formation. En fait MM Chouinard et de Carufel ont abordé ce sujet avec humanité et il me semble que ce sont les seules à l'avoir fait. Mais à ma connaissance la question du physique de Stéphanie Trudeau n'a jamais été abordée par qui que ce soit. Pourtant, le mépris incitant au mépris...

On associe difficilement l'embonpoint à une maladie, peut-être parce que trop visible, et qu'hormis chez les outre-mangeurs anonymes on parle plutôt d'excès, de malbouffe. Trop et mal manger serait un choix. Ou peut-être qu'un peu de tout ça sommeille en chacun de nous? - et alors...

Partant de là quelques questions se posent: comment était-elle perçue par ses pairs? Le silence qu'on leur reproche ne vient-il que d'une cohésion malsaine? Qu'est-ce qui a motivé son choix de carrière, sa dérive? Les outremangeurs sont souvent très discrets, sauf de corps. La cohésion des policiers, elle... Donnons leur au moins ça: côté égalité homme/femme, rien à voir avec ce qui sévit dans la construction...

LE SOLEIL : Printemps érablé: enquêtes en série sur le travail des policiers - Publié le jeudi 27 juin 2013 à 05h00 | Mis à jour le jeudi 27 juin 2013 à 07h41

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) Plus du tiers des plaintes déposées en déontologie policière pour l'ensemble de la province en lien avec le conflit étudiant de 2012 ont mené à une enquête. Habituellement, c'est moins de 10 % des dossiers acheminés au commissaire qui empruntent cette voie alors qu'un fort pourcentage d'entre eux vont en conciliation ou sont carrément rejetés. «C'est énorme parce que ce qu'on envoie en enquête, ce sont des cas qui sont d'intérêt public», affirme d'entrée de jeu la porte-parole du Commissaire à la déontologie,

Me Louise Letarte. Jusqu'à présent, l'organisme a reçu un total de 214 plaintes liées à l'agissement des policiers pendant les mois qu'ont duré les manifestations étudiantes. Bien que moins intenses, celles-ci se sont poursuivies en juin et il est donc possible que le décompte ne soit pas tout à fait terminé. Néanmoins, il est déjà possible de conclure qu'avec 78 enquêtes, il s'agit d'un nombre très important, voire record pour le Commissaire à la déontologie. Cela représente 36 % des plaintes reçues alors que 32 %, soit 69,



ont été en conciliation et 28 % d'entre elles, ou 60, ont été rejetées. Sept sont en examen préliminaire.

«On essaie de voir ce qui a pu se passer et si c'était justifié dans les circonstances», explique

M^e Letarte, qui souligne que beaucoup d'armes, comme des matraques et des bâtons cinétiques, ont été employées par les forces de l'ordre contre les manifestants.

Elle précise également que le grand nombre d'enquêtes permettra de démêler certains événements impliquant un grand nombre de personnes. «L'enquêteur va rencontrer les plaignants, les témoins, les policiers. On va être capable d'avoir les déclarations plus complètes et un meilleur éclairage pour prendre une décision.»

À titre de comparaison, en 2010-2011, 1971 citoyens ont cogné à la porte du bureau chargé de vérifier si les policiers ont contrevenu au Code de déontologie des policiers du Québec. De ce nombre, 1133 plaintes ont été rejetées, 661 ont fait l'objet d'une conciliation et 177 ont donné lieu à une enquête, soit 9 %. Me Letarte confirme que les pourcentages des années précédentes sont similaires.

La conciliation d'abord

La loi prévoit que lorsqu'une plainte est acceptée, le commissaire doit privilégier la conciliation, sauf en cas d'intérêt public, où une enquête est déclenchée. Dans ce cas, les dossiers sont soumis devant le tribunal administratif du Comité de déontologie policière, où les deux parties sont appelées à témoigner. Ce type d'enquête vise à évaluer - et à sanctionner, s'il y a lieu - le travail individuel de policiers et non pas, par exemple, le mode de fonctionnement d'un corps policier en particulier.

Pour le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Denis Côté, ces chiffres reflètent «l'ampleur de la crise sociale qui s'est vécue au Québec» et ne remet pas en question le travail des policiers. «Je considère et je répète que les policiers ont effectué un travail exemplaire et magistral», conclut-il.

La Commission spéciale écorchée au passage

Le grand nombre de plaintes reçu par le Commissaire à la déontologie policière en lien avec le printemps étudiant est la preuve que Québec a déjà les outils appropriés pour «rencontrer l'intérêt du public» et que la province n'a pas besoin d'une commission spéciale.

C'est du moins ce que tient à réitérer le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Denis Côté, qui dénonce la mise sur pied le mois dernier de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012 par le gouvernement Marois.

Celui-ci souligne qu'en plus de la déontologie policière, les citoyens qui s'interrogent sur le travail des forces de l'ordre peuvent aussi se tourner vers la justice criminelle. De plus, dit-il, les différents corps policiers sont munis de processus disciplinaire.

«On a les forums, on a les organismes appropriés», répète celui qui n'a pas l'intention de participer aux travaux de la Commission.



Photothèque Le Soleil, Caroline Grégoire

Pour des incidents liés au conflit étudiant du printemps 2012, 214 plaintes ont été jusqu'à maintenant acheminées au Commissaire à la déontologie pour dénoncer les agissements des policiers. Plus du tiers de ces plaintes feront l'objet d'une enquête.

LA TRIBUNE : Voies de fait sur un policier: il renonce à plaider coupable - Mis à jour le mercredi 01 mai 2013 à 06h31



Nicolas Lachance-Barbeau

Archives La Tribune

René-Charles Quirion, La Tribune

(Sherbrooke) Apparaissant au rôle criminel de la Cour du Québec pour plaider coupable aux accusations de voies de fait sur un policier, portées contre lui lors d'une manifestation étudiante lors du printemps Érablé, Nicolas Lachance-Barbeau a changé son fusil d'épaulé.

L'un des leaders étudiants à l'Université de Sherbrooke au printemps 2012 a demandé à son avocat Me Denis Poitras de revoir sa position et de fixer une date de procès. Nicolas Lachance-Barbeau a été arrêté dans le cadre des manifestations étudiantes le 17 avril 2012.

Alors que les agents du SPS demandaient aux étudiants de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) qui occupaient les locaux de la Chambre de commerce de Sherbrooke de leur donner accès, l'individu aurait bousculé l'un des policiers.

Des accusations de voies de fait et d'entrave au travail des policiers avaient été déposées contre l'homme de 28 ans. Trois témoins policiers devraient être appelés à la barre lors du procès de Nicolas Lachance-Barbeau qui devrait durer environ deux heures.

L'avocat de la défense Me Denis Poitras et la procureure aux poursuites criminelles au dossier Me Nathalie Robidoux détermineront la date du procès le 30 mai prochain.

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

LE DEVOIR : Des bourses majorées pour 130 000 étudiants – Mercredi 15 mai 2013 |



Photo : La Presse canadienne (photo) Jacques Boissinot

Pierre Duchesne

Robert Dutrisac

Québec — Quelque 130 000 étudiants bénéficiaires du programme de prêts et bourses toucheront une bourse majorée de 190 \$ par an en moyenne.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, a dévoilé mardi ce « consensus » émanant du « chantier » sur l'aide financière aux études auquel ont participé les principales associations étudiantes, à l'exception de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE). Ce chantier, présidé par l'ancien leader étudiant Pier-André Bouchard St-Amant, devait proposer une façon d'améliorer le régime de prêts et bourses à même une enveloppe de 25 millions promise au Sommet sur l'enseignement supérieur. Il a élaboré deux scénarios.

Comme l'écrivait Le Devoir la semaine dernière, Pierre Duchesne a rejeté le premier scénario, qui prévoyait la conversion en bourses des prêts consentis par le gouvernement Charest pour couvrir la hausse des droits de scolarité. « Ceux qui en profitaient étaient des gens qui avaient des revenus plus élevés », a-t-il souligné. Dans « l'esprit de l'aide financière aux études », le ministre trouvait préférable « d'aider ceux qui ont le plus besoin de cette forme d'aide ».

Augmenter les frais de subsistance

Ainsi, le scénario retenu prévoit d'augmenter davantage les frais de subsistance admis dans le calcul de la bourse, soit de 12 \$ par mois dans le premier scénario à 20 \$ dans le deuxième, ou 160 \$ pour les huit mois de l'année scolaire. Près de 20 des 25 millions sont réservés à l'augmentation de ces frais de subsistance.

Vos réactions - 5 commentaires

Huguette Bouchard - Inscrit, 15 mai 2013 06 h 58

Promesses

C'est encore nous contribuables qui allons payer pour les carrés rouges des étudiants et les casseroles de Madame Marois

Quand nous, les aînés allons nous descendre dans la rue pour avoir une vie un peu meilleure, va-t-il falloir que nous descendions avec nos chaises roulante, béquilles, marchettes pour que le Gouvernement comprenne que notre vie est un long calvaire.

Domage que nous n'ayons pas de Martine Desjardins ou ses compagnons.

Merci au PQ de donner à ces jeunes tout ce qu'ils veulent.

Nicole Bernier - Inscrite, 15 mai 2013 07 h 44

Si j'ai bien compris, le gouvernement Marois prend dans la poche des parents (40 millions l'an prochain) qui ont de faibles revenus (ceux qui peuvent profiter des crédits d'impôt liés aux études de leurs enfants: de 20 % à 8 %) et dans la poche des diplômés fortement endettés, pour donner directement aux étudiants à faibles revenus actuellement aux études. Je me demande quel gain a été fait par les "carrés rouges" comme un des commentaires le mentionne et surtout pourquoi des gens sans enfants ou trop riche pour se retrouver dans ce scénario se plaignent... Il me semble qu'aucun argent neuf n'a été investi par le gouvernement...

La hausse du seuil d'exemption de la contribution parentale, qui doit passer graduellement de 28 000 \$ à 45 000 \$ d'ici 2016, sera légèrement accélérée. Dès septembre prochain, le seuil sera haussé à 37 000 \$ (au lieu de 36 000 \$), et l'année suivante, à 41 000 \$ (au lieu de 40 000 \$). Grâce à cette majoration, quelque 25 000 étudiants toucheront une aide supplémentaire de 135 \$ l'an prochain, a mentionné Pier-André Bouchard St-Amand.

Enfin, le gouvernement maintient le prêt accordé pour les dépenses de transport des étudiants à temps partiel en région, ce qui représente 728 \$ par an pour un étudiant universitaire.

Ces mesures sont financées à même la réduction du crédit d'impôt de 20 % à 8 %, surtout encaissé par les parents, ce qui dégage quelque 40 millions l'an prochain.

Franklin Bernard - Inscrit, 15 mai 2013 09 h 10
Mme Bouchard, il ne s'agit pas ici de votre avenir (je crois comprendre que vous êtes d'un certain âge), ni du mien, d'ailleurs, mais de celui d'une jeunesse toute entière, de nos enfants et petits-enfants. Il s'agit de l'avenir d'une nation.

Je comprends vos problèmes, mais avez-vous la moindre idée de la catastrophe économique et sociale que représentent des dizaines de milliers de jeunes diplômés surendettés pour des décennies, et souvent sans emploi par-dessus le marché? Allez voir ce qui se passe aux États-Unis, par exemple.

Tout gouvernement qui ne tient pas compte de cette donnée est irresponsable. Tout gouvernement qui ne considère pas sérieusement l'éducation gratuite copie le système américain, et risque de plonger le Québec dans les mêmes problèmes.

Comment se fait-il qu'ils ne le voient pas? Que vous ne le voyez pas?

Yvon Bureau - Abonné, 15 mai 2013 07 h 03

Appréciation et innovation

Toute aide pouvant soutenir les étudiants aux études supérieures à entrer dans le système et à terminer leurs études doit être appréciée. Celle-ci l'est.

Au besoin, devrait-il y avoir création d'un fonds spécial de parrainage pour soutenir les étudiants les plus défavorisés? Plusieurs diplômés retraités ont des surplus financiers importants; certains

seraient prêts à y investir, avec générosité, avec intelligence et aussi avec sagesse.

D'autres diplômés retraités sont prêts aussi à retourner à l'université, pleins d'expériences et d'expertises, pour le plaisir d'apprendre et de mieux comprendre ce qu'ils ont appris. Bien plus, avec générosité et avec sagesse, plusieurs seraient disposés à seconder, en temps surtout et parfois même en argent, la recherche, l'enseignement et l'implication autre dans la communauté.

Reste à chacune de nos 18 universités québécoises de se donner une direction bien située dans l'organigramme et un programme pour les 60 ans et plus soutenu et alimenté par une vision porteuse. Ces 18 programmes pour les 60 ans et plus seront une grande richesse pour l'aide à l'enseignement supérieur du Québec.

L'université, tout comme la société, se transforme; que ce soit pour le mieux.

Claude Jacques - Inscrit, 15 mai 2013 08 h 30

Trop de services

C'est bien beau de jouer à la maman et de soutenir de l'argent des contribuables pour améliorer le sort de tous, mais c'est un peu trop. J'aime mieux gérer moi-même mes dépenses et payer moins d'impôts. Nous avons l'assurance parentale, les garderies, l'assurance auto, assurance médicament, assurance santé, bien-être social et j'en oublie une multitude d'autres. svp, nous ne sommes pas stupide pour la majorité et aimerions voir et gérer nos revenus.

MAÎTRE POITRAS

LA TRIBUNE : Grève étudiante: le collègue de Denis Poitras prend la relève - Publié le Jeudi 08 août 2013 à 10h23 | Mis à jour le jeudi 08 août 2013 à 10h23



Archives La Tribune, Jocelyn Riendeau

Isabelle Pion, La Tribune (Sherbrooke) Les manifestants qui contestaient à Sherbrooke des contraventions émises à la suite de manifestations survenues pendant la grève étudiante, en vertu de l'article 500.1 du Code de la sécurité routière (CSR), entendent poursuivre leurs démarches, même si leur avocat, Denis Poitras, vient de perdre son statut d'avocat en raison d'une faillite personnelle.

Ces manifestants, qui regroupent principalement d'étudiants ou d'ex-étudiants, doivent revenir en cour municipale jeudi prochain. Ils doivent alors être représentés par le collègue de Me Poitras, Étienne Poitras.

Me Denis Poitras voulait rendre l'article 500.1 «inopérant», puisqu'il remet en question toute possibilité de manifestation. Or, la faillite lui fait

perdre son droit de pratique, comme le prévoit la Loi sur le Barreau. Il pourrait toutefois le retrouver une fois libéré de sa faillite. Selon Revenu Québec, M. Poitras lui doit près de 290 000 \$. Selon un document juridique, M. Poitras «ne s'est pas dûment acquitté de ses obligations fiscales» depuis 1998.

Une campagne d'aide a été organisée pour soutenir M. Poitras.

LE DEVOIR : La mobilisation pour aider l'avocat Denis Poitras porte ses fruits - Mercredi 7 août 2013

Lisa-Marie Gervais

Lancée il y a à peine deux jours, le 5 août, la campagne de financement pour aider l'avocat Denis Poitras à payer ses dettes et à recouvrer son droit de pratique a déjà permis de récolter plus de 7000 \$. « C'est beaucoup », se réjouissent ses sympathisants, qui essuient plusieurs critiques, notamment sur les réseaux sociaux, pour leur solidarité envers l'avocat qui, en faillite depuis le 17 juillet après avoir accumulé une grosse dette à l'endroit du fisc, a été radié du barreau.

Aux commentateurs sceptiques à l'idée d'aider un avocat qui «ne payait pas ses impôts», tous ceux qui l'appuient - surtout des manifestants à faibles revenus que M. Poitras a défendus gratuitement dans des causes

sociales, dont la grève étudiante du printemps 2012 - répondent qu'il est tout à fait justifié de porter secours à ce « Robin des bois juridique ». « Il n'y a pas grand monde qui fait ce que Denis fait », souligne l'enseignant Julien Villeneuve, alias Anarchopanda, qui a été défendu par M. Poitras. Selon lui, plusieurs personnes qui n'ont pas nécessairement été aidées par l'avocat font des dons importants. D'autres donateurs ont été défendus gratuitement à une certaine époque et se rattrapent en donnant ce qu'ils peuvent, maintenant qu'ils ont une meilleure situation.

Julien Villeneuve n'excuse pas l'avocat pour les fautes commises, mais tout doit être remis en contexte, dit-il. « [Payer ses impôts], tout le monde s'entend que c'est quelque chose qu'il aurait dû faire, mais des

circonstances de sa vie personnelle ont fait en sorte qu'il n'a pas été en mesure de monter cette montagne-là », a-t-il indiqué. Sans soutien logistique ni employés, M. Poitras n'aurait pas eu le temps de s'occuper de sa comptabilité ni même de réclamer à l'aide juridique les sommes auxquelles il avait droit. « Pour moi, faisant abstraction de tout ça et en regardant Denis Poitras l'être humain, le bien qu'il a fait à la communauté en défendant des gens gratuitement, versus le mal qu'il a fait à l'État québécois en ne remboursant pas certaines sommes... c'est clair pour moi de quel côté penche la balance », a lancé Julien Villeneuve.

Petit salaire, grosse dette

Denis Poitras doit près de 300 000 \$ à Revenu Québec. Cela ne signifie pas pour autant qu'il empochait des revenus faramineux, insiste M. Villeneuve. « Denis n'a jamais gagné 50 000 \$ par année », dit-il. L'avocat vivrait également en appartement, n'aurait pas de voiture et aurait pour unique dépense frivole de nombreux paquets de cigarettes. Avec un premier objectif de 15 000 \$, la campagne de financement servira à amasser un montant d'argent « suffisamment intéressant pour faire une proposition de conciliation à ses créanciers », avance M. Villeneuve. Denis Poitras a d'ailleurs rencontré l'assemblée des créanciers mardi matin, sans toutefois conclure d'entente. Il a passé le reste de la journée à l'hôpital, pour des soucis de santé.

Arij Riahi, qui s'occupe des relations de presse de la campagne, insiste : l'idée n'est pas de faire porter le fardeau de la dette de Denis Poitras par les donateurs. « On voulait simplement ouvrir la porte à ceux qui ont voulu témoigner leur appui à l'avocat. » Il semble que l'avocat puisse retrouver son droit de pratique, mais il est impossible d'en estimer les délais, précise Arij Riahi.

Entre-temps, d'autres collègues avocats, notamment de l'Association des juristes progressistes, prendront en charge les dossiers laissés en plan. Des sympathisants se sont proposés pour s'occuper gratuitement de sa

Vos réactions - 8 commentaires

- Jean-Guy Mailhot - Abonné - 7 août 2013 01 h 00

Ça me fait plaisir d'aider Denis Poitras, car pour moi les vrais descendants de la doctrine du gars de Nazareth ne sont pas en soutane mais parmi le peuple, et n'ont pas peur d'aider gratuitement comme M. Poitras le fait. Voici un petit retour d'ascenseur bien mérité, et je suis content de voir que des collègues avocats vont vous aider dans les causes qui vous tiennent à coeur.

Bonne chance et vite un retour à la pratique du droit, faite de façon si humaine par vous.

- Jean-Yves Arès - Abonné - 7 août 2013 09 h 08

Faudrait expliquer un peu...

Au-delà de la situation personnelle de monsieur Poitras le portrait de la situation est difficile à comprendre.

Comment diable peut-on monter un compte de 300,000\$ au fisc tout en ayant un revenu sous les 50,000\$?

Comment diable le fisc peut laisser s'accumuler une dette 300,000\$ pour un contribuable qui a un tel niveau de revenu ?

La chose ne se construit sûrement pas en trois ans !

- Julien Villeneuve - Abonné - 7 août 2013 10 h 26

Quelques éléments de réponse:

a) Denis doit près de ce montant selon Revenu Québec et Revenu Canada.

b) On parle effectivement de beaucoup d'années.

c) Une grande partie de ce montant est constituée d'intérêts et de pénalités.

Pour d'autres éléments de réponse:

<http://www.aidonsdenispoitras.org/index.php/a-prop>

Un texte plus détaillé paraîtra bientôt sur aidonsdenispoitras.org qui clarifiera encore plus la situation.

Cordialement

Julien Villeneuve

- Jean-Yves Arès - Abonné - 7 août 2013 14 h 26

Merci pour ces quelques éléments de réponse m. Villeneuve.

En partant toute personne qui offre ses services, professionnel en plus, gratuitement pour aider des gens pour quelques causes que ce soit méritent admiration ne serais-ce pour l'affirmation que la chose représentée que l'on peut rendre un service en société sans que ce service soit toujours monnayé.

On se doute bien que maître Poitras vas fournir un bon plaidoyer pour sa cause... Reste que quand il écrit «Quand je facture 2 000\$ par mois, et qu'il m'en coûte 2 500\$ pour travailler et vivre» on comprend difficilement l'édification d'une facture de 300,000\$, même si elle remonte à plusieurs années.

A moins qu'un mécène (pas nécessairement désintéressé) se pointe et que la chose se règle hors cour, et donc qu'on ne connaisse que sa version, on risque de se retrouver devant le portail d'un avocat qui partageait avec ses clients le même "j'veux pas payer", l'un ses impôts les autres leurs frais de scolarité.

Sous cet angle son coté brouillon ne fait que renforcer l'image de fuite de responsabilité sociale qui est ressortir de la contestation «étudiante-et-autres-qui-s'y-associaient» et qui implique que c'est toujours à quelqu'un d'autre de payer.

Ps: question fiscale, peut-on recevoir des dons à cette hauteur, autrement que par des liens familiaux, sans ces dons soient perçus comme des revenus par l'impôt ?

- Sébastien Paquin Charbonneau - Abonné - 8 août 2013 09 h 29

Il est possible pour de facturer des clients qui ne payeront jamais. Ainsi, les taxes doivent quand même être perçues et envoyées aux ministères du revenu. Si la facture est en

compatibilité et deux spectacles-bénéfice, l'un le 14 septembre aux Katacombes et l'autre le 4 septembre, possiblement au Club Soda, sont en train de s'organiser.

Avocat depuis 1991, Denis Poitras a défendu « plus de 1000 personnes gratuitement », sans compter ceux qui ont manifesté dans le cadre de la grève étudiante, affirme-t-il dans une vidéo disponible sur le site de la campagne : aidonsdenispoitras.org.



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Denis Poitras

souffrance, il faut la radier à "0". Il semble que le retard dans la comptabilité peut expliquer cette gestion de la facturation qui peut parfois aussi créer des fausses dettes. C'est dommage tout ça!

- henri -s garneau - Inscrit - 8 août 2013 10 h 05

pourquoi il faisait pas ses rapports d'impôt comme tout le monde?

- Sébastien Paquin Charbonneau - Abonné - 8 août 2013 10 h 43

Il est possible de facturer des clients qui ne payeront jamais. Ainsi, les taxes doivent quand même être perçues et envoyées aux ministères du revenu. Si la facture est en souffrance, il faut la radier à "0". Il semble que le retard dans la comptabilité peut expliquer cette gestion de la facturation qui peut parfois aussi créer des fausses dettes. C'est dommage tout ça!

- Serge Grenier - Inscrit - 8 août 2013 23 h 16

Donner et recevoir

Il y en a qui donnent beaucoup et reçoivent peu. Il y en a qui donnent peu et reçoivent beaucoup. Il y en a qui donnent peu et reçoivent peu.

Il y en a qui donnent beaucoup et reçoivent beaucoup.

Je pense que ça fait le tour de la question.

À mon avis, pour juger de la valeur d'une personne

il est préférable de considérer ce qu'elle a donné plutôt que ce qu'elle a reçu.

Il y a des personnes qui ont payé tous leurs impôts, mais n'ont jamais rien fait pour personne.

Il y a des personnes qui n'ont pas payé tous leurs impôts, mais ont donné leur vie pour les autres.

Devinez lesquelles je préfère ?

24 HEURES : L'avocat Denis Poitras demande de l'aide – Lundi 05 août 2013 20h02 - Mise à jour Lundi 05 août 2013 20h13



Photo courtoisie

L'avocat Denis Poitras a défendu plusieurs personnes arrêtées lors du printemps érable.

Lydia Labbé-Roy

Une campagne d'appui à Denis Poitras, l'avocat qui a défendu plusieurs manifestants lors du printemps érable, a été lancée, lundi, afin

d'amasser des fonds pour l'aider à rembourser ses créanciers.

Le 17 juillet dernier, M. Poitras a entamé des démarches de faillite personnelle. Se faisant, il s'est également vu retirer son droit de pratiquer puisque la loi sur le Barreau prévoit la radiation administrative automatique de toute personne qui s'engage dans un processus de faillite personnelle.

«C'est une accumulation d'événements qui a mené à cette situation, indique Arij Riahi, relationniste de presse pour la campagne «Aidons Denis Poitras». Denis n'a pas eu le temps de s'occuper de sa paperasse parce qu'il travaillait trop. Il a environ 1000 dossiers actifs. C'est un volume extrêmement élevé pour un avocat qui travaille seul et qui n'a pas d'employés de bureau. Il y a aussi eu des décès dans sa famille et l'argent ne rentrait pas parce que la plupart de ses clients n'étaient pas admissibles à l'aide juridique, malgré le fait qu'ils n'avaient pas

d'argent pour s'offrir une défense juste et raisonnable.»

M. Poitras pourra demander une réinscription au Tableau, afin de pouvoir pratiquer à nouveau, lorsqu'il obtiendra sa libération de faillite.

Le site Internet aidonsdenispoitras.org a été mis en ligne afin de recueillir des dons et d'informer les gens sur les démarches de l'avocat.

Collecte de fonds

Les fonds recueillis lors de la campagne serviront à rembourser les créanciers de M. Poitras. «Nous ne connaissons pas le montant exact qu'il doit, affirme Arij Riahi. Denis n'a pas fait de rapports d'impôts depuis 2009. Le montant dû sera estimé par Revenu Québec. Tout l'argent ira directement au remboursement de la dette.»

Denis Poitras se présentera, mardi, devant une assemblée de créanciers afin de faire une proposition concordataire. Il tentera de prendre une entente avec ces derniers afin de modifier les modalités de paiement de ses dettes.

TVANOUVELLES / MONTRÉAL : Avocat des manifestants étudiants : Denis Poitras en faillite personnelle - Première publication lundi 5 août 2013 à 19h49



Crédit photo : Gracieuseté

L'avocat qui a défendu les manifestants en cour lors du printemps érable, Denis Poitras.

Par Lydia Labbé-Roy | Agence QMI

Une campagne d'appui à **Denis Poitras, l'avocat qui a défendu plusieurs manifestants lors du printemps érable**, a été lancée, lundi, afin d'amasser des fonds pour l'aider à rembourser ses créanciers.

Le 17 juillet dernier, **M. Poitras** a entamé des démarches de **faillite personnelle**. Se faisant, il s'est également vu retirer son droit de pratiquer puisque la **loi sur le Barreau** prévoit la radiation administrative automatique de toute personne qui s'engage dans un processus de **faillite personnelle**.

«C'est une accumulation d'événements qui a mené à cette situation, a indiqué **Arij Riahi, relationniste de presse pour la campagne Aidons Denis Poitras**. Denis n'a pas eu le temps de s'occuper de sa paperasse parce qu'il travaillait trop. Il a environ 1000 dossiers actifs. C'est un volume extrêmement élevé pour un avocat qui travaille seul et qui n'a pas d'employés de bureau. Il y a aussi eu des décès dans sa famille et l'argent ne rentrait pas parce que la plupart de ses clients n'étaient pas admissibles à l'aide juridique, malgré le fait qu'ils n'avaient pas d'argent pour s'offrir une défense juste et raisonnable.»

M. Poitras pourra demander une réinscription au Tableau, afin de pouvoir pratiquer à nouveau, lorsqu'il obtiendra sa libération de faillite.

Le site Internet **Aidonsdenispoitras.org** a été mis en ligne afin de recueillir des dons et d'informer les gens sur les démarches de l'avocat.

Les fonds recueillis lors de la campagne serviront à rembourser les créanciers de M. Poitras.

«Nous ne connaissons pas le montant exact qu'il doit, a précisé Arij Riahi. Denis n'a pas fait de rapports d'impôts depuis 2009. Le montant dû sera estimé par **Revenu Québec**. Tout l'argent ira directement au remboursement de la dette.»

Denis Poitras se présentera, mardi, devant une assemblée de créanciers afin de faire une proposition concordataire. Il tentera de prendre une entente avec ces derniers afin de modifier les modalités de paiement de ses dettes.

LE DEVOIR : Une vigile pour l'avocat des carrés rouges – Mardi 23 juillet 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Une vigile a été organisée, lundi après-midi à Montréal, pour soutenir l'avocat Denis Poitras qui a été radié du Barreau après avoir fait une faillite personnelle. Des dizaines de personnes ont tenu à démontrer leur soutien alors que Me Poitras a défendu, souvent gratuitement, de nombreux étudiants lors du printemps érable, l'an passé.

LE DEVOIR : Les carrés rouges sans avocat : Me Denis Poitras perd son droit de pratique en raison d'une faillite - Vendredi 19 juillet 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Me Denis Poitras

Bahador Zabihyian

La radiation de Denis Poitras du Barreau du Québec pour cause de faillite sème l'inquiétude au sein du mouvement étudiant, car l'avocat défendait gratuitement — ou presque — des centaines de personnes qui ont été arrêtées lors des manifestations étudiantes, et qui font face parfois à des accusations criminelles

Si son nom était bien connu lors du printemps érable, son numéro de téléphone l'était encore plus : les manifestants se l'écrivaient souvent sur le bras pour pouvoir solliciter l'avocat en cas d'arrestation. « C'était un numéro très connu par une très grande proportion des personnes qui allaient manifester », explique le porte-parole de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), Benjamin Gingras. L'ancien porte-parole de l'association, Gabriel Nadeau-Dubois,

compare la radiation à « un tremblement de terre » au sein du mouvement étudiant.

Les dossiers des 1700 clients de M. Poitras seront transférés à d'autres avocats. M. Poitras se fait rassurant. « Non, ça ne sera pas très compliqué, [...] il y a d'autres avocats qui travaillent avec moi dans le même bureau », dit M. Poitras. Selon M. Gingras, la « très grande majorité » des dossiers de M. Poitras étaient ceux dont s'occupait le comité légal de l'ASSE. L'association étudiante avait mis en place un fonds afin d'aider les étudiants arrêtés lors des manifestations à se défendre. M. Gingras n'écarte pas la possibilité de puiser dans ce fonds légal, dont il ne souhaite pas révéler le montant, afin d'aider l'avocat. « C'est encore trop tôt pour dire quelle forme notre aide va prendre [...], on n'écarte rien à ce stade-ci », dit le porte-parole. M. Gingras indique que l'ASSE va se réunir afin de voir si l'association doit de l'argent à M. Poitras. M. Nadeau-Dubois, qui avait recueilli plus de 100 000 \$ afin de se défendre des accusations d'outrages au tribunal qui avaient été portées contre lui alors qu'il était le porte-parole de la CLASSE, a expliqué qu'il remettrait l'argent restant, s'il y a lieu, au fonds légal de l'ASSE, une fois que sa cause sera terminée. L'argent aidera l'ASSE à rembourser d'éventuels honoraires payés de M. Poitras, a indiqué M. Nadeau-Dubois.

L'avocat défendait de nombreuses personnes arrêtées lors du printemps érable. Il s'occupait aussi de défendre des personnes qui avaient décidé de contester les constats d'infractions qu'elles avaient reçus en manifestant, notam-

ment en vertu des règlements municipaux ou du Code de la sécurité routière. Ces dernières ne peuvent généralement pas bénéficier de l'aide juridique, explique M. Poitras. Ceci a empêché plusieurs de ses clients de lui payer des honoraires. « C'est évident que si les services d'aide juridique couvraient les constats d'infractions, on n'aurait pas vécu ce problème-là, constate-t-il. J'ai une clientèle qui n'est pas nécessairement payante, mais qui est bien présente. [...] On va peut-être changer l'organisation du travail, mais on ne changera pas nos convictions pour ça », dit M. Poitras, qui va tenter de réintégrer le Barreau dans les prochains mois. Lorsqu'un avocat déclare faillite, il est automatiquement radié. « Je me doutais que ça arriverait, ce n'est pas descendu du ciel », explique-t-il.

M. Poitras doit 286 847 \$ à Revenu Québec. Il n'avait pas produit de déclaration provinciale de revenus de manière spontanée depuis 1994. M. Poitras doit 65 163 \$ pour la TPS, 74 169 \$ pour la TVQ et 147 514 \$ pour de l'impôt impayé. « Il est évident et utopique d'imaginer que dans les sept prochaines années de vie active au travail, je sois en mesure de vous rembourser intégralement le montant que vous réclamez, montant auquel il faut ajouter celui de Revenu Canada », écrivait M. Poitras en novembre 2012, peut-on lire dans la requête de faillite. M. Poitras ne possède aucun actif considérable qui lui aurait permis de rembourser le fisc.

[Vos réactions - 38 commentaires](#)

CYBERPRESSE : Grève étudiante: l'avocat de milliers de manifestants en faillite - Publié le Jeudi 18 juillet 2013 à 13h17 | Mis à jour le Jeudi 18 juillet 2013 à 15h19



Photo: Robert Skinner, La Presse
Depuis plusieurs années, beaucoup de manifestants s'inscrivent le numéro de téléphone de Me Denis Poitras sur l'avant-bras lorsqu'ils prennent les rues d'assaut. Ils savent ainsi qui contacter en cas d'arrestation.

Philippe Teisceira-Lessard, La Presse

Denis Poitras, qui défendait la majorité des manifestants arrêtés pendant la grève étudiante du printemps 2012, n'est plus avocat depuis mercredi matin.

Il a enregistré une faillite personnelle dans les derniers jours, ce qui le disqualifie automatiquement du titre d'avocat. Denis Poitras devait 287 000\$ à Revenu Québec et ne s'était pas correctement acquitté de «ses obligations fiscales depuis le 17 septembre 1998», selon l'agence gouvernementale.

En entrevue avec *La Presse*, M. Poitras a dit qu'il se battrait pour regagner son droit de pratique une fois sa faillite réglée. Ce processus pourrait toutefois prendre plusieurs mois, a-t-il lui-même admis. Il ne pourra donc défendre ses clients dont le procès est imminent.

«Avec le type de pratique que j'ai, je n'ai jamais d'énormes revenus. Je n'ai jamais été à l'argent, a affirmé M. Poitras. Le problème, c'est que ça en prend un minimum pour payer nos affaires.» L'ex-avocat a indiqué avoir transmis une liste de 1702 clients actifs au Barreau du Québec, comme l'exige la loi en cas de radiation. Mais il estime qu'au moins deux fois plus de personnes auraient pu se joindre aux contestations qu'il a lancées.

Au total, il s'attendait à réunir les individus arrêtés pendant la grève étudiante en 32 groupes distincts pour contester les accusations qui pèsent contre eux.

Depuis plusieurs années, beaucoup de manifestants s'inscrivent le numéro de téléphone de Denis Poitras sur l'avant-bras lorsqu'ils prennent les rues d'assaut. Ils savent ainsi qui contacter en cas d'arrestation.

«Artisan de son propre malheur»

Mercredi, Denis Poitras a été forcé de déclarer faillite par Revenu Québec, à qui il devait plusieurs dizaines de milliers de dollars : 65 000\$ en TPS, 74 000\$ en TVQ et 148 000\$ en impôts impayés.

Il «n'a pas produit de déclaration de revenus depuis 2008» et «n'a jamais, depuis 1994, produit de façon spontanée les déclarations fiscales requises par la loi», selon une requête déposée pas le fisc devant les tribunaux.

«En fait, [M. Poitras] est l'artisan de son propre malheur», a conclu Revenu Québec dans son document. L'organisation ne lui reconnaît «aucun actif de valeur significative» qu'il pourrait utiliser pour la rembourser.

Le fisc estime aussi que l'ex-avocat lui a «offert peu de collaboration» en ce qui a trait au remboursement de ses dettes.

Des maigres revenus

M. Poitras assumait la majorité de ses dossiers de façon gratuite.

«On a des manifestations avec 150 arrestations, il y avait environ 15 mandats d'aide juridique là-dedans. Tout le reste c'est pro bono [sans frais]», a-t-il exposé.

«Quand les jeunes commencent à travailler à temps partiel au salaire minimum, ils n'ont pas les moyens de payer 175\$ de l'heure ou quoi que ce soit.» Selon lui, beaucoup n'ont pas non plus accès à l'aide juridique parce qu'ils gagnent un peu trop d'argent. Une personne seule empochant annuellement plus de 13 900 \$ est exclue du programme gratuit de l'aide juridique.

- Avec Judith Lachapelle



RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Les professeurs de cégep intensifient leurs moyens de pression – Mise à jour le jeudi 21 novembre 2013 à 11 h 14 HNE



Des professeurs manifestent devant le cégep du Vieux-Montréal.

Des piquets de grève symboliques ont été érigés jeudi devant les cégeps du Québec par les professeurs affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ).

Ces piquets de grève érigés pendant quelques heures font partie des moyens de pression déployés par les professeurs qui réclament « la pleine reconnaissance de leur emploi dans le cadre des travaux des relativités salariales », précise un communiqué de la FNEEQ.

Les professeurs syndiqués à la FNEEQ, qui représente 85 % des professeurs de cégep, ont aussi suspendu pour la journée tout le travail hors classe qui ne touche pas les étudiants.

Les piquets de grève, érigés tôt jeudi matin, ont aussi été levés à temps pour permettre aux étudiants d'assister à leurs cours, a tenu à préciser le porte-parole syndical Renaud Poirier St-Pierre.

À l'exception de quelques établissements, des événements du genre ont eu lieu dans l'ensemble des cégeps de la province jeudi matin, ajoute M. Poirier St-Pierre.

Ces moyens de pression des syndiqués ne concernent pas que les questions salariales, précise quant à elle la présidente de la FNEEQ, Caroline Senneville.

Évaluation des tâches et des salaires

« C'est la première fois que notre profession est évaluée, il est normal que nous souhaitons que cette évaluation reflète les réalités d'un professeur au collégial. Nous continuerons la mobilisation aussi longtemps qu'il le faudra pour que le Conseil du Trésor reconnaisse l'ensemble de nos tâches et notre appartenance à l'enseignement supérieur », déclare Mme Senneville, dans un communiqué.

En dépit de l'assurance donnée aux enseignants que leur salaire ne sera pas touché par cette évaluation par le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, la FNEEQ affirme constater un recul dans la grille salariale des syndiqués.

« Nous prenons note des récentes déclarations publiques de M. Bédard, mais nous aimerions que celles-ci se rendent aux oreilles de ses négociateurs. Pour l'instant, nous perdons un rangement dans la structure salariale du gouvernement et la reconnaissance de nos diplômes est menacée », déplore Caroline Senneville.

Cette levée de boucliers dans le domaine de l'enseignement collégial survient alors que Québec évalue les catégories d'emploi mixte dans les secteurs publics et parapublics pour les situer dans la structure salariale du secteur public.

« Le principal litige entre le Conseil du Trésor et la partie syndicale porte notamment sur l'absence de reconnaissance du travail collectif, comme le choix de l'ensemble des disciplines qui feront partie des programmes d'étude, la gradation des apprentissages, les contenus des cours ainsi que ceux des laboratoires et des stages », peut-on lire dans le communiqué de la FNEEQ qui représente plus de 33 000 syndiqués dans les cégeps et universités du Québec.

Les commentaires (4)

Envoyé par [Alex Portelance](#) de Montréal, 21 novembre 2013 à 12 h 19 HNE

Sortez dans la rue avec vos casseroles et manifestez en même temps que la parade du Père Noël, comme pour Marois et ses amis l'année dernière durant le jour de la terre, ça fera plus impressionnant.

Envoyé par [Pierre Laliberté](#) de Ste-Thérèse

21 novembre 2013 à 12 h 07 HNE

congédiez ces fénéants protégés par leur syndicat et qui possèdent des conditions mur-à-mur scandaleuses et totalement inacceptables : abolissons les CEGEPS, nid de communistes depuis 40 ans, et adoptons le modèle nord-américain, fort supérieur.

Envoyé par [Francine Chartrand](#) de Montréal, 21 novembre 2013 à 11 h 49 HNE

Ne lâchez pas vous devez faire valoir vos points mais comme vous ne portez pas de carré rouge, et que vous ne faites pas de la casse, des blocages de ponts etc le ministre sera moins attentif à vos demandes.

Envoyé par [Roch Beauparlant](#) de Val-des-Monts, 21 novembre 2013 à 11 h 48 HNE

Je comprends que le syndicat doit rester vigilant en cette période cruciale pour l'établissement des conditions de travail de ses membres, mais une partie de la préoccupation des enseignants ne vient-elle pas du fait que c'est la première fois que leur profession est évaluée?

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Des professeurs de cégep manifestent contre une réduction salariale – Mise à jour le jeudi 14 novembre 2013 à 12 h 56 HNE



Photo : Jean-François Nadeau

Environ 200 personnes ont manifesté devant le parlement.

Environ 200 professeurs d'une quarantaine de cégeps au Québec ont manifesté devant l'édifice de l'Assemblée nationale, jeudi midi, pour s'opposer à une réduction de leur salaire.

Le Conseil du Trésor suggère de diminuer de 5 % la rémunération des professeurs, après avoir comparé leurs conditions avec celles d'autres

salariés de l'État. La réévaluation des salaires fait partie de la convention collective des professeurs de cégep.

Si leurs salaires sont réduits, les professeurs affirment qu'ils vont gagner moins que les enseignants du primaire et du secondaire. Actuellement, ils gagnent entre 38 000 \$ et 74 000 \$ par année. Les professeurs de cégep souhaitent que le gouvernement tienne compte des tâches effectuées hors des salles de classe pour évaluer leur travail.

La présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, Caroline Senneville, déplore notamment que l'élaboration des cours ne soit pas prise en compte pour établir les critères de rémunération. « Ce sont les enseignants qui doivent déterminer quelles sont les disciplines qui donneront quelles compétences. [...] C'est entre autres ce travail-là qui n'est pas reconnu par la dévaluation du Conseil du Trésor », fait-elle valoir.

« C'est un message de non-reconnaissance. C'est surtout ça qui dérange profondément les profs, ce message de mépris à l'égard des professeurs. Et le fait aussi que le gouvernement ne veut plus reconnaître les maîtrises et les doctorats », ajoute le président du Syndicat des professeurs du Cégep Garneau, Pierre Mercure.

Les professeurs de cégep promettent d'avoir recours à d'autres moyens de pression si le gouvernement persiste dans sa volonté de réduire les salaires dès 2015.

Les commentaires (40)

TVANOUVELLES : Baccalauréat obligatoire : L'Ordre des infirmières s'impatiente - Première publication lundi 28 octobre 2013 à 16h42

TVA Nouvelles

Doit-on obliger les futures infirmières à obtenir un baccalauréat? C'est ce que souhaite l'Ordre des infirmières du Québec qui presse maintenant le ministère de la Santé de prendre une décision.



«On demande au gouvernement de se pencher là-dessus depuis déjà trois ans», dit la présidente de l'Ordre, Lucie Tremblay. Trois ans, mais le débat est en cours depuis bien plus longtemps chez les infirmières. Le Québec est actuellement la seule province à ne pas exiger de formation universitaire pour obtenir le statut d'infirmière. Un diplôme d'études collégiales acquis généralement en trois ans est suffisant. Le baccalauréat est facultatif, mais l'Ordre des infirmières est persuadé que la formation collégiale est insuffisante. «La formation qui est donnée au collégial, elle est de qualité, mais il faut la rehausser de 2500 heures si on veut se comparer à ce qui est normalement reconnu chez une infirmière», explique Lucie Tremblay. «Les infirmières qui sortent du DEC n'ont pas vu trois champs importants de la pratique infir-

mière: la santé mentale, les soins critiques et les soins communautaires. Il leur manque un certain nombre d'outils pour faire face aux défis d'aujourd'hui et demain.» **Trop long?** Certains craignent toutefois que le bac obligatoire réduise l'intérêt pour la profession. La Fédération des CEGEPs a récemment mené un sondage auprès de 3000 étudiants en soins infirmiers au collégial. 42% d'entre eux avouent qu'ils songeraient à une autre carrière si la formation universitaire devenait obligatoire, dit Lisette Buteau, coordonnatrice du département de soins infirmiers au CEGEP Garneau, de Québec. «On est persuadés que ça doit demeurer un choix pour l'étudiant de poursuivre ses études universitaires. Certains ont déjà une autre formation

dans un autre domaine et pour eux, ça répond à leurs besoins, la formation collégiale.» Pis, Lisette Buteau craint une diminution du nombre des inscriptions si le baccalauréat devient obligatoire. «Cinq années d'études, c'est une question financière. Est-ce que tous ces étudiants-là seront en mesure de se payer des études universitaires? Il faut également questionner la capacité des universités à accueillir tout ce monde. Actuellement, il y a 48 % des étudiants qui cheminent vers le baccalauréat après leurs trois années et on ressent de la part des universités une certaine difficulté à accueillir ces étudiants.» En décembre dernier, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a mandaté un comité pour étudier la question du bac obligatoire chez les infirmières. Le rapport de ce comité est attendu pour cet automne.

LE DEVOIR: Cégeps montréalais - Des inscriptions en baisse : Un étudiant sur quatre s'est inscrit en sciences humaines - Samedi 26 octobre 2013 |



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
C'est la saison des portes ouvertes dans les cégeps et les universités du Québec. Ce texte fait partie d'un cahier spécial.
Assia Kettani

Pour la première fois depuis 2005, le nombre d'admissions dans les 32 cégeps regroupés par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) est en recul pour la rentrée 2013. En effet, le SRAM a enregistré une diminution de 1115 admis : le réseau compte donc 61 299 admis à l'automne 2013 (contre 62 414 à l'automne 2012). Le nombre de demandes d'admission a également diminué, puisque 76 794 candidats réguliers ont présenté une demande d'admission, ce qui représente une diminution de 1167 demandes par rapport à l'automne 2012.

Ce recul n'aurait rien de surprenant, explique Geneviève Lapointe, directrice des communications du SRAM. Au contraire, selon les statistiques démographiques, « il aurait même dû se produire bien avant l'année dernière. Ça fait plusieurs années qu'on s'y attend, car le groupe d'âge qui entre au cégep, soit les 16-18 ans, est en régression au Québec. »

À moins d'imprévu, comme une augmentation du nombre d'immigrants dans cette tranche d'âge ou un retour massif d'adultes aux études, cette tendance devrait se maintenir jusqu'en 2019 ou 2020, estime-t-elle.

Cette diminution n'est donc en rien attribuable à l'instauration du bulletin unique, qui avait soulevé des inquiétudes, notamment parmi les conseillers et des prescripteurs d'information dans les réseaux scolaires. En effet, comme les candidats à la session d'automne 2013 n'ont pas pu fournir les notes de leur 2e bulletin de 5e secondaire, plusieurs voix ont dénoncé le fait que les progrès et les efforts faits par l'élève au cours de sa dernière année de secondaire ne pourraient pas être pris en compte. Mais, « pour nous, ça n'a pas eu d'impact significatif et nous n'avons reçu aucune plainte à ce sujet de la part de candidats mécontents », précise Mme Lapointe.

Depuis, la situation a été modifiée, puisque « les établissements scolaires pourront présenter, pour la rentrée de l'automne 2014, un ou deux bulletins, selon le calendrier scolaire adopté ». Ainsi, cet automne, 89 % des candidats ont été admis au cégep et au programme de leur premier choix, une proportion presque stable par rapport à l'an dernier. De plus, « parmi les candidats ayant été refusés, 3650 ont reçu un verdict de scolarité insuffisante à leur première demande. De ce nombre, certains candidats qui étaient encore aux études pendant le processus d'admission et qui avaient la possibilité de présenter un meilleur dossier scolaire aux tours suivants ont pu être admis par la suite. Selon nos calculs, 1031 candidats parmi ces 3650 auraient ainsi été admis à un tour subséquent », poursuit-elle.

Programmes de choix

Du côté des programmes choisis par les candidats, les tendances se maintiennent. Ce sont en effet les sciences humaines qui retiennent le plus grand nombre de candidats, avec plus de 25 % des admis. Viennent ensuite les sciences de la nature, les techniques biologiques, les techniques administratives, les techniques humaines et les arts et lettres.

Il n'y a aucun bouleversement à attendre du côté de la différence selon les sexes, puisqu'on compte, comme les années précédentes, de 70 à 80 % de femmes en techniques biologiques, techniques humaines et arts, et, inversement, une large majorité d'hommes en techniques physiques.

Notons également que certains programmes sont tellement convoités que de nombreux candidats sont refusés pour manque de place, malgré un dossier qui répond aux critères d'admission. Parmi les programmes qui ont notifié le plus de refus, trois domaines se démarquent clairement : les techniques humaines, où figurent le travail social, la gestion hôtelière ou encore les techniques policières (le seul programme contingenté de façon légale), le domaine de la santé, qui regroupe les soins infirmiers, les programmes de radiodiagnostic, l'inhalothérapie, la réadaptation physique, les techniques d'hygiène dentaire ou encore les soins préhospitaliers d'urgence, et enfin les arts graphiques comme le dessin animé, l'animation 3D ou encore les techniques d'intégration multimédia.

Mais, alors que de nombreux programmes affichent complet à Montréal, la situation s'inverse en région, même dans les secteurs d'emploi en forte demande. C'est le cas des soins infirmiers, où de nombreux refus pour manque de place ont été enregistrés aux trois tours dans le secteur de

Montreal, alors que des places étaient toujours disponibles en région au 3e tour.

Parmi les autres tendances enregistrées par le SRAM, Geneviève Lapointe précise que le fossé entre hommes et femmes continue de se creuser, avec cette année 35 683 femmes (58,2 %) admises à un programme collégial, contre 25 616 hommes (41,8 %). Une situation d'autant plus regrettable qu'elle s'accroît d'année en année et qu'elle risque de déteindre sur la fréquentation universitaire. Pour contrer cette tendance, « il y aurait des efforts à faire pour intéresser les garçons aux études collégiales, estime Mme Lapointe. Il s'agit d'un choix de société. »

Inscriptions externes

En revanche, depuis 2006, le nombre de candidats internationaux qui présentent une demande d'admission n'a cessé d'augmenter. Cette année, le SRAM a reçu 1179 demandes d'admission (soit 62 de plus que l'année dernière) et, parmi ces candidats, 907 ont été admis (soit 23 de plus que l'année précédente). « Plus de 53 % des candidats proviennent de la France et de ses territoires. Loin derrière viennent Haïti, l'Algérie, le Maroc et le Cameroun », souligne-t-elle.

Cette augmentation découle d'un véritable effort de recrutement déployé par les cégeps afin de pallier la diminution des candidats québécois à venir dans les prochaines années. Pour cela, « chaque cégep offre des incitatifs et un accompagnement ». Le choix étant laissé à la discrétion des établissements, il peut s'agir aussi bien d'une exemption des droits de scolarité que d'une aide financière ou encore de bourses, mais « sans commune mesure avec les efforts faits par les universités pour attirer une clientèle étrangère ».

Ces étudiants se dirigent exclusivement vers les programmes techniques, ajoute Mme Lapointe. « Nos programmes préuniversitaires n'ont aucun sens pour eux, car ils ne sont pas disponibles dans les autres pays. » En revanche, « aucun programme contingenté n'est accessible aux candidats internationaux. Nous ne priverons pas les Québécois de places dans les cégeps en les offrant aux candidats internationaux. »

Collaboratrice

DES ÉTABLISSEMENTS POUR TOUS LES GOÛTS

Dans les collèges et les universités du Québec, les portes s'ouvrent pour informer les futures étudiantes et étudiants.

CÉGEPS

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue



| | | |
|--|---|--|
| Campus d'Amos, le 27 novembre, de 17h à 20h | Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne le 12 novembre, de 16h à 20h30 et le 4 février 2014, de 18h à 20h | Cégep de Sherbrooke le 30 octobre, de 8h à 15h30 et de 18h30 à 20h30 |
| Campus de Rouyn-Noranda, le 1er novembre, de 10h à 14h | Collège Lionel-Groulx le 6 novembre, de 16h à 21h | Cégep de Sorel-Tracy le 19 novembre, de 19h à 21h |
| Campus de Val-d'Or, le 20 novembre, de 17h à 20h | Collège de Maisonneuve le 19 novembre, de 16h à 20h30 | Cégep de Trois-Rivières le 5 novembre, de 9h à 15h et de 18h à 20h |
| Collège Ahuntsic le 14 novembre, de 14h à 20h30 | Cégep Marie-Victorin le 16 novembre, de 12h à 16h | Collège Vanier le 2 novembre, de 12h à 16h |
| Cégep André-Laurendeau le 6 novembre, de 16h à 21h | Collège Montmorency le 12 novembre, de 16h à 21h | Cégep du Vieux-Montréal le 26 octobre, de 9h30 à 16h |
| Collège de Bois-de-Boulogne le 27 octobre, de 13h à 16h30 | Collège de Rosemont le 13 novembre, de 16h à 20h30 | Institut de technologie agroalimentaire le 23 novembre, de 10h à 1h |
| Collège Champlain-Lennoxville le 2 novembre, de 10h à 14h | Cégep de Saint-Hyacinthe le 27 octobre, de 13h à 16h30 | UNIVERSITÉS |
| Cégep de Drummondville le 9 novembre, de 13h à 16h | Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu le 12 novembre 2013, à 18 h | UQAM le 26 octobre |
| Collège Édouard-Montpetit le 6 novembre, de 18h30 à 21h | Cégep de Saint-Jérôme | Université McGill le 27 octobre |
| École nationale d'aérotechnique le 10 novembre, de 10h à 15h | Saint-Jérôme, le 20 novembre, de 16h30 à 20h30 | Université de Montréal le 10 novembre |
| Collège Gérald-Godin le 3 novembre, de 13h à 16h | Mont-Laurier, le 13 novembre, de 19h à 21h | École polytechnique le 10 novembre |
| Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption le 13 novembre, de 17h30 à 21h | Mont-Tremblant, le 3 novembre, de 13h à 16h | HEC Montréal le 10 novembre |
| Cégep régional de Lanaudière à Joliette le 12 novembre, de 15h à 20h30 | Cégep de Saint-Laurent le 10 novembre, de 12h à 16h | UQTR le 2 novembre |
| | Collège Shawinigan le 7 novembre, de 18h à 20h | UQAR (campus Lévis) le 6 novembre |
| | | Université Concordia le 9 novembre |
| | | Université Laval le 9 novembre |
| | | UQTR (campus Québec) le 9 novembre |
| | | UQAC le 16 novembre |
| | | Université de Sherbrooke le 16 novembre |
| | | UQO le 30 novembre |
| | | UQAT les 4 et 6 novembre |

TVANOUVELLES : 100 % étudiants : 2e édition Défi Spartan du Cégep de Jonquière - Première publication mardi 8 octobre 2013 à 16h19



Crédit photo : Agence QMI

Par Andrée Anne Duchesne | Agence QMI
Pour une **deuxième édition**, des **étudiants du Cégep de Jonquière** récidivent en organisant le **Défi Spartan**. Il s'agit d'une **course de 5 km** avec des obstacles à franchir tout au long du parcours.

Le Défi Spartan s'inscrit dans un projet étudiant dans le cadre des cours complémentaires d'intervention sportive et de nutrition.
«L'idée est partie dans le cadre d'un cours pédagogique. Il s'agit en fait d'une épreuve terminale pour leur cours où l'éthique dans les sports est abordée. La création d'un événement sportif était donc un bon moyen de traiter de cet aspect», a indiqué Éric Paquet, enseignant en éducation physique au Cégep de Jonquière.
En 2011, les étudiants avaient participé à l'organisation de la course des Pères Noël qui se déroule chaque année, à Jonquière. L'année suivante, l'idée de créer leur propre événement a été proposée.
«Nous avons tellement aimé cette première expérience que nous avons décidé de continuer.»
Dame Nature
Lors de la première édition, les organisateurs du Défi Spartan avaient accueilli 247 participants.

Cette fois-ci, déjà plus de 500 personnes se sont inscrites.
«L'année dernière, Dame-Nature n'avait pas été avec nous. Il faisait 6°C, il y avait de la pluie et des vents de plus de 35 km/h. Ça avait gâché un peu notre fun», a raconté M. Paquet.
Le parcours ne sera dévoilé que le 26 octobre aux participants. Bien qu'il soit préférable d'être en forme avant de s'aventurer dans cette course à obstacles de 5 km, tout le monde peut y prendre part.
«Nous voulons garder la surprise pour ne pas que les gens se préparent en conséquence. Pour certains obstacles que les participants ne seront pas capables de franchir, il y aura des pénalités, mais elles seront réduites, comparées à celles des vraies Spartan Race», a souligné Éric Paquet.
Les personnes qui désirent s'inscrire au Défi Spartan du Cégep de Jonquière ont jusqu'au 21 octobre pour le faire en communiquant au eric.paquet@cjonquiere.qc.ca.

THE GAZETTE : CEGEP teachers brace for a fight with the Quebec Treasury Board – Thursday, September 26, 2013



Photograph by: Vincenzo D'Alto, The Gazette
Students walk down an empty hall at CEGEP Maisonneuve: At the beginning of September, CEGEP professors got wind they could see their job classification lowered in Montreal.
By Catherine Solyom, GAZETTE education reporter
*Dear Treasury Board,
I teach at ----- College
I would like to remind you that college teaching is part of higher education.
I have just left a meeting of a committee/working group/course committee etc. to discuss . . .*

*This meeting was required in order to
At the moment, I am working on research on
That is the message being sent by hundreds of CEGEP teachers across the province worried and dismayed about what they see as an attempt to devalue their work and cut their salaries to below that of kindergarten teachers.
Since the beginning of September, when CEGEP professors got wind that they could see their job classification lowered, so many such messages have been sent — in English and French — that the Treasury Board's email address has in fact shut down.
For Fred Jones, the president of Dawson College's teachers' union, the messages are a gentle but persistent means to tell the government it's heading in the wrong direction.
"Teachers feel there's a lack of respect for them," Jones said Wednesday. "It's an attack on their being to a certain extent."
Tension between the two sides began to mount when a working group set up at the Treasury Board began to examine the question of "salary relativity," evaluating different jobs in the public sector to see if they're at the right place compared with other jobs.*

Salaries and classifications for many jobs, including primary and secondary school teachers, had already been re-evaluated to establish pay equity between the sexes.
But given that CEGEP teaching positions were roughly divided between men and women, their jobs had not been re-examined — until now.
In June, the Treasury Board decided that it would include in its calculations only the time spent by college teachers preparing courses, teaching and correcting, but not taking part in additional research or participating in committees, or any of the other extra duties teachers may have as they guide students from high school into university or jobs.
Plus, given that they worked with young adults — and not troublesome tots or teenagers — their work was deemed to require less energy.
The upshot was that CEGEP teachers, who currently are on the same payscale as elementary and high school teachers, would see their salaries reduced by about five per cent, or three to four weeks of salary per year, Jones said. Right now, the pay ceiling for high school teachers and CEGEP teachers without a master's degree is \$75,357.



At the same time, the Treasury Board decided it would no longer allow for increased salaries for CEGEP teachers based on having a master's degree or PhD. A CEGEP teacher with a PhD can earn up to \$79,484 this academic year. Jones said that was perhaps the worst insult. "Studying and doing a master's or PhD requires a lot of work and dedication and teachers have put years of their life into it to understand a subject and explore it, and they feel this is being ignored." Jones said teachers are in shock or disbelief, and a number of them have come to him in tears. "One was a single parent just about to finish her PhD — she went through such an effort to get it and was counting on the increase in salary and now she isn't sure she can pay for her apartment." The Quebec minister responsible for government administration, Stéphane Bédard, who is also chair of the Treasury Board, could not be reached for comment Wednesday. But two weeks ago he insisted salaries for CEGEP teachers would not be cut.

"Like the great majority of public-sector workers, CEGEP teachers have a collective agreement in their pocket that is valid until March 31, 2015. So there is no question the government will reduce their salaries," Bédard declared. No one knows what will happen after March, 2015, however. Mario Beauchemin, the president of the Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP, which represents 14 CEGEP teachers unions across Quebec, said he has since spoken to Bédard over the phone, and was assured that salaries would not be reduced before, during or after the ongoing Treasury Board discussions on the subject, the next one being held in mid-October. "Salaries have never been reduced in any job category," Beauchemin said, "and it won't start with CEGEP teachers. We already have difficulties finding candidates for fields like nursing and radio-oncology. Things will only get worse if salaries go down on top of it and master's and PhDs are not recognized."

Beauchemin added that the government had underestimated the time spent by teachers preparing courses, and other realities of the 21st century — like the fact the number of students with disabilities going to CEGEP has increased by 400 per cent in the last few years. Micheline Thibodeau, vice-president of the Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), which represents 33,000 teachers in 46 CEGEPs, said she was holding her tongue to see how the talks with the Treasury Board progress. "We're still talking with Board — that's why we're optimistic," Thibodeau said. "That doesn't mean we'll find a solution, but we're still talking and that's a good sign." Jones believes, however, that the Treasury Board may just freeze CEGEP teachers' salaries, until the job category below their pay scale catches up. "The minister said of course they're not talking about salary cuts, which is true. But they're talking about a salary freeze. Sometimes the language can fool you."

JOURNALMETRO : Bisbille au Collège de Rosemont - Mise à jour: Mercredi 25 septembre 2013 | 14:54

Mathias Marchal Une trentaine d'étudiants du Collège de Rosemont ont manifesté mercredi pour dénoncer les façons de faire de la direction du collège, qui veut faire grimper les frais d'inscription. Au cœur du litige, la hausse des «frais de toute autre nature» qui passeraient, d'ici janvier 2015, de 118\$ par an, à 178\$. Lors de la réunion du dernier conseil d'administration, les représentants étudiants ont été exclus de la salle dès le début des délibérations et durant le vote sur la hausse des frais d'inscription. «Cette exclusion est illégale et constitue un vice de procédure et un détournement de la démocra-

tie collégiale», a déclaré Francis St-Laurent, président de l'Association générale des étudiants du Collège de Rosemont, qui a obtenu un avis juridique sur la question. Le vote s'est tenu le 10 juin. La direction du collège aurait demandé un huis clos sans les deux représentants étudiants, arguant du fait qu'ils étaient en conflit d'intérêts sur cette question. «La direction a remporté le vote par 4 voix contre 3. Si nos deux représentants étudiants avaient pu voter, le résultat aurait été différent», note Mylène Beuchée, coordonnatrice aux com-

munications à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FEUQ). L'avis juridique, remis à l'association étudiante par la clinique juridique Juripop, conclut au contraire que les étudiants ne pouvaient se placer en conflit d'intérêts personnel et pécuniaire puisqu'ils représentent l'association étudiante, qui ne subira aucun impact de la hausse possible des droits d'inscription. Lors du vote, le syndicat des professeurs du Collège de Rosemont s'est lui aussi opposé à la hausse. Au moment de mettre en ligne, la direction du collège n'avait pas retourné nos appels.

LE SOLEIL : Cours d'histoire au cégep: les profs disent oui, mais pas tout de suite - Publié le jeudi 29 août 2013 à 14h33 | Mis à jour le jeudi 29 août 2013 à 20h51

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) Bien qu'ils soient entièrement d'accord avec la nécessité d'ajouter un nouveau cours d'histoire nationale obligatoire dans le curriculum des élèves, les enseignants du collégial jugent que l'échéancier d'un an pour son implantation est précipité. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, n'a pas voulu confirmer son intention d'aller de l'avant aussi vite. «Soyez assuré qu'il y a une détermination du gouvernement de bouger sur le dossier de l'histoire, pour le reste on va procéder selon les chemins qui sont bien définis pour installer un cours en respectant tous les délais», s'est contenté de répondre le ministre jeudi matin alors qu'il se trouvait à Carleton en Gaspésie. Le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, expliquait dans les pages du *Soleil*, jeudi, que M. Duchesne lui avait fait savoir lors d'un entretien qu'il visait août 2014 pour l'implantation du nouveau cours de 45 heures, un délai beaucoup trop serré pour les cégeps, no-

tamment en raison du casse-tête que cela représente pour l'aménagement des horaires. Le porte-parole du ministre, Joël Bouchard, a voulu corriger le tir en après-midi, précisant que c'était les étudiants de la nouvelle cohorte 2014 qui auraient assurément un cours d'histoire pendant leur cheminement collégial, mais que cela ne signifiait pas nécessairement que celui-ci serait prêt dans 12 mois. M. Bouchard a également tenu à souligner que le ministre était heureux de savoir que la Fédération des cégeps ne s'opposait pas à son projet. **Trop rapide pour les cégeps** La Fédération des enseignants de cégeps de la CSQ juge également qu'il serait trop rapide d'ajouter un cours dans l'horaire des étudiants pour la prochaine rentrée. Le président, Mario Beauchemin, croit qu'un délai de deux ans est plus raisonnable. Il explique par ailleurs que ses membres ont été consultés au printemps par le ministère de l'Enseignement supérieur à ce sujet. Il était à l'époque question d'enlever un cours de la for-

mation complémentaire, qui en compte deux, pour le remplacer par l'histoire. M. Beauchemin se dit contre cette idée. «Il ne faut pas que ça désintègre la formation complémentaire générale qui a été beaucoup malmenée pendant les dernières années», soutient-il, ajoutant que celle-ci donne la chance aux étudiants de «se frotter à un autre champ de savoirs». Celui qui représente les enseignants du secteur privilégie l'idée d'ajouter 45 heures à l'horaire, même si cela peut être lourd pour les étudiants qui suivent une formation technique qui requiert déjà beaucoup d'heures. Mario Beauchemin, qui enseigne l'histoire au Cégep de Sainte-Foy, estime qu'il est essentiel d'ajouter un cours d'histoire nationale à la formation générale pour permettre aux étudiants de manipuler les notions et les concepts. «Interrogez les étudiants sur la Révolution tranquille ou l'industrialisation et ils n'auront aucune idée quoi répondre», illustre-t-il. **Avec la collaboration de Jean-Marc Salvét**

LA PRESSE.CA / LA TRIBUNE : : Légère baisse du nombre d'étudiants dans les Cégeps - Publié le jeudi 29 août 2013 à 08h22 / Publié le jeudi 29 août 2013 à 12h30



Photo Hugo- Sébastien Aubert, La Presse

Rentrée des élèves au Cégep Maisonneuve à Montréal.

La Presse Canadienne, Montréal
Le nombre d'étudiants qui fréquentent le réseau des Cégeps publics lors de la session de cours qui vient de débiter semble avoir légèrement décliné par rapport à l'an dernier.
Des données préliminaires recueillies par la Fédération des Cégeps entre les 5 et 22 août illustrent que 177 451 étudiants sont inscrits dans l'un ou l'autre des 48 Cégeps du Québec, au secteur de l'enseignement ordinaire. Cette prévision est de 0,2% inférieure à celle enregistrée à la même date l'an dernier.

De ces 177 451 étudiants, 78 912 sont de nouveaux inscrits au Cégep.
Le président-directeur général de la Fédération des Cégeps, Jean Beauchesne, signale que les prévisions du ministère de l'Éducation laissent déjà entrevoir une baisse de la population étudiante des Cégeps jusqu'à 2020.
Les régions touchées par un recul du nombre d'inscrits sont celles de Montréal, de la Côte-Nord, de la Mauricie, de la Montérégie, de Québec, de l'Outaouais et du Saguenay/Lac-Saint-Jean.
Les filles représentent 58% de la population étudiante totale des Cégeps publics et les garçons, 42%.

LE SOLEIL : Cours d'histoire obligatoire: trop vite pour les cégeps - Publié le jeudi 29 août 2013 à 05h00



Photothèque Le Soleil, Yan Doublet

Le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, émet des réserves sur l'empressement du gouvernement péquiste à instaurer un cours d'histoire obligatoire dès la rentrée 2014.
Annie Mathieu, Le Soleil (Québec)
S'il n'a pas d'objection à l'ajout d'un nouveau cours d'histoire obligatoire de 45 heures, le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, juge que le délai est court pour une implantation en août 2014. Il évoque notamment le casse-tête que cela représente pour l'aménagement des horaires déjà très chargés des étudiants.
Lorsque le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, lui a confirmé le 16 août son intention d'aller de l'avant avec le nouveau cours d'histoire au cégep, M. Beauchesne a émis quelques réserves. Non pas sur le principe, qu'il dit respecter, mais plutôt sur l'empressement de mettre en oeuvre cette décision politique.
«Parce qu'il faut l'organiser, nous, on n'est pas au 16^e étage du complexe G comme le ministre, on est sur le terrain», fait valoir celui qui représente les 48 cégeps de la province. Il se de-

mande entre autres pourquoi le gouvernement ne profite pas plutôt de la révision du régime d'études collégiales, prévue depuis le Sommet sur l'éducation, pour voir comment les 45 heures de cours pourraient s'inscrire dans la formation générale qui subira fort probablement des modifications.
Mais le ministre lui a clairement indiqué qu'il misait sur la rentrée scolaire de 2014 pour voir le nouveau cours de trois crédits apparaître dans le curriculum du collégial. «C'est serré», répète Jean Beauchesne.
L'autre élément qui l'a laissé perplexe est l'intention exprimée par Pierre Duchesne d'ajouter le cours à ceux déjà obligatoires et non pas, par exemple, de le substituer à un cours complémentaire ou encore, redistribuer les heures prévues dans les quatre disciplines obligatoires, soit le français, la philosophie, l'éducation physique et la langue seconde.
«C'est certain qu'un ajout pur et simple ce n'est pas partout la même facilité à cause des techniques», avance-t-il. Pour illustrer ses propos, le président de la Fédération des cégeps donne l'exemple des étudiants inscrits à la technique en radio-oncologie qui sont déjà pris 59 heures par semaine avec les cours, les laboratoires et l'étude à la maison. «Et ils n'ont pas encore travaillé au dépanneur du coin», souligne M. Beauchesne.
«J'ai de la misère à voir comment ça peut être la même recette pour tout le monde», renchérit-il, soulignant du même souffle que l'ajout peut être plus facile dans la formation préuniversitaire. «On voudrait que toutes les options soient évaluées», réclame celui qui ne se dit pas contre une solution asymétrique.
Consultations en vue

Pierre Duchesne lui a par ailleurs promis qu'il enclencherait le processus consultatif nécessaire à toute modification au programme. Les fonctionnaires, les professeurs et les directeurs d'études seront notamment consultés et le gouvernement recevra le résultat de ces réflexions.
Le président de la Fédération, qui ne remet pas en question la «bonne foi» du ministre, a réclamé une copie de ce rapport.
Le bureau de M. Duchesne n'a pas voulu émettre de commentaire mercredi. «Nous travaillons le dossier», a simplement indiqué le porte-parole Joël Bouchard. Lors d'un discours devant de jeunes militants péquistes dimanche, la première ministre Pauline Marois avait confirmé l'ajout du cours d'histoire. «Chaque changement que l'on propose suscite souvent de la résistance. Cependant, je vous assure que nous allons aller de l'avant», avait-elle dit.

Légère baisse des inscriptions
La Fédération des cégeps confirme une «légère baisse» de 0,2 % du nombre d'étudiants qui ont franchi les portes de ses 48 établissements depuis l'année dernière. Ainsi, 177 451 collégiens se sont inscrits pour la session d'automne. Les cégeps de la région de Québec ont accueilli 198 étudiants en moins (- 1 %) tandis que ceux de la Chaudière-Appalaches ont 69 cégépiens en plus (+ 1,8 %) sur leurs bancs. Le président de l'organisme, Jean Beauchesne, explique que cette diminution globale est notamment attribuable au fait que l'an dernier, nombre d'étudiants ont prolongé leur séjour au collégial en raison de la grève étudiante. Il ajoute que la baisse de la population étudiante prévue jusqu'en 2020 par le ministère de l'Éducation est aussi amorcée.

LE DEVOIR : Baisse de la clientèle dans les cégeps privés : Une diminution du financement public est redoutée par l'ACPQ – Lundi 26 août 2013



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir

Les 25 institutions membres de l'Association des collèges privés du Québec devraient accueillir environ 17 000 jeunes au total.
La Presse canadienne
Selon toute vraisemblance, les classes seront moins bien remplies dans les établissements chapeautés par l'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) durant la session automnale.

En se basant sur des statistiques préliminaires, le directeur général de l'organisation, Pierre L'Heureux, prévoit un recul global de la clientèle de l'ordre de 2 %.
Si ce scénario se concrétise, les 25 institutions membres de l'ACPQ accueilleront environ 17 000 jeunes au total.
La diminution prévue préoccupe M. L'Heureux, car il existe une corrélation entre le nombre d'étudiants et l'importance du soutien financier accordé par l'État. « Évidemment, quand il y a moins de clientèle, il y a moins de financement, mais il n'y a pas nécessairement moins de besoins. Qu'une classe compte 18 ou 25 étudiants, ça prend un prof pour donner le cours. Il n'est pas payé selon [le nombre de] clients, mais en fonction d'une convention collective », explique-t-il.
Le directeur général de l'ACPQ sent que des rationalisations pourraient donc s'imposer dans un horizon rapproché au sein de son réseau, dont le budget total avoisine les 100 millions de

dollars sur une base annuelle, puisque « l'augmentation excessive des droits de scolarité n'est pas une solution » à ses yeux.
Vos réactions - 3 commentaires
Claude Smith - Abonné, 26 août 2013 09 h 52
Il existe une corrélation
Vous avez raison quand vous affirmez que la diminution de clientèle provoque une diminution de financement alors que les besoins ne sont pas moindres.
Or, que pensez-vous de la situation qui prévaut au primaire et surtout au secondaire où un élève sur 4 fréquente une école privée ? On appauvrit l'école publique dans son financement, dans les services offerts et aussi au niveau de sa clientèle d'élèves.
Claude Smith
Jean-Yves Arès - Abonné, 26 août 2013 11 h 35
Ce n'est pas l'école privée, ou public, que l'État finance, c'est l'instruction des enfants et étudiants.



Le but de l'État c'est d'instruire ses citoyens, que la chose soit faite par des organisations publiques ou privées est tout à fait secondaire à l'objectif.

Ce discours de confrontation public-privé en est un de défense d'intérêt corporatif, très loin de l'intérêt public.

Sylvain Auclair – Abonné, 26 août 2013 13 h 52
Monsieur Arès,

quand on retire les meilleurs élèves du secteur public pour leur offrir une instruction à part des moins bons ou des plus turbulents, on appauvrit l'éducation de tous.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Recul de la clientèle | Collèges privés : Pas de panique - Malgré une baisse de clientèle, les cégeps privés demeurent confiants - Publié le: lundi 26 août 2013, 22H36 | Mise à jour: lundi 26 août 2013, 22H39

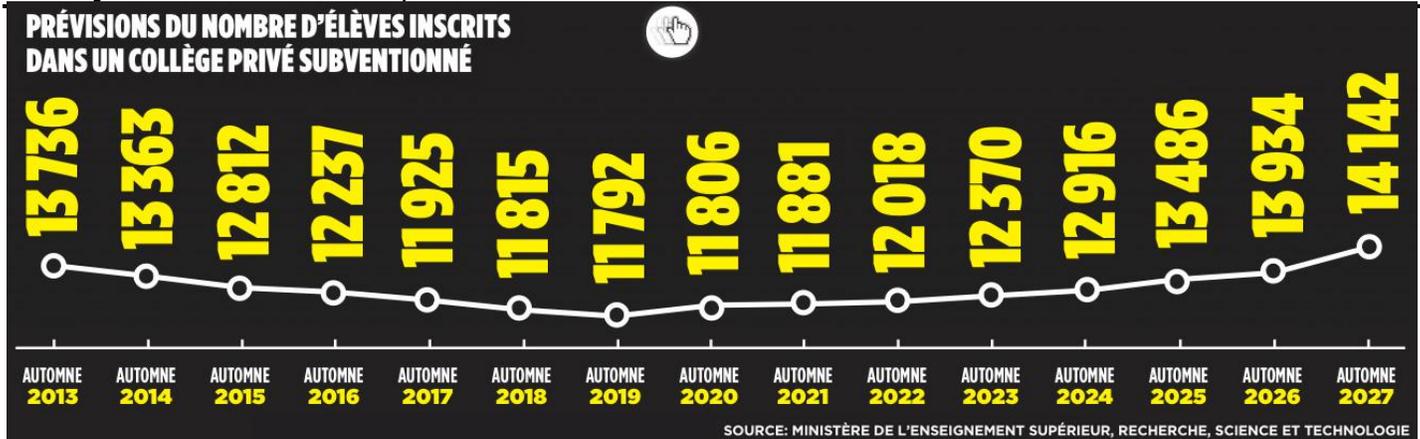


Photo d'archives

Les cégeps privés, comme le Collège Jean-de-Brébeuf, ne craignent pas outre mesure l'impact d'une possible baisse de clientèle.

Sarah-Maude Lefebvre

Même si les chiffres préliminaires annoncent un léger recul de la clientèle cet automne, les collèges privés sont nullement inquiets et ne prévoient aucun impact sur leur fonctionnement.

L'Association des collèges privés du Québec (ACPC) anticipe une baisse d'inscriptions allant de 1% à 2% cet automne.

Même si cette diminution est annonciatrice d'une tendance lourde, les collèges privés envisagent l'avenir avec optimisme.

«Si on se base sur le modèle de calcul du ministère, on prévoit une baisse de 4% à 7% de la clientèle au cours des sept à huit prochaines années. On le sait et on s'y prépare», affirme le directeur général de l'organisation, Pierre L'Heureux.

Une nouvelle clientèle

Cette diminution inquiète peu les dirigeants des collèges privés qui courtisent déjà une nouvelle clientèle pour parer le coup.

«Le modèle de calcul du ministère ne prend pas en compte la clientèle internationale ou adulte, qui est de plus en plus importante», précise M. L'Heureux.

Les portes des institutions privées s'ouvrent aussi davantage aux élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage, qui forment actuellement

près de 4% de la population estudiantine des collèges.

«À partir du moment où l'élève reçoit un diagnostic et de l'aide appropriée, c'est beaucoup plus facile pour lui de réussir au primaire et au secondaire. C'est la même chose pour le cégep», dit M. L'Heureux.

Une question de budget

Actuellement, plus de 17 000 étudiants fréquentent les quelque 25 institutions privées membres de l'ACPC.

«Personne n'est inquiet. Les collèges sont capables de faire face à tout ça, d'autant plus que la tendance devrait s'inverser dans quelques années», affirme M. L'Heureux.

L'ACPC espère toutefois que cette baisse démographique n'affectera pas trop le budget de fonctionnement des collèges privés.

«Ça serait très dommage de perdre des sommes d'argent qui étaient jusqu'à maintenant dédiées à la vie éducative, souligne Pierre L'Heureux. Tout cela nous oblige à développer de nouvelles façons de faire.»

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : De l'histoire au cégep : Un cours obligatoire que Pauline Marois promet de mettre en place - Publié le: dimanche 25 août 2013, 20H19 | Mise à jour: dimanche 25 août 2013, 20H24



© Photo Annie T. Roussel

Jamais durant son discours, la Coalition avenir Québec et son chef, François Legault, n'ont été mentionnés par Pauline Marois.

Nicolas Lachance

La première ministre du Québec, Pauline Marois, a annoncé que le gouvernement ira de l'avant avec l'ajout d'un nouveau cours d'histoire obligatoire au collégial, tout en

defendant la future Charte des valeurs québécoise.

Livrant un discours à saveur électoraliste devant près de 200 jeunes militants lors de la clôture de l'Université d'été des jeunes du Parti québécois, Pauline Marois a avoué qu'un nouveau cours d'histoire obligatoire au cégep verra le jour.

«Chaque changement que l'on propose suscite souvent de la résistance. Cependant, je vous assure que nous allons aller de l'avant», a-t-elle convenu, relatant que le dossier était entre les mains du ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

Impossible d'obtenir plus de précision quant à la forme que prendra ce nouveau cours, car la première ministre a refusé de répondre aux questions des journalistes.

« L'absence de règles »

Néanmoins, lors de son allocution Mme Marois s'est faite plus révélatrice qu'à l'habitude concernant la Charte des valeurs québécoises qui devrait être déposée cet automne à l'Assemblée nationale par le ministre Bernard Drainville. «Nous avons laissé traîner cet enjeu», a-t-elle

indiqué, affirmant l'importance de baisser la neutralité de l'État et de «renforcer notre identité commune».

«Nous devons nous doter une bonne fois pour toutes d'une charte des valeurs québécoises (...) Ce qui divise les Québécois, ce n'est pas la diversité, mais l'absence de règles claires pour évoluer dans l'harmonie», martelant l'importance de «reconnaître» la laïcité de l'État québécois comme une valeur québécoise et miser sur l'égalité entre les hommes et les femmes.

«C'est à mon point de vue une façon de dire que ce qui compte le plus aux yeux des Québécois et des Québécoises en 2013, c'est le principe de l'égalité», a-t-elle ajouté.

Couillard visé

Par ailleurs, la première ministre a réitéré son invitation au chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, à se présenter dès cet automne dans une élection partielle dans le comté de Viau. «Je suis prête à vous accommoder, M. Couillard.

Vous seriez en chambre dès la deuxième semaine d'octobre et si vous voulez vous présenter



dans Roberval lors des élections générales, rien ne vous empêchera de le faire.» De plus, les critiques de Mme Marois ont été dures envers les politiques du chef libéral. «Ils n'ont jamais eu de vision économique durable.

Jusqu'à maintenant, rien n'a changé au Parti libéral: pas d'idées, pas de programme et pas de vision», a-t-elle laissé tomber.

[97 commentaires \(Montréal\)](#)
[13 commentaires \(Québec\)](#)

LE SOLEIL : Hausses surprises de la clientèle collégiale dans l'est du Québec - Publié le dimanche 25 août 2013 à 05h00 | Mis à jour le dimanche 25 août 2013 à 06h36

Clientèle collégiale dans l'est du Québec

| | 2012-2013 | 2013-2014 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| CECC (CHARLEVOIX) | 239 | 270 |
| CÉGEP DE MATANE | 603 | 644 |
| CÉGEP DE LA GASPÉSIE | 1168 | 1211 |
| CÉGEP DE BAIE-COMEAU | 707 | 710 |
| CÉGEP DE SEPT-ÎLES | 694 | 700 |
| CÉGEP DE LA POCATIÈRE | 787 | 752 |
| CÉGEP DE RIV-DU-LOUP | 1115 | 1100 |
| CÉGEP DE RIMOUSKI | 2560 | 2500 |



Photo collaboration spéciale Johanne Fournier Au Cégep de Matane, 20 % de la clientèle vient de l'étranger. Ceux-ci sont originaires de l'île de la Réunion.

Gilles Gagné, Le Soleil

(Carleton) Dans un contexte de diminution des clientèles dans les établissements d'enseignement collégial des régions, les cégeps de Charlevoix, de Matane et de la Gaspésie déjouent les pronostics en cette fin d'été, puisqu'ils affichent des hausses de fréquentation.

Les cégeps de La Pocatière et de Rimouski connaissent de légères baisses de clientèle, respectivement de 4,5 % et 2,4 %, alors que la diminution est minime à Rivière-du-Loup, à 1,3 %. La situation est stable sur la Côte-Nord, avec des hausses de moins de 1 % à Baie-Comeau et à Sept-Îles.

À La Malbaie, le Centre d'études collégiales de Charlevoix (CECC) accueille une trentaine d'étudiants de plus, soit une hausse de 13 % comparativement à 2011 et à 2012. À Matane, ils sont 41 de plus, pour un total de 644 étudiants, une augmentation de 6,8 %.

Au Cégep de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, les quatre campus accueillent 43 étudiants de plus, à 1211, ou 3,7 %. La hausse spécifique de 12,7 % à Gaspé, campus accueillant 83 étudiants de plus (738 au total), compense la chute de 138 à 129 aux Îles, de 325 à 309 à Carleton et de 50 à

35 étudiants à l'École des pêches et de l'aquaculture à Grande-Rivière. La situation enviable à Gaspé s'explique notamment par le fait que les étudiants en télé-enseignement y sont comptabilisés. Mais il y a plus. «Le cours d'archives médicales débute sa troisième année, ce qui signifie une cohorte de plus. Le cours aventure-études, une formule d'enseignement se comparant à sport-études, accueille environ 15 étudiants de plus. Nous avons aussi 19 nouveaux étudiants étrangers», signale Isabelle Vilchenon, porte-parole du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Affilié au Cégep de Jonquières, le CECC compte 161 nouveaux étudiants dans sa clientèle de 270 étudiants. «C'est notre meilleur chiffre des dernières années», note Sébastien Savard, coordonnateur de l'établissement. Le travail d'équipe et les activités d'information scolaire expliquent ces résultats. «Il y a aussi une appropriation du CECC par la région et sans doute l'effet positif du projet de développement de campus.»

Programmes uniques

À Matane, la hausse s'explique par l'ajout de nouveaux programmes qui ne sont pas offerts ailleurs en régions et par les efforts de recrutement consentis à l'étranger, surtout en France. «Si on recrutait notre clientèle seulement dans notre bassin naturel, on n'aurait pas beaucoup d'étudiants», dit Brigitte Lavoie, du service des communications et du recrutement. Ainsi, 65 % de la clientèle vient de l'extérieur de la Matanie, dont 20 % de l'étranger.

Sur la Côte-Nord, la clientèle des cégeps de Baie-Comeau et de Sept-Îles reste stable. À Baie-Comeau, on compte 710 élèves, trois de plus qu'en 2012. Le programme de technologie forestière, suspendu depuis 2009, faute de candidats et de débouchés, accueille 21 étudiants. «La hausse d'inscriptions dans les programmes techniques compense la légère baisse dans les programmes préuniversitaires», dit Isabelle Savard, responsable des communications. On y accueille 20 étudiants étrangers de plus qu'en 2012.

Stable à Sept-îles

Les inscriptions s'élèvent aussi à près de 700 au Cégep de Sept-Îles. «Depuis quelques années, c'est sensiblement la même chose, à plus ou moins six élèves», dit Caroline Michaud, porte-parole de l'institution. Elle note un intérêt particulier pour les arts visuels. Elle estime que l'ajout des nouveaux médias à ce programme explique cet intérêt. Le programme de soins infirmiers reste le plus populaire avec une quarantaine d'inscriptions.

Les populations étudiantes se maintiennent dans les cégeps de Rivière-du-Loup et La Pocatière. «Nous avons dénombré plus de nouveaux élèves que l'an dernier [370 versus 336], mais à ce moment, plusieurs cohortes importantes ont terminé leur formation, alors le nombre d'inscrip-

tions est similaire à l'an dernier. Nous nous maintenons à 752 versus 787 [moins 4,5 %]», souligne Carole Juneau du Cégep de La Pocatière, ajoutant que ce nombre change quotidiennement. «Nous avons travaillé très fort avec les conseillers en orientation des établissements secondaires», dit-elle pour expliquer l'augmentation.

À Rivière-du-Loup, 1100 étudiants sont inscrits, 15 de moins que l'an dernier. «Nous anticipons une baisse plus importante à cause de la diminution du nombre d'inscriptions au secondaire, qui figure dans les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, alors nous sommes satisfaits», note le directeur général, Claude Roy. L'effectif étudiant est plutôt constant au Cégep de Rimouski, qui offre le plus grand nombre de programmes dans l'Est-du-Québec. Demain, environ 2500 étudiants franchiront ses portes alors que 2560 étudiants y avaient étudié en 2012.

Avec la collaboration spéciale de Marc Larouche, de Brigitte Lavoie, de Carl Thériault, de Steve Paradis et de Johanne Fournier

>> L'École des pêches et de l'aquaculture moins populaire

En 1998, 91 étudiants fréquentaient l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec à Grande-Rivière, pour un programme de diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'études professionnelles (DEP). Ils étaient 50 en 2012 et ils ne sont que 35 cette année. Ce contexte a incité le Cégep de la Gaspésie et des Îles et l'État québécois à former un comité interministériel au printemps afin d'assurer la pérennité de cette école nationale. Le rapport du comité est attendu à la fin d'octobre. «Les besoins de l'industrie ne sont pas toujours alignés sur des candidatures avec un DEC», signale Isabelle Vilchenon, du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Les chiffres lui donnent raison. L'École des pêches et de l'aquaculture offrira 48 formations continues ou sur mesure en 2013-2014, pour un total de 3225 heures. C'est le double de l'an passé.

>> L'Institut maritime du Québec accueille 50 étudiants de plus

L'Institut maritime du Québec (IMQ) a le vent en poupe. Les admissions sont en hausse de 13 % à cet établissement, qui accueille 390 élèves comparativement à 345 en 2012. Environ 50 étudiants sont aussi en stage. Il y a 194 nouvelles inscriptions, dont 14 viennent de l'étranger, générées par un vif intérêt pour les programmes d'architecture navale et de logistique du transport, et un programme complet en mécanique de marine. «Il y a des augmentations régulières depuis quatre ans. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse, dont l'accent mis sur la promotion, des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs et une forte demande dans d'autres. Notre taux de placement sur le marché du travail pour nos diplômés est de 100 %», explique Audrey Navarre, conseillère en communication à l'IMQ. Le ministère de l'Enseignement supérieur prévoyait plutôt 316 admissions.

Carl Thériault (collaboration spéciale)

CYBERPRESSE : Besoins spéciaux: les cégeps doivent s'adapter - Publié le Samedi 24 août 2013 à 16h14



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE
Selon le grand patron de la Fédération des cégeps, la flexibilité est le secret pour desservir adéquatement la clientèle ayant des besoins spéciaux.

La Presse Canadienne

Les établissements collégiaux de la province accueillent un nombre croissant d'étudiants ayant des besoins spéciaux.

Selon le président-directeur général de la Fédération des cégeps, leur nombre est passé de moins de 500 à environ 4000 en l'espace d'à peine cinq ans.

Jean Beauchesne pense que cette croissance est largement imputable aux grands efforts qui ont été déployés dans les polyvalentes pour favoriser la réussite des élèves présentant un handicap physique, des troubles mentaux ou encore des difficultés d'apprentissage.

Il ajoute qu'une fois leur diplôme d'études secondaires en poche, plusieurs d'entre eux ont eu envie de poursuivre leur formation dans un établissement collégial.

M. Beauchesne précise que la flexibilité est le secret pour desservir adéquatement cette clientèle et il pense que des changements s'imposent non seulement au chapitre des installations mais aussi sur le plan des méthodes d'enseignement.

Ainsi, selon le grand patron de la Fédération des cégeps, pour accommoder un jeune en chaise roulante, les bâtiments doivent être adaptés alors que pour permettre à l'un de ses compagnons de classe dyslexique de bien performer aux examens, il peut être nécessaire de lui accorder un peu plus de temps qu'aux autres.

Pour la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec, ce n'est pas tout d'apporter de tels ajustements.

D'après Éliane Roberge, il faut aussi que les jeunes présentant des besoins particuliers soient sensibilisés au fait qu'ils peuvent avoir droit à un coup de pouce supplémentaire pour assurer leur succès.

Elle juge qu'une promotion accrue des services destinés à ces étudiants s'impose entre les murs des cégeps.

«Ils ne savent pas vers qui ils doivent se tourner. Ils ne savent pas non plus à quoi ils peuvent avoir accès donc les services ne sont pas utilisés à leur pleine capacité», déplore-t-elle.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation : Moins de garçons au cégep - Des experts estiment que les garçons pourraient développer des complexes - Publié le: mardi 20 août 2013, 20H13 | Mise à jour: mercredi 21 août 2013, 8H10

Anne-Lovely Etienne

C'est la rentrée dans les cégeps pour 61 000 étudiants. Cette année encore, les garçons sont sous-représentés. Une tendance lourde qui pourrait se traduire par un fossé au sein des couples.

Les données provisoires du Service régional d'admission du Montréal métropolitain indiquent qu'en 2013, 35 683 femmes entrent dans un programme collégial pour 25 616 hommes, soit 58% de filles contre 42% de garçons.

Si la tendance se maintient, croit Gilles Tremblay, professeur titulaire à l'École de service social de l'Université de Laval à Québec, l'impact se fera sentir au sein des couples.

«Ça n'aidera pas le taux de divorce qui est déjà à 54% au Québec. Il y a aura situation d'écart au niveau culturel et ça pourrait occasionner des conflits au sein du couple», explique M. Tremblay.

Selon lui, le fait que les femmes soient plus instruites que les hommes pourrait complexifier les relations entre les deux sexes.

«Les hommes devront faire face à une adaptation importante. Ils auront comme patrons des femmes. Les postes de cadres seront de plus en plus remplis par des femmes», note-t-il.

«L'éducation a beaucoup changé depuis les trente dernières années. Il y avait moins de filles qui avaient accès aux études supérieures», explique M. Tremblay.

Il ajoute que les études sont mieux adaptées aux filles qu'aux garçons.

«Les filles comprennent mieux les attentes et les exigences demandées par les professeurs. Les garçons ont besoin de créer et apprennent de manière plus ludique. Il faudrait changer la stratégie d'éducation», soutient M. Tremblay.

Accès rapide au marché du travail

Kevin Michaud fait partie de la cohorte de ces jeunes hommes qui ont décidé de ne pas poursuivre leurs études au cégep.

«Je ne voyais pas la nécessité d'aller au cégep. Je ne suis pas très bon à l'école alors, j'ai préféré faire un DEP», confie-t-il.

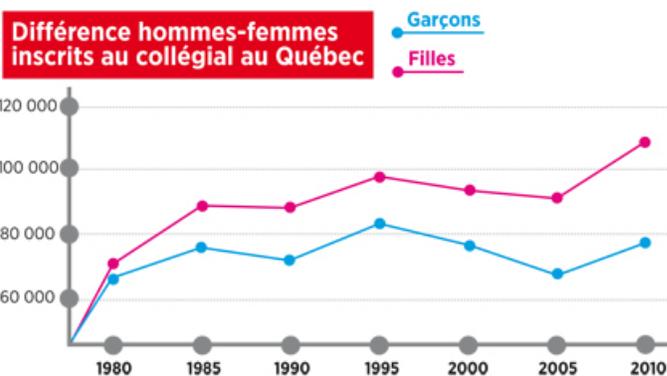
Le jeune homme de 18 ans affirme avoir toujours aimé le domaine de la construction. Il s'est inscrit au programme de monteur d'acier.

«J'ai toujours voulu travailler dans la construction, dit-il. Avec un DEP c'est beaucoup plus rapide.»

Le désir d'accéder au marché du travail dans l'immédiat est un facteur qui explique cette réalité. «Les garçons ont hâte de faire quelque chose de concret. Le travail rémunéré les attire», révèle Nathalie Marceau, directrice des services pédagogiques au Collège du Mont-Sainte-Anne de Sherbrooke, un externat pour garçons.

Pour Mme Marceau les étudiants masculins sont empêtrés dans un univers dominé par l'Internet, ce qui ne les aide pas à se forger une identité.

«Ils ont moins de temps de se confronter à eux-mêmes, avec les ordinateurs. Alors, il y a beaucoup d'adolescents qui ne savent pas où ils veulent aller. Ils ont peur de se projeter dans l'avenir», constate Mme Marceau.



3 commentaires (Montréal)

Richard Landry

Réponse à la question: Les hommes ne se sentent pas complexés, mais ils doivent se protéger s'ils veulent continuer de se sentir bien dans leur peau. Le féminisme opère une véritable déhumanisation, une "martianisation" de l'humanité. Le féminisme fondamental tel que défini par S. de Beauvoir, Benoîte Groulx et E. Badinter est une forme d'égalitarisme. C'est comme le communisme, pour éviter de tenir compte des particularités des humains (ou des sexes), on égalise tout. C'est une forme de nihilisme des plus abjecte. C'est la négation systématique des caractéristiques masculines. De même, on refuse aux femmes certaines caractéristiques féminines. Tout le monde y perd: les femmes deviennent agressives et narcissiques et les hommes rasent les murs et se cachent. Les caractéristiques psychologiques des sexes ont été formées il y a plusieurs milliers d'années, on ne change pas ça en quelques dizaines d'années pour le plaisir. On s'accorde aujourd'hui pour dire que le communisme est trop contraignant sur l'espace vital de l'individu. C'était une erreur grave et on a évité de justesse la destruction de l'humanité. De même, le féminisme risque de détruire la famille, les talents, la joie de vivre et finalement l'humanité.

Richard Landry, enseignant à la retraite.

thersec@videotron.ca

wassup1234ca

C'est juste des gars on s'en fou, si cela aurait été le contraire, la machine s'aurait mise en branle mais la, les gars sont pas important dans la société québécoise actuelle

IvanLend!

Inquiétant, les réunions et les recherches de consensus vont se multiplier...

LE NOUVELLISTE : La rentrée, version autochtone - Publié le mardi 20 août 2013 à 07h18





Photo: Stéphane Lessard

Soixante-dix étudiants sont retournés sur les bancs d'école à l'Institution Kiuna, le seul cégep consacré à la culture autochtone au Québec.

Gabrielle Turcotte, Le Nouvelliste

(Odanak) C'était la rentrée des classes hier pour les étudiants collégiaux de la région et pour la majorité des 70 étudiants autochtones fréquentant l'Institution Kiuna d'Odanak, le seul cégep dédié à la culture des Premières Nations au Québec.

Provenant des nations abénaquise, innue, atikamekw, mohawk, huronne-wendat, crie et algonquie, les étudiants des programmes de Sciences humaines-Premières Nations, d'Accueil et intégration et de l'AEC en éducation spécialisée ont repris les cours.

Une trentaine d'entre eux fréquentent l'Institution postsecondaire des Premières Nations pour la première fois, dont Steven Bacon, originaire de Pessamit (Betsiamites).

«Après avoir entendu parler du programme, j'ai décidé de m'inscrire parce que la théorie dans les cours est reliée à nous, tout nous regarde, c'est vraiment ce qui m'a accroché. À l'école secondaire, on ne parlait pratiquement jamais de l'histoire des Premières Nations et quand les professeurs en parlaient, ils n'étaient jamais sûrs de ce qu'ils avançaient.»

Après avoir été mécanicien un moment, le jeune Innu de 25 ans a décidé de faire un retour aux études en Sciences humaines-Premières Nations pour pouvoir entreprendre ensuite des études universitaires en science politique ou en histoire.

«Je suis seulement arrivé hier aux résidences, mais pour l'instant tout va bien. Les gens sont sociables et m'ont invité, le fait que je parle aussi anglais aide à entrer en contact avec tout le monde.»

Une vingtaine d'entre eux ne maîtrisent en effet pas ou peu le français et étudient en anglais, la première ou deuxième langue d'usage dans leur communauté. Les autres le font en français, puisque les membres de chaque nation ne sont pas assez nombreux pour qu'on dispense des cours dans leur langue maternelle.

Trois des quatre premiers finissants de l'Institut Kiuna ayant gradué au printemps dernier entreront en septembre à l'université. Dans le but d'encourager les autres futurs diplômés à poursuivre leurs études supérieures, une personne a été embauchée cette année pour aider les étudiants à déterminer leurs centres d'intérêt, leur parler des programmes disponibles et les aider à entrer à l'université.

«Le droit et l'administration sont des domaines qui intéressent particulièrement nos étudiants», précise la directrice associée de l'Institution Kiuna, Prudence Hannis.

«Plusieurs facteurs contribuent au décrochage scolaire chez les jeunes autochtones, mais celui qui se manifeste le plus c'est l'isolement. Ils sont très minoritaires dans les cégeps québécois et souvent loin de leur communauté», constate-t-elle. C'est entre autres pour cette raison que l'établissement scolaire aura recours cette année aux services d'une psychologue, qui sera disponible pour les étudiants deux jours par semaine. D'autres activités d'encadrement se poursuivront, comme les activités culturelles traditionnelles, les sessions d'études supervisées par un enseignant et les rencontres intergénérationnelles avec des aînés qui viennent échanger avec les étudiants pendant une semaine.

«C'est une activité qui les raccroche. Ça leur rappelle leur grand-mère et les aide à garder un lien avec leur communauté, c'est quelque chose de très spécial et difficile à comprendre de l'extérieur», ajoute Mme Hannis, qui se fait un point d'honneur de connaître le nom et l'histoire de tous ses étudiants.

Selon les dernières statistiques, 98 % des étudiants inscrits ont poursuivi leurs cours à l'Institution Kiuna.

Créé par le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN), l'Institut Kiuna a ouvert ses portes en 2011 afin d'offrir un enseignement postsecondaire qui tient compte de la culture et des traditions autochtones.

LA PRESSE : Les cégépiens et le stress de la rentrée - Publié le Mardi 20 août 2013 à 07h16



PHOTO HUGO-SEBASTIEN AUBERT, LA PRESSE
C'est la rentrée scolaire pour des milliers de cégépiens cette semaine dans 15 établissements collégiaux.

Louise Leduc, La Presse

Oubliez l'image du cégépien qui se la coule douce pendant deux ans. De nos jours, un cégépien, c'est habituellement sérieux, un brin anxieux, et ses parents peuvent être convoqués à une réunion. Comme au primaire.

C'est du moins le cas au Collège de Maisonneuve, où c'est la rentrée cette semaine comme dans 14 autres cégeps du Québec.

Dans cet établissement, un millier des 2300 nouveaux inscrits sont attendus ces jours-ci à des ateliers préparatoires facultatifs portant sur divers thèmes: la gestion de stress, le yoga comme outil de bien-être, le choix d'une profession quand on n'a aucune idée de ce que l'on veut faire de sa vie, la cote R, le plagiat et *tutti quanti*.

Comme l'explique Brigitte Desjardins, directrice des communications au Collège de Maisonneuve, autant les jeunes s'apparentent «à des consommateurs avertis» qui s'informent à fond au préalable sur les cégeps et leurs programmes, autant ils ont besoin d'être guidés une fois sur place.

L'objectif avoué du Collège de Maisonneuve: tout mettre en oeuvre pour éviter que la première session ne se termine par un échec.

Et oui, on organise même des réunions avec les parents qui se tiennent dès juin. Très courues, elles visent à calmer leurs angoisses à eux aussi.

Mon Dieu, mon Dieu, la drogue?

«Non, non! répond Mme Desjardins. Les parents sont eux-mêmes d'anciens étudiants de cégep et ce n'est plus une inquiétude pour eux aujourd'hui! Non, ils s'inquiètent plutôt de ne plus être à même d'accompagner autant leur enfant dans son parcours scolaire.»

Cette rencontre est aussi l'occasion de passer des messages aux parents, de leur dire d'éviter «de se projeter à travers leurs enfants. On voit beaucoup de parents qui rêvaient d'être policiers, par exemple, et qui disent à leur enfant: «Je te verrais bien, moi, faire cela» », évoque Mme Desjardins.

Angoisses diverses

Les cégépiens ont-ils vraiment besoin d'être encadrés à ce point-là? Et qu'est-ce que cette idée d'être anxieux par le cégep?

Manifestement, ils le sont, et pour diverses raisons. «Je suis immigrant, je suis arrivé d'Haïti le 3 avril et je vais assister à l'atelier sur le stress. Ça fait quelques nuits déjà que cette rentrée me fait faire des nuits blanches», raconte Stéphane Jean-Louis, que l'on a rencontré hier.

«Moi, je ne sais pas quoi faire plus tard, et c'est ce qui m'inquiète», explique Mélina Chan.

Pour Hershette Jourdan et Elisa Di Paolo, qui étudieront tout en ayant toutes les deux un boulot qui les occupera en parallèle de 15 à 20 heures par semaine, une même inquiétude: la conciliation de ces deux vies. «Je cherche des trucs pour apprendre à gérer mes horaires», explique Hershette.

«Je veux apprendre à gérer mon stress, confie Elisa. Étudier en sciences de la santé et travailler en même temps, ça ne sera pas facile.»

La rentrée dans les cégeps du Québec s'échelonne sur toute la semaine. D'ici lundi prochain, tout le monde aura repris le collier.

Qu'en est-il des sans-papiers?

Les enfants de sans-papiers, dont les parents vivent au pays dans la clandestinité, pourront-ils fréquenter l'école à l'automne sans être embêtés?

C'est la question qu'a posée hier le Collectif Éducation sans Frontière.

En juin, Marie Malavoy disait qu'il était «de son devoir, en tant que ministre de l'Éducation, d'agir rapidement pour que, dès la prochaine rentrée, ces enfants soient dans les salles de classe».

Or, deux mois plus tard, le Collectif se demande dans quelle mesure cela va se faire concrètement.

«L'échéance du 28 août approche à grands pas et aucune mesure concrète n'a été communiquée en ce qui concerne le plan d'action du ministère de l'Éducation sur l'accès à l'éducation gratuite des enfants immigrants à statut précaire. Une multitude de questions restent sans réponse», peut-on lire dans une lettre ouverte au gouvernement.

Pourront-ils effectivement s'inscrire comme les autres enfants? La confidentialité de leurs familles sera-t-elle respectée? Les commissions scolaires continueront-elles de réclamer des droits de scolarité?

Telles sont quelques-unes des questions en suspens, selon le regroupement.

Au ministère de l'Éducation, Mathieu Le Blanc assure que la ministre espère toujours que les enfants sans papiers rentreront bel et bien à l'école en août.

La balle est dans le camp des commissions scolaires, dit M. Le Blanc. «Ce sont elles qui sont invitées à entreprendre des démarches en ce sens et qui accueillent les élèves.»

Or, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, hier, on nous a renvoyé au Ministère, nous disant que ce dossier était vraiment de son ressort...

RADIO-CANADA / ABITIBI-TEMISCAMINGUE : Cégep : le nombre d'étudiants demeure stable – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 17 h 06 HAE



Photo : Claude Bouchard
Des étudiants au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (archives)

Le nombre d'étudiants est demeuré stable cette année au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue,

alors que la Fédération des cégeps anticipe une baisse au cours des prochaines années. Selon le président de la fédération, Jean Beauchesne, la clientèle collégiale diminuera de 15 % au cours des huit prochaines années. « On va perdre 25 000 étudiants sur 180 000, c'est une baisse très importante », avait-il déclaré lors du Colloque sur le développement des cégeps en région, au mois d'avril. Pour le nouveau directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Sylvain Blais, le nombre d'étudiants est source de tracas. Les cégépiens viennent en grande partie des écoles secondaires de la région, où il y a de moins en moins d'élèves en raison d'un déclin démographique. « On a

beau aller chercher des étudiants internationaux, on a beau penser que des adultes feront un retour, ça reste relativement marginal », dit-il. Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue accueille en ce moment 2700 étudiants.

Pas de nouvelles résidences

Par ailleurs, Sylvain Blais n'envisage pas de faire construire de nouvelles résidences, malgré la pénurie de logements dans la région. « On nous annonce une baisse, donc ce serait risqué de tenter de développer le logement étudiant », explique-t-il.

CYBERPRESSE : La rentrée collégiale s'amorce dans certains établissements - Publié le Lundi 19 août 2013 à 09h29 | Mis à jour le lundi 19 août 2013 à 13h32

La Presse Canadienne

Les vacances sont désormais terminées pour certains collégiens. La rentrée se déroule, lundi, pour les étudiants fréquentant 15 des 48 établissements chapeautés par la Fédération des cégeps. Pour les autres, elle aura lieu d'ici au 26 août prochain.

Même si le retour en classe s'effectue tout en douceur, des acteurs-clés du milieu collégial fourbissent déjà leurs armes en prévision de luttes qui s'annoncent chaudes.

Le président-directeur général de la Fédération des cégeps se prépare en vue d'une année scolaire ponctuée par des discussions serrées avec les représentants du ministère de l'Éducation.

Jean Beauchesne laisse entendre que ses interlocuteurs gouvernementaux ont beaucoup tergiversé dans un passé récent et que cette valse-hésitation a eu un lourd impact.

« Depuis deux ans, on a joué au yo-yo avec le financement des cégeps. On confirmait les crédits budgétaires puis, durant l'année, on subsidiait des compressions, donc on ne pouvait pas planifier adéquatement le développement de notre réseau. (...) On demande d'avoir une entente de financement de cinq ans pour qu'on puisse mieux voir venir les choses », dit-il.

Selon M. Beauchesne, à l'heure actuelle, les 48 établissements appartenant à son regroupement reçoivent une somme globale d'environ 1,8 milliard \$ sur une base annuelle et la répartition du montant entre les institutions dépend largement de la taille de leur clientèle.

La présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec en a contre cette formule de partage. Pendant la prochaine année scolaire, Éliane Laberge entend donc réclamer sa refonte. Elle avance qu'à cause de sérieux replis démographiques, plusieurs cégeps sont susceptibles

de devoir continuer de composer avec des réductions du nombre d'étudiants dans un horizon rapproché, ce qui se traduirait par des enveloppes budgétaires moins généreuses.

Mme Laberge soutient que ces reculs anticipés ne manqueront pas « d'avoir un impact important sur les services qui sont offerts dans ces cégeps-là et sur le nombre de programmes proposés ».

Elle ajoute qu'elle veut « s'assurer que peu importe où les étudiants se trouvent au Québec, ils vont avoir accès à une offre de formation diversifiée et de qualité » en plus « d'obtenir les services nécessaires pour bien réussir leur cheminement académique ».

Pour l'instant, il est impossible de savoir à quel point la clientèle des établissements collégiaux publics du Québec a fluctué dernièrement, puisque les statistiques relatives à leur fréquentation ne seront pas dévoilées avant la semaine prochaine.

RADIO-CANADA / SOCIÉTÉ : Fin des vacances dans 15 cégeps – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 10 h 29 HAE



Certains établissements collégiaux de la province ouvrent leurs portes aux cégépiens ce matin pour la session d'automne. Les cours commencent ainsi dans 15 cégeps et 3 centres d'études collégiales québécois affiliés.

La majorité des établissements n'amorceront toutefois leur rentrée que plus tard cette semaine ou en début de semaine prochaine.

Les cégeps qui ouvrent leurs portes ce matin:

- Abitibi-Témiscamingue
- Alma
- Beauce-Appalaches
- Terrebonne
- La Pocatière
- La Pocatière - CEC Montmagny
- Limoilou
- Matane
- Rimouski - Centre matapédien
- Saint-Félicien - CEC Chibougamau
- Sainte-Foy
- Saint-Jean-sur-Richelieu
- Sept-Îles
- Shawinigan
- Sorel-Tracy
- Thetford
- Trois-Rivières
- Victoriaville

Les 48 cégeps et les collèges privés constituent la première étape d'enseignement postsecondaire au Québec. Ils constituent une particularité en Amérique du Nord puisqu'ailleurs l'enseignement secondaire est un peu plus long, mais les élèves passent ensuite directement à l'université. De plus, l'enseignement préuniversitaire et l'enseignement technique cohabitent au sein du réseau d'enseignement collégial québécois.

Création de la Révolution tranquille, les cégeps ont vu le jour en 1967 dans la foulée de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, mieux connu sous le nom de commission Parent. Le rapport de la commission recommande la création des cégeps et une loi est votée en ce sens le 29 juin 1967.

Les 12 premiers établissements ouvrent leurs portes dès l'automne 1967.

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Jour de rentrée pour des milliers de cégépiens à Québec – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 9 h 08 HAE



Photo : Vincent Champagne
Des étudiants du collégial

La rentrée scolaire d'automne s'amorce lundi dans certains établissements collégiaux de la région de Québec. C'est le cas, entre autres, au Cégep de Sainte-Foy et celui de Limoilou, qui accueillent leurs nouvelles cohortes d'étudiants. Au Cégep de Sainte-Foy, quelque 6500 étudiants inscrits dans une trentaine de programmes

commencent leurs cours officiellement cette semaine.

Quelque 5700 étudiants franchiront quant à eux les portes de l'un des campus du Cégep Limoilou cette semaine pour y poursuivre leurs études.

Au Cégep Garneau, la rentrée scolaire est prévue vendredi. Au Collège Sainte-Lawrence, les cours doivent commencer mardi.

RADIO-CANADA / MAURICIE : Début des cours dans les cégeps du Centre-du-Québec – Mise à jour le lundi 19 août 2013 à 7 h 11 HAE

Les cours débutent cette semaine dans les cégeps publics et privés du Centre-du-Québec. Quatre mille cinq cents étudiants sont attendus aux cégeps de Victoriaville et de Drummondville, au cégep privé Ellis à Drummondville et à Kiuna, le cégep des Premières Nations à Odanak.

La clientèle est en hausse dans tous ces établissements. Le Cégep de Victoriaville accueillera 1515 étudiants et celui de Drummondville, plus de 2300.

Soixante-dix étudiants sont attendus à Kiuna, tandis que 550 fréquenteront le Collège Ellis, campus de Drummondville. Les cours commencent lundi à Kiuna et au Collège Ellis, mardi au Cégep de Drummondville et mercredi au Cégep de Victoriaville.

JOURNALMÉTRO : Une rentrée sous le signe de la collaboration – entrevue avec Éliane Laberge, Présidente de la FECQ - Mise à jour: lundi 19 août 2013 | 16:47

Philippe-Vincent Foisy



Archives Métro

Éliane Laberge, présidente de la FECQ

Après le printemps érable, qui a effrité le tissu social des établissements postsecondaires, la rentrée est l'occasion pour les associations étudiantes de « reprendre contact avec leurs membres ». Pour ce faire, davantage d'étudiants doivent participer à les façonner à leur image, a indiqué à Métro la présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Éliane Laberge.

Vous venez de conclure votre Congrès de la rentrée. Qu'en ressort-il ?

On a discuté en profondeur de la manière dont on allait agir au Chantier sur l'offre de formations au collégial. Toutes les associations sont sur la même longueur d'onde : la nécessité de maintenir un réseau collégial actif répondant aux besoins des jeunes Québécois sur l'ensemble du territoire. On aimerait aussi beaucoup qu'il y ait une plus grande promotion de la diversité du réseau. C'est assez surprenant de voir que peu de gens connaissent l'ampleur des programmes offerts dans les 48 CÉGÉPS. On a aussi regardé avec les associations étudiantes ce qu'elles peuvent faire pour les élections municipales.

Comment voyez-vous votre rôle dans la campagne électorale municipale ?

Au cours des prochaines semaines, les associations vont élaborer leur plan d'action. Leur principal objectif est de s'assurer que les jeunes votent ! Il faut aussi rappeler aux élus municipaux qu'il doit y avoir des jeunes parmi leurs électeurs. On veut qu'ils parlent d'enjeux comme le transport en commun, le logement abordable et la place que prend le réseau collégial au sein d'une communauté.

« Il y a eu des frustrations qui ont été vécues au cours du printemps. C'est normal, mais elles doivent se régler avec la communication. »

Éliane Laberge

Comment envisagez-vous la rentrée ?

Les associations étudiantes devront montrer à leurs membres qu'elles sont là pour eux, qu'elles ont des services intéressants et qu'elles peuvent contribuer à leur réussite académique. C'est une rentrée où il y aura de la collaboration entre les administrations et les associations étudiantes pour assurer un meilleur cheminement académique.

Que pensez-vous de la décision des tribunaux à propos de l'association étudiante qui a été condamnée à rembourser un étudiant pour les pertes encourues lors de la grève ?

C'est sûr qu'on est sensible à la judiciarisation du conflit étudiant. On invite les étudiants et les associations à rester en contact sur ce genre de questions et à être respectueux. Les étudiants ont le pouvoir sur leur association.

Est-ce possible de simplifier le fonctionnement des associations pour que plus d'étudiants se les approprient ?

On a plusieurs personnes qui se penchent sur leurs règlements généraux. Pour les étudiants qui ont des frustrations, je les invite à entrer en contact avec les associations et à travailler à ce qu'elles soient à l'image de ses membres.

LE DEVOIR : Rentrée dans les cégeps - Duchesne veut rapprocher les élus des jeunes - « L'année dernière, on a vécu une crise importante » - Samedi 17 août 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Le ministre de l'Enseignement supérieur Pierre Duchesne

Lisa-Marie Gervais

Plus d'un an après le printemps érable, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, veut « humaniser » les politiciens aux yeux des jeunes, qui ont développé un certain cynisme. « L'année dernière, on a vécu une crise importante. Mais on ne doit pas donner l'impression que, chaque fois qu'on a à débattre, ça va prendre une allure qui ne sera pas intéressante », a dit M. Duchesne en entrevue au Devoir.

Dans une lettre qu'il a envoyée à tous les cégeps, qui effectuent leur rentrée au cours des deux prochaines semaines, il incite les directions à organiser des « ateliers politiques ». « [J'ai fait ça] par logique. Le nouveau gouvernement dont je fais partie a tout de suite annoncé un changement de ton, on veut dialoguer. Il fallait mettre fin à une crise importante, on l'a fait et on l'a fait dans le dialogue », s'est félicité M. Duchesne.

Il lance aussi un message aux membres de tous les partis d'aller à la rencontre des étudiants dans les cégeps. « Les élus se sont éloignés, par un ensemble de phénomènes, de la population, et beaucoup de la nouvelle génération. Il faut rapprocher les élus des jeunes, a-t-il affirmé. C'est sûr, dans les cégeps et les universités, c'est l'endroit où normalement le débat politique doit s'exercer. »

M. Duchesne reconnaît que toutes les associations étudiantes « n'étaient pas d'accord » avec les positions exprimées par son gouvernement. Tente-t-il de courtiser un électorat auprès duquel il ne faisait pas l'unanimité ? « Je n'ai pas peur des jeunes et des étudiants, a-t-il répondu. Tous les élus, les parlementaires de tous les partis doivent établir un dialogue étroit avec toutes les générations. »

Dialogue

Le ministre invite les politiciens à ne pas redouter le débat avec les jeunes, qui peuvent parfois être houleux. « Quand vous allez dans un endroit comme le cégep, vous ne contrôlez pas le discours. [...] Les questions ne sont pas téléguidées, et c'est tant mieux, soutient-il. Faire de la politique, c'est engager un dialogue avec les jeunes que vous représentez. Ça demande du courage. »

Il espère inciter la tenue de débats dans les cégeps, surtout à l'approche des élections municipales de novembre.

« Ça permet de revaloriser cette fonction-là [d' élu municipal], qui est pas mal bardassée par des allégations de toutes sortes. Il vous faut montrer que ce n'est pas vrai que, parce que vous êtes un élu, vous êtes corrompu. »

Le chantier sur les cégeps

Pour résoudre les problèmes liés à la baisse d'étudiants dans les cégeps, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, mise beaucoup sur le chantier présidé par l'ancien directeur du cégep de Lévis-Lauzon sur l'offre de formation au collégial, qui découle de Sommet sur l'éducation de l'hiver dernier. « Je l'ai suggéré à Guy Demers et on en avait parlé plusieurs fois : il faut s'assurer de garder nos cégeps en région et pas de n'importe quelle façon », a-t-il dit, précisant que c'est en région que l'impact démographique se fait le plus cruellement sentir.

Selon le ministre, il faudra veiller à ce que les cégeps ne se « cannibalisent » pas les uns les autres, en offrant les mêmes programmes. Le rapport du chantier est attendu pour 2014.

Vos réactions - 2 commentaires

• Solange Bolduc - Inscrite 18 août 2013 16 h 51

De la vente à rabais !

Je ne sais trop comment vous allez faire pour "humaniser" les jeunes devant le charabia de tant de nos politiciens, mais il faudrait essayer d'être le plus vrai possible. L'authenticité ça se sent, et les jeunes la remarqueront un jour ou l'autre.

Ce serait à leur avantage au lieu de croire nos colporteurs de la politique : de la vente à rabais !

- Gaston Carmichael – Abonné - 18 août 2013 19 h 50
Quand les bottines ne suivent pas les baines
"«On dit au gouvernement: il y a un vide juridique, il faut clarifier la situation», avait confié la rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette."
"«Il va falloir parler de démocratie étudiante», avait déclaré Mme Marois à l'Assemblée nationale."

"La Sommet de février a eu lieu et la démocratie étudiante ne fait pas partie des cinq chantiers qui ont été lancés.
«Il n'y a pas eu de discussion élaborée sur la démocratie étudiante ni consensus, retient Pierre Duchesne. On a mis en place cinq chantiers, c'est ça notre priorité. Le Sommet a permis de mettre fin à la crise étudiante», dit-il."
Finalement, vendredi, nous avons eu droit à l'épilogue: "Le ministre de l'Enseignement

supérieur, Pierre Duchesne, ferme la porte: pas question de légiférer pour octroyer le droit de grève aux étudiants des cégeps et des universités."
Source:
[//www.journaldemontreal.com/2013/08/16/duchesne-ferme-la-porte](http://www.journaldemontreal.com/2013/08/16/duchesne-ferme-la-porte)

RADIO-CANADA / EST-DU-QUÉBEC : Retour en classe dans les cégeps de l'Est – Mise à jour le vendredi 16 août 2013 à 15 h 35 HAE



Photo : Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rivière-du-Loup

Les activités d'intégration des nouveaux étudiants ont débuté cette semaine dans la plupart des cégeps de l'Est du Québec.

Sur la Côte-Nord, l'heure de la rentrée sonnera officiellement lundi matin pour les quelque 1400 étudiants qui fréquentent le cégep de Sept-Îles.

Pour les nouveaux étudiants, qui passent du secondaire au cégep cet automne, le défi est de taille. Ils seront confrontés à un nouvel environnement, à plus de libertés, à une charge de travail plus importante. Les pièges sont nombreux selon, Nicole Côté, professeur de psychologie. Il faudra, ajoute-t-elle, que les étudiants apprennent à être un peu moins attachés à leur cellulaire.

Le directeur des études du Cégep de Sept-Îles, Marc Lavoie, considère que l'obstacle majeur est la procrastination : « C'est à dire de toujours remettre à demain ce qu'on devrait faire aujourd'hui. Pour les étudiants, la session la plus importante, c'est la première. »

À Sept-Îles, plusieurs étudiants étrangers manquent à l'appel en raison de la grève des ambassadeurs canadiens à l'étranger. Le Cégep de Sept-Îles devait notamment accueillir entre 30 et

50 étudiants camerounais cette année. Seulement cinq d'entre eux ont réussi à obtenir leur visa à temps pour l'automne.

Le directeur général du Cégep, Donald Bhérier espère que ces étudiants arriveront cet hiver ou se reprendront l'an prochain. « Nos efforts vont continuer de ce côté là. On a fait trois missions l'année dernière en Afrique de l'ouest, au Cameroun principalement », rapporte M. Bhérier.

Près de 700 étudiants sont attendus au cégep de Baie-Comeau où le nombre d'inscriptions se maintient malgré la baisse démographique qui touche de la Côte-Nord depuis quelques années. Comme le cégep de Sept-Îles, l'établissement continue de recruter à l'étranger. Une vingtaine d'étudiants internationaux, originaires de la France, de l'île de la Réunion et du Cameroun sont déjà arrivés à Baie-Comeau.

Le nouveau directeur général du Cégep de Baie-Comeau, Claude Montigny, ajoute que plusieurs incitatifs sont mis en place pour attirer les étudiants. Le Cégep leur fournit entre autres des ordinateurs et les aide à trouver un logement. « Ça porte fruits, constate le nouveau directeur, je pense qu'il faut travailler dans ce sens-là, on n'a pas le choix. En même temps, qu'il y a une baisse démographique, il y a aussi une concurrence dans l'offre de formation collégiale au Québec. »

Maintien des inscriptions

Sur la rive sud du fleuve, c'est aussi la rentrée à l'Institut maritime du Québec (IMQ) de Rimouski. La direction prévoit une légère hausse des demandes d'inscription. Quelque 197 nouveaux étudiants étaient attendus cette semaine lors de la journée d'accueil.

Selon le directeur général intérimaire de l'IMQ, Daniel Dion, la spécificité des programmes of-

ferts comme ceux de navigation ou de génie mécanique de marine explique la popularité de l'établissement. En 2012, l'IMQ comptait 180 nouvelles inscriptions.

Toujours à Rimouski, le plus important cégep du Bas-Saint-Laurent, attendait cette semaine 962 nouveaux étudiants ce qui est cinq étudiants de moins que l'an dernier.

À Rivière-du-Loup, la direction se prépare à accueillir 1100 jeunes, dont 400 nouvelles inscriptions ce qui constitue une légère baisse par rapport à l'an dernier. Selon le directeur général, Claude Roy, il s'agit tout de même d'une donnée encourageante dans le contexte d'une importante décroissance démographique.

Le Cégep de La Pocatière attend 370 nouveaux étudiants. À pareille date en 2012, le cégep comptait 336 nouvelles inscriptions. La population étudiante de La Pocatière se maintient autour de 900 étudiants. Toujours à La Pocatière, l'Institut de technologie agroalimentaire enregistre jusqu'à maintenant 123 nouvelles inscriptions ce qui est similaire à l'an dernier.

Le Cégep de Matane, un des plus petits de la province, enregistre une hausse de 6,8 % de ses inscriptions. À Matane, 133 cégépiens proviennent de l'étranger, notamment de la France. Comme à Sept-Îles, les 644 étudiants entreront en classe lundi.

Enfin, le Cégep de la Gaspésie et des îles enregistre une hausse de plus de 40 inscriptions pour la prochaine année. Les quelques 1211 étudiants du cégep sont répartis à Gaspé, aux Îles de la Madeleine, à Carleton et à l'École des pêches de Grande-Rivière.

RADIO-CANADA / SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN : Moins d'étudiants dans les cégeps de la région – Mise à jour le vendredi 16 août 2013 à 15 h 04 HAE



La décroissance des populations étudiantes dans les cégeps du Saguenay-Lac-Saint-Jean a commencé il y a environ trois ans.

Le directeur général du Cégep de Saint-Félicien, Louis Lefebvre, explique que la diminution du nombre d'étudiants se fait sentir dans certains programmes précis. C'est notamment le cas du

programme de transformation des produits forestiers où aucun étudiant n'est inscrit présentement.

Les cégeps de la région développent de concert des stratégies de recrutements plus agressives, du côté international et provincial.

La directrice des études au Cégep de Jonquière, Jasmine Gauthier, croit qu'il faut miser sur les exclusivités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme le programme en art et technologie des médias ou celui de génie chimique.

Les cégeps souhaitent la création d'une bourse de mobilité qui permettrait aux étudiants des grands centres de s'installer en région pour suivre des programmes spécialisés.

Jasmine Gauthier estime que c'est une des meilleures solutions envisagées.

« On a de la place pour ces étudiants-là, on a des places vides dans certains programmes physiques. Plutôt que de doter les grands centres et de toujours mettre les sous dans les grands centres, on pense que les programmes qui sont vides pourraient être remplis à l'aide de ces bourses de mobilité. »

*Jasmine Gauthier
Directrice des études
Cégep de Jonquière*

Les directeurs des cégeps de la région se disent optimistes face à l'avenir, même s'il reste encore du travail à faire en ce qui concerne le recrutement.

RADIO-CANADA / MAURICIE : Rentrée scolaire dans les cégeps de la Mauricie – Mise à jour le vendredi 16 août 2013 à 11 h 56 HAE



Les 4 cégeps de la Mauricie vont accueillir en tout 7700 étudiants cette année. C'est sensiblement le même nombre que l'an dernier. Le plus gros cégep de la région, celui de Trois-Rivières, accueillera 4575 étudiants pour l'année

scolaire 2013-2014. Il s'agit d'une diminution de 2 %, qui s'explique par la baisse démographique. Par contre, la clientèle est en hausse au Collège Shawinigan et dans les deux cégeps privés de la Mauricie. Le Collège Shawinigan va accueillir 75 étudiants au campus de La Tuque et 1230 à son campus principal. Au total, 1310 personnes fréquenteront cette institution, alors que le ministère de l'Enseignement supérieur estimait qu'avec la baisse démographique, il devrait y en avoir 400 de moins.

« Ça fait cinq ans qu'on est en remontée comparativement aux données du Ministère [...] c'est quelque chose dont on est très fiers. On n'importe pas des étudiants

des autres régions, c'est des étudiants de la région qui restent chez nous. »

André Gingras, directeur général du Collège Shawinigan

Du côté des cégeps privés, le Collège Lafleche attend 1358 étudiants et le Collège Ellis prévoit en accueillir près de 370 à son campus du secteur Cap-de-la-Madeleine. Dans les deux cas, c'est une augmentation par rapport à l'an dernier.

Le Collège Ellis a ouvert son campus en Mauricie en 2007. Depuis, sa clientèle a quadruplé.

Les cours commencent lundi dans les deux cégeps publics et les deux cégeps privés de la Mauricie.

LE NOUVELLISTE : Les collèges jonglent avec la baisse démographique - Publié le vendredi 16 août 2013 à 07h15 |



Photo: Olivier Croteau

Le Collège Lafleche avait organisé une journée d'accueil pour ses étudiants, hier.

Brigitte Trahan, Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) C'est la rentrée, cette semaine, pour les trois collèges de la région qui doivent jongler, cette année encore, avec la décroissance démographique.

Au Collège Shawinigan et au Collège Lafleche, on affiche malgré tout une légère hausse du nombre des étudiants tandis qu'au Cégep de Trois-Rivières, on accuse une diminution de 2 % de l'effectif au secteur régulier par rapport à l'an dernier.

Au Collège Shawinigan, où 1308 étudiants se mettront à l'étude dès lundi matin, le directeur, André Gingras explique que malgré une hausse d'à peine une douzaine d'étudiants, les choses vont bien puisque le Collège accueille 397 étudiants de plus que les prévisions du MELS, soit un écart positif 30,35 %, indique-t-il, visiblement très heureux de ce résultat.

«C'est une tendance qu'on observe depuis 5 ans. Le MELS nous dit qu'on doit être en chute, mais depuis 5 ans, on a des augmentations, pas toujours grosses, pas toujours spectaculaires, mais ça s'accroît chaque année. On est très, très fier de ça», dit-il, d'autant plus que l'institution ne fait pas de démarches pour aller chercher des

étudiants à l'extérieur de la région. «Ce sont des étudiants qui, avant, quittaient la région et qui choisissent maintenant le Collège Shawinigan», indique le directeur.

M. Gingras explique ce phénomène du fait que le Collège Shawinigan est très présent dans son milieu. «On va dans toutes les écoles secondaires», illustre-t-il. Et bien que le Collège n'offre qu'un seul nouveau programme depuis 5 ans, c'est l'attention portée à ses étudiants qui fait toute la différence, dit-il.

C'est pourquoi, selon lui, le Collège Shawinigan possède un taux de réussite de 93 % à l'examen de l'Ordre des infirmières. «Dans le réseau, c'est 81%», illustre-t-il. «Le Collège se maintient toujours au-dessus des 90 % dans l'épreuve uniforme de français et ça se sait», indique M. Gingras.

Au Cégep de Trois-Rivières, 4572 étudiants amorceront leur session, lundi, ce qui représente une diminution de 2 % des effectifs par rapport à l'an dernier.

Le directeur Raymond-Robert Tremblay, signale que la décroissance démographique affectera le réseau collégial pendant encore 6 ans.

Afin de maintenir la santé de l'établissement durant cette période difficile, le Cégep déploie donc des efforts de recrutement d'étudiants étrangers et continue de développer des services éducatifs s'adressant aux adultes et aux entreprises.

Selon des chiffres datés du 15 août, 51,1 % de la clientèle du Cégep étudie dans les secteurs techniques alors que 43,2 % sont inscrits dans un programme préparatoire à des études universitaires.

Finalement, 5,7 % sont inscrits dans un cheminement d'accueil et d'intégration qui leur permet d'obtenir les préalables nécessaires pour accéder aux programmes de leur choix.

«D'ici quelques années, il va y avoir moins de jeunes en âge d'aller au Cégep. C'est sûr que ça

nous rattrape un jour même si on fait des efforts pour aller chercher des étudiants dans d'autres régions», fait valoir celui qui partira sous peu en mission en Afrique pour faire du recrutement.

Au Collège Lafleche, où 1358 étudiants amorcent la session, on bénéficie aussi d'une légère hausse des inscriptions alors que le MELS prévoyait une baisse. Comme l'explique la directrice des ressources humaines et des communications, Joyce Paquette, le Collège gère la décroissance démographique du bassin d'étudiants en développant une offre de services bonifiée. Bien qu'il ait mis fin à certains de ses programmes, le Collège a décidé de mettre l'accent sur ses programmes intensifs, dont Tourisme et Technique d'éducation spécialisée et Tourisme, ses programmes les plus en demande.

«On vient de signer aussi deux ententes avec l'Université Laval sur les DEC-Bac en commercialisation de la mode et commerce de détail. On a aussi renouvelé notre entente avec la SPA de la Mauricie», indique Mme Paquette. «De plus, on développera beaucoup, cette année, les activités pédagogiques du restaurant L'Escarbille», dit-elle. Le Collège continue aussi de recruter des étudiants à l'étranger.

À L'UQTR

Du côté de l'UQTR, les cours de la session d'automne commenceront le 4 septembre. Pas moins de 11 355 étudiants, dont 3594 sont inscrits pour la première fois, seront au rendez-vous. Il s'agit d'une augmentation de 5,4 % du nombre d'inscriptions par rapport à l'an dernier à pareille date, indique le responsable des communications, Serge Boudreau. Ces chiffres seront toutefois bonifiés d'ici la fin de la période d'inscription. Rappelons que la rentrée scolaire 2013 dans les écoles primaires et secondaires se fera entre les 26 et 29 août dans plusieurs établissements de la région.

LE DEVOIR : Les cégeps se dirigent vers une crise de financement, avertit la FECQ - Vendredi 16 août 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

La formule de financement est actuellement au prorata du nombre d'élèves. Or, certains coûts

de base restent les mêmes (chauffage, entretien) malgré la diminution du nombre d'élèves.

Lisa-Marie Gervais

La Fédération étudiante collégiale dénonce le manque de préparation et de vision à long terme dans le réseau. Alors que les cégeps entament une période de décroissance, elle craint qu'ils ne soient pas prêts à affronter les défis liés à la baisse du nombre d'étudiants.

« Malgré le fait qu'on en parle depuis plusieurs années, on sent qu'il y a un manque de préparation », note Éliane Laberge, présidente de la FECQ. « Il faut se prendre en main et se préparer à cette nouvelle donne. Il faut surtout assurer une plus grande cohérence. »

La FECQ demande notamment qu'on revoie la formule de financement, qui est actuellement au prorata du nombre d'élèves. « Certains coûts [chauffage, entretien] demeurent, même si on a moins d'étudiants », souligne Mme Laberge. Elle donne l'exemple du cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, qui, en raison d'une diminution du financement liée à sa faible clientèle, a été contraint de fermer l'accès aux locaux d'arts plastiques après les heures de cours. « Le financement est complexe et incohérent. »

Ces sujets ont été abordés lors des premières réunions du chantier sur l'offre de formations dans le réseau collégial qui ont eu lieu début juin. Un premier document sera déposé dès septembre, mais les travaux de ce chantier

présidé par Guy Demers devraient se poursuivre jusqu'au printemps 2014. L'agence QMI publiait jeudi des chiffres montrant que le réseau, en raison de la baisse démographique, verra sa clientèle fondre de 15 % d'ici les cinq prochaines années, ce qui représente une diminution de 23 800 étudiants. Le niveau de fréquentation devrait augmenter de nouveau en raison du baby-boom observé au tournant des années 2000.

Étudiants étrangers et bourses

Pour pallier le manque, le président de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, mise sur l'augmentation du nombre d'étrangers (entre 5000 et 6000 de plus) et envisage d'offrir certaines bourses pour permettre à des étudiants de demeurer en région. « Des avenues intéressantes », acquiesce Éliane Laberge, précisant qu'elles font partie des recommandations de la FECQ.

Il faudra aussi promouvoir davantage les cégeps et ce qu'ils offrent. « Au lieu d'aller faire un préuniversitaire, un jeune qui aurait un intérêt

pour la nature pourrait par exemple étudier en foresterie. C'est peut-être un programme qui a de quoi l'intéresser mais dont il n'a pas entendu parler », dit Mme Laberge.

Elle déplore que, à l'heure actuelle, la promotion ne puisse pas se faire en dehors des trois réseaux régionaux d'admission. « L'objectif n'est pas de développer une plus grande compétitivité entre les cégeps, mais de mieux faire connaître les programmes offerts », conclut-elle.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL : Éducation | Cégeps : 23 800 collégiens de moins - Six années de forte décroissance en vue dans les cégeps et les collèges privés - Publié le: jeudi 15 août 2013, 24H39 | Mise à jour: jeudi 15 août 2013, 24H48



Photo Jean-François Desgagnés
Les infrastructures des 48 cégeps et 22 collèges privés du Québec, telles qu'une des salles communes du cégep Limoilou (photo), devraient être de moins en moins utilisées dans les prochaines années à cause du creux démographique représenté par les 14-20 ans.

Régys Caron

À quelques jours de la rentrée, le réseau québécois des collèges s'apprête à subir une véritable saignée de 15 % de sa clientèle d'ici 2019.

La rentrée de l'automne 2013 marque le début d'une longue période de décroissance de la fréquentation dans les cégeps qui verront leurs clientèles fondre de 23 800 étudiants d'ici 2019, suivant les prévisions du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST).

Pour le réseau des 48 cégeps, la clientèle diminuera de 165 157 étudiants en 2012 à 143 339 en 2019. Le réseau des 22 collèges privés verra lui aussi sa clientèle diminuer dans la même proportion, soit de 13 736 à 11 792 étudiants.

Une croissance est anticipée dans les années ultérieures à la faveur du rebond des naissances observé depuis le tournant des années 2000. «Ce sera la première diminution de notre clientèle depuis 12 ans», convient Jean Beauchesne, PDG de la Fédération des cégeps.

Cette diminution de la clientèle des cégeps se fera particulièrement ressentir dans les régions éloignées en raison du choc démographique causé par la dénatalité observée il y a 20 ans et l'exode vers les grandes villes.

Les cégeps situés dans ces régions seront sérieusement fragilisés en raison de financement réduit, prévient Jean Beauchesne. Les cégeps sont financés à hauteur de 12 000 \$ par étudiant par année. En dépit de la péréquation et des allocations dites spécifiques, des programmes d'études seront mis à mal.

« Catastrophique »

«Au cégep Gaspésie-les-Îles, la baisse de clientèle sera autour de 32 %, c'est catastrophique. La situation est aussi très préoccupante aux cégeps de Saint-Félicien, Alma, à Rouyn-Noranda, même à Thetford Mines, où le programme de technique de plasturgie a été suspendu pendant deux ou trois ans alors que des entreprises comme IPL fournissaient de l'équipement et de la matière première. C'était un petit bijou de programme, mais on n'avait pas d'étudiant», expose le PDG de la Fédération des cégeps.

Certaines universités situées en région devront elles aussi absorber une baisse de leurs clientèles et les conséquences financières qui vont avec, entrevoit M. Beauchesne.

Recrutement à l'étranger

Aucun cégep n'est menacé de fermeture, croit Jean Beauchesne. Des solutions sont toutefois urgentes.

«On veut augmenter le recrutement des étudiants étrangers. Ils représentent à peine 2,5 % de notre clientèle, nous souhaitons les augmenter à 5 %. Ça voudrait dire entre 5000 et 6000 étudiants de plus», disait M. Beauchesne en juin

au terme d'un colloque portant sur la décroissance des clientèles d'étudiants dans les cégeps.

«On pourrait aussi offrir des bourses particulières dans les cégeps régionaux pour leur permettre d'offrir certains programmes plutôt que dans les cégeps (populeux)», suggère le porte-parole des cégeps.

L'enseignement collégial

178 893 collégiens en 2012

155 131 collégiens prévus en 2019

Cégeps les plus touchés (prévisions)

- Gaspésie-les-Îles

- Saint-Félicien

- Alma

- Rouyn-Noranda

- Thetford Mines

5000 à 6000 étudiants étrangers de plus prévus dans les prochaines années

6 commentaires (Montréal)

Marc-Andre Lachapelle

Qu'ils fassent 1 année de plus au secondaire,

Abolis le cegep et bingo Université

McPoutine

Recruter des étudiants étrangers certes, mais pas de subventions pour eux svp. Cela coûterait moins cher de fermer des locaux selon moi.

Galchy

Mon petit doigt me dit qu'une baisse de 15% de la clientèle dans les cégeps résultera en une hausse des taxes scolaires combinée à des augmentations d'impôts.

Marc-Andre Lachapelle galchy

C'est clair, le gouv n'a pas assez de couille pour abolir les cegeps.

Marc-Andre Lachapelle

pourquoi aidé les jeunes quand ont peut leur mettre des batons dans les roues! vive le cégep.dire que j'ai étudié 3 ans pour le meme métier que mes collegue de plus de 45 ans ont un secondaire 2!

McPoutine

Dire que j'ai fait un Cegep et que ceux qui font certains DEP ont un meilleur salaire grrrr!

RADIO-CANADA / QUÉBEC : Baisse des inscriptions prévue dans les cégeps – Mise à jour le jeudi 15 août 2013 à 18 h 30 HAE

À la veille de la rentrée dans les cégeps, plusieurs institutions commencent à se pencher sur l'impact qu'aura la baisse de clientèle prévue dans les prochaines années par le ministère de l'Éducation.

Ce dernier estime que les établissements vont perdre des milliers d'étudiants, soit environ 15 % de leur clientèle.

Cette baisse prévue ne touchera pas, cet automne, deux des principaux établissements de la région, c'est-à-dire le Cégep de Sainte-Foy et le cégep Garneau. Toutefois, ces deux établissements n'échapperont pas à la diminution de la clientèle.

Au cégep Garneau, 5700 étudiants sont inscrits pour la rentrée scolaire des prochains jours.

L'établissement affiche d'ailleurs complet. En 2020, le nombre d'inscriptions prévu est de 5057, soit une baisse de 643 étudiants.

« Pour la rentrée de 2013, on n'a pas encore ressenti les effets de cette baisse démographique. Par ailleurs, cette année, nous avons eu une baisse des demandes d'admission de l'ordre de 3 % », explique la directrice du cégep Garneau, Denise Trudeau.

Au Cégep de Sainte-Foy, 6500 étudiants sont inscrits pour la rentrée, mais on prévoit qu'il y en aura 5549 en 2020, ce qui représente une baisse de 951 inscriptions.

Ainsi, les cégeps ont l'intention de s'attaquer au décrochage scolaire puisque seulement 6 élèves sur 10 passent du secondaire au cégep. Ils ont

aussi l'intention de rehausser la formation aux adultes, d'admettre plus d'étudiants étrangers et d'adapter les programmes à la demande du marché.

« Il faut revoir, réfléchir à notre offre de formation. Emploi-Québec nous dit que d'ici 5 à 7 ans, on aura besoin de plus de 300 000 travailleurs qui auront des compétences techniques. Donc, ça va nécessiter une formation postsecondaire », soutient Mme Trudeau.

Le cégep Garneau amorce une réflexion et rendra un rapport, proposant des solutions, d'ici un an.



TVANOUVELLES / SAGUENAY-LAC-ST-JEAN : Initiations au Cégep de Jonquière : Sensibiliser pour éviter les débordements - Première publication mercredi 14 août 2013 à 18h05

TVA Nouvelles

À moins de deux semaines de la **rentrée au Cégep de Jonquière**, on se prépare à accueillir les **nouveaux étudiants**. Avec le retour en classes viennent les **traditionnelles initiations** qui, cette année, se dérouleront **sous haute surveillance**.

«Si, chaque année, il y a des étudiants qui vivent de mauvaises expériences, on sera peut-être obligés de mettre fin à tout ça et ce n'est pas ce qu'on souhaite», explique Jasmine Gauthier, directrice des études du Cégep de Jonquière. Bruit excessif et grabuge, ces débordements devaient cesser une fois pour toutes.

«J'ai avisé les étudiants que le statu quo n'était plus possible, qu'on était ouvert à une nouvelle formule», d'ajouter Mme Gauthier.

La direction du Cégep de Jonquière et les étudiants du programme art et technologie des médias ont longuement négocié avant de convenir de célébrer la rentrée sur les terrains de l'établissement.

Dans un document remis à tous les étudiants d'ATM, dont TVA Nouvelles a obtenu copie, il est stipulé que «tous les gens inscrits aux initiations sont au courant de ces formalités et doivent les respecter sous peine d'expulsion».

Le document indique aussi que «les jeux d'alcool seront formellement interdits sur le terrain du cégep, qui se chargera du service de bar».

Les étudiants devront avoir quitté les lieux à 23h et ceux qui pourraient être tentés de poursuivre la fête dans les logements aux abords du cégep seront dirigés ailleurs.

«Il va aussi y avoir des gens de l'organisation qui vont être dans les rues, qui vont se promener pour être sûrs et certains qu'il n'y ait personne dans les appartements. Les débordements, on n'en veut plus cette année», insiste la directrice des études.

LE DEVOIR : Le conflit étudiant n'a pas d'impact sur les demandes d'admission au cégep- Samedi 29 juin 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Scène de manifestation lors de la crise étudiante de 2012

Le fossé entre les sexes se creuse

Les données compilées par le SRAM mettent aussi en lumière l'écart croissant entre l'admission des hommes et des femmes. À l'automne 2013, 35 683 femmes (58,2 %) ont été admises dans un programme collégial pour 25 616 hommes (41,8 %). Il s'agit ici d'une tendance « inquiétante », selon Mme Lapointe. Il y a 20 ans, les hommes étaient

déjà en déficit, mais le fossé était moins marqué. Les femmes représentaient 54,3 % des étudiants admis en 1993. « S'il y a moins de garçons au collégial, il y en aura encore moins à l'université. La santé d'une société, comme la santé d'une personne, ça passe souvent par l'équilibre », estime la directrice des communications du SRAM. Et il est seulement question des admissions, note-t-elle. Ces données ne prennent pas en compte ceux qui terminent le parcours collégial avec succès.

Le conflit étudiant de l'an dernier n'a pas plombé les demandes d'admission dans les cégeps grévistes du Grand Montréal.

Gaétan Pouliot

Selon des données provenant du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM), qui représente 32 cégeps publics, le nombre d'étudiants ayant déposé une demande pour la session d'automne 2013 est similaire à celui de 2012. Ils étaient 76 794, ce qui représente une baisse de 1,5 % par rapport à l'an dernier.

Les 14 collèges visés par la loi spéciale, adoptée en mai 2012 par le gouvernement libéral pour mettre fin à la grève, sont tous membres du SRAM. La loi a notamment eu pour effet de

suspendre les sessions d'hiver 2012 et de décaler les sessions d'automne et d'hiver suivantes.

Légère baisse au premier tour

On note toutefois une diminution un peu plus marquée des demandes d'admission lors du premier tour d'inscription dans ces cégeps, précise la directrice des communications au SRAM, Geneviève Lapointe. Une situation qui s'est toutefois replacée dès les deuxième et troisième tours.

Le 1er mars, date du premier tour, il y avait des étudiants qui venaient à peine de commencer leur session d'hiver en raison de la loi spéciale, indique Mme Lapointe en guise d'explication.

Cela a pu avoir un impact, puisqu'environ le quart des demandes d'admission proviennent d'étudiants déjà au collégial, qui veulent changer d'établissement ou de programme.

Au total, 61 299 étudiants ont été admis dans un collège du SRAM pour l'automne 2013, soit 1115 de moins qu'en 2012.

Cette baisse était attendue pour des raisons démographiques. La cohorte de jeunes en âge d'étudier au collège est en baisse.

TVANOUVELLES : Cégep de Jonquière : L'association étudiante veut lancer son propre café - Première publication mardi 12 mars 2013 à 18h36

Par Jean Houle | TVA Nouvelles

L'**association étudiante du Cégep de Jonquière** aimerait profiter de la fin imminente du contrat du **traiteur Aramark** pour lancer son propre café étudiant. Elle a appelé à un **boycott** d'un jour de la cafétéria du Cégep mardi.

Le contrat de cinq ans de la firme Aramark, qui gère les quatre points de services alimentaires du cégep, vient à échéance en août prochain. L'association étudiante souhaite que sa clause d'exclusivité soit abandonnée, pour lui permettre d'aménager un café étudiant aux produits bio-équivalents et à meilleur coût.

«Nous pensons que ce serait une opportunité intéressante, a avancé le président de l'Association, Antoine Rail. L'idée n'est pas de faire de l'argent, mais d'offrir une alternative aux étudiants.»

L'association n'a pas attendu la fin des négociations entre le cégep et la firme. Comme moyen d'action, elle a lancé une pétition et offert gratuitement salades, sandwiches et muffins le midi. Résultat, dès 11h30, il y avait une file devant le

café chez Ginette, le seul point de service alimentaire géré par les étudiants.

«Un peu de concurrence serait bon pour les étudiants», a soutenu Olivier Mercier, un des chanceux parmi la centaine d'étudiants ayant bénéficié d'un repas gratuit. «Si Aramark a de la compétition, elle devra investir pour améliorer la qualité de ses produits», a renchéri Steven Mercier.

D'autres étudiants ont préféré dîner à la cafétéria, certains parce qu'ils devaient absolument dîner avant 11h30.

Des étudiants estiment que les coûts demandés par Aramark sont élevés.

«Pour ma demi-pizza et mon spaghetti, ça m'a coûté 7,50\$, a déploré une étudiante. Pour quelqu'un qui vit en appartement, c'est cher.»

La direction du cégep avait informé l'association étudiante qu'Aramark montrait une ouverture pour assouplir sa clause d'exclusivité, et a toléré le boycott de mardi.

«Les étudiants profitent tout de même du contrat avec cette entreprise, a observé le directeur des

services aux étudiants Pierre Dufour. Aramark nous retourne une somme d'argent qui est réinvestie dans les services aux étudiants.»

«Nous ne le voyons pas, a répliqué Antoine Rail. Et puis, il n'y a presque pas d'étudiants qui sont employés par cette compagnie.»

Dès midi quinze, il ne restait que quelques muffins à offrir. De quoi encourager l'association, qui, si elle obtenait l'autorisation de démarrer son café, devra se soumettre aux règles du MAPAQ.

«On ne peut pas servir de la nourriture sur le coin d'une table, a prévenu Pierre Dufour. Le MAPAQ a ses normes et ses inspecteurs vérifient leur respect.»

«Si notre projet se développe, on espère que la direction coopère avec nous», a indiqué le président de l'Association des étudiants.

Aramark doit savoir d'ici la mi-avril si son contrat sera renouvelé, sans quoi il y aura un appel d'offres. L'entreprise n'a pu être rejointe pour commenter.

UNIVERSITÉS

Bibliothèques universitaires

LE DEVOIR : Chronique : Livre et bibliothèques universitaires - Nécessaire inquiétude, par Antoine Robitaille | Samedi 23 novembre 2013

Alors que la campagne Sauvons les livres lance son cri d'alarme au monde culturel en bouleversement, on constate que les bibliothèques universitaires elles-mêmes expulsent des milliers d'ouvrages prétendument non consultés pour « faire de la place aux étudiants ». Au nom de l'évolution numérique, est-on en train de démanteler des sanctuaires de lecture et des puits de recherche qui furent essentiels à la transmission de la culture depuis la Renaissance ?

Cette fois, les futurologues ne se sont pas trop trompés. Les Alvin Toffler, Pierre Lévy et Nicholas Negroponte, enthousiastes, nous avaient avertis dès le milieu des années 1990 : plus l'Internet se développera, plus tous les secteurs de transmission du savoir et de la culture connaîtront des bouleversements sans précédent.

Aujourd'hui, en 2013, pas une semaine ne se passe sans qu'un « milieu » crie à la crise : journaux, cinéma, livres, etc. Les bibliothèques universitaires n'y échappent pas. Les prêts sont en chute libre. Les étudiants, en intraveineuse Internetique perpétuelle, les désertent ; elles réagissent en montrant qu'elles « s'adaptent », en voulant se faire attrayantes pour le « travail en équipe ».

Une certaine évolution est incontournable. Le savoir lui-même évolue, se dématérialise. Le

livre imprimé est loin d'être l'unique support possible. C'est d'ailleurs le cas depuis longtemps. Et l'Internet, le numérique, offrent des possibilités exceptionnelles, sans précédent : pensons simplement à la consultation non seulement de livres numériques, mais d'archives autrefois pratiquement inaccessibles.

Tout de même, se serait couvert de ridicule, il y a une quinzaine d'années, un étudiant qui aurait lancé une phrase qu'un des intervenants de notre dossier (pages A 6 et A 7) a osée : « *Les étagères de livres à n'en plus finir, ça ne peut plus être ça [une bibliothèque], ça n'a plus d'intérêt.* »

Le monde change, certes, mais toujours pour le mieux ? Professeur de philosophie à l'Université d'Ottawa, Daniel Tanguay a récemment consacré un texte empreint d'une mélancolie assumée à la transformation de sa bibliothèque universitaire.

Celle-ci a décidé, il y a quelques années, de satisfaire les « besoins » du « nouvel étudiant » et son nouveau type de lecture. Dans *Une visite à la bibliothèque* (Argument, vol. 11, no. 1), Tanguay fait remarquer qu'avec la montée du numérique et l'empire de l'ordinateur, il s'est produit ce qu'on pourrait qualifier de « second-cupisation » des lieux : des rayons entiers avaient cédé leur place à « *des fauteuils confortables [...] disposés autour de tables basses* »

jouxtant de « *faux foyers* ». Le bruit du lait moussé des machines espressos avait envahi le rez-de-chaussée.

Exit, le « *caractère monastique ou conventuel* » des lieux. Par le fait même, s'inquiétait Tanguay, le mode de lecture qui y était jadis privilégié se trouve en danger. Celui qui, « *à cause de sa matérialité et de sa fixité linéaire, exige du lecteur temps, patience et concentration* ». Par contraste, la lecture induite par les nouveaux « iOutils » est « *fragmentaire et sautillante* ».

Comme le souligne Alain Finkelkraut, « *le livre déploie un temps où il est interdit au présent de pénétrer ; l'écran multifonctions lève l'interdit et le présent prend le pouvoir sous le nom aussi triomphal que trompeur de " temps réel "* ».

Le constat que le romancier américain Philip Roth faisait en début d'année ne devrait pas nous surprendre : « *Le nombre des vrais lecteurs, ceux qui prennent la lecture au sérieux, se réduit. C'est comme la calotte glaciaire.* »

Accueillir le monde nouveau, certes. Tout le défi est de ne pas perdre entièrement ce qu'il y avait de grand dans les temps passés. Et parfois, de savoir résister.

[Vos réactions - 26 commentaires](#)

LE DEVOIR : Les universités en chiffre – Samedi 23 novembre 2013

Université McGill

15,7 millions de dollars ont été consacrés cette année à l'acquisition de nouvelles ressources documentaires.

12,4 millions de dollars des montants investis dans l'achat des nouveaux documents l'ont été dans le numérique, qui accapare ainsi la part du lion, soit 79 %.

31% Le recul accusé en quatre ans par la circulation des documents imprimés.

Université de Sherbrooke

5,4 millions de dollars ont permis l'acquisition de nouvelles « ressources documentaires » de toutes sortes cette année.

4,3 millions de dollars ont été réservés aux ressources électroniques pour le budget 2012-2013, soit près de 80 %.

580 000 \$ étaient consacrés à l'achat de livres imprimés en 2009-2010. Cette dépense vient de passer cette année sous les 300 000 \$. « Quand on a le choix entre un livre électronique et un livre papier, on privilégie le premier, qui devient

plus facilement accessible », explique Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études de l'Université de Sherbrooke.

Université du Québec à Montréal

57% Le pourcentage de livres achetés en 2011 qui n'ont pas encore été empruntés.

4,98 millions sont dépensés pour l'achat de ressources toutes catégories confondues,

3,8 millions ont servi à l'acquisition de ressources électroniques, soit 77 % du budget total.

Université Laval

8,8 millions ont été réservés aux ressources électroniques, soit près de 70 %. Il y a un peu plus d'un an, cette proportion n'était encore que de 60 %.

70% La proportion de documents imprimés consultés au moins une fois après six années sur les rayons, le livre universitaire ayant un cycle de vie plus long.

12,8 millions de dollars ont été consacrés cette année à l'achat de nouveaux documents, imprimés et numériques confondus.

86 000 nouveaux documents en moyenne viennent bonifier les collections chaque année, tous formats confondus.

Université de Montréal

8,4 millions ont été investis cette année dans l'achat de nouveaux documents, tous formats confondus, dans les bibliothèques.

7 millions ont été réservés à l'achat de documents numériques, soit un peu plus de 80% des nouvelles acquisitions.

45% L'augmentation du nombre d'articles consultés en ligne en cinq ans.

-17 % La diminution du nombre de prêts de documents imprimés pendant la même période.

Vos réactions - 1 commentaire

Bernard Terreault - Abonné, 23 novembre 2013 10 h 37

Pauvres francophones

L'UdeM, l'UQAM et Laval qui ont chacune plus d'étudiants que McGill dépensent moins que cette dernière pour leurs bibliothèques. Vae victis (malheur aux vaincus) dirait Bernard Landry.

LE DEVOIR : Universités - Bibliothèques en crise d'identité : « Ces infrastructures ont vécu, mais depuis que le numérique est entré, elles ont atteint leur niveau de vie utile » - Samedi 23 novembre 2013

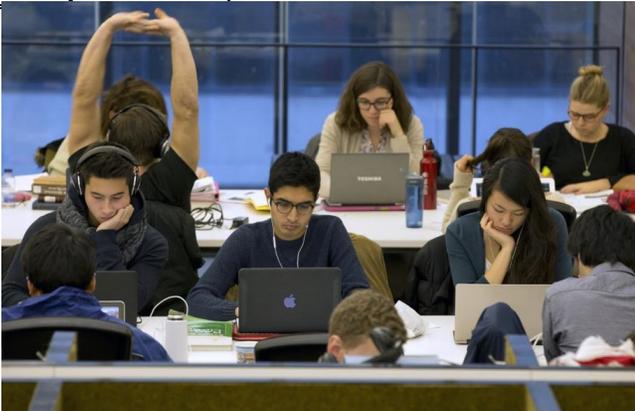


Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Dans les bibliothèques universitaires, les indicateurs de fréquentation et de prêts de livres sont en chute libre. « On fait énormément d'élagage de livres, on va vers le numérique pour faire de la place et ramener les étu-

diants. » — Lynda Gadoury, directrice du service des bibliothèques de l'UQAM

Stéphane Baillargeon, Lisa-Marie Gervais

Les étudiants désertent de plus en plus les salles silencieuses des bibliothèques pour le bourdonnant du café du coin, passent de l'emprunt de livres sur les étagères... à la tablette. Résultat ? Les indicateurs de fréquentation et de prêts de livres sont en chute libre.

Et la bibliothèque universitaire est en crise identitaire. Les chiffres le démontrent : outre dans certains cas où on a rénové et usé d'autres ruses pour attirer les étudiants, l'indice de fréquentation des bibliothèques universitaires a une tendance au surplace ou à la baisse. Pas étonnant. Les bibliothèques ne répondent plus aux besoins d'espace, ni aux besoins et aux habitudes d'apprentissage des usagers, croit Loubna Ghaouti, la directrice des bibliothèques de l'Université Laval. « Il y a eu des investissements majeurs dans les bibliothèques universitaires dans les années 60. Ces infrastructures ont vécu, mais depuis que le numérique est entré, elles ont atteint leur niveau de vie utile. »

Dans ces lieux de savoir, les livres imprimés n'ont plus la cote : dans les universités québécoises, environ 60 % des livres achetés ne sont jamais empruntés. C'est le cas notamment à l'UQAM, où de tous les livres achetés pour l'année 2011, 57 % n'ont jusqu'ici jamais été empruntés (37 % l'ont été d'une à cinq fois, et 6 % le sont plus de six fois). Et la tendance est mondiale. Chez nos voisins du Sud, à la prestigieuse Université Cornell

dans l'État de New York, 55 % des livres achetés depuis 1990 n'ont jamais circulé.

Reffet de ce déclin du livre papier, les bibliothécaires investissent désormais massivement dans les ressources électroniques. À l'Université Laval, 70 % des acquisitions sont des ouvrages numériques, et aux universités de Sherbrooke et McGill, c'est environ 80 %. À l'UQAM, c'est 77 %... alors qu'il y a pourtant à peine cinq ans, c'était moitié-moitié.

Tout s'est bousculé en dix ans et encore plus rapidement au cours des cinq dernières années, croit Lynda Gadoury, la directrice du Service des bibliothèques de l'UQAM. « On est dans un changement de paradigme. On passe du "just in case" au "just in time". Avant, on développait des collections en se disant qu'il fallait avoir le plus de documentation possible sur un sujet parce que les gens venaient et bouquinaient, mais ce n'est plus comme ça que ça fonctionne. Ils cherchent maintenant dans Google. C'est le "just in time". Nous, on doit leur offrir ce dont ils ont besoin présentement », explique-t-elle. « On doit effectuer de gros changements. Et ça ne se fait pas en six mois », ajoute-t-elle.

Une mutation difficile

Dans cette course pour rattraper le présent, certaines bibliothèques universitaires réussissent mieux que d'autres. Les universités qui ont des facultés de médecine — où les données scientifiques évoluent presque en temps réel — ont fait plus rapidement le saut dans le virtuel. Et les anglophones, comme McGill, l'ont aussi fait plus vite que les francophones, parce qu'elles sont plus riches, mais aussi parce que l'offre numérique est bien plus grande en anglais.

Aux États-Unis, dans les grandes universités prestigieuses comme Harvard, MIT ou Stanford, les bibliothèques universitaires relèvent, aux yeux de certains, de la science-fiction. La nouvelle bibliothèque de l'Université de Chicago, du duo d'architectes Mansueto, ressemble à un ovni qui sort de terre. Une immense salle recouverte d'un dôme de verre et d'acier repose sur une cave où des millions d'ouvrages entreposés peuvent être acheminés en quelques minutes à un usager grâce à un système robotisé. Ailleurs, on offre des lieux baignés de lumière ouverts 24 heures sur 24, ultrabranchés et multimédia, des écrans géants diffusant les nouvelles en continu, des immenses salles de travail en groupe et de petits bars-salons où il est permis de parler tout en sirotant un café. Beaucoup de café.

« On le voit un peu partout dans le monde, aux États-Unis, en Australie, au Japon, les bibliothèques nouvellement rénovées ou construites ont vu leur taux de fréquentation et d'utilisation augmenter de 100 %, non pas un effet dû à la nouveauté, mais un effet qui a perduré parce que ces bibliothèques répondent désormais aux besoins réels des usagers », constate Loubna Ghaoui.

Pendant ce temps, chez nous, on sert aux étudiants des bibliothèques souvent défraîchies, des allées de tapis sur lesquels s'alignent des étagères de livres qui s'empoussièrent, des espaces dénués de lumière, parfois même sans WiFi gratuit. Dans le genre, la bibliothèque du pavillon Roger-Gaudry de l'UdeM ne donne pas sa place. À l'UQAM, malgré quelques changements biens sentis, les isolements occupent encore beaucoup d'espace et les prises électriques pour brancher un ordinateur sont très rares. Un problème en apparence banal qui est devenu un enjeu majeur. Dans les sondages, c'est la revendication numéro un des étudiants. « C'est un problème de capacité électrique, on est saturé », concède Mme Gadoury.

Elle rappelle que les bibliothèques doivent composer avec une architecture et un style brique-béton hérité des années 1970 qui ne leur permettent pas de se réinventer facilement. « C'est un work in progress. Avant, on

Vos réactions - 10 commentaires

Nicole Bernier - Inscrite, 23 novembre 2013 07 h 29

Curieux que l'article ne parle que d'architecture et d'esthétique

... alors que le problème majeur à Montréal n'est pas seulement de cette nature:

"Pendant ce temps, chez nous, on sert aux étudiants des bibliothèques souvent défraîchies, des allées de tapis sur lesquels s'alignent des étagères de livres qui s'empoussièrent, des espaces dénués de lumière, parfois même sans WiFi gratuit."

Quand j'ai commencé à faire de la recherche pour ma maîtrise, j'étais extrêmement déçue de la sélection des livres disponibles. Il y avait une politique d'achat qui obligeait l'achat de livres et de revues dont les comités de lecture étaient formés d'intellectuels occidentaux ayant la cote. Il n'y avait aucun document produit par les milliers d'intellectuels provenant de d'autres régions du monde. J'étais sidérée qu'au Québec, la bibliothèque offrait presque seulement des

livres en français produit par des gens formés dans les universités occidentales.

Mais, il y avait un nouveau service qui permettait de commander un livre ou un article qui venait d'autres universités, ce que j'ai fait connaître, tellement qu'à un moment donné, ils ont mis des limites avant de mettre en place une collaboration entre les universités québécoises pour diminuer leur coût de transport.

Pour trouver cette documentation qui permettait de sortir du dogmatique de la tradition francophone et pour entendre des auteurs qui avaient d'autres perspectives du social, on a appris à utiliser google et worldcat pour identifier de la documentation pertinente au sujet de recherche...

Comme je travaillais sur le concept de choc culturel, de développement et de coopération internationale, c'était fondamental, à mes yeux, d'avoir des points de vue différents sur ce sujet. Je refusais le discours qui imposait le transfert de la connaissance du Nord sur le Sud.

Nous trouvions pleins d'articles en ligne qui nous permettaient de se décentrer des dogmes de nos

ajoutait des rayons de livres et là, on fait l'exercice contraire. On fait énormément d'élagage de livres, on va vers le numérique pour faire de la place et ramener les étudiants. » Malgré tout, de nouvelles tables et une salle de formation documentaire avec des postes informatiques « légers » ont été installées.

Arriver au XXIe siècle

À l'Université de Sherbrooke, la bibliothèque de sciences humaines attirait 179 000 usagers en 2008-2009, et 111 000 seulement trois ans plus tard. Il a suffi de la rénover l'an dernier pour voir remonter la fréquentation au niveau de 2008-2009. « Nous avons créé des îlots, aménagé des espaces de travail pour les étudiants, permis de parler dans certaines sections, installé des prises électriques partout où c'était possible, nous offrons du café, et le rayonnage est organisé autrement, explique Lucie Laflamme, la vice-rectrice aux études de l'UdeS. L'atmosphère devient plus enveloppante, plus conviviale, avec des fauteuils pour remplacer les tables et les chaises. Il faut rendre ces lieux agréables et finalement, la bibliothèque ressemble beaucoup plus à un grand café qui offre toutes les ressources pour la recherche. »

N'empêche, encore beaucoup reste à faire. L'Université de Sherbrooke vient de s'engager dans un « grand chantier de modernisation » pour la bibliothèque de droit évalué à 3 millions de dollars. Le lieu n'a pas été rénové depuis plus de 40 ans, avant Internet, l'ordinateur et les cellulaires. Les plans visent l'aménagement d'espaces multifonctions et de travail collectif et l'installation d'outils technologiques de pointe. La nouvelle bibliothèque sera aussi plus belle, plus lumineuse, plus attrayante dans l'espoir d'y attirer 100 000 visiteurs par année, soit quatre fois plus qu'à sa construction en 1971. « Il nous faut un grand donateur pour aider la bibliothèque à passer au XXIe siècle », dit la vice-rectrice.

Lynda Gadoury reconnaît que le temps presse. « On est en retard », admet-elle. Et avec leurs bibliothèques futuristes, les Américains en jettent. Doit-on pour autant copier ce modèle ? Elle en doute. « Avec BAnQ, on a déjà eu un projet [comme à l'Université de Chicago] d'entrepôt avec des robots, mais est-ce souhaitable ? Est-ce souhaitable que l'argent public serve à refaire les bibliothèques pour chacune des universités ? Je ne suis pas convaincue de ça. » L'avenir est à la poursuite de la collaboration entre les universités. « Il y a beaucoup de collaboration qui se fait dans les universités québécoises, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. On fait des choses en consortium qui nous permettent d'économiser des millions de dollars. On travaille aussi pour avoir un catalogue collectif. On n'a pas besoin de refaire les bibliothèques des 18 établissements, avance-t-elle. L'avenir n'est pas à la création des superbibliothèques, mais plutôt à celle de partenariats qui vont nous permettre d'avoir le même service pour nos usagers. »

Avec Isabelle Paré et Louise-Maude Rioux-Soucy

Une visite virtuelle de la bibliothèque de l'Université de Chicago



professeurs et nous étions pénalisés si nous utilisions trop d'articles qui ne provenaient pas de la bibliothèque.

Marc Lacroix - Abonné, 23 novembre 2013 07 h 50

Copier le modèle américain ?

Le modèle américain est applicable peut-être dans de grosses universités privées qui n'ont pas exactement les mêmes finalités que nos universités québécoises. L'université américaine table sur sa réputation pour attirer une clientèle qui paiera pour avoir un diplôme qui selon l'émetteur jouira d'une certaine auréole de prestige. Je ne prétends pas que nos universités ne sont pas prestigieuses ou reconnues pour la qualité de leur enseignement, mais évidemment elles ne tentent pas de se concurrencer au même niveau que leurs voisines américaines. Nous n'avons pas le financement, ni les mêmes bassins de candidats, ni la même philosophie de concurrence que les nos voisins du sud alors — leurs recettes — ne sont pas nécessairement transposables ici. Comme Mme Gadoury, je pense que nous avons avantage à ce que nos universités se complètent

et travaillent ensemble plutôt que d'exiger d'elles qu'elles se concurrencent bêtement. Le Québec est un petit monde, développons une synergie, plutôt que de se taper dessus empêchant ainsi nos universités d'acquiescer un certain statut qui permettrait de les comparer avantageusement aux américaines.

Émélie Desrochers-Turgeon - Inscrite, 23 novembre 2013 09 h 18
Pouvoir idéologique

Il faut également démocratiser leur accès, en reconsidérant comment les bibliothèques interagissent avec la ville. Leur utilisation ne doit pas appartenir qu'aux étudiants, mais également aux jeunes comme aux plus vieux. L'architecture y est pour beaucoup, la qualité de l'espace surtout. Peut être qu'en cela nous pouvons nous différencier des américains, en conjugant la shère universitaire et l'échelle du quartier, de la ville. La bibliothèque peut agir comme interface d'échange entre les citoyens et l'université.

Amoureuse du livre papier, je dois accorder que l'avantage non-négligeable de la disponibilité des livres numériques rends leur utilisation démocratique, accessible, rapidement et facilement. Le système n'est pas parfait, la plupart du temps certains textes sont payants ou il faut détenir des codes provenant de l'université. Bien qu'effectivement McGill numérise rapidement sa collection et ainsi contribue à la vaste collection de livres accessibles en anglais, je ne crois pas qu'il faut abandonner le projet. Il faut promouvoir la distribution du savoir et la diffusion des livres en français. La numérisation offre l'avantage de pouvoir accéder aux livres de partout, et ce serait un avantage non négligeable de pouvoir en faire bénéficier toutes les autres bibliothèques, en consortium.

La numérisation ne doit pas devenir un prétexte pour cesser de sortir de chez soi et de fréquenter les bibliothèques. La bibliothèque doit pouvoir offrir la qualité de l'expérience de la lecture et de la consultation d'ouvrages de référence, que se voit virtuellement ou analogiquement.

Claude Kamps - Inscrit, 23 novembre 2013 10 h 51

La vérité saute au yeux

Le livre est un moyen de lecture, pas d'écriture qui lui reste constant...

Vincent Audette-Chapdelaine - Inscrit, 23 novembre 2013 11 h 57

Les bibliothèques vivent une transformation stimulante

Je suis bibliothécaire professionnel et directeur de l'organisme Espaces temps (<http://espacestems.ca>), qui accompagne les bibliothèques universitaires et publiques dans leur projets de nouveaux services et de nouveaux espaces innovants. Le climat que je vois est tout à l'inverse de la crise: c'est une des périodes les plus stimulantes et passionnantes pour la profession de bibliothécaire!

Les bibliothèques vivent certes une nécessaire transformation, avec tous les défis que cela suppose, mais le moteur n'est pas la crise. On observe plutôt un recentrage de la bibliothèque sur sa mission première: celle de garantir l'accès universel au savoir. Enfin, les bibliothèques se libèrent du préjugé bibliothèques = livres. Les bibliothèques deviennent des lieux de vie, d'ap-

prentissage informel et d'échange de savoir. Les livres ne sont qu'un moyen pour la bibliothèque d'atteindre sa mission.

Un autre mythe est qu'il soit nécessaire d'impressionner les usagers avec de grands projets architecturaux et technologiques. Il est possible pour les bibliothèques d'assez simplement rendre leurs lieux plus vivants et dynamiques en devenant plus participatives.

Exemple rapide qui aurait dû être mentionné dans cet article: il y a un mois, la bibliothèque de l'ÉTS a inauguré un espace consacré entièrement à l'échange de connaissance entre les usagers, l'Espace 3C (<http://e3cets.com>). Une innovation québécoise qui inspire des bibliothèques universitaires et publiques partout dans le monde!

Nicole Bernier - Inscrite
23 novembre 2013 18 h 12

Je suis allée visiter le site l'Espace 3C et j'ai été contente de retrouver l'approche pédagogique que j'ai connue dans certains cours des certificats que j'ai suivis entre 1996 et 2000 au niveau du bac et que j'avais repris quand je donnais des cours. Cependant cette approche met encore l'accent sur la capacité d'expression des jeunes, non pas sur comment gérer l'information disponible pour réellement comprendre ce qui a été déjà fait et analysé afin de sortir des sentiers battus. L'acquisition du savoir doit permettre d'être réellement créatif et ne pas se satisfaire de réinventer la roue en pensant être créatif...

Nous sommes des sociétés complexes ayant beaucoup d'impact sur l'environnement, des sociétés favorisant la rencontre de peuples enracinés dans différents savoirs, donc, par exemple, comment internet peut aider les jeunes s'intéressant aux enjeux internationaux? Ou comment peuvent-ils s'inspirer de ce qui s'est déjà fait ailleurs pour améliorer leur milieu de vie.

Il me semble que les bibliothèques devraient rendre accessibles des tableaux synthèses sur différents sujets, des réseaux conceptuels ayant été utilisés dans différents contextes culturels et des bibliographies puisant dans différentes idéologies. Je trouve aussi qu'il y a trop peu de liens permettant de reconstituer les réseaux d'organisations, d'activistes en relation avec les théories développés et leurs concepteurs. En isolant la théorie des interventions que ses intellectuels ont fait dans leur société, on a construit un savoir inaccessible et inintéressant, alors que d'humaniser les savants et en faisant le lien entre leur biographie, leur action social et leur conception théorique, on remotive les jeunes en leur faisant sentir que le travail d'équipe et leur engagement peut leur permettre d'avoir une réelle influence pour améliorer la dynamique sociale

Il me semble que c'est, entre autres, différents niveaux où les bibliothèques doivent faire des révolutions...

Vanessa Allnutt - Inscrite, 23 novembre 2013 17 h 16

Les bibliothèques universitaires plus nécessaires que jamais

L'article passe malheureusement sous silence une des missions fondamentales des bibliothèques universitaires aujourd'hui : la formation à l'utilisation ou à la maîtrise de l'information. Dans le jargon bibliothéconomique, on parle

souvent de la maîtrise des compétences informationnelles, c'est-à-dire (très sommairement) la capacité de définir son besoin d'information lorsqu'il survient, de trouver et d'évaluer l'information, puis de l'exploiter de manière éthique. Ces compétences ne sont pas aussi faciles à maîtriser qu'elles en ont l'air au premier abord, loin de là.

Un article publié dans Le Devoir du 9 septembre 2003 rapportait les résultats d'une étude de la CRÉPUQ qui révélait « l'état lamentable des connaissances des étudiants en matière de recherche documentaire ». Force est de constater que les étudiants présentent aujourd'hui encore de nombreuses lacunes, comme en témoigne les nombreuses autres études qui ont porté sur ce sujet depuis et qui arrivent à des conclusions similaires, ici comme ailleurs.

Il y a un bon moment déjà que les bibliothèques universitaires ne sont plus que de simples dépôts de livres. Certains peuvent voir là la mort des bibliothèques - et en un sens, ces changements marquent en effet la fin d'un certain modèle de bibliothèque. Mais on peut aussi voir dans cette redéfinition du rôle des bibliothèques universitaires un défi encore plus grand et plus noble : celui de rendre les étudiants compétents dans l'utilisation de l'information de manière à favoriser la réussite de leurs études et leur intégration sur le marché du travail, mais plus important encore, de manière à favoriser ce qui semble de plus en plus être une condition de survie en cette ère où une nouvelle découverte n'en attend pas une autre : l'apprentissage tout au long de la vie. Certes, les prêts de livres en format papier diminuent, les ressources numériques étant de plus en plus nombreuses. Or, c'est précisément parce que l'information est plus foisonnante et plus Vanessa Allnutt - Inscrite, 23 novembre 2013 20 h 55

(suite) [...] et plus accessible que jamais que les étudiants ont plus que jamais besoin de solides compétences informationnelles.

Les bibliothèques universitaires n'ont pas à « ruser » pour ramener les étudiants vers elles. Il suffit de travailler dans une bibliothèque universitaire pour se rendre compte que les besoins en formation documentaire des étudiants sont plus criants que jamais.

Isabelle Guillemette-Bilodeau - Inscrite, 24 novembre 2013 08 h 27

Popularité des bibliothèques et popularité de la lecture: deux choses distinctes.

Si la baisse de fréquentation des bibliothèques allait forcément de pair avec un manque d'intérêt pour la lecture, je crois que ce serait plus inquiétant mais l'engouement pour la lecture sur support électronique est tout de même encourageante. C'est sûr que je suis préoccupée par la situation des bibliothèques car je crois qu'un lieu physique et réel dédié à la lecture est davantage stimulant pour l'amateur de lecture. On y sort plus facilement de sa zone de confort pour explorer de qui est différent.

Maxime Bertrand - Inscrit, 24 novembre 2013 13 h 49

HEC Montréal

La bibliothèque d'HEC devrait servir d'exemple! Pourtant, elle a presque 20 ans!

LE DEVOIR : Sortir les livres pour faire de la place aux étudiants - Samedi 23 novembre 2013 |





Photo : Hans-Rudolf Schulz

La Staatsbibliothek de Bavière, à Munich, attire chercheurs et universitaires dans ses espaces lumineux et conviviaux, qui laissent le champ libre à l'utilisateur.

« Une bibliothèque de rêve serait un endroit lumineux avec des endroits de travail où l'espace est ouvert et silencieux. Il y aurait aussi une grande variété de livres de référence récents et un accès facile aux différents périodiques et moteurs de recherche. »
Valérie Dorion, étudiante en médecine à l'Université de Montréal

Lisa-Marie Gervais

Vous appréciez le charme suranné et le romantisme des bibliothèques et leurs étalages de vieux livres jusqu'au plafond ? Le virage numérique fait la vie dure à ce modèle et les dépôts muséaux de livres n'ont plus la cote depuis un bon moment déjà. La bibliothèque universitaire du XXIe siècle a maintenant un nouvel objectif qui témoigne de la révolution qui s'opère : sortir les livres pour faire de la place aux étudiants.

Vos réactions - 5 commentaires

Nicole Bernier - Inscrite, 23 novembre 2013 07 h 49

2e article où on tient sous silence le but ultime des bibliothèques

Curieuse que personne ne parle de l'importance de trouver des solutions aux problèmes sociaux ou scientifiques en faisant de la recherche et comment la nouvelle technologie peut aider à innover contrairement aux traditionnelles bibliothèques. N'est-ce pas le but de faire des études supérieures?

Pas vraiment, il m'a semblé lorsque j'ai fait mes recherches, l'objectif principal de la formation dans les universités francophones, était de pouvoir transmettre le savoir de quelques grands intellectuels du 19e siècle (même si nous étions en l'an 2000) et plus vous étiez spécialisé sur un auteur, plus votre statut de chercheur était valorisé. Donc, faire des changements à la bibliothèque c'est d'abord et avant tout avoir une vision de ce qu'est la recherche et cela oblige aussi les professeurs à évaluer ce qu'ils vont transmettre comme savoir et comment les travaux devront être évalués différemment.

En d'autres mots, comment la documentation pourrait être organisée pour faciliter la recherche, non pas seulement pour rendre l'environnement agréable et sympathique aux étudiants. La recherche n'est pas une partie de plaisir entre amis...

Personnellement, pour contrer

Nicole Bernier - Inscrite, 23 novembre 2013 11 h 45

....pour contrer les limites de la bibliothèque traditionnelle, quand je travaillais sur mes recherches, j'ai commencé à me construire des boîtes d'archives d'articles écrits par des auteurs provenant de partout dans le monde et de différentes époques... En fait, les bibliothécaires devraient avoir des formations qui débordent l'organisation par sujet ou par auteur, comme elles ou ils pourraient enseigner aux jeunes comment décoder des livres qui traduisent des

« Pour moi, la bibliothèque idéale, elle n'est pas "physique". Je la réaménagerais, je créerais des espaces pour stocker de la documentation semi-active et j'aurais donc des espaces libres pour aménager beaucoup d'espace de travail d'équipe et de travail collaboratif, avec de l'équipement », soutient Lynda Gadoury, la directrice du Service des bibliothèques de l'UQAM. Selon elle, la bibliothèque doit mettre l'utilisateur au cœur de ses priorités.

Rassembleuse

Pour Alexandra Briand-Soucy, étudiante à la maîtrise en littérature à l'Université de Montréal, c'est aussi un impératif : la bibliothèque idéale doit être capable de rassembler tous les intellectuels que la dématérialisation isole maintenant dans mille et un espaces atomisés. « Il faut surtout des aires plus communautaires, dit-elle. Il faut des espaces pour rassembler les usagers. Il faut briser l'isolement actuel des chercheurs et des étudiants. »

Belle et lumineuse, invitante, elle imagine sa bibliothèque idéale aménagée autour de postes multimédias avec des aires de travail conviviales, des fauteuils, des canapés et du café, pourquoi pas. Un peu comme la Grande Bibliothèque, qu'elle fréquente déjà.

La bibliothèque urbaine du XXIe siècle, c'est aussi un lieu de rencontre, disait l'architecte qui a conçu la nouvelle bibliothèque municipale Marc-Favreau dans le quartier montréalais de Rosemont-La Petite-Patrie.

Le lieu doit être agréable pour y travailler, résume Sébastien Brodeur-Girard, l'historien, actuellement à la maîtrise en droit. « On veut un lieu convivial. On veut aussi pouvoir avoir des personnes-ressources en cas de problèmes. Les étagères de livres à n'en plus finir, ça ne peut plus être ça, ça n'a plus d'intérêt, souligne-t-il. On veut aussi avoir accès à tout. »

En plus des livres, la bibliothèque du XXIe siècle doit faire sortir les bibliothécaires. À l'UQAM comme ailleurs, on a commencé à délocaliser les spécialistes. « Il faut être capable d'assister les étudiants, les profs, les chercheurs là où ils sont. Nos bibliothécaires vont de plus en plus dans les cours et intègrent les formations qu'ils donnent dans le cours de l'enseignant », explique Mme Gadoury. Les bibliothécaires vont même être installés dans les départements pour pouvoir soutenir le prof, l'aider à monter une bibliothèque en ligne.

Avec Louise-Maude Rioux Soucy, Isabelle Paré et Stéphane Baillargeon

points de vue idéologiques. Quand les jeunes m'arrivaient avec 10 références du même courant idéologique, je leur demandais de reprendre leur biographie... je leur enseignais qu'il était possible de décoder en 10 minutes, le courant idéologique de l'auteur retenu. Il était étonné quand je leur disais qu'il n'apprendrait rien s'ils lisaient 15 livres qui défendaient la même idéologie... La société et les institutions étant des phénomènes complexes, il fallait vraiment faire des efforts pour comprendre le savoir accumulé par une civilisation et qu'il fallait faire encore plus d'effort si on voulait comprendre le savoir accumulé par d'autres civilisations... Donc la numérisation des livres les rend accessibles plus facilement, mais personnellement, j'ai toujours imprimé les documents que je lisais et comme ce n'était pas de vrai livre, je pouvais commenté immédiatement où l'idée critique ou originale naissait.

D'ailleurs, je détestais tellement prendre un livre de la bibliothèque dont les étudiants avaient laissé les soulignements et les commentaires personnels dans un livre public. Heureusement, certains avaient la décence de laisser leurs traces en utilisant des crayons au plomb... Combien de fois, j'ai passé des heures à effacer le passage de l'autre dans un livre emprunté. Et je devenais, hors de moi quand les étudiants avaient utilisé des stylos de toutes les couleurs. Je ne comprenais pas que les bibliothécaires ne faisaient pas la vérification du matériel remis et n'exigeaient pas le remboursement.

Jacques Moreau - Inscrit, 23 novembre 2013 11 h 07

Après la presse de Gutenberg, le numérique Il est évident que le livre "électronique" ou "digital" est la voie du futur. La bibliothèque peut être stockée sur disques ou autre média et être accessible à toute une population ... au bout du fil. Et la copie originale ne sort jamais de la bibliothèque, risque peu d'être endommagé et devrait avoir sa copie de secours dans une autre ville, un peu éloignée. Par contre; on n'a pas transcrit

tous les livres en papier sur le support digital et certain manuscrit on une valeur inestimable, juste parce qu'ils sont anciens et écrit à la main. La presse de Gutenberg a "démocratisée" la lecture, la bibliothèque digitale devrait ouvrir les grands livres à toute la population du globe.

Mario Gauthier - Inscrit, 24 novembre 2013 15 h 04

L'informatique est, en soi, une forme d'élitisme sournois, mais bien réel. Et par extension, le "livre électronique" aussi. Nous sommes encore très loin encore de la démocratisation de la culture qu'a amené, en son temps, le livre de poche, par exemple. Entre payer \$2 pour un bouquin un peu fripé et jauni et avoir accès à un livre électronique (pas ultra varié jusqu'ici), qui implique l'accès à un ordi (\$600), à une liseuse (\$100), une connection internet (\$40 par mois), le savoir technicien nécessaire pour arriver à trouver le livre (incalculable), etc. il me semble qu'il y a une marge.

Ce "au bout du fil" dont vous parlez me semble donc être davantage une utopie marchande qu'une réelle démocratisation. Le jour où l'accès à la lecture "digitale" sera aussi simple que celui du livre papier (après tout, on en trouve partout, de ces machins démodés, et ce, à tout les prix!), je croirai que le livre et de façon plus large, le savoir, n'est pas en péril (car c'est de cela qu'il s'agit, au fond). Entretemps, j'ai plutôt tendance à considérer la "digitalisation" comme étant une des nombreuses techniques marchandes basées sur l'éphémérité et la consommation immédiate.

Et comme une façon d'effacer de la mémoire aussi...

Jacques Moreau - Inscrit, 25 novembre 2013 12 h 38

Bien sûr Mr Gauthier, l'ordi et la connection I-net coûte des sous, mais l'accès à une bibliothèque numérique est un "accessoire" de l'ordi et I-net. C'est comme l'auto que vous acheté pour vous voyager au travail, elle peut servir à de multiple autre activité. Tout comme peu de gens ne sont

pas abonné à un service téléphonique, en Amérique du nord. L'imprimé n'est pas à la veille de disparaître, mais il diminuera sensiblement;

demandez aux journaux, il offrent maintenant un abonnement "digital". D'accord avec vous, il y a

des situations où le bon vieux livre en papier est irremplaçable.

LE DEVOIR : Littérature - Le fétichisme du livre mis à l'épreuve - Samedi 23 novembre 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Alexandra Briand-Soucy préfère étudier dans les cafés ou chez elle que dans la bibliothèque de son département, qui la «déprime».

Stéphane Baillargeon

Alexandra Briand-Soucy, 23 ans, étudiante à la maîtrise au Département des littératures de langue française à l'Université de Montréal (UdeM), lit beaucoup, beaucoup, mais elle n'a rien de la rate de bibliothèque. D'autant moins que sa bibliothèque universitaire est une sorte de trou à rats, justement, avec ses étagères remplies de livres poussiéreux, souvent inutilisés,

des espaces de travail d'un autre siècle, mal adaptés aux équipements électroniques ou au travail en équipe.

« C'est un vieil espace qui n'a jamais été rénové et qui me déprime, explique-t-elle en parlant de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH). Il est drôlement construit, très angulaire, et il me donne mal à la tête. Je n'y vais que par obligation et jamais par envie. Je peux acheter mes romans en librairie, mais je n'ai pas le choix d'aller en bibliothèque pour retrouver certains écrits critiques, des articles de périodiques, des thèses et des mémoires qui ne sont malheureusement pas tous numérisés.

À la maison, dans les cafés

Dix-neuviémiste, Mme Briand-Soucy travaille sur la mode comme mythe et phénomène de modernité dans les écrits de Balzac. Elle a aussi étudié le cinéma, les communications et l'histoire de l'art. Elle estime emprunter une dizaine de livres par session et fréquenter la BLSH « six à huit fois par mois », surtout en fin de session. Elle travaille « un peu à la maison et plus dans les cafés ».

Les ressources en ligne et les documents numérisés facilitent ce télétravail intellectuel. Les

banques demeurent toutefois incomplètes et les références fournies par les professeurs ne font pas toujours le pont vers ce monde virtuel, vers les collections numérisées de la Bibliothèque de France par exemple.

« Les citations se font avec la bonne vieille collection Pléiade. On essaie beaucoup de conserver le format papier dans mon domaine, qui demeure très fétichiste du livre à l'ancienne. Ce qui explique peut-être certains retards dans la numérisation de ressources essentielles en études littéraires. [...] Techniquement, nécessairement, mon domaine doit tendre vers la diffusion massive et complète des ressources en ligne. Cette grande transformation va forcer à repenser l'espace bibliothèque pour l'adapter. »

Vos réactions - 1 commentaire

Charles Gauthier-Marcil - Inscrit, 24 novembre 2013 22 h 48

Une dizaine de livres par session...

Des livres "poussiéreux, souvent inutilisés", probablement : il faut que des gens les lisent. Or, à emprunter une dizaine de livres de littérature secondaire, cette étudiante (à la maîtrise!) nous présente le véritable problème...

LE DEVOIR : Promesses et misères du numérique - Samedi 23 novembre 2013

402%

L'augmentation du coût de la documentation dans les bibliothèques universitaires d'Amérique du Nord entre 1986 et 2011

«La bibliothèque de demain devrait être une bibliothèque intelligente. Elle doit être un carrefour d'apprentissage. C'est un pavillon emblématique. L'idée est de trouver un équilibre entre l'espace dédié au service et au travail et l'espace dédié aux collections.»

Loubna Ghaouti
directrice de la bibliothèque
de l'Université Laval

Stéphane Baillargeon, Louise-Maude Rioux Soucy
Avec la numérisation, le savoir universel n'est plus qu'à un clic. Mieux : elle équilibre les chances des universités du monde, les plus petites, généralement plus pauvres, pouvant piger dans le même bassin de connaissances que les géantes du monde. Celle de Harvard au Massachusetts rassemble 15 millions de volumes qui constituent une sorte de musée du savoir que la numérisation mettra un jour prochain à la disposition de tous.

Seulement, cette grande révolution, qui concerne toutes les étapes de la production et de la diffusion du savoir, débouche aussi sur la question du contrôle des informations numérisées. Au fond, les bibliothèques universitaires font face à la

même menace que les librairies ou les disquaires qui voient leur marché s'évanouir au profit de mégacompagnies, surtout américaines. Un terrain glissant sur lequel les éditeurs ont déjà pris une bonne longueur d'avance, pour les prix comme pour les droits.

Le numérique coûte cher

En Amérique du Nord, on évalue en effet que le coût de la documentation dans les bibliothèques universitaires a crû de 402 % entre 1986 et 2011. Le numérique n'est pas étranger à cet emportement. Au global, l'édition numérique d'un livre universitaire coûte en effet « nettement plus cher » que l'imprimé, explique la directrice de la bibliothèque de l'Université Laval, Loubna Ghaouti. « Cela est parfaitement contradictoire avec le fait qu'il n'y a pas d'impression et que le processus d'édition est somme toute plus léger avec le numérique. »

Pour les articles, l'affaire est plus compliquée, poursuit Mme Ghaouti. « Avant, on pouvait acheter les revues une à la fois. Depuis ces dix dernières années, les éditeurs fonctionnent plutôt par consortium. Donc, on achète désormais par bouquet. S'il est vrai qu'au final, on se retrouve avec plus de choix, il nous en coûte aussi plus cher puisque nous en achetons plus sans avoir l'assurance que tous ces documents nous seront bel et bien utiles. »

Or, l'augmentation des prix de ces bouquets va bien au-delà de l'indexation, déplore Mme Ghaouti. « Avec les renouvellements de licences, qui sont aussi très coûteux, la marge de manoeuvre des bibliothèques universitaires ne cesse de s'étioler. »

Plus pernicieux encore, les grandes firmes d'éditeurs de périodiques revendent aux universités ce que leurs propres professeurs produisent, rappelle Lucie Laflamme, vice-rectrice aux études de l'Université de Sherbrooke. Pour contourner cela, bien des universités favorisent l'utilisation de logiciels libres comme Moodle, qui permet de diffuser des documents (textes, audio, vidéo, etc.) en ligne, stimulant du coup le passage au numérique. « Nous tentons d'imposer le dépôt en libre accès, poursuit Mme Laflamme. C'est un projet ambitieux, pour le moyen et le long terme, qui touche l'organisation de la recherche, les fonds subventionnaires, les critères de promotion des professeurs par les publications dans les revues prestigieuses, les conventions collectives, etc. »

Au final, c'est le modèle lui-même qu'il faut repenser, croit la vice-rectrice aux études. « Le mouvement mondial est en marche. Nous sommes interpellés par d'autres universités et il faut que chacun s'en mêle pour faire front commun. »

Avec Lisa-Marie Gervais

LE DEVOIR : Droit - L'imprimé n'a plus la cote - Samedi 23 novembre 2013 |



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Pour Sébastien Brodeur-Girard, la communauté de rats de bibliothèque doit continuer de se rassembler, malgré la place exponentielle prise par le numérique.

Lisa-Marie Gervais

Avec un doctorat, deux baccalauréats et bientôt deux maîtrises, Sébastien Brodeur-Girard est, pour ainsi dire, un étudiant de profession. Bac en histoire, maîtrise, doctorat en cotutelle à Paris, marché du travail et rebelote. Le trentenaire passionné est récemment retourné sur les bancs d'école pour effectuer un baccalauréat en droit et termine actuellement une maîtrise dans le domaine.

S'il connaît les bibliothèques ? Poser la question, c'est y répondre. Il a même connu, au milieu des années 1990, l'époque des petits tiroirs à fiches. « Il en restait à l'université. Même que des fois, c'était moins long d'aller chercher dans les petits tiroirs que dans les postes de recherche », admet-il.

Les temps ont changé, oui. En deux ans, les livres qu'il a empruntés se comptent sur les doigts d'une main. Et fini le gros sac à dos rempli de bouquins. Ses allers-retours à la bibliothèque sont moins fréquents et la visite est rentabilisée. « C'est une fréquentation moins étendue et plus

ciblée, plus intensive », explique l'hyperdiplômé qui préfère travailler de chez lui.

Désuétude

L'imprimé a moins la cote et la façon de consulter et de chercher de la documentation se transforme, concède M. Brodeur-Girard. En droit, l'information la plus à jour n'est désormais plus sur support papier. C'est la domination numérique. « J'ai eu une formation sur comment

chercher en bibliothèque sauf qu'en pratique, je n'ai jamais eu à le faire, confie-t-il. Toutes les lois et la jurisprudence, c'est sur Internet. Si ça n'y est pas, ça ne nous intéresse pas. C'est trop vieux. »

La bibliothèque doit demeurer un lieu de référence important, croit-il. « En particulier pour la recherche. Et elles sont aussi la porte d'accès pour les périodiques électroniques qu'aucun

étudiant n'aurait les moyens de se payer. » Selon lui, la petite communauté de rats de bibliothèque doit continuer à se rassembler. « De passer la soirée ou une partie de la nuit pour étudier, ça crée une ambiance particulière... Même si on ne va pas chercher des livres, c'est bien d'avoir un lieu d'étude pour se consacrer à ses travaux. »

LE DEVOIR : Médecine - 1-0 pour le numérique - Vendredi 22 novembre 2013

Lisa-Marie Gervais

« J'ai tendance à préférer le papier, mais je n'imprime pas mes articles scientifiques. »

Valérie Dorion

Valérie Dorion étudie en médecine à l'Université de Montréal, mais vous risquez de la voir plus souvent à la bibliothèque... de HEC. « C'est plus beau. Les plafonds sont hauts, c'est lumineux. Au pavillon Gaudry, tu as toujours l'impression d'être dans un sous-sol. »

À l'Université Laval, où elle a fait un baccalauréat en biologie, la bibliothèque du pavillon Vachon n'était pas particulièrement « belle ». Près des grandes fenêtres, c'était viable. Mais elle gagne-

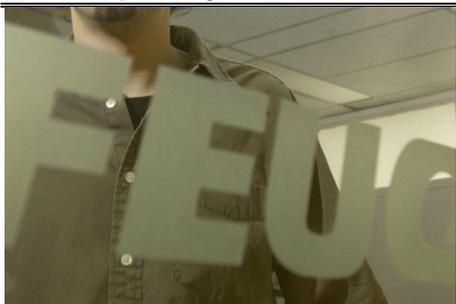
rait à se moderniser davantage: le wifi gratuit ne date que de l'an dernier.

Pour cette jeune étudiante de 23 ans qui étudie à la maison et pas vraiment dans les cafés, la bibliothèque demeure le lieu d'étude « à concentration maximale » par excellence, où on s'installe avec notes de cours et... portable, évidemment. Bien plus qu'un lieu d'emprunt et de consultation de bouquins. « Pour nous, en science, il y a constamment du changement. Des articles scientifiques, il en sort tout le temps, explique-t-elle. L'impression ne peut pas suivre les avancées au même rythme que l'Internet. Il faudrait toujours attendre. »

I-0 pour le numérique. Valérie Dorion compte d'ailleurs sur les doigts d'une main le nombre de livres qu'elle a empruntés pendant son précédent baccalauréat en biologie à l'Université Laval. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'aime pas le papier. Toujours lire à l'écran la fatigue. « Pour l'étude, j'ai une tendance à préférer le papier, mais je n'imprime pas mes articles scientifiques. Ils sont longs et ce ne serait pas bon pour l'environnement. Je suis dans une transition. Je sais qu'éventuellement, je vais toujours être sur l'ordinateur. »

FEUQ - FEUQ - TaECQ

LE SOLEIL : Des étudiants songent à une association spécifique aux régions - Publié le mardi 08 octobre 2013 à 05h00 | Mis à jour le mardi 08 octobre 2013 à 08h49



Photothèque Le Soleil

Les regroupements qui ont claqué la porte à la FEUQ lui reprochent entre autres de ne pas avoir été à l'écoute des besoins particuliers des étudiants poursuivant leur cheminement universitaire à l'extérieur de la métropole.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) La récente désaffiliation de trois associations de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) pousse des étudiants universitaires à se questionner sur la pertinence de mettre sur pied un nouveau regroupement national qui pourrait même être spécifique pour les régions.

Les regroupements qui ont claqué la porte à la FEUQ lui reprochent entre autres de ne pas avoir été à l'écoute des besoins particuliers des étudiants poursuivant leur cheminement universitaire à l'extérieur de la métropole.

« Tout se passe à Montréal, je n'ai jamais vu la FEUQ mettre les pieds à Lévis », lance le président de l'Association générale des étudiants du campus de Lévis (AGECALE), Sébastien Girard.

Le président de l'Association générale des étudiants du campus de Rimouski de l'UQAR (AGECAR), François Lapointe, évoque aussi le manque de transparence et de communication de la Fédération avec ses membres, notamment ceux qui sont éloignés.

Selon lui, plusieurs associations étudiantes de région orphelines depuis un certain temps commencent à réfléchir à l'idée de se regrouper.

« L'idée d'une nouvelle association nationale n'est certainement pas mise de côté », lance-t-il, ajoutant cependant qu'il est trop tôt pour la siéner de se prononcer puisqu'elle sort fraîchement d'un référendum. « Mais on doit évaluer l'approche qu'on veut avoir », précise-t-il.

Réflexion sur l'avenir

La réflexion est également entamée depuis plusieurs mois au Mouvement des associations

générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC).

Son président, Sylvain Jomphe, explique que les étudiants auront à se pencher cet hiver sur leur avenir alors que trois choix s'offrent à eux, soit joindre une association existante, demeurer indépendants ou encore créer une nouvelle association « de régions ».

« Il faut encore voir si c'est le véhicule que nos membres recherchent, ça reste à valider. Mais une telle association serait mieux outillée à répondre aux besoins spécifiques des régions », fait valoir M. Jomphe, citant en exemple les problèmes de logement, d'intégration des immigrants ou de transport en commun. Par ailleurs, malgré ces récentes désaffiliations et la démission, vendredi, du président de la FEUQ, Antoine Genest-Grégoire, l'organisation affirme ne pas être en crise. Son attaché de presse, Yanick Grégoire, reconnaît néanmoins qu'il y a une proximité entre les événements.

La FEUQ regroupe désormais 55 % des étudiants universitaires (111 000 sur 200 000) contre 62 % avant la rentrée.

LE SOLEIL : Le président de la FEUQ démissionne - Mis à jour le lundi 07 octobre 2013 à 09h54



Photothèque Le Quotidien

Antoine Genest-Grégoire

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) En plus de perdre 11 % de ses membres avec la désaffiliation des étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), la Fédération étudiante universitaire du Québec

(FEUQ) n'a plus de chef. Celui qui a succédé à Martine Desjardins ce printemps, Antoine Genest-Grégoire, a démissionné vendredi. Malgré tout, l'association assure ne pas être en crise.

Dans sa lettre annonçant son départ, M. Genest-Grégoire explique que la FEUQ a subi beaucoup de remous depuis deux ans avec les manifestations du printemps 2012 et le Sommet de l'hiver dernier et qu'elle est « en période de changement ».

« Plusieurs erreurs ont été commises depuis le 1er mai. Certaines par malchance, d'autres par manque de vision. Je souscris à toutes les décisions prises par la FEUQ depuis mon entrée en poste. En tant que président, j'ai eu le dernier mot sur les actions entreprises par les officiers en poste et les employés de la Fédération », écrit l'étudiant à la maîtrise en sciences économiques, qui précise en prendre la responsabilité.

Selon Antoine Genest-Grégoire, la Fédération qui souffle ses 25 bougies cette année survivra aux

bouleversements. « En mon absence, il vous appartient de vous réapproprier la Fédération, de vous investir dans son développement et dans sa continuité. Ce n'est que par votre action, vos efforts et vos sacrifices que la FEUQ peut servir au mieux la cause étudiante. Je vous laisse le champ libre, passez aux actes », suggère-t-il.

Pas en crise

Malgré ce départ et les récentes désaffiliations, l'attaché de presse de la FEUQ, Yanick Grégoire, soutient que l'association n'est pas en crise même s'il reconnaît une proximité entre les deux événements. « C'est normal que des étudiants reconsidèrent leur affiliation », explique-t-il, ajoutant que c'est toujours une « surprise » de voir les gens quitter, surtout si brutalement.

L'attaché de presse qualifie le geste de M. Genest-Grégoire « d'honorable » puisqu'il a choisi d'endosser la responsabilité des récentes pertes et de quitter. Il croit que les « erreurs » évoquées

par ce dernier sont «une succession de petites choses» plutôt qu'un tout définissable. La FEUQ regroupe maintenant 55 % des étudiants universitaires (111 000 sur 200 000) au lieu de 62 % avant le vote des étudiants aux campus de Lévis et de Rimouski de l'UQAR et de l'UQAC.

Le 26 septembre, à Chicoutimi, les 6700 étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) avaient rejeté à 55 % le maintien de l'affiliation. Le taux de participation avait été de 15 %, soit une fois et demie le quorum exigé. Au début de septembre, le campus de Lévis de l'UQAR - qui n'avait pas fait la grève au prin-

temps 2012 - avait donné le ton en votant à 85 % le retrait de la FEUQ. Avant de nouvelles élections qui n'auront probablement pas lieu avant novembre, c'est le vice-président, Thierry Morel-Laforce, qui assurera l'intérim d'Antoine Genest-Grégoire. Avec la collaboration de Carl Thériault

LE SOLEIL : La FEUQ perd 11 % de ses membres - Publié le dimanche 06 octobre 2013 à 19h25 | Mis à jour le dimanche 06 octobre 2013 à 19h27



Photothèque Le Quotidien

Le 26 septembre, à Chicoutimi, les 6700 étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) avaient rejeté à 55 % le maintien de l'affiliation.

Carl Thériault, Collaboration spéciale, Le Soleil (Rimouski) Les 14 000 étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) et de l'Université de Rimouski (UQAR) se désaffilient de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ),

qui vient du même coup de perdre 11 % de ses membres. Les étudiants du campus de Rimouski de l'UQAR, après ceux du campus de Lévis en septembre, ont voté cette semaine à 83 % pour la désaffiliation. Le taux de participation a été de 12 %. «Ce haut pourcentage est plutôt surprenant dans une campagne référendaire, mais ce n'est pas de la magie. Nos membres ont reconnu les problèmes internes vécus à la FEUQ. C'est un message très clair qui leur est envoyé», a expliqué François Lapointe, président de l'Association générale des étudiants du campus de Rimouski de l'UQAR (AGECAR) qui reprochait à la FEUQ de manquer de transparence et de ne pas tenir compte des particularités des universités en région.

Indépendance

«Il n'y a aucun autre projet d'affiliation à une organisation nationale. Nous demeurerons indépendants et autonomes. Aucune association étudiante nationale pour le moment ne représente une option intéressante pour représenter l'AGECAR. C'est déplorable de voir que l'exécutif

de la FEUQ a tenté de faire taire le jeu plutôt que de se pencher réellement sur les problématiques. Au final, trois associations se sont désaffiliées de la FEUQ en un mois», a précisé François Lapointe. En 25 ans, il s'agit d'une deuxième désaffiliation de la FEUQ pour l'association étudiante rimouskoise.

La FEUQ regroupe maintenant 55 % des étudiants universitaires (111 000 sur 200 000) au lieu de 62 % avant le vote des étudiants aux campus de Lévis et de Rimouski de l'UQAR et de l'UQAC.

Le 26 septembre, à Chicoutimi, les 6700 étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) avaient rejeté à 55 % le maintien de l'affiliation. Le taux de participation avait été de 15 %, soit une fois et demie le quorum exigé.

Au début de septembre, le campus de Lévis de l'UQAR - qui n'avait pas fait la grève au printemps 2012 - avait donné le ton en votant à 85 % le retrait de la FEUQ.

LE SOLEIL : Printemps érablé: la TaCEQ veut sortir de l'ombre - Mis à jour le lundi 23 septembre 2013 à 05h00



Photo Yan Doublet

Paul-Antoine Cardin

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) La Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ), qui a été dans l'ombre lors du printemps érablé, souhaite prendre davantage sa place dans le débat public.

C'est du moins le souhait formulé par le nouveau secrétaire général de l'association qui regroupe près de 70 000 étudiants dans la province, Paul-Antoine Cardin. Si l'étudiant au doctorat en géographie de l'Université Laval reconnaît que son prédécesseur, Paul-Émile Auger, n'a pas crevé l'écran lorsque tous les feux étaient braqués sur les dirigeants d'associations étudiantes pendant la crise, il soutient que ce dernier a très bien fait son boulot dans les circonstances. D'autant plus, plaide-t-il, que la TaCEQ est toute jeune par rapport à ses consœurs qui ont beaucoup plus d'expérience lors de conflits.

Née il y a quatre ans à la suite de la désaffiliation de plusieurs associations à la FEUQ au milieu des années 2000, la Table se dit beaucoup plus décentralisée que cette dernière et l'ASSÉ. «On a une représentation nationale mais les associations membres sont beaucoup plus autonomes»,

décrit M. Cardin, qui a entamé son mandat d'un an le printemps dernier.

La TaCEQ, qui regroupe des étudiants de l'Université Laval, de McGill et de Sherbrooke, est néanmoins en processus de restructuration. «On arrive à une époque de notre existence où l'on veut revoir notre mode de fonctionnement», explique M. Cardin. La manière dont se fera la réflexion n'a cependant pas encore été arrêtée. Les instances et les règlements généraux pourraient notamment être revus.

Le transfert d'informations provenant de ses membres à la Commission d'enquête sur le printemps 2012 et la requête en Cour supérieure de Laurent Proulx pour faire cesser l'adhésion automatique à une association étudiante font partie des dossiers chauds auxquels la TaCEQ concentrera ses énergies cette année.

LE SOLEIL : La FEUQ risque de perdre 10 % de ses membres - Mis à jour le mardi 17 septembre 2013 à 05h00



Carl Thériault, Le Soleil

Les élèves de l'Université du Québec à Rimouski ont jusqu'au 4 octobre pour décider de l'avenir de leur association étudiante.

Carl Thériault, Le Soleil (Rimouski) Les 14 000 étudiants des Universités du Québec à Chicoutimi (UQAC) et de Rimouski (UQAR) menacent de quitter la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Ce vote de désaffiliation ferait alors perdre à la FEUQ plus de 10 % de ses membres. La fédération étudiante, qui regroupe environ 60 % des étudiants universitaires (125 000 sur 200 000), ne craint pas ce mouvement.

«Qualifier ces votes de "mouvement" serait exagéré. Chaque année, il y a des processus comme ça chez nos membres, ce qui nous permet d'aller sur le terrain, d'expliquer ce qu'on fait. Ce qui est spécial, c'est qu'il y a deux votes à peu près en même temps. On n'a jamais eu de problème fondamental du fait que les objectifs des régions n'étaient pas entendus», comprend Antoine Genest-Grégoire, président de la FEUQ, qui voit plutôt de l'incompréhension dans cette suite d'événements.

L'Université Laval s'est retirée de la FEUQ il y a une dizaine d'années. Au début de septembre, le campus de Lévis de l'UQAR a donné le ton en votant à 85 % son retrait de la FEUQ.

«On avait eu beaucoup de pression de la FEUQ pour sortir dans la rue tandis que la réalité à

Lévis est différente vu que la moitié des étudiants sont à temps partiel... Leur manque de transparence et leur façon de procéder ne nous rejoignent plus», explique Marie-Laurence Pelletier, vice-présidente aux communications de l'association étudiante au campus de Lévis.

Régions peu représentées

François Lapointe, président de l'Association générale des étudiants du campus de Rimouski de l'Université du Québec à Rimouski (AGECAR), fait essentiellement le même constat : faiblesse de la représentation des associations étudiantes universitaires des régions et manque de transparence. «La majorité des associations étudiantes sont de Montréal. Il n'y a que quatre associations de régions à Rimouski, Sherbrooke, Abitibi-Témiscamingue et Saguenay. Nous, s'il y a un retrait de la FEUQ, on demeurerait autonome vu qu'il n'y a pas d'autres fédérations qui correspondraient à nos intérêts», dit-il.



Les étudiants rimouskois seront en référendum du 16 septembre au 4 octobre. Ceux de Chicoutimi, les 25 et 26 septembre.
À l'UQAC, le président du regroupement des associations étudiantes du campus, Sylvain Jomphe, n'a pas voulu faire de commentaires. Philippe Gosselin, président de l'association des étudiants et des étudiantes en sciences politiques

et coopération internationale, évoque des questions liées aux cotisations et à l'éloignement de la fédération trop montréalaise par rapport aux régions. «Rimouski et nous, on se rejoignait souvent lors des réunions de la FEUQ. Il y avait comme une sorte de complicité... Moi, personnellement, je serai pour la désaffiliation mais il y aura un débat dans notre association.»

À la fin du printemps, le référendum de désaffiliation de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) s'était terminé par un résultat digne d'un scénario de film : 50,49 % des participants au scrutin avaient voté pour le maintien de l'affiliation et 49,51 %, non. Le vote s'est joué à 73 voix avec un taux de participation de près de 20 %.

CYBERPRESSE : Dernier tour de piste pour Martine Desjardins - Publié le mercredi 01 mai 2013 à 20h15 | Mis à jour le mercredi 01 mai 2013 à 22h43



Photo: Olivier Pontbriand, La Presse
Martine Desjardins

Annabelle Blais, La Presse

Martine Desjardins qui s'est imposée comme un pilier de la grève étudiante du printemps 2012 a tiré sa révérence, mercredi. Au cours d'une dernière conférence de presse, la présidente sortante de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) a passé le flambeau à son successeur, Antoine Genest-Grégoire. Mme Desjardins a affirmé qu'elle quittait son poste avec le sentiment du devoir accompli et la fierté d'avoir contribué à l'annulation de la hausse de 82% des droits de scolarité. «Les deux

dernières années ont été très formatrices», a-t-elle dit, tout en admettant qu'elle n'en souhaite pas tant au nouveau président.

«En espérant que son mandat soit moins mouvementé», a-t-elle lancé avant de lui céder la parole.

Antoine Genest-Grégoire, étudiant à la maîtrise en sciences économiques à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), paraissait un peu nerveux devant les médias, mais ne s'est pas laissé déstabiliser par les questions.

Le jeune homme a déjà une feuille de route bien remplie. Au cours du conflit étudiant, il a été président de l'Association des étudiants de sciences économiques où il a défendu une diminution des frais de scolarité. Il a ensuite occupé le poste de président de l'Association étudiante de l'École de sciences de la gestion où il a appuyé l'indexation. À la tête de la FEUQ depuis mercredi, il défend maintenant le gel des droits de scolarité.

Heureux de représenter une association «pragmatique, crédible et réfléchie», le nouveau venu mettra l'accent sur le financement des universités et l'accessibilité d'un réseau public universitaire.

La FEUQ, qui a été active dans la contestation de la loi spéciale visant à mettre fin à la contestation étudiante, s'est faite plus discrète en ce qui concerne le règlement municipal montréalais P6 qui interdit le port du masque et oblige la divulgation d'un trajet lors des manifestations.

«On veut son abrogation, s'est défendu M. Genest-Grégoire. Mais on n'a pas encore démarré notre campagne, on est en transition d'exécutif.»

La Fédération définira sa campagne de mobilisation en juin, mais elle a fait savoir qu'elle profitera de la campagne électorale municipale de l'automne pour entamer un dialogue avec les acteurs municipaux afin de faire connaître sa position. «À notre avis, c'est beaucoup plus comme ça que ça va se régler», ajoute-t-il.

Quant aux projets d'avenir de Martine Desjardins, la principale intéressée assure ne pas avoir pris de décision. Elle dit avoir reçu quelques propositions de partis politiques, mais rien de concret. Celle qui était encore inconnue il y a deux ans s'apprête maintenant à retourner vivre dans l'anonymat, si une telle chose est encore possible.

CYBERPRESSE / LE DROIT : Martine Desjardins sortira un livre sur la grève étudiante - Publié le lundi 18 mars 2013 à 14h52 | Mis à jour le lundi 18 mars 2013 à 16h26 / Mis à jour le 18 mars 2013 à 15h25



Photo Pascal Ratté, Le Soleil
Martine Desjardins

Mélanie Marquis, La Presse Canadienne

Les anciens militants de la CLASSE ne sont pas les seuls à avoir eu l'idée de coucher sur papier un bilan du conflit étudiant: la présidente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Martine Desjardins, entamera sous peu la rédaction d'un ouvrage sur le printemps étudiant.

La présidente, dont le mandat à la tête du regroupement étudiant prendra fin le 30 avril, a confirmé en entrevue à La Presse Canadienne qu'elle en était actuellement au stade de la planification.

Martine Desjardins, qui planche sur une thèse doctorale portant sur la relation père-enfant, a l'intention de boucler son projet de livre avant de revenir à la rédaction du document universitaire. «Ça me permettra de faire une transition entre mes occupations et surtout de tirer un trait sur ces deux années bien occupées», a-t-elle écrit dans un courriel.

Elle songe débiter son récit avec les événements remontant à décembre 2010, alors que les leaders étudiants avaient quitté la table de négociations que Martine Desjardins a maintes fois présentée comme une mascarade libérale.

Des maisons d'édition ont déjà approché la leader étudiante en prévision de la publication d'un bouquin, a reconnu la principale intéressée, qui dit n'avoir toutefois pas encore conclu d'entente.

Martine Desjardins affirme que le livre s'attardera à l'analyse des événements sous la loupe de la FEUQ, un peu comme l'ont fait deux anciens militants de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Renaud Poirier St-Pierre et Philippe Éthier, dans leur ouvrage «De l'école à la rue», qui paraît cette semaine.

Invitée à commenter l'ouvrage en question, la leader étudiante n'y a pas constaté d'erreurs

factuelles majeures, à quelques détails près: la «paternité» de la manifestation historique du 22 mars, que la CLASSE s'est arrogée alors que la FEUQ y travaillait, dit-elle, depuis des semaines, ou encore le récit des événements du 4 mai 2012.

Ce jour-là, la municipalité de Victoriaville - où se tenait un caucus libéral - était en état de siège alors que les négociations entre les étudiants et le gouvernement battaient leur plein dans la Vieille-Capitale.

Dans leur ouvrage, les militants de la CLASSE écrivent que la demande de dénonciation des actes de violence émanait du premier ministre Jean Charest. Ce n'était pas le cas, assure Martine Desjardins.

«C'est moi qui l'ai demandé. À un moment donné, j'ai vu les dirigeants des centrales syndicales et les négociateurs du gouvernement sortir de la pièce pour discuter à l'écart. Je savais qu'ils allaient quitter, alors j'ai demandé à ce qu'on accroche Gabriel (Nadeau-Dubois). Même s'il devait faire des sourires à côté de moi, il fallait que nous fassions une sortie», se souvient-elle.

Martine Desjardins a déjà goûté à la rédaction de textes destinés à la publication, ayant déjà participé à la rédaction de l'ouvrage collectif «L'Agenda des femmes 2013».

CYBERPRESSE / RADIO-CANADA - SOCIÉTÉ : FEUQ: Martine Desjardins cédera sa place le 1er mai - Publié le dimanche 07 avril 2013 à 16h41 | Mis à jour le lundi 08 avril 2013 à 05h16 / Mise à jour le lundi 8 avril 2013 à 4 h 20 HAE



La Presse Canadienne

La présidente de la FEUQ Martine Desjardins La Presse Canadienne, ROUYN-NORANDA La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) s'apprête à changer de visage: sa présidente, Martine Desjardins, quittera ses fonctions dans trois semaines et sera remplacée par Antoine Genest-Grégoire, un étudiant à la maîtrise en sciences économiques de l'UQAM. L'identité de son successeur a été annoncée dimanche par voie de communiqué à l'issue d'une assemblée générale de trois jours s'étant tenue à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue. Le mandat de deux ans de Martine Desjardins arrivera à son terme le 1er mai. Une conférence

de presse est prévue ce jour-là pour signifier publiquement le changement d'équipe et de présidence à la FEUQ. «C'est avec une grande fierté que j'ai hier soir livré mon dernier discours aux étudiants membres de la FEUQ. Après deux années à la tête du plus grand groupe jeune du Québec, après la plus grande campagne de l'histoire du mouvement étudiant québécois, c'est avec le sentiment du devoir accompli que je passe désormais le flambeau à la relève qui saura achever les combats amorcés et apporter aux étudiants universitaires des avancées concrètes dans leurs conditions de vie et d'étude» a souligné Mme Desjardins, dans un communiqué. Avec Léo Bureau-Blouin, ex-président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), et Gabriel Nadeau-Dubois, ancien porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Martine Desjardins a mené de front le mouvement de contestation du printemps 2012 contre la hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement libéral de Jean Charest. Des trois, elle était la seule à être toujours en poste. Si elle a obtenu gain de cause avec l'annulation de la hausse des frais de scolarité, abrogée par le gouvernement Marois peu de temps après la victoire du Parti québécois le 4 septembre 2012,

elle n'aura rien pu faire contre l'indexation de ces mêmes frais, annoncée au lendemain du Sommet sur l'enseignement supérieur, en février dernier. La FEUQ affirme toutefois qu'un plan d'action est en préparation et qu'il devrait être prêt pour la rentrée de 2014. «C'est un plan de match ambitieux sur de nombreux aspects que se sont donnés les membres de la FEUQ», affirme Mme Desjardins. «La prochaine équipe aura l'occasion de travailler sur des sujets plus intéressants les uns que les autres; que ce soit la question des étudiants internationaux, de l'aide financière aux études ou encore du financement des universités. ... Finalement, j'ai reçu le bilan du Sommet, un bilan pragmatique et axé sur les avancées concrètes des étudiants grâce à notre travail de représentation, un travail qui se poursuit avec fierté au sein des différents chantiers», a-t-elle conclu. Le nouveau président, Antoine Genest-Grégoire, n'accordera pas d'entrevues avant son entrée en poste officielle le 1er mai, a mentionné le porte-parole et vice-président à la direction sortant de la FEUQ, Yanick Grégoire.

[Les commentaires \(88\)](#)

LA TRIBUNE : Les étudiants [de l'université de Sherbrooke] ont voté en faveur de l'affiliation avec la FEUQ - Publié le Mardi 02 avril 2013 à 10h28

Jerome Gaudreau, La Tribune (SHERBROOKE) Près de 2600 membres de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) ont exprimé leur vote lors du référendum concernant l'affiliation de la FEUS avec la Fédération étudiante des universités du Québec (FEUQ). À 50,5%, les étudiants ont voté en faveur du maintien de l'affiliation, contre 49,5%. Malgré le résultat serré, la présidente de la FEUQ s'est avouée satisfaite du dénouement du référendum. « Oui, le résultat a été serré quand on regarde les pourcentages, mais il y a quand même 73

étudiants de plus qui ont été en faveur, souligne Martine Desjardins. On se rend tout de même compte que la FEUQ a encore du travail à faire pour faire connaître ses différents projets et son rôle. Les gens connaissent le travail de mobilisation qu'on a effectué lors des derniers mois, mais on fait beaucoup plus que ça. « La FEUS, qui compte près de 14 000 membres, est affiliée à la FEUQ depuis 24 ans selon Mme Desjardins. «Ç'eut été une grande déception si les membres de la FEUS avaient décidé de se retirer de la FEUQ, mais surtout triste pour les étudiants de

l'Université de Sherbrooke puisqu'ils nous auraient quittés en plein milieu de plusieurs chantiers qui sont en cours. On aurait dû mieux faire connaître nos projets et notre mission durant ces quatre jours de référendum. On s'attendait à un vote serré, mais pas autant!» termine Martine Desjardins. Un recomptage est présentement considéré par les conseils d'administration des deux fédérations.

JOURNALDEMONTRÉAL : La FECQ hausse ses frais : La cotisation exigée des membres vient de doubler - Publié le: vendredi 01 mars 2013, 20H45 | Mise à jour: vendredi 01 mars 2013, 20H50



Photo d'archives

Christine Bouthillier **Alors qu'elle milite pour le gel des frais de scolarité, la FECQ vient de hausser la cotisation exigée de ses membres.** La cotisation demandée de la part de chaque étudiant à plein temps passe de 2,50 \$ par session à 5 \$, soit une hausse de 100 %. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), qui représente plus de 80 000 étudiants, se défend d'avoir une position contradictoire. «Contrairement à la hausse des frais de scolarité du Parti libéral, les principaux intéressés se sont

prononcés en faveur de cette augmentation», soutient Éliane Laberge, présidente de la FECQ. Sur les 15 associations étudiantes représentées lors du vote, 10 ont approuvé la hausse et 5, dont celles du Collège Ahuntsic et du Cégep de Chicoutimi, s'y sont opposées. La FECQ compte 21 associations, mais certaines ont décidé de ne pas participer au scrutin. **«Inacceptable»** Cette hausse est inacceptable, juge Laurent Proulx, directeur des Affaires juridiques de la Fondation 1625, qui aide les étudiants opposés à la grève désireux de continuer à étudier. «La FECQ va en grève sur la carte de crédit et refille la facture aux étudiants.», déplore-t-il. La FECQ a en effet accumulé une dette de 63 063 \$ en 2012, contrairement à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), dont les budgets sont équilibrés. Toutes deux refusent pour l'instant de hausser leurs cotisations, même si elles sont moins élevées que celles de la FECQ. L'ASSÉ exige 1,50 \$ par membre et la FEUQ, 2,50 \$. Cette dernière a toutefois plus de membres que la FECQ. «On fait avec peu. Par exemple, nos coûts en relations publiques sont vraiment moindres que

ceux de la FECQ avec le même résultat, explique Jérémie Bédard-Wien, de l'ASSÉ. On n'envoie pas de communiqué de presse chaque jour.» **Pour des services** Éliane Laberge rétorque que cette hausse est sur la table depuis plusieurs années et qu'elle ne sert pas à renflouer les coffres de la FECQ. «Nous voulons notamment augmenter l'offre de services juridiques, les recherches et le support aux associations», indique-t-elle. Elle souligne que le déficit est presque entièrement remboursé et que les dépenses ont été réduites, entre autres, lors des déplacements des représentants de la fédération. **3 commentaires** [DLaprade](#) Ne devrait-on pas payer cela aussi avec nos impôts????????????? [Youstami Taidois](#) Ça devrait être "gratis", non ?? Ça mérite un vote de grève de 3 personnes ! [RecTumBen](#) bin couidon! beehhh behhhh suivez vos maitre...ils veulent votre bien \$\$\$\$\$\$

Bureau de concertation universitaire – Ex-CREPUQ

LE DEVOIR : Daniel Zizian quitte la CREPUQ -- Vendredi 29 novembre 2013



Photo : CREPUQ Daniel Zizian

Lisa-Marie Gervais

La nouvelle mouture de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) ne pourra plus compter sur celui qui a longtemps occupé les fonctions de président-directeur général : Daniel Zizian devrait quitter l'organisation un peu avant Noël, a appris *Le Devoir*.

Son départ ainsi que d'autres transformations suggérées par le comité de transition de la CREPUQ devront être entérinés par le conseil d'administration au milieu de la semaine prochaine avant de devenir effectifs. M. Zizian, qui gagnait plus de 250 000 \$, aurait quitté la CRE-

PUQ d'un commun accord. Son poste, qui ne serait plus qu'un poste de directeur général avec un salaire moindre, devrait être affiché très prochainement. M. Zizian devrait en assurer la transition.

Déjà, dans cette vaste restructuration de la CREPUQ, qui a délaissé son rôle de porte-parole des universités pour se transformer en une vaste coopérative de services, plusieurs postes liés à la mission de représentation et de lobbying de la CREPUQ ont été abolis. De nombreux postes de directeur le seraient aussi, y compris ceux aux ressources humaines et aux relations internationales, a récemment rapporté *Le Soleil*. D'autres postes, liés aux services qu'entend continuer à offrir l'organisation (bibliothèque, recherche, affaires médicales et académiques, etc.), sont maintenus. Au total, de 38 employés, la nouvelle CREPUQ passera à 22.

Cotisation

Le Conseil d'administration de la CREPUQ aura à se prononcer également sur la cotisation de chacun de ses membres qui est, à l'heure actuelle, en fonction du nombre d'étudiants des établissements. Le comité devrait proposer un nouveau mode de financement convenable pour

tous après que le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, eut réclamé une uniformisation des contributions, sans quoi il se retirait de l'organisation. À titre de comparaison, l'UdeM verse 1 million en cotisations, soit la quote-part la plus importante, tandis que certaines constituantes du réseau de l'Université du Québec, comme l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, contribuent à hauteur de 35 000 \$.

Vos réactions - 1 commentaire

Robert Beauchamp - Abonné, 29 novembre 2013 08 h 19

L'éléphant

Si je comprends bien M. Breton a trouvé une façon d'écraser les autres voix. Mais qui nourrit cet éléphant dans cette structure créée par les universités si ce n'est encore une fois le payeur de taxes? C'est curieux qu'ils trouvent toujours de l'argent pour multiplier les postes de vice-recteurs, pour participer à la rémunération du dg du CHUM, pour les bonis, pour les structures les représentant. Y aura-il une fin à nourrir ce pachyderme qui n'a pas sa place dans une écurie?

LE SOLEIL : Nouvelle CREPUQ : financement à la pièce prôné - Publié le mardi 24 septembre 2013 à 05h00 | Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 09h02



Photo André Pichette, La Presse

Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, suggérait la semaine dernière que les établissements membres versent une cotisation égale à l'instar du U15.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) Les établissements universitaires membres de la nouvelle entité qui remplacera la Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ) devraient y participer financièrement en fonction des services qu'ils reçoivent.

C'est du moins la proposition du recteur de l'Université Laval, qui croit qu'une cotisation de base «égale pour tout le monde» doit cependant être prélevée pour assurer un minimum d'argent dans les coffres. Mais d'autres services devraient être facturés à la pièce puisque toutes les universités n'ont pas les mêmes besoins, fait valoir Denis Brière.

Il cite en exemple les quatre établissements québécois qui ont une faculté de médecine, soit les universités McGill, Sherbrooke, Laval et de Montréal. Ces dernières pourraient se regrouper pour combler un besoin commun. De telles associations seraient ad hoc ou permanentes en fonction des circonstances, poursuit le recteur.

Metamorphose

La semaine dernière, la CREPUQ a entamé sa métamorphose en annonçant la suppression de plusieurs postes. L'organisme remodelé, qui devrait porter le nom de Bureau de concertation universitaire (BCU), n'aura plus de rôle de représentation politique, un souhait formulé par Denis Brière lorsqu'il a claqué la porte de l'organisation au printemps dernier. Le futur BCU se concentrera sur la «concertation» et fournira des «services communs».

Son mode de financement n'a pas encore été arrêté. Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, suggérait la semaine dernière que les établissements membres versent une cotisation égale à l'instar du U15. MM. Breton et Brière, qui sont les plus importants contributeurs de la CREPUQ, souhaitent tous deux voir leur facture diminuer avec la nouvelle entité.

LE SOLEIL : Conférence des recteurs: l'Université de Montréal veut une cotisation égale - Publié le vendredi 20 septembre 2013 à 05h00 | Mis à jour le vendredi 20 septembre 2013 à 07h30



Photothèque Le Soleil

L'Université de Montréal (photo) verse environ 1 million \$ en cotisation à la CREPUQ. En revanche, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue donne 34 242 \$ à l'organisation.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) Alors que la CREPUQ a entamé sa métamorphose jeudi en annonçant sa restructuration et la suppression de plusieurs postes, la question du financement de sa nouvelle entité demeure entière. Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, réclame que les 15

membres y contribuent de manière égale sans quoi il menace de mettre fin à sa collaboration.

À l'heure actuelle, la cotisation des établissements à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) est établie en fonction de leur nombre d'étudiants. L'Université de Montréal y verse environ 1 million \$, alors que l'Université Laval est le second plus important contributeur, puisqu'il paye une somme d'un peu plus de 600 000 \$. En revanche, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue donne 34 242 \$ à l'organisation.

Or, cette formule de financement «proportionnelle» ne convient pas au recteur de l'Université de Montréal, qui estime que sa responsabilité à cet égard se termine le 31 octobre. Dans une lettre transmise cette semaine à tous ses homologues et à la direction de la CREPUQ, Guy Breton confirme son intention de participer à sa nouvelle mouture - qui doit porter un nouveau nom -, mais précise que cela est conditionnel «à ce que la gouvernance et le partage des coûts d'opération de cette nouvelle entité prennent bien en compte les enjeux» qu'il a exprimés à plusieurs reprises.

Au-delà de la date butoir, M. Breton fait valoir sa vision des choses. «Pour la suite, à l'instar de la répartition des coûts du U15, il me semble que le partage égalitaire est une formule tout à fait adaptée à notre nouvelle organisation», conclut la missive. Le recteur n'a pas rappelé *Le Soleil* jeudi.

Le directeur de HEC Montréal, qui est aussi membre du comité de transition de la CREPUQ, Michel Patry, confirme que des discussions se tiendront pour trouver une nouvelle formule de financement convenable pour tous.

Changements importants

À la suite de la rencontre de la dernière chance des 15 chefs d'établissements universitaires le 6 juin dernier, il a été décidé que le mandat de la CREPUQ serait redessiné et que son rôle de représentation publique serait abandonné. Ainsi, avec «l'arrivée prochaine du Conseil national des universités», l'organisation revue se concentrerait désormais sur la «concertation» et les «services communs».

Sans surprise, ce changement majeur entraîne des abolitions de postes. Alors que 38 employés y travaillaient, la «nouvelle» CREPUQ devrait désormais en compter 22. Selon nos informa-



tions, plusieurs postes de directeurs ont été abolis en plus de ceux aux ressources humaines et aux relations internationales. Le comité aux affaires administratives et financières, ceux des affaires médicales et académiques ainsi que celui à la recherche sont maintenus. Des activités et «services communs» seront également coupés et d'autres transférés aux universités. Par ailleurs, le poste de président-directeur général, occupé par Daniel Zizian, est transformé en celui de directeur général. M. Zizian, qui gagne plus de 250 000 \$, assurera la transition.

LE SOLEIL : La CREPUQ entame sa métamorphose: plusieurs postes coupés - Publié le jeudi 19 septembre 2013 à 15h29 | Mis à jour le jeudi 19 septembre 2013 à 15h43



Photothèque Le Soleil
Le poste de président-directeur général de la CREPUQ, occupé par Daniel Zizian, est transfor-

me en celui de directeur général. M. Zizian assurera la transition.

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) La CREPUQ entame sa métamorphose alors que plusieurs de ses employés ont appris jeudi matin qu'ils ne feront pas partie de la nouvelle structure. Le poste de président-directeur général fera place à celui de directeur général.

À la suite de la rencontre de la dernière chance des 15 chefs d'établissements universitaires le 6 juin dernier, un comité de transition a été mis en place pour redéfinir le mandat de la CREPUQ, qui doit d'ailleurs désormais porter le nom de Bureau de la coopération universitaire. Il a été décidé que son mandat de représentation serait abandonné et que l'organisation revu se concentre-

rait désormais sur la «concertation» et les «services communs».

Sans surprise, ce changement majeur entraîne des abolitions de postes. Alors qu'une quarantaine d'employés y travaillaient, la «nouvelle» CREPUQ devrait en compter environ la moitié, selon ce qu'a appris *Le Soleil*. Les employés concernés ont d'ailleurs été avisés ce matin en même temps qu'ils ont pris connaissance de la nouvelle structure.

Par ailleurs, le poste de président-directeur général, occupé par Daniel Zizian, est transformé en celui de directeur général. M. Zizian assurera la transition.

LE DEVOIR : Après la CREPUQ - «Il n'est plus possible de tenir un discours unique» : Une stratégie de multiplication des réseaux sera-t-elle adoptée? - Samedi 17 août 2013

Réginauld Harvey
Le comité de transition chargé de se pencher sur l'avenir de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) est entouré d'un mur de silence. Cette organisation traverse une crise latente attisée par le printemps érable et il est même improbable qu'elle entame ses 51 ans d'existence dans sa forme actuelle.

Inutile de chercher quelque éclaircissement que ce soit sur ce comité, fût-il d'ordre technique, comme sa composition, les sujets qui y sont abordés ou l'échéancier prévu. « Par égard aux employés de la CREPUQ », invoque-t-on de source officielle, le mutisme fait foi de tout et les réponses obtenues sont aussi transparentes que celles fournies par le Vatican en temps d'élection de pape.

Le Devoir s'est donc tourné vers Jean Bernatchez, professeur et chercheur en administration et politiques scolaires à l'Université du Québec à Rimouski, pour apporter un éclairage sur ce qui se passe du côté de cet organisme regroupant les 18 universités québécoises. Car M. Bernatchez connaît bien le sujet : il a été gestionnaire de l'enseignement supérieur avant de devenir prof en 2007 ; à ce titre, il a été associé à plusieurs comités de la CREPUQ, dont celui qui portait sur les liaisons entreprises-universités de 1991 à 2006.

En cinquante ans

Qu'en est-il au juste de cette Conférence ? Quels sont les facteurs qui l'ont déstabilisée et que lui réserve l'avenir ? Dès sa création et l'obtention de son statut de société à but non lucratif dans les années 1960, en pleine ébullition du monde de l'éducation, ce regroupement se présente comme le porte-parole privilégié des universités québécoises. Sur une base volontaire, il rassemble aujourd'hui 18 établissements universitaires reconnus par le gouvernement québécois. Pour cela, ils sont tenus d'être inscrits à la loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

« C'est aussi un forum d'échanges et de concertation entre les différents membres, un service d'études et de recherches et un lieu de ressourcement », ajoute M. Bernatchez, qui s'empresse d'apporter cet éclairage primordial : « Il est important de connaître à ce moment-ci le double rôle qui est dévolu à la CREPUQ : il y a le volet politique, et il y a aussi le côté administratif. S'il y a actuellement crise politique, on ne peut pas

prétendre qu'elle soit d'ordre administratif pour autant, parce qu'elle remplit à la fois le rôle de coordonnateur et de gestionnaire des très nombreux services offerts. »

Il signale l'existence des 32 comités en place et formule ce diagnostic : « Tout cela fonctionne relativement bien et, par exemple, il faut savoir qu'il y a les secrétaires généraux d'universités qui se rencontrent régulièrement pour faire le point sur un certain nombre de dossiers ; les directeurs de bibliothèques font de même et il y a un paquet de services de la sorte que coordonne la CREPUQ et qui sont relativement performants. De ce point de vue, on réalise de grandes économies d'échelle. »

Après avoir siégé durant une quinzaine d'années sur certains de ces comités, il en tire cette observation : « Ce ne sont pas des enjeux politiques qui sont discutés là, mais c'est plutôt très technique. Les gens sont très amicaux parce qu'ils font le même travail pour lequel ils se passionnent ; ils sont attachés à leur métier, à leur profession, et ils aiment en discuter avec leurs pairs. » Il y a par conséquent dans l'ensemble un enrichissement collectif à regrouper le monde universitaire.

Des coups durs financiers et politiques

Mais voilà que la CREPUQ est présentement ébranlée sur le plan financier. Le transfert probable du dossier de l'évaluation des projets des nouveaux programmes et de la vérification du processus périodique des programmes vers le Conseil national des universités, à la suite du rapport Corbo, pourrait lui faire perdre un million de dollars sur un budget de cinq millions de dollars pour 2013-2014. Elle aurait de plus, si le contexte actuel se maintient, à subir une perte de revenus en termes de contribution de ses membres.

Encore faut-il savoir que l'organisation est surtout minée par des enjeux politiques qui l'ont menée au bord de l'éclatement. Jean Bernatchez pose ce regard sur les difficultés rencontrées : « C'est une crise de valeurs. La Conférence est un porte-parole qui doit livrer un message unique sur un certain nombre de questions à propos desquelles les établissements ne sont pas d'accord ; tel est notamment le cas sur le plan des ressources, où il existe de très grandes divergences. »

Le noeud du problème se trouve principalement et fondamentalement de ce côté, à son avis : «

La CREPUQ s'est transformée au cours de la dernière décennie en un organisme de lobby autour de questions politiques. Au sujet des ressources, on peut toujours trouver un terrain d'entente, mais là où il est impossible d'en identifier un, c'est sur le plan de la différenciation des universités. » En gros, il y a divergence d'idées entre les établissements et, à certains égards, les positions sont irréconciliables : « Il n'est plus possible de tenir un discours unique pour la CREPUQ parce qu'il y a vraiment des clivages très importants entre les universités.

La sortie de crise

Le professeur refuse d'envisager la disparition de la Conférence des recteurs et des principaux. Il pose des hypothèses qui se situent dans le sens suivant : « Il y a peut-être des réseaux naturels qui vont se créer. Je pense qu'il va y avoir un centre des services communs universitaires qui va toujours exister à la CREPUQ, même si celle-ci va s'appeler autrement. »

Sur le plan formel, il fait valoir ce point de vue : « Combien de personnes vont y travailler ? Présentement, il y a 41 postes autorisés et on peut facilement couper cela de moitié dans les prochains mois, j'imagine, si on adhère à un tel scénario. En revanche, il existe vraisemblablement une expertise chez le personnel, au sujet de l'évaluation et de la vérification des projets de programmes, qui fait qu'il y a des gens qui pourraient facilement être associés au Conseil national des universités. Ils ne perdront pas nécessairement leurs jobs et changeront plutôt d'employeur. »

Et il aborde plus en détail la dimension politique : « Il n'est pas impossible non plus qu'il y ait plusieurs réseaux qui coexistent. Une université pourrait même appartenir à plusieurs de ceux-ci. Par exemple, pour certains enjeux, il pourrait y avoir un regroupement des universités montréalaises, et pour d'autres dans le domaine de la santé, les facultés de médecine des quatre établissements en cause pourraient se regrouper. À ce moment-là, les universités seraient peut-être plus à l'aise avec le discours de leurs porte-parole, qui serait soutenu par plusieurs réseaux. » Il avance cette hypothèse : « Je ne dis pas que c'est ce que je souhaite nécessairement, mais cela pourrait être quelque chose de plausible si on assistait à une forme d'éclatement : il y aurait alors une dimension administrative et de services qui demeurerait en place tant la CREPUQ a cons-



LE DEVOIR : La CREPUQ renommée Bureau de la coopération universitaire – Vendredi 28 juin 2013

(...)
La CREPUQ renommée Bureau de la coopération universitaire
En pleine redéfinition de ses mandats, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) s'appellera Bureau de la coopération universitaire, a appris Le Devoir. La présidente de la CREPUQ, Luce Samoisette, a confirmé cette information, en se gardant toutefois de donner plus de détails sur les transformations qui seront effectuées au fil des rencontres du comité chargé de la refonte. Mais déjà on sait que le mandat de l'évaluation des nouveaux programmes, qui incombait en partie à la CREPUQ, sera transféré au nouveau Conseil des universités, tel qu'annoncé jeudi par le ministre de l'Enseignement supérieur. « L'objectif

est de diminuer les services, c'est clair. Mais quelle en sera l'ampleur ? On n'a pas fait tous les travaux », a-t-elle indiqué, sans s'avancer sur la nouvelle structure administrative et organisationnelle. Présidé par Mme Samoisette, le comité, qui se penchera tout l'été sur le sort de la CREPUQ, est formé de Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal, de Robert Proulx, recteur de l'UQAM, de Nelson Michaud, directeur de l'École nationale d'administration publique, et de Michel Patry, directeur de HEC. Les recommandations qui en seront issues devront être entérinées par le conseil d'administration de l'organisme.
Lisa-Marie Gervais
(...)

LE SOLEIL : Les universités sous une nouvelle bannière - Publié le samedi 08 juin 2013 à 05h00 | Mis à jour le samedi 08 juin 2013 à 15h58



Photothèque Le Soleil, Jocelyn Bernier
En avril, le recteur Denis Brière a quitté la CREPUQ. Il considérait que ses intérêts étaient mal représentés.

Olivier Parent, Le Soleil
(Québec) La Conférence des recteurs est morte, vive le Bureau de concertation universitaire! Après avoir sabordé l'organisme qui les représentait depuis 50 ans, les dirigeants universitaires du Québec se réconcilient au sein d'une nouvelle instance plus «flexible».
La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) s'est réunie jeudi pour faire le point sur son avenir, après les défections des derniers mois.
Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, a été le premier à claquer la porte de l'organisation en avril, après que *Le Soleil* eut révélé ses intentions. Il estimait que ses intérêts n'y étaient plus bien représentés. Le recteur de l'Université de

Montréal, Guy Breton, et le réseau de l'Université du Québec lui avaient emboîté le pas.
Les 19 chefs d'établissements universitaires ont décidé à l'unanimité, jeudi, de procéder à une «transformation importante» de la CREPUQ, en évacuant son rôle de lobby politique. Sa nouvelle identité, le Bureau de concertation universitaire, se concentrera sans surprise sur le volet concertation et sur la gestion des services communs.
Un comité de transition sera dirigé par la rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette, qui était la présidente du C.A. de la CREPUQ. Mme Samoisette n'était pas disponible hier pour une entrevue.
Impossible pour l'instant de savoir ce qu'il adviendra de la quarantaine d'employés de la CREPUQ, ni des quotes-parts versées à l'organisme par les universités.
Le recteur Denis Brière a toutefois laissé entendre au *Soleil* qu'il était «impossible» de sauver tous les postes de l'organisme privé tout en changeant sa culture. S'il se dit sensible aux conséquences de la mutation, M. Brière ne cache pas sa satisfaction de voir la CREPUQ se fondre en Bureau de concertation universitaire, dont la structure sera «très, très, très légère et à moindre coût».
«Ce Bureau nous permet vraiment de pouvoir travailler en concertation avec l'ensemble des universités au Québec et de pouvoir se regrouper dans des enjeux qu'on a en commun et qui nous permettent de mieux remplir notre mission», résume-t-il.

Le recteur de l'Université Laval cite en exemple l'enjeu des droits de scolarité, qui pourrait inciter les universités à se fractionner au sein du Bureau de concertation universitaire pour défendre leur formule de financement privilégiée.
«Ce que je trouve excellent, c'est qu'il va y avoir plus d'implication à l'interne dans chacune des universités, et la communication va se faire directement et très facilement entre les chefs d'établissements ou les directions des universités» par le biais de tables de concertation, ajoute M. Brière. Huit tables ont été esquissées lors de la rencontre de jeudi, alors que d'autres comités ad hoc pourraient s'ajouter.
«Tout bouge tellement vite, alors il faut avoir une analyse qui est très flexible et qui ne prend pas un ou deux mois de réunions et de conférences téléphoniques pour prendre une décision parce que les intérêts sont tellement diversifiés», illustre Denis Brière.
Selon lui, cette souplesse sera aussi la bienvenue lorsque le gouvernement Marois dévoilera ses intentions sur le futur Conseil national des universités. «Notre objectif, à travers ce Bureau, c'est de faire en sorte que c'est assez flexible pour s'adapter à ce que le gouvernement va vouloir prendre ou reprendre en termes de services, comme la qualité et l'évaluation des programmes», glisse-t-il. Le président du chantier sur le conseil des universités, Claude Corbo, doit rendre son rapport au plus tard le 28 juin.

LE DEVOIR : La CREPUQ sauve les meubles – Vendredi 7 juin 2013

Lisa-Marie Gervais
La Conférence des recteurs survivra à la tourmente, mais sous une forme différente : dans une position de consensus rare, les chefs d'établissement universitaire ont décidé à l'unanimité de maintenir les volets concertation et services, laissant toutefois tomber le volet «représentation» de l'organisation.
« On a décidé à l'unanimité et au terme d'échanges fructueux de procéder à une transformation importante de notre organisme qu'est la CREPUQ », a dit au Devoir Luce Samoisette, présidente de la CREPUQ et rectrice de l'Université de Sherbrooke. « Le volet représentation, ça ne peut pas être une surprise. Chaque université veut parler en son propre nom ou à travers des regroupements qui ont des intérêts communs. »
Il arrivait souvent qu'à 18 membres, seul le consensus au plus petit dénominateur commun était possible, ajoute-t-elle. « La formule de financement, c'est sûr qu'on ne s'entendra jamais là-dessus. Chacun parlera donc de sa propre voix, mais il y aura des sujets où il y aura unanimité et chacun signera en son nom », a précisé Mme Samoisette, sans vouloir commen-

ter sur les sous-groupes qui pourraient se former.
Un nouveau nom
Malgré le départ subit du recteur de l'Université Laval, Denis Brière, et les départs annoncés de l'Université de Montréal et de la plupart des établissements du réseau de l'Université du Québec, tous les recteurs adhéreront donc à cette nouvelle CREPUQ, qui se cherche d'ailleurs un nouveau nom.
Un comité de transition présidé par Luce Samoisette sera mis sur pied pour décider de la suite des choses et déterminer un échéancier. « Il va falloir que les premiers changements se fassent rapidement », s'est contentée d'avancer Mme Samoisette.
Elle a concédé qu'il y aura une réduction des services et que les quotes-parts des membres pourraient varier en conséquence. Mais la CREPUQ, avec sa quarantaine d'employés, demeure, assure sa présidente. « La CREPUQ, c'est nous, tous les chefs des universités, et on a décidé que c'est comme ça qu'on veut fonctionner ».
Vos réactions - 2 commentaires
Christian Nadeau – Abonné, 7 juin 2013 07 h 53
Une décision rationnelle

Pour avoir agité à une époque comme consultant dans le cadre d'un projet de mise en commun de ressources des bibliothèques universitaires du Québec, je ne pouvais croire que la CREPUQ soit dissoute alors que les universités disent être insuffisamment financées. Il aurait franchement incongru de mettre fin à la collaboration de ces institutions publiques. Cette collaboration est nécessaire, voire vitale pour l'avancement de notre petite société.
Yvon Bureau – Abonné, 7 juin 2013 16 h 11
Réalisme et ouverture
L'important, il y aura encore et au besoin beaucoup de travail à l'unisson.
Autrement. Réalisme.
Et beaucoup, en ce qui regarde l'enseignement supérieur au Québec, va provenir du Conseil national des universités. Ouverture. Qu'elle soit généreuse et fructueuse !
Que les étudiantes et que les étudiants des Universités du Troisième âge ou des Programmes pour les 60 ans et plus se manifestent, s'organisent et en soient partie prenante pour l'avenir de l'enseignement supérieure au Québec.



LE DEVOIR : Chronique : Universités - Pourquoi se diviser?, par Josée Boileau – Mardi 4 juin 2013

Jeudi, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, mieux connue sous son acronyme CREPUQ, se penchera sur sa survie. Et peu donnent cher de sa peau. Dans ses rangs actuels, on y compte des recteurs très fâchés, peut-être un peu divas, d'autres las des querelles, d'autres qui se disent ma foi, si on en est rendus là...

Mais à l'extérieur, c'est l'étonnement, «un désastre pour le réseau universitaire», comme le signalait dans *Le Devoir* de lundi Michel Gervais, lui-même ancien recteur de l'Université Laval. Tout à leurs querelles, exacerbées par le printemps érable puis par les compressions gouvernementales, c'est comme si certains ne voyaient plus clair.

Les tensions entre les établissements (forcément en concurrence puisque leur financement est basé sur le nombre d'étudiants qui les fréquentent) n'ont quand même rien de nouveau. Et pourtant, au fil de ses 50 ans d'existence, la CREPUQ a su développer une expertise, une analyse et des services devenus indispensables aux universités.

C'est sa conscience de partager des intérêts et des besoins communs qui en fera d'ailleurs la force. En 1988 par exemple, la CREPUQ récupérait l'évaluation des nouveaux programmes universitaires, qui relevait jusqu'à du Conseil des universités (instance aujourd'hui disparue et que le gouvernement Marois entend faire revivre). Le Conseil ne tenait pas assez

compte des besoins et des ressources des universités dans son évaluation des programmes. En collaborant au sein de la CREPUQ, les universités sont arrivées à développer des manières de faire beaucoup mieux adaptées à leur développement.

C'est un exemple, il y en a d'autres. Car le mode de financement des universités, de tout temps grand vecteur de division entre elles, n'est pas le seul enjeu qu'elles ont à faire valoir. Est-on en train de l'oublier dans les universités?

Dans un Québec qui n'est pas encore convaincu que l'avenir appartient aux sociétés qui miseront sur l'excellence en s'appuyant sur une population scolarisée, capable de réfléchir, de découvrir, de raffiner, de développer, qui parlera globalement pour les établissements universitaires si la CREPUQ disparaît? Les syndicats de professeurs, les associations étudiantes? Ils ont des choses à dire, mais leur regard est partiel et partial.

Chaque université préfère s'exprimer en son nom propre? Le gouvernement, qui contrôle plusieurs des règles du jeu qu'elles ont en partage, doit se frotter les mains! Plus de lobby collectif pour les pousser dans le dos, toute la glace pour favoriser les unes au détriment des autres, les favoris changeant au gré des partis au pouvoir. Vraiment, grosse victoire...

Vos réactions - 4 commentaires

Yvon Bureau – Abonné, 4 juin 2013 06 h 25
Ensemble pour aller plus loin

Le temps est à l'unisson et non à la dispersion. Le temps est à nous centrer sur tout ce qui nous rassemble, et il y en a tellement. Le courage, c'est de demeurer et d'agir ensemble, avec nos divergences et nos originalités.

Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin. Nos universités du Québec, pour le bien de l'enseignement supérieur, ont besoin du loin pour un avenir meilleur.

Fait intéressant, à 2 jours de la rencontre de la CREPUP, Michel Venne donne ce matin une conférence lors de l'Assemblée annuelle de l'Association des étudiants-tes de l'Université du troisième âge de Québec-Université Laval.

Thème : L'université du 3e âge ou de tous les âges?

La société se transforme. L'université aussi: intergénérationnelle, interdisciplinaire, populaire, citoyenne, commerciale, participative, en ligne, ... De nombreux préretraités et retraités, souvent pourvus d'une grande richesse d'expérience et d'expertise, sont de retour à l'université, d'autres y retourneront, et cela pour plusieurs années. Quelles sont nos attentes à l'égard de l'université comme institution de haut savoir et de l'université du troisième âge? Quel rôle souhaitons-nous y jouer?

Et M. Venne commentera aussi sur la CREPUQ, le Conseil national des universités, les chantiers à venir...

Pendant ce temps, je rêve d'un Rassemblement des universités du troisième âge du Québec, la RUTAQ..., regroupant les 18 universités avec leurs programmes actuels et futurs pour les 60 ans et plus...

Jean Lengellé – Inscrit, 4 juin 2013 13 h 55

Voilà bien le problème, c'est à dire l'Université à toutes les sauces.

Par définition, l'université fait de la recherche de pointe et de la formation de pointe pour les jeunes générations.

Par conséquent les ressources gouvernementales ne peuvent qu'œuvrer dans ce domaine, et les prétendues universités du troisième âge ne sont que des tranquillisants vendus à une clientèle qui n'est même pas apte à en profiter ou à en faire profiter les futures générations.

Si l'université du troisième âge peut fonctionner sans aide financière, c'est à dire sans appui gouvernemental (comprendre les impôts des contribuables) et que les personnes paient le plein montant des coûts, c'est parfait. Mais s'il faut comprendre que son financement se fait au détriment des jeunes à qui cette formation universitaire est destinée, il y a là une monstrueuse escroquerie à vocation populiste!

Sans compter que comme la plupart des cours offerts au premier cycle, ces formations sont offertes par des chargés de cours qui ne sont, ni ne seront jamais des professeurs d'université véritables, mais des bouche-trous à l'affût d'un gagne-pain aussi douteux que l'exploitation des plus faibles.

Le troisième âge ne s'instruit pas pour les autres mais bien pour lui-même, et pour cela, il y a le web et l'internet.

Le même constat s'applique aux handicapés mentaux qui n'ont aucune place à l'université, et qui pourtant grugent de plus en plus les subventions aux universités.

Autrement dit, gémir pleurer prier est également lâche (Vigny *La mort du Loup*), et concentrons nous sur les jeunes, qui eux vivront encore pas mal plus longtemps.

Robert Beauchamp – Abonné, 4 juin 2013 07 h 12

Les cavaliers solitaires

Pas étonnant cette attitude de faire cavalier seul en se dissociant de la CREPUQ. On a qu'à examiner qui siège sur les c/a de l'université de Mtl, sur le conseil de médecine de l'U de Mtl, sur le c/a de la fondation de l'U de Mtl, pour se rendre compte finalement que ces gens d'influence, n'ont rien à cirer à partager leur influence. Ils se suffisent à eux-mêmes forts de leur capacité à forcer les portes des ministères n'importe quand. Je vous incite fortement à consulter la composition de ces c/a via Internet, et vous comprendrez pourquoi ils préfèrent faire cavalier seul.

Robert Beauchamp

Yvon Bureau – Abonné, 4 juin 2013 17 h 30

Le Conseil national des universités

Ce Conseil aura aussi un rôle majeur à jouer.

Il en restera à faire assez pour la CREPUQ.

LE DEVOIR : Point chaud - La fin de la CREPUQ, «un désastre» : Si l'organisme disparaît, il faudra le reconstruire, estime l'ancien recteur de l'Université Laval, Michel Gervais – Lundi 3 juin 2013



Photo : François Pesant Le Devoir

Les universités doivent se tenir, comme le font les professeurs d'université au sein de leur fédération, comme l'ont fait les étudiants. Ci-haut, le campus de l'Université de Montréal

Michel Gervais en cinq dates

1944: Naissance à Lévis.

1973: Il obtient un doctorat en théologie à l'Université Saint-Thomas de Rome.

1987: Début d'un mandat de dix ans comme recteur de l'Université Laval.

1999: Il est fait officier de l'Ordre national du Québec.

2000: Il devient directeur du Centre hospitalier Robert-Giffard, spécialisé en santé mentale.

«La fin de la CREPUQ n'est rien de moins qu'un désastre pour le réseau universitaire. L'ancien recteur de l'Université Laval, Michel Gervais, est catégorique. Il ne voit pas comment la société québécoise et les universités elles-mêmes pourraient se passer de cet organisme en pleine crise et dont plusieurs membres ont annoncé leur intention de partir.

Lisa-Marie Gervais

« La CREPUQ, c'est un organisme de coordination de services en commun pour le bénéfice de la clientèle étudiante et de la société en général. Cette dimension est plus nécessaire que jamais. Si on l'abolit, par la force des choses, on va

devoir la reconstruire d'une autre façon », avance M. Gervais, dans un entretien accordé au *Devoir*.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, qui constitue une sorte de lobby politique dont certains jugent qu'il est désormais futile, est aussi une sorte de coopérative de services payés par les quotes-parts des établissements membres. Par exemple, l'organisme est formé de divers comités qui rendent possible, depuis trente ans, le prêt interbibliothèques, qui coordonnent les admissions, évaluent les nouveaux programmes.

Historiquement, elle a aussi joué un grand rôle, insiste Michel Gervais. « Notre système universitaire au Québec est une grande réussite. Regardez l'Université Laval. En 1954, il y avait 1750 étudiants et, en 1994, il y en avait 37 000. Pendant ce temps, on créait l'Université de Sherbrooke, l'Université Concordia et toutes les constituantes de l'Université du Québec. On a fait face à une remontée », illustre M. Gervais, qui a

été administrateur en santé, au Centre hospitalier Robert-Giffard et qui préside actuellement le conseil d'administration de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux. « On peut être fiers d'où on est rendus, fiers d'avoir rendu l'enseignement supérieur accessible en région. Et je prétends que la CREPUQ a été un instrument de ce succès grâce à la collaboration entre les universités. » C'est l'actuel recteur de l'Université Laval, Denis Brière, qui a ouvert le bal, soutenant qu'il souhaitait quitter la CREPUQ, car elle n'était plus en mesure de représenter ses intérêts. Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, lui a emboîté le pas pour les mêmes raisons et les établissements du réseau UQ l'ont imité, même s'ils plaideront pour le maintien de l'organisme lors de la journée de réflexion qui se tiendra le jeudi 6 juin. Entre les lignes, on y lit que ce sont les divergences sur la façon de financer les universités qui les font s'entredéchirer.

Financement, sujet délicat

La question du financement a toujours été délicate. « C'était facile de se mettre d'accord sur le

sous-financement. Mais à savoir d'où allait venir le financement et comment on allait le distribuer, il n'y a jamais eu de position commune », admet M. Gervais.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a laissé entendre qu'une prime pourrait être rattachée aux universités ayant un plus grand nombre d'étudiants de première génération. À une certaine époque, concède M. Gervais, toutes les universités en auraient profité. Aujourd'hui, une telle mesure pourrait surtout avantager les universités situées en région, du réseau de l'Université du Québec, ce qui contrarie les universités à charte privée, comme McGill et l'UdeM, analyse-t-il.

En revanche, ces universités à charte, qui ont des facultés de médecine, plaident pour un financement différencié, alléguant qu'elles contribuent dans une plus grande part à la recherche qui se fait au Québec, voire au Canada. « Tout ça est vrai. Ces universités ont atteint des sommets d'excellence en recherche et on a intérêt à ce que ça soit pris en considération dans le financement. Mais les petites universités aussi font de la recherche. On n'a qu'à penser à l'UQAR [Université du Québec à Rimouski] qui est très bonne dans certains domaines et c'est la même chose à l'Université du Québec à Trois-Rivières, par exemple, où leurs recherches sur les poissons d'eau douce sont parmi ce qu'il se fait de meilleur dans le monde. »

Michel Gervais déplore les raisons pour lesquelles certains veulent quitter la CREPUQ. « Ce n'est pas parce qu'on ne s'entend pas sur certaines questions qu'on doit abolir la CREPUQ », sou-

ligne-t-il. Aux recteurs qui ont manifesté l'intention de pouvoir parler en leur propre nom, et non plus à travers l'unique porte-voix de la CREPUQ, l'ex-recteur de l'Université Laval rétorque que les établissements n'ont jamais été empêchés de faire valoir leur point de vue. « On a toujours pu défendre nos intérêts particuliers. Moi, j'ai toujours défendu bec et ongles les positions de l'Université Laval, mais ça ne m'a jamais empêché de m'entendre avec mes collègues sur certains points », fait-il remarquer. « Les universités sont invitées à aller au-delà des sautes d'humeur et des insatisfactions. On devrait plutôt réfléchir aux conditions pour que ça marche. »

Les universités doivent se tenir, comme le font les professeurs d'université au sein de leur fédération, comme l'ont fait les étudiants. « C'est comme si la force de la pression étudiante avait fait éclater le consensus entre les universités et mis en danger une organisation dont on a absolument besoin », a-t-il rappelé, craignant que d'autres ne s'approprient cet espace de parole qui appartenait aux établissements.

« On devrait donner à la CREPUQ une autre chance. Je ne crois pas que c'est dans les intérêts des universités de se retrouver seules devant ces groupes », note Michel Gervais, alors que lui viennent à l'esprit les mots de Benjamin Franklin : « We must all hang together, or assuredly we shall hang separately ». (Nous devons tous rester unis ou nous serons, à coup sûr, pendus séparément.)

[Vos réactions - 21 commentaires](#)

LE DEVOIR : L'UQ veut sauver ce qui reste de la CREPUQ : Le réseau de l'Université du Québec propose de sauvegarder certains services – Mercredi 29 mai 2013

Lisa-Marie Gervais

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) est au bord de l'éclatement, aussi les propositions commencent-elles à circuler touchant son avenir. Celui-ci sera discuté lors d'une rencontre le 6 juin prochain. Le Devoir a appris que malgré de forts vents contraires, le réseau de l'Université du Québec (UQ) entend convaincre les recteurs des divers établissements de demeurer au sein de la CREPUQ pour maintenir certains services. Mais le rôle de « représentation politique » serait bel et bien enterré.

Dans le document de travail « Pour une relance de la CREPUQ », dont nous avons obtenu copie, l'UQ propose ainsi que les recteurs continuent de payer leur quote-part (dont le montant n'est pas précisé) afin de « relancer les activités essentielles de l'organisme ». Elle souhaite par exemple que la CREPUQ demeure un « forum permanent d'échange » et que, par souci d'économie, elle continue de coordonner des services (admissions, reconnaissances des acquis, bibliothèques, etc.).

Sur le plan de la représentation, il semble bien que l'UQ reconnaisse que ce lobby universitaire ne peut plus être le porte-parole de tous les établissements. Le réseau UQ a toutefois demandé que la CREPUQ agisse dorénavant comme interlocuteur du gouvernement et des conseils de recherche et parle d'une voix commune « unaniem » sur les questions techniques liées aux travaux des différents comités ou pour présenter des mémoires.

L'UQ propose le maintien tel quel de la composition du conseil d'administration de la CREPUQ, qui s'appuierait sur une dizaine de comités et de sous-comités, entre autres le comité des affaires académiques, celui de la recherche (éthique et lien entreprise-université), celui des relations internationales et celui des affaires administratives. Les employés de la CREPUQ devraient donc continuer à faire leur travail de soutien et préparer les réunions, l'organisation de colloques, les études, rédaction de mémoires, etc.

Argent et régime de retraite

Si on devait assister au démantèlement complet de la CREPUQ, il reste une question en suspens

qui n'a pas encore été abordée et qui devra l'être, rappelle l'UQ : celle de la quarantaine d'employés qui y travaillent et du déficit actuariel de leur régime de retraite. Comment se gérera cet aspect financier, si tous les recteurs quittent le navire ? Cette question devrait être abordée le 6 juin et un groupe de travail être mis sur pied pour en assurer le suivi, croit l'UQ.

Créée en 1963, la CREPUQ regroupe sur une base volontaire les dirigeants des 18 universités, dont 12 remettent maintenant en question leur appartenance au groupe privé, ne s'entendant pas sur la question du financement des universités, notamment. C'est le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, qui a lancé le bal en quittant le bateau à la mi-avril, soutenant que ses intérêts n'y étaient plus bien représentés. Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, lui a emboîté le pas deux semaines après, forçant également l'UQ (sauf l'UQAM) à annoncer elle aussi qu'elle envisageait de prendre ses distances vis-à-vis de l'organisme.

LE DEVOIR : Conflit des genres à la CREPUQ – Samedi 4 mai 2013 |



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Réunis de manière exceptionnelle sur une même tribune en février dernier, les recteurs - et une rectrice ! - des neuf établissements montréalais se côtoient ici dans une apparente collégialité, universités membres du réseau UQ aux côtés des universités de recherche.

Marie-Andrée Chouinard

Les jours de la Conférence des recteurs sont comptés. Les difficultés financières du réseau universitaire conjuguées à une année 2012 haute en couleur ont miné une collégialité déjà fragile chez les recteurs d'établissement. En menaçant de renier cette CREPUQ porte-voix depuis 1963, les recteurs plaident pour la diversité des universités.

C'est le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, qui a ouvert le bal des portes qui claquent en confirmant à la mi-avril qu'il ne souhaitait plus que la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ) parle en son nom. Mais c'est son homologue de l'Université de Montréal, Guy Breton, qui a le mieux résumé les raisons qui poussent aujourd'hui 12 des 18 universités québécoises à remettre en question leur adhésion à leur association. « Au Québec, nous avons longtemps regardé les universités comme un groupe homogène », a-t-il écrit ce jeudi dans son Carnet du recteur. Mais « on l'oublie souvent : les universités ne sont pas toutes coulées dans le même moule ».

Entre autres pots cassés résultant du printemps étudiant, où les dirigeants d'université ont plaidé pour un refinancement passant par la hausse des droits de scolarité, faudrait-il ajouter la fin de la CREPUQ ?

« La crise était latente, elle couvait depuis un bon moment », confirme la présidente de la CREPUQ et rectrice de l'Université de Sherbrooke, Luce Samoisette. Les gestes d'éclat de MM. Brière et Breton, et enfin de 10 des 11 constituantes du réseau de l'Université du Québec (UQ), n'ont pas étonné la présidente, qui précise d'entrée de jeu ceci : malgré les hauts cris poussés sur la place publique, tout le monde paie encore sa cotisation à la CREPUQ, bénéficie de ses précieux services, et confirme sa participation à une réunion de haute importance appelée pour le 6 juin prochain.

« C'est une journée de réflexion stratégique dont on a convenu après le Sommet [sur l'enseignement supérieur, fin février], en voyant justement que ça ne tournait pas rond. Je ne comprends pas pourquoi on ne se laisse pas la chance de se rendre jusqu'à ce moment avant de dire qu'on quitte la CREPUQ », critique le recteur de l'UQAM, Robert Proulx, affirmant non seulement qu'il ne voit aucun intérêt à ces déchirements publics, mais qu'il voit au contraire « un intérêt à ne pas le faire, pour protéger la transparence de cette réunion ». L'UQAM participera à cette rencontre et n'adhère pas à la menace formulée en bloc cette semaine par les autres constituantes du réseau UQ de claquer la porte.

Il fut une époque, pas si lointaine, où les consensus n'étaient pas si difficiles à obtenir pour des recteurs soucieux de convaincre l'État d'un sous-financement chronique. « S'entendre sur le sous-financement, c'était la partie facile », rappelle Robert Lacroix, ancien recteur de l'Université de Montréal et ex-président de la CREPUQ, aujourd'hui fellow au CIRANO. « Les problèmes ont commencé quand il a été question de regarder comment on allait financer l'écart : par des droits de scolarité ou une augmentation de la participation de l'État ? La zizanie a commencé. Et le partage entre les universités des nouvelles ressources a été un autre problème : tout le monde s'est mis à tirer la couverture de son bord. »

C'est justement au nom de la diversité du réseau universitaire que la fonction lobby de la CREPUQ n'est tout simplement plus possible. « Qu'on garde les services qu'elle offre, car ils sont essentiels, dit Robert Lacroix. Mais la fonction de porte-parole pour tous ? Ce n'est plus viable. C'est pour cela que certaines veulent reprendre leur droit de parole pour dire : arrêtez de dire que toutes les universités sont pareilles ! »

Le recteur de l'UQAM abonde en ce sens. « La CREPUQ ne peut pas parler pour tout le monde sur tout, et je n'ai d'ailleurs jamais compris qu'elle pouvait parler en mon nom. Force est d'admettre qu'à partir du moment

où il y a des divergences de vue sur la conception même d'une université, on n'arrive à aucun consensus », dit Robert Proulx.

UQ contre U8 ?

En filigrane de cette implosion possible se profile en effet une guerre des genres. Universités du réseau UQ versus universités à charte, ce fameux groupe des universités à charte présenté comme l'U8, voilà les deux camps qui se présentent comme s'il n'y avait plus rien de réconciliable entre les deux. « Qu'on dise les choses franchement : il n'y a rien de tel qu'un réseau public et un réseau privé au Québec, affirme Pierre Lucier, professeur associé à l'Institut national de la recherche scientifique. Toutes les universités sont financées par des fonds publics, mais une portion a été créée à partir d'une loi publique [Loi sur l'Université du Québec, 1968] et les autres par une loi privée, une charte. Mais ce ne sont pas des universités d'État versus des universités privées. »

Pierre Lucier a été sous-ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur aussi, président de l'UQ, président de la CREPUQ, et a aussi dirigé feu le Conseil des universités, que Québec entend maintenant faire revivre sous une forme moderne. Peu importe où il siégeait, il a toujours jugé la CREPUQ essentielle. « Vu du ministère comme de la CREPUQ, c'était un rouage essentiel. Un lien qui permettait de parler aux universités en bloc ; sinon, vous imaginez un peu ? » Sans la CREPUQ, chacun brandit son porte-voix ? « Comme si la Fédération des cégeps disparaissait et que les 48 établissements se mettaient à faire leur lobby ? Ce n'est pas possible. »

Aussi incontournable que lui paraisse ce maillon de la chaîne éducation, M. Lucier n'en comprend pas moins comment l'éclatement s'est tranquillement composé, jusqu'à cette implosion imminente. « La CREPUQ s'est peu à peu isolée des autres partenaires de l'enseignement supérieur », explique-t-il, rappelant l'époque où étudiants, syndicats et recteurs faisaient front commun auprès du premier ministre Lucien Bouchard et sa ministre de l'Éducation... Pauline Marois pour promouvoir l'importance d'un réseau public. « Cet isolement l'a menée à des stratégies suicidaires, comme carrément demander de taxer les étudiants pour renflouer les coffres des universités. »

Les germes de la dissension

Le conflit étudiant a en effet conduit les recteurs à une audace inégalée dans l'histoire. Le 3 décembre 2010, quelques jours avant la Rencontre des partenaires présidée par Line Beauchamp et Raymond Bachand, Le Devoir titre : « Aux étudiants de payer, disent les recteurs ».

Sous un consensus apparent, mais dont plusieurs doutent dans les coulisses, les recteurs proposent alors une augmentation annuelle de 504 \$ pendant trois ans. Le gouvernement n'adhère pas à cette idée et amoindrit la hausse, faisant porter l'odieux de l'appétit le plus vorace aux dirigeants d'université. Certains disent que ce fut le début de la fin.

On connaît la suite : douloureux bras de fer entre étudiants et gouvernement, avec des recteurs bien accrochés aux flancs du gouvernement. À la veille de déposer sa loi spéciale, le 16 mai 2012, le premier ministre Jean Charest s'est présenté devant la presse flanqué des représentants « patronaux », dont la rectrice Luce Samoisette. Cette présence symbolique forte fut notée.

Jugés grands perdants du printemps, les recteurs ont voulu jouer ensuite la carte de la diversité, histoire de convaincre. Au Sommet sur l'enseignement supérieur, on a nettement senti l'espace occupé par le réseau UQ, avec une place de choix réservée à la table. Le discours sur les étudiants de première génération, abondamment repris par le ministre Pierre Duchesne, était intimement lié à la réalité des universités en région. Cela non plus n'a pas échappé aux critiques, qui ont vu là une autre preuve de schisme.

« Les universités ne sont pas toutes du pareil au même ! », tonne Robert Lacroix, qui adhère tout à fait au désir de l'U8 de vouloir parler hors CREPUQ pour mieux défendre ses intérêts. « Les grandes universités de recherche sont sur la ligne de front, en concurrence avec le Canada anglais, les États-Unis, le monde. Et puis, les universités régionales, avec peu de programmes contingents et une clientèle à temps partiel, ne peuvent pas jouer la bataille des droits de scolarité aussi fort que les autres, c'est sûr ! Arrêtons de jouer le modèle unique, il n'existe pas. Dans cette fausse unité, il n'y a que des pseudo-consensus. »

Exit la CREPUQ ? La présidente Luce Samoisette concède que le rôle de lobby sera difficilement récupérable, mais elle tient à la coopérative de services. « Nous avons 18 réalités différentes, mais je plaide pour un consensus sur des principes de base communs, ce qui permettrait après de faire nos plaidoiries individuelles. »

En observateur attentif de la scène extérieure, Robert Lacroix ne donne pas cher de la CREPUQ, après tous les déchirements des derniers mois. « Ce tabou de l'uniformité des universités a assez duré. » Pierre Lucier n'a pas la même lecture. « C'est quand même aberrant qu'à l'heure où tous parlent de concertation universitaire, on applaudit tout à coup à la fin d'un élément essentiel de cette concertation. »

*** ceux qui remettent en question leur adhésion au groupe**

Université Bishop's
 Université Concordia
 Université Laval *
 Université McGill
 Université de Montréal *
 HEC Montréal
 École polytechnique
 Université de Sherbrooke
 Université du Québec *
 Université du Québec à Montréal
 Université du Québec à Trois-Rivières *
 Université du Québec à Chicoutimi *
 Université du Québec à Rimouski *
 Université du Québec en Outaouais *
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue *
 Institut national de la recherche scientifique *
 École nationale d'administration publique *
 École de technologie supérieure *
 Télé-université *

Qu'est-ce que la CREPUQ ?

Créée en 1963, la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec regroupe sur une base volontaire les dirigeants des 18 universités, dont 12 remettent en question leur appartenance au groupe privé. Le rôle pour lequel le public la connaît le mieux est celui de porte-parole du groupe des 18, et d'interlocuteur désigné avec le gouvernement pour les dossiers touchant la vie universitaire. On connaît moins toutefois le volet coopérative de services communs assurant des économies d'échelle. Une vingtaine ont été mis en place depuis la création du secrétariat général de la CREPUQ, en 1968. Achats en commun dans les secteurs des assurances (9 millions en primes en 2012-2013) et des bibliothèques (8,4 millions), gestion de programmes d'échange d'étudiants à l'international (9200 étudiants au cours des cinq dernières années), banques de données conjointes avec Québec, évaluation des programmes, comités d'experts en affaires juridiques, lieu de réflexion et d'échanges, transmission des dossiers scolaires pour le passage du collégial à l'université constituent quelques exemples des activités de la Conférence, qui compte près d'une quarantaine d'employés. Sur une base individuelle et volontaire, les dirigeants d'université adhérent à la CREPUQ, paient une cotisation qui est fonction du nombre d'étudiants inscrits à leur établissement, tout comme leur droit de vote d'ailleurs, ainsi pondéré.

Vos réactions - 7 commentaires

Yvon Bureau - Abonné, 4 mai 2013 06 h 46
 CRÉPUQ, autrement
 L'université se transforme. La CRÉPUQ se transforme.
 Dans ces transformations, l'important est de reconnaître la nécessité de travailler ensemble pour le bien de l'enseignement supérieur du Québec et au Québec.
 Le 6 juin prochain, en «concile», je suis certain que la CRÉPUQ trouvera moyen de renouveler ensemble une si nécessaire association.
 Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin.
 Étudiant à l'Université du troisième âge (UTA) de l'Université Laval depuis 2004, je vous invite à penser un peu au plus de 20 000 retraités pleins de diplômes, d'expertises et d'expériences qui retournent à l'université; et ce nombre augmente et augmentera de plus en plus. Ils feront partie prenante de la transformation de l'université de demain, s'impliquant dans le monde l'enseignement, de la recherche et autrement dans la communauté.
 Le 6 juin prochain, le Québec sera présent à la CRÉPUQ, de cœur et d'espoir.
 Raymond Saint-Arnaud - Abonné, 4 mai 2013 18 h 22
 Oui, M Bureau, il faut « reconnaître la nécessité de travailler ensemble pour le bien de l'enseignement supérieur du Québec », mais les rec-

teurs devraient arrêter de faire de la politique. La politique a envahi cet organisme.
 Marc O. Rainville - Abonné, 4 mai 2013 11 h 42 357C
 Il faut dire que depuis que les recteurs portent la cravate ou le tailleur chic, qu'ils se réunissent au frais des contribuables dans le club privé de la finance et qu'ils se font les porte-paroles de l'endettement à tout prix, leur cote de popularité a baissé.
 Claude Poulin - Abonné, 4 mai 2013 16 h 00
 Scepticisme.
 À propos des pots cassés résultant du printemps étudiant, il faudra bien un jour prendre toute la mesure de cette affaire qui au plan de son traitement médiatique frise le scandale. Une affaire qui a beaucoup à voir avec le peu d'ambition, voir le mépris pour ces institutions d'enseignement supérieure qui malheureusement, à certains égards, l'ont bien mérité. En particulier en laissant se développer durant tant d'années les incohérences en matière de coordination et les inégalités en matière de financement. Que va-t-il résulter des travaux des divers comités (ces nouvelles tables de consultation) qui sont à l'étude de ces questions pour recommandations?
 Nous verrons! Mais compte tenu de ce que l'on sait du mode de gouvernance en place à Québec actuellement, il y lieu d'être sceptique. Claude Poulin Québec
 Mario Jodoïn - Inscrit, 4 mai 2013 22 h 47
 Concurrence ou coopération?

«tout le monde s'est mis à tirer la couverture de son bord»
 Les universités ne prônent-elles pas toutes les vertus de la concurrence? Elles s'aperçoivent peut-être que la coopération est plus efficace que la concurrence dans bien des situations...
 Robert Delamare - Inscrit, 4 mai 2013 23 h 05
 vous vous moquez du monde ?
 Le seul "expert" soit disant extérieur, Robert Lacroix, appartient à une officine paracadémique libérale, cyrano, qui prône sans relâche la dérégulation du secteur universitaire avec la "mise en concurrence" comme credo, et le marché comme outil d'analyse. Bref, l'option péquistes. Il ne connaît visiblement pas la qualité de la recherche se faisant dans le réseau UQ et cette ignorance illustre à la fois son incompetence, son idéologie et son illégitimité.
 Martin Maynard - Inscrit, 5 mai 2013 07 h 52
 La fameuse concurrence
 J'ai beaucoup de difficulté à comprendre la fameuse concurrence entre universités du Canada et du monde. Ça me paraît tout simplement un argument vide pour gonfler les budgets et les salaires.
 Si c'était payant, les universités ne seraient pas toujours en train de quetter?
 A part le prestige, l'université ne tire pas grand chose des découvertes puisque les brevets appartiennent aux chercheurs. Une concurrence pourquoi?

LE SOLEIL : 250 000 \$ l'an pour diriger la CRÉPUQ - Publié le vendredi 03 mai 2013 à 05h00 | Mis à jour le vendredi 03 mai 2013 à 12h49



Photothèque Le Soleil
 Daniel Zizian, directeur général de la CREPUQ, ne peut plus parler au nom de la majorité des recteurs des universités, mais empoche tout de même plus de 250 000 \$ annuellement.
 Annie Mathieu, Michel Corbeil, Le Soleil (Québec) Si le directeur général de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Daniel Zizian, ne peut plus

parler au nom de la majorité des recteurs des universités, il empoche tout de même plus de 250 000 \$ annuellement, un salaire comparable et, dans certains cas, supérieur aux leurs.
 La rémunération de M. Zizian, en poste depuis septembre 2007, est un secret bien gardé. Puisque la CREPUQ ne relève pas du gouvernement du Québec, bien qu'il soit financé en partie par celui-ci, ses rapports financiers ne sont pas publics.
 Mais plusieurs sources nous ont dit avoir sursauté en apprenant son salaire qui s'approche, disent-elles, de la moyenne des 19 chefs d'établissement universitaire. Celle-ci équivalait, en 2009-2010, à environ 275 000 \$ si l'on inclut tous leurs avantages et autres frais remboursés. Daniel Zizian toucherait un peu moins que cette somme alors qu'il est à la tête d'une organisation qui compte une quarantaine d'employés, selon son site Internet.
 Si les recteurs de McGill, de Concordia, de l'Université de Montréal ou de l'Université Laval

gagnent annuellement entre 300 000 \$ et 600 000 \$, aucun de leurs homologues du réseau de l'Université du Québec (UQ), ni même sa présidente, n'est rémunéré à cette hauteur.
 En 2012-2013, Sylvie Beauchamp a droit à une compensation de base de 199 000 \$. Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Robert Proulx, est le mieux payé parmi ses collègues et touche près de 189 000 \$ contre 159 000 \$ pour la rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Johanne Jean.
 À l'exemption de M. Proulx, les chefs d'établissement de l'UQ ont signé une lettre cette semaine dans laquelle ils ont fait part de leur intention de quitter la CREPUQ d'ici six mois, ajoutant ainsi un clou au cercueil de l'organisation. Ils ont également indiqué que celui-ci ne pouvait plus parler en leur nom. Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, a aussi indiqué qu'il quittait le navire d'ici octobre à moins de changements majeurs au sein de l'organisme. Celui de l'Université de Laval, Denis



Brrière, avait claqué la porte le premier à la mi-avril.

La CREPUQ n'a pas donné suite à nos appels jeudi. Mais un peu plus tôt ce mois-ci, la porte-parole, Chantal Pouliot, avait expliqué qu'elle ne

divulguerait pas le salaire du dirigeant, puisque cette information n'était pas publique.

LA TRIBUNE : Luce Samoisette: «La CREPUQ sera ce qu'on voudra qu'elle soit» - Publié le jeudi 02 mai 2013 à 06h34



Archives La Tribune
Luce Samoisette

Isabelle Pion, La Tribune
Même si l'organisation est sur le point d'éclater, il est encore trop tôt pour parler de la fin de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), estime sa présidente, Luce Samoisette, en dépit des nombreuses universités qui songent à quitter le navire.
La presque totalité des chefs d'établissements du réseau de l'Université du Québec a fait savoir qu'ils pourraient quitter la CREPUQ si l'organisation conserve sa forme actuelle. Les recteurs des universités du Québec ont pris cette décision à la suite de l'annonce du départ du recteur de l'Uni-

versité Laval, Denis Brière. L'Université de Montréal est elle aussi au bord de la porte.
Il faut attendre la journée de réflexion prévue le 6 juin pour prédire ce qui va se passer, estime Mme Samoisette. « La CREPUQ est un regroupement volontaire des universités; elle sera ce qu'on voudra qu'elle soit », commente-t-elle.
Son mandat à la présidence de la CREPUQ, commencé il y a un an, se terminera en juin prochain. Interrogée à savoir si elle avait envie de quitter, elle répond: « On va faire la journée de réflexion le 6 juin. Mon mandat n'est pas terminé: jusqu'au 6, je reste. »

LE DEVOIR : La fin annoncée de la CREPUQ inquiète - Jeudi 2 mai 2013

Lisa-Marie Gervais

Aussi prévisible soit-il, le démantèlement de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) inquiète. La Fédération étudiante universitaire (FEUQ) craint qu'il ne favorise l'émergence d'un système à deux vitesses, où des idées chères aux universités à charte privée, comme la modulation des droits de scolarité, pourraient alors prendre du galon.

« On le voit d'ailleurs, par exemple, aux États-Unis : deux systèmes, un public, un privé. C'est sûr que ça fait partie des préoccupations, s'est inquiétée Martine Desjardins, présidente sortante de la FEUQ. On a entendu beaucoup de choses, comme la modulation des droits par programme, qui nous laissent croire que ça pourrait arriver. Ou encore on peut voir les frais institutionnels obligatoires qui ont augmenté pour médecine dentaire dans plusieurs universités, ça fait suite au MBA de McGill. Il y a plein d'éléments comme ça qui, mis ensemble, plus l'éclatement de la CREPUQ, sont préoccupants. »

Toutefois, devant la création future d'un Conseil des universités, qui récupérera certains dossiers de la CREPUQ dont l'évaluation des programmes,

ce regroupement est peut-être moins nécessaire, croit-elle. Le président de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU), Max Roy, espère aussi qu'une instance « plus transparente et démocratique », telle qu'un conseil des universités, prendra le relais.

Il ne se dit d'ailleurs pas fâché de l'éventuelle disparition du lobby des dirigeants d'université, qui selon lui était « abusif » et ne reflétait pas les préoccupations de l'ensemble de la communauté universitaire. « On ne dit pas que [les recteurs] n'ont pas le droit de s'exprimer ou qu'ils n'ont pas d'idées ou de projets importants, on dit simplement que ce lobby, qui a été dominant et qui l'a emporté sur tous les autres, [...] n'était pas le seul. Il y avait d'autres voix et opinions qu'il fallait aussi entendre », a-t-il souligné.

L'autonomie des établissements

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a dit pour sa part prendre acte de la situation et a insisté sur l'autonomie de chacun des établissements. « Je souhaite qu'ils soient capables de discuter et de s'entendre ; pour le reste, les associations, les directeurs d'établissement et les universités sont autonomes et décident de qui les représente », a-t-il

déclaré. Le gouvernement a-t-il des responsabilités dans l'effondrement de la CREPUQ ? « Chaque directeur d'établissement peut décider qui il représente ; le ministre et le ministère ont bien peu à voir avec ça », s'est-il contenté de répéter.

Vos réactions - 2 commentaires

Albert Descôteaux - Inscrit, 2 mai 2013 09 h 21
Utopie

Il est illusoire de croire qu'un organisme tel la CREPUQ puisse représenter les divers points de vue qui prévalent dans le monde universitaire. Ce quise produit en ce moment avec la CREPUQ était prévisible. Les événements de la dernière année ont simplement précipité son éclatement.

On pourrait dire la même chose de la FQPPU ou de la FEUQ. Lorsque leurs présidents respectifs s'expriment sur la place publique, quels points de vue défendent-ils?

Jean Brunet - Inscrit, 3 mai 2013 08 h 07

Opinion

Un conseil des universités aui évalue des programmes... Un retour en arrière favorisant les vieilles universités aus jeunes.

CYBERPRESSE : La CREPUQ éclate - Publié le mercredi 01 mai 2013 à 07h39



Photo Martin Chamberland, archives La Presse
Le pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, seule composante de l'Université du Québec à avoir choisi de poursuivre sa réflexion.

Tommy Chouinard, La Presse

(QUÉBEC) C'est son 50e anniversaire cette année, mais ça risque d'être son dernier. Neuf autres universités claquent la porte de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), ce qui signe son arrêt de mort sous sa forme actuelle.

Lors d'une rencontre vendredi dernier, les recteurs et dirigeants de 9 des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec ont décidé de se retirer de la CREPUQ. Seule l'UQAM a choisi de poursuivre sa réflexion.

L'Université Laval a déjà annoncé son départ, à la mi-avril. L'Université de Montréal entend se retirer elle aussi. En privé, son recteur, Guy Breton, a confirmé qu'il quittera la CREPUQ au plus tard à la fin octobre, selon des sources.

La CREPUQ perd donc la majorité de ses membres. Elle ne sera plus l'interlocutrice des universités auprès du gouvernement, le rôle qu'elle joue depuis sa fondation, en 1963.

Des sources indiquent que les universités à charte privée (comme Montréal, Laval et McGill) tentent de se regrouper pour défendre leurs intérêts auprès du gouvernement. De leur côté, les établissements du réseau de l'Université du Québec ont déjà leur association, l'Université du Québec (UQ). Ces deux clans sont en conflit depuis quelques mois. Ils ne s'entendent pas sur les droits de scolarité, la révision de la formule de financement des universités et la stratégie à adopter vis-à-vis du gouvernement Marois. La CREPUQ avait du mal à adopter des positions communes dans ce contexte.

La CREPUQ a toujours l'intention de tenir une «journée de réflexion stratégique» sur son avenir le 6 juin. Les recteurs entendent y participer, mais on ne se fait guère d'illusions. Cette rencontre devrait confirmer la fin de la CREPUQ comme représentante de l'ensemble des universités. Les recteurs s'entendraient toutefois pour

conserver des services communs, comme l'enrichissement des collections de bibliothèques, ce qui maintiendrait une structure administrative.

De son côté, le gouvernement Marois créera un Conseil national des universités, comme il l'a annoncé à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur, en février. Ce Conseil devrait hériter de responsabilités actuellement dévolues à la CREPUQ, comme l'évaluation des programmes.

La CREPUQ telle qu'on la connaissait, «c'est fini», a affirmé à La Presse la présidente de l'UQ, Sylvie Beauchamp, hier. «On n'a de reproches à faire à personne. On constate que ça ne marche plus. Le départ de l'Université Laval et de l'Université de Montréal mettaient le reste [des universités] en porte-à-faux. On est obligés de se rendre à l'évidence.» Elle a prévenu la présidente de la CREPUQ, Luce Samoisette, que les neuf universités se retireront officiellement au plus tard à la fin octobre - le délai permet de préserver un temps le budget de la CREPUQ. Mais elle lui a demandé de ne plus parler au nom des établissements de l'UQ à partir de maintenant.

«Que l'Université de Montréal s'exprime, c'est parfaitement légitime. Que l'Université Laval s'exprime, c'est parfaitement légitime. Mais je veux avoir la même légitimité», a soutenu Sylvie Beauchamp.

Luce Samoïsette, qui est également rectrice de l'Université de Sherbrooke, a décliné une demande d'entrevue.

Réseau de l'Université du Québec

Environ 92 000 étudiants fréquentent les dix établissements du réseau. On y compte 6600 professeurs et chargés de cours, et près de 4000 employés.

> Université du Québec à Montréal (UQAM)
> Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
> Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
> Université du Québec à Rimouski (UQAR)
> Université du Québec en Outaouais (UQO)

> Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
> Institut national de la recherche scientifique (INRS)
> École nationale d'administration publique (ENAP)
> École de technologie supérieure (ÉTS)
> Télé-Université (TELUQ)

Source: Université du Québec

LE DEVOIR : Universités - Vers la création de deux réseaux parallèles?: L'Université du Québec veut à son tour se retirer de la CREPUQ - Mercredi 1 mai 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton

Lisa-Marie Gervais

La Conférence des recteurs est tout près de l'éclatement. Après le départ de l'Université Laval et celui annoncé de l'Université de Montréal, au tour du réseau UQ de vouloir se retirer de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). En parallèle, une association jusqu'ici informelle réunissant les universités à chartes privées — une sorte de U8 — s'organise, a appris Le Devoir.

Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, reconnaît qu'il y a des discussions sans toutefois confirmer qu'un U8 est sur le point de voir le jour. « Il n'y a pas de U8 ni d'association, mais il y a eu une circonstance commune où les universités à chartes ont convenu de se regrouper. On s'est dit : est-ce qu'on peut avoir des assises communes sur comment on voit la loi-cadre ? On a des choses à mettre en commun et c'est ce qu'on a fait », a-t-il dit au Devoir. Un regroupement formel des universités à charte n'est pas à son programme pour le moment, a-t-il indiqué.

Le recteur ne cache pas qu'il a pris contact avec les présidents des chantiers gouvernementaux, notamment sur la loi-cadre et le Conseil des universités, pour faire valoir ses propres idées. Et le chantier sur le financement des universités ? Il est encore tôt, croit le recteur, soulignant qu'il est prévu pour 2014.

Chose certaine, l'Université de Montréal larguera officiellement les amarres de la CREPUQ « telle qu'elle existe aujourd'hui au plus tard le 30 octobre 2013 », comme le recteur l'écrit dans sa lettre signifiant son départ à ses collègues de la CREPUQ vendredi dernier. Il y déplore le « manque d'homogénéité des établissements

membres » et la difficulté de concilier les intérêts, tout comme l'a fait le recteur de l'Université Laval il y a deux semaines. « Notre appartenance à la CREPUQ freine la défense des intérêts propres à notre institution », lit-on.

M. Breton confirme qu'il prend dorénavant l'exercice de son plein droit de parole et que plus personne, autre que l'établissement lui-même, ne pourra parler en son nom. « Je n'aime pas l'ambiguïté de rester dans une organisation qui est supposément porte-parole de 18 universités et, en même temps, parler pour moi. Je n'ai pas besoin de porte-parole », a-t-il soutenu. Selon lui, l'outil qu'est la CREPUQ a « mal vieilli » et lui coûte cher (un million) en cette période de compressions.

Retrait de l'UQ

Le réseau de l'Université du Québec a emboîté le pas de l'UdeM, signifiant aussi mardi dernier son intention de se retirer du regroupement à la même date fin octobre. « Le départ annoncé d'un membre majeur et l'intention confirmée d'une autre université importante d'aller dans le même sens obligent les établissements de l'UQ à quitter la CREPUQ », peut-on lire dans une lettre signée par les chefs des dix (sur 11) constituantes de l'UQ obtenue par Le Devoir. Seule constituante de l'UQ à ne pas avoir signifié son intention de partir, l'UQAM se dit en réflexion.

« On n'a rien à reprocher à personne, mais on constate qu'avec le départ de deux joueurs majeurs, il serait imprudent et inquiétant de rester dans la CREPUQ dans la forme qu'elle a actuellement », a expliqué la présidente du réseau UQ, Sylvie Beauchamp, calquant sa position sur celle de l'UdeM. « On constate qu'il y a un effritement de ce côté-là. Si on définit une nouvelle CREPUQ, on décidera si ça nous convient ou pas. »

Cette « nouvelle » CREPUQ, les 18 chefs d'établissements du réseau universitaire auront l'occasion d'en discuter lors d'une journée de réflexion, qui se tiendra le 6 juin prochain et à laquelle ils ont tous convenu de participer, y compris les insatisfaits. Les recteurs discuteront des services que permet la CREPUQ grâce à la cotisation de ses membres, notamment le partage de données — particulièrement utile pour répartir les étudiants des programmes contingents —, la bibliothèque, les assurances.

Y a-t-il un réel espoir de recoller les pots cassés ? « Je suis réaliste, dit Guy Breton. Si on est capables de trouver des choses qu'on est capables de faire ensemble, tant mieux. [...] Je suis convaincu qu'il y aura des services dont on va vouloir encore. » Mais chose certaine, une majorité de chefs d'établissements, qui ont signifié

qu'ils quitteraient la CREPUQ si elle ne changeait pas ses mandats, s'attendent à des changements profonds. « On va se questionner sur les services et on verra si à la fin on va être 8, 12 ou même 18. Mais moi, je ne me sortirai pas de la CREPUQ pour me rembarquer dans un U8 et me ramasser avec le même problème, a insisté le recteur. On verra quel sera le meilleur regroupement. »

Depuis un certain temps, les tensions sont vives entre les 18 chefs d'établissements universitaires membres de la CREPUQ. Elles se sont particulièrement exacerbées avec la grève étudiante et ont culminé avec le Sommet sur l'éducation de février dernier sur fond de compressions dans le réseau, comme le laisse entendre la lettre de Guy Breton à ses collègues recteurs. « Les événements du printemps 2012, la tenue des rencontres thématiques, le Sommet sur l'enseignement supérieur au Québec et notre participation aux divers chantiers mis de l'avant par le gouvernement du Québec ont amené la direction de notre université à remettre en question notre appartenance à la CREPUQ. »

La CREPUQ a indiqué qu'elle ne ferait aucun commentaire sur les décisions prises par ses membres.

Vos réactions - 2 commentaires

Robert Beauchamp - Abonné, 1 mai 2013 09 h 30

Privé

Des Universités à charte privée? Commencer tranquillement à introduire sournoisement l'idée que les universités doivent être considérées comme privée, et leurs c/a envahis par le milieu de la finance et entre autre par des membres de la famille Desmarais et consorts?

N'oublions pas que les enseignants n'ont plus leur mot à dire depuis les modifications à la charte des universités en y introduisant les représentants du secteur privé au sein des c/a. Ils décident sans investir, il faut le faire. Des dirigeants narcissiques à la solde avec la culture du privé. Augmentations faramineuses, bonis, primes de départ etc... Et NOUS payons, soit par les subventions, soit par une clientèle subventionnée par le biais des prêts et bourses, quand ce n'est pas par les parents.

Robert Beauchamp

Yvon Bureau - Abonné, 1 mai 2013 09 h 42

Triste

Au moment où l'avenir de l'enseignement supérieur du Québec a besoin plus que jamais d'union et de solidarité... C'est triste.

Si cette Conférence doit prendre fin, une autre devra naître. Optimisme.

LE SOLEIL : Université du Québec: 10 des 11 établissements menacent de quitter la CRÉPUQ - Publié le mardi 30 avril 2013 à 17h17 | Mis à jour le mardi 30 avril 2013 à 20h22



PHOTO THÈQUE LE SOLEIL

«Il n'y a personne qui reproche quoi que ce soit à la CRÉPUQ ou aux autres universités. C'est plutôt un constat que ça ne marche plus», a expliqué la présidente de l'Université du Québec, Sylvie Beauchamp.

Annie Mathieu
Le Soleil

(Québec) La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) ne tient désormais qu'à un fil. Dix des onze chefs d'établissement du réseau de l'Université du Québec ont fait part de leur intention de quitter le navire cet automne si l'organisation conserve sa forme actuelle.

Dans une lettre transmise lundi à la présidente de la CRÉPUQ, Luce Samoisette, les recteurs des universités du Québec disent se prévaloir de leur «droit de retrait» au plus tard le 30 octobre. Ils expliquent avoir pris cette décision à la suite du départ de leur homologue de l'Université Laval, Denis Brière, ainsi qu'à l'intention formulée par celui de l'Université de Montréal, Guy Breton, de l'imiter d'ici six mois.

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, Robert Proulx, ainsi que celui de l'Université du Québec à Chicoutimi, Martin Gauthier, n'ont pas signé la missive. Pour ce dernier, il s'agit d'une simple formalité puisqu'il transmettra une lettre distincte sous peu.

Les chefs d'établissement soulignent par ailleurs qu'ils participeront à la journée de réflexion sur l'avenir de la CRÉPUQ le 6 juin et qu'ils continueront à verser leurs cotisations jusqu'à la fin octobre. Mais d'ici là, l'organisation ne pourra plus parler au nom des universités du Québec.

«Il n'y a personne qui reproche quoi que ce soit à la CRÉPUQ ou aux autres universités. C'est plutôt un constat que ça ne marche plus», explique la présidente de l'Université du Québec, Sylvie Beauchamp. À partir du moment où l'Université Laval et l'Université de Montréal ne sont plus là, ça devient bancal», ajoute-t-elle, rappe-

lant que les deux établissements comptent 40 % des étudiants universitaires.

Le budget total de l'organisation qui comptait 19 membres avant le début de son démantèlement équivaut à 5 millions \$, dont 4 millions proviennent des cotisations des établissements universitaires établies en fonction du nombre d'étudiants. Le départ de l'Université Laval et celui de l'Université de Montréal privent la CRÉPUQ d'environ 1,6 million \$. Celui de dix nouveaux membres retranche à l'organisation près de 600 000 \$ supplémentaires, ce qui signifie que l'organisation est amputée de près de la moitié de sa bourse. Selon plusieurs sources, d'importantes compressions sont à prévoir.

Réunification possible?

Réagissant à la nouvelle, la porte-parole de la CRÉPUQ, Chantal Pouliot, a tenu à rappeler que l'ensemble des recteurs a confirmé qu'ils participeraient à l'exercice de réflexion stratégique pour discuter des enjeux de l'organisation en juin. La direction a toujours espoir qu'à la suite de cette rencontre, les chefs d'établissements changent leur fusil d'épaule. Mais Denis Brière et Guy Breton ont montré peu de signes en ce sens. Ce dernier a expliqué en entrevue mardi que l'organisation était «très malade» et qu'elle souffrait de «problèmes majeurs».

LE DEVOIR : Libre opinion : Retrait de l'Université Laval de la CREPUQ - Une opération cousue de fil blanc, par Michel Héroux - Ex-directeur des relations gouvernementales de l'Université Laval - Lundi 29 avril 2013



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
Les raisons invoquées par le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, pour quitter la CREPUQ apparaissent futiles.

De 1997 à 2005, je fus le premier directeur des relations gouvernementales de l'Université Laval. C'est donc avec étonnement que j'ai appris la décision du recteur Denis Brière de se retirer de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). C'est aussi avec scepticisme que j'ai lu les motifs invoqués par l'administration de l'Université pour agir ainsi. Dans son communiqué à ce sujet, le recteur Brière allègue que « la CREPUQ est une entité qui ne répond plus aux besoins de l'Université Laval », qu'une tendance se développe de considérer toutes les universités québécoises comme un groupe homogène et que cette tendance « fragilise également l'autonomie des universités ». Il ajoute : « L'identité et l'autonomie des universités ne doivent pas être mises à risque aux fins d'une uniformisation administrative et politique. [...] Car la structure [de la CREPUQ] rend difficile l'affirmation de l'identité de chacun de ses membres. » Enfin, « Nous sommes particulièrement inquiets de voir cette tendance à considérer toutes les universités québécoises comme des institutions publiques et uniformes. »

Des motifs futiles

Ces raisons sont cousues de fil blanc. La CREPUQ, contrairement au Conseil des universités de l'Ontario, n'est pas à proprement parler un lob-

by, un organisme « de défense et de promotion » de ses institutions membres. Celles-ci sont capables de le faire par elles-mêmes. La CREPUQ est un organisme de mise en commun d'information et de concertation sur l'enseignement, la recherche, les populations étudiantes et les informations financières des universités québécoises, ce qu'elle fait pour ses membres et pour le ministère de l'Enseignement supérieur. Elle est une voix commune des universités sur divers enjeux touchant l'ensemble de l'enseignement supérieur. S'en retirer affaiblit donc cette voix.

Quand le recteur Brière invoque l'homogénéisation grandissante des universités au sein de la CREPUQ, j'ignore ce qu'il veut dire. J'ai oeuvré activement pour trois de ses prédécesseurs, MM. Michel Gervais, François Tavenas et Michel Pigeon qui, tout en demeurant membres de la CREPUQ, n'ont jamais hésité à défendre privément et publiquement le caractère et les besoins spécifiques de l'Université Laval. En 2004, le recteur Pigeon, en commission parlementaire, a publiquement dérogé, avec l'appui explicite de sa communauté, à la position de la CREPUQ sur l'avenir des cégeps et défendu une position propre à l'Université Laval. En 2000-2001, j'ai accompagné le recteur François Tavenas dans sa bataille du financement universitaire où la CREPUQ ne pouvait s'engager. Rien n'a empêché M. Tavenas de promouvoir les intérêts de l'Université Laval auprès des autorités ministérielles.

La distinction que M. Brière établit entre les universités « publiques » (le réseau de l'Université du Québec) et les universités « à charte privée » n'est quand même pas un motif suffisant pour claquer les portes de la CREPUQ. Depuis les années 1960, les universités québécoises publiques ou à charte privée sont traitées grosso modo de la même façon par le gouvernement du Québec. Leur financement, avec certaines nuances, est le même ; les droits de scolarité sont régulés dans tous les établissements de la même façon, et même les conditions de travail sont à peu près les mêmes. Si j'étais

ironique, je dirais qu'il n'y a que les salaires des dirigeants qui varient : plus élevés dans les universités à charte privée, et moins dans les universités publiques. En somme, les motifs invoqués du retrait de l'Université Laval sont futiles et ne justifient pas une décision aussi importante. Mais il y a plus.

Affaiblir l'enseignement supérieur québécois

L'enseignement supérieur québécois est une belle réussite collective, source de fierté. Ce développement est le fruit d'un effort collectif considérable et d'une concertation constante entre les universités elles-mêmes, ne serait-ce que pour empêcher des duplications inutiles de programmes. Croyez-moi : cette concertation ne va pas sans grincements de dents en raison de la rivalité entre établissements, mais elle se fait quand même, et c'est à la CREPUQ qu'elle se réalise.

L'Université Laval devra assumer les conséquences concrètes de cette décision (coordination interuniversitaire, admissions, mobilité étudiante, évaluation des nouveaux programmes, usage des bibliothèques, échanges entre les membres des directions d'université).

Isolée, l'Université Laval n'aura pas un meilleur accès auprès des autorités gouvernementales. J'en sais quelque chose. Ce n'est pas ainsi que cela se passe. La CREPUQ va continuer son travail, mais elle sera affaiblie.

En un mot, c'est l'enseignement supérieur qui sort affaibli de cette étrange décision du recteur Brière. Ce dernier, sans consultation de sa communauté, a pris une mauvaise décision pour l'Université Laval et pour l'enseignement supérieur québécois dans son ensemble. Je lui souhaite le courage de le reconnaître et l'humilité requise pour revenir sur ce retrait inutile, non fondé et aux effets essentiellement pervers.

Michel Héroux - Ex-directeur des relations gouvernementales de l'Université Laval

Vos réactions - 8 commentaires

LE SOLEIL : La «chicane» à la CREPUQ doit se régler à l'interne, croit le recteur de l'UQAR - Publié le mercredi 24 avril 2013 à 17h33





Photo collaboration spéciale Carl Thériault Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'Université du Québec à Rimouski et Marjolaine Viel, vice-rectrice aux ressources humaines et à l'administration.

Carl Thériault, Collaboration spéciale, Le Soleil (Rimouski) Le recteur de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), Jean-Pierre Ouellet, croit que la «chicane de famille» qui sévit à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) doit se régler à l'interne et non pas sur la place publique. «La chicane, comme disait ma mère, on règle ça en famille, pas devant les voisins. Il y a une réunion de planification stratégique prévue à la CREPUQ. C'est à l'intérieur de ce forum que je compte m'exprimer. [...] Mais il y a aussi des

éléments stratégiques derrière ces prises de position. Chacun opte pour sa stratégie pour aller chercher une plus grande part du gâteau...», a commenté Jean-Pierre Ouellet lors d'une conférence de presse sur l'état des finances de son institution.

Les recteurs de l'Université Laval et de Montréal refusent que les universités québécoises soient considérées par le gouvernement Marois comme un groupe homogène. L'Université Laval a d'ailleurs manifesté son intention de quitter la CREPUQ; l'Université de Montréal menace de recourir au même stratagème d'ici la fin de l'été si l'organisme ne fait pas peau neuve.

Boucler le budget

En 2013-2014, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) réussira à boucler son budget de près de 77 millions \$ mais en reportant sur une période de sept ans une somme de 1,7 million \$ en attendant le réinvestissement prévu dans les universités par le gouvernement Marois.

L'effort demandé par le gouvernement était de 1,9 million \$ pour les deux prochaines années. «Nous n'avons coupé aucun poste dans l'université mais il y aura des postes non comblés. On ne déstructurera pas l'université avec les mesures d'assouplissement du gouvernement mais on hypothèque en quelque sorte notre avenir. Lorsqu'il y aura de nouvelles sommes d'argent dans les prochaines années, on va s'en servir pour absorber les compressions. On réduit en

somme la vitesse de la machine avec moins d'essence dans le réservoir de l'avion. D'autres universités ont fait le choix de larguer des passagers ou de couper des morceaux de l'appareil», a expliqué Jean-Pierre Ouellet.

Les compressions budgétaires de la prochaine année ont permis d'absorber, en partie, la hausse des coûts de systèmes de l'institution de 2,5 millions \$.

Ces compressions budgétaires touchent cinq postes de professeurs qui ne seront pas pourvus, autant de postes d'employés de soutien, la réduction des frais de déplacement et de représentation, des dépenses de promotion et de recrutement, la suppression du support dans les laboratoires informatiques le midi...

Moins d'employés de soutien

«Il faut être réaliste, il y aura un impact sur les services aux étudiants quand il y a moins d'employés de soutien mais on a essayé de faire les choix les plus stratégiques pour réduire cet impact. On réduira le nombre de conférenciers dans les cours, mais plusieurs étudiants ne le percevront peut-être pas...», a précisé le recteur.

Il y a plus de 6600 étudiants inscrits à l'UQAR dont 2944 étudiants au campus de Lévis et 2462 à celui de Rimouski. Environ 1000 employés travaillent dans cette maison d'enseignement.

LE SOLEIL : L'Université de Montréal menace aussi de quitter la CREPUQ - Publié le mercredi 17 avril 2013 à 05h00 | Mis à jour le mercredi 17 avril 2013 à 07h31



Photo Le Soleil, Pascal Raththé Maintenant que le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, a claqué la porte de la CREPUQ, son homologue de l'Université de Montréal, Guy Breton, songe à faire de même dans les prochains mois.

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) Après l'Université Laval (UL), c'est au tour de l'Université de Montréal (UdM) de récupérer son droit de parole. Son recteur, Guy Breton, a clairement manifesté son insatisfaction mardi à l'égard de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) qu'il veut quitter d'ici la fin de l'été si elle ne fait pas peau neuve. Il promet de revenir à la

charge sur la question de la modulation des droits de scolarité.

«L'outil ne correspond plus à nos besoins de 2013», a laissé tomber M. Breton mardi après-midi alors qu'il participait aux Assises nationales de la recherche et de l'innovation. «Ça me coûte un million par année, avec toutes les coupures que j'ai et les compressions, je veux être sûr que le million est bien dépensé», a-t-il renchéri. Il a expliqué qu'il se donnait environ six mois pour prendre sa décision finale mais que d'ici là, il n'avait plus l'intention de faire profil bas pour laisser la CREPUQ s'exprimer au nom de son université pour les dossiers qui lui tiennent à coeur.

Faisant écho aux propos tenus la veille par son homologue de l'UL, Guy Breton a fait valoir que les 17 universités membres de la CREPUQ, dont 10 qui sont membres du réseau Université du Québec, étaient trop différentes pour être considérées comme un bloc monolithique et parler d'une seule voix.

Le recteur montréalais explique notamment avoir été agacé par les accusations et les remarques exprimées par «différentes personnes» au sujet du contrôle des dépenses des universités et la gestion de leurs biens immobiliers, qui ne touchent pas nécessairement son établissement d'enseignement.

Droits de scolarité

Guy Breton compte bien utiliser son nouveau droit de parole dans les prochains mois pour revenir à la charge avec l'idée de permettre une modulation des droits de scolarité. Cette proposition, rejetée par le gouvernement et dénoncée par le réseau Université du Québec, permettrait aux universités qui font davantage de recherche comme Laval, Montréal, McGill et Sherbrooke, d'imposer des droits plus élevés. «Je suis tenace et je pense qu'on va refaire des démonstrations. Je pense que ça a été mal compris», a-t-il soutenu, ajoutant que le Québec était le seul endroit en Amérique du Nord à avoir une «recette» différente.

De son côté, Denis Brière a laissé entendre que les chances sont minces que l'Université Laval revienne sur sa décision après avoir annoncé qu'elle quittait la CREPUQ. Il assure par ailleurs ne pas avoir voulu créer un effet d'entraînement et n'avoir aucune intention de partir en cabale pour démarrer une nouvelle association.

«Je ne peux pas prédire les alliances qui pourraient se former», a-t-il néanmoins affirmé. Quant à M. Breton, il laisse la porte entrouverte. «De toute façon, on a besoin de nouveaux services, comment on le fera, on verra, on a des semaines devant nous...»

Avec Jean-François Cliche

CYBERPRESSE : Les recteurs s'entredéchirent - Mis à jour le mardi 16 avril 2013 à 08h40



Photo Olivier Pontbriand, La Presse Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal.

Tommy Chouinard, La Presse (Québec) Le front commun des universités se fissure. Le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, a informé ses homologues jeudi qu'il envisageait de quitter la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), a appris La Presse de sources sûres. Après avoir brandi la même menace, le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, a officiellement claqué la porte lundi.

Les universités sont profondément divisées sur la révision de leur formule de financement et sur la stratégie à adopter face au gouvernement Marois. Deux clans s'opposent: les universités à charte - Montréal et Laval, entre autres - et les

neuf établissements du réseau de l'Université du Québec.

Une réunion houleuse

La réunion du conseil d'administration de la CREPUQ a été passablement houleuse jeudi dernier. Guy Breton a donné à ses collègues un «préavis» quant à son départ de la CREPUQ, selon une source qui a requis l'anonymat. L'Université de Montréal quittera le navire d'ici six mois, aurait-il dit. M. Breton aurait confié qu'à l'Université de Montréal, on le presse de se retirer de l'organisme. Le recteur aurait donné une «dernière chance» à la CREPUQ, qui organisera bientôt une «journée de réflexion stratégique».



«Nous avons certaines insatisfactions envers la CREPUQ, mais, à ce moment-ci, l'Université de Montréal n'a pris aucune décision. Nous évaluons toujours la situation», s'est contenté de dire le porte-parole de l'Université de Montréal, Mathieu Filion Rivest.

La présidente de la CREPUQ, Luce Samoisette, affirme que Guy Breton a «manifesté son insatisfaction» à la réunion de jeudi. «Il nous a annoncé qu'il se donne un échéancier de six mois» avant de prendre une décision, a-t-elle confirmé. Elle assure que la survie de la CREPUQ n'est pas menacée.

Par voie de communiqué, Denis Brière a plaidé que «l'identité et l'autonomie des universités ne doivent pas être mises à risque aux fins d'une uniformisation administrative et politique des institutions du savoir et de l'innovation. Ceci constitue l'une des raisons qui nous incitent à nous retirer de la CREPUQ, car sa structure rend

difficile l'affirmation de l'identité de chacun de ses membres».

Luce Samoisette comprend mal les motifs du recteur Brière. «Il craint pour l'autonomie des universités, mais pour nous aussi, cette autonomie est importante», a-t-elle plaidé.

Des désaccords entre les recteurs sont rapidement apparus lorsque le gouvernement Marois a manifesté son intention de revoir la formule de financement des universités pour augmenter les subventions de celles qui accueillent davantage des étudiants de première génération. Cette mesure viendrait favoriser les établissements du réseau de l'Université du Québec, qui compte déjà une bonne part de ces étudiants. Les universités à charte, comme Laval et Montréal, craignent d'être lésées.

Les droits de scolarité

Guy Breton déplore que la CREPUQ ne se soit pas prononcée en faveur d'une modulation des droits

de scolarité. Il aurait également voulu que l'organisme appuie la proposition du chef caquiste François Legault de donner davantage de pouvoirs aux universités qui sont le plus axées sur la recherche (Montréal, Laval, McGill et Sherbrooke), notamment pour leur permettre de fixer des droits de scolarité plus élevés. Le réseau de l'Université du Québec s'est opposé à la création de «deux classes d'universités».

Les universités à charte en ont également contre la nouvelle règle budgétaire du gouvernement qui encadre plus sévèrement la rémunération de leur haute direction. Selon Denis Brière, «l'autonomie de nos universités est régulièrement attaquée depuis les dernières années sous le prétexte, entre autres, d'éviter certains déboires financiers isolés vécus par certaines universités.» C'est une allusion à peine voilée à la dérive immobilière de l'UQAM avec l'Îlot Voyageur.

LE SOLEIL : Le budget de la CREPUQ amputé de 15 % avec le départ de l'Université Laval - Publié le mardi 16 avril 2013 à 05h00 | Mis à jour le mardi 16 avril 2013 à 07h51



Photothèque Le Soleil

La présidente du C.A. de la CREPUQ, Luce Samoisette, admet que ce sera tout un défi de boucler le budget sans l'Université Laval. On la voit ici aux côtés du ministre Pierre Duchesne.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) En quittant la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), l'Université Laval la prive de 15 % de son budget de fonctionnement. Un autre départ pourrait faire très mal à l'organisation, qui assure ne pas être en crise.

Le budget total de l'organisation est évalué à 5 millions \$, dont 4 millions proviennent des cotisations des établissements universitaires établies en fonction du nombre d'étudiants. Le reste est versé par le ministère de l'Enseignement supérieur.

Pour l'année 2013-2014, l'Université Laval devait acquitter une facture de 629 492 \$. Afin d'éviter de couper le cordon ombilical trop drastiquement, le vice-recteur, Éric Bauce, explique que l'établissement s'acquittera de la moitié de cette somme d'ici les six prochains mois.

La présidente du conseil d'administration de la CREPUQ, Luce Samoisette, admet que cette réduction budgétaire représente un défi pour l'administration. Celle-ci doit déjà tenter d'absorber la baisse des cotisations des membres liées aux compressions imposées par le gouvernement.

«Ce sera une année très difficile, on devra procéder à un réaménagement», explique Mme Samoisette. Des services pourraient être affectés et des emplois perdus. «Rien n'a encore été déterminé», assure la rectrice de l'Université de Sherbrooke, qui explique que le sujet sera discuté lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration de la CREPUQ.

Une grogne partagée

De son côté, l'Université de Montréal, contribue pour près de 18 % de l'ensemble des cotisations des membres de la CREPUQ en allongeant un montant de 759 819 \$. Or, cette dernière jongle également avec l'idée de quitter le groupe d'universités.

«On ne cache pas qu'il y a des insatisfactions à l'égard de la CREPUQ», a admis le porte-parole de l'établissement montréalais, Mathieu Filion. Il souligne par ailleurs qu'aucune décision n'a encore été prise et que les doléances du recteur Guy Breton à l'égard de l'organisation ne sont pas nécessairement les mêmes que celles évoquées par son collègue de l'Université Laval, Denis Brière.

Les deux dirigeants s'étaient montrés favorables à l'idée présentée par la Coalition avenir Québec (CAQ) de moduler les droits de scolarité en fonction du champ d'étude et de l'université fréquentée. Les recteurs du réseau de l'Université du Québec s'étaient quant à eux vivement prononcés contre la suggestion, qui a aussi été rejetée par le gouvernement.

Malgré cette grogne, Luce Samoisette jure que la CREPUQ n'est pas en crise et que la tenue d'une journée de réflexion avec tous ses membres leur permettra de dessiner ce qu'ils veulent pour l'avenir. «Je pense que ça fait partie des étapes normales d'une organisation», fait-elle valoir.

Surprise généralisée

Rencontré à la soirée de lancement des Assises nationales de la recherche et de l'innovation, le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Robert Proulx, croit que les recteurs doivent davantage travailler ensemble. La décision de l'Université Laval pourrait-elle faire tache d'huile?

«C'est difficile à dire [...] je ne croirais pas car si tout le monde se sépare, il n'y aura plus d'association», fait-il valoir, ajoutant avoir été très surpris de l'annonce.

Même étonnement du côté de la rectrice de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Nadia Ghazzali, qui se dit «très attristée» par le départ de Denis Brière. «J'espère de tout coeur que cela ne s'amplifiera pas. Je pense que c'est tout à fait normal que l'on se pose la question sur le sort de la CREPUQ», a-t-elle soutenu.

Le ministre de l'Éducation, Pierre Duchesne, a quant à lui dit respecter la décision de l'Université Laval. «Les universités ont le choix de définir par qui elles veulent être représentées», a-t-il souligné, ajoutant souhaiter la poursuite du dialogue entre les différents chefs d'établissement universitaire.

La présidente reste positive

La présidente du conseil d'administration de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Luce Samoisette, souhaite voir l'Université Laval remonter rapidement à bord du navire.

La rectrice de l'Université de Sherbrooke croit être en mesure de convaincre son homologue de l'Université Laval, Denis Brière, de réintégrer le groupe désormais composé des 18 établissements universitaires québécois lors de la «journée de réflexion» sur l'avenir de l'organisation. L'événement aura probablement lieu d'ici l'été.

Selon elle, le fait que M. Brière se soit montré intéressé à participer à l'exercice est déjà un bon signe puisqu'il ne claque pas la porte pour de bon. «On l'espère bien [qu'il va revenir] parce que toutes les universités sont importantes, de la plus grande à la plus petite. C'est un réseau très riche alors tout le monde devrait y trouver sa place», conclut celle qui a admis avoir été surprise lors de l'annonce devant le C.A. jeudi dernier.

Répartition de la contribution des universités de la CREPUQ

| Établissements | Poids (selon la formule CREPUQ EN 2013-2014) | Cotisations totales |
|--------------------------|--|---------------------|
| Université Bishop's | 1,0 % | 34 732 \$ |
| Université Concordia | 10,8 % | 391 829 \$ |
| HEC Montréal | 3,4 % | 122 040 \$ |
| Université Laval | 14,6 % | 629 492 \$ |
| Université McGill | 13,4 % | 577 158 \$ |
| Université de Montréal | 17,7 % | 759 819 \$ |
| École Polytechnique | 2,9 % | 105 465 \$ |
| Université de Sherbrooke | 8,9 % | 383 126 \$ |
| UQAT | 0,9 % | 34 242 \$ |
| UQAC | 2,2 % | 78 329 \$ |
| UQO | 2,0 % | 71 302 \$ |
| UQAM | 11,0 % | 400 625 \$ |
| UQAR | 2,0 % | 72 647 \$ |
| UQTR | 3,7 % | 133 641 \$ |
| INRS | 0,9 % | 34 399 \$ |
| ENAP | 0,5 % | 17 268 \$ |
| ÉTS | 2,6 % | 95 082 \$ |
| TELUQ | 1,4 % | 49 253 \$ |
| Siège social | 0,2 % | 8 822 \$ |
| Total | 100 % | 3 999 271 \$ |

SOURCE : CREPUQ, budget de 2013-2014

Infographie Le Soleil



LE DEVOIR : La CREPUQ se fissure : L'Université de Montréal pourrait imiter celle de Laval, qui a quitté l'organisation pour mieux se défendre – Mardi 16 avril 2013



Photo : Clément Allard Denis Brière

Lisa-Marie Gervais

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) est dans la tourmente. Après le départ du recteur de l'Université Laval, Denis Brière, celui de l'Université de Montréal, Guy Breton, aurait lui aussi signifié au conseil d'administration qu'il partirait dans les prochains mois, a appris Le Devoir. « Il y a une réflexion à ce propos. Oui, il y a des insatisfactions, mais aucune décision n'a encore été prise », a déclaré Mathieu Filion, porte-parole de l'UdeM.

Après en avoir informé les membres lors d'un conseil d'administration jeudi dernier, le recteur Brière a confirmé lundi par voie de communiqué qu'il quittait bel et bien ce regroupement « qui ne répond plus aux besoins de l'Université Laval en matière de défense et de promotion de ses intérêts et de son identité ». Depuis un certain temps, M. Brière faisait cavalier seul sur certains dossiers, notamment celui des compressions imposées par le gouvernement Marois. Il avait refusé de signer une lettre conjointe de tous les recteurs, préférant mener seul la bataille sur le sujet.

Visant sans le nommer le cas de l'îlot voyageur à l'UQAM, le recteur vit mal avec le fait de devoir faire partie d'un bloc monolithique avec d'autres universités, surtout lorsque certaines d'entre elles connaissent des dérapages. « L'autonomie de nos universités est régulièrement attaquée

depuis les dernières années sous le prétexte, entre autres, d'éviter certains déboires financiers isolés vécus par certaines universités », écrit-il dans son communiqué.

Dans ses explications, M. Brière fait également allusion au débat sur le financement des universités privées à chartes et celle du réseau de l'Université du Québec (UQ), qui divise depuis longtemps la CREPUQ et qui a été ravivé lors des rencontres préparatoires du Sommet sur l'enseignement supérieur. Certains recteurs d'universités possédant une faculté de médecine, dont l'Université de Montréal et McGill, avaient plaidé pour des droits de scolarité modulés selon le domaine d'étude. « Nous sommes particulièrement inquiets de voir cette tendance à considérer toutes les universités québécoises comme des institutions publiques et uniformes, ce qui limite, sur le plan stratégique, le potentiel de développement de certaines institutions. »

À ce stade-ci, l'Université Laval se sent plus près des enjeux défendus par une association comme le groupe U-15, qui représente 15 des grandes universités de recherche au Canada. « On a des enjeux de recherche et internationaux qui nous sont très importants », a indiqué au Devoir Éric Bauce, vice-recteur exécutif et au développement de l'UlaVal. « Quand on va s'asseoir et jaser pour déterminer une prise de position des universités qui ont une faculté de médecine, on va pouvoir plus facilement faire ressortir le message que si ça prend un consensus au sein de la CREPUQ, y compris avec des universités qui n'ont pas de facultés de médecine. »

Une journée de réflexion

Le conflit étudiant a éprouvé les recteurs, a reconnu Luce Samoisette, rectrice de l'Université de Sherbrooke et présidente de la CREPUQ. « La dernière n'a pas été facile pour les universités », a-t-elle soutenu. Elle prétend que la nouvelle a été accueillie de façon respectueuse par tous les membres et refuse de croire à un effet d'entraînement. « Il y a une insatisfaction et c'est la sienne et il en a fait part aux collègues. C'est tout. »

Certains dossiers sont « difficiles », convient-elle. « C'est clair que pour le financement, avec des universités à charte et le réseau UQ, on ne

s'entendra pas, les réalités sont trop différentes. C'est pour ça que le ministère doit trancher », a-t-elle admis. « De l'autre côté, sur la gouvernance, ça va être beaucoup moins problématique de s'entendre ». Certains recteurs n'avaient pas apprécié le fait que le réseau UQ ait une tribune dans le cadre des différentes rencontres du Sommet sur l'enseignement supérieur, en plus de celle des recteurs de la CREPUQ, a confirmé au Devoir une source du milieu de l'enseignement supérieur. Ils l'avaient pris comme du favoritisme de la part du gouvernement.

La CREPUQ ne se met toutefois pas complètement la tête dans le sable et s'est donné le mandat de tenir une journée de réflexion pour redéfinir sa mission et son mandat d'ici le début des vacances d'été. « Il y en avait déjà eu, il y a quatre ou cinq ans avant que j'arrive, et ça avait entraîné des changements dans la composition du CA, par exemple. C'est normal d'avoir ce genre de réunion. Surtout après l'année qu'on a eue, a dit Mme Samoisette. Mais je n'ai eu aucune menace de partir avant qu'on pense à tenir cette journée de réflexion. »

Le recteur Brière n'a toutefois pas attendu cette journée de réflexion avant d'annoncer son départ. Il s'est toutefois offert pour y participer. Mme Samoisette ne perd pas espoir que l'Université Laval réintègre finalement les rangs de la CREPUQ, si des changements sont apportés. « C'est déjà arrivé par le passé », note-t-elle. Pour l'heure, M. Brière paiera encore pour six mois de cotisation et continuera de bénéficier des services offerts par l'organisation, comme le service d'information et de données et la bibliothèque.

Selon Éric Bauce, l'Université Laval défendra désormais ses propres positions, mais demeurera en interaction avec les autres universités. « On peut facilement travailler avec nos collègues des autres universités sans être sur la même plateforme, a-t-il dit. On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même. »

[Vos réactions - 16 commentaires](#)

LE SOLEIL : L'Université Laval confirme qu'elle quitte la CREPUQ - Publié le lundi 15 avril 2013 à 14h54 | Mis à jour le lundi 15 avril 2013 à 22h04



Photothèque Le Soleil, Steve Deschênes

Selon le recteur de l'UL, Denis Brière, l'autonomie des universités est régulièrement attaquée depuis les dernières années.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) L'Université Laval (UL) quitte la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) puisqu'elle juge que c'est en faisant cavalier seul qu'elle réussira le mieux à défendre ses intérêts.

L'établissement d'enseignement a confirmé lundi après-midi l'information rapportée dans *Le Soleil*

selon laquelle le recteur Denis Brière tournait les talons à l'organisation qui représente toutes les universités québécoises.

« Notre décision est basée sur la croyance que nous allons mieux représenter les intérêts de l'institution à l'extérieur qu'à l'intérieur de la CREPUQ », a affirmé le vice-recteur, Éric Bauce.

« C'est une annonce mûrement réfléchie, nous avons analysé le dossier, les pour et les contre », a-t-il assuré, ajoutant que cela avait été décidé après avoir observé au cours des dernières années « certaines tendances » au Québec à l'uniformisation du réseau universitaire.

Dans un communiqué de presse, le recteur, Denis Brière, évoque notamment le fait que les universités publiques, soit les 10 membres du réseau de l'Université du Québec, et celles à charte privée soient mises sur un pied d'égalité. Cette orientation, dit-il, « met non seulement à risque la richesse de la diversité des universités québécoises pour leur développement, mais fragilise également l'autonomie des universités ».

Selon M. Bauce, il est évident que le Sommet sur l'Enseignement supérieur plus tôt cette année a exacerbé un sentiment déjà présent, notamment lorsque le gouvernement a annoncé que les

universités devraient davantage se serrer la ceinture.

« Notre insatisfaction a été de voir que le gouvernement amène des compressions à l'ensemble du réseau alors qu'à l'Université Laval, on venait de faire un ensemble de compressions très importantes justement pour équilibrer les finances. Ça nous a un peu agacés, disons », expose-t-il, rappelant au passage que M. Brière avait fait bande à part pour dénoncer la situation.

Éric Bauce insiste par ailleurs beaucoup sur le caractère distinctif de l'établissement, qui est « la plus vieille université francophone en Amérique du Nord » et qui est « complète » puisqu'elle regroupe l'ensemble des secteurs d'enseignement et qu'elle est très active sur le plan de la recherche internationale.

Le vice-recteur souligne que c'est pour ces raisons que l'Université Laval a souvent davantage d'affinités avec le groupe des 15 grandes universités canadiennes, le U-15.

Peu d'impacts

Même s'il devra y avoir certains réaménagements, Éric Bauce jure qu'il n'y aura pas d'impacts sur les services offerts à l'UL, comme celui



des échanges étudiants traditionnellement orchestrés par la CREPUQ. «Il y a certaines choses

que l'on fera à l'interne», explique-t-il, ajoutant que dans tous les dossiers gérés par l'organisa-

tion, c'est de toute façon le gouvernement qui a le dernier mot.

LE DEVOIR : L'Université Laval quitte la CREPUQ - Lundi 15 avril 2013 18h07

La Presse canadienne

Le divorce est consommé entre l'Université Laval et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Après en avoir fait part à ses collègues il y a quelques jours, le recteur Denis Brière a confirmé lundi le retrait immédiat de l'Université Laval de l'organisme qui représentait, jusqu'ici, les 19 établissements universitaires québécois.

La CREPUQ «ne répond plus aux besoins de l'Université Laval en matière de défense et de promotion de ses intérêts et de son identité», a expliqué M. Brière dans un communiqué.

Alors que l'autonomie des universités est en jeu, la CREPUQ tend, selon le recteur, à «uniformiser les messages et les perceptions» face au réseau universitaire.

À son avis, l'autonomie des universités est «régulièrement attaquée» depuis les dernières années sous le prétexte, entre autres, d'éviter des dérapages ou des déboires financiers vécus dans certaines institutions.

Pourtant, l'identité et l'autonomie des universités «ne doivent pas être mises à risque aux fins d'une uniformisation administrative et politique des institutions du savoir et de l'innovation», écrit M. Brière, sans souffler mot, dans le communiqué, de la volonté de Québec d'exercer un plus grand contrôle sur le réseau universitaire.

Du reste, le recteur dissident déplore ce qu'il perçoit comme une tendance au Québec à considérer de plus en plus les universités «comme un groupe homogène» et «comme des institutions publiques et uniformes».

«Il est clair que certaines institutions, comme le réseau des Universités du Québec, sont des institutions publiques mais les autres sont des institutions à Charte privée. (...) Cet aspect, pourtant fondamental pour mieux comprendre la réalité du système universitaire québécois, est difficile à communiquer par la CREPUQ», note-t-il.

Depuis des mois, les relations entre M. Brière et la CREPUQ semblaient tendues, notamment dans le débat sur le financement des universités.

En décembre, M. Brière avait été l'un des rares recteurs à monter au front contre les compressions imposées au réseau par le gouvernement québécois.

[Vos réactions - 7 commentaires](#)

LE DEVOIR : Salaire des dirigeants d'université : la CREPUQ dénonce les nouvelles règles de Québec - Jeudi 11 avril 2013



Photo : François Pesant Le Devoir

La rémunération des hauts dirigeants universitaires sera désormais soumise à l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur.

La Presse canadienne

Québec - Une nouvelle règle qui soumet la rémunération des hauts dirigeants universitaires à l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur empiète sur les responsabilités des administrateurs des universités, estime la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Le p.-d.g. de la CREPUQ, Daniel Zizian, n'est cependant pas allé jusqu'à dire que le gouvernement désavouait les conseils d'administration, en imposant cette nouvelle règle, puisqu'ils conservent la responsabilité d'établir les politiques de rémunération des cadres, comme les recteurs. « Je ne dirais pas un désaveu, parce que le gouvernement ne dit pas : nous allons dorénavant, nous, établir [les politiques]. Il dit : nous demandons aux universités de soumettre les modifications qu'ils font à leur politique de rémunération », a-t-il dit en entrevue, mercredi. M. Zizian constate cependant une intrusion dans la gouvernance des universités. « On trouve que ça vient empiéter sur les responsabilités des conseils d'administration et à l'égard d'une gouvernance que l'on veut la meilleure, on se doit de respecter les responsabilités des conseils d'administration », a-t-il dit.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a déclaré mercredi que les salaires et autres avantages des membres des hautes directions d'universités seront suivis avec attention. M. Duchesne a affirmé que ces institutions

étant publiques, la progression de la rémunération de leurs dirigeants devra être raisonnable.

Une règle budgétaire a été adoptée par le Conseil du trésor le mois dernier afin d'établir que la croissance de la rémunération globale des dirigeants universitaires ne pourra excéder le taux prévu dans la politique salariale du gouvernement.

Lors d'un point de presse avant la période des questions, M. Duchesne a constaté que la rémunération des cadres de haute direction des universités a progressé de façon importante au cours des dernières années. « Il n'est pas question pour l'instant de réduire les salaires ou les politiques en place, a-t-il dit. La question est de limiter la croissance [...] »

La règle budgétaire vise aussi à encadrer les autres avantages que le salaire des dirigeants. M. Duchesne a notamment mentionné des cas comme des résidences fournies ou encore des contrats d'entretien dont bénéficient certains.

[Vos réactions - 9 commentaires](#)

Divers

LE DEVOIR : Résidences universitaires - Des invités indésirables - Punaises de lit, fourmis et coquerelles causent des maux de têtes aux étudiants de l'UQAM - Lundi 21 novembre 2013 |



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Porte d'armoire qui tombe, lit qui penche, four et réfrigérateur en panne... Gaël Poirier a connu de nombreux problèmes à la résidence UQAM Est. « L'année prochaine, je m'en vais de là », assure l'étudiant originaire d'Abitibi.

Lisa-Marie Gervais

Saleté, matériel brisé, infestations de punaises de lit et autres insectes... Les étudiants des résidences universitaires de l'UQAM doivent composer avec des ennuis devenus récurrents, a appris Le Devoir.

L'université ne s'en cache pas. « Oui, il peut arriver qu'on ait des problèmes d'insectes », a

confirmé André Robitaille, le directeur des services auxiliaires. Un exterminateur vient à chaque rentrée scolaire pour des problèmes de punaises de lit. « C'est le même problème qu'ont les autres logements à Montréal », a expliqué M. Robitaille. Selon lui, les insectes sont transportés par les locataires à leur arrivée.

Cet automne, en plus des punaises et d'interventions locales de l'exterminateur, tout le 4e étage des résidences de l'ouest, rue Saint-Urbain, a dû être traité pour infestations de coquerelles. « Ça a créé un peu d'insatisfaction parce que ça prend deux semaines avant que le traitement soit complet », a-t-il poursuivi. Il assure que le problème est généralement traité dans les 24 heures.

Ce n'est pourtant pas ce qu'a constaté Laurie Chouinard, jeune étudiante en télévision à l'UQAM. Depuis son arrivée en août dans les résidences de la rue Saint-Urbain, la jeune femme a fait plusieurs signalements pour fourmis et coquerelles sans que son problème soit pris au sérieux. « J'ai l'impression que c'est super courant. Quand je les ai avisés, les responsables n'ont pas semblé étonnés », dit-elle. Ils ont même laissé entendre qu'elle négligeait la pro-

preté. « Mais je passe l'aspirateur à chaque fin de repas ! », enchaîne Laurie, dont le logement brille effectivement comme un sou neuf.

À son arrivée, le petit studio qu'on lui avait réservé n'était pas du tout en état : le ménage n'était pas fait et une forte odeur de cigarette flottait dans l'air. « C'était épouvantable. J'avais le goût de pleurer, raconte-t-elle. Au prix qu'on paye [565 \$ par mois], j'aurais pu trouver bien mieux ailleurs. »

L'étudiante a finalement changé de « couloir de train », comme elle l'appelle, mais le second n'était guère mieux. De nombreux objets étaient brisés et la propreté des lieux laissait à désirer. « C'était dégueulasse. J'ai dû gratter le plancher parce qu'il y avait plein de poils de collés. Il y avait des coulisses jaunes sur les murs. J'ai tout frotté. J'avais l'impression que personne n'avait jamais fait le ménage avant. »

Indifférence et arrogance

Encore une fois, on comprend à son récit que certains de ses problèmes ont été réglés, mais dans des délais inacceptables. Le plus souvent, on n'a pas donné suite à ses plaintes. « Quand tu vas à la réception, tu as l'impression de déran-

ger. On ne peut jamais nous aider », déplore Laurie. Gaël Poirier, son camarade qui éprouve aussi des problèmes dans sa résidence, est du même avis : « C'est le pire service à la clientèle que j'ai vu. Au comptoir, ils sont arrogants. » « Classé 4 étoiles », indique pourtant une affiche sur la porte d'entrée de son petit appartement aux résidences UQAM Est, boulevard René-Lévesque. Depuis son arrivée, à la fin du mois d'août, l'étudiant a plutôt l'impression de vivre un mauvais rêve. En deux mois, Gaël et ses deux colocataires — tous trois originaires de l'Abitibi — ont vécu une série de mésaventures aussi bizarres les unes que les autres. Tiroirs brisés, étagère démolie, porte d'armoire qui tombe, lit qui penche, four et réfrigérateur en panne, qui leur a fait perdre toute leur nourriture : la liste des problèmes n'en finit plus. Lorsque les trois jeunes hommes ont pris possession de leur logement, il y avait même des restes de nourriture dans leur petit studio. « L'année prochaine, je m'en vais de là », résume Gaël Poirier, qui est aussi en première année au baccalauréat en télévision. Le service était impeccable aux rési-

dences de l'Université d'Ottawa, où il a déjà habité. « C'était beau, c'était propre, c'était bien géré. Tout le contraire de l'UQAM. » En plus des alertes aux insectes, l'UQAM confirme qu'elle a reçu des plaintes pour du matériel endommagé et des frigos en panne, même qu'elle a remboursé des étudiants, sur présentation de reçus. Mais à son avis, ces problèmes sont normaux et occasionnels. « Habituellement, on donne suite rapidement », a insisté M. Robitaille. L'UQAM, qui peut loger près de 1000 personnes à deux adresses différentes, confie l'entretien à une firme externe. Le bail est généralement de la mi-août à la mi-mai, et l'été, les résidences sont ouvertes aux touristes pour de plus courts séjours. Le directeur des services auxiliaires assure que le ménage est fait à la mi-août, lorsque les nouveaux étudiants s'installent, mais reconnaît qu'il n'y a parfois pas 24 heures entre un départ et une arrivée. Difficile d'assurer la propreté dans ces conditions.

Partout pareil

L'UQAM n'est pas seule. Ses problèmes sont aussi le lot de plusieurs résidences universitaires. À l'Université de Montréal, où 1123 personnes logent dans des résidences ouvertes à l'année, les insectes sont un problème récurrent, à l'arrivée et au départ des résidents. « Il y a un service annuel de prévention et du traitement et pendant l'année, si le problème revient, il est traité avec l'accord des locataires », a indiqué le porte-parole Mathieu Filion. Sur le site de l'Université Laval, les résidents sont informés de la procédure à suivre dès qu'ils remarquent des insectes « qui causent des problèmes », soit les « poissons d'argent, les blattes et les punaises de lit ». L'Université McGill reconnaît qu'elle a les mêmes ennuis dans ses 3500 résidences, qui ont par ailleurs un âge certain. « Quand il y a des punaises, on essaie de réagir vite, mais c'est pas facile à régler », explique Janice Johnson, responsable des résidences. On a eu un cas cette année et l'étudiante a fini par partir. L'expérience était trop terrible pour elle. »

Avec Marco Fortier

[Vos réactions - 9 commentaires](#)

TVANouvelles : Financement des universités québécoises : Deux associations étudiantes présentent une nouvelle formule - Première publication mercredi 25 septembre 2013 à 20h59

TVA Sherbrooke

Que l'on pense à la crise historique du **printemps Érablé**, au **Sommet sur l'enseignement supérieur** ou encore aux **directions des universités qui ont été forcées de se serrer la ceinture**, le **financement des universités** a été **au cœur de débats houleux** au cours de la dernière année. Et on est loin d'en avoir fini avec la question.

Les universités québécoises devraient être financées selon leurs **activités d'enseignement** plutôt que par le volume d'étudiants, comme c'est actuellement le cas. C'est ce que proposent le **Regroupement des étudiants en maîtrise et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS)** et l'**Association des étudiants de Laval inscrits aux cycles supérieurs (AÉ-LIES)**.

«C'est vraiment problématique pour nous car les universités, pour avoir plus d'argent, recrutent plus d'étudiants, sans égard s'ils finissent leurs études ou non», soulève Marie-Pier Boisvert du REMDUS.

Ces associations proposent plutôt de partager l'assiette gouvernementale en se basant sur ces critères : «La qualité des cours, la recherche, l'encadrement de la recherche, les laboratoires» nomme François Talbot de AELIES

Stéphane Le Bouyonnet, porte-parole en matière d'enseignement supérieur à la Coalition Avenir Québec salue cette proposition: «C'est rafraîchissant! Cette proposition se rapproche de la modulation que nous nous proposons, qui vise à avantager financer nos grandes universités de recherche.»

Ce à quoi **Martine Desjardins, ex-président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)** et collaboratrice à l'émission **Martineau** met un bémol. Selon elle, certaines universités pourraient être désavantagées : «Pour des universités de régions qui, par exemple, n'ont pas de facultés de médecine, elles verraient leur financement global diminué.»

Le mémoire du REMDUS ET DE L'AEILIES a été déposé au ministère de l'Enseignement supérieur dans la cadre du chantier sur le financement des universités.

Le **ministre Pierre Duchesne** n'a pas commenté la proposition, mais admet: «Les indications sont claires qu'il faut diversifier la façon dont les universités sont financées, il faut qu'il y ait d'autres critères.»

D'après un reportage de Marie-Pier Cornellier

LE SOLEIL : «Mieux payés», les recteurs des Universités du Québec [selon Denis Brière, recteur de l'université Laval] - Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 05h00



Le Soleil, Pascal Ratthé

Denis Brière croit qu'il faut regarder la somme versée par chacun des étudiants pour le salaire du recteur.

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) Pour le recteur de l'Université Laval, il ne fait aucun doute que ses homologues du réseau de l'Université du Québec (UQ) sont mieux payés que ceux, comme lui, qui dirigent des établissements dits «à charte».

Le printemps érablé a fait couler beaucoup d'encre sur le salaire des recteurs. Trop au goût

de Denis Brière, qui croit que «certaines personnes» cherchaient des boucs émissaires pour dénigrer les universités et démontrer qu'elles étaient mal gérées.

Or, même s'il reconnaît que les montants frappent l'imaginaire, rien n'est plus faux, selon le recteur de l'Université Laval dont le salaire est estimé à plus 350 000 \$. «Je peux vous sortir une étude demain matin qui démontre que dans la globalité, les recteurs de l'Université du Québec sont mieux payés que les recteurs à charte», lance-t-il.

«Quand vous êtes nommés recteur, par exemple de l'Université du Québec à Chicoutimi, vous avez le même salaire jusqu'à la fin de votre carrière, tandis que moi, mon salaire, c'est pendant que je sers, c'est un supplément administratif», poursuit M. Brière, qui explique que les recteurs du réseau de l'UQ sont nommés par le gouvernement du Québec et reçoivent un salaire de sous-ministre.

Somme versée par étudiant

Il croit aussi qu'il faut regarder la somme versée par chacun des étudiants pour le salaire du recteur.

Selon ses calculs, ce serait 7 \$ pour ceux qui fréquentent l'Université Laval contre 40 \$ par exemple pour ceux qui sont inscrits à l'Université du Québec à Chicoutimi.

«Il faut regarder l'envergure de l'établissement aussi [...] Moi, sur mes épaules, je suis responsable de tout sur ce campus : de la sécurité, des routes, des égouts, responsable de tout. C'est une très grande responsabilité, je gère un budget de tout près d'un milliard. Il y a quand même une différence entre gérer une université de 5000 étudiants et gérer une université de presque 48 000 étudiants», s'exclame-t-il.

«Entre gérer un projet de 1 milliard \$ et un de 250 millions, il y a une petite différence», poursuit Denis Brière, qui ne veut cependant pas se prononcer à savoir si les recteurs de l'UQ gagnent trop d'argent. Il estime cependant que le rapport déposé plus tôt ce mois-ci sur la loicadre des universités porte à réfléchir sur le sujet alors que ses auteurs prônent l'indépendance des établissements du réseau, ce qui soulève la question du salaire de ses dirigeants.

TVANouvelles : Frais de scolarité universitaires : Hausse de 3,3% au Canada et 3,4% au Québec - Première publication jeudi 12 septembre 2013 à 10h35

Par Normand Rhéaume | TVA Nouvelles

Les **frais de scolarité universitaires** cette année connaissent une **hausse de 3,3%** au



Canada, alors que l'augmentation au Québec est de 3,4%, révèle une enquête de Statistique Canada.

À titre de comparaison, l'inflation telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation a été de 1,3% entre juillet 2012 et juillet 2013, signalent les statisticiens fédéraux.

En pourcentage, les plus fortes majorations des frais de scolarité dans les universités en 2013-2014 sont constatées en Saskatchewan (4,7%), en Ontario (4,1%) et à l'Île-du-Prince-Édouard (4,1%).

Dans ces trois provinces, cette année, les frais de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein sont respectivement de 6 394 \$, 7 259 \$ et 5 696 dollars.

La moyenne canadienne s'établit à 5 772 \$ en 2013-2014, comparativement à 5 586 \$ l'année précédente; alors que, au Québec, ces étudiants universitaires paient en moyenne 2 653 \$ cette année versus 2 565 \$ en 2012-2013.

«Les droits de scolarité ont augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, où les droits de scolarité pour les étudiants du premier cycle et des deuxième et troisième cycles sont gelés depuis 2003-2004, et de l'Alberta, qui a établi un gel de ses droits pour l'année universitaire de 2013-2014», indique Statistique Canada.

Terre-Neuve-et-Labrador (2 644 \$) et le Québec (2 653 \$) continuent d'avoir les droits de scolarité moyens les moins élevés au premier cycle universitaire au pays.

À l'échelle canadienne, les étudiants en dentisterie (17 324 \$) ont payé en moyenne les droits de scolarité les plus élevés du premier cycle en 2013-2014, suivis des étudiants inscrits en médecine (12 438 \$) et en pharmacie (10 942 \$).

Statistique Canada souligne que tous les programmes du premier cycle ont connu des augmentations, allant de 2,4% en sciences infirmières à 5,0% en droit.

Dans l'ensemble du Canada, les frais de scolarité moyens pour les étudiants étrangers du premier cycle ont augmenté de 6,8% pour atteindre 19 514 \$ en 2013-2014, comparativement à une hausse de 5,5% l'année d'avant.

Les frais supplémentaires obligatoires des étudiants canadiens inscrits au premier cycle ont augmenté de 5,3% en 2013-2014.

En moyenne, ces étudiants ont payé 817 \$ en frais supplémentaires obligatoires, en hausse de 5,2% comparativement à 776 \$ l'année précédente.

Sur le plan de la méthodologie et de l'exactitude des données, Statistique Canada note que, pour le Québec, depuis 1998-1999, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les droits de scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province.

Dans les autres provinces, les étudiants canadiens hors province et les étudiants canadiens de la province paient les mêmes droits.

LE DEVOIR : Le rapport sur la loi-cadre ne va pas assez loin, disent les fédérations étudiantes – Jeudi 12 septembre 2013 00h00

Lire le Rapport sur une loi-cadre des universités (PDF)

Lisa-Marie Gervais

Malgré qu'il exige plus de transparence des universités, le rapport du chantier sur la loi-cadre ne va pas assez loin, ont déploré les fédérations étudiantes. Celles-ci auraient préféré un encadrement législatif plus complet du rôle des conseils d'administration et sur la responsabilité des dirigeants d'université.

«Nous avions espoir que les présidents du chantier auraient l'audace de réfléchir aux problématiques de gestion des universités qui ont coûté des millions de dollars aux citoyens du Québec. Or, ce que nous voyons, ce sont des propositions qui impliquent que la haute direction universitaire se régule elle-même. Un laissez-faire alarmant qui n'apporte absolument rien pour régler les problèmes», a fait savoir Antoine Genest-Grégoire, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), par voie de communiqué.

Le rapport du chantier sur la loi-cadre, rédigé par Lise Bissonnette et John R. Porter, recommande que chaque institution se dote d'un code de pratiques qui devra, par exemple, détailler le

mode de nomination du recteur et les rôles et la composition du conseil d'administration. Celui-ci, qui tiendra compte des particularités de chacune des universités, devra être validé par le ministre et rendu public.

Constatant certaines lacunes de gestion, les présidents du chantier ont également proposé de mettre sur pied une formation de base pour tous les administrateurs appelés à siéger sur des conseils d'administration d'établissement. «Tout le monde est appelé à faire ses devoirs et à atteindre un niveau de compétence», a dit John R. Porter, président du conseil d'administration de l'Université Laval. «Ça me paraît, comme ancien pédagogue, relever du b.a.-ba ».

Abroger la loi de l'UQ

Le rapport recommande aussi la refonte du réseau de l'Université du Québec, en abrogeant la loi qui le régit et certaines de ses structures jugées obsolètes, comme l'assemblée des gouverneurs. Le but est de reconnaître l'autonomie de chacune des universités constituantes et de le mettre sur le même pied d'égalité que les universités à charte. «Ce n'est pas un désaveu du réseau existant, c'est une reconnaissance du travail accompli par l'UQ», a soutenu John R.

Porter. «Pourquoi d'une certaine manière ce réseau serait pris avec X contraintes que n'ont pas des universités à chartes?»

Ces dernières n'ont pas l'apanage de la recherche pas plus que les universités de l'UQ ont celui de la démocratisation. «Toutes les missions sont accessibles à toutes les universités», a insisté Lise Bissonnette, également présidente du conseil d'administration de l'UQAM. Sans la démanteler complètement, elle suggère la transformation de l'UQ en coopérative de service. «Au moment où la CREPUQ se redéfinit, nous pensons que le moment n'est pas mauvais pour examiner une refondation qui permettrait à la coopération interuniversitaire [de se] consolider dans un organisme de service.»

En outre, les deux présidents proposent que le ministère de l'Enseignement supérieur mette en place une grille de rémunération pour les administrateurs des établissements universitaires. Il recommande aussi la création d'un Conseil des universités, recoupant ainsi le chantier présidé par Claude Corbo qui a rendu ses travaux en juin dernier.

LE QUOTIDIEN (STATISTIQUES CANADA) : Frais de scolarité universitaires, 2013-2014 – Jeudi 12 septembre 2013

Les étudiants canadiens inscrits à temps plein à un programme de premier cycle ont payé en moyenne 3,3 % de plus cet automne en droits de scolarité pour l'année universitaire 2013-2014 qu'ils ne l'ont fait un an plus tôt. Cela fait suite à une hausse de 4,2 % enregistrée en 2012-2013.

À titre de comparaison, l'inflation telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation était de 1,3 % entre juillet 2012 et juillet 2013.

Les étudiants canadiens inscrits au premier cycle ont payé en moyenne 5 772 \$ en droits de scolarité en 2013-2014, comparativement à 5 586 \$ l'année précédente.

Les droits de scolarité ont augmenté dans toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, où les droits de scolarité pour les étudiants du premier cycle et des deuxième et troisième cycles sont gelés depuis 2003-2004, et de l'Alberta, qui a établi un gel de ses droits pour l'année universitaire de 2013-2014.

Ailleurs au pays, les hausses des droits de scolarité ont varié entre 1,6 % au Manitoba et 4,7 % en Saskatchewan pour les étudiants du premier cycle.

Terre-Neuve-et-Labrador (2 644 \$) et le Québec (2 653 \$) ont continué d'avoir les droits de scolarité moyens les moins élevés au premier cycle.

En comparaison, les étudiants inscrits au premier cycle en Ontario ont payé les droits de scolarité moyens les plus élevés au Canada, soit 7 259 \$. Les étudiants de la Saskatchewan ont suivi, ayant déboursé en moyenne 6 394 \$ en droits de scolarité universitaires.

Les droits de scolarité moyens en dentisterie sont encore les plus élevés du premier cycle au Canada

Comme cela a été le cas lors des années précédentes, les étudiants inscrits au premier cycle en dentisterie (17 324 \$) ont payé en moyenne les droits de scolarité les plus élevés du premier cycle en 2013-2014, suivis des étudiants inscrits en médecine (12 438 \$) et en pharmacie (10 942 \$).

Tous les programmes du premier cycle ont connu des augmentations, allant de 2,4 % en sciences infirmières à 5,0 % en droit, professions connexes et études du droit.

Les droits de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles augmentent moins rapidement

Les étudiants inscrits à un programme de deuxième ou de troisième cycle ont payé en moyenne 6 053 \$ en droits de scolarité en 2013-2014, en hausse de 2,3 %. Cela fait suite à une augmentation de 4,5 % enregistrée l'année précédente.

Les droits de scolarité des étudiants de deuxième et troisième cycles ont augmenté dans l'ensemble des provinces, à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Alberta. Les hausses ont varié entre 1,6 % au Manitoba et 4,9 % en Saskatchewan. Comme pour les étudiants de premier cycle, les droits moyens les moins élevés se trouvaient à Terre-Neuve-et-Labrador (2 473 \$) et au Québec (2 792 \$).

Les droits de scolarité des étudiants de deuxième et troisième cycles étaient les plus élevés en Ontario (8 456 \$). Ils étaient suivis de ceux de la Nouvelle-Écosse (7 926 \$) et de la Colombie-Britannique (7 527 \$).



Les maîtrises en administration des affaires sont les programmes les plus coûteux

Aux deuxième et troisième cycles, les droits de scolarité des programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) pour cadres (35 889 \$) et réguliers (24 168 \$) sont demeurés les plus coûteux.

Comme pour les programmes de premier cycle, les droits de scolarité ont augmenté pour l'ensemble des programmes de deuxième et troisième cycles, les hausses variant entre 1,2 % pour les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) et 4,9 % pour les programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA réguliers).

Les étudiants étrangers connaissent une augmentation des droits de scolarité

À l'échelle nationale, les droits de scolarité moyens pour les étudiants étrangers du premier cycle ont augmenté de 6,8 % pour atteindre 19 514 \$ en 2013-2014, comparativement à une hausse de 5,5 % en 2012-2013.

Comme c'est le cas pour les étudiants canadiens, les droits de scolarité pour les étudiants étrangers à Terre-Neuve-et-Labrador n'ont pas augmenté. Dans les autres provinces, les augmentations de droits pour les étudiants étrangers de premier cycle ont varié entre 1,4 % en Alberta et 10,1 % en Ontario. Pour les étudiants étrangers de deuxième et troisième cycles, les augmentations ont varié entre 1,6 % au Manitoba et 6,7 % en Saskatchewan.

Les droits de scolarité moyens des étudiants étrangers inscrits à temps plein dans un programme de deuxième ou troisième cycle se sont accrus de 3,6 % pour atteindre 13 628 \$.

Les frais supplémentaires obligatoires

Le groupe de services compris dans les frais supplémentaires obligatoires varie d'un établissement à l'autre et peut changer au fil du temps. Il comprend généralement les frais pour les activités sportives, les services de santé offerts aux étudiants, les associations étudiantes ainsi que les autres frais s'appliquant aux étudiants canadiens inscrits à temps plein.

À l'échelle nationale, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants canadiens inscrits au

premier cycle ont augmenté de 5,3 % en 2013-2014 par rapport à l'année précédente. En moyenne, ces étudiants ont payé 817 \$ en frais supplémentaires obligatoires, en hausse comparativement à 776 \$ l'année précédente.

En 2013-2014, les frais supplémentaires obligatoires des étudiants inscrits au premier cycle ont varié entre 222 \$ à Terre-Neuve-et-Labrador et 1 025 \$ en Alberta. Dans ces mêmes provinces, les frais obligatoires des étudiants inscrits aux deuxième et troisième cycles ont varié entre 276 \$ et 1 295 \$ respectivement. À l'échelle nationale, l'augmentation a été de 4,8 % pour les étudiants de deuxième et troisième cycles.

Le Manitoba a affiché l'augmentation la plus marquée des frais supplémentaires obligatoires pour les étudiants inscrits au premier cycle (+14,2 % pour s'établir à 555 \$). Pour les étudiants inscrits au deuxième ou troisième cycle, c'est en Saskatchewan que la hausse a été la plus marquée (+63,9 % pour s'établir à 454 \$). L'Île-du-Prince-Édouard a suivi, ayant enregistré une augmentation de 8,7 %.

Depuis 2010-2011, les frais « partiellement » obligatoires tels que l'assurance-maladie et l'assurance dentaire, auxquels l'étudiant peut renoncer s'il prouve qu'il a une autre couverture comparable, ne sont pas compris dans le calcul des moyennes pondérées des frais obligatoires.

Note aux lecteurs

Les données pour 2013-2014 sont sujettes à révision. Tout changement requis sera fait pour la diffusion des données de 2014-2015 lorsque celles de 2013-2014 deviendront définitives.

L'augmentation à l'échelle nationale pour les données provisoires de 2012-2013 comprenait l'augmentation des frais pour le Québec qui a par la suite été annulée. Une révision des augmentations aux échelons national et provincial est incluse dans la diffusion de 2013-2014.

Les données figurant dans le présent communiqué ont été recueillies dans le cadre de l'enquête sur les Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à temps plein dans les universités et les collèges du Canada qui confèrent des grades. Cette enquête a été menée entre avril et juillet 2013 et elle a porté sur l'année universitaire 2013-2014.

Il faut noter que les droits de scolarité sont en général assujettis aux politiques provinciales réglementant leurs augmentations. Cependant, certains programmes peuvent être exclus de ces politiques, ce qui peut se traduire par des augmentations supérieures aux limites provinciales.

Les moyennes nationales et provinciales des droits de scolarité sont pondérées à l'aide des données d'inscriptions, soit 2010 dans le cas présent. Lorsque le nombre d'étudiants inscrits dans un programme donné n'est pas connu, ce programme est exclu du calcul de la moyenne. Les mêmes nombres d'étudiants sont utilisés pour la pondération des deux années (2012-2013 et 2013-2014), permettant ainsi de ne considérer que les changements observés dans les frais de scolarité.

Les programmes de maîtrise en administration des affaires ont été exclus du calcul des moyennes pondérées nationales et provinciales de façon à éliminer les répercussions des coûts plus élevés de ces programmes sur la moyenne globale des droits de scolarité. Les programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire offerts par les hôpitaux universitaires et les établissements similaires pouvant mener à une attestation dans un domaine spécialisé sont exclus.

Pour le Québec, depuis 1998-1999, et la Nouvelle-Écosse, depuis 2007-2008, les calculs des moyennes pondérées tiennent compte de la différence entre les droits de scolarité exigés pour les étudiants de la province et ceux exigés pour les étudiants canadiens de l'extérieur de la province. Dans les autres provinces, les étudiants canadiens hors province et les étudiants canadiens de la province paient les mêmes droits.

Toute comparaison dans le temps à long terme doit être effectuée avec prudence étant donné que la répartition du nombre d'inscriptions dans les différents programmes d'étude peut varier d'une période à l'autre.

Les données du présent communiqué ne tiennent compte ni de l'aide financière ni des crédits d'impôt accordés aux étudiants. Les droits de scolarité et les frais supplémentaires obligatoires ne représentent qu'une partie des dépenses totales qu'exige une formation universitaire.

Tableau 1
Moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par province

| | 2012-2013 ^F | 2013-2014 ^P | 2012-2013 à 2013-2014 |
|-------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Canada | 5 586 | 5 772 | 3,3 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2 544 | 2 644 | 0,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 5 474 | 5 696 | 4,1 |
| Nouvelle-Écosse | 5 977 | 6 185 | 3,5 |
| Nouveau-Brunswick | 5 940 | 6 133 | 3,2 |
| Québec | 2 565 | 2 653 | 3,4 |
| Ontario | 6 975 | 7 259 | 4,1 |
| Manitoba | 3 720 | 3 779 | 1,6 |
| Saskatchewan | 6 106 | 6 394 | 4,7 |
| Alberta | 5 670 | 5 670 | 0,0 |
| Colombie-Britannique | 4 931 | 5 029 | 2,0 |

^F révisé
^P provisoire

Tableau 2
Moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par province

| | 2012-2013 ^F | 2013-2014 ^P | 2012-2013 à 2013-2014 |
|-------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Canada | 5 916 | 6 053 | 2,3 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 2 473 | 2 473 | 0,0 |
| Île-du-Prince-Édouard | 4 739 | 4 888 | 3,1 |
| Nouvelle-Écosse | 7 737 | 7 926 | 2,4 |
| Nouveau-Brunswick | 5 442 | 5 583 | 2,6 |
| Québec | 2 697 | 2 792 | 3,5 |
| Ontario | 8 267 | 8 456 | 2,3 |
| Manitoba | 4 294 | 4 363 | 1,6 |
| Saskatchewan | 4 264 | 4 506 | 4,9 |
| Alberta | 4 775 | 4 775 | 0,0 |
| Colombie-Britannique | 7 362 | 7 527 | 2,2 |

^F révisé
^P provisoire

Tableau 3
Moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens du premier cycle inscrits à temps plein, par discipline

| | 2012-2013 ^F | 2013-2014 ^P | 2012-2013 à 2013-2014 |
|---|------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Agriculture, ressources naturelles et conservation | 5 119 | 5 297 | 2,9 |
| Architecture et services connexes | 5 340 | 5 586 | 4,6 |
| Sciences humaines | 4 941 | 5 079 | 2,8 |
| Commerce, gestion et administration publique | 6 057 | 6 326 | 3,8 |
| Éducation | 4 273 | 4 378 | 2,6 |
| Génie | 6 560 | 6 864 | 4,6 |
| Droit, professions connexes et études du droit | 5 549 | 10 030 | 5,0 |
| Médecine | 12 012 | 12 438 | 3,5 |
| Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | 5 002 | 5 151 | 0,0 |
| Sciences physiques et de la vie, et technologies | 5 335 | 5 484 | 2,8 |
| Mathématiques, information et sciences de l'information | 6 051 | 6 319 | 4,4 |
| Sciences sociales et de comportements | 4 966 | 5 107 | 2,8 |
| Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique | 5 232 | 5 399 | 3,2 |
| Dentisterie | 16 678 | 17 324 | 3,9 |
| Sciences infirmières | 4 965 | 5 103 | 2,4 |
| Pharmacie | 10 463 | 10 942 | 4,6 |
| Médecine vétérinaire | 6 383 | 6 628 | 3,8 |

^F révisé
^P provisoire



Tableau 4
Moyenne des droits de scolarité des étudiants canadiens des deuxième et troisième cycles inscrits à temps plein, par discipline

| | 2012-2013 ¹ | 2013-2014 ² | 2012-2013 à 2013-2014 |
|---|------------------------|------------------------|-----------------------|
| | dollars courants | | variation en % |
| Agriculture, ressources naturelles et conservation | 5 136 | 5 248 | 2,2 |
| Architecture et services connexes | 5 290 | 5 419 | 2,4 |
| Sciences humaines | 4 522 | 4 616 | 2,1 |
| Commerce, gestion et administration publique | 8 547 | 8 713 | 1,9 |
| Programme de maîtrise en administration des affaires régulier | 23 049 | 24 168 | 4,9 |
| Programme de maîtrise en administration des affaires pour cadres | 35 448 | 35 889 | 1,2 |
| Éducation | 5 462 | 5 582 | 2,2 |
| Génie | 6 040 | 6 221 | 3,0 |
| Droit, professions connexes et études du droit | 5 373 | 5 511 | 2,6 |
| Médecine | F | F | F |
| Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications | 4 890 | 5 031 | 2,9 |
| Sciences physiques et de la vie, et technologies | 5 913 | 6 056 | 2,4 |
| Mathématiques, informatique et sciences de l'information | 5 760 | 5 905 | 2,3 |
| Sciences sociales et de comportements | 5 020 | 5 155 | 2,7 |
| Santé autre, parc, récréation et conditionnement physique | 7 858 | 7 970 | 1,4 |
| Dentisterie | 10 753 | 11 142 | 3,6 |
| Sciences infirmières | 5 746 | 5 936 | 3,3 |
| Pharmacie | 5 199 | 5 266 | 1,3 |
| Médecine vétérinaire | 3 313 | 3 394 | 2,4 |

¹ révisé
² provisoire
F. trop peu fiable pour être publié

EXCLUSIF TVA NOUVELLES / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Un pavillon universitaire à Sept-Îles annoncé mardi - Première publication Lundi 19 août 2013 à 18h44 / Publié le: lundi 19 août 2013, 19H29 | Mise à jour: lundi 19 août 2013, 19H37

TVA Nouvelles
Le **gouvernement du Québec** confirmera la **construction d'un pavillon universitaire à Sept-Îles** mardi, a appris TVA Nouvelles. Il s'agit d'un **investissement privé de dix millions de dollars** qui devrait permettre à la Basse-Côte-Nord d'augmenter son taux de diplomation. Le projet de construction sera financé par le legs de dix millions fait par le géant de l'Aluminerie Alouette, en 2011.

Évidemment, comme la construction est financée par Alouette, on offrira une formation en transformation d'aluminium supervisée par l'Université du Québec à Chicoutimi, mais aussi des cours pour les nations innues et sur la nordicité. Pierre Duchesne, le ministre de l'Enseignement supérieur, va confirmer mardi, à Sept-Îles, la construction de ce pavillon universitaire de 2700 mètres carrés qui sera géré par un organisme à but non lucratif. Il permettra d'accueillir 400 étudiants à temps plein chaque année, un bon moyen pour la ré-

gion d'augmenter son taux de diplomation qui avoisine les 50%.
1 commentaire (Montréal)
MiloMark
ON a beau vouloir éviter de vider les régions mais de là à construire un nouvel édifice alors que le CEGEP est déjà à moitié vide et que bon nombre d'écoles élémentaires et secondaires son vides c'est un pur manque de vision. Pourquoi ne pas réutiliser tous ces locaux déjà vides avant de construire ce qui sera probablement un éléphant blanc?

CYBERPRESSE : Le ministre Duchesne «inspiré» par les idées de l'Institut du Nouveau Monde - Publié le samedi 17 août 2013 à 23h34 | Mis à jour le dimanche 18 août 2013 à 06h53



Photo Pascal Rathé, Archives Le Soleil
Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

La Presse Canadienne, MONTRÉAL
Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, s'est dit «inspiré» par la Charte jeunesse pour l'éducation postsecondaire qui lui

à été remise dans le cadre de la dixième École d'été de l'Institut du Nouveau Monde (INM). Le ministre avait été convié à la cérémonie de clôture de l'École, qui se tenait samedi soir à Montréal. La charte, rédigée par des jeunes, est axée sur l'avenir des universités et de l'éducation postsecondaire dans la province. Certains éléments du document, comme celui proposant une éducation post-secondaire qui appartient à tous ou celui plaidant pour une concurrence amoindrie entre les universités, pourraient d'ailleurs influencer le projet de loi que M. Duchesne prépare, et qu'il espère présenter d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Le ministre a également tenu à souligner qu'il était toujours possible pour les jeunes de s'impliquer afin d'influencer l'un des trois chantiers de l'après-sommet, toujours actifs par le biais du site Internet de son ministère. Il a d'ailleurs envoyé une lettre à tous les directeurs généraux des cégeps de la province leur

demandant de favoriser la tenue d'échanges et de débats sociaux. Quelque 400 jeunes de 15 à 35 ans d'ici et de l'étranger ont participé à l'École d'été de l'INM, qui se veut un @lieu de réflexion sur la citoyenneté, en assistant notamment à des conférences et à des échanges. Ils auront eu l'occasion de discuter de thématiques diverses comme le sort des autochtones dans la société contemporaine, les défis associés à l'immigration et la participation de la génération montante aux scrutins. Pour aborder ce dernier sujet, les directeurs généraux des élections du Québec et du Canada, Jacques Drouin et Marc Mayrand, avaient été invités. Toujours pour alimenter l'intérêt des participants de l'École d'été envers la chose publique, ils ont pu être aux premières loges, vendredi, lors d'un débat opposant quatre des candidats à la mairie de Montréal.

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : Ensemble du Canada : La dette des étudiants québécois deux fois moins élevée - Publié le: mardi 13 août 2013, 10H59 | Mise à jour: mardi 13 août 2013, 11H11

Agence QMI
Les Québécois pensent contracter une dette deux fois moins importante à l'obtention de leur diplôme universitaire que les étudiants des autres provinces, indique un sondage réalisé pour BMO Banque de Montréal. Les étudiants du Québec s'attendent à avoir cumulé une dette moyenne de 13 180 \$ à la fin de leurs études, comparativement à 26 297 \$ pour la moyenne canadienne. Il s'agit du plus bas montant de tout le Canada. «C'est une différence majeure qui s'explique sûrement par le niveau des frais de scolarité qui est beaucoup moins important au Québec que dans le reste du Canada», a expliqué Ronald

Monet, directeur général des communications pour BMO Groupe financier. La dette la plus élevée est celle des étudiants de la Colombie-Britannique, soit de 34 886 \$. En Ontario, les étudiants diplômés devraient se retrouver avec une dette de 29 520 \$. Martine Desjardins, l'ancienne présidente de la FEUQ tient à mettre en garde les étudiants. «Ils ont tendance à minimiser leurs dettes, car ils pensent avoir accès automatiquement à l'aide financière, a-t-elle affirmé. Or beaucoup n'y ont pas droit car leurs parents gagnent trop d'argent au cours de l'année.» Les étudiants ne sont pas si loin de la réalité, car le taux d'endettement des étudiants était de 13 967 \$ en moyenne au Québec en 2011, selon un

rapport de la FEUQ. En moyenne 47 % d'entre eux avait contracté une dette auprès du programme de prêts et bourse et 35 % auprès d'une institution financière.
Des chiffres réjouissants
Les résultats du sondage ont tout de même de quoi réjouir, croit Gabriel Nadeau-Dubois, l'ancien porte-parole de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE). «La différence dans les taux d'endettement rappelle que le Canada anglais n'est vraiment pas un modèle à suivre, a-t-il expliqué. Nous aurions atteint des niveaux équivalents à ceux



| | | |
|--|---|--|
| des régions anglophones si les libéraux étaient restés au pouvoir.» Mais pour Claude Montmarquette, le président du centre de recherche le Cirano, ce taux d'endettement n'est pas nécessairement un mauvais signe. «Les étudiants investissent dans un capital humain, a-t-il dit. Il faut juste qu'ils se renseignent sur les débouchés des filières qu'ils choisissent pour savoir si leur investissement sera rentable.» Des statistiques étonnantes Étonnamment, les étudiantes prévoient s'endetter davantage que leurs confrères masculins. On parle d'un montant de 30 210 \$ pour les femmes, comparativement à 22 465 \$ pour les hommes, au Canada. Les femmes prédisent | aussi qu'il leur faudra plus longtemps pour rembourser leur dette que les hommes (6,9 ans contre 5,9 ans). «Intuitivement, j'expliquerais cette différence par la présence accrue des femmes dans plusieurs facultés d'études de longue durée comme la médecine, ou le droit», a souligné M. Monet de la BMO Groupe financier. Toujours au pays, 44 % des étudiants disent dépendre des parents pour payer leurs études. Il s'agit d'une baisse de huit points de pourcentage sur l'an dernier. En ce qui a trait au stress éprouvé par les étudiants, il est surtout lié au souci de financer les études. | Au Québec, 15 % des étudiants disent être stressés en regard du financement de leurs études, comparativement à 28 % pour l'ensemble des étudiants canadiens. Douze pour-cent des étudiants considèrent que la réussite de leurs études constitue une source de stress, tout comme se trouver un emploi après avoir obtenu son diplôme. Au Canada, deux fois plus d'étudiants se disent stressés pour les mêmes raisons, et les femmes sont plus susceptibles de se déclarer stressés que leurs confrères masculins. 64 commentaires (Montréal) 9 commentaires (Québec) |
|--|---|--|

LE DEVOIR : Lettre - Un malaise dans la «civilisation universitaire», par Jocelyn Chamard, chargé de cours à la retraite de l'UQAM - Le 28 juin 2013 – Mardi 2 juillet 2013

| | | |
|---|---|---|
| Le récent rapport de monsieur Claude Corbo Pour mieux servir la cause universitaire au Québec : Le Conseil national des Universités recommande la création d'un nouvel organisme-conseil. Tout en posant des principes précis, principe de compétence, principe de légitimité, principe d'indépendance, il reconnaît que « Ces membres doivent représenter les principales composantes des communautés universitaires ». Sur la présence de ces composantes, « il est nécessaire que les professeurs soient membres du Conseil », « sans professeurs, il n'y a tout simplement plus d'universités ». Tout ceci ne peut être remis en cause. Par contre, tout se complique dans la suite, lorsqu'on s'interroge sur les autres catégories professionnelles (chargés de cours, personnel de soutien...). Ne voulant pas, si l'on peut dire transformer le futur Conseil en «chambre corporative», il prévoit la désignation d'une personne « des personnels universitaires autres que les professeurs », ces personnels universitaires occuperaient à tour de rôle une place dans ce Conseil. Sans méconnaître la place du personnel de soutien, il me semble que le rapport Corbo ne | tient pas compte adéquatement de la contribution particulière des personnes chargées de cours. Au niveau de l'institution universitaire, il occupe une place décisive et centrale au niveau de la mission d'enseignement. Cela est connu, notamment, depuis le rapport du Conseil des universités de 1989 «Les chargés de cours dans les universités québécoises» qui a dressé un portrait sur le poids important et essentiel dans cette mission. Or, il me semble que le principe de la nécessité de la présence des professeurs, des étudiants doit s'étendre et faire ainsi une place aux chargés de cours. <i>Jocelyn Chamard, chargé de cours à la retraite de l'UQAM - Le 28 juin 2013</i> Vos réactions - 3 commentaires Michel Lebel - Inscrit, 2 juillet 2013 10 h 20 Oui aux chargés de cours! Les chargés de cours doivent être présents à ce Conseil, ceci relève de l'évidence. Quant à la "civilisation universitaire", je ne l'ai jamais rencontrée quand j'y étais professeur. Mais j'y ai croisé cependant bien des gens avec de gros égos! Michel Lebel, Ancien professeur d'université | Jean-Luc Gouin - Inscrit, 3 juillet 2013 00 h 22 Je vous y ai maintes fois croisé, en effet, M. Lebel. Richard Laroche - Inscrit, 2 juillet 2013 12 h 22 Pourquoi pas remettre en cause la nature des universités? «[...] sans professeurs, il n'y a tout simplement plus d'universités. Tout ceci ne peut être remis en cause.» Et si on remettait en cause les universités? Les universités offrent un lucratif service d'enseignement et de recherche, incluant le développement des infrastructures, en même temps qu'elles détiennent le pouvoir d'octroyer un diplôme selon leurs propres évaluations et critères. En ce sens, les universités sont juge et parti et seront toujours en proie au corporatisme intrinsèque. Il faut séparer enseignement/recherche/infrastructure et évaluation/diplômation en deux organisations indépendantes. Éliminer un défaut de structure, c'est éliminer bien des pirouettes de gouvernance corporative. |
|---|---|---|

LE SOLEIL : Le rapport Corbo déplaît aux chargés de cours - Publié le samedi 29 juin 2013 à 05h00

| | | |
|--|--|--|
| Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) La composition des membres du Conseil national des universités, tel qu'imaginé par Claude Corbo, fait des mécontents. Les syndicats des quelque 30 000 chargés de cours et employés de soutien du réseau universitaire auraient souhaité plus qu'un seul représentant, puisque les 9000 professeurs en comptent trois. L'ex-recteur de l'Université du Québec à Montréal a remis jeudi matin son rapport sur la création d'un futur organisme public indépendant chargé de «surveiller» les universités de la province et ayant un rôle de recommandation et d'évaluation. Il compterait 13 membres, dont 7 personnes issues du monde universitaire, soit 3 professeurs, 1 étudiant de cycles supérieurs, 1 personne venant des personnels universitaires | autres que les professeurs et 2 personnes ayant une expérience de direction supérieure. La présidente du Conseil provincial du secteur universitaire du Syndicat canadien de la fonction publique, Carole Neill, se dit insultée de la composition «qui ne reconnaît pas l'expertise des travailleurs de soutien» qui sont «la colonne vertébrale» du réseau. Selon elle, il aurait fallu au moins un représentant pour les 15 000 employés qu'elle représente. «Il me semble que ce n'est pas trop demander», tonne-t-elle, ajoutant que les professeurs sont moins nombreux et ont droit à trois sièges. Même son de cloche du côté de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ), qui représente 12 000 chargés de cours. «Nous notons avec un profond agacement qu'encore une fois, on passe sous silence l'apport, pourtant essentiel, des chargés de cours à la vie universi- | taire», écrit dans un communiqué le vice-président responsable du regroupement des universités de la FNEEQ, Sylvain Marois. «Nous sommes le principal corps d'enseignements universitaires au Québec... et nous serions absents du Conseil national des universités», poursuit-il, ajoutant qu'il s'agit d'un affront de la part de Claude Corbo. Représentation nécessaire Les deux syndicats affirment avoir pourtant plaidé à de nombreuses reprises la nécessité de la représentation de leurs membres au sein du futur Conseil national des universités. Ils espèrent désormais que le ministre de l'Enseignement, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, sera sensible à leurs doléances lorsqu'il décidera de la composition finale des membres de l'organisme. |
|--|--|--|

LE DEVOIR : Place au Conseil national des universités : Claude Corbo a rendu au ministre le rapport commandé dans la foulée du Sommet sur l'enseignement supérieur – Vendredi 28 juin 2013





Photo : François Pesant Le Devoir

Pour Claude Corbo, il ne fait guère de doute que Pierre Duchesne créera le Conseil national des universités. « Compte tenu du fait qu'il y a un consensus significatif dans le milieu sur l'opportunité de mettre en place un tel conseil, mon intuition, c'est que le ministre va vouloir aller de l'avant », a-t-il affirmé au Devoir.

Robert Dutrisac

Mandaté par le gouvernement Marois dans la foulée du Sommet sur l'enseignement supérieur, Claude Corbo propose la création d'un Conseil national des universités (CNU) indépendant qui aurait un pouvoir de recommandation auprès du ministre, mais aucun pouvoir de contrainte à l'endroit des universités.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, a rendu public le rapport de Claude Corbo issu du chantier sur le CNU, rapport qu'il venait tout juste de recevoir. « J'annoncerai à l'automne les suites qui seront données ainsi que l'encadrement législatif proposé », indique le ministre dans un communiqué.

Pour Claude Corbo, il ne fait guère de doute que Pierre Duchesne créera le CNU. « Compte tenu du fait qu'il y a un consensus significatif dans le milieu sur l'opportunité de mettre en place un tel conseil, mon intuition, c'est que le ministre va vouloir aller de l'avant », a-t-il affirmé dans un entretien accordé au Devoir.

Claude Corbo recommande la création d'un organisme consultatif calqué sur le modèle du Conseil supérieur de l'éducation (CSE). Le CNU n'aurait qu'un pouvoir de recommandation parce qu'il faut préserver l'autonomie institutionnelle et intellectuelle des universités. Il faut aussi ne ravir aucun pouvoir au ministre responsable : faire autrement « serait instaurer une forme de technocratie qui répugne à l'idéal démocratique », prévient l'auteur.

« Modeste » majorité

Le CNU serait composé d'un président à temps plein nommé par le gouvernement sur recommandation du ministre pour un mandat renouvelable de cinq ans et de douze membres, tous choisis pour leur compétence et leur indépendance.

Vos réactions - 3 commentaires

Yvon Bureau - Abonné, 28 juin 2013 09 h 57
Programme pour les 55 ans et plus

Au CNU, il se doit d'y siéger un représentant des Programmes pour les 55 ans et plus dans nos universités du Québec. On parle présentement surtout des Universités du 3e âge (UTA). Concept nouveau : l'enseignement supérieur tout au long de la vie. Autres concepts : Université intergénérationnelle, Université de tous les âges, Université populaire pour tous... Concept porteur à choisir.

Soulignons que déjà plus de 20 000 d'étudiants âgés, plein de diplômes, d'expertises et d'expériences, retournent à l'université. Et ce nombre continuera d'augmenter rapidement. Ils veulent continuer à apprendre et aussi à mieux comprendre ce qu'ils ont appris. Ils veulent développer davantage leur esprit critique. Certains se donneront la possibilité de poursuivre la transmission de leur savoir et de leur passion; d'autres participeront activement à la société, autrement car mieux informés. Ils seront un

apport des plus significatifs pour cette société que l'on veut plus éduquée, en santé, innovante et inspirante.

Je crois profondément, dans chaque université du Québec, chacune respectant ses traditions, à l'implantation d'un grand programme pour les 55 ans et plus, avec une direction bien reconnue. Loin d'être une dépense, ce Programme serait un apport considérable sur tous les plans y compris celui financier. Comment ne pas imaginer la participation active de toutes ces personnes voulant collaborer au monde de l'enseignement, de la recherche et de l'implication dans la communauté ? Comment ne pas voir toutes ces personnes ayant le profond plaisir à continuer d'apprendre dans leur université et de partager ce plaisir à leurs descendants? Comment ne pas les voir conserver et améliorer leur santé, partager leurs expertises, même leur sagesse? Comment ne pas les voir comme une richesse humaine et intellectuelle à mieux explorer ?

Place à un représentant des Programmes pour les 55 ans et plus au CNU.

Une « modeste » majorité sera accordée au milieu universitaire. Des douze membres nommés pour un mandat de quatre ans, sept proviendraient du milieu, soit trois professeurs, un étudiant inscrit aux cycles supérieurs, un membre du personnel universitaire et deux personnes avec une expérience de direction dans une université. Cinq membres représenteraient la société civile. Le CNU serait doté d'un budget annuel de 4 millions, dont 2,5 millions pour son fonctionnement et 1,5 million pour commander des études.

Le rapport rappelle l'existence du Conseil des universités, dont l'abolition en 1993, dans un contexte de réduction des dépenses publiques a conduit d'autres instances - ministères, CSE, Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ), universités - à traiter des grands enjeux touchant les universités. « Au lieu d'avoir un lieu institutionnel mandaté pour faire un travail d'analyse et de réflexion méthodique, large et continu, d'analyse et de veille, on se retrouve avec de multiples intervenants ne travaillant pas de façon ordonnée ni coordonnée et ne bénéficiant pas de la distance, du détachement et de l'indépendance nécessaires à une réflexion aussi objective et aussi inspirée par le souci du plus grand bien collectif possible », estime Claude Corbo. La CREPUQ « est d'abord et avant tout un organisme de représentation et de défense des intérêts institutionnels des universités », rappelle-t-il.

C'est le CNU qui se chargerait de l'évaluation des nouveaux programmes et superviserait l'évaluation, faite par les universités, des programmes existants, propose le rapport. Cette tâche est dévolue à la CREPUQ à l'heure actuelle.

Si le CNU avait existé lors du conflit étudiant du printemps 2012, « ça aurait éclairé les débats », croit Claude Corbo. L'université est une institution « souvent mal connue et mal comprise » et elle « apparaît comme le terrain de conflits et d'affrontements incessants », écrit-il. « Les événements de 2012 ont pu faire apparaître encore plus mystérieuse et plus anarchique l'institution. »

La CREPUQ renommée Bureau de la coopération universitaire

En pleine redéfinition de ses mandats, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) s'appellera Bureau de la coopération universitaire, a appris Le Devoir. La présidente de la CREPUQ, Luce Samoisette, a confirmé cette information, en se gardant toutefois de donner plus de détails sur les transformations qui seront effectuées au fil des rencontres du comité chargé de la refonte. Mais déjà on sait que le mandat de l'évaluation des nouveaux programmes, qui incombait en partie à la CREPUQ, sera transféré au nouveau Conseil des universités, tel qu'annoncé jeudi par le ministre de l'Enseignement supérieur. « L'objectif est de diminuer les services, c'est clair. Mais quelle en sera l'ampleur ? On n'a pas fait tous les travaux », a-t-elle indiqué, sans s'avancer sur la nouvelle structure administrative et organisationnelle. Présidé par Mme Samoisette, le comité, qui se penchera tout l'été sur le sort de la CREPUQ, est formé de Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal, de Robert Proulx, recteur de l'UQAM, de Nelson Michaud, directeur de l'École nationale d'administration publique, et de Michel Patry, directeur de HEC. Les recommandations qui en seront issues devront être entérinées par le conseil d'administration de l'organisme.

Lisa-Marie Gervais

Jean Lengellé - Inscrit, 28 juin 2013 10 h 06
Opération "Poudre aux yeux"?

Ce qui devrait être la priorité, c'est bien plus la feuille de route de la formation universitaire, c'est à dire le pourquoi de cette formation, et non la façon de conseiller le Ministre avec les vieilles recettes de la "comitite aigue", et bien entendu aucun pouvoir, de façon à laisser libre cours aux ambitions ou aux caprices des administrations universitaires locales. Sans oublier le populisme abusif consistant à nommer un étudiant gradué pour un mandat de 4 ans qui obligera cet étudiant à négliger ses études...

Bon retour à l'Îlot des Voyageurs!

Michel Lebel - Inscrit, 28 juin 2013 10 h 34
Un retour!

Si je comprends bien, on revient à l'ancien Conseil des universités, à la case départ. Pas de quoi se péter les bretelles! Ainsi va le Québec qui tourne en rond. Mais ce qui importe, c'est que le ministre soit content! C'est réussi!

LE SOLEIL : Claude Corbo propose la création d'un organisme pour «surveiller» les activités universitaires - Publié le jeudi 27 juin 2013 à 16h48 | Mis à jour le jeudi 27 juin 2013 à 22h09





Photothèque Le Soleil

Claude Corbo a remis jeudi matin son rapport dans lequel il propose la création d'un futur organisme public indépendant doté d'un budget annuel de 4 millions \$ et ayant un rôle de recommandation et d'évaluation des universités.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) L'une des plus importantes propositions issues du conflit étudiant commence à prendre forme.

Le responsable du chantier sur la création d'un Conseil national des universités (CNU), Claude Corbo, a remis jeudi matin son rapport dans lequel il propose la création d'un futur organisme public indépendant doté d'un budget annuel de 4

millions \$ et ayant un rôle de recommandation et d'évaluation.

À la suite du Sommet sur l'éducation supérieure qui s'est tenu en février, Québec avait annoncé la création de cinq chantiers. Celui confié à l'ancien recteur de l'Université du Québec à Montréal devait définir la structure d'un éventuel Conseil national des universités. La création d'un tel organisme indépendant chargé de «surveiller» les activités universitaires est une demande de longue date des associations étudiantes.

Le rapport de 120 pages suggère que le CNU soit complètement autonome et dispose non seulement de son personnel, mais également d'un budget - de 4 millions \$ - adopté par l'Assemblée nationale. La mission du CNU imaginée par M. Corbo inclut notamment l'évaluation de la qualité des «activités universitaires» comprenant la formation à tous les cycles et la recherche. L'organisme conseillerait le ministre de l'Enseignement supérieur et les établissements «sur les grands enjeux concernant l'institution universitaire». Le Conseil aurait aussi comme mandat d'aider le gouvernement à améliorer le système universitaire et son orientation.

Avoir à l'oeil l'évolution de la condition étudiante

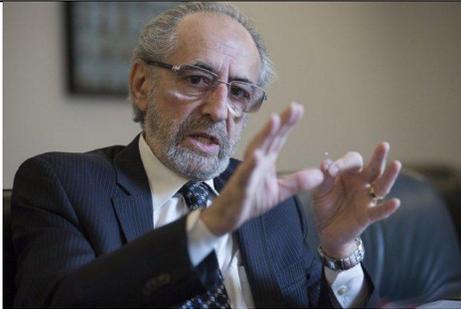
De nombreuses tâches et responsabilités seraient ainsi confiées au CNU, dont celle d'évaluer les

programmes d'études existants et futurs, examiner les pratiques en matière d'évaluation de l'enseignement et les orientations et la place de la recherche universitaire. De plus, l'organisme se prononcerait sur le déploiement de nouveaux établissements universitaires et campus, aurait un droit de regard sur la formule de financement du réseau et devrait remettre tous les cinq ans un rapport sur l'état général du système universitaire. Il serait également chargé d'avoir à l'oeil l'évolution de la condition étudiante.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, a accueilli favorablement le rapport «qui contient plusieurs propositions intéressantes qui contribueront à doter le milieu de l'enseignement supérieur d'un organisme permettant d'assurer un développement harmonieux et cohérent du système universitaire québécois». Il promet d'y donner suite à l'automne.

La présidente de la Fédération étudiante collégiale du Québec, Éliane Laberge, et le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Antoine Genest-Grégoire, ont également salué le travail de M. Corbo, s'attribuant la paternité de nombre de ses recommandations. Les deux dirigeants étudiants espèrent maintenant que le ministre s'en inspirera.

CYBERPRESSE : Claude Corbo dépose une esquisse du Conseil national des universités - Mis à jour le jeudi 27 juin 2013 à 11h27



Photothèque Le Soleil

L'ex-recteur de l'UQAM, Claude Corbo.

Tommy Chouinard, La Presse

Les contours du futur Conseil national des universités (CNU) se précisent. Ce nouvel organisme public indépendant n'aurait pas de pouvoir coercitif sur les établissements, mais il devrait avoir son mot à dire sur leur gouvernance, l'offre de programmes et le développement du réseau universitaire.

C'est ce que recommande l'ex-recteur de l'UQAM, Claude Corbo, dans un rapport rendu public jeudi. Le gouvernement Marois l'avait nommé à la tête de l'un des cinq chantiers de travail créés à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur de février dernier, celui sur la création d'un CNU.

Lors du Sommet, les acteurs du monde universitaire se sont tous entendus sur la nécessité d'un CNU, surtout pour assurer la cohésion du développement du réseau universitaire. Mais ils

étaient en désaccord sur ses pouvoirs, son mandat et sa composition.

Dans son rapport, Claude Corbo recommande que le CNU ait un « rôle d'étude, de conseil et de recommandation » dans le respect de « l'autonomie des établissements et du principe de la liberté académique ». Il n'aurait donc pas de pouvoir de contrainte.

Mais le CNU interviendrait dans plusieurs sujets chauds du monde universitaire. Selon le rapport Corbo, il devrait donner au ministre des avis sur le déploiement des universités et la création de nouveaux campus, un enjeu qui a fait les manchettes au cours des dernières années. Il devrait recommander des normes quant à la reddition de compte des établissements «tant en matière académique qu'administrative». Il identifierait les meilleures pratiques en matière de gouvernance et d'imputabilité.

Il préparerait tous les cinq ans un rapport sur l'état général du système universitaire, ce qui permettrait d'évaluer l'offre de programmes. Par exemple, il identifierait les programmes qui ne sont plus utiles, les secteurs disciplinaires insuffisamment couverts, des moyens pour assurer «un meilleur ajustement de la formation aux besoins de la société». Le CNU examinerait périodiquement la formule de financement des universités - le gouvernement est d'ailleurs en train de la revoir.

Le CMU aurait le mandat d'évaluer la qualité des projets de nouveaux programmes et établir des normes sur l'évaluation des programmes existants.

Toujours selon le rapport Corbo, le ministre devrait être obligé de soumettre à l'avis du CNU

tout projet de règlement sur les universités ou toute mesure qu'il entend mettre en oeuvre pour assurer la coordination entre les universités.

Claude Corbo recommande que le CNU soit composé de 13 membres nommés par le gouvernement : un président, sept personnes issues des communautés universitaires (trois professeurs, un étudiant, une membre du personnel de soutien, deux personnes ayant une expérience de direction supérieure) et cinq personnes provenant de la société civile. Il y aurait aussi du personnel administratif, une équipe d'une vingtaine de personnes. Le CNU devrait être doté d'un budget de quatre millions par an, selon M. Corbo.

Toutes les autres provinces canadiennes ont un organisme comme le CNU. Le Québec en avait jusqu'en 1993. Le Conseil des universités avait été aboli non pas parce qu'il était un échec, mais plutôt dans un contexte de rationalisation des dépenses, souligne Claude Corbo.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a reçu « avec satisfaction » le rapport. « J'annoncerai au début de l'automne les suites qui y seront données ainsi que l'encadrement législatif proposé », affirme-t-il.

Les fédérations étudiantes universitaire et collégiale - la FEUQ et la FECQ - sont « très satisfaites » que le rapport Corbo reprenne « bon nombre » de leurs revendications pour «améliorer la transparence, la qualité et la saine gestion du réseau universitaire». Mais elles ont un « bémol important » : «la faible représentation étudiante au sein du CNU».

CYBERPRESSE : Les salaires des cadres bondissent - Publié le mercredi 05 juin 2013 à 07h46



La Presse, Martin Chamberland
Michel Umbriaco et Max Roy de la Fédération québécoise des professeurs d'université (FQPPU).
 Hugo Pilon-Larose, La Presse

Les droits de scolarité doivent être augmentés pour pallier le sous-financement des universités, ont clamé les recteurs pendant le printemps érable. Toutefois, entre 1997 et 2009, la part du budget servant à payer leurs salaires a plus que doublé, rapporte la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), dans la mise à jour d'une étude publiée plus tôt cette année, lors du Sommet sur l'enseignement supérieur.

«La part de la masse salariale consacrée à la haute direction augmente sans cesse, tout comme celle du personnel de gestion, comme les coordonnateurs de programme. C'est la preuve que nos établissements se bureaucratisent, mais aussi que certains octroient des salaires démesurés à leurs gestionnaires», affirme Michel Umbriaco, président du comité sur le financement universitaire de la FQPPU, une association qui regroupe la vaste majorité des syndicats de professeurs du Québec.

Entre 1997 et 2009, la masse salariale du personnel de direction, notamment les recteurs, est passée de 103,8 millions à 226,6 millions, soit une augmentation de près de 120%. Pendant cette même période, la part qu'occupe le salaire de la haute direction dans la masse salariale totale des universités est passée de 6,3% à 7,5%.

Ce changement de cap, explique M. Umbriaco, est le résultat de l'attitude de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), qui visait à augmenter le salaire des hauts dirigeants «pour favoriser des candidats de qualité».

Or, soutient-il, le fait que le recteur de l'Université Bishop's, en Estrie, gagne un salaire deux fois

plus élevé que celui du recteur de l'Université du Québec à Montréal ne fait pas pour autant de lui un meilleur dirigeant.

«Dans le réseau de l'Université du Québec, on a décrété un plafond, indique M. Umbriaco. Un recteur ne peut pas faire un salaire plus élevé qu'un sous-ministre. La FQPPU demandera, lors de la publication prochaine de notre recherche, que l'on fixe un salaire plafond aux hauts dirigeants, soit deux fois le salaire d'un professeur titulaire».

Par les contribuables

Majoritairement financées à même les fonds publics, les universités ne le sont pas entièrement.

«Les principales sources de revenus sont la subvention au fonctionnement, les droits de scolarité, les fonds de recherche et les fonds de donation. McGill aura plus d'argent grâce aux fonds de recherche, aux droits de scolarité payés par ses étudiants ou aux dons. Toutefois, dans tous les cas, la masse salariale des universités est en majeure partie financée par le gouvernement du Québec», précise M. Umbriaco.

Il donne à entendre qu'à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, où l'on fait peu de recherche, près de 80% du budget provient des fonds publics, alors qu'à l'Université McGill, c'est seulement 50%.

Dans les universités anglophones montréalaises, le salaire des hauts dirigeants a particulièrement augmenté au cours des dernières années.

Pour freiner cette hausse, il ne suffit toutefois pas de revoir à la baisse le salaire des recteurs, laisse savoir M. Umbriaco, «il faut aussi mettre un terme à la bureaucratisation de nos universités.»

Quand la masse salariale du personnel de gestion augmente de près de 300% entre 1997 et 2009, «c'est la preuve qu'on a laissé les choses aller.»

L'écart salarial se creuse

Les universités à charte, telles McGill, Concordia et l'Université de Montréal, creusent l'écart qui les sépare du réseau des universités du Québec quant à la part de la masse salariale consacrée aux cadres de la haute direction, notamment les recteurs. Entre 1997 et 2009, soit la période étudiée par la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU), le salaire des cadres de la haute direction a accaparé une part croissante de la masse salariale totale dans les universités à charte.

Par exemple, à l'Université McGill, le salaire de la haute direction occupait 8% de la masse salariale globale (incluant professeurs, chargés de cours et autres employés) en 1997. Ce chiffre a grimpé à 10,1% en 2009, un sommet pour l'ensemble des universités de la province. Or, pendant cette même période, le pourcentage représentant la masse salariale globale dans le budget des universités a diminué, analyse la FQPPU. Selon la fédération, cela veut donc dire que les parts du budget consacré à l'embauche de nouveaux professeurs ou de chercheurs diminuent, pour laisser la place à plus de cadres qui s'offrent de meilleurs salaires. Dans le réseau de l'Université du Québec, notamment l'Université du Québec à Montréal (UQAM), la masse salariale des cadres a également augmenté, mais la place qu'occupent les cadres dans la masse salariale totale a parfois diminué. Une situation contraire à celle qui a cours dans les universités à charte.

EN BREF

Université Concordia

Masse salariale du personnel de la direction: "18,9 millions (augmentation de 281%)

Part des fonds universitaires consacrés au salaire de la direction: 5,1% à 9,3% (augmentation de 4,2%)

Université de Montréal

Masse salariale du personnel de la direction: "30,8 millions (augmentation de 192%)

Part des fonds universitaires consacrés au salaire de la direction: 5,9% à 8,9% (augmentation de 4%)

Université McGill

Masse salariale du personnel de la direction: "31,2 millions (augmentation de 134%)

Part des fonds universitaires consacrés au salaire de la direction: 8% à 10,1% (augmentation de 2,1%)

Université du Québec à Montréal

Masse salariale du personnel de la direction: "5 millions (augmentation de 50%)

Part des fonds universitaires consacrés au salaire de la direction: 6,1% à 5,7% (diminution de 0,4%)

É.T.S.

TVANOUVELLES : Négociations à l'ÉTS : Une grève pourrait compromettre la session - Première publication dimanche 8 septembre 2013 à 17h37



Crédit photo : Capture d'écran, www.etsmtl.ca

Agence QMI

Université Concordia

Une grève générale du personnel professionnel et de soutien pourrait compromettre la session automnale des 7000 étudiants de l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Les 425 syndiqués qui sont sans contrat de travail depuis juin 2012 ont voté à 89 % en faveur de «tenir des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée».

«Les membres ont choisi de faire pression sur la direction afin d'arriver à une entente acceptable pour tous, et le plus rapidement possible», a expliqué Roger Bazinet, conseiller syndical. Ce

dernier estime toutefois que les relations entre le patronat et les employés sont bonnes.

«Le climat de travail est bon, donc les négociations devraient aller bien», a-t-il dit en entrevue. Les employés ont rejeté en juin dernier une entente de principe conclue devant une médiatrice du ministère du Travail. Les travaux de négociations doivent reprendre mardi.

«Il n'en manque pas beaucoup pour arriver à une entente, mais l'employeur doit comprendre que les travailleurs sont motivés et mobilisés», a conclu le conseiller syndical.

TVANOUVELLES : Ex-recteur par intérim : Perte de 350 000\$ à l'Université Concordia - Première publication jeudi 3 octobre 2013 à 23h14





Crédit photo : archives Agence QMI
L'ex-recteur par intérim de l'Université Concordia, Frederick Lowy
Par Charles Lecavalier | Agence QMI
Une **transaction immobilière** au profit de l'**ex-recteur par intérim de l'Université Concordia**, Frederick Lowy, a fait perdre **350 000\$** à cet établissement d'enseignement.
«Les conditions dans le secteur de l'immobilier de Montréal ont changé. Dans ce contexte, la décision a récemment été prise d'accepter une

offre d'achat sur la copropriété de 1 050 000\$ et l'appartement a été vendu», peut-on lire dans une lettre qui a été envoyée à la communauté universitaire.
Cette somme est de loin inférieure au prêt de 1,4 million \$ consenti par Concordia à M. Lowy en 2011 pour lui permettre d'acheter un condo de luxe à Toronto.
Ce dernier devait rembourser cette somme en vendant son condo montréalais, situé sur l'avenue du Docteur Penfield. Dans le contrat, c'est l'université qui prenait le risque de voir le condo montréalais perdre de la valeur.
«Quand le Dr Lowy a été contacté pour le poste de recteur par intérim (en janvier 2011), il était sur le point de déménager à Toronto. Il s'était engagé légalement à acheter le nouveau condo et avait besoin de vendre sa propriété à Montréal pour le payer», a expliqué Christine Mota, directrice des relations avec les médias à l'Université Concordia.

«On lui a dit: on veut que tu restes avec nous, on va te prêter de l'argent à hauteur de la valeur de ton condo ici pour que tu puisses acheter le condo à Toronto», a ajouté Mme Mota.
En plus de cette générosité «exceptionnelle» de Concordia, M. Lowy a tout de même reçu une allocation mensuelle de 3000\$ pour vivre dans son propre appartement.
«Les gens ont beaucoup de respect pour M. Lowy. La communauté était d'accord avec ce choix. C'était un temps difficile pour l'université et c'était le meilleur candidat pour nous aider», a expliqué Christine Mota.
M. Lowy remplaçait alors la rectrice Judith Woodsworth, qui a quitté Concordia dans des conditions nébuleuses avec un parachute doré de 700 000\$.
Les finances de l'université devraient toutefois s'en remettre: un collectif de bienfaiteurs, incluant M. Lowy lui-même, a remboursé intégralement les 350 000\$.

TVANOUVELLES : Université Concordia : Nouvelles conventions de travail après quatre ans - Première publication vendredi 13 septembre 2013 à 17h09



Crédit photo : capture d'écran: www.concordia.ca

Agence QMI
Les membres de deux **syndicats d'employés de l'Université Concordia** affiliés à la **CSN** viennent d'entériner les ententes de principe conclues pour le **renouvellement de conventions** échues il y a plus de **quatre ans**.
Les membres du **Syndicat des employés des bibliothèques**, de même que ceux du **Concordia University Union of Support Staff - Technical Sector** ont accepté ces derniers jours les ententes dans une très forte proportion.
Les deux conventions étaient expirées depuis **mai 2009**. Les nouvelles ententes, qui prendront

fin en mai 2015, accordent des augmentations de salaire de 10 % sur une durée de six ans et introduisent des régimes d'assurance dentaire et oculaire.
Deux autres syndicats de travailleurs à l'Université Concordia, soit le Syndicat des employés de soutien et le Concordia University Professional Employees Union, demeurent à la table des négociations afin de renouveler des conventions collectives échues aussi depuis plus de quatre ans.

Université de Montréal

LE DEVOIR : Université de Montréal - Une méthode de lutte contre le plagiat soulève la méfiance - Vendredi 8 novembre 2013 |



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
Pour certains étudiants, cette méthode est insultante puisqu'elle suppose qu'ils sont coupables jusqu'à preuve du contraire.

Lisa-Marie Gervais

L'Université de Montréal songe à utiliser un service controversé de détection de plagiat. Cet outil Web visant à repérer les étudiants « copieurs » soulève déjà de nombreuses inquiétudes au sein de la communauté universitaire.
Créé aux États-Unis mais utilisé dans plusieurs universités, y compris des canadiennes, Turnitin permet de comparer le contenu d'un travail de fin de session, d'un essai ou d'un mémoire à une immense banque de données faite de plusieurs millions de travaux étudiants, de documents en ligne et d'archives de journaux. Grâce à un algorithme, le logiciel derrière ce service permet de repérer les passages (séquences de mots, paragraphes ou phrases) empruntés à d'autres ouvrages, qui ne seraient pas originaux.

Propriété intellectuelle

Le hic ? Pour y avoir accès, une université doit normalement accepter que les travaux des étudiants qu'elle soumet à ce contrôle antiplagiat soient enregistrés dans cette banque de données pour consultation, ce qui pose des problèmes de propriété intellectuelle. Pour certains étudiants, cette méthode est insultante puisqu'elle suppose qu'ils sont coupables jusqu'à preuve du contraire.
C'est d'ailleurs entre autres pour cette raison que McGill a abandonné l'utilisation de Turnitin, testé comme projet-pilote dans les années 2000. Plus récemment, en 2010, l'Université Concordia n'a pas retenu ce service au terme d'une période d'essai de deux mois, parce qu'elle le jugeait trop cher et s'inquiétait des questions de propriété intellectuelle.
« Les résultats n'étaient pas concluants. Chez les profs, c'était moitié-moitié. Certains l'aimaient, d'autres pas », a dit Catherine Bolton, vice-rectrice adjointe aux affaires universitaires, qui mène actuellement des travaux de recherche sur l'intégrité et le plagiat. « Les informations confidentielles qui étaient transmises, c'était une autre raison qui a fait qu'on a cessé de l'utiliser. »
L'Université Concordia préfère la prévention et dit mettre, pour le moment, son argent et ses efforts à dresser un réel portrait de la situation. D'autres universités canadiennes, comme Mount Saint Vincent en Nouvelle-Écosse, et même certaines universités américaines, comme Harvard et Princeton, ont banni en partie ou en totalité l'utilisation de Turnitin. Certains établissements ont même poursuivi la compagnie pour violation de droits d'auteur.

Enfin, d'autres systèmes antiplagiat, comme compilatio.net, sont utilisés ici. C'est le cas à l'Université du Québec à Chicoutimi, qui a aussi mis sur pied un site Web institutionnel visant à éduquer la communauté universitaire sur l'intégrité intellectuelle.

Des inquiétudes

L'Université de Montréal envisage d'utiliser Turnitin en projet-pilote sur plusieurs années, ce qui coûterait 15 000 \$ annuellement. Selon nos informations, il impliquerait au moins 4000 étudiants, notamment des départements de chimie et biochimie, où le plagiat semblait plus répandu. Sans confirmer les détails, le porte-parole de l'UdeM, Mathieu Filion, indique que le projet n'est qu'au stade des « discussions ». « On n'est vraiment pas sûr d'aller de l'avant avec le projet-pilote, ce n'est pas signé et c'est loin d'être sûr que ça se fasse », a-t-il dit. La demande est venue de certaines facultés qui se sont inquiétées du plagiat, et l'université a voulu trouver des solutions, a-t-il expliqué. « Le jour où on va décider qu'on va aller de l'avant, on veut que les associations étudiantes soient d'accord avec nous. »

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM) confirme qu'elle est au courant de la situation et qu'elle a déjà posé ses conditions à l'utilisation de Turnitin, qui auraient été acceptées : l'étudiant pourra se servir de l'outil avant de remettre son travail au professeur, il ne pourra être accusé formellement d'après le diagnostic obtenu et ses travaux soumis à la banque de données ne seront pas accessibles à tous les utilisateurs.

« En tant qu'association d'étudiants, on ne peut pas être pour le plagiat, c'est sûr. Mais on veut que [l'utilisation de ce service] soit encadrée de façon très serrée », a dit Yan Bertrand, coordonnateur aux affaires universitaires de premier cycle. « L'administration nous a assuré qu'on allait pouvoir voir le contrat. » Le projet-pilote a été retardé, mais la FAECUM s'attend à ce qu'il soit implanté à la session d'hiver, ce que ne

confirme toutefois pas la direction. Celle-ci ne s'avance pas non plus sur le coût d'implantation du service à toute l'université et ses écoles affiliées. Quant aux professeurs, en plus d'être vexés de ne pas avoir été consultés, ils estiment qu'un tel contrôle antiplagiat va à l'encontre de leurs valeurs. « Pour reprendre une phrase célèbre, c'est « surveiller pour punir ». C'est tout à fait

dans l'esprit de cette administration et ça va dans le sens du climat post-mouvement étudiant, post-carrés rouges qu'on a en ce moment », a dit Jean Portugais, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal. « On ne veut pas d'une université qui punit, on veut de l'accompagnement et de la sensibilisation. »

[Vos réactions - 7 commentaires](#)

LE DEVOIR : L'UdeM a dépensé 42 000 \$ en frais de voyage en Chine en six mois – Mardi 15 octobre 2013 |



Photo : Jacques Grenier - Archives Le Devoir
Au cours du débat entourant la hausse des droits de scolarité, le mouvement étudiant a souvent reproché aux universités québécoises de manquer de rigueur en matière de gestion. Ci-haut, le campus de l'Université de Montréal.

La Presse canadienne

L'Université de Montréal dit avoir replacé la Chine au coeur de ses priorités, au point d'y envoyer 15 personnes dans le cadre de deux missions qui se sont déroulées entre octobre 2012 et mars 2013.

Au moins 42 000 \$ en frais de voyage, notamment pour des billets d'avion en classe affaires, ont été dépensés dans le cadre de ces deux missions, selon des documents obtenus par La Presse canadienne en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Sept personnes ont participé à une première mission en octobre 2012, qui a coûté 22 400 \$,

[Université de Sherbrooke](#)

alors que huit autres personnes se sont rendues en Chine six mois plus tard lorsque le recteur Guy Breton a reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Shanghai.

Seule la vice-rectrice à la Francophonie et aux partenariats institutionnels, Hélène David, a participé aux deux missions, selon un porte-parole de l'Université de Montréal, Mathieu Filion.

Une priorité

Ce dernier a ajouté que les autres participants aux missions étaient des doyens et des professeurs qui avaient des liens « plus étroits » avec certaines facultés des universités chinoises visitées. « C'était surtout pour établir des partenariats, a-t-il expliqué. Depuis quelques années, la Chine est une de nos priorités parce qu'il y a eu un peu de retard.

Au mois d'octobre, neuf universités ont été visitées à Pékin, Shanghai et Chengdu. L'opération s'est répétée au mois de mars, sans toutefois se rendre à Chengdu.

Breton par l'Université Jiao Tong de Shanghai, le 23 mars, le déplacement a coûté au moins 19 500 \$ à l'institution d'enseignement.

Le séjour du recteur de l'Université de Montréal, qui s'est étalé sur treize jours, a coûté 9561,65 \$, alors que celui de Mme David, qui l'accompagnait, s'est élevé à 10 094,32 \$ pour huit jours.

Le porte-parole de l'université a défendu la décision de l'établissement d'envoyer un total de 15 personnes au cours de ces deux missions. « Avec la Chine, il y a une particularité, il y a une

importance sur la hiérarchie et la rencontre avec les gens, c'est très important, a-t-il dit. C'est pour cette raison que nous avons organisé ces rencontres.

Selon M. Filion, les dépenses engendrées par les deux missions en Chine se justifient. « L'Université de Montréal n'avait pas fait de mission en Chine depuis plus de dix ans, même si nous avons des ententes avec certains établissements depuis trente ans », a-t-il dit.

Le porte-parole a également ajouté que la qualité de la recherche dans certains domaines dépend de partenariats avec des universités étrangères. « Avec l'Université de Pékin, on a des professeurs d'ici qui font des recherches avec leurs homologues chinois dans différents domaines, dont la médecine, la médecine dentaire et vétérinaire », a précisé M. Filion.

Au cours du débat entourant la hausse des droits de scolarité, le mouvement étudiant a souvent reproché aux universités québécoises de manquer de rigueur en matière de gestion, alors que les dirigeants de ces établissements affirmaient souffrir d'un sous-financement.

Selon une étude de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec dévoilée en janvier dernier, le sous-financement des universités québécoises relativement à la moyenne des établissements des autres provinces canadiennes atteignait 850 millions en 2009-2010.

[Vos réactions - 5 commentaires](#)

LA TRIBUNE : Remboursement des frais de scolarité [aux familles du personnel] : un sujet qui refait surface régulièrement – Mis à jour le mardi 08 octobre 2013 à 10h13



Archives La Tribune

Isabelle Pion, La Tribune

(Sherbrooke) La question du remboursement des frais de scolarité aux familles des membres du personnel de l'UdeS est une question qui refait régulièrement surface, estime Martin Buteau, vice-recteur aux ressources humaines et à la vie étudiante de l'UdeS. « Les avis sont partagés sur cette question. Ce n'est pas la première fois que l'UdeS se questionne là-dessus », commente-t-il. « Il y a différentes écoles de pensées : certains disent que ça n'a pas sa place, mais si ça permet de retenir des étudiants, c'est bénéfique pour l'UdeS et aussi pour la région, ça permet de retenir des diplômés. »

Le secrétaire général du Syndicat des professeurs et professeurs de l'UdeS (SPPUS), Robert Tétrault, et le président du Syndicat des employés et employés de soutien de l'UdeS (SEE-

SUS), Stéphane Caron, ne voient pour leur part aucun mal à cet avantage inscrit dans les conventions collectives.

« À mon humble avis, il s'agit d'une clause qui n'a rien d'exceptionnel. Qui n'a pas entendu parler de prix des employés? commente M. Caron. Les membres que je représente voient cette mesure comme une reconnaissance à la réalisation, au quotidien, de ce qu'est l'université. »

La pratique remonte à plusieurs années. « La première version du règlement date de 1968. Au fil des ans, ça a évolué », observe M. Buteau, qui souligne que l'UdeS a déjà remboursé 100 % des frais, comparativement à 50 % maintenant.

[Université du Québec - Réseau](#)

LE DEVOIR : L'UQ veut davantage de moyens pour favoriser la mission d'accessibilité de ses établissements – Lundi 2 décembre 2013



Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
Le réseau de l'Université du Québec compte dix universités, écoles et institut.

Lisa-Marie Gervais

Le réseau de l'Université du Québec (UQ) demande au gouvernement de reconnaître davantage ses efforts en matière d'accessibilité universitaire et exige un meilleur financement de ses établissements. L'UQ recommande aussi que le Québec se dote d'une stratégie nationale de participation aux études universitaires, comme cela s'est fait en Ontario et dans d'autres régions du monde, a appris *Le Devoir*.

Ce sont là quelques-unes des recommandations faites par l'UQ dans un document qui sera bientôt acheminé au ministre de l'Enseignement supérieur et dont *Le Devoir* a obtenu copie. Cette stratégie nationale devra comprendre des cibles, des redditions de comptes et, bien sûr, un financement adéquat à la clé.

Des groupes sous-représentés

Tout au long des quelque 90 pages de son document, le réseau UQ livre un véritable plaidoyer pour l'accessibilité et démontre à quel point il faut se préoccuper, comme le font déjà ses établissements (principalement en région), des étudiants des groupes sous-représentés, soit les autochtones, les étudiants de première génération, ceux en situation de handicap ou issus de familles à faible revenu.

« Il est primordial de reconnaître les efforts déployés à ce jour par les établissements qui font le choix de soutenir pleinement les étudiants issus de groupes sous-représentés en développant des services qui leur sont dédiés », fait valoir l'UQ dans son document intitulé *Pour une participation équitable aux études universitaires*. Il rappelle que pour les établissements qui accueillent un grand nombre de ces étudiants, ces choix d'allocation de ressources se font souvent au détriment « d'autres impératifs de l'institution ».

Les universités ne doivent plus être seules dans ce combat pour l'accessibilité et la diplomation, croit l'UQ. Cette stratégie nationale, qui est proposée alors que le gouvernement attend d'ici juin 2014 le rapport d'experts du chantier qui mènera à une politique sur le financement universitaire, devra aussi confirmer « la responsabilité partagée du gouvernement et des universités, avec la collaboration des autres ordres d'enseignement ».

Cibles jusqu'en 2029

Le gouvernement devra se doter d'objectifs ambitieux de taux d'accès aux études universitaires sur 15 ans, calqués sur les propositions faites en 2008 par le Conseil supérieur de l'éducation. Par exemple, le Québec devrait augmenter à 50 % son taux d'accès au baccalauréat d'ici 2017, à 56 % en 2023 et à 64 % en 2029. Il est actuellement de 44 %.

Des cibles spécifiques en matière d'accès, de persévérance et de réussite pour les groupes sous-représentés à l'université devront aussi être visées. Pour mieux répondre aux besoins de ces étudiants, l'UQ suggère la création d'un « indice socioéducatif » pour mieux comprendre les

inégalités d'accès à l'université sur tout le territoire, s'inspirant des travaux sur la persévérance scolaire du sociologue sagueéen Michel Perron. Le réseau UQ souhaite aussi des mesures d'aide financière pour soutenir les étudiants dans les moments de transition, en encourageant par exemple les DEC-BAC, une formule hybride qui combine le diplôme d'études collégiales et le baccalauréat. Et pourquoi ne pas donner des bourses d'initiation à la recherche ou pour récompenser les étudiants aux parcours atypiques qui auront décidé d'étudier à temps plein plutôt qu'à temps partiel ? Ceux-ci sont rarement admissibles aux mesures d'aide financière et les bourses d'excellence tendent à exclure les étudiants aux parcours atypiques, rappelle-t-on dans le document.

L'importance des étudiants de « première génération »

Dans son plaidoyer, l'UQ démontre qu'il faut particulièrement s'attarder aux étudiants de première génération (dont les parents n'ont pas fréquenté l'université, ni même le cégep dans certains cas) qui sont sous-représentés à l'université. « Plusieurs études [...] ont montré que le capital scolaire des parents est plus déterminant que le revenu familial pour expliquer les différences d'accès aux études universitaires. » Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a lui aussi dit à maintes reprises qu'il fallait leur accorder une attention particulière.

Selon Statistique Canada, le taux d'accès des étudiants de première génération (EPG) aux universités québécoises est le plus faible (17 %) parmi les groupes sous-représentés, semblable à celui des jeunes en situation de handicap. Celui des jeunes issus de familles à faible revenu se situe autour de 20 % et celui des autochtones est de 24 %. La moyenne est de 30 %.

Les EPG sont généralement issus d'une famille à faible revenu, dont la mère est au foyer. Ils ont des parcours atypiques, alliant travail et école, et ont des résultats plus faibles, n'ayant souvent aucun encouragement de leurs parents, qui peuvent même percevoir comme une trahison le choix de leur enfant de poursuivre ses études.

Une étude basée sur une enquête canadienne montre qu'un étudiant dont les parents ont fréquenté le cégep a environ deux fois plus de chances d'aller à l'université qu'une personne dont les parents n'ont jamais fait d'études collégiales. Et si ses parents sont allés à l'université, il a au moins trois fois plus de chances d'y accéder.

Le rattrapage semble avoir largement bénéficié aux filles. Au baccalauréat, leur taux d'accès était de 31 % en 1985 et de 52 % en 2010, soit 25 ans plus tard. Pendant ce même laps de temps, il est passé de 29 % à moins de 37 % chez les garçons. Les filles EPG ont aussi mieux réussi au fil des ans et elles ont été plus nombreuses que les garçons à décrocher un diplôme universitaire.

Dans son document de travail, l'UQ rappelle que ce sont ses établissements situés loin des grands centres urbains qui ont le plus d'EPG même s'ils sont moins nombreux qu'avant. D'où l'importance de donner accès au plus grand nombre possible en région, dit le document.

Obstacles financiers

Les EPG, tout comme les étudiants provenant de familles à faible revenu et les autochtones, sont particulièrement touchés par les obstacles financiers comme les droits de scolarité. Encore plus que l'incapacité de payer et la peur de s'endetter, ces étudiants, par manque d'information, ont tendance à croire plus facilement que les études universitaires ne sont pas assez importantes pour justifier une telle dé-

pense. « Ce n'est pas que les droits de scolarité constituent un obstacle plus psychologique que financier, mais, contrairement à d'autres frais tels que le logement et le transport, ils constituent un symbole, et leur effet dissuasif peut être plus important que la somme réelle qu'ils représentent », fait remarquer l'UQ, citant une étude de 2007.

Au Québec, cette perception que les études coûtent particulièrement cher est sans doute exacerbée du fait que beaucoup de parents n'ont pas épargné pour soutenir leurs enfants dans leurs études postsecondaires. Constat triste, mais vrai : dans tout le Canada, c'est au Québec que les parents épargnent le moins pour les études de leur progéniture.

Vos réactions - 5 commentaires

Carole Dionne - Inscrite, 2 décembre 2013 00 h 58

Aucun problème

Le Qu.ébec est en surplus. Et si on est en déficit, on coupera en santé: plutôt que 17h d'attente à l'urgence, on y attendra 23 h. Luniversié, c'est primordial.

Christian Fleitz - Inscrit, 2 décembre 2013 09 h 23

Si vous voulez moins d'attente dans les urgences, peut-être faudrait-il davantage de personnels médicaux, non ? Le soutien à l'université qui forme ces personnels est donc bien évidemment primordial....

Carole Dionne - Inscrite, 2 décembre 2013 10 h 17

@ Christian Fleitz

L'Ouef et la poule ou la poule et l'oeuf. D'accord avec vous mais pas dans toutes les matières. De plus, l'ordre des médecins contrôle tout. Si cet ordre laissait du lest aux infirmières, aux pharmacies (encore plus), etc. Ce n'est pas seulement une question d'argent mais plutôt de répartitions des tâches.

Christian Fleitz - Inscrit, 2 décembre 2013 09 h 41

Volonté et réalisme

Il est évident que dans une province qui selon toutes les statistiques, internes ou externes (OCDE), constate pratiquement 50 % d'illettrisme, la formation, surtout supérieure, peut paraître très accessoire à certains. Certes, pour ces derniers, les formations scolaires et universitaires paraissent très accessoire quand la conscience échappe que ces dernières sont indispensables à l'acquisition de concepts et processus nouveaux qui permettent le progrès et l'enrichissement de la société. Un plus grand nombre de formations universitaires est un facteur essentiel pour l'amélioration et l'enrichissement d'une société : faciliter l'accès à celles-ci devrait donc être un axe majeur pour une politique responsable.

Louis Lapointe - Abonné, 2 décembre 2013 10 h 12

Qui est coupable de préjudice majeur et de charlatanisme intellectuel, Mme Bissonnette?

« Ce n'est pas que les droits de scolarité constituent un obstacle plus psychologique que financier, mais, contrairement à d'autres frais tels que le logement et le transport, ils constituent un symbole, et leur effet dissuasif peut être plus important que la somme réelle qu'ils représentent », fait remarquer l'UQ, citant une étude de 2007. »

Cette étude de 2007, que cite une nouvelle étude de 2013, existait donc lors des événements du printemps 2012.

Pourtant, tous les recteurs du réseau de l'UQ, appuyés en cela par les membres de leurs conseils d'administration, avaient préféré, à l'époque, garder le silence, laissant délibérément

nos enfants à la merci des forces de l'ordre dans les rues du Québec.
Étonnamment, dans la même édition du Devoir, Lise Bissonnette, présidente du conseil d'administration de l'UQAM depuis le printemps dernier, nous apprend que les pratiques du conseil qu'elle préside ont changé depuis la crise de l'îlot Voyageur.
<http://www.ledevoir.com/societe/education/394121/p>

Comment expliquer alors le silence de ses prédécesseurs au conseil d'administration de l'UQAM à l'aune de cette nouvelle étude du réseau de l'UQ?
La réponse est toute simple : étant nommés par le gouvernement du Québec, les recteurs et membres des conseils d'administration du réseau de l'UQ ne mordent jamais la main qui les nourrit.
Voilà pourquoi, sous le régime libéral, les recteurs avaient complètement oublié que les étu-

dants de premières générations existaient, alors, qu'à l'instar du nouveau gouvernement, ils les redécouvrent à nouveau.
« Plusieurs études [...] ont montré que le capital scolaire des parents est plus déterminant que le revenu familial pour expliquer les différences d'accès aux études universitaires. » Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a lui aussi dit à maintes reprises qu'il fallait leur accorder une attention particulière.»

LE DEVOIR : Les recteurs sont divisés à propos de la restructuration de l'Université du Québec – Samedi 21 septembre 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Le rapport de Lise Bissonnette et John R. Porter déposé à la mi-septembre recommande d'abroger la Loi sur l'UQ pour la transformer en une sorte de coopérative de services

«Je trouve ça sain, mais en même temps, il est important de préserver les acquis et les avantages pour le contribuable québécois.»

Jean Vaillancourt, UQO
«Toute la question de la gestion de l'enseignement et de la recherche, comment on va gérer ça si on abolit cette instance?»

Johanne Jean, UQAT
«Ça ne peut plus être comme avant. [...] On a des services en commun, est-ce qu'on doit les dédoubler? Non.»

Jean Wautier, UQAC

Lisa-Marie Gervais

Abroger la Loi sur l'Université du Québec ou pas ? S'ils conviennent d'y réfléchir, les recteurs des établissements du réseau de l'UQ ne partagent pas tous le même avis sur la question.

« Comme toute autre loi, après une quarantaine d'années, c'est bon d'y jeter un coup d'oeil », a déclaré d'emblée Jean Vaillancourt, recteur de l'Université du Québec en Outaouais. Il accueille positivement l'une des recommandations du rapport Bissonnette-Porter sur la loi-cadre, qui suggère d'abroger la Loi sur l'UQ, la transformant en une sorte de coopérative de services. « Je trouve ça sain, mais en même temps, il est important de préserver les acquis et les avantages pour le contribuable québécois », a-t-il ajouté.

L'idée est aussi bien reçue à l'Université du Québec à Chicoutimi. « On est d'accord. Il faut revoir nos manières de faire. Ça ne peut plus être comme c'était avant, a dit Jean Wautier, directeur du Bureau des affaires publiques de l'UQAC. On ne peut pas fonctionner en vase clos. À 45 ans, on a atteint une certaine maturité. Inévitablement, il y a quelque chose à changer. » Jean-Pierre Ouellet, le recteur de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), n'est pas « fermé à une réflexion ». « L'UQ existe depuis 45 ans... pourquoi pas [la revoir]. C'est une invitation à une réflexion, a-t-il soutenu. Mais ça doit se faire entre nous. On doit évaluer l'endroit où on pourrait atterrir par rapport à la situation actuelle. Mais c'est loin de l'abrogation ! »

Inquiétudes

La rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), Johanne Jean, est quant à elle très prudente. « Je ne dis pas que cette réflexion-là ne doit pas être faite. Mais ce n'est pas aussi simple que ça en a l'air, d'un point de vue micro, a-t-elle mis en garde. Il y a toujours un danger à rouvrir une loi. Il ne faut pas oublier ça. »

Pour elle, le réseau s'est modernisé de soi au cours des dernières années et il n'est pas nécessaire d'abroger la loi ou de supprimer des instances pour simplifier la gouvernance et la bureaucratie, comme il a été suggéré. « Toute la question de la gestion de l'enseignement et de la recherche, comment on va gérer ça si on abolit cette instance. Et le régime de retraite ? », s'inquiète-t-elle.

Une idée qui date de 2009

Pourtant, en 2009, toutes les constituantes du réseau UQ s'étaient mises d'accord pour moderniser la Loi sur l'UQ et avaient présenté un document à la ministre de l'Éducation d'alors. Les propositions étaient très semblables à la recommandation du rapport Bissonnette-Porter.

Mme Jean reconnaît qu'elle avait entériné le document, mais admet que le contexte, celui du dépôt du projet de loi 38 sur la gouvernance des universités, était fort différent. Jean Vaillancourt croit au contraire qu'il faut faire écho au document de 2009 et éliminer les structures de gouvernance superflues et la reddition de comptes trop lourde. « Tout en préservant le partage de services communs », a-t-il insisté.

Le rapport Bissonnette-Porter suggère également une mise en commun de certains services de l'UQ et de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ). Là encore, les avis divergent. « Pourquoi pas ? On a des services en commun, est-ce qu'on doit se dédoubler ? Non », a dit Jean Wautier. À l'opposé, le recteur Vaillancourt voit mal comment une telle fusion pourrait être au bénéfice de tous.

LE DEVOIR : Le réseau de l'Université du Québec est «là pour rester», dit Duchesne – Lundi 16 septembre 2013



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir
Selon le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, le réseau universitaire a toujours sa raison d'être.

La Presse canadienne

Il n'est pas question de démanteler le réseau de l'Université du Québec (UQ), a signalé dimanche le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

Cette recommandation, contenue dans le rapport du chantier sur une loi-cadre des universités déposé mercredi dernier, passerait par l'abrogation de la Loi sur l'UQ. Celle-ci a été

votée en décembre 1968 à l'Assemblée nationale.

Or, selon le ministre Duchesne, le réseau universitaire a toujours sa raison d'être, notamment car il s'agit d'une porte d'entrée pour les diplômés de première génération, qui sont environ 70 % à avoir fréquenté l'un des établissements de l'UQ.

« Le réseau des universités du Québec, qui est étendu sur l'ensemble du territoire, a révélé à quel point il était utile et à quel point il a permis une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur », a déclaré le ministre en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne.

« Il n'est pas question de remettre en question ce réseau-là ; il est là pour rester », a tranché M. Duchesne.

À boulets rouges

À l'heure actuelle, les dix établissements, instituts et écoles du réseau de l'UQ sont régis par une législation qui diffère de celles auxquelles doivent se soumettre les universités aux « à charte », considérées plus prestigieuses. « Ces distinctions législatives formelles servent parfois de trame à un discours hasardeux mais répandu qui assigne des vocations différentes aux deux

types d'universités », ce qui « suggère tacitement un système à deux vitesses », ont écrit dans leur rapport les coprésidents du chantier, Lise Bissonnette et John Porter.

Quelques heures après le dépôt du document, la direction de l'UQ a fait valoir dans une déclaration que la proposition laissait en suspens « de nombreuses questions stratégiques pour l'avenir de la société québécoise, notamment en région ».

De leur côté, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont très mal reçu l'idée et exhorté Pierre Duchesne à rejeter le démantèlement de ce « fleuron québécois en terme d'enseignement supérieur ».

En fait, les fédérations ont tiré à boulets rouges sur l'ensemble du rapport Bissonnette-Porter; sur le plan de la gouvernance universitaire, en particulier, les recommandations ne font qu'effleurer les problèmes de gestion des universités québécoises », ont déploré la FECQ et la FEUQ.

Les coprésidents ont mis en avant l'idée que chaque institution se dote d'un code de pratiques



encadrant le fonctionnement de ses instances supérieures, dont les conseils d'administration. Mode de nomination des recteurs, rôle et composition des conseils d'administration, procédure de sélection des administrateurs : les universités devraient inclure ces éléments, entre autres choses, à leur code et être tenues d'appliquer celui-ci en vertu de la loi, préconise-t-on dans le rapport. « On va regarder ce qui en est, mais on est conscients que tout ce qui concerne la reddition de comptes, c'est une demande du public : plus de transparence dans la gestion, des conseils d'administration qui soient des solides piliers d'intégrité », a indiqué le ministre Duchesne.

« La reddition de comptes doit se faire, et l'État québécois a un rôle à jouer là-dedans. Les universités sont toutes des universités publiques qui sont subventionnées à majorité par l'État », a-t-il ajouté, faisant valoir que le gouvernement et les établissements universitaires devaient donc travailler main dans la main.

Deux autres rapports

Les fonctionnaires du ministère de l'Enseignement supérieur effectueront une analyse exhaustive du rapport de ce chantier, l'un des cinq ayant été créés à l'issue du Sommet sur l'Enseignement supérieur de février dernier.

Même s'il n'était pas dans leur mandat d'aborder la question de la démocratie étudiante, Lise Bissonnette et John Porter ont tout de même jugé nécessaire de souligner que le « vide juridique » entourant cet épineux dossier devrait être comblé plus tôt que tard. Pierre Duchesne n'a cependant pas l'intention de s'y attaquer de sitôt, comme il l'a signalé dans le passé. « C'est le troisième rapport qui est déposé. Il en reste deux, et pas les moindres : un sur la formation collégiale et un sur la formule de financement des universités, a-t-il exposé. On a encore beaucoup de travail à faire. On s'attaquera à cette question-là par la suite. »

Les rapports des deux derniers chantiers sont attendus en juin 2014.

Vos réactions - 6 commentaires

andre trudel - Inscrit, 16 septembre 2013 09 h 24

S'auto éduquer

La FEUQ et la FECQ possèdent la sagesse et la vérité sur tout ce qui touche de près et de loin l'éducation, et ne supporte aucune divergence d'opinion, aucun doute. On se demande bien ce qu'ils font à l'université, eux qui en savent beaucoup plus que leurs professeurs, leurs recteurs

ou toute forme d'autorité. Pourquoi n'établissent-ils pas eux mêmes les programmes, les budgets, les contenus, pour ensuite s'auto éduquer, et s'auto congratuler pour leurs beaux diplômes.

Huguette Nadeau - Inscrite, 16 septembre 2013 09 h 39

Le réseau de l'université du Québec est là pour rester

Je suis d'accord avec les recommandations de ce rapport avec un bémol. Ne pas abolir la présence de l'UQ dans les régions mais oui abolir l'UQAM.

Il y a suffisamment d'universités dans la région de Montréal, avec en plus la présence de l'université de Sherbrooke sur la rive-sud et la rive nord.

De plus, l'UQAM n'est que le réservoir des supports de la séparation du Québec, tant au niveau de sa direction que de ses enseignants (Corbeau, Landry, Lauzon, etc...) et le véhicule de l'enseignement d'une philosophie de gauche à tendance anarchique. On n'enseigne pas à l'UQAM...on fait de l'endoctrinement séparatiste. Qui plus est, on biaise les étudiants et on les incite et invitent notamment à défier les lois, à faire la grève, au désordre public, etc...

D'où provenait la grande majorité des fauteurs de troubles du printemps dernier à Montréal? De l'UQAM (étudiants et professeurs).

Est-ce que c'est ça prétendre à offrir une bonne éducation à nos jeunes?

L'abolition de l'UQAM apporterait la paix sociale à Montréal, nous débarrasserait de ce siège social péquiste déguisé et ne nuirait d'aucune façon, contrairement aux propos du ministre Duchesne, à l'accès de la population au savoir et à la connaissance.

Qui plus est, les étudiants vraiment sérieux d'apprendre et de s'instruire pourraient le faire au sein des autres universités.

Lorsqu'on fréquente une université...c'est pour mieux préparer son avenir et non pas y voir une occasion de faire des grèves et de manifester. Ceux-là n'ont qu'à rester chez eux et ne pas nuire aux autres!

J'espère qu'un autre parti politique que le PQ saura abolir l'UQAM. Ce serait également une économie importante pour les contribuables.

Sylvain Auclair - Abonné, 16 septembre 2013 15 h 00

Il y a 40 000 étudiants à l'UQAM. On les met où? Et sachez qu'on forme à l'UQAM des avocats, des administrateurs, des comptables, des enseignants, des biologistes, des chimistes, des travailleurs sociaux, des psychologues.

Mais pas de prêtres, contrairement à l'UdM.

Et pour parler comme vous le faites, y êtes-vous déjà allé?

Huguette Nadeau - Inscrite, 16 septembre 2013 18 h 50

D'abord 80% n'ont pas d'affaire à l'université (surtout pas à l'UQAM). Mais de nos jours, cette université accepte n'importe qui en autant qu'ils paient! C'est devenu une industrie et non un lieu de haut savoir. Les diplômés en font foi!!!

Et les étudiants non acceptés par les autres universités à Montréal devront aller dans le réseau de l'UQ en régions. C'est tout.

Dans le passé, il n'y avait que les universités Laval, Montréal, McGill et Sherbrooke..et personne ne se plaignait! Mais il fallait être un étudiant sérieux et qui était sorti du collégial avec des notes supérieures. Les universités n'acceptaient pas les paresseux et les contestataires.

En résumé, quoi qu'on en dise ou qu'on en pense, il était et il est encore vrai aujourd'hui que l'université n'est pas pour tout le monde! Des pré-requis importants sont nécessaires. Il ne s'agit pas ici de créer des castes...mais les réalités sont ce qu'elles sont.

Par ailleurs, il y a tout le champ des techniques (trop souvent banalisées) qui peut davantage répondre aux capacités et centres d'intérêt du 80%.

Ce n'est pas méchant ce que je vous dis mon cher Sylvain...c'est un constat de la réalité. On y croit ou pas...

Voilà!

Jacques Morissette - Abonné, 16 septembre 2013 09 h 42

Le Ministre Duchesne a raison.

Les réseaux de l'UQ sont moins élitiques, mais ça ne fait pas douter de sa compétence dans la formation des étudiants. Trop d'élitisme, en effet, peut parfois entraîner de la compétence structurelle, à la place d'une compétence réelle sur le terrain. Et puis, faire tomber l'UQ, l'offre des universités diminuerait au Québec par rapport à la demande, ce qui aurait un effet à la hausse sur les coûts pour étudier à l'université.

Carole Dionne - Inscrite, 16 septembre 2013 14 h 32

D'accord mais...

Pas obligé de se spécialiser dans le même domaine. Essayons de diversifier le produit pour avoir un meilleur rapport qualité/prix pour notre argent.

CYBERPRESSE / LE SOLEIL / LE NOUVELLISTE / LE QUOTIDIEN : Pas question de démanteler le réseau de l'UQ, dit Pierre Duchesne - Mis à jour le dimanche 15 septembre 2013 à 14h10 / Mis à jour le dimanche 15 septembre 2013 à 16h13 / Mis à jour le lundi 16 septembre 2013 à 08h03 / Mis à jour le lundi 16 septembre 2013 à 09h15



Photo André Pichette, archives La Presse
Sur la photo, un pavillon de l'UQAM

Mélanie Marquis, La Presse Canadienne

Il n'est pas question de démanteler le réseau de l'Université du Québec (UQ), a signalé dimanche le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne.

Cette recommandation, contenue dans le rapport du chantier sur une loi-cadre des universités déposé mercredi dernier, passerait par l'abrogation de la Loi sur l'UQ. Celle-ci a été votée en décembre 1968 à l'Assemblée nationale.

Or, selon le ministre Duchesne, le réseau universitaire a toujours sa raison d'être, notamment car il s'agit d'une porte d'entrée pour les diplômés de première génération, qui sont environ 70% à avoir fréquenté l'un des établissements de l'UQ.

«Le réseau des universités du Québec, qui est étendu sur l'ensemble du territoire, a révélé à quel point il était utile et à quel point il a permis une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur», a déclaré le ministre en entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne.

«Il n'est pas question de remettre en question ce réseau-là; il est là pour rester», a tranché M. Duchesne.

À l'heure actuelle, les dix établissements, instituts et écoles du réseau de l'UQ sont régis par une législation qui diffère de celles auxquelles doivent se soumettre les universités dites «à charte», considérées plus prestigieuses.

«Ces distinctions législatives formelles servent parfois de trame à un discours hasardeux, mais répandu qui assigne des vocations différentes aux deux types d'universités», ce qui «suggère tacitement un système à deux vitesses», ont écrit dans leur rapport les coprésidents du chantier, Lise Bissonnette et John Porter.

Quelques heures après le dépôt du document, la direction de l'UQ a fait valoir dans une déclaration que la proposition laissait en suspens «de nombreuses questions stratégiques pour l'avenir de la société québécoise, notamment en région».

Idée mal reçue par les fédérations étudiantes

De leur côté, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) ont très mal reçu l'idée et exhorté Pierre Duchesne à rejeter le démantèlement de ce «fleuron québécois en terme d'enseignement supérieur».

En fait, les fédérations ont tiré à boulets rouges sur l'ensemble du rapport Bissonnette/Porter - sur le plan de la gouvernance universitaire, en particulier, les recommandations ne font qu'«effleurer les problèmes de gestion des universités québécoises», ont déploré la FECQ et la FEUQ.

Les coprésidents ont mis de l'avant l'idée que chaque institution se dote d'un code de pratiques encadrant le fonctionnement de ses instances supérieures, dont les conseils d'administration.

Mode de nomination des recteurs, rôle et composition des conseils d'administration, procédure de sélection des administrateurs: les universités devraient inclure ces éléments - entre autres - à

leur code et être tenues d'appliquer celui-ci en vertu de la loi, préconise-t-on dans le rapport.

Reddition de comptes

«On va regarder ce qui en est, mais on est conscients que tout ce qui concerne la reddition de comptes, c'est une demande du public: plus de transparence dans la gestion, des conseils d'administration qui soient des solides piliers d'intégrité», a indiqué le ministre Duchesne.

«La reddition de comptes doit se faire, et l'État québécois a un rôle à jouer là-dedans. Les universités sont toutes des universités publiques qui sont subventionnées à majorité par l'État», a-t-il ajouté, faisant valoir que le gouvernement et les établissements universitaires devaient par conséquent travailler main dans la main.

Rapport à examiner

Les fonctionnaires du ministère de l'Enseignement supérieur effectueront une analyse exhaustive du rapport de ce chantier, l'un des cinq ayant été créés à l'issue du Sommet sur l'Enseignement supérieur de février dernier.

Même s'il n'était pas dans leur mandat d'aborder la question de la démocratie étudiante, Lise Bissonnette et John Porter ont tout de même jugé nécessaire de souligner que le «vide juridique» entourant cet épineux dossier devrait être comblé plus tôt que tard.

Pas pour tout de suite

Pierre Duchesne n'a cependant pas l'intention de s'y attaquer de sitôt, comme il l'a signalé dans le passé.

«C'est le troisième rapport qui est déposé. Il en reste deux, et pas les moindres: un sur la formation collégiale et un sur la formule de financement des universités», a-t-il exposé.

«On a encore beaucoup de travail à faire. On s'attaquera à cette question-là par la suite», a conclu le ministre.

Les rapports des deux derniers chantiers sont attendus en juin 2014, selon les informations disponibles sur le site Internet du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie.

LE SOLEIL : Des Universités du Québec indépendantes? - Mis à jour le jeudi 12 septembre 2013 à 05h00



Photo: Robert Skinner, archives La Presse
Lise Bissonnette a été mandatée par le gouvernement à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur.

Annie Mathieu, Le Soleil (Québec) Après plus de 40 ans d'existence, les établissements membres du réseau de l'Université du Québec (UQ) doivent voler de leurs propres ailes et jouir du même statut que les autres universités de la province dites «à charte», suggèrent les auteurs du rapport du chantier sur une loi-cadre des universités. Mais cela ne signi-

fie pas pour autant que le siège social de l'UQ dans Saint-Roch est appelé à disparaître.

C'est du moins ce qu'ont indiqué Lise Bissonnette et John Porter, qui ont dévoilé mercredi les fruits de leur travail après avoir été mandatés par le gouvernement à la suite du Sommet sur l'enseignement supérieur. Dans leur rapport qui suggère la mise en place d'un seul réseau de nature publique, ils concluent que la structure hiérarchique de l'UQ est désormais trop lourde pour ses universités devenues «pleinement matures» après avoir traversé avec succès l'enfance et l'adolescence.

Ainsi, plutôt que d'assurer une autorité sur ses 18 membres, l'UQ deviendrait une forme de «coopérative de services». Sa présidence serait remplacée par une «direction des services de coopération», explique Mme Bissonnette, qui précise tout de même que la structure reste à être dessinée.

Il est cependant clair dans la tête des deux auteurs que ce changement ne provoquerait pas de bouleversements majeurs au siège de l'Université du Québec. «C'est une transformation de fonction bien plus que matérielle», fait valoir la présidente de l'Université du Québec à Montréal

(UQAM). «Je ne pense pas que cela change grand-chose au nombre d'emplois [à Québec]», renchérit-elle.

Questions en suspens

Réagissant par communiqué, la direction de l'Université du Québec indique avoir des réserves sur la proposition qui «laisse en suspens de nombreuses questions stratégiques pour l'avenir de la société québécoise, notamment en région».

Mode de nomination des recteurs, rôle et composition des conseils d'administration, procédure de sélection des administrateurs: les universités devraient inclure ces éléments - entre autres - à un code de pratiques qu'elles seraient tenues d'élaborer et d'appliquer en vertu de la loi, ont également recommandé les coprésidents. Ils suggèrent aussi que Québec envisage la mise en place d'une grille de rémunération pour les administrateurs des établissements.

Le ministre de l'Enseignement supérieur Pierre Duchesne a indiqué que le rapport confirmait la pertinence de moderniser certaines lois en vigueur depuis plusieurs décennies et que l'élaboration du projet de loi-cadre se réalisera au cours des prochains mois.

Avec La Presse Canadienne

Université du Québec à Chicoutimi

LE QUOTIDIEN : Le recteur de l'UQAC pointé du doigt - Mis à jour le mercredi 25 septembre 2013 à 09h07



Photo Le Soleil
Denis Brière
Laura Lévesque, Le Quotidien

(CHICOUTIMI) Le recteur de l'Université Laval a déploré l'écart entre son salaire et celui de ses homologues du Réseau de l'Université du Québec (UQ). Denis Brière a indiqué, dans une entrevue accordée au Soleil, que ces recteurs étaient globalement mieux rémunérés. Et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été visée par ses propos.

Dans la région, le recteur gagne environ 175 000 \$. Le salaire a été vu à la baisse lorsque Michel Belley a pris sa retraite.

Le recteur de l'Université Laval reçoit quant à lui près de 350 000 \$.

«Quand vous êtes nommés recteur, par exemple de l'UQAC, vous avez le même salaire jusqu'à la fin de votre carrière, tandis que moi, mon salaire, c'est pendant que je sers, c'est un supplément administratif », a exprimé M. Brière en entrevue.

Du côté de l'UQAC, on refuse de commenter ces propos.

Toutefois, il est plutôt rare qu'un recteur continue sa carrière à la fin de son mandat. La plupart quittent pour la retraite et ne profitent donc pas du même salaire.

Par ailleurs, M. Brière a de nouveau pointé l'établissement de Chicoutimi en laissant entendre que les responsabilités étaient moindres qu'en grands centres.

«Il faut regarder l'envergure de l'établissement aussi [...] Moi, sur mes épaules, je suis responsable de tout sur ce campus: de la sécurité, des routes, des égouts, responsable de tout. C'est une très grande responsabilité, je gère un budget de tout près d'un milliard. Il y a quand même une différence entre gérer une université de 5000 étudiants et gérer une université de presque 48 000 étudiants», a pointé M. Brière.

TVANOUVELLES : Université du Québec à Chicoutimi : Deux nouveaux doyens sont nommés - Première publication vendredi 13 septembre 2013 à 17h39



Crédit photo : gracieuseté
Étienne Hébert et Stéphane Allaire.
Par Élizabeth Dupont | Agence QMI

Le **conseil d'administration de l'UQAC** a nommé deux nouveaux doyens lors d'une rencontre tenue le 3 septembre dernier.
Étienne Hébert, directeur du Département des sciences de la santé et professeur à l'UQAC depuis 2004, devient doyen des études jusqu'en septembre 2017. En occupant ce poste, il se voit octroyer un rôle important dans l'évaluation et la modification des programmes. «Tout ce qui touche directement aux programmes et modules d'enseignement le concerne directement», a affirmé Jean Wauthier, directeur au bureau des affaires publiques.

Stéphane Allaire, professeur au Département des sciences de l'éducation de l'UQAC depuis 2005 et directeur du Consortium régional de recherche en éducation (CRRE), devient quant à lui doyen de la recherche et de la création. Il sera en poste pour quatre ans, soit jusqu'en septembre 2017. Il travaillera pour sa part sur tous les dossiers concernant directement la recherche, les chaires et les laboratoires, notamment. «Les deux doyens ont un rôle important de consultants. Ils relèvent directement du vice-recteur», a ajouté M. Wauthier.

TVANouvelles : Automne 2013 : L'UQAC ajoute les jeux vidéo à la maîtrise _ Première publication mardi 19 mars 2013 à 20h23



Crédit photo : archives Agence QMI
Des étudiants au baccalauréat en création de jeux vidéos à l'UQAC.
Par Thomas Plourde | Agence QMI

Armée de l'expérience acquise depuis l'introduction de la **création de jeux vidéo au baccalauréat**, l'UQAC a décidé pour l'**automne 2013** d'étendre son offre dans le domaine en offrant une concentration en création de jeux vidéo aux étudiants de sa maîtrise en informatique. Il s'agit de la première maîtrise en création de jeux vidéo à être offerte au Québec. Le profil vise ainsi non seulement les étudiants originaires de la

region, mais aussi les personnes de partout au Québec. «On vise la province, on est les seuls à offrir une formation aussi poussée. On encourage nos étudiants à démarrer des projets dans la région, mais il y a un fait incontournable, que l'industrie est concentrée à Montréal », a indiqué le professeur responsable du nouveau profil, Yves Chiricota.

«Il y a un besoin pour des personnes hautement qualifiées dans l'industrie et on a développé une expertise à l'UQAC qui nous permet d'offrir cette formation complémentaire mais aussi très différente de celle qu'on offre au baccalauréat», M. Chiricota.

Selon lui, la maîtrise s'adressera à trois types de personnes. «On a beaucoup d'étudiants au baccalauréat en informatique ou en informatique de gestion qui veulent aller chercher une formation spécialisée. Il y a aussi les étudiants qui ont choisi la majeure en création de jeu vidéo.

Et puis certains professionnels du marché du travail pourront se tourner vers nous pour approfondir leurs connaissances».

Dans le cadre de cette nouvelle concentration, trois nouveaux cours spécifiques ont été introduits, mais selon M. Chiricota, le véritable intérêt pour plusieurs se trouve au niveau de l'opportunité de stage ou de recherche. «À la maîtrise, il y a soit un stage ou un essai sur un aspect précis du domaine. C'est un domaine où il y a beaucoup de recherche, alors ça permet à l'étudiant d'approfondir un aspect en particulier qui l'intéresse», a affirmé M. Chiricota.

Université du Québec à Rimouski

TVANouvelles - EST-DU-QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC : UQAR : Des étudiants étrangers risquent de rater la rentrée - Première publication vendredi 16 août 2013 à 13h22 / Publié le: vendredi 16 août 2013, 14H27 | Mise à jour: vendredi 16 août 2013, 14H34

TVA Nouvelles
La **grève des diplomates**, qui touche **quinze ambassades canadiennes** majeures à travers le monde, empêche plus d'une centaine d'**étudiants étrangers** inscrits à l'**Université du Québec à Rimouski** d'obtenir leur visa. La situation est similaire pour plus d'une dizaine d'étudiants des institutions collégiales de l'Est-du-Québec. À seulement quelques jours de la rentrée des classes, cela crée tout un casse-tête. À l'Université du Québec à Rimouski, la clientèle étrangère représente près de quatre cents étudiants, soit environ le tiers de la clientèle à temps complet.

Parmi ces quatre-cents étudiants, tous ceux et celles qui sont à Rimouski depuis un an ou deux ans n'ont pas de difficulté à obtenir leur visa. Le problème se pose pour la centaine de nouveaux étudiants de premier cycle qui aimeraient commencer leurs études universitaires en même temps que tout le monde. La rentrée à l'UQAR est prévue au 26 août à Rimouski. Dans d'autres institutions d'enseignement, le problème est moindre, mais tout aussi présent. Par exemple, au Cégep de Sept-Îles on compte une trentaine d'étudiants étrangers et seulement quatre n'ont encore pas obtenu leur visa.

À Rimouski, à l'Institut Maritime les quatorze étudiants étrangers étaient présents à la journée de rentrée aujourd'hui.

Le hockey junior aussi touché

Ce problème touche même les équipes de hockey du circuit Courteau qui vivent aussi leur part de problème avec la présence de joueurs étrangers dans leur alignement.

Du côté du Drakkar de Baie-Comeau, on compte deux joueurs russes et un seul est arrivé. L'Océanic, elle, aligne deux joueurs de la République-Tchèque, et encore là, l'un d'eux n'est toujours pas arrivé.

Université du Québec à Trois-Rivières

LE NOUVELLISTE : Maux de tête pour les étudiants étrangers - Publié le Mardi 20 août 2013 à 07h08



Photo: Olivier Croteau
La grève des diplomates pourrait toucher 600 personnes qui avaient été admis à l'UQTR.
Nicolas Ducharme, Le Nouvelliste (Trois-Rivières) Déménager dans un autre pays afin d'y poursuivre ses études n'est pas une expérience de tout de repos. Imaginez lorsqu'un conflit de travail pourrait tout chambouler. C'est ce que vivent en ce moment plusieurs étudiants étrangers, qui font les frais des moyens de pression des diplomates canadiens partout à travers le monde. Sans contrat de travail depuis juin 2011, les agents du Service étranger ont décidé d'augmen-

ter leurs moyens de pression. Depuis le 29 juillet, il est impossible d'obtenir un visa dans 15 ambassades autour de la planète. Les étudiants étrangers ne peuvent donc pas compléter leur inscription dans les établissements d'enseignement supérieur du Canada.

À l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), on surveille la situation de très près, et ce, même si la rentrée n'aura pas lieu avant le 4 septembre.

On estime que la grève des diplomates pourrait toucher 600 personnes qui avaient été admis à l'institution. Puisque les futurs étudiants sont fréquemment acceptés à plusieurs universités,



L'UQTR estime qu'au final, environ 300 d'entre eux allaient aménager en Mauricie. Voulaient éviter le pire, l'institution trifluvienne a fait parvenir un courriel à ces 600 étudiants étrangers, les invitant à réévaluer leur position et peut-être même envisager de retarder leur arrivée au Québec à cet hiver.

«Nous sommes dans une situation qui peut se régler rapidement. Si ça perdure, ce sera problématique», explique Jean-François Hinse, responsable des relations avec les médias à l'UQTR.

Habituellement, la majorité des étudiants étrangers font leur arrivée au Québec avant le 30 août, date de la journée d'accueil qui leur est réservée. Ce scénario semble de moins en moins plausible pour plusieurs, qui espèrent tout simplement mettre les pieds à Trois-Rivières avant 15 h, le 11 septembre, date limite pour toute personne désirant s'inscrire à l'université.

«Si l'un d'eux nous dit qu'il va obtenir ses papiers le 15 septembre, nous lui disons de ne pas venir parce que nous ne pourrions pas l'accueillir», indique M. Hinse.

Des 15 ambassades où les services ont été réduits, on compte celles de Paris, Pékin, Shanghai et Hong Kong. Or, de tous les étudiants étrangers accueillis l'année dernière à l'UQTR, 279 étaient originaires de France alors que 266 étaient de Chine. Il s'agit donc des deux plus importants territoires de recrutement pour l'université.

Le Cégep épargné

Alors que la situation pourrait être catastrophique pour l'université mauricienne, on s'en sort très bien au Cégep de Trois-Rivières, qui a ouvert ses portes à une vingtaine d'étudiants étrangers en 2012. Les nouveaux inscrits avaient déjà effectué leur demande de visa avant le début des moyens de pression, puisque la session automnale s'amorce plus tôt qu'à l'université.

«Nous n'avons pas de problème. Tous les étudiants sont arrivés, sauf un, que nous attendons mercredi (demain)», confirme le conseiller en communications de l'établissement, Martin Sylvestre.

Des hockeyeurs paient le prix

La grève des diplomates n'a pas que des répercussions sur les bancs d'école, mais aussi sur les bancs des... joueurs. Repêché l'été dernier par les Cataractes de Shawinigan, Ilya Zinoviev n'a toujours pas disputé un match avec sa nouvelle équipe. Il ne peut pas quitter la Russie, l'ambassade de Moscou faisant les frais du conflit de travail entre le gouvernement fédéral et les agents du Service étranger.

«Nous avons eu des signes positifs dernièrement. Nous avons envoyé une lettre de parrainage, mais il n'y a pas beaucoup plus que nous pouvons faire», note le directeur général de l'organisation, Martin Mondou.

«Il y a de l'activité, mais c'est pas mal plus long. Il a manqué le camp d'entraînement, ce qui est dommage parce que c'est très important pour un joueur, surtout un Européen, de connaître les rigueurs d'un camp junior», ajoute-t-il.

Les Cataractes ne sont pas la seule équipe dans cette situation, puisqu'une trentaine de joueurs de la Ligue canadienne de hockey n'ont pu traverser l'océan, dont Sergei Boikov des Voltigeurs de Drummondville.

TVANOUVELLES : Appels d'offres controversés : L'UQTR fait marche arrière - Première publication jeudi 1 août 2013 à 18h29

TVA Nouvelles

L'Université du Québec à Trois-Rivières vient d'annuler un appel d'offres en cours qui était réservé aux produits du fabricant **Avaya**, faisant suite à la [controverse causée par une affaire semblable impliquant l'UQAM et la compagnie Cisco](#).

Contrairement à l'UQAM, l'UQTR renonce donc à son appel d'offres avec un seul fabricant.

La direction de l'UQTR a pris note des reportages diffusés à TVA ou publiés dans le **Journal de Montréal**.

Alors que l'UQAM refuse toujours d'ajouter «produits équivalents» à son appel d'offres, la direction de l'UQTR a décidé d'intervenir.

Selon **Sylvain Delisle, vice-recteur de l'UQTR**, la direction a évalué les questions soulevées par ces reportages. «Ça nous a porté à remettre en question cet appel d'offre et à mettre fin au processus.»



(capture d'écran, TVA Nouvelles)

Sylvain Delisle, vice-recteur de l'UQTR

Ainsi, l'UQTR serait disposée à ajouter dans son appel d'offres que les équipements requis doivent être de marque «Avaya ou des produits équivalents».

L'important n'est pas tant l'appel d'offre d'un peu plus de 100,000 dollars lui-même, que le signal que l'UQTR envoie ainsi à tout le secteur pu-

blic, qui souvent privilégie un seul manufacturier.

Si cet exemple devait être imité, il s'agirait d'un changement majeur dans les **appels d'offres au Québec pour les produits informatiques**.

L'industrie reste profondément irritée par la manière de procéder de l'UQAM.

Elle demande maintenant au gouvernement d'annuler carrément l'appel d'offres de l'UQAM qui pourrait coûter 50% plus cher qu'avec la concurrence.

Et voilà qu'un premier parti politique exige qu'on rende publique l'étude du consultant indépendant de l'UQAM qui a amené l'université à choisir Cisco.

La balle est maintenant dans le camp du gouvernement qui a fait de la transparence et de l'intégrité, son cheval de bataille.

TVA Nouvelles en collaboration avec Michel Morin

TVANOUVELLES : UQTR : Le dernier vice-recteur quitte son poste - Première publication 18 mars 2013 à 14h23

Par **Emilie Vallée** | TVA Nouvelles

Rien ne va plus à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le dernier vice-recteur en poste à l'Université vient d'annoncer qu'il quittera ses fonctions prochainement.

Il s'agit de **Sylvain Delisle, vice-recteur aux études de premier cycle et au soutien académique**.

Il s'agit du troisième vice-recteur à quitter ses fonctions depuis l'arrivée de la rectrice **Nadia Ghazzali**.

Vague de départs

C'est d'abord le mandat de la vice-rectrice aux études supérieures et à la recherche qui n'a pas été renouvelé. Puis, le vice-recteur aux finances

a ensuite quitté pour un autre poste. Enfin, il y a un mois environ le vice-recteur aux ressources humaines, **Martin Gélinas**, a lui aussi quitté son poste en raison de frictions entre lui et la rectrice.

Par ailleurs, la doyenne des études de cycle supérieur, **Nicole Bouchard**, a, elle aussi, quitté en janvier dernier. Et il semble qu'un autre doyen, **Daniel Boisvert**, s'apprêterait également à remettre sa démission. M. Boisvert dit qu'il ne peut confirmer cette information pour le moment.

TVA Nouvelles a tenté de joindre **Sylvain Delisle** ce matin pour avoir sa version des faits mais il n'a pas retourné les appels. Dans la presse régionale de ce matin on pouvait lire: «vous

pouvez imaginer les raisons, mais je préférerais ne pas commenter mon départ».

Cette démission arrive au moment où le rapport de diagnostic organisationnel est déposé cet après-midi au conseil d'administration.

Ce rapport, commandé à une firme indépendante, devrait faire la lumière sur les pratiques de gestions de l'UQTR. Un point de presse aura lieu mardi pour faire le point sur ce dossier.

L'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGEUQTR) a réagi en indiquant qu'elle aimerait en savoir plus et a fait une demande pour recevoir une copie de ce rapport.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TVANOUVELLES : Grève dans des centres canadiens de traitements de visas : Des étudiants de l'UQAT n'auront pas leur visa - Première publication jeudi 1 août 2013 à 16h42





Crédit photo : Photo courtoisie

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Par Karina Osiecka | Agence QMI

La grève dans des centres canadiens de traitements de visas empêchera certains étudiants étrangers à commencer les études en septembre à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

« Cette grève touche essentiellement les ambassades et les consulats canadiens qui émettent, entre autres, des visas pour des

études », a mentionné Denis Martel, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'UQAT.

Depuis environ deux ans, des préposés sont en négociation pour des conventions collectives. « Pour faire bouger les choses, ils utilisent les moyens de pression, a-t-il précisé. Parmi une quinzaine de centres affectés dans le monde, l'ambassade de Paris et l'ambassade de Pékin jouent un rôle important pour l'UQAT. »

En effet, environ 30 à 40 Chinois et 50 Français viennent, par année, étudier dans la région. « Au niveau de l'ambassade à Paris, ça devient encore plus problématique, a-t-il expliqué. Évidemment, il s'agit des étudiants français. Cependant, il faut ajouter que les étudiants magrébins (par exemple du Maroc ou de l'Algérie) doivent aussi faire affaire avec l'ambassade à Paris pour obtenir un visa. »

Pour l'instant, seulement quelques personnes sont affectées. « Plusieurs des étudiants qui sont admis dans nos programmes avaient déjà fait

leur demande de visa, a assuré M. Martel. Ils sont prêts à venir en septembre. »

« Concernant les personnes qui n'auront pas de visa à temps, on va faire une proposition pour commencer leurs études en janvier plutôt qu'en septembre, a-t-il ajouté. Nous allons nous ajuster. Mais il se peut que l'individu aille décider de ne pas venir du tout. »

D'après lui, c'est tout le pays qui est perdant. « Le plus grand impact pour l'UQAT et pour toutes les universités du Canada, c'est que certains étudiants risquent de choisir d'autres destinations pour étudier à l'étranger », a souligné le vice-recteur.

Il assure toutefois que la situation n'influence pas trop l'UQAT pour le moment. « Nous n'avons pas de programmes qui dépendent strictement d'étudiants étrangers donc aucun de nos programmes n'est en péril », a-t-il dit.

L'UQAT reçoit environ 225 étudiants étrangers par année.

TVANOUVELLES : UQAT : S'adapter pour les étudiants avec des besoins particuliers - Première publication vendredi 29 mars 2013 à 16h17



Crédit photo : Agence QMI

Par Karina Osiecka | Agence QMI

À la suite d'une explosion d'étudiants avec des besoins particuliers au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) s'attend maintenant à en accueillir un grand nombre.

À l'heure actuelle, 27 étudiants ayant différents types de déficience étudient à l'UQAT.

« Depuis quelques années, le chiffre se maintient autour de 30. À notre connaissance, ça va augmenter. On suit les données du cégep de près, parce qu'on veut être capable d'assister les étudiants », a mentionné Hélène Boissé, registraire et directrice des services aux étudiants.

Elle se dit toutefois incapable de prévoir le nombre exact d'étudiants qui voudront poursuivre leurs études à l'Université. « Dans d'autres universités, il y a eu une hausse significative, donc ça va certainement venir chez nous », a-t-elle dit.

Se préparer à l'arrivée des étudiants

L'UQAT a commencé à se préparer à l'arrivée de cette clientèle. « Maintenant, sur notre formulaire d'admission, nous avons un endroit pour faire la déclaration d'un handicap ou d'un besoin particulier. Ce n'est pas pour nuire un étudiant, mais pour lui offrir un service », a souligné Mme Boissé.

Les cégépiens, dit-elle, s'attendent à avoir des services adéquats à l'université. « Avec les années, certains services ont été mis en place dans les écoles. Les enfants ont été accommodés beaucoup. Aujourd'hui, ils sont rendus au cégep. Quand ils viendront à l'université, on pourra les aider et les soutenir », a-t-elle ajouté.

S'adapter aux besoins

Les étudiants avec des difficultés qui sont déjà aux études à l'UQAT, ont droit à certaines mesures d'aide. « On offre des services nécessaires selon le diagnostic, par exemple des ordinateurs,

des feuilles spéciales pour les personnes avec déficience visuelle ou des accommodements lors de l'examen », a expliqué Hélène Boissé.

L'UQAT reçoit un financement du gouvernement pour pouvoir offrir les services adaptés. « On a un petit budget qui vient du gouvernement. Il y a des négociations qui se font présentement entre le ministère et les universités. On tente d'avoir le même modèle qui est établi avec les cégeps », a-t-elle mentionné.

Persévérer et contourner son handicap

Les préjugés envers les étudiants avec les troubles d'apprentissage ont diminué les dernières années. « C'est admis et c'est bien accepté par la société. Les étudiants avec des besoins particuliers sont des personnes qui se débrouillent très bien et qui arrivent à contourner leur handicap », a-t-elle souligné.

« La persévérance est une de caractéristique des ces étudiants. Ce n'est pas parce qu'ils font face à un échec qu'ils vont baisser les bras. Ça leur prend parfois plus de temps pour réussir, mais ils finissent par réussir. Ce n'est qu'une question de temps et du soutien », a ajouté Sylvain Blais, directeur des études au cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Université d'Ottawa

LE DROIT : La fédération étudiante ni consultée ni informée [sur l'arrêt des inscriptions au programme de journalisme]- Publié le jeudi 15 août 2013 à 08h55

Philippe Orfali, Le Droit

Ni consultée ni informée de la situation, la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FÉUO) déplore la fermeture des inscriptions au programme de journalisme de l'établissement.

Dans un geste exceptionnel, l'Université a décidé de suspendre les admissions au baccalauréat après qu'un rapport interne ait relevé de graves problèmes au sein du programme.

« Ce sont des nouvelles pour nous », a affirmé la présidente de la FÉUO, Anne-Marie Roy, une étudiante en communication. « C'est regrettable. Dans la région et en Ontario, on est toujours à la recherche de journalistes francophones. Je suis très surprise que nous n'ayons pas été consultés. »

Comme le révélait LeDroit hier, un rapport qualifié de "dévastateur" par la maison d'enseigne-

ment relevait des problèmes au niveau de l'arrimage entre l'Université et La Cité collégiale, le « très faible » nombre de cours et l'absence de distinction entre les baccalauréats en communication et en journalisme.

D'ex-étudiants peu étonnés

D'ex-étudiants ont confié être peu étonnés par la tournure des événements. Les problèmes relevés dans le rapport étaient bien connus, semble-t-il. « Le fait qu'on puisse aller d'abord à l'université ou au collègue rend l'arrimage entre les deux formations difficile, voire impossible, a affirmé un jeune diplômé. Des étudiants aux compétences inégales et aux parcours scolaires complètement différents cohabitent, ce qui complique le travail des professeurs. »

Mme Roy s'est dite attristée que l'établissement « n'ait pas corrigé le tir pendant que le pro-

gramme était offert ». Il faut selon elle que le département de communication - accusé de laxisme dans le rapport - révise ses programmes, « notamment le côté pratique ».

Si la FÉUO n'a pas été consultée, une dizaine d'étudiants siègent toutefois au sénat de l'établissement, chargé d'approuver les programmes, a indiqué une porte-parole de l'Université.

Mona Fortier, porte-parole de La Cité collégiale, a indiqué que l'établissement continuera d'offrir son volet de la formation, tout en poursuivant les discussions avec l'Université « pour voir comment on peut améliorer le programme ».

Rappelons que les étudiants déjà inscrits pourront suivre leurs cours comme prévu, qu'ils soient à l'Université ou à La Cité.

LE DROIT : « Graves problèmes » au programme de journalisme de l'U d'O - Publié le mercredi 14 août 2013 à 05h00





Patrick Woodbury, Archives LeDroit

Les troubles sont tels au sein du programme de journalisme de l'Université d'Ottawa qu'un comité interne recommande une refonte complète, ou même son abolition.

Philippe Orfali, Le Droit

Jugeant son baccalauréat en journalisme « profondément troublé » et accablé de « graves problèmes », l'Université d'Ottawa suspend les admissions au programme cette année, a appris LeDroit.

Dans un rapport dévastateur remis en mai 2012 au sénat de l'établissement, un comité interne conclut à la nécessité de suspendre « le plus tôt possible » le baccalauréat en journalisme offert par l'Université d'Ottawa en partenariat avec La Cité collégiale et le collège Algonquin.

Ce n'est finalement que cet automne que le programme cessera d'accueillir de nouveaux étudiants, au moins pour la prochaine année.

Le programme de quatre ans - deux ans d'études universitaires et deux ans d'études collégiales, en français à La Cité collégiale ou en anglais à Algonquin - existe depuis une quinzaine d'années. Or, les problèmes sont tout aussi anciens, affirme le Comité d'évaluation des programmes de premier cycle (CEPPC).

« L'autoévaluation et des examinateurs externes décrivent des programmes profondément troublés. Même s'il est écrit sur un ton cordial, ce dernier rapport est dévastateur », souligne le comité dans un document dont *LeDroit* a obtenu copie.

« On a l'impression que ces 'programmes' ne sont rien de plus que des expérimentations. Ils sont mal construits et portent atteinte à la réputation de l'Université. »

Les problèmes soulevés touchent l'arrimage entre l'Université et La Cité collégiale, le « très faible » nombre de cours et de professeurs et l'absence de distinction entre les baccalauréats en communication et en journalisme.

« Compte tenu de l'ampleur des difficultés auxquelles font face ces programmes », le comité envisage la refonte complète de ces programmes - ou carrément leur abolition.

L'administration accusée

Le comité accuse également la faculté des arts et le département de communication de s'être fermés les yeux pendant des années. « Étant donné que les graves problèmes d'intégration avec les collèges existent depuis plus de 10 ans, et que la faculté et le département devaient être

au courant de ceux-ci depuis tout aussi longtemps, pourquoi quiconque croirait qu'une résolution est imminente ou vraiment même possible ? »

En entrevue, hier, la coordonnatrice du programme de journalisme, Martine Lagacé, a soutenu que le département travaillait d'arrachepied pour réformer le programme. L'arrêt des inscriptions cette année permettra de développer de nouveaux cours, dit-elle. « On va aussi mettre sur pied un comité consultatif. [...] On ira à petits pas », a-t-elle ajouté.

Les étudiants ayant déjà entrepris leur formation pourront la poursuivre sans interruption.

Du côté de La Cité collégiale

À La Cité collégiale, on affirme avoir redéfini le programme il y a deux ans. Une révision de tous les programmes offerts par le collège francophone est d'ailleurs en cours.

Pour l'instant, 36 étudiants de première année sont inscrits au volet collégial du programme, qui débutera en septembre. Des sondages menés par le collège démontreraient un très haut taux de satisfaction des diplômés, a soutenu un porte-parole.

Les étudiants qui souhaitent commencer leurs études en journalisme à l'Université d'Ottawa pourront plutôt s'inscrire au volet collégial du programme, a ajouté le directeur de l'École des médias de La Cité collégiale, Marc Bissonnette.

LE DROIT : Une grève ou un lock-out était possible pour 1300 professeurs : Une entente de principe est conclue à l'Ud'O - Publié le lundi 05 août 2013 à 22h58



Archives, LeDroit

L'entente de principe doit maintenant être ratifiée par l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) et l'administration.

Guillaume St-Pierre, Le Droit

Le retour en classe à l'Université d'Ottawa se fera à la date prévue. L'institution a conclu une entente de principe avec ses professeurs, dimanche, après deux jours de médiation.

Il était minuit moins une, car un lock-out ou une grève était possible à partir de jeudi, à quelques semaines de la rentrée scolaire.

Le ton entre les deux parties a monté la semaine dernière, lorsque les 1300 professeurs de l'Université d'Ottawa ont voté massivement en faveur d'un mandat de grève.

L'entente de principe doit maintenant être ratifiée par l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) et l'administration.

« Notre seule option était d'en venir à une entente, soutient un porte-parole de l'institution, Patrick Charette. Ça éclaircit le ciel pour la rentrée. »

Les points en litige étaient les conditions salariales, la réforme du régime de pension, l'embauche de nouveaux professeurs et le sort de 31 professeurs remplaçants.

« Nous sommes extrêmement heureux d'avoir conclu un accord de principe, a pour sa part souligné dans un communiqué le recteur de l'université, Allan Rock. Cet accord résout plusieurs questions importantes qui perduraient, notamment à propos du régime de retraite et des

postes menant à la permanence. Il comprend aussi une hausse salariale conforme à ce que les autres professeurs et professeurs de l'Ontario ont reçu. »

Embauches

L'entente de principe met aussi la table pour l'embauche de personnel, jugé essentiel par les professeurs, qui y voient une condition à l'amélioration de l'enseignement.

Or, seulement 60 nouveaux postes de professeurs seront créés au cours des trois prochaines années. Il en manquerait toujours 320 selon le syndicat, afin de diminuer la taille des salles de classe et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

L'université compte faire l'embauche d'environ 200 professeurs d'ici 2020.

Les dispositions de l'accord resteront confidentielles jusqu'à approbation par les deux parties.

Les négociations avec le syndicat représentant le personnel de soutien de l'Université (PSUO-FEESO) sont toujours en cours.

L'institution universitaire croit que la conclusion d'une entente est possible avant la fin août.

LE DROIT : Les profs votent pour la grève à 82% - Publié le 01 août 2013 à 05h30



PATRICK WOODBURY, LeDroit

Dans un auditorium rempli à craquer et gonflé à bloc, mercredi midi, les représentants syndicaux ont demandé à leurs membres d'acquiescer au

mandat de grève afin d'accroître la pression sur l'employeur.

Philippe Orfali, Le Droit

Qui veut la paix prépare la guerre. Pour la première fois de l'histoire de l'établissement, les 1300 professeurs de l'Université d'Ottawa ont voté massivement en faveur d'un mandat de grève, mercredi, en réaction aux menaces de lock-out qui planaient sur eux.

Malgré d'apparentes dissensions au sein du corps professoral, l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) a obtenu le mandat de grève fort qu'elle demandait à ses membres. Les professeurs se sont prononcés à 82 % en faveur de la proposition syndicale.

« C'est une première. C'est la première fois qu'il y a un vote de grève. La première fois qu'il y a un mandat d'obtenu. C'est aussi la première fois

qu'on a un employeur aussi agressif et rigide », a affirmé le professeur Christian Rouillard, président de l'APUO.

Dans un auditorium rempli à craquer et gonflé à bloc, mercredi midi, les représentants syndicaux ont demandé à leurs membres d'acquiescer au mandat de grève afin d'accroître la pression sur l'employeur.

Pendant quelques heures, les intervenants se sont succédés au micro, des centaines de professeurs entassés sur les banquettes écoutant attentivement les propos des orateurs.

Le monde à l'envers.

Les professeurs, conseillers et bibliothécaires redoutent d'être mis en lock-out par l'Université dès le 8 août, le syndicat soutenant que l'employeur a mis en oeuvre une « stratégie explicite visant à créer une crise de négociations au milieu

du trimestre d'été, faisant le pari que l'APUO se laisserait intimider et signerait une entente à rabais ».

Les négociations étant rompues depuis deux semaines, les deux parties doivent rencontrer un médiateur pendant deux jours, ce week-end. D'autres journées de négociations pourraient être ajoutées à l'horaire d'ici à la date butoir du 8 août.

« Nous, on demeure confiant qu'une entente demeure possible. On a mis une offre assez complète au mois de juin. Ça nous semble assez équitable, et en ligne avec ce qui se fait ailleurs en Ontario », soutient Patrick Charette, directeur des communications institutionnelles à l'Université d'Ottawa.

M. Charette n'a pas voulu préciser quelles avenues l'Université est prête à prendre en cas de lock-out ou de grève, et si la session d'automne des étudiants pouvait éventuellement être compromise.

« Le seul plan qu'on a, c'est l'entente. »

Points en litige

Outre une hausse de salaire de l'ordre de 5 %, l'un des principaux problèmes des négociations actuelles, selon ce que soutient l'APUO, est que l'Université tenterait d'attaquer l'épineuse question de la réforme du régime de pension non pas par l'entremise d'un panel auquel participeraient l'ensemble des personnes et des syndicats contribuant au régime, mais plutôt à la table de négociations.

Le syndicat accuse l'université d'avoir pris cette décision de façon « unilatérale », lançant le compte à rebours « nous conduisant vers une réécriture unilatérale de notre convention collective, un lock-out, ou une grève ».

L'Université et le syndicat ne s'entendent pas sur la viabilité du régime actuel. L'employeur affirme que le plan souffre d'un déficit de solvabilité de 289 millions \$ et d'un déficit de continuité de 109 millions \$.

Christian Rouillard soutient que ces évaluations sont exagérées et que la structure actuelle du régime est viable.

L'Université aurait par ailleurs violé une disposition de la convention collective prévoyant l'embauche de quelque 380 professeurs d'ici 2012, ce qui aurait permis de diminuer la taille des salles de classe et d'améliorer la qualité de l'enseignement, selon M. Rouillard.

Le syndicat dénonce également la volonté de l'Université de créer davantage de postes d'« enseignants », un emploi qui met davantage l'accent sur l'offre de cours plutôt que sur le développement de la recherche de pointe, disent-ils.

Le sort de 31 professeurs « remplaçants », dont certains sont à l'embauche de l'université depuis plusieurs années, fait aussi partie des aspects à discuter.

LE DROIT : L'impasse persiste entre l'institution et ses professeurs : Une menace de grève plane sur l'Ud'O - Publié le mardi 23 juillet 2013 à 05h30 | Mis à jour le mardi 23 juillet 2013 à 13h51



Archives, LeDroit

Les négociations s'enveniment entre l'université et ses professeurs. Redoutant un lock-out, l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) demandera à ses membres un mandat de grève lors d'une assemblée générale spéciale, la semaine prochaine.

Guillaume St-Pierre, Le Droit

Les vacances d'été des étudiants de l'Université d'Ottawa sont peut-être appelées à être plus longues que prévu alors qu'une menace de grève se profile à l'horizon.

Les négociations s'enveniment entre l'université et ses professeurs. Redoutant un lock-out, l'Association des professeurs de l'Université

d'Ottawa (APUO) demandera à ses membres un mandat de grève lors d'une assemblée générale spéciale, la semaine prochaine, a appris LeDroit.

« À la suite des dernières actions de l'employeur, et pour l'empêcher de réécrire unilatéralement la convention collective ou de nous mettre en lock-out dès le 8 août prochain, l'APUO demandera à ses membres un mandat de grève lors de l'Assemblée générale spéciale du 31 juillet prochain », indique une lettre envoyée aux membres dont LeDroit a obtenu copie.

L'impasse persiste entre les deux parties depuis le mois de mars.

Les négociations ont été rompues la semaine dernière, au terme d'une séance de conciliation de deux jours, pavant ainsi la voie vers une médiation.

Le syndicat en furie

Le syndicat accuse l'université d'avoir pris cette décision de façon « unilatérale », lançant le compte à rebours « nous conduisant vers une réécriture unilatérale de notre convention collective, un lock-out, ou une grève ».

« L'employeur en a décidé ainsi bien que l'APUO ait explicitement mentionné de manière répétée son désir de poursuivre les négociations », peut-on lire dans la missive.

Un ancien professeur, Bill Kaplan, entendra les arguments des parties au début du mois d'août.

À la suite de la rupture des négociations, l'université avait indiqué être toujours en attente d'une réponse à son « offre financière complète », formulée le 21 juin. Selon l'institution, l'offre correspondait à des ententes signées ailleurs dans le système d'éducation supérieur de l'Ontario.

Or, selon le syndicat qui représente 1260 membres, c'est plutôt l'université qui « s'est traîné les pieds », et choisit « la méthode la plus agressive pour écourter et limiter les négociations ».

Ainsi, les syndiqués soutiennent que l'université ne leur a pas fourni tous les détails de la proposition.

« Il est impossible de donner une réponse définitive à l'employeur [...] tant et aussi longtemps qu'il ne nous donne pas l'information nécessaire pour en faire une analyse complète. »

L'APUO se dit « déterminée à obtenir une entente juste et équitable » et « refuse de se laisser intimider à accepter une offre à rabais qui ne soutient si la qualité de l'éducation, ni ne correspond aux attentes de ses membres ».

LE DROIT : Les étudiants travailleurs voudront obtenir une compensation - Publié le mercredi 26 juin 2013 à 10h07

Charles Thériault, Le Droit

Les étudiants travailleurs de l'Université d'Ottawa s'insurgent contre la hausse des frais de scolarité adoptée la semaine dernière par le Bureau des gouverneurs de l'institution universitaire.

Ils en ont aussi contre l'utilisation du vote par courrier électronique choisi par le Bureau des gouverneurs pour tenir le scrutin sur la hausse des frais de scolarité, après l'annulation de la réunion du 27 mai dernier en raison d'une manifestation étudiante.

Ces étudiants qui occupent des postes de soutien, comme les assistants de recherche, sont

membres de la section 2626 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et ils doivent entamer des négociations en vue du renouvellement de leur convention collective en septembre prochain.

Selon la présidente du syndicat, Isabelle Héту, quelque 3000 étudiants occupant des emplois contractuels, à raison de quelques heures par semaine, sont pénalisés par la décision de l'administration universitaire. « Cette hausse aura un impact direct sur nos négociations, car nos membres tenteront non seulement d'obtenir une augmentation salariale leur permettant de suivre

la hausse du coût de la vie, mais ils voudront obtenir une compensation pour cette augmentation des frais de scolarité », a déclaré Mme Héту.

Le porte-parole de l'Université d'Ottawa, Patrick Charette, a répliqué que les étudiants ont été consultés tout au long du processus d'adoption du budget de près d'un milliard\$. À son avis, le processus a été transparent et l'Université d'Ottawa a augmenté ses frais de scolarité de 3% comme le recommandait le gouvernement de l'Ontario dans son cadre de référence pour l'année 2013-2014.

LE DROIT : La facture des étudiants montera malgré la grogne - Publié le vendredi 21 juin 2013 à 10h52





Patrick Woodbury, Archives LeDroit
Le Bureau des gouverneurs de l'Université d'Ottawa a adopté une hausse des droits de scolarité de 3% en votant par messagerie électronique cette semaine.

Catherine Lamontagne, Le Droit
Malgré la grogne des étudiants, l'Université d'Ottawa va de l'avant et haussera les frais de scolarité de 3% dès septembre.

Université Laval

Le Bureau des gouverneurs a adopté cette hausse en votant par messagerie électronique cette semaine. Les gouverneurs ont choisi ce mode de scrutin à la suite de l'ajournement de leur réunion mensuelle, le 27 mai dernier, en raison d'étudiants qui avaient bruyamment manifesté leur mécontentement.

«C'est un manque de respect flagrant envers les étudiants. Le Bureau des gouverneurs et l'administration de l'Université cherchent à éviter un dialogue avec les étudiants et c'est déplorable», indique Anne-Marie Roy, présidente de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FEUO).

Bien des récriminations

Outre le mode de scrutin choisi par le Bureau des gouverneurs, les représentants étudiants en ont contre la hausse des droits de scolarité, qu'ils estiment injustifiée. Ces derniers affirment que l'établissement universitaire a accumulé des excédents budgétaires de 125 millions\$ depuis 2010 et qu'il est donc «inconcevable d'alourdir le fardeau financier des étudiants». La FEUO accuse

également les gouverneurs de ne pas connaître la réalité des étudiants et de venir sur le campus uniquement pour participer à des réunions administratives.

«Depuis plusieurs années, les étudiants voient leur frais de scolarité augmenter plus que le taux d'inflation. La situation est désormais critique. Plusieurs étudiants sont tout simplement incapables de payer leur loyer et leur nourriture à la fin de mois», affirme Mme Roy.

L'an passé, une hausse de 4,3% des droits de scolarité avait été adoptée pour l'année scolaire 2012-2013.

À plus long terme, l'Université envisage d'augmenter les frais de 3% pour les quatre prochaines années.

«On anticipe qu'ils vont encore recommander une autre hausse l'an prochain et nous sommes déjà sur un pied d'alerte. Espérons que le Bureau des gouverneurs sera plus ouvert à ce que les étudiants ont à dire», mentionne Mme Roy.

LE SOLEIL : Le logement étudiant, priorité électorale de la CADEUL - Mis à jour le dimanche 20 octobre 2013 à 22h56



Photothèque Le Soleil

«Pour nous, le fait d'avoir un campus principal avec les gens des différents programmes, des différentes facultés qui peuvent échanger ensemble, on trouve que c'est quand même une force intéressante [de l'université]», a exposé Guy-Aume Descôteaux.

Marie-Pier Duplessis, Le Soleil

(Québec) Bien que la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) appuie le principe de densification de la ville, elle ressent certaines craintes quant aux «impacts à venir» du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Plateau centre de Sainte-Foy. Parmi ses plus grandes inquiétudes se trouve la disponibilité

de logements à prix abordable près du campus universitaire, son principal cheval de bataille dans la campagne électorale.

«La question du logement est devenue une préoccupation majeure de nos membres», a indiqué Guy-Aume Descôteaux, président de la CADEUL, signalant que le prix des loyers a augmenté de 15 % à Québec depuis 2006, dépassant Montréal et toutes les autres régions métropolitaines du Québec, à l'exception de Gatineau. L'Université Laval a bien l'intention d'ajouter de nouvelles résidences étudiantes d'ici 2017 mais, pour le moment, «ce n'est que 5 % des étudiants qui vivent en résidence», a fait valoir M. Descôteaux.

«Ça ne pourra jamais se substituer complètement au logement hors campus», a-t-il poursuivi.

La CADEUL craint que le PPU ajoute de la pression sur les étudiants en augmentant de façon considérable la valeur foncière des terrains dans Sainte-Foy, limitant ainsi les possibilités de nouvelles constructions de logements abordables. Elle rappelle que le taux d'occupation n'est que de 2 % à Québec, encore bien en deçà du seuil de 3 % jugé acceptable.

La CADEUL travaille de pair avec l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) pour encourager les futurs élus municipaux à éviter de «répéter les erreurs» de Montréal. En effet, la mise en place du nouveau PPU du Quartier latin de la métropole et l'augmentation des hauteurs permises dans le secteur auraient eu pour effet de «tripler la valeur foncière des terrains», les rendant pour la plupart «inaccessibles» aux promoteurs sociaux souhaitant implanter des logements abordables près de l'Université du Québec à Montréal. «L'effet s'est fait sentir du jour au lendemain», a affirmé le porte-parole Laurent Levesque.

Une force intéressante

Par ailleurs, Guy-Aume Descôteaux ne comprend pas pourquoi le maire sortant Régis Labeaume souhaite attirer plus d'étudiants dans Saint-Roch, espérant y ajouter une nouvelle faculté à l'instar de l'École des arts visuels et celle d'architecture dans le Vieux-Québec. «Pour nous, le fait d'avoir un campus principal avec les gens des différents programmes, des différentes facultés qui peuvent échanger ensemble, on trouve que c'est quand même une force intéressante [de l'université]», a-t-il exposé.

LE SOLEIL : Les étudiants de l'Université Laval s'invitent dans la campagne - Publié le mardi 15 octobre 2013 à 05h00 | Mis à jour le mardi 15 octobre 2013 à 10h45



Le Soleil, Pascal Rathé

«Il ne faut pas oublier qu'une bonne partie des étudiants et des professeurs habitent en périphérie du campus. Il faut s'assurer d'avoir des voies de circulation adéquates» - Pierre-Louis Gosselin-Lavoie, v.-p. aux affaires internes de l'Association des étudiantes et des étudiants inscrits aux études supérieures

Annie

Mathieu

Le Soleil, (Québec) Les trois campus de l'Univer-

sité Laval sont noués avec le développement de la ville de Québec. Les étudiants de maîtrise et de doctorat de l'établissement d'enseignement proposent une réflexion en quatre thèmes sur les enjeux qui les unissent, rappelant du même coup aux candidats l'importance de prêter une oreille attentive à la communauté universitaire.

>> Un campus ouvert

Avec ses quelque 40 000 étudiants, le campus de l'Université Laval occupe une place centrale à Sainte-Foy. Souvent considéré comme «une ville dans une ville», il doit cependant s'ouvrir sur l'extérieur, d'autant plus que le secteur se développe à la vitesse grand V, explique d'entrée de jeu le vice-président aux affaires internes de l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS), Pierre-Louis Gosselin-Lavoie.

«Le campus doit devenir un milieu de vie beaucoup plus complet», renchérit l'attaché à l'exécutif de l'Association, Étienne Chabot. Cela passe par de meilleurs accès piétonniers et cyclistes, des logements «à prix raisonnables» et des

commerces et des services de proximité, comme des petits cafés ou même une antenne locale du marché public de Sainte-Foy. Selon lui, à l'heure actuelle, les projets visent davantage une clientèle d'affaires, c'est notamment le cas par exemple des restaurants et des bâtiments à condos qui s'installent sur le boulevard Laurier ou sur la route de l'Église.

>> Un accès facilité

«Il ne faut pas oublier qu'une bonne partie des étudiants et des professeurs habitent en périphérie du campus. Il faut s'assurer d'avoir des voies de circulation adéquates», fait valoir M. Gosselin-Lavoie. Évidemment, le fameux laissez-passer universel pour le transport en commun figure au haut de la liste des demandes des étudiants. «C'est simplement une question de volonté politique», laisse tomber l'attaché exécutif de l'Association, M. Chabot.

Mais l'AELIÉS va encore plus loin. Elle souhaite voir dans les prochaines années une multiplication des voies réservées et des métros. L'association étudiante aimerait également que l'admi-



nistration municipale promeuve davantage le covoiturage, notamment en permettant à davantage d'endroits que des voitures avec trois passagers empruntent les voies réservées. Les aménagements cyclables devraient de leur côté être davantage «utilitaires» et moins «récréatifs». Les pistes actuelles proposent trop de détours, reproche l'AELIÉS.

>> Une vie culturelle

L'implantation de l'École des arts visuels au début des années 1990 dans Saint-Roch a stimulé la vie du quartier. «Le campus se nourrit de ce qui se passe à l'extérieur mais l'inverse est aussi vrai», fait remarquer le v.-p. aux affaires étudiantes, Pierre-Louis Gosselin-Lavoie. Selon lui, la Ville devrait miser sur ce type d'initiative et, surtout, le talent et l'expérience des étudiants et des professeurs de l'université dans les domaines

des arts et de la culture pour l'embellir et surtout l'enrichir.

Elle doit également faciliter l'accès aux lieux de diffusion et d'espaces publics, réclame-t-il, en proposant la mise en place d'un comité «facilitateur» permettant de réduire les procédures administratives. Il cite en exemple le parc Roland-Beaudin ou le site historique de la Visitation, tous peu accessibles pour les artistes.

>> Participation citoyenne

Les étudiants à la maîtrise et au doctorat de l'Université Laval se sentent directement interpellés lorsqu'il est question de consultations publiques difficiles avec l'administration municipale. «Cela touche à la participation citoyenne, souligne Pierre-Louis Gosselin-Lavoie. Il faut impliquer les citoyens en amont des projets et non pas les présenter clés en main.» «Cela peut

renforcer la confiance de la population dans les institutions publiques», renchérit le président de l'AELIÉS, François Talbot.

La communauté universitaire devrait par ailleurs être davantage mise à contribution lorsqu'il est question de décisions entourant la «collectivité», croit l'Association. Par exemple, les étudiants de l'école d'architecture proposent souvent des projets en lien avec une problématique urbaine. C'est notamment le cas de l'îlot Irving, où les futurs architectes avaient conçu des plans d'un bâtiment innovateur. «Pour l'instant, ces idées ne rayonnent que rarement hors des murs du campus», regrette l'AELIÉS, qui croit qu'une collaboration plus étroite doit être instaurée entre la Ville et la communauté universitaire.

LE SOLEIL : Le recteur de l'Université Laval relance le projet de nouvelles résidences - Publié le mardi 24 septembre 2013 à 05h00 | Mis à jour le mardi 24 septembre 2013 à 10h29



Photo fournie par l'Université Laval

Quant à l'endroit où seront construites les nouvelles résidences, le recteur Denis Brière réserve la surprise. Il promet cependant qu'il est à proximité de tous les services universitaires.

Annie Mathieu, Le Soleil

(Québec) Pour la deuxième fois en autant de mandats, le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, lance son projet de nouvelles résidences universitaires pour les étudiants en couple et avec enfants. Cette fois, l'horizon pour la première pelletée de terre est fixé à 2017, année qui marquera sa 10e année à la tête de l'institution.

«Ça presse», tranche d'entrée de jeu le recteur. Pour illustrer l'urgence d'agir, il fait valoir que la liste d'attente pour les résidences de l'Université Laval comptait, à la rentrée, entre 600 et 800 inscriptions. Un nombre beaucoup trop élevé qui peut décourager certains à choisir son établissement, croit M. Brière.

La moitié des logements sont par ailleurs habités par des étudiants étrangers, présents en nombre record sur le campus. Cette année, ils sont plus de 6000 à représenter 123 pays, expose-t-il fièrement.

«C'est très important pour notre développement et celui de la région puisque les possibilités qu'ils s'établissent ici après sont très fortes», fait-il valoir. «Et [les résidences universitaires] c'est quelque chose de très attractif, surtout pour les étudiants au deuxième et au troisième cycle.»

D'ailleurs, l'idée d'une «Maison internationale», qui serait greffée au projet de résidences, refait également surface. «Elle aiderait beaucoup à créer des liens», estime le recteur, qui qualifie le futur lieu comme en étant un de «rassemblement». Un auditorium, une cafétéria «au menu très diversifié» et des salles de réunion y seraient entre autres aménagés.

Logements abordables

Les plans préliminaires sont esquissés. Mais il est trop tôt pour fournir des détails précis, si ce n'est qu'une première phase compterait 400 unités. La seconde pourrait doubler la mise. Quant au site, Denis Brière réserve également la surprise. Il promet cependant qu'il est à proximité de tous les services universitaires et que les nouveaux logements ne seraient pas loin de ceux déjà existants.

De plus, ces derniers ne devraient pas occuper une grande superficie puisque le recteur veut laisser un maximum de place sur le campus pour permettre à d'autres constructions de voir le jour.

Et contrairement au projet de son prédécesseur, surnommé PACTE Myrand, Denis Brière assure que toutes les unités, destinées en priorité aux étudiants en couple et aux familles, seraient abordables. Lui-même étant issu d'une famille pauvre, il dit comprendre la réalité d'un étudiant «qui n'est pas supporté» pour l'avoir vécue.

L'ensemble du projet est évalué à environ 50 millions \$. La Ville de Québec, les gouvernements provinciaux et fédéraux sont sollicités, en plus d'éventuels partenaires privés. Puisque le tout n'est pas encore attaché, Denis Brière n'ose pas trop se mouiller pour un échec. Il souhaite cependant voir le chantier se mettre en branle avant la fin de son deuxième mandat, qui vient à échéance en 2017.

En 2008, le recteur avait annoncé un projet similaire et disait espérer que les étudiants intègrent leurs nouveaux appartements en 2010. Lorsqu'il avait remporté la course au rectorat en 2012, il avait expliqué que certains projets avaient dû être mis sur la glace en raison des conditions économiques.

Charte des valeurs

L'UL muette pour l'instant

Le recteur de l'Université Laval, Denis Brière, croit qu'il est trop tôt pour se prononcer sur la Charte des valeurs québécoises puisque celle-ci est toujours à l'état de projet. Néanmoins, il promet que si elle est débattue en commission parlementaire, il sera présent pour faire valoir ses arguments. M. Brière assure par ailleurs qu'il n'y a eu que de très rares «accrocs» liés à des accommodements raisonnables sur le campus et que de façon générale, il n'y a aucun problème à signaler de ce côté.

Arrestation d'Ahmed Abassi

Aucune nécessité de serrer la vis, soutient le recteur

L'arrestation par le FBI d'un étudiant d'origine tunisienne de l'Université Laval, Ahmed Abassi

(photo), le printemps dernier, a certes semé l'émoi dans la communauté universitaire. Mais pour le recteur, il n'y a pas lieu de prendre des mesures pour éviter qu'un événement semblable se reproduise. «C'est un couteau à deux tranchants», fait-il valoir lorsque cette possibilité est évoquée. Il souligne notamment la Charte des droits et libertés qui doit être respectée. «On n'est jamais à l'abri de cela», fait par ailleurs remarquer Denis Brière, ajoutant que d'autres universités québécoises ont aussi vécu un épisode similaire dans les derniers mois. De plus, le recteur réitère le message lancé en avril : son établissement a et continuera à collaborer avec les autorités. Et ne fournira surtout pas davantage de détails aux médias.

Patrimoine

Une application mobile pour découvrir l'Université

L'Université Laval aura elle aussi son application mobile pour faire découvrir ses pavillons et son patrimoine. Au début septembre, la Ville de Québec et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique de l'Université Laval avaient lancé en grande pompe l'application Découvrir Québec qui permet de découvrir 96 sites d'intérêt dans le Vieux-Québec et dans le quartier Saint-Roch. Or, la Chaire dirigée par Laurier Turgeon est en train de développer le même outil mais, cette fois, «pour mieux faire découvrir les trésors de l'Université Laval», explique le recteur, Denis Brière, qui rappelle par ailleurs que l'institution soufflera officiellement ses 350 bougies le 8 décembre prochain.

Québec doit clarifier la question du droit de grève des étudiants

Le gouvernement du Québec doit clarifier la situation sur le droit de grève des étudiants, affirme sans détour le recteur de l'Université Laval, Denis Brière. «Est-ce que vous pensez que c'est démocratique de voir des grèves décidées par 10 % des étudiants?» questionne-t-il d'emblée. Selon M. Brière, les établissements universitaires ne peuvent rien faire à ce sujet et il revient à Québec de bouger dans le dossier.

Or, le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, a affirmé cet été que cela ne constituait pas une priorité. Le recteur souligne au passage que s'il n'y a pas eu de grabuge à l'Université Laval, ce n'est pas parce que c'était «Québec» mais bien parce que ses dirigeants «ont mis le paquet» en convoquant les associations étudiantes quasi tous les matins pour «diminuer les dommages»

TVANouvelles : Primes de départ à l'Université Laval : Une nécessité, selon le recteur Brière - Première publication 26 mars 2013 à 18h49

TVA Nouvelles

Les primes de départ prévues aux contrats des hauts dirigeants de l'Université Laval sont une nécessité, selon le recteur, Denis Brière.

TVA Nouvelles révélait lundi que le total des primes de départ prévues dans ces contrats s'élève à 858 000 \$, dont 165 000 \$ pour le recteur Brière. Ces primes correspondent à la moitié du salaire annuel de leur bénéficiaire.

Si les étudiants et chargés de cours s'en scandalisent, Denis Brière estime qu'au contraire, ces primes sont nécessaires pour attirer des candidats de qualité aux postes de direction de l'Université.

«Quand on veut nommer des vice-recteurs, il faut leur donner une certaine sécurité, aussi. Ces gens quittent leur vie professionnelle. Pour nous ce n'est pas une grosse dépense. C'est aussi un

genre d'assurance parce que ces gens-là peuvent aussi tomber malades.»

Ces primes de départ, précise le recteur de l'Université Laval, existent depuis une trentaine d'années. Depuis 2006, l'Université n'a versé que 25 000 \$, à ce titre, à une personne qui quittait son emploi.

TVANOUVELLES : Université Laval : Un hausse de cotisation pour... ouvrir un bar? - Première publication 5 mars 2013 à 13h25 | Mise à jour : 5 mars 2013 à 19h51



(TVA Nouvelles)

Le montant de cette cotisation passerait de 5 \$ à 7,50 \$ par session, durant trois ans. La hausse permettrait à l'Association de financer l'achat des équipements requis et d'améliorer les services à ses membres.

Il existe présentement quatre bars de département ou de faculté sur le campus de l'université Laval, des établissements qui ouvrent leurs portes périodiquement, et l'Association des étudiants en communications veut profiter de rénovations qui seront effectuées, l'été prochain, au pavillon Louis-Jacques-Casault pour installer le sien.

Selon l'Association, l'ouverture de ce café-bar permettrait aussi aux étudiants d'économiser considérablement sur leurs frais de location d'espace et d'équipements lors de fêtes et d'activités de financement.

Le projet sera présenté aux étudiants jeudi, en assemblée générale spéciale, et il sera soumis à un référendum qui va se dérouler dans deux semaines, au retour de la période de relâche.

«Québec paie, les étudiants fêtent»

Pas de réaction du gouvernement Marois, ni du bureau du recteur de l'université Laval sur ce projet.

Mais l'opposition libérale se fait lapidaire. le gouvernement, dit-on, paie les dettes des étudiants, les étudiants fêtent et les contribuables paient eux aussi.

TVA Nouvelles

Alors que la question des droits de scolarité soulève des passions, l'Association des étudiants en communication de l'Université Laval propose à ses membres d'augmenter leur cotisation pour ouvrir un café-bar.

Université McGill

LE DEVOIR : McGill : Suzanne Fortier officiellement principale – Mercredi 6 novembre 2013

Le Devoir

C'est dans une très protocolaire cérémonie d'installation que Suzanne Fortier est officiellement devenue principale et vice-chancelière de l'Université McGill, en présence de personnalités comme le gouverneur général, David Johnston,

le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, et le chancelier de McGill, Arnold Steinberg. Ancienne étudiante, francophone du Québec, Mme Fortier, qui jusqu'à tout récemment présidait le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, a

entamé ses nouvelles fonctions dans la transparence en rendant publics son contrat et son salaire de 390 000 \$. Sa prédécesseure, Heather Munroe-Blum, avait connu un règne controversé notamment en raison de sa rémunération et de ses dépenses jugées exagérées.

TVANOUVELLES : Grâce à un don de 6 millions \$: McGill:échanges étudiants avec la Chine - Première publication 12 septembre 2013 à 11h41



Crédit photo : Archives Agence QMI

Agence QMI

Un don de 6,6 millions \$ émanant de la Fondation Li Ka Shing (Canada) permettra de favoriser les échanges entre l'Université McGill et l'Université de Shantou, en Chine. Les échanges d'étudiants et de professeurs entre ces deux universités se feront particulièrement dans les facultés de droit, des arts et de gestion.

«Pour McGill, la Chine est l'un des pays les plus importants sur la scène internationale, et tisser des liens avec des établissements chinois de haut niveau fait partie de nos plus grandes priorités»,

s'est réjouie la professeure Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de McGill.

«Ces initiatives créeront de nouvelles avenues pour la collaboration scientifique entre les professeurs et les étudiants de nos deux institutions, tout en exposant une nouvelle génération d'étudiants chinois à la culture et aux perspectives universitaires québécoises et canadiennes et en offrant aux étudiants et aux professeurs de McGill d'incalculables occasions de se familiariser avec le milieu intellectuel, culturel et social de la Chine moderne», a-t-elle poursuivi.

THE GAZETTE : The changing face of McGill medical students – Friday, August 9, 2013



Photograph by: John Kenney , The Gazette

Third-year student Olivier Gagné — a francophone from the Gaspé — is representative of demographic shifts at McGill's medical school, which has reached out to more potential francophone applicants, plus students from rural areas and lower socio-economic groups. Some anglo-

phones, however, wonder if their own merits are being overlooked.

By Karen Seidman

MONTREAL - With only about 10 per cent of all applicants getting into medical schools across the country, the dream of becoming a doctor is one filled with lots of heartache for even some of the brightest students.

And the dream seems to be a castle in the air for more and more anglophone students in Montreal who are competing to get into the one English medicine program in the province, at McGill University, where an increasing emphasis on diversity has many urban anglophones grumbling that they aren't the cohort McGill is courting these days.

A growing list of anglophone students rejected from medicine at McGill — many with GPAs ranging from 3.95 to 4.0 who didn't even get

interviews — are wondering if they are too English, too urban and too affluent to get one of the 185 or so highly coveted spots in the program.

McGill officials insist the program's push for diversity — aiming to ensure the school recruits students from a broad spectrum, including those from visible minorities, rural areas and lower socioeconomic groups — just puts the university at the forefront of a growing trend in medical education, and that there are no quotas.

However, at least one person involved with the admissions committee believes diversity has become the prime value of the medical school and that it is having a "very destructive" effect.

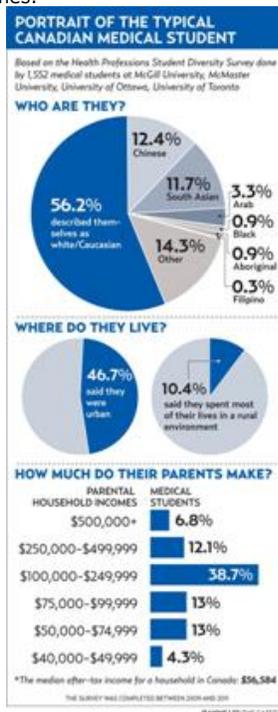
And the head of admissions for medicine at McGill, Saleem Razack, co-authored an article last year for the journal Academic Medicine advocating that a national database collect and



maintain data related to the diversity of medical applicants, not solely those registered in programs. Which raises a thorny issue: If demographic data are collected, how do you ensure it's not used to distinguish certain applicants?

McGill denies it uses any demographic information to influence its admissions, but a doctor who was associated with the admissions committee says McGill's concern with diversity has to be about more than outreach programs, since it has the only medical school in the country that goes so far as to call its admissions department the Office of Admissions, Equity and Diversity. "They're clearly thinking about diversity and equity, because that's their title," said Barry Slapcoff, a family physician who recently ended his long-standing affiliation with the medical school's admissions committee, which involves around 120 people. "But I think the admissions process should be blind to any quality except excellence." Furthermore, he says, "when a deserving medical school applicant gets rejected from the Office of Admissions, Equity and Diversity at McGill, it means something very different than being rejected from the office of admissions at all other Canadian medical schools."

Detractors say that while Razack argues the emphasis on diversity is all about social justice, there is an uncomfortable feeling that it is really about social engineering. For one thing, the makeup of the McGill medical school affects the number of English doctors available to serve the province, since the French medical schools — at Université de Montréal, Université Laval and Université de Sherbrooke — have a negligible number of students who are anglophones.



And if your French isn't good enough to get into one of the francophone medical faculties, there aren't a lot of options for anglophones, because most medical schools across the country accept about 90 per cent of their applicants from within their own provinces. These are a few of the reasons McGill's push for diversity in medicine has been questioned by

some members of the English community — people who believe it is crippling the chances of brainy anglophone kids who might otherwise pursue a medical career.

Phil Gold, one of Canada's pre-eminent cancer researchers, who is affiliated with the McGill University Health Centre, said he understands diversity is an important parameter.

But he is also hearing the rumbles about "faculty bitching that their children with 4.0 GPAs aren't getting in, and I don't know why (that is)," he said in an interview. "I don't have the answer, but if diversity is now trumping excellence, then I have a concern."

Razack said in an interview that improving diversity is a goal among medical schools worldwide — that a diverse population needs a diverse medical profession to serve its needs.

"When the percentage of students from high-income families is about eight times more than the general population, you have to look at whether there are qualified applicants not making it through the process," Razack said.

"I know there are grumbings and worries about it, but I can't say it any clearer: We don't have a quota system," he said. "Diversity isn't in the admissions process, it's the pipeline function."

The Future of Medical Education in Canada, a project sponsored by Health Canada, recently recommended that the admissions processes be enhanced across the country, noting that selecting the most appropriate candidates is one of the greatest challenges in medical education.

"Evidence is mounting that today's medical students increasingly hail from the highest income-earning families in Canada," the FMEC report concluded, saying aboriginal and other socio-cultural and economic groups are also under-represented. "Achieving this diversity means attracting an applicant base that is more representative of the Canadian population."

But there is also recognition this is a slippery slope.

The Academic Medicine article written by Razack and other professors — titled Calling for a Broader Conceptualization of Diversity — addressed some of the problems with manufacturing diversity in medical schools.

"Addressing under-representation through the initiation of quota-based class cohorts has been controversial," it said, after explaining the authors support "the ethical collection, maintenance and interpretation of diversity-related data."

So how do you collect this data, and apply it, without instituting quotas?

Robin Clouston, president of the Canadian Federation of Medical Students (CFMS), said that ensuring a diversity of applicants is actually an accreditation standard for medical schools across the country. (According to the standards document of the Committee on Accreditation of Canadian Medical Schools, "A medical education program must develop programs or partnerships aimed at broadening diversity among qualified applicants for medical school admission.")

"These things can be quite insidious," Clouston said in an interview. "It's easy to say you're encouraging diversity but you don't want a system of quotas."

She believes in university initiatives that reach out to young people from rural or poor areas who might not otherwise think of a career in medicine. She also acknowledges that arguing for excellence over diversity is tricky.

"Determining the qualities that make the best physician is very difficult," she said. "Excellence is a moving target and it's not black and white."

Demographic information isn't collected prior to admissions because that would raise the risk of

having quota systems, said Geneviève Moineau, president of the Association of Faculties of Medicine of Canada (AFMC). But the goal to improve diversity is seen as part of medical schools' social accountability mandate, she added.

"We hope the worthiest students get in, but we hope within that realm there will be students representative of all realms of the population."

By its own admission, McGill has been seeking out more francophone students, which is why it eliminated the requirement for the standardized Medical College Admission Test (MCAT) for applicants in 2010: so it could "widen the pool and have the best applicants possible come to McGill," according to Razack. (The MCAT is required by most medical schools in Canada, but there is no French equivalent.)

This opened the doors to francophones wanting to get into arguably (and according to the recent Maclean's magazine rankings) Canada's finest medical school; students were no longer restricted by having to write a difficult qualifying exam in English.

The number of applications between 2009 (when MCATs were required) and 2013 almost doubled, from 1,494 to 2,820. The proportion of registered francophone students from Quebec was 31.6 per cent in 2009, and grew to 37.5 per cent in fall 2012.

In the pre-med class, which has never required MCATs and whose students come directly from CEGEPs, the proportion of francophones is much higher because the program was already accepted as being francophone-friendly. The fall 2010 profile of the pre-med class showed that of 82 students, 63.4 per cent were francophone.

The surge has probably been influenced by McGill's recent push to do outreach in rural areas at mainly francophone CEGEPs, because of a national concern that students from rural areas are under-represented in medical schools. While that is a problem at medical schools throughout the country, it has a unique dynamic in Quebec, where anglophones are under-represented in rural areas. (Statistics Canada shows that Quebec residents of rural areas whose mother tongue is English represent just over one per cent of the population.)

To help bring more of these rural students into the medicine fold, the Quebec government recently instituted a policy of boosting their college R scores — used by universities to compare and rank CEGEP students — by .5 if they come from one of 10 designated rural areas.

This is maddening to Barbara (not her real name), whose daughter has twice been rejected by McGill's medical school, and who finds the situation inherently unfair.

"The assistant dean of admissions told her she just didn't stand out. But she went to Ghana, worked with kids with special needs, worked in a lab, volunteered in a hospital," she recounted. "I told her she needs to join the circus."

In a 2010 McGill Faculty Forum blog post titled Being a Francophone Medical Student at McGill, Louis-Charles Moreau noted that there were 65 per cent more applicants to his school that year compared to a year earlier (after the elimination of the MCAT), and that "the number of applications from students of (francophone) CEGEPs or francophone universities has increased even more precipitously," showing "the growing enthusiasm in the French community for McGill's medical school."

Moreau, then the executive president of the Medical Students' Society of McGill, noted the school's new efforts in outreach, the abolition of



the MCAT and a new integrated clerkship in Gatineau that was entirely in French. He concluded by saying the faculty had become "representative of the Québécois population and so (is) able to serve them better than ever."

"What happened to merit?" asked another disgruntled parent of a rejected English-speaking applicant. "Why are language and location now qualifications for getting into the only English medical school in Quebec?"

Anglophone students also have to deal with a situation that many consider grossly unfair. Whereas a francophone applying to medicine at McGill can do the interview in French, send a cover letter in French and isn't required to write any kind of language test, similar privileges are not accorded to anglophones applying to French-language medical schools in Quebec.

Anglophones applying to those institutions are expected to interview and do any correspondence in French. And the French exam they are required to ace (with an 86 per cent needed to pass for medicine at the Université de Montréal, compared to 61 per cent for law) is, by all accounts, exceptionally difficult.

One young man who speaks French at home told The Gazette he had to write the test twice to pass because it was so hard. "It's kind of like a double standard for anglophones, considering that francophones don't have to take a language test to get into McGill, even if they never studied in English before," he said. "And why is the mark required for law so much lower? It makes no sense, because the textbooks for medicine (in French programs) are in English."

Christian Bourdy, vice-dean of undergraduate medical education at U de M, said it is imperative that students speak French fluently from the beginning of their medical studies, since they go into hospitals as part of the curriculum in the second week of school.

"A great majority of patients are francophone," he said. "Students must speak properly in French and understand it quite well."

While some exams can be written in English for first-year students, he said a high level of achievement is mandatory for the Test de français international (TFI) because students are evaluated on participation in class and in clinical wards. Also, it is meant to ensure patients will be understood and can interact adequately with students.

U de M communications officer Louis Tremblay said the measures are not meant to stop anglophones from attending the school, but to ensure "the quality of care for patients and the quality of training for students."

Yet these issues don't appear to be a problem at McGill, which seems confident francophones will acquire all the necessary skills during the course of the program.

Clouston, of the CFMS, believes "economics and logistics" prevent every applicant in Canada from having the option of completing the application process in either French or English.

"It's interesting that anglophones aren't given the same right at French universities. One could look at it as an issue of access, but I would wonder if it's also an issue of logistics," she said. She added that in an ideal world, every applicant in Canada would be able to complete the application process and interview in either French or English.

Olivier Gagné is the face of the changing demographics at McGill's medical school.

He's a francophone from the Gaspé who stopped by a deserted McGill kiosk on a university recruitment day at the Centre matapédien d'études collégiales simply to practise his English, then shocked his family by making McGill his first choice for medicine.

Now a third-year student at McGill and a member of the Medical Students' Society at the university, he represents the diversity McGill is seeking to establish among the doctors it will train to serve the community.

Gagné believes it's fair that the application process has different considerations for francophones and anglophones in Quebec.

"On the French side, for an anglophone to come into French hospitals, you have to really master French," he said. "McGill is all about diversity, so it's OK to be a francophone struggling with English; it's more normal than on the French side."

He said medical students talk among themselves about the "positive discrimination" they see at McGill for certain under-represented groups and believe an unofficial distribution system dictates who gets into the school to "preserve diversity."

"I think the admissions office thinks about how many francophones (and other groups) they want even if the number isn't official, or public. ... It's not so good for anglophones who often only apply to McGill, but they still have a lot of spots."

After all, he pointed out, the anglophone community here isn't that big.

Still, anglophones' access to Quebec's only English medical school is a concern, especially when it is not so easy to apply out of province. According to the Association of Faculties of Medicine of Canada: "Since universities are under provincial jurisdiction, the majority of places in a faculty of medicine are allocated to permanent residents of the province in which the university is located." So if you're an anglophone from Quebec and you can't pass the TFI exam, your dream hinges on impressing the admissions committee at McGill.

Barbara's daughter took that TFI exam seven times before passing it. She got an interview last year at Université Laval, but knew when she walked out that she hadn't expressed herself well enough in French to get in.

"It's not fair that the French schools have so many requirements for anglophones," Barbara said. "If you are an anglophone from Quebec, it is almost impossible to get into med school."

She marvels at how much more competitive it has become since her older daughter was accepted into McGill's medical school three years ago, just before the MCAT was abolished.

"They are comparable students who did comparable things, but there were far fewer applicants then, so you had a chance," she said.

One group unhappy with McGill's recent emphasis on diversity is physicians themselves, some of whom suspect their children's chances of getting into medicine at the university are being hampered by the fact they come from affluent families.

One local physician says that her daughter was rejected, and that she was told by someone in admissions that doctors' children are privileged.

"It's reverse discrimination," she said. "Many doctors' kids are being rejected, even with high GPAs, although they understand the commitment that is required."

Moineau, of the AFMC, said there are "many disgruntled physicians across the country" whose

children have been rejected from medical school. "I think it demonstrates a tremendous amount of integrity in the process."

With three big French-language medical schools in Quebec, said the local physician, whose daughter didn't get an interview this year despite her 3.92 GPA, "why is McGill diluting the chances for anglophones to get into medicine?"

"The whole thing is skewed," she said. "There's one English establishment here and it should favour anglophones."

Razack, however, said McGill's responsibility is to Quebec society and it is just courting excellent students.

"I think what we're doing is being a leader with respect to widening the pool of applicants and making sure we have a diverse population to select from," he said.

If students with high GPAs don't get interviews, he said, it's because 30 per cent of an applicant's assessment is based on non-academics.

The physician counters: "With the MCATs abolished and GPAs seemingly not to matter, it appears the admissions process has become too subjective. Many accomplished doctors now wonder if they would get into medicine by today's standards."

McGill professor and Gazette columnist Joe Schwarcz is on the admissions committee and understands the frustration. Before he was involved in the selection process, it drove him crazy when he would write a superb letter of recommendation for a student who wouldn't even get an interview.

But now that he's on the committee, he says he realizes there's such an abundance of outstanding candidates that the differences between the top 500 are negligible. That's why he preferred having the MCAT to use as another tool to distinguish between students.

"There was much discussion about it, and it certainly is true the motivating feature was to allow more French Canadians to apply," he said. However, he says he has seen no evidence of people getting in only because they are French, or are from other under-represented groups.

Slapcoff supported the elimination of MCATs because they created an uneven playing field that favoured anglophones, but said "the unintended consequence is that you hurt the English community." Although he believes McGill has done the right thing, he can't explain why the French universities can't be more accommodating, perhaps by lowering the required mark to pass the TFI. He says the onus may simply be on anglophone parents to better educate their children in French.

"I see McGill as a university that has to serve two contradictory goals simultaneously," he said. "We have to serve the population of Quebec, but we also have a historical goal of serving the needs of the anglophone community. There's definitely a tension between those two goals."

For his part, Gagné believes McGill would risk having a class full of Marianopolis students, which wouldn't be representative of the population, if outreach programs weren't starting to attract a new clientele.

"Five years ago, I might not have been chosen," he said. "I definitely think it's going the right way."

[96 comments](#)

ILOT VOYAGEUR



LE DEVOIR : Îlot voyageur: le promoteur verse 45 millions - Le Groupe Aquilini prévoit construire entre 700 et 750 appartements – Samedi 6 juillet 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Pauline Marois a confirmé vendredi la nouvelle vocation de l'îlot Voyageur en présence du ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée, et du maire par intérim de la métropole, Laurent Blanchard.

Jeanne Corriveau

Dans l'espoir de mettre un terme à la saga de l'îlot Voyageur, Québec a cédé pour 45,5 millions de dollars la partie nord du quadrilatère au Groupe Aquilini. Le site accueillera entre 700 et 750 appartements destinés à la vente et à la location, a indiqué le promoteur.

La première ministre Pauline Marois a confirmé vendredi à Montréal la conclusion de la transaction. Laisées à l'abandon depuis 2007, les deux tours inachevées de l'îlot Voyageur pourraient accueillir leurs premiers résidents en juillet 2015, a indiqué le vice-président du Groupe Aquilini, Jocelyn Lafond.

Pour l'instant, le promoteur, qui compte investir 150 millions sur le site, n'a pas déterminé quelle part les logements locatifs abordables représenteront dans son projet. « On est en train de regarder toutes les hypothèses, a expliqué M. Lafond. On est voisins de 40 000 étudiants à l'UQAM, de 5000 professeurs et bientôt, du nouvel hôpital. Ce sont tous des paramètres qu'on va regarder. »

Bien que Québec n'ait pas imposé d'exigences en matière de logements destinés au marché locatif, Jocelyn Lafond soutient que la configuration des édifices, avec des plafonds d'une hauteur inférieure à huit pieds, se prête mal aux condos. Il estime que les structures de béton sont en « bonne condition » même si elles sont exposées aux intempéries depuis 2007.

Les travaux de construction dans les immeubles de la rue Berri pourraient commencer au printemps 2014. Les bâtiments des rues Ontario, Saint-Hubert et de la Providence seront construits lors de phases subséquentes, a dit le promoteur.

La gare

La gare d'autocars, qui se trouve au rez-de-chaussée, ne fait pas partie de la transaction et a été cédée à l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Les locaux lui ont été transférés gratuitement, mais l'AMT a dû déboursier 18 millions pour acquérir l'entreprise qui gère la gare. À l'heure actuelle, la majorité des transporteurs utilisant cette gare sont issus du secteur privé, mais le p.-d.g. de l'AMT, Nicolas Girard, croit que les 19 quais toujours vacants pourraient intéresser des transporteurs publics.

Résidence étudiante

Quant au projet de résidence étudiante imaginé par l'UTILE (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant), il ne verra pas le jour sur le site de l'îlot Voyageur. Le gouvernement endosse toutefois le concept élaboré par l'organisme sans but lucratif. Il consent donc à verser à l'UTILE 2 millions provenant des revenus de la vente de l'îlot Voyageur pour une résidence étudiante d'environ 150 chambres évaluée à 10 millions sur un site à déterminer dans le Quartier latin.

Ce dénouement a été accueilli avec enthousiasme par l'UTILE. « À mesure qu'on avançait dans différentes phases de développement, on a réalisé que le site n'était pas idéal pour un projet de coopérative d'habitation étudiante », a commenté Laurent Lévesque, de l'UTILE.

Deux scénarios sont sur la table, soit l'achat d'un site vacant pour une construction neuve ou l'achat d'un bâtiment existant pour une transformation. Ce projet-pilote réalisé avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) pourrait servir de modèle pour des projets de résidences étudiantes ailleurs au Québec, croit Pauline Marois.

Si le sort de la portion nord de l'îlot Voyageur paraît réglé, rien n'est encore confirmé pour la partie sud du site. En décembre 2011, l'ex-gouvernement libéral avait annoncé la création du Campus de la santé publique de l'Université de Montréal, mais Pauline Marois estime que les jeux ne sont pas encore faits. « Le projet de Campus de la santé est à l'étude. Mais il y a aussi d'autres hypothèses qui sont évaluées », a-t-elle dit.

Vos réactions - 7 commentaires

• Michel Lebel - Inscrit - 6 juillet 2013 06 h 28
Toute une saga!

Quel saga qui ne finit plus! Il faudra bien un jour écrire toute son histoire. Je ne m'attends à rien de bien glorieux! Un scandale de fonds publics honteusement perdus!

• Normand Carrier - Abonné - 6 juillet 2013 06 h 57

Tournons la page

C'est un malheureux épisode et il faut tourner la page rapidement sur ce fiasco de l'îlot voyageur .. Il y a eu plusieurs enquêtes qui ont coûté beaucoup d'argent pour en conclure que ce projet fut mené par des incompetents plus que des fraudeurs et que le triumvera mené par le recteur Rock Denis n'aurait jamais du se lancer dans l'immobilier , un champs d'activité dont ils ne connaissaient rien

On peut s'interroger sur la responsabilité des ministres Fournier et Courchesne mais il faut aller de l'avant et redresser ce secteur qui en a un urgent besoin

○ Louka Paradis - Inscrit - 8 juillet 2013 13 h 44

Et vive le camouflage ! Tout un camouflet à la population québécoise. Signé le PLQ, par les bons soins de M. Jean-Marc Fournier, toujours en service commandé à l'Assemblée nationale.

- Bê-ê-ê-ê, répondirent les moutons...

Louka Paradis, Gatineau

• Pierre-R. Desrosiers - Inscrit - 6 juillet 2013 09 h 25

Et pendant ce temps ...

... les responsables de ce fiasco financier n'ont jamais été inquiétés.

Desrosiers, Val David

• André Laflamme - Abonné - 6 juillet 2013 10 h 46

Quelle différence d'avec le PLQ !

Enfin, ça nous change de l'inertie des libéraux qui se disent toujours les meilleurs pour gérer l'économie au Québec.

Difficile de détruire des mythes préfabriqués, même après les grands succès du PLQ de la perte des 40 milliards de la Caisse de Dépôt et de Placements et de la croissance de la dette de près de 60 milliards de dollars sous leur règne.

Facile de dépenser à crédit et de se péter les bretelles.

• Yves Archambault - Abonné - 6 juillet 2013 13 h 59

impossible?

il est impossible de construire 700-750 logement sur le site nord seulement...voilà!

• Claude Lalonde - Inscrit - 7 juillet 2013 22 h 46

Un nom pour l'édifice

Je propose que l'on nomme ce projet "Place Jean-Marc Fournier" en l'honneur de celui qui était ministre de l'éducation de l'époque du fiasco.

JOURNALMÉTRO : L'îlot Voyageur offrira des logements et condos – Vendredi 05 juillet 2013 Mise à jour: Vendredi 5 juillet 2013 | 15:31

Par Lia Lévesque La Presse Canadienne
MONTRÉAL – La première ministre du Québec, Pauline Marois, a confirmé vendredi la résurrection du site de l'îlot Voyageur, où 700 logements et condominiums seront offerts par un promoteur privé, notamment.

En 2010, la Société immobilière du Québec avait dû se porter acquéreur du site pratiquement laissé à l'abandon. Les actifs ont été mis en vente à l'été 2012 et, à l'issue d'un processus rigoureux, a assuré Mme Marois, c'est l'entreprise Aquilini Investment Group qui a été choisie.

Ainsi, Aquilini achète les structures inachevées, le stationnement de 600 places, les locaux de la gare d'autocars _ qui est en exploitation depuis

quelque temps déjà _ ainsi que des droits qui permettront de nouvelles constructions.

La transaction est évaluée à 45,5 millions \$. Mais Aquilini prévoit investir plus de 150 millions \$ dans son projet immobilier.

L'îlot Voyageur est resté un symbole de mauvaise gestion des fonds publics, en plus de représenter une cicatrice au coeur de Montréal, juste à côté de l'Université du Québec à Montréal et de la Grande bibliothèque.

«C'est 250 millions \$ qui ont été investis à perte, finalement, dans ce projet. Comme nous faisons un certain gain par la vente actuelle d'une partie de l'actif, au net, c'est quand même 225 millions \$ qui ont été engloutis dans ce projet et qui sont perdus pour les Québécois», a déploré la première ministre.

L'exploitation de la gare sera transférée à l'Agence métropolitaine de transport.

Le groupe UTILE (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant), qui militait pour y voir construire une résidence pour étudiants, bénéficiera plutôt d'un projet pilote de 2 millions \$ pour une résidence étudiante communautaire ailleurs dans le Quartier latin.

Le vice-président des opérations d'Aquilini, Jocelyn Lafond, estime que l'édifice est en assez bon état, bien qu'il ait été négligé, au fil des ans, à cause des problèmes financiers qui ont plombé le projet de départ.

«La condition de la structure — on en a fait des analyses et il y avait des rapports disponibles — il y aura des travaux pour corriger, s'il y a lieu», a précisé M. Lafond.



Il prévoit que la construction débutera au printemps 2014. Les résidents du premier édifice pourraient habiter leur logement en juillet 2015, sur Berri. Les logements et condos dans les autres édifices sur les autres rues du quadrilatère suivront.

Par ailleurs, il y a un an et demi, il avait été question, sous l'ancien gouvernement libéral, d'implanter un campus de santé publique dans la portion sud-ouest du quadrilatère. Ultiment, la Direction de la santé publique, l'Institut natio-

nal de santé publique et l'Agence de la santé et des services sociaux devaient y emménager. Cette idée n'est pas exclue, a répondu la première ministre Marois. Cela fera partie de l'ensemble des hypothèses qui seront évaluées, a-t-elle fait savoir.

JOURNALMÉTRO : Oui aux résidences étudiantes, mais pas dans l'îlot Voyageur - Vendredi 05 juillet 2013 Mise à jour: Vendredi 5 juillet 2013 | 14:57



Archives Métro

L'îlot Voyageur

Par Marie-Eve Shaffer Métro

Les résidences étudiantes que l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) souhaitait aménager dans l'îlot Voyageur seront plutôt construites dans le Quartier latin.

Le gouvernement de Pauline Marois a indiqué vendredi que cette décision a été prise pour rentabiliser le projet.

«L'îlot Voyageur est un endroit très dispendieux, a fait savoir le député de Sainte-Marie-Saint-Jacques, Daniel Breton. Nous avons choisi de trouver un endroit plus abordable. Nous devons être raisonnable avec les fonds publics.»

«Au cours des discussions avec le gouvernement, on s'est rendu compte que, compte tenu de l'argent public qui aurait dû être investi dans le projet tel qu'on l'a annoncé, il y avait trop de risques», a expliqué pour sa part le coordonnateur de l'UTILE, Laurent Levesque.

L'UTILE avait demandé, en janvier, au gouvernement du Québec d'investir 46,6M\$ pour la

construction de 646 chambres étudiantes dans l'îlot Voyageur. Elle avait même lancé une pétition sur le site de l'Assemblée nationale pour faire valoir son point de vue

Aucun site du Quartier latin n'a été choisi pour accueillir les résidences étudiantes, mais l'UTILE entend le faire rapidement.

«On est là-dessus depuis quelques mois déjà et il y a plusieurs possibilités, a admis M. Levesque. Notre objectif, c'est de construire le plus rapidement possible.» M. Levesque a dit souhaiter que les résidences étudiantes ouvrent leurs portes en 2017.

Le gouvernement du Québec contribuera à la hauteur de 2M\$ au projet de résidences étudiantes de l'UTILE. «C'est une coopérative ou un organisme à but non lucratif qui pourra réaliser ce projet de résidences étudiantes à même les gains que nous faisons sur la vente de la partie nord [de l'îlot Voyageur], où seront construits des logements locatifs», a dit la première ministre Pauline Marois.

Une entente est survenue entre la Société immobilière du Québec (SIQ) et le Groupe d'investissement Aquilini pour acquérir au coût de 45,5M\$ la portion nord de l'îlot Voyageur, a annoncé vendredi Mme Marois. La vente comprend des structures inachevées, un stationnement de 600 places, des locaux de la gare d'autocars et des droits superficiels en vue d'une nouvelle construction.

Mme Marois a assuré que le processus menant au choix du Groupe Aquilini a été mené de façon «rigoureuse». «Une firme extérieure a évalué les différentes propositions qui étaient sur la table et la proposition la plus élevée, qui correspondait

aux critères de rigueur et d'intégrité, était celle d'Aquilini», a-t-elle dit.

Avec la vente d'une partie de l'îlot Voyageur, la SIQ a réalisé un gain de 22M\$.

Près de 700 unités de logement y seront construites par le Groupe Aquilini dans la partie nord de l'îlot Voyageur, ce qui comprendra des condominiums et des logements locatifs. La proportion de chacun n'a pas été déterminée par le Groupe Aquilini. Celui-ci entend investir 150M\$ dans ses nouvelles installations. Les premiers résidents devraient y emménager vers juillet 2015.

La propriété de la Gare d'autocars de Montréal a quant à elle été confiée à l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Celle-ci évaluera avec les sociétés de transport et les conseils intermunicipaux de transport comment elle peut bonifier son offre de service de transport en commun.

Le gouvernement poursuivra ses travaux au cours des prochains mois pour trouver un projet visant la portion sud de l'îlot Voyageur. La première ministre n'exclut pas le campus de santé publique de l'Université de Montréal, annoncé en 2011 par le gouvernement de Jean Charest, mais elle a dit vouloir explorer d'autres options.

Près de 250M\$ de fonds publics ont été perdus dans le projet de l'îlot Voyageur, lancé en 2005 par l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Des pavillons universitaires, des résidences étudiantes et des bureaux devaient y être aménagés avant que les coûts explosent. Le vérificateur général du Québec a blâmé, en 2008, la direction de l'UQAM pour négligence.

24 HEURES : Montréal : L'îlot Voyageur vendu pour 45 M\$ - Vendredi 05 juillet 2013 11h51



Photo Agence QMI /Archives

Le Groupe Aquilini va investir plus de 150 millions \$ pour y construire plus de 700 unités d'habitation.

Lydia Labbe-Roy

MONTREAL - L'îlot des voyageurs sera finalement transformé en logements locatifs abordables, a annoncé vendredi la première ministre du Québec, Pauline Marois.

L'entreprise Aquilini groupe investissement en a fait l'acquisition au coût de 45,5 millions \$. Le Groupe Aquilini va investir plus de 150 millions \$ pour y construire plus de 700 unités d'habitation. Le montant de cette vente représente un gain sur la disposition des actifs d'environ 22 millions \$ pour la Société immobilière du Québec (SIQ), qui était propriétaire de l'îlot Voyageur depuis novembre 2010.

Mme Marois a également indiqué que les activités d'exploitation de la Gare d'autocars de Montréal seront transférées à l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Le gouvernement du Québec soutiendra aussi le projet de résidence étudiante communautaire proposé par l'unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE).

Un montant de 2 millions \$ sera accordé pour la mise en place d'un projet-pilote qui devrait voir le jour dans le secteur du Quartier Latin.

«Le logement étudiant est un enjeu partout au Québec, et le besoin est particulièrement marqué dans le Quartier Latin, un des pôles étudiants majeurs de la province, a affirmé Laurent Levesque, coordonnateur général de l'UTILE. Il est symboliquement fort que la vente de l'îlot Voyageur permette de dégager une enveloppe ouvrant la porte à un projet innovant de logement étudiant.»

LE DEVOIR : Une nouvelle vocation pour l'îlot Voyageur - Le site hébergera des condominiums et possiblement des résidences universitaires -Vendredi 5 juillet 2013 |



Photo : François Pesant Le Devoir
 La saga de l'îlot Voyageur a débuté en 2005 lorsque l'ex-recteur de l'UQAM, Roch Denis, a annoncé le lancement d'un ambitieux projet de 320 millions, projet qui s'était transformé en gouffre financier.

Jeanne Corriveau

L'îlot Voyageur de la rue Berri à Montréal aura une nouvelle vocation. Selon ce qu'a appris Le Devoir, une partie du quadrilatère sera transformée en condominiums alors que l'autre pourrait accueillir un projet de résidence étudiante élaboré en collaboration avec le groupe UTILE (Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant).

La première ministre Pauline Marois doit faire une annonce vendredi matin au sujet de l'avenir de l'îlot Voyageur. Dans la convocation envoyée aux médias et qui comporte peu de détails, il est indiqué qu'il sera aussi question du transfert à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) de la gare d'autocars située au rez-de-chaussée.

Selon les informations recueillies par Le Devoir, une partie des bâtiments inachevés qui bordent la rue Berri, dans l'arrondissement de Ville-Marie, sera cédée à un promoteur immobilier pour la construction de condos.

Résidence étudiante

Mais Québec a d'autres projets sur la table en lien avec l'aménagement d'une résidence étudiante dans un bâtiment du quadrilatère.

Rappelons qu'en décembre dernier, un organisme sans but lucratif baptisé l'UTILE avait interpellé le gouvernement pour qu'il interrompe le processus de vente des deux tours abandonnées de l'îlot Voyageur à des intérêts privés.

Ce groupe, composé notamment d'étudiants et de finissants de l'UQAM et de l'Université de Montréal, proposait la réalisation d'un projet de coopérative d'habitation étudiante, qui, suggéraient-ils, pourrait s'autofinancer à 80 %. Pour ce projet, dont le coût était évalué à 37,3 millions de dollars, l'UTILE demandait une subvention de 9,3 millions. Les plans du projet avaient été conçus par la firme d'architectes Rayside Labossière et prévoyaient l'ajout de deux étages aux six étages que comptent les deux structures actuelles.

À l'époque, l'UTILE avait fait parvenir une lettre à ce sujet à la première ministre pour présenter son projet. La missive était demeurée sans réponse, le groupe avait dévoilé publiquement son projet le mois suivant.

L'appel lancé par l'UTILE aurait toutefois été entendu et des discussions ont par la suite été engagées avec les instances gouvernementales. Québec aurait notamment l'intention de créer un nouveau programme avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) destiné à la réalisation de projets de résidences étudiantes à travers le Québec à partir des réflexions amorcées par l'UTILE.

Longue saga

La saga de l'îlot Voyageur a débuté en 2005, lorsque l'ex-recteur de l'UQAM, Roch Denis, a annoncé le lancement d'un ambitieux projet de 320 millions qui prévoyait la construction d'un pavillon universitaire, de résidences étudiantes, d'édifices à bureau et d'un stationnement pour ce

site. Le projet s'était transformé en gouffre financier dans lequel ont été engloutis 300 millions.

Le vérificateur général du Québec avait par la suite montré du doigt plusieurs acteurs dans le dossier, parmi lesquels le ministère de l'Éducation, leur reprochant leur négligence.

Vos réactions - 2 commentaires

• Donald Bordeleau - Inscrit - 5 juillet 2013 09 h 51

Le bébé de Jean-Marc Fournier.

Le tristement célèbre Îlot voyageur continuera de saigner les finances publiques pendant encore trois décennies. D'ici 2044, les contribuables québécois devront payer presque 80 millions \$ en intérêts sur la dette que traîne toujours cette gigantesque carcasse de béton abandonnée, a appris le Journal.

Cette nouvelle dépense s'ajoute aux 300 millions \$ de fonds publics déjà engloutis dans ce fiasco immobilier de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle a été discrètement autorisée par un décret du gouvernement Charest adopté le 8 août dernier, alors que la campagne électorale était bien lancée.

Encore Busac qui s'en met plein les poches, un cadeau de Monsieur Jean Charest avec le bien commun.

• Jean-Marie Francoeur - Inscrit - 5 juillet 2013 13 h 52

Le plus simple et le mieux

Le plus simple à faire est d'en faire des résidences pour étudiants comme prévu. La hauteur des pièces est basse et il est impensable de les élever. Je crois que l'UTILE fait le bon choix. Quant aux condos, il y en a tellement, et de plus beaux, qu'on doit douter qu'ils trouveront preneurs.

CAHIER LE DEVOIR : ÉDUCATION, RENTRÉE SCOLAIRE

LE DEVOIR : La baisse d'inscriptions est bien réelle dans les cégeps- «Il faut redoubler d'efforts pour attirer davantage d'étudiants internationaux» - Samedi 17 août 2013

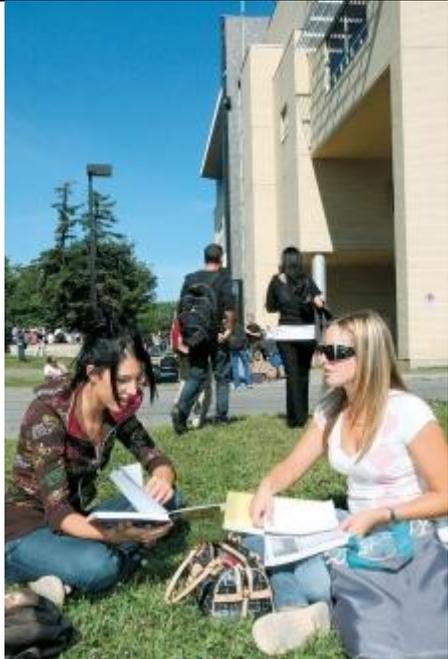


Photo : Jacques Grenier - Le Devoir
 La baisse du nombre d'inscriptions au niveau collégial est un phénomène qui touche particulièrement les régions. La principale raison serait démographique

remment les régions. La principale raison serait démographique

Pierre Vallée

Ce ne sont pas les dossiers importants qui manquent dans le réseau des cégeps. De l'aveu même de Jean Beauchesne, président et directeur général de la Fédération des cégeps, « nous avons présentement plusieurs fers au feu ».

Au premier chef, il est question de la formation collégiale en sciences infirmières, que l'Office des infirmières et infirmiers du Québec aimerait voir remplacée par la seule formation universitaire. Bien entendu, la Fédération des cégeps s'y oppose et propose plutôt une approche nuancée.

« On nous dit que ce changement est nécessaire à cause des nouvelles exigences de la profession. Mais aucun examen sérieux n'a été fait ni pour cerner précisément ces nouvelles exigences ni pour déterminer le degré de formation requis pour les rencontrer. Commençons par faire une étude avant de prendre pareille décision. »

Et si jamais un tel examen révélait que la formation collégiale actuelle est insuffisante ? « Il faudrait alors rehausser la formation collégiale, qui, soit dit en passant, est présentement l'une de nos plus exigeantes formations techniques. L'on pourrait accepter que certains actes soient réservés aux détenteurs de baccalauréat, mais il est hors de question que la formation collégiale ne mène plus à l'exercice de la profession. »

Baisse des effectifs étudiants

L'autre dossier préoccupant est la baisse du nombre d'étudiants qui s'inscrivent au cégep, un

phénomène qui touche plus particulièrement les cégeps situés en région. Et l'on aurait tort de croire que l'exil des jeunes des régions vers les centres urbains en est la cause. « Au contraire, nos sondages ont démontré que ce sont les régions, et en particulier les plus éloignées, qui affichent le meilleur taux de rétention de leur clientèle. »

La raison de cette baisse de l'achalandage, selon Jean Beauchesne, est essentiellement démographique. « L'an dernier, nous étions au point mort, mais cette année, ainsi que pour les sept ou huit prochaines années, nous serons dans une courbe démographique descendante au Québec. Si le phénomène est moins accentué en centres urbains, c'est à cause de l'apport de l'immigration, ce dont les régions jouissent peu, voire pas. »

Une des conséquences de cette baisse des inscriptions, outre une diminution du financement, est que certains cégeps en région peinent à maintenir ouverts certains programmes, faute de candidats. La Fédération des cégeps envisage la mise en place de mesures pour corriger cette situation. « On pourrait créer des créneaux d'excellence dans les cégeps régionaux, afin d'augmenter leur capacité à attirer des étudiants. On pourrait envisager aussi d'augmenter l'aide financière, par le truchement de bourses, afin d'inciter et de soutenir les étudiants qui font le choix d'étudier en région. »

L'internationalisation des cégeps

Autre piste de solution proposée pour contrer la baisse démographique : l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers. « Présentement, seulement 2,5 % de nos étudiants sont des étudiants étrangers. Il faut donc redoubler d'efforts pour attirer davantage d'étudiants internationaux. Il faudrait en arriver à un taux d'au moins 5 % d'étudiants étrangers. »

Mais l'internationalisation des cégeps ne se limite pas à la seule recherche de nouveaux étudiants.

« Un des importants dossiers de l'internationalisation des cégeps est la mobilité étudiante et enseignante. Aujourd'hui, un stage à l'étranger, que ce soit pour un étudiant ou un professeur, est un plus. On en revient non seulement avec une plus grande ouverture d'esprit, mais aussi avec des techniques et des contenus différents des nôtres, ce qui ne peut que renforcer nos propres établissements. »

Il est aussi question de favoriser le transfert d'expertise à l'international en mettant à contribution, entre autres, les Centres collégiaux de transfert technologique (CCTT). « Nous avons mis en place un réseau de 46 centres de recherche dans nos collèges, ce que peu de sys-

tèmes scolaires de notre niveau dans le monde ont. C'est une expertise qui peut s'exporter. De plus, nous avons des créneaux d'excellence, par exemple la formation en techniques aérospatiales. Récemment, nous avons été approchés par des instances au Mexique qui aimeraient mettre en place une formation semblable. Ce sont tous des gestes que nous pouvons poser à l'international si nous continuons à tisser des liens. »

Plusieurs dossiers soulevés par la Fédération des cégeps lors du Sommet sur l'éducation supérieure attendent toujours une réponse du gouvernement. « Nous avons demandé au gouvernement de nous accorder plus de souplesse. Je donne l'exemple de la formation en maintenance industrielle. Les cégeps qui offrent cette formation dans une région où se trouvent de grandes entreprises vivent une situation différente à celle que connaissent les cégeps qui l'offrent dans une région où il n'y a que des PME. On aimerait pouvoir s'ajuster à des réalités comme celle-là plus facilement. Présentement, l'encadrement des cégeps est trop rigide. »

« Financement yoyo »

Autre sujet de préoccupation, le financement des cégeps. « Depuis quelques années, nous connaissons des hausses de financement suivies de baisses de financement. C'est ce que j'appelle le financement yoyo. Il nous faudrait davantage de stabilité financière. Si l'on veut se développer et mettre en place de nouvelles formations, il faut être capable d'avoir un horizon financier d'au moins cinq ans. »

Le gouvernement actuel devrait aussi accoucher prochainement d'une nouvelle politique de la recherche scientifique et de l'innovation. « Si la place de nos CCTT est acquise dans cette nouvelle politique, nous aimerions bien que le gouvernement accède à notre demande touchant une nouvelle formule de financement de la recherche scientifique en milieu collégial afin de tenir compte des coûts indirects engendrés par cette recherche. On aimerait aussi que cette nouvelle politique soutienne mieux nos professeurs dans leurs recherches scientifiques à l'interne, hors des CCTT. »

LE DEVOIR : ASSE, FEUQ et FECQ - Pas de grandes manoeuvres en vue- Samedi 17 août 2013



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir

Éliane Laberge, présidente de la FECQ

Émilie Corriveau

Si 2012 et les premiers mois de 2013 n'ont pas été de tout repos pour les associations étudiantes québécoises - printemps érable, élections, Sommet sur l'enseignement supérieur obligent -, l'année 2013-2014 s'annonce plus paisible. Travail de fond, sensibilisation et information seront au coeur des activités.

À la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) comme à la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et à l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE), l'été s'est déroulé dans le calme et sous le signe des préparatifs pour l'année à venir.

À la FEUQ, on a profité de la saison chaude pour installer la nouvelle équipe dirigeante, menée depuis le 1er mai par Antoine Genest-Grégoire, étudiant à la maîtrise en sciences économiques à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, ainsi que pour se pencher sur divers dossiers découlant du Sommet de l'enseignement supérieur.

La FECQ avait sensiblement le même programme : « On a rédigé divers documents, on a fait nos plans de travail, nos plans d'action. On avait un document important à préparer sur l'offre de formation au collégial. Tous ces documents-là devaient être prêts pour être présentés lors de notre congrès à la mi-août, qui lance l'année. On a aussi été en contact étroit avec nos associations membres, pour faire le suivi avec elles et pour leur donner un coup de main dans la préparation de leur rentrée », précise Éliane Laberge, présidente de la Fédération.

« Nous, on a travaillé sur notre argumentaire, sur ce dont on allait parler dans les campus »,

indique quant à lui Benjamin Gingras, secrétaire aux finances et porte-parole de l'ASSE.

Pour les trois associations étudiantes, c'est la rentrée scolaire qui donnera réellement le coup d'envoi aux activités des mois à venir. Une fois les campus formés, celles-ci pourront entamer leur travail de sensibilisation.

Rentrée de l'ASSE

À l'ASSE, on compte effectuer beaucoup de travail de terrain. « Notre campagne portera sur l'austérité, souligne M. Gingras. L'austérité au sens large. Oui, on va se concentrer sur l'indexation des droits de scolarité, mais également sur l'indexation des tarifs d'hydroélectricité. On va travailler à expliciter ce qu'est l'austérité, en quoi ses mécanismes sont néfastes, ici comme à l'international. On va tenter de démontrer que ce qui se passe au Québec, on n'est pas les seuls à le vivre et que nos actions s'inscrivent dans le cadre d'un mouvement populaire qui est international. »

L'ASSE prévoit également retourner exprimer sa voix dans les rues. Elle a d'ailleurs déjà mis la date du 28 septembre à son calendrier. Afin de signifier son désaccord vis-à-vis de la ligne de conduite du gouvernement Marois, l'Association prendra part à une manifestation organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. L'ASSE a également prévu d'autres manifestations régionales cet automne. Dès octobre, elles se dérouleront dans diverses régions de la province.

Du côté des trois associations, on a également prévu suivre de près le développement des chantiers découlant du Sommet sur l'enseignement supérieur et évaluer les avancées qui sont en train de s'y réaliser.

« Nous regardons tout ça d'un oeil très critique, note le porte-parole de l'ASSE. Nous allons réagir en fonction de ce qui se dégagera de ces chantiers. »

Rentrée de la FECQ

Pour la FECQ, c'est le chantier actuellement en cours sur l'offre de formation collégiale qui s'avère le plus prenant. « On l'attendait avec impatience, soutient Mme Laberge. C'était une demande de plusieurs acteurs lors du Sommet sur l'enseignement supérieur. Pour nous, c'est une occasion hors du commun de faire part de nos recommandations pour assurer aux étudiants à venir de partout à travers la province qu'ils

vont avoir accès à une offre de formation diversifiée et de qualité. »

La FECQ aimerait que soit revue la formule de financement des cégeps ainsi que la manière dont on fait la promotion du réseau collégial. Elle espère également la préservation des programmes uniques ou très rares ainsi qu'une réflexion sur la mobilité étudiante. D'après la Fédération, ces différents éléments structurants pourraient permettre d'assurer une meilleure vitalité du réseau collégial.

« Au terme de ce chantier, il y aura un rapport. C'est important pour nous que celui-ci n'écarte pas les principes fondateurs de création des cégeps, c'est-à-dire l'accessibilité géographique et financière, la place accordée à la formation générale, etc. »

Au cours de l'automne, la FECQ suivra également de près la question du DEC en soins infirmiers. Si certains acteurs estiment qu'il serait préférable que la formation collégiale en soins infirmiers ne mène plus au droit de pratique, la Fédération croit qu'il s'agirait d'une grave erreur.

« Il y a 43 cégeps sur 48 qui offrent cette formation-là au Québec. Imaginez que ces 43 cégeps perdent cette formation. Quel impact ça aura non seulement sur leur développement, mais également sur l'accessibilité financière aux études ? J'ai bien l'impression que les acteurs qui appuient cette idée calculent mal les répercussions potentielles d'un tel changement sur le réseau de l'éducation et le réseau de la santé. »

Le renouvellement de la Politique québécoise de la jeunesse, les élections municipales et la question des étudiants à besoins particuliers, particulièrement au plan du transfert des dossiers de ceux-ci du secondaire au collégial, occuperont également la FECQ au cours de l'automne.

Rentrée de la FEUQ

À la FEUQ, on planchera particulièrement sur la question des frais afférents, lesquels regroupent tout ce qui est facturé aux étudiants outre les droits de scolarité, que ce soit directement sur leur facture étudiante ou à l'utilisation d'un service. « Il est important de faire un bon ménage là-dedans. Il y a beaucoup de double facturation qui s'effectue en douce et il faut qu'on adopte une réglementation claire pour que ça cesse », confirme M. Genest-Grégoire.

L'association se penchera également sur le financement des universités ainsi que sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse.

LE DEVOIR : Universités - «On a besoin du soutien de l'industrie» - Québec n'est pas en mesure d'atteindre les objectifs fixés en recherche - Samedi 17 août 2013



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir
À l'heure actuelle, 2,4 % du PIB du Québec est investi dans la recherche, ce qui représente le plus bas ratio depuis 10 ans.

Marie Lambert-Chan

La dernière année a été difficile pour la recherche universitaire, reconnaît le scientifique en chef du Québec Rémi Quirion, qui, malgré tout, a foi en l'avenir.

Les chercheurs universitaires ne l'ont pas eu facile. Le budget fédéral 2013 n'a prévu aucun financement supplémentaire pour la recherche fondamentale, préférant encourager la recherche industrielle. Le financement des trois conseils subventionnaires stagne toujours. Côté provincial, le nouveau gouvernement a d'abord annoncé des coupes de 63 millions dans le domaine de la recherche et de l'innovation, puis, devant le tollé, a changé d'avis en y injectant 26,5 millions.

Malgré tout, le scientifique en chef du Québec Rémi Quirion se dit optimiste. « Je considère la dernière année comme une période de transition, précise-t-il. La première ministre a mentionné à plusieurs reprises l'importance qu'elle accordait à la recherche et à l'innovation. Oui, on s'est retrouvés soudainement avec un manque à gagner et ça a été un peu la panique. On ne peut répéter cela pendant les deux ou trois prochaines années, au risque de perdre de nombreux acquis. On espère donc que ce qui est arrivé nous permettra de mieux sauter. »

Le Québec met autant, sinon plus, d'argent dans le secteur de la recherche et du développement expérimental que la moyenne des pays de l'OCDE. En revanche, les budgets alloués aux Fonds de recherche du Québec n'ont guère augmenté depuis dix ans. « Si on veut rester compétitif, il faut changer cela, un peu à la manière du gouvernement fédéral qui a doublé le financement des conseils subventionnaires au début des années 2000 », estime M. Quirion. Lui aussi aimerait voir se multiplier par deux les budgets des Fonds de recherche. Il en parle depuis son arrivée en poste, en septembre 2011. Pour y arriver, il mise beaucoup sur la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) dont les détails seront annoncés en septembre. Cette augmentation s'étalerait sur cinq ans, prévoit celui qui conseille le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie en matière de développement de la recherche et de la science.

Faire place à l'industrie

Même si le scientifique en chef parvient à amasser ces sommes, le Québec ne sera pas en mesure d'atteindre l'objectif fixé par la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation élaborée par l'ancien gouvernement libéral : investir l'équivalent de 3 % du produit intérieur brut en dépenses de recherche et développement. À l'heure actuelle, ce ratio est de 2,4 %, le plus bas des dix dernières années. « Si les Fonds obtiennent deux fois plus d'argent, on passera de 2,4 à 2,5 % du PIB, observe-t-il. Pour arriver à 3 %, on a besoin du soutien de l'industrie. »

Le privé. Le mot effraie bien des universitaires qui y voient là une entrave à la liberté de recherche. Rémi Quirion est plutôt pragmatique : « Il ne faut pas être plus catholique que le pape, lance-t-il. Au cours de ma carrière, j'ai vu plein de contrats entre des chercheurs et les Pfizer de ce monde. Tout est négocié par l'université. Rien n'est fait en cachette. J'y ai rarement vu des problèmes. »

Et, ajoute-t-il, les pays qui consacrent beaucoup d'argent à la recherche et au développement, comme la Corée du Sud, la Suisse et la Suède,

ne peuvent se passer de l'apport de l'industrie. La contribution gouvernementale à ce secteur n'y dépasse jamais 30 à 35 %, selon M. Quirion. « Le problème, poursuit-il, c'est qu'au Canada, il y a peu de grands donneurs d'ordres comme Bombardier. La plupart des grandes firmes installées au pays préfèrent faire leur recherche au sein de leur maison mère qui est à l'étranger. »

La solution ? Persuader les PME d'y mettre du leur. « Les PME considèrent souvent la recherche comme longue, lourde et coûteuse, reconnaît-il. On doit trouver une façon de créer des liens avec elles. On pourrait envoyer davantage d'étudiants ou de jeunes chercheurs faire des stages dans ces entreprises. Ainsi, les entrepreneurs comprendraient mieux la recherche et les étudiants la réalité du terrain. Plusieurs universités le font déjà. »

La recherche, un choix de société

Le scientifique en chef participe actuellement à la phase finale de rédaction de la PNRI. « Je pense que nous aurons une politique qui plaira à la fois aux universités, aux cégeps et à l'industrie », croit-il.

Ne reste qu'à présenter cette proposition aux acteurs clés : les recteurs, les industriels, les ministres, les sous-ministres... et le Conseil du trésor. « Une politique sans argent, ce n'est pas intéressant. Bien sûr, il y a le déficit zéro. Mais on doit convaincre les gens que ça vaut la peine. Une économie du savoir ne peut se bâtir sans un investissement important dans la recherche et l'innovation. La France a récemment fait ce choix malgré une situation budgétaire bien plus compliquée que la nôtre. »

Rémi Quirion souhaite que la PNRI permette à la province « de se donner les moyens de ses ambitions ». « Si ça reste des paroles, ce sera un échec », croit-il. Il demeure toutefois réaliste : tout cela reste à la merci des changements de garde politiques. À peine deux ans après le début de son mandat, il a connu deux gouvernements. « C'a été mon plus grand défi, remarque-t-il. Et qui sait, je peux encore changer de patron... »

LE DEVOIR : Enseignement supérieur - Le ministre prône la valorisation des institutions et du savoir - Samedi 17 août 2013



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
Le ministre Pierre Duchesne estime qu'il faut éviter de placer les collèges en concurrence

Thierry Haroun

La «paix sociale» étant revenue au Québec, en particulier dans les établissements d'enseignement supérieur, l'heure a sonné de consacrer temps et énergie à la qualité de l'enseignement, à la transmission du savoir et à la valorisation du réseau scolaire. Tel est le message que lance le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, à l'aube de la rentrée scolaire.

D'entrée de jeu, Pierre Duchesne tient à rappeler, en faisant référence à la crise étudiante qui a sévi pendant plusieurs mois l'an dernier, que la « paix sociale » et le calme sont revenus au Québec dans les « campus et les collèges » ainsi qu'au sein du réseau universitaire.

En ce qui a trait à la filière collégiale, le ministre juge qu'il est « plus que jamais temps de reconnaître leur rôle stratégique » au Québec tant par la dispensation de la formation préuniversitaire que pour la formation technique : « Ça vaut de l'or [la formation technique], parce qu'on fait face à des pénuries d'emplois. La formation technique va jouer un rôle important afin de répondre aux besoins du marché du travail. Il s'agit donc de valoriser les collèges sur l'ensemble du territoire. »

On rappellera qu'à l'issue du Sommet sur l'enseignement supérieur de février dernier, Québec a mis sur pied cinq chantiers de travail portant sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Parmi ceux-ci, il y a celui qui porte sur l'offre de formation collégiale, dont le rapport est attendu au printemps prochain.

À propos de l'offre de formation

La situation démographique qui se profile dans certaines régions met en péril la viabilité de

certaines programmes et même de certains collèges, note-t-on dans la documentation officielle. C'est dans cette optique que les travaux de chantier formuleront des recommandations sur le déploiement de l'offre de formation régionale et la définition de créneaux régionaux.

Par ailleurs, on compte se pencher sur la complémentarité de l'offre de formation. C'est-à-dire ? « Il faut éviter de placer inutilement le réseau des collèges en concurrence, avance le ministre. La complémentarité dans les régions s'exprime beaucoup par des programmes originaux qui y sont implantés depuis bien longtemps. »

Peut-on pour autant aller jusqu'à accorder des exclusivités comme la formation dans le secteur des pêches en Gaspésie, comme le souhaitent les acteurs de cette région ? « Je suis très favorable à une approche dans laquelle on reconnaît une exclusivité », assure M. Duchesne.

Revenant sur l'importance de l'arrimage des savoirs, par l'entremise des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) avec les besoins du marché, le ministre rappelle avoir fait une annonce en mai dernier d'un investissement de plus de 2,5 millions de dollars visant l'agrandissement du Centre de métallurgie du

Québec (intégré au cégep de Trois-Rivières) et pour l'acquisition d'équipements spécialisés. Ce projet, d'une valeur totale de plus de quatre millions de dollars, va permettre à ce centre d'agrandir sa superficie de 8000 pieds carrés. De plus, l'achat des équipements spécialisés permettra, entre autres, de développer une technologie de moulage en moules de graphite et des pièces résistantes à l'usure et à la corrosion par l'application de revêtements de surface spéciaux. « Écoutez, le bâtiment de ce centre est installé au coeur du parc industriel de Trois-Rivières. C'est une caractéristique de nos collèges qui impressionnent des gens de France à qui j'en parlais récemment. Ils sont impressionnés par notre approche qui ressemble beaucoup à celle qu'on retrouve en Allemagne. La très grande majorité des collègues ont au sein de leur établissement un centre collégial de transfert technologique, et ce, dans un champ d'expertise particulier. Ces centres permettent de répondre, dans leur région respective, aux besoins particuliers d'une industrie », note-t-il.

Le cégep dans la vie d'un jeune

Au-delà du parcours pédagogique et du béton, il y a le cégep comme moment charnière dans la vie d'un jeune, admet le ministre, lançant au passage une flèche à ses adversaires politiques, car « à la différence de la Coalition avenir Québec et de son chef, François Legault, selon qui les cégeps sont des endroits où on fumait du pot, et à la différence du Parti libéral du Québec et de Pierre Moreau, qui lors de la chefferie remettaient en question l'existence même des cégeps, mon gouvernement et moi considérons que les cégeps - une invention québécoise issue de la Révolution tranquille - sont des endroits qui permettent aux jeunes adultes de se définir dans la société pendant leur parcours scolaire. C'est un moment crucial pour un jeune adulte qui lui permet de développer son sens critique », estime le ministre.

Le réseau universitaire

Concernant le réseau universitaire, notre entretien avec M. Duchesne s'est principalement penché sur la recherche et le chantier consacré à la politique de financement des universités. « C'est le chantier qui s'étend sur la plus longue

période parce que le rapport est attendu à l'été 2014. Vous savez, le financement est basé sur le nombre d'élèves. Donc, plus vous avez d'élèves, plus vous recevez du financement. Et on s'est aperçu qu'il y a un risque [...] de dérive. On met ainsi inutilement en concurrence les universités les unes contre les autres parce qu'elles cherchent à augmenter leur clientèle. La grille de financement [à venir] va donc devoir tenir compte d'autres critères que juste le nombre d'élèves. Et ça, c'est compliqué », dit-il.

Sur le plan de la recherche, celle-ci doit demeurer indépendante coûte que coûte, insiste Pierre Duchesne. « La recherche doit être libre et ne pas être [menée] à des fins économiques et autres. Il faut d'abord avoir une recherche fondamentale qui mène ensuite à une recherche appliquée. Et à la différence d'Ottawa, qui fait actuellement des choix qui opposent la recherche fondamentale à la recherche appliquée, nous croyons qu'il doit y avoir un équilibre entre ces types de recherche. Il est d'ailleurs ridicule d'opposer ces deux types de recherche dans une société du savoir. »

LE DEVOIR : La FNEEQ et le privé - Aucune assistance gouvernementale pour les élèves à besoins particuliers - Samedi 17 août 2013

Claude Lafleur

C'est un mythe que les écoles privées accueillent peu ou pas d'élèves en difficulté, mais uniquement des premiers de classe. « On peut compter sur nos dix doigts le nombre d'écoles privées qui sélectionnent les meilleurs élèves », affirme Caroline Quesnel, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ).

« En réalité, informe la vice-présidente, je dirais que 90 % des écoles privées n'ont pas de liste d'attente et ne font donc pas de sélection. Elles accueillent donc de nombreux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, ce qu'on appelle des EHDAA. C'est par conséquent un dossier qui nous préoccupe beaucoup à la FNEEQ. »

Les EHDAA couvrent un vaste spectre, explique Mme Quesnel. Il s'agit notamment d'élèves qui souffrent de dyslexie, de dysorthographe ou de dyscalculie jusqu'à ceux qui ont des troubles envahissants du développement (TED). « C'est donc une nouvelle réalité qui n'est pas couverte par les handicaps reconnus et subventionnés par le gouvernement, comme les malentendants et les malvoyants », dit-elle.

Regroupant 91 syndicats, la FNEEQ rassemble près de 33 000 membres dans 36 écoles privées, 46 cégeps et 10 établissements universitaires. « Ce qui est intéressant à la Fédération, souligne Mme Quesnel, c'est qu'on touche tous les ordres d'enseignement, du primaire jusqu'à l'universitaire. On a par conséquent l'avantage d'être dans le milieu de l'enseignement... de 7 à 77 ans ! »

Dans le cadre des négociations dans le secteur privé secondaire, la Fédération s'est notamment fixé pour objectifs de tenir compte de la présence des élèves à besoins particuliers. « On demande que, pour aider ces élèves, les ressources soient présentes, dit-elle. Certaines écoles privées ont d'ailleurs décidé d'aller dans cette direction et d'engager du personnel spécialisé. »

Caroline Quesnel relate d'ailleurs que la prise en compte des élèves à besoins particuliers est une préoccupation relativement récente à travers l'ensemble du réseau scolaire. Si cette prise en compte remonte aux années 1990 aux niveaux primaire et secondaire, elle est nettement plus récente au collégial et pas vraiment présente à l'université, dit-elle.

Il est aussi intéressant de noter qu'au fur et à mesure que les élèves à besoins particuliers cheminent, les différents paliers d'enseignement doivent répondre à leurs besoins. C'est ainsi que ces élèves arrivent à présent au cégep, puis à l'université.

Voilà pourquoi, même pour la FNEEQ, c'est une préoccupation assez récente. « Dans nos négociations avec l'ensemble des écoles privées, nous nous sommes fixé entre autres objectifs d'aider les élèves à besoins particuliers, indique Caroline Quesnel. On essaie de faire en sorte qu'il y ait une reconnaissance à l'intérieur de chacune de nos 36 conventions collectives de cette responsabilité accrue, des impacts accrus sur le travail des enseignants, et pour trouver des façons, évidemment adaptées à la réalité locale, qui permettent aux enseignants de donner le meilleur service possible à ces élèves. Nous essayons toujours de trouver localement les meilleurs aménagements. »

La vice-présidente de la FNEEQ rapporte cependant que, puisque les négociations se déroulent école par école - et non pas pour l'ensemble des écoles privées -, il faut dans chaque cas franchir de petits pas. Elle rapporte néanmoins que les directions de la plupart des écoles privées se montrent toutes disposées à considérer les besoins particuliers de leurs élèves.

« La réalité du secondaire privé est très variable, observe-t-elle. Certaines écoles se font même presque une spécialité d'accueillir des élèves avec des besoins particuliers - c'est même quasi un positionnement de marché. Pour d'autres écoles, il s'agit aussi de rassurer les parents, en

leur disant qu'il y a des services spécialisés pour leur enfant. »

Aide gouvernementale

Le problème, relate-t-elle, c'est que, contrairement au secteur public, les écoles privées ne reçoivent aucune assistance gouvernementale - aucune subvention - pour aider les élèves à besoins particuliers.

« Or, la réussite de tous les élèves est au coeur tant du public que du privé, lance Mme Quesnel. On trouve donc des ressources dans le privé, même si elles ne sont pas subventionnées par le ministère. Ce n'est pas partout, mais, souvent, les directions des écoles privées mettent à la disposition de leurs élèves des ressources en orthopédagogie, en orthophonie, en psychologie, etc. »

La Fédération cherche donc à sensibiliser le gouvernement au fait que le secteur privé doit également être soutenu dans l'accueil des EHDAA. « Ça fait partie de nos revendications globales, indique Caroline Quesnel, d'autant que, l'automne dernier, le gouvernement a demandé aux écoles privées de faire leur part. »

Elle rappelle que la réaction du milieu a d'ailleurs été immédiate : « Vous ne le savez peut-être pas, mais on accueille déjà beaucoup d'élèves en difficulté !, a-t-on fait valoir. Mais ces élèves ne sont pas subventionnés. » Cette reconnaissance fait donc partie des revendications de la Fédération, insiste Mme Quesnel.

« Je pense que, de manière générale, le réseau privé est tout à fait disposé à discuter avec le gouvernement de l'accueil des élèves à besoins particuliers, observe-t-elle. Les enseignants ne sont certainement pas contre, puisque c'est une réalité qui est déjà là de toute façon. Des propositions en ce sens ont été adressées au gouvernement, souligne-t-elle, mais on n'a pas de nouvelles... Ça ne fait vraisemblablement pas partie de leurs priorités », déplore Caroline Quesnel.

LE DEVOIR : Rentrée syndicale - «L'éducation n'est pas compressible, que ce soit d'un point de vue budgétaire ou humain» - L'autonomie professionnelle des enseignants serait mise en péril - Samedi 17 août 2013





Photo : Source CSQ

Louise Chabot de la CSQ

Assia Kettani

La rentrée approche et les syndicats de l'enseignement ont déjà fixé leurs priorités pour le début d'année à venir. Le point avec Sylvain Mallette, président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Louise Chabot, présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), et Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ).

Parmi les dossiers clés de la rentrée 2013, les maternelles 4 ans à temps plein figurent au premier plan des préoccupations syndicales. Deux mois à peine après l'adoption de la loi 23 permettant leur implantation progressive, les syndicats s'inquiètent en effet des délais trop rapides avec lesquels ils doivent composer pour que cette mise en place se passe dans de bonnes conditions.

Dénonçant « l' inexplicable lenteur des travaux à l'Assemblée nationale sur la question » alors qu'« il s'agit d'un enjeu majeur de l'éducation, surtout dans les milieux défavorisés », Louise Chabot insiste sur l'importance « d'accompagner le plus tôt possible les enseignants de ces classes, notamment à travers des formations ». Dans le même ordre d'idées, Josée Scalabrini prévoit « un suivi serré de la mécanique d'attribution de postes », pour éviter que « les détails ne soient connus trop tard, à savoir quels enseignants

occuperont ces postes et quel sera le matériel disponible », des données qui sont « connues au ministère, mais pas des enseignants sur le terrain », déplore-t-elle.

Au rang des autres nouveautés pédagogiques, les réformes de l'anglais intensif et des cours d'histoire passeront également au crible de la vigilance syndicale, tant au niveau des contenus que de leur mise en place. Ainsi, après avoir notamment dénoncé des lacunes dans le programme d'histoire, la FSE affirme par exemple sa « volonté d'être associée au suivi des nouveaux programmes, à leur nature et leur contenu et à leur implantation ».

Écoles et élèves en difficulté

Sylvain Mallette, quant à lui, insiste sur l'importance de l'amélioration du parc immobilier scolaire en condamnant l'état lamentable des locaux. Un problème qui ne se limite pas à l'île de Montréal, mais qui touche tous « les établissements datant des années 1950 et 1960 ». Au banc des accusés : les commissions scolaires qui « n'ont pas maintenu à niveau l'équipement dont elles avaient la responsabilité et qui ne font pas les investissements nécessaires depuis des années », dénonce-t-il.

La rentrée 2013 verra aussi la FAE se doter d'une position claire sur la laïcité, dans le sillage de la Charte des valeurs québécoises qui sera déposée cet automne et qui « interpelle directement les enseignants et les établissements scolaires ». À ce sujet, la FAE demande au gouvernement de « faire en sorte que le débat soit le plus correct possible, sans confusion ni zones d'ombres, et que les enjeux soient clairement établis pour favoriser un consensus ». Sans vouloir la dévoiler avant l'heure, Sylvain Mallette annonce une position « courageuse, qui pourra enrichir le débat », qui « tient compte de la diversité culturelle et des réalités que nous vivons » et qui s'appuie sur « des principes d'égalité hommes-femmes et de respect des différences ».

Le Sommet sur l'enseignement supérieur a également laissé la porte ouverte à plusieurs améliorations. La CSQ insiste sur les problèmes que connaissent les cégeps, où le nombre d'élèves en difficulté a explosé au cours des quatre dernières années, passant de 800 à 4300, ainsi que la situation préoccupante des cégeps en région. « Pour contrer l'exode des jeunes vers les centres urbains et la pression sur le personnel que ça entraîne, la question du financement des cégeps en région et celle de l'offre de programmes font partie de nos priorités », avance Louise Chabot.

Et alors que les suites des travaux sur le Conseil national des universités seront annoncées à l'automne, la CSQ réitère ses inquiétudes au sujet de la gouvernance de ce conseil, affirmant

qu'« une seule place pour représenter le personnel est une aberration totale ».

Problèmes réseau

À côté de ces enjeux, les syndicats ne perdent pas de vue certaines questions de fond qui sous-tendent la situation de l'éducation au Québec depuis plusieurs années. Au premier plan : l'autonomie professionnelle des enseignants, selon Sylvain Mallette, mise en péril par les décisions qui « dépossèdent les enseignants de leur propre travail ». Il dénonce ainsi « ces outils, ces méthodes qui nous dictent comment faire le travail, comme les plans de réussite, les conventions de gestion, les objectifs chiffrés selon des logiques comptables ». Un combat au long cours qui prend sa source dans la réforme, depuis laquelle « les professeurs n'ont plus un rôle central dans l'acte d'apprentissage. Avant, le professeur était détenteur d'un savoir et devait transmettre ses connaissances. Avec la réforme, la connaissance a été évacuée au profit de la compétence et ils sont devenus simples passeurs ou animateurs », estime-t-il. Le prochain plan triennal de la FAE, prévu en septembre, posera ainsi des gestes pour « rétablir les frontières » et pour « se réapproprier le champ d'expertise qui est le nôtre ».

Parmi les autres enjeux ciblés, la CSQ et la FSE citent la concurrence entre les écoles - privées ou publiques - et la gestion axée sur les résultats. « La concurrence, à travers les projets particuliers sélectifs, par exemple, écrème les classes régulières de nos meilleurs élèves, avance Louise Chabot. Elle nuit à l'égalité des chances et à la réussite de tous. » Le résultat : des classes alourdies, une école publique qui porte le poids des élèves en difficulté et un travail plus éprouvant pour les enseignants et le personnel. Et alors que la profession enseignante est minée par la précarité et le décrochage - plus de 20 % de décrochage dans les 5 premières années d'emploi -, la réforme de l'assurance-emploi touche de plein fouet les quelque 40 % de suppléants qui figurent parmi le personnel enseignant. À ce titre, la valorisation de la profession enseignante figure à l'agenda de la FSE, qui propose un plan d'action destiné à « valoriser leur travail, leur donner de la latitude, du soutien et de l'appui ».

Mais malheureusement, les compressions dans l'éducation demeurent une ombre au tableau, rappellent les syndicats. « L'éducation n'est pas compressible, que ce soit d'un point de vue budgétaire ou humain, clame Louise Chabot. Nous demandons au gouvernement que l'éducation devienne LA priorité et qu'il prenne conscience qu'il s'agit d'un investissement, non d'une dépense. »

LE DEVOIR : Rentrée collégiale 2013 - 132 programmes techniques toujours offerts – Samedi 17 août 2013



Photo : Source Université Laval

La technique en soins infirmiers fait partie du top 50 des programmes d'études professionnelles et techniques ayant les meilleures perspectives d'emploi, selon le classement de Toutreussir.com

Hélène Roulot-Ganzmann

Si la dénomination du programme Arts et lettres devait changer pour Culture et communications puis pour Arts, lettres et communication, la réforme n'entrera en vigueur qu'à la rentrée 2015. En attendant, les cours proposés par les quarante-huit collèges publics du Québec sont sensiblement les mêmes que durant les années précédentes.

Depuis sa création en 1967, le réseau des cégeps a la particularité de faire cohabiter à la fois l'enseignement préuniversitaire, censé mener à l'université à l'issue de quatre semestres, et l'enseignement technique, qui prépare en trois ans à l'intégration sur le marché du travail. Les 170 000 collégiens qui fréquentaient un cégep en 2010 se répartissaient moitié-moitié entre ces

deux formations. Mais quelle que soit la voie choisie, tous suivent des cours généraux, certains communs aux deux filières. Et tous, s'ils sont reçus, en sortent munis d'un diplôme d'enseignement collégial (DEC).

Du côté de la formation technique, 132 programmes sont offerts, répartis entre cinq grandes familles : Techniques biologiques et technologies agroalimentaires, Techniques physiques, Techniques humaines, Techniques de l'administration et Techniques en arts et communications graphiques. Un éventail varié qui mène à des métiers très divers aux perspectives d'emplois favorables au cours des cinq prochaines années.

Soins infirmiers, techniques d'éducation à l'enfance, assistance à la personne en établissement de santé, comptabilité, techniques de



laboratoire, conseil en assurances et services financiers, mécanique automobile, menuiserie et charpenterie, ainsi que différents programmes technologiques en maintenance industrielle, électronique et procédés de la qualité des aliments font ainsi partie du top 50 des programmes d'études professionnelles et techniques ayant les meilleures perspectives d'emploi, selon le classement de Toutreussir.com.

Préuniversitaire

Les étudiants qui se dirigent vers les filières préuniversitaires bénéficient quant à eux de neuf programmes : Sciences humaines, Sciences de la nature, Histoire et civilisation, Arts visuels, Sciences, lettres et arts, Musique, Danse, Arts et lettres et Sciences informatiques et mathématiques. Chacun de ces programmes se déclinant en une multitude de profils.

Par exemple, le cégep Marie-Victorin (Montréal) propose un profil art médiatique à son DEC en arts visuels ; le cégep de Limoilou, un profil éducation à son DEC en sciences humaines ; le cégep du Vieux-Montréal, un profil informatique à son DEC en sciences de la nature ; le cégep régional de Lanaudière (Joliette), un profil traditionnel à son DEC en musique. Bref, toute une palette de formations diverses et variées qui mènent à toutes les filières proposées à l'université, mais réservées à ceux qui envisagent des études de longue haleine.

Devant cette multitude de possibilités, difficile de faire son choix. D'autant que, bien entendu, tous les cégeps ne proposent pas toutes ces formations. Ceux qui ne veulent pas quitter leur région peuvent ainsi se rendre sur le site Internet de leur collège le plus proche. Chacun y présente ses formations, aussi bien techniques que générales, les prérequis pour intégrer le cours, ce qui y sera enseigné, les débouchés envisagés, etc. Mention très bien pour le cégep de Sainte-Foy, qui, pour chacune de ses formations, présente un onglet « Ce programme est-il fait pour moi ? ». Une vingtaine de questions très précises portant sur les passions, la motivation, les aptitudes, le désir d'avenir, la projection dans le milieu du travail, afin de définir si oui ou non l'étudiant s'engage dans la bonne voie.

Autre outil pratique pour bien choisir sa formation, le guide interactif Choisir. Toutes les formations y sont listées par ordre alphabétique, descriptif à l'appui, ainsi que tous les collèges dispensant le programme en question.

Offres uniques

Parmi ces centaines de formations, quatorze sont présentes en exclusivité dans un seul cégep au Québec. C'est le cas, notamment, d'aménagement cynégétique et halieutique à Baie-Comeau, de milieu naturel à Saint-Félicien, d'aquaculture et transformation des produits aquatiques et de tourisme d'aventure au cégep

de Gaspésie et des Îles, de procédés et valorisation (techniques des pâtes et papiers) et de génie métallurgique à Trois-Rivières, de transformation des matières plastiques à Thetford, d'architecture navale, navigation et génie mécanique de marine à Rimouski, de pilotage d'aéronefs à Chicoutimi et, enfin, de production et postproduction télévisuelles et communication dans les médias à Jonquière.

Dans ce cas précis, bien que gravée dans la loi dans le but d'amener les étudiants des grands centres urbains à poursuivre leurs études dans un cégep en région, cette exclusivité est bien compromise.

En effet, le collège privé André-Grasset, à Montréal, a été autorisé à ouvrir à la rentrée le programme technique de production audiovisuelle et postproduction, dispensée jusque-là par le seul collège de Jonquière. Devant la levée de boucliers de la direction, des enseignants et des syndicats, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, en visite en terre sagueenne, a dit vouloir agir pour le rétablissement de l'exclusivité. Mais le programme débutera bel et bien à André-Grasset à la rentrée, et ce, au moins jusqu'en 2015, le permis étant délivré pour une période de deux ans.

LE DEVOIR : Après la CREPUQ - « Il n'est plus possible de tenir un discours unique » - Une stratégie de multiplication des réseaux sera-t-elle adoptée? - Samedi 17 août 2013

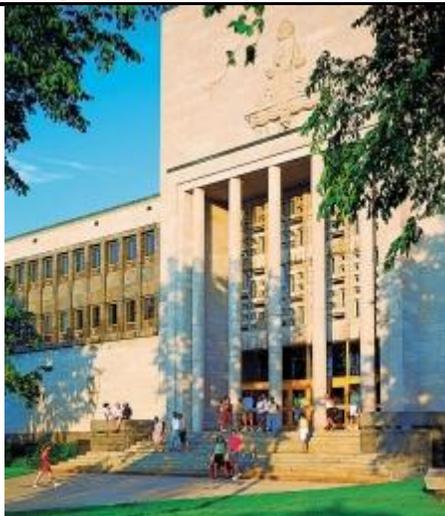


Photo : Source Université Laval
En avril dernier, l'Université Laval s'est retirée de la CREPUQ

Réginald Harvey

Le comité de transition chargé de se pencher sur l'avenir de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) est entouré d'un mur de silence. Cette organisation traverse une crise latente attisée par le printemps érable et il est même improbable qu'elle entame ses 51 ans d'existence dans sa forme actuelle.

Inutile de chercher quelque éclaircissement que ce soit sur ce comité, fût-il d'ordre technique, comme sa composition, les sujets qui y sont abordés ou l'échéancier prévu. « Par égard aux employés de la CREPUQ », invoque-t-on de source officielle, le mutisme fait foi de tout et les réponses obtenues sont aussi transparentes que celles fournies par le Vatican en temps d'élection de pape.

Le Devoir s'est donc tourné vers Jean Bernatchez, professeur et chercheur en administration et politiques scolaires à l'Université du Québec à

Rimouski, pour apporter un éclairage sur ce qui se passe du côté de cet organisme regroupant les 18 universités québécoises. Car M. Bernatchez connaît bien le sujet : il a été gestionnaire de l'enseignement supérieur avant de devenir prof en 2007 ; à ce titre, il a été associé à plusieurs comités de la CREPUQ, dont celui qui portait sur les liaisons entreprises-universités de 1991 à 2006.

En cinquante ans

Qu'en est-il au juste de cette Conférence ? Quels sont les facteurs qui l'ont déstabilisée et que lui réserve l'avenir ? Dès sa création et l'obtention de son statut de société à but non lucratif dans les années 1960, en pleine ébullition du monde de l'éducation, ce regroupement se présente comme le porte-parole privilégié des universités québécoises. Sur une base volontaire, il rassemble aujourd'hui 18 établissements universitaires reconnus par le gouvernement québécois. Pour cela, ils sont tenus d'être inscrits à la loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

« C'est aussi un forum d'échanges et de concertation entre les différents membres, un service d'études et de recherches et un lieu de ressourcement », ajoute M. Bernatchez, qui s'empresse d'apporter cet éclairage primordial : « Il est important de connaître à ce moment-ci le double rôle qui est dévolu à la CREPUQ : il y a le volet politique, et il y a aussi le côté administratif. S'il y a actuellement crise politique, on ne peut pas prétendre qu'elle soit d'ordre administratif pour autant, parce qu'elle remplit à la fois le rôle de coordonnateur et de gestionnaire des très nombreux services offerts. »

Il signale l'existence des 32 comités en place et formule ce diagnostic : « Tout cela fonctionne relativement bien et, par exemple, il faut savoir qu'il y a les secrétaires généraux d'universités qui se rencontrent régulièrement pour faire le point sur un certain nombre de dossiers ; les directeurs de bibliothèques font de même et il y a un paquet de services de la sorte que coordonne la CREPUQ et qui sont relativement per-

formants. De ce point de vue, on réalise de grandes économies d'échelle. »

Après avoir siégé durant une quinzaine d'années sur certains de ces comités, il en tire cette observation : « Ce ne sont pas des enjeux politiques qui sont discutés là, mais c'est plutôt très technique. Les gens sont très amicaux parce qu'ils font le même travail pour lequel ils se passionnent ; ils sont attachés à leur métier, à leur profession, et ils aiment en discuter avec leurs pairs. » Il y a par conséquent dans l'ensemble un enrichissement collectif à regrouper le monde universitaire.

Des coups durs financiers et politiques

Mais voilà que la CREPUQ est présentement ébranlée sur le plan financier. Le transfert probable du dossier de l'évaluation des projets des nouveaux programmes et de la vérification du processus périodique des programmes vers le Conseil national des universités, à la suite du rapport Corbo, pourrait lui faire perdre un million de dollars sur un budget de cinq millions de dollars pour 2013-2014. Elle aurait de plus, si le contexte actuel se maintient, à subir une perte de revenus en termes de contribution de ses membres.

Encore faut-il savoir que l'organisation est surtout minée par des enjeux politiques qui l'ont menée au bord de l'éclatement. Jean Bernatchez pose ce regard sur les difficultés rencontrées : « C'est une crise de valeurs. La Conférence est un porte-parole qui doit livrer un message unique sur un certain nombre de questions à propos desquelles les établissements ne sont pas d'accord ; tel est notamment le cas sur le plan des ressources, où il existe de très grandes divergences. »

Le noeud du problème se trouve principalement et fondamentalement de ce côté, à son avis : « La CREPUQ s'est transformée au cours de la dernière décennie en un organisme de lobby autour de questions politiques. Au sujet des ressources, on peut toujours trouver un terrain d'entente, mais là où il est impossible d'en identifier un, c'est sur le plan de la différenciation des universités. » En gros, il y a divergence d'idées

entre les établissements et, à certains égards, les positions sont irrécyclables : « Il n'est plus possible de tenir un discours unique pour la CREPUQ parce qu'il y a vraiment des clivages très importants entre les universités. »

La sortie de crise

Le professeur refuse d'envisager la disparition de la Conférence des recteurs et des principaux. Il pose des hypothèses qui se situent dans le sens suivant : « Il y a peut-être des réseaux naturels qui vont se créer. Je pense qu'il va y avoir un centre des services communs universitaires qui va toujours exister à la CREPUQ, même si celle-ci va s'appeler autrement. »

Sur le plan formel, il fait valoir ce point de vue : « Combien de personnes vont y travailler ?

Présentement, il y a 41 postes autorisés et on peut facilement couper cela de moitié dans les prochains mois, j'imagine, si on adhère à un tel scénario. En revanche, il existe vraisemblablement une expertise chez le personnel, au sujet de l'évaluation et de la vérification des projets de programmes, qui fait qu'il y a des gens qui pourraient facilement être associés au Conseil national des universités. Ils ne perdront pas nécessairement leurs jobs et changeront plutôt d'employeur. »

Et il aborde plus en détail la dimension politique : « Il n'est pas impossible non plus qu'il y ait plusieurs réseaux qui coexistent. Une université pourrait même appartenir à plusieurs de ceux-ci. Par exemple, pour certains enjeux, il pourrait y

avoir un regroupement des universités montréalaises, et pour d'autres dans le domaine de la santé, les facultés de médecine des quatre établissements en cause pourraient se regrouper. À ce moment-là, les universités seraient peut-être plus à l'aise avec le discours de leurs porteparole, qui serait soutenu par plusieurs réseaux. » Il avance cette hypothèse : « Je ne dis pas que c'est ce que je souhaite nécessairement, mais cela pourrait être quelque chose de plausible si on assistait à une forme d'éclatement : il y aurait alors une dimension administrative et de services qui demeurerait en place tant la CREPUQ a construit de choses intéressantes qui constituent des références pour des gens de l'extérieur. »

LE DEVOIR : 1963-2013 - Le rapport Parent jetait les bases de l'actuel Québec éducatif - L'UQAM propose conférences, journées d'étude et concert pour souligner son 50e anniversaire - Samedi 17 août 2013



Photo : Archives Le Devoir

Quelques artisans du rapport Parent : David Munroe, Monseigneur Alphonse-Marie Parent, Gérard Fillion, sœur Marie-Laurent de Rome et Ghyslaine Rognet.

Martine Letarte

À l'occasion du 50e anniversaire du rapport Parent, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) organise avec des partenaires plusieurs activités pour analyser l'impact de ce document sur le système d'éducation du Québec.

Conférences à la Grande Bibliothèque, journées d'étude thématiques, symposium avec d'ex-présidents du Conseil supérieur de l'éducation, concert-bénéfice dirigé par le chef Yannick Nézet-Séguin pour la création du prix Serge-Séguin destiné aux étudiants au doctorat en éducation de l'UQAM ; plusieurs événements sont prévus pour souligner le demi-siècle de la publication du rapport Parent, qui proposait l'accès à l'éducation pour tous. Paul Gérin-Lajoie, premier ministre de l'Éducation nommé dans le sillage de la publication du document, a accepté d'agir comme président d'honneur de la programmation.

« C'est une chance d'avoir encore avec nous des acteurs importants du rapport Parent, affirme Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation à l'UQAM. Paul Gérin-Lajoie est toujours très sensible au droit à l'éducation ici et dans les pays francophones en développement. Il préside toujours la fondation Paul Gérin-Lajoie. Il est un homme engagé, un modèle. » En 2009, le pavillon des sciences de l'éducation de l'UQAM a d'ailleurs été rebaptisé pavillon Paul-Gérin-Lajoie.

La programmation met aussi à l'honneur le sociologue Guy Rocher, qui a participé à la rédaction du rapport Parent. Il sera conférencier lors du symposium Cultiver l'éducation au Québec : 50 ans après le rapport Parent, bilan et perspective. L'événement se déroulera le 30 avril au Coeur des sciences de l'UQAM. Claude Les-

sard, président du Conseil supérieur de l'éducation et professeur retraité de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, donnera également une conférence. Le symposium présentera des tables rondes composées d'ex-présidents du Conseil supérieur de l'éducation.

Conférences

Guy Rocher sera aussi commentateur lors de la conférence Le rapport Parent : un point d'arrivée et un point de départ prononcée par Claude Corbo, ancien recteur de l'UQAM. L'événement se déroulera le 24 septembre à la Grande Bibliothèque. L'animation de la soirée a été confiée à Céline Saint-Pierre, sociologue et ancienne présidente du Conseil supérieur de l'éducation.

« Nous organisons quatre conférences ouvertes au public à la Grande Bibliothèque », indique Monique Brodeur.

Le 17 octobre, Marie McAndrew, professeure titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques, donnera la conférence L'école québécoise et la diversité ethnoculturelle.

Maryse Alcindor, Québécoise originaire d'Haïti qui cumule les diplômes universitaires et première femme noire à avoir occupé un poste de sous-ministre dans l'administration publique québécoise, sera commentatrice.

Camil Bouchard, psychologue et ancien député péquiste, donnera la conférence du 21 novembre sur le thème Du rapport Parent aux États généraux : de grands pas pour les tout-petits. La commentatrice sera Yolande Brunelle, lauréate du prix Reconnaissance de la faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM qui a fait carrière dans le milieu scolaire et les garderies.

La série de conférences se clôturera le 12 décembre avec Marc St-Pierre qui a été directeur général adjoint à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et coordonnateur des services éducatifs pour la Fédération des établissements d'enseignement privés. Sa conférence s'intitule À l'école, le parent est-il un client ou un citoyen ? La commentatrice sera Diane Miron, consultante en éducation et membre du Comité du rapport sur l'état et les besoins de l'éducation en 2014.

Ces trois conférences seront animées par Dominique Payette, professeure au département d'information et de communication de l'Université Laval.

Journées d'étude thématiques

Quatre journées d'étude thématiques se dérouleront également à l'UQAM.

« Elles sont organisées pour les gens du terrain et les universitaires », indique Monique Brodeur qui coordonne la réalisation des activités prévues à la programmation.

La première journée se déroulera le 30 octobre sous le thème Continuité intra et interordres. La journée du 4 décembre portera sur la formation des enseignants et l'insertion professionnelle. Les deux journées d'étude prévues en février et en mars auront respectivement pour thème Culture et inclusion sociale dans l'école et Transfert des connaissances en éducation.

Concert

Le 50e anniversaire du rapport Parent est également l'occasion pour créer le prix Serge-Séguin, destiné aux étudiants de l'UQAM inscrits au programme de doctorat.

« Il est le créateur du programme et le père de Yannick Nézet-Séguin, indique Monique Brodeur. Le chef d'orchestre a accepté et réussi à trouver une soirée dans son horaire très rempli pour diriger un concert avec quelques musiciens à la salle Pierre-Mercure. »

L'événement-bénéfice se déroulera le 11 novembre. « Les billets seront tout de même abordables et il y aura un tarif pour étudiants, précise la doyenne. Il sera aussi possible de faire des dons. »

Le prix servira à encourager les étudiants en éducation à poursuivre des études doctorales. « Après le baccalauréat de quatre ans, peu d'étudiants poursuivent leurs études pour se rendre jusqu'au doctorat, affirme Monique Brodeur. Bien que l'éducation soit considérée comme une priorité, on réalise qu'il est difficile d'aller chercher des dons pour offrir des bourses d'excellence aux étudiants des cycles supérieurs.

Coup d'envoi

La programmation sera lancée le 23 août à l'UQAM lors du colloque des étudiants au doctorat réseau en éducation offert à l'UQAM en collaboration avec d'autres membres de l'Université du Québec.

« On soulignera alors le 25e anniversaire de la création du programme de doctorat, explique Monique Brodeur. Nous tenions à lancer la programmation du 50e anniversaire du rapport Parent à ce moment-là pour que les étudiants soient parties prenantes de l'événement. Ils n'étaient pas encore au monde, lorsque le rapport Parent a été publié. Le 50e anniversaire leur permettra de renouer avec ce qui constitue la clé du système d'éducation au Québec et de restituer le rapport comme un rouage toujours important. »